This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,684

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

5
.B5

BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE QUATRE-VINGT-DIX-HUIT

POUZZOLES ANTIQUE

PAR CHARLES DUBOIS

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

POUZZOLES

ANTIQUE

POUZZOLES

ANTIQUE

(HISTOIRE ET TOPOGRAPHIE)

PAR

CHARLES DUBOIS

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
DOCTEUR ÈS LETTRES
PROFESSEUR AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

OUVRAGE CONTENANT CINQUANTE-SIX ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE
ET UNE CARTE HORS TEXTE

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE THORIN ET FILS
ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR,
Libraire des Écoles françaises d'Athènes et de Rome,
de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire,
du Collège de France et de l'École Normale Supérieure.
4, RUE LE GOFF, 4

1907

POUZZOLES

ANTIQUE

(*HISTOIRE ET TOPOGRAPHIE*)

PAR

CHARLES DUBOIS

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
DOCTEUR ÈS LETTRES
PROFESSEUR AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

OUVRAGE CONTENANT CINQUANTE-SIX ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE
ET UNE CARTE HORS TEXTE

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE THORIN ET FILS
ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR,
Libraire des Écoles françaises d'Athènes et de Rome,
de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire,
du Collège de France et de l'École Normale Supérieure.
4, RUE LE GOFF, 4

1907

A MES MAITRES

MESSIEURS B. HAUSSOULLIER ET R. CAGNAT

EN TÉMOIGNAGE DE RESPECTUEUSE GRATITUDE

AVANT-PROPOS

Les études d'histoire économique attirent de plus en plus, à bon droit, l'attention des historiens de l'antiquité. Le regretté professeur, M. P. Guiraud, qui avait bien voulu accepter de lire le manuscrit de cette thèse, encourageait beaucoup ses élèves à l'examen de ce genre de questions. Sur le conseil de mon éminent maître, M. R. Cagnat, j'ai tenté d'y collaborer pour ma part, en écrivant cette monographie d'un grand port commercial de l'Italie ancienne, qui fut aussi une importante ville industrielle.

La topographie occupe d'ailleurs ici, on le constatera, une place étendue. J'ai soigneusement relevé, pendant mon séjour à l'École de Rome, tous les vestiges des ruines et des monuments antiques, en m'aidant parfois de travaux antérieurs. C'est ainsi que la *Restauration* inédite de l'architecte Caristie, conservée à l'École des Beaux-Arts, m'a beaucoup servi pour l'étude du *macellum* ; j'ai reproduit un certain nombre de ses plans et de ses dessins. — Aucun plan du port antique n'existait. J'ai retrouvé, à l'Office du Génie civil de Naples, un relevé de la jetée fait par les ingénieurs avant le commencement des travaux de construction de la jetée moderne. Les fig. 16 et 19, composées d'après ce relevé, sont inédites. Nouvelles aussi les fig. 20 et 21, que j'ai fait faire spécialement.

241216

Je dois des remerciements tout particuliers et très vifs à M. Giuseppe Abatino, ingénieur-architecte de l'Office de la conservation des monuments pour les provinces méridionales de l'Italie. Alors que j'entreprenais mon travail, il projetait de faire des relevés détaillés de l'amphithéâtre. Avec une grande amabilité, il a mis ses plans à ma disposition et m'a autorisé à les reproduire dans cet ouvrage. Les fig. 33, 35, 40, 42, 43, 45, 46 sont reproduites d'après des photographies qu'il m'a communiquées. Il a l'intention de les publier à une grande échelle, et accompagnées d'un certain nombre d'autres, dans une étude technique qu'il prépare sur l'amphithéâtre de Pouzzoles. Sa description viendra compléter fort utilement la mienne. — Il m'a également communiqué la fig. 22 (plan d'un château d'eau). — Je lui en exprime toute ma gratitude.

J'ai donné le plus grand soin à l'illustration de cet ouvrage. Photographies et plans originaux, reproductions des plans de Caristie et de M. Abatino, reproductions d'anciennes gravures aideront, je pense, suffisamment le lecteur à suivre les descriptions topographiques et monumentales. — J'ai tracé moi-même la carte hors texte de Pouzzoles et des environs, en prenant pour base les cartes de l'État-Major italien.

J'ai étudié dans des appendices, et non dans des chapitres faisant partie du corps de l'ouvrage, les villas et les stations d'eaux thermales, et cela, afin de pouvoir présenter un tableau d'ensemble de ces questions qui concernent non seulement Pouzzoles, mais aussi les environs de Pouzzoles, notamment Baia.

Il me reste à remercier, outre M. Abatino, les différentes personnes qui m'ont aidé en quelque manière au

cours de mon travail : M. E. Païs, ancien directeur du musée de Naples ; M. L. Conforti, bibliothécaire du musée de Naples, qui m'a communiqué les registres manuscrits, récents ou anciens, du musée ; les ingénieurs de l'Office du Génie civil de Naples et les bibliothécaires de l'Université de Naples ; M. Chr. Hülsen qui m'a confié les anciens recueils de gravures de la Bibliothèque de l'Institut archéologique allemand de Rome, afin que je pusse en faire des photographies ; l'abbé de Criscio, de Pouzzoles, qui a été à maintes reprises pour moi un guide fort obligeant ; M. Sommella, ingénieur à Pouzzoles, qui m'a autorisé à reproduire une vue de la jetée lui appartenant ; M. Maglione, ancien maire de Pouzzoles, qui m'a facilité certaines recherches topographiques.

Mon cher et éminent maître, M. B. Haussoullier, n'a cessé, depuis que j'ai entrepris cet ouvrage, de me soutenir de ses bons et précieux conseils. Il a eu la grande bonté et la grande patience de relire, après moi, toutes les épreuves. Qu'il me permette de lui en exprimer toute ma reconnaissance.

PARTIE HISTORIQUE

CHAPITRE I

POUZZOLES AVANT L'ÉPOQUE ROMAINE

I. — ÉPOQUE GRECQUE

Colonisation samienne. — Nous n'avons que peu de renseignements sur les plus anciens habitants de Pouzzoles. On ne trouve pas de trace, dans cette ville, de populations pré-helléniques, comme à Cumes ; aucune tombe de l'époque grecque n'y a été découverte. Trois ou quatre textes littéraires sont nos seuls documents ; si nous les éclairons et si nous les complétons par ce que nous savons de l'histoire primitive de la Campanie, nous pourrons nous représenter les choses à peu près de cette façon.

Le promontoire de Pouzzoles fut d'abord compris dans le territoire de Cumes, dont la domination s'étendait sur la région la plus fertile de la plaine campanienne, au dire de Denys d'Halicarnasse, c'est-à-dire sur tout le sud du territoire de Capoue et sur les Campi Leborini [1]. Toutefois il ne semble pas qu'il fût habité, quand, vers la fin du vi^e siècle, arrivèrent des colons Samiens.

« Pouzzoles est une ville de Tyrrhénie, fondation des Samiens ; elle s'appelle aussi Dicaearchia [2] .» Ainsi s'exprime Étienne de Byzance : et saint Jérôme écrit que, dans la première année de la 63me Olympiade (528 av. J.-C.), les Samiens fondèrent Dicaearchia [3]. Quels étaient ces Samiens ? Quelles circonstances les amenaient dans l'Italie méridionale ?

1. Dion. Hal., VII, 3, 2. Plin., *Nat. Hist.*, xviii, 111.
2. Steph. Byz. : Ποτίολοι, πόλις Τυρρηνίας, κτίσμα Σαμίων, ἥτις καὶ Δικαιάρχεια.
3. Hieron., Ol., 63, 1 : Samii Dicaearchiam condiderunt, quam nunc Puteolos vocant.

Nous savons qu'à deux reprises des Samiens, quittant leur patrie, se rendirent en Occident. Vers l'année 494 avant J.-C., il en est qui, unis à des exilés milésiens, s'établirent en Sicile; ils y avaient été invités par les habitants de Zancle, qui leur proposaient de fonder une colonie à Kaleacte, plage sicilienne faisant face à la Tyrrhénie, c'est-à-dire à l'Italie [1]. Quelques-uns d'entre eux auraient-ils poussé jusqu'en Campanie, et faut-il rattacher la fondation de Dicaearchia à cette émigration, provoquée par les conquêtes perses et par la chute de Milet? Si saint Jérôme ne nous donnait pas la date de 528, on serait tenté de le penser. Sans doute, nous allons le voir, cette date ne peut être acceptée comme rigoureusement exacte; néanmoins elle marque un écart de vingt-cinq ou trente années entre l'émigration, dont nous venons de parler, et une autre plus ancienne, à laquelle se rapportent les fragments de saint Jérôme et d'Étienne de Byzance.

Les Samiens, fondateurs de Pouzzoles, seraient, en ce cas, les hommes du parti oligarchique, qui fuyaient la tyrannie de Polycrate, maître du pouvoir depuis 530 ou 532, et qui ne voulaient pas se soumettre à l'autorité nouvelle, très vraisemblablement ceux dont Hérodote nous raconte les aventures. Il semble que l'établissement de Dicaearchia, si l'on s'en tient à la donnée de saint Jérôme, ait été considéré par les anciens comme un événement connexe des révolutions de Samos.

En admettant avec Busolt [2] que le règne de Polycrate ait commencé non pas en 530, mais en 532, et en tenant compte du fait que les Samiens, avant de parvenir en Italie, s'arrêtèrent cinq ans à Cydonia, on arriverait à la date de 528. Toutefois les fugitifs de Samos, suivant le récit d'Hérodote, ne quittèrent leur patrie qu'en 526 et, abstraction faite de leurs cinq années de séjour à Cydonia, ils passèrent par un certain nombre de péripéties, qui allongèrent leur voyage. Ce serait donc en 521 au plus tôt, et plus vraisemblablement après cette date, vers 520-519 qu'ils débarquèrent en Campanie [3].

En 526, Polycrate avait fait saisir tous les citoyens suspects,

1. Hérodote, VI, 22-23. Thucyd., VI, 4, 5. Pais, *Storia della Sicilia*, p. 318-319.
2. Busolt, *Griech. Gesch.*, I, p. 602, n. 3.
3. Pais, *op. cit.*, p. 310, n. 1, propose cette date de 521.

et les avait envoyés avec quarante trières à Cambyse qui préparait la conquête de l'Egypte, en le priant de ne pas les renvoyer à Samos [1]. C'était une façon de se débarrasser d'eux et d'être en même temps agréable au roi des Perses. Les choses ne tournèrent pas à son gré, car, peu après, soit qu'ils ne fussent pas allés en Egypte, soit qu'après y être parvenus ils eussent échappé, les exilés revinrent. Vainqueurs du tyran dans un combat naval, ils échouèrent sur terre. Passant dans le Péloponnèse, ils demandèrent aide aux Spartiates ; l'expédition de ces derniers n'ayant pas réussi, les Samiens, après avoir ravagé l'île de Siphnos et avoir séjourné quelque temps à Hydrea, allèrent en Crète, où ils fondèrent la colonie de Cydonia et restèrent cinq ans. Ils n'auraient sans doute pas quitté le pays, si, étant entrés en rivalité avec les Éginètes et les Crétois, ils n'avaient été complètement vaincus; après leur défaite, les proues de leurs navires furent exposées dans le temple d'Athéna à Égine.

Les écrivains qui nous apprennent que des Samiens fondèrent Pouzzoles, n'ajoutent pas que c'étaient ceux du parti oligarchique, dont nous venons de raconter les aventures d'après Hérodote ; mais la contemporanéité des événements rend cette hypothèse plausible. Il est vrai que la manière dont Hérodote termine son récit est de nature à suggérer des doutes ; il nous montre les Samiens réduits en esclavage, et leurs vaisseaux détruits [2]. Ceci donnerait à penser qu'ils ne purent gagner, après leur défaite, les rivages de la Campanie, dans des conditions analogues à celles où ils s'étaient rendus à Sparte, après leur combat malheureux, à Samos, contre Polycrate. Il faut supposer que la majorité d'entre eux resta en Crète, qu'un petit nombre seulement réussit à s'échapper, et, échouant dans la plus grande détresse en Campanie, demanda l'hospitalité aux Cumains.

Les révolutions de Samos déterminèrent-elles l'exode d'autres citoyens, exode sur lequel les écrivains se taisent ? Et serait-ce ceux-ci qui auraient fondé Dicaearchia [3] ? Étant

1. Herod., III, 44-60.
2. *Id.* III, 59.
3. Des Samiens, chassés à la suite de bouleversements politiques de leur pays, se retrouvent alors dans les villes de l'Italie méridionale. Les anciens rattachaient aux révolutions de Samos l'arrivée de Pythagore à Crotone (Diog. Laert., VIII, 3. Jambl., *Vit. Pyth.*, I, 28). M. Pais, *op. cit.*, p. 312-313, se

donné le silence des auteurs, il nous paraît préférable de rattacher, avec M. Pais, les origines de Pouzzoles à l'émigration dont Hérodote nous a transmis le souvenir. De toute manière, la fondation de Pouzzoles semble avoir été contemporaine d'un mouvement d'émigration, qui fut la conséquence de la tyrannie de Polycrate, un certain nombre d'oligarques et d'adversaires du régime nouveau ayant dû, de gré ou de force, s'exiler.

Le souvenir de ces exils nous est conservé dans l'histoire du philosophe Pythagore qui, pour fuir le tyran, se rendit chez les Crotoniates, dans l'Italie méridionale. Il est question aussi d'une émigration samienne, à peu près contemporaine, dans un fragment d'Hégésandre de Delphes, rapporté par Athénée [1]; ce texte nous apprend que des Samiens, naviguant vers Sybaris, s'arrêtèrent quelque temps dans la région de Siris. Comme le croit M. Pais, il faut placer le fait entre les années 550 et 510 [2]. Quels étaient ces Samiens? Étaient-ils, eux aussi, des exilés qui, vers la fin du VIe siècle, cherchaient asile dans l'Italie méridionale? C'est possible. En tout cas, l'ensemble de documents que nous possédons sur l'histoire de Samos à l'époque de Polycrate nous permet d'accorder notre créance aux textes d'Etienne de Byzance et de saint Jérôme, et de placer vers l'an 520 la fondation de Dicaearchia.

Si Pouzzoles fut fondée par des exilés samiens, son nom Δικαιάρχεια était approprié à la situation d'exilés politiques. Δικαιάρχεια signifie en effet le gouvernement des bons, des justes, le gouvernement légitime, par opposition au gouvernement tyrannique (ἄδικος ἀρχή) de la patrie [3].

Un passage d'Étienne de Byzance confirmerait assez la conjecture [4], d'après laquelle les Samiens seraient ceux qui

demande s'il faut placer l'arrivée à Rhegion du sculpteur Pythagoras de Samos vers 528, ou quelques années plus tard. Il ne semble pas qu'il faille la rapporter comme celle de son homonyme le philosophe à la première émigration samienne en Italie, contemporaine de la fondation de Pouzzoles, mais à celles qui eurent lieu plus tard, lors de la conquête de l'Ionie par le roi de Perse. Cf. H. Lechat, *Pythagoras de Rhégion* (1905), p. 3.

1. Hegesandre de Delphes, dans Athénée, XIV, p. 656e; ch. 73 (éd. Meineke).

2. C'est-à-dire entre la destruction de Siris et celle de Sybaris. Cf. *Stor. della Sicil.*, I, p. 313, n. 1.

3. L'explication de Festus renfermerait, en ce sens, une part de vérité : Dicaearchia vocabatur, quae nunc Puteoli, quod ea civitas quondam iustissime regebatur.

4. Steph. Byz., s. v. Κυδωνία.

s'étaient d'abord fixés en Crète, à Cydonia. Cet écrivain, parlant de la Cydonia crétoise, ajoute qu'il y avait en Sicile une seconde ville de ce nom : δευτέρα πόλις Σικελίας. D'une part, la ville de Cydonia est inconnue en Sicile; d'autre part, Étienne de Byzance désigne quelquefois comme siciliennes d'autres villes de la Grande-Grèce, et même de la Campanie ; c'est le cas, par exemple, pour Pyxous, pour Sinuessa. — Or, comment expliquer cette homonymie d'une ville de Sicile et d'une ville crétoise, où les Samiens s'établirent en laissant des traces de leur passage ? M. Pais se demande si la Κυδωνία mentionnée par Étienne de Byzance ne serait pas un surnom donné à quelque ville samienne de l'Italie du sud [1]. Il hésite entre Zancle-Messana et Dicaearchia. Il faut plutôt se décider pour Dicaearchia. Les Samiens qui s'établirent à Zancle, vers 494, ne passèrent pas, autant qu'on le sache, par la Crète. On peut admettre au contraire que les Samiens, fondateurs de Pouzzoles, après avoir dû abandonner Cydonia occupée par eux pendant plusieurs années, transportèrent ce nom à leur établissement campanien, qu'ils considérèrent, dans leur série de migrations, comme une seconde Cydonia [2].

Rapports de Dicaearchia et de Cumes. — Strabon, décrivant les côtes de la Campanie, dit en parlant de Pouzzoles : ἐπίνειον Κυμαίων. Cumes, à l'époque de Strabon, était une petite ville déchue, Pouzzoles au contraire le grand port de l'Italie et de Rome. Il faut donc rapporter les mots ἐπίνειον

1. Pais, *op. cit.*, p. 311, n. 2.

2. Sil. (*Pun.*, XII, 159 et suiv.), racontant les sièges de Cumes et de Pouzzoles par Hannibal, dit que celui-ci, abandonnant son entreprise du côté de Misène et de Cumes, se retourna vers Pouzzoles, qu'il appelle à cette occasion la ville des Phérétiades (regressus adaltos inde Pheretiadum muros). A quelles légendes ou à quelles traditions cette épithète fait-elle allusion ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut lire Pheretiadum et non Pherecyadum, leçon généralement adoptée (cf. Schrader, dans l'Hermes, XXIII, 1888, p. 215. « Pherecyadum muros forte Dicarchiadum seu Dicarchaeum muros, i. e. Puteolos. ») En effet, Pherecyadum ne pourrait venir que de Φερεκύδης ; mais, comme dans le vers de Silius l'e de rē est long, il faut lire Pheretiadum (les descendants de Phérès, Φερῆς). Quel rapport direct ou indirect (par Samos ou Chalcis) peut-il y avoir entre le roi de Thessalie Phérès ou la ville thessalienne de Phères et Pouzzoles ? C'est ce que je ne suis pas arrivé à découvrir. La conjecture Pherecyadum ne comporte pas davantage d'explication plausible. Le philosophe Phérécyde ayant été le maître de Pythagore, admettra-t-on que Pherecyadum soit ici pour Pythagoricorum, synonyme lui-même de Samiorum ? Ce serait bien tiré par les cheveux. L'épithète employée par Silius demeure inexplicable.

Κυμαίων à une époque antérieure, l'époque grecque, où Cumes était florissante, avait une marine de guerre et faisait le commerce. Mais comment les interpréter ?

En premier lieu, ils prouvent que la ville nouvelle dépendit de Cumes, puisqu'elle devint pour elle une station navale. Cumes ne laissa pas les colons samiens se fixer dans son voisinage, sans étendre immédiatement sur eux son contrôle et son autorité. Dicaearchia fut plus ou moins sa sujette. Un mélange s'opéra entre les Cumains et les Samiens, analogue à celui qui eut lieu à Naples. Selon certaines sources [1], la plus ancienne Naples aurait été fondée par des Cumains, selon d'autres par des Rhodiens [2]. M. Beloch repousse cette dernière tradition ; je crois au contraire, avec M. Pais, qu'il faut l'accepter [3]. Les deux traditions, qui paraissent également dignes de foi, ne s'excluent pas l'une l'autre. Des éléments cumains et rhodiens se mêlèrent à Naples, vraisemblablement à la suite d'une lutte entre les émigrants rhodiens et les habitants de Cumes, qui ne voulaient pas laisser s'élever à côté d'eux une ville indépendante. Il en fut de même à Dicaearchia.

Les Samiens furent absorbés presque entièrement par la population environnante. Ils étaient très peu nombreux : Hérodote le dit formellement [4]. Ils perdirent une certaine quantité des leurs dans le combat livré à Polycrate [5]. Après leur défaite par les Crétois et les Éginètes, quelques-uns seulement, ceux qui réussirent à échapper à la servitude, vinrent en Campanie, fugitifs, réduits à une poignée d'hommes. Dans ces conditions, on conçoit que Dicaearchia soit vite devenue une ville où les Cumains eurent la prépondérance, dont la destinée fut inséparable de celle de Cumes, et que Strabon, sans même faire allusion à une émigration samienne, ait cru suffisamment la caractériser, en l'appelant le port de Cumes.

Le contact entre les Samiens et les Cumains, qui étaient originaires de Chalcis, fut vraisemblablement facilité par le souvenir des vieilles relations d'amitié qui existaient entre

1. Velleius, 1, 4, 2. Lutatius Daphnis, dans les *Fragm. hist. rom.*, éd. Peter, p. 126, n° 2.
2. Strab., XIV, 654.
3. Pais, *Stor. di Roma*, I, 2, p. 472, n. 2.
4. Herod., III, 45, 4.
5. Id., 2.

Samos et Chalcis. Cette amitié, que relève à ce propos M. Pais [1], s'était manifestée lors de la lutte qui mit aux prises les villes eubéennes d'Érétrie et de Chalcis dans la seconde moitié du VIIe siècle, lutte provoquée par la rivalité des deux cités relativement à leurs rapports commerciaux en Orient et en Occident. Dans cette guerre, qui eut une sorte de caractère international ou interhellénique, les Samiens se rangèrent du côté de Chalcis. L'amitié des Samiens, des Chalcidiens et des colonies eubéennes de l'Italie et de la Sicile, où l'élément chalcidien était prédominant, eut sans doute quelque action sur la fusion qui s'opéra entre les gens de Cumes et les fugitifs samiens.

Les Cumains avaient-ils attendu l'arrivée des Samiens pour utiliser la rade de Pouzzoles ? M. Beloch l'admet. « Après comme avant l'émigration samienne, écrit-il, la ville dépendit de Cumes [2]. » Il se peut que des habitations se soient, avant l'arrivée des Samiens, élevées sur le rocher de Pouzzoles, et que la rade ait déjà servi aux gens de Cumes. Toutefois le plus ancien et le véritable port de Cumes fut non Pouzzoles, mais Misène. Parlant de la puissance de Cumes avant l'invasion des Étrusques, c'est-à-dire vers la fin du VIe siècle, Denys d'Halicarnasse écrit que la ville « possédait la partie la plus fertile de la plaine campanienne, et les ports excellents de Misène : λιμένων κρατοῦσα τῶν περὶ Μισηνὸν ἐπικαιροτάτων [3]. Rien, dans le récit que cet historien fait de l'attaque de Cumes par les Étrusques [4], ne laisse supposer que la rade de Pouzzoles ait eu de l'importance pour Cumes. Les Étrusques occupant toute la plaine de l'Averne, les vaisseaux des cumains n'y auraient pas été en sûreté ; ceux-ci ne pouvaient garder la flotte (τὰς ναῦς εἶχον ἐν φυλακῇ) que dans un port séparé des attaques de l'ennemi par un rempart naturel, comme l'étaient les collines qui séparaient Baia de Misène. Dans un autre passage, Denys unit encore Cumes et Misène ; des vaisseaux, dit-il, rapportaient à Rome du blé de Cumes et des ports de Misène : ἔκ τε Κύμης καὶ τῶν περὶ Μισηνὸν λιμένων [5]. Comme il emploie le pluriel λιμένων, on pour-

1. Pais, *op. cit.*, I, p. 312, n. 1.
2. Beloch, *Campanien*, p. 90.
3. Dion. Hal., VII, 3, 2.
4. Id., VII, 3-5.
5. Id., XII, 1

rait penser qu'il désigne, en général, les rades de la région de Misène, c'est-à-dire l'ensemble du golfe de Pouzzoles. Cependant, appliqué à Misène, le pluriel se justifie parfaitement, le port de Misène se composant de deux bassins, celui qui aujourd'hui encore sert de rade, l'autre, intérieur, que l'ensablement a isolé, et qui est devenu « il mare morto ». Je crois donc que l'on doit entendre d'une façon très précise les mots de Denys. Que les Cumains aient d'abord eu leur port à Misène, rien de plus compréhensible. La côte campanienne, devant Cumes, est dénuée d'abris [1] ; le port qui leur manquait, les Cumains le trouvèrent quelques kilomètres plus loin, au fond de la baie admirablement protégée de Misène, port naturel bien meilleur que celui de Pouzzoles, qui a besoin de travaux d'art. En outre les communications entre Cumes et Pouzzoles étaient rendues malaisées par les collines qui, à l'ouest, contournent l'Averne, et se prolongent jusqu'à Bacoli, séparant entièrement la région de Cumes de celle de Pouzzoles et de Baia ; au contraire, elles étaient faciles avec Misène, par la route naturelle qui passe à l'est du lac de Fusaro et du mont de Procida. Il faut donc, tout en acceptant le renseignement de Strabon, le corriger et le compléter par ce que nous enseignent les textes de Denys et les considérations géographiques. Misène fut le premier port de Cumes, et continua à rester pour cette ville une station navale, concurremment avec Pouzzoles.

Pouzzoles, toutefois, avait une supériorité sur Misène dont la situation par rapport à la plaine campanienne était très excentrique ; elle se trouvait juste au débouché du Piano di Quarto et des Campi Leborini. C'est ainsi qu'elle devint un ἐπίνειον, à l'époque grecque, pour Cumes ; plus tard, à l'époque gréco-osque, elle put avoir une certaine importance comme débouché maritime des villes samnites de l'intérieur.

1. Il peut paraître étrange que les Cumains ne se soient pas établis tout de suite dans le golfe même de Pouzzoles, qui avait de si bons mouillages, et qu'ils aient préféré la colline de Cumes à celle de Pouzzoles. Mais les conditions dans lesquelles ils arrivèrent en Campanie expliquent leur choix. D'abord établis à Ischia (T. L., VIII, 22, 5), ce n'est que plus tard qu'ils passèrent sur le continent ; mais ils ne voulurent pas s'éloigner trop de l'île qu'ils possédaient déjà, ce qui eût été le cas, s'ils fussent allés du premier coup au fond du golfe ; au contraire, occupant la colline de Cumes, ils surveillaient des deux côtés la passe d'Ischia et de Procida. C'est ce qui explique que, bien qu'ils fussent des gens de mer, leur premier et leur principal établissement ait été sur une côte dénuée de port.

Sa position avait des avantages stratégiques. Les Romains l'utilisèrent lors des guerres puniques, et les Grecs de Cumes durent aussi en tirer parti. Elle constituait un des trois points nécessaires à la défense de leur territoire. A l'ouest Ischia et Procida étaient une barrière contre les pirates étrusques ou volsques, qui descendaient jusque dans ces parages ; par elles la mer était gardée. Mais pour que la ville ne pût être menacée par des adversaires qui auraient débarqué dans le golfe de Pouzzoles, il fallait que cette position fût complétée par l'occupation des deux hauteurs qui commandent l'entrée du golfe, le promontoire de Misène et celui de Pouzzoles. — De plus, tant que Naples resta sous l'hégémonie de Cumes, elle fut vers le sud-est le rempart le plus avancé de sa puissance ; mais vers le milieu du ve siècle, devenue indépendante, elle fut pour elle une menace [1]. Cumes avait déjà dû laisser les Syracusains établir une forteresse à Ischia, en récompense de l'aide qu'elle avait reçue d'eux contre les Étrusques [2]. Dans ces conjonctures malheureuses, il est naturel de supposer que Misène et Dicaearchia furent de plus en plus, pour elle, des points stratégiques essentiels. Dicaearchia était contre Naples un rempart à la fois terrestre et maritime ; elle remplissait le même office contre les barbares samnites, qui étaient descendus de leurs montagnes, avaient occupé Capoue, et finirent en 421 par s'emparer de Cumes.

1. Pais, *Stor. di Roma*, I, 2, p. 473.
2. Strabon, V, 248.

II. — ÉPOQUE GRÉCO-SAMNITE — LE PROBLÈME NUMISMATIQUE DE FISTELIA ET D'ALLIBA

L'histoire de Dicaearchia, sous la domination samnite, c'est-à-dire après 421, nous est inconnue. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la ville suivit les destinées de Cumes ; l'osque devint la langue des habitants, la population osque s'y mêla à la population grecque primitive [1], et la ville fit peut-être partie de la ligue des cités campaniennes, groupées autour de Capoue [2]. — Pouzzoles continua d'être pour les Samnites ce qu'elle avait été pour les Cumains : la défense la plus avancée de leur puissance contre Naples, qui resta pendant cette période le rempart de l'hellénisme (bien qu'elle fût attaquée elle-même par l'introduction d'éléments osques), et qui étendit même son empire vers l'ouest par l'occupation d'Ischia [3]. Le territoire de Naples venait dans le voisinage immédiat de Pouzzoles ; les frontières qui se constituèrent furent maintenues longtemps à l'époque romaine. Elles s'avançaient jusqu'à la Solfatare et aux monts Leucogées.

De très curieuses monnaies, portant, en caractères grecs et osques, le nom d'une ville inconnue, Fistelia, ont fait croire à certains numismates que cette mystérieuse Fistelia était Pouzzoles ; les monnaies en question y auraient été frappées vers la fin du ve siècle et la première moitié du ive. Sous la domination samnite, la ville aurait pris le nom de Fistlus, en grec Fistelia, que les Romains auraient traduit par Puteoli [4].

1. Vell., 1, 4, 2 : Cumanos osca mutavit vicinia.
2. Beloch, *Camp.*, p. 315.
3. Sur la date probable de cette occupation, cf. Pais, *Riv. di storia antica*. N.-S. Ann. V, fasc. 4 : *Per la storia d'Ischia nell' antichità*, p. 17-18.
4. On consultera : Minervini, dans le *Bullettino napoletano*, 1856, p. 145 et suiv. — Avellino, *Opuscoli*. Parte III, p. 86, et *Bull. nap.*, IV, p. 27. — Lenormant, dans la *Revue de numismatique*, 1844, p. 246-249. — R. Rochette, dans le *Journal des Savants*. Avril 1854, p. 247-248. — Sambon, *Recherches sur les monnaies de la presqu'île italique*, p. 158-163. — Millingen, *Considérations sur la numismatique de l'ancienne Italie*, p. 291. — Mommsen, *Unteritalische Dialekte*, p. 105 et suiv. ; p. 309. *Histoire de la monnaie romaine* (trad. de Blacas), I, p. 161 et suiv. ; 323 et suiv. ; III, p. 465 (tableau chronologique). — Friedländer, *Oskische Münzen*, p. 29 et suiv. — Dressel, dans les *Aufsätze E. Curtius gewidmet* (1884), p. 249 et suiv., et *Zeitschr. f. Numism. v. Sallet*, XIV (1886), p. 166 et suiv. Cf. du même, *Ann. dell' Istit.*, LVI (1884), p. 255 et suiv. — Les monnaies ont été publiées par R. Garrucci dans les *Monete dell' Italia antica* (Rome, 1885), p. 93-96. Tav. LXXXIX ; dans la *Beschreibung der antik. Münz.* du Musée de Berlin. 3ter B.

On a deux séries des monnaies : les unes (didrachmes) portent une tête de femme vue presque de face, dont les cheveux flottants sont retenus par un bandeau sur le front (type analogue à celui de certaines monnaies de Naples). Elles ont au revers l'inscription osque *Fistlus* (8IƧTLVƧ) ou *Fistluis*, dessous, un taureau à tête humaine tourné vers la gauche, et plus bas encore un dauphin [1] ; d'autres, où l'inscription *Fistluis* est écrite de droite à gauche (ZIVꓘTZI[8]), ont le taureau à face humaine, mais pas de dauphin [2]. — Une seconde série est celle des petites oboles en argent portant, presque de face, une tête de jeune homme aux cheveux courts; au revers, la légende : *Fistluis*, écrite de droite à gauche, en caractères osques, et, comme symboles, un dauphin, un grain d'orge, une coquille de moule [3]. Sur certains exemplaires, autour de la tête du jeune homme, on lit la légende grecque : Φιστελία [4]. — Deux types assez rares existent encore ; l'un est celui d'une tête de jeune homme coiffé du casque attique à trois aigrettes ; au revers : *Fistluis* autour du signe ⌶ [5] ; l'autre est celui de la tête d'Athéna, regardant à droite et portant le casque attique, orné d'une couronne d'olivier et d'une chouette. Au revers, la légende *Fistlus*, avec un demi-taureau barbu, à face humaine, tourné vers la droite [6].

Théorie de Friedländer et de Mommsen. — Comparant ces monnaies à celles de Naples et surtout à celles de Cumes, Mommsen et Friedländer ont pensé qu'elles n'avaient pu être frappées que dans une ville maritime de la Campanie, sous l'influence directe de Cumes.

Les notices qu'ils avaient sur leur provenance (environs de Naples et, en général, la Campagna Felice) [7] les confirmaient

1te Abth., p. 95-98 ; dans le *Catal. of the Greek Coins in the British Museum* (*Italy*, p. 122-123) ; dans l'ouvrage cité de Friedländer ; dans les tableaux de Mommsen (*Hist. de la monn. rom.*, I, p. 325-326) ; et par A. Sambon, *Monnaies antiques de l'Italie*. Bibliothèque du Musée (1904), tome I, p. 321-334.

1. Garrucci, nos 16, 17. Friedländer, taf. V. Fistelia, n° 1. *Beschreibung der antik. Münz.* Fistelia, 1-4, taf. III, n° 43.
2. Garrucci, n° 15. Friedländer, n° 2. *Beschr.*, n° 8 ; taf. III, n° 44.
3. Garrucci, nos 30-34. Friedländer, n° 3. *Beschr.*, 9-14 ; taf. III, n° 45.
4. Garrucci, 30-31. Friedländer, n° 4. *Beschr.*, 15-17 ; taf. III, n° 46.
5. Garrucci, 35. Friedländer, n° 6. *Beschr.*, n° 22 ; taf. III, n° 47.
6. Garrucci, 36. Friedländer, n° 7. *Beschr.*, n° 23.
7. Friedländer, p. 29. Mommsen, *Unterit. Dial.*, p. 105.

dans cette opinion. Ils considéraient que les symboles convenaient à des villes maritimes, et rappelaient ceux de Cumes et de Naples (coquille et grain d'orge des monnaies de Cumes [1], dauphin des monnaies de Cumes et de Naples [2]). Les monnaies d'une ville d'Alliba, retrouvées très souvent avec celles de Fistelia, semblaient leur donner raison; la plupart d'entre elles portent une tête de jeune homme couronné de laurier (suivant Dressel, un Apollon) [3] et au revers l'effigie du monstre Scylla, avec divers symboles : poisson [4], coquille de moule [5], cygne [6]. Or Scylla n'est représenté en Campanie, d'une façon analogue, que sur des monnaies de Cumes [7]. Friedländer rapproche en outre des monnaies de Fistelia portant le signe ⊥ celles d'Alliba portant d'une part une coquille d'huître, d'autre part le même signe [8]. Quant au taureau à tête humaine et à la tête de femme des grandes monnaies de Fistelia, ce sont des types napolitains [9].

Le nom romain Puteoli ne serait enfin qu'une traduction de l'osque : Fistlus. Pour Mommsen, la racine de Fistlus, Fistluis est *fist*, suivie de la terminaison diminutive *l*, fréquente en Campanie [10]. *Fistel* (à rapprocher de *findere*, *fistula*, *festra*, *fenestra*) signifie fente, chose fendue, et pourrait fort bien désigner la fente, l'ouverture d'une source. *Puteoli* serait en ce cas « une excellente traduction de *Fistluis* [11]. Que Puteoli, l'unique ville ancienne de la Campanie dont le nom soit nettement latin, se soit appelée autrement chez les Samnites, et n'ait pas cependant conservé son nom grec de Dicaearchia, cela se comprend de soi-même. La dénomination de ville des sources est bien appropriée, puisqu'il y a près de

1. Garrucci, p. 80-82 ; tav. LXXXIV. *Beschr.*, taf. III, n°s 37, 39, 41.
2. *Beschr.*, p. 134, 135, n°s 215-218. *Cat. of gr. Coins*, p. 87, n° 8 ; p. 89, n° 24.
3. *Beschr.*, p. 72-74. — Les monnaies des Allibani sont publiées par Garrucci, p. 95-96, tav. LXXXIX.
4. *Beschr.*, *l. c.*, n°s 2, 3. Garrucci, *l. c.*, n° 40.
5. *Ibid.*, n° 9 ; id., 39, 40.
6. *Cat. of gr. Coins*, p. 73. Garrucci, n° 37.
7. *Beschr.*, p. 93, n° 17 ; taf. III, n° 40. *Cat. of. gr. C.*, p. 89, n° 27.
8. Friedländer (Taf. V. Allifae, 3). *Beschr.*, p. 72, n° 1. Garrucci, *l. c.*, n° 42.
9. Le taureau est fréquent. Pour la tête de femme, cf. la *Beschr.*, taf. IV, n° 57.
10. Mommsen, *Unterit. Dial.*, p. 245.
11. Traduction, non adaptation. Mommsen a soin de faire remarquer que *puteus*, qu'on dérive justement de *putare*, n'a, étymologiquement, rien à faire avec *fist*.

Pouzzoles beaucoup de sources d'eaux chaudes et froides [1]. » Alliba serait aussi un nom osque, analogue à celui de la ville samnite Allife. De même que, dans le vieux latin, l'*f* est souvent pour le *b*, on trouve, dans les dialectes osques, — *Alifa* à côté de Ἄλλιβα ; — *Alfius*, *Alafaternum*, à côté de : *Alpus* sab., *Albus* lat. [2] Comme à Pouzzoles existe une colline, appelée Monte Olibano, Mommsen et Friedländer ont rapproché les deux noms. « Il est très vraisemblable, écrit Mommsen, que Fistelia est le nom osque de Dicaearchia, et qu'Alliba (= Allifa) était située sur le Monte Olibano près de Cumes [3]. » Les inscriptions des monnaies présentent un mélange d'osque et de grec, parce que, précisément, s'opérait dans ces villes un mélange des nouveaux maîtres, les Osques, et des anciens habitants, les Grecs. Ce caractère gréco-osque, qui apparaît à Cumes et à Dicaearchia, se retrouve dans d'autres villes de la région, à Nola, à Capoue, à Naples, bien que dans cette dernière cité il soit moins accentué.

Objections a la théorie précédente. Provenance des monnaies. — A cette théorie fort ingénieuse des objections ont été adressées par M. Dressel. La principale est tirée de la provenance des monnaies.

Les numismates napolitains avaient dans leurs collections, au commencement du XIXe siècle, des exemplaires de ces monnaies, connues depuis longtemps. Malheureusement ils donnent, avec peu de précision, comme lieu de provenance la Campanie, ou encore, et ceci paraît plus satisfaisant, les environs de Naples [4]. Mais qu'entendent-ils par environs de Naples, et jusqu'où les font-ils s'étendre? C'est ce qu'ils ne disent pas [5]. D'autres renseignements sont plus exacts. Des monnaies de Fistelia ont été retrouvées en petit nombre dans des tombes de Capoue [6], et, en grande quantité, dans

1. Mommsen, op. cit., p. 309. — Déjà les anciens comprenaient *Puteoli* comme désignant la ville des sources, des puits Strabon, V, 245 : καὶ μετονομάσαν Ποτιόλους ἀπὸ τῶν φρεάτων.

2. Mommsen, op. cit., p. 225.

3. *Id.*, p. 105-106.

4. Friedländer, op. cit., p. 25.

5. Il faut remarquer en particulier qu'aucune monnaie de Fistelia n'est donnée comme provenant de Pouzzoles.

6. *Bull. dell' Istit.*, 1879, p. 31. Von Duhn fait remarquer le petit nombre des monnaies de Fistelia trouvées dans les tombes de Capoue.

deux localités du Samnium d'ailleurs très éloignées l'une de l'autre [1].

En 1854, dans la région de Molise, à la distance d'environ trois milles de Toro, et de treize milles de Campo Basso, au lieu dit Campo Laurelli [2], on a découvert 150 monnaies d'argent de Fistelia et 8 des Allibani (sans compter quelques-unes de villes campaniennes, de la Grande-Grèce et de la République romaine). En 1884, dans la nécropole de la Conca d'Oro, près de Piedimonte d'Allife, dans l'Agro Telesino [3], on a trouvé 44 monnaies, dont 23 portent le nom de Fistelia, et dont d'autres, anépigraphes, peuvent lui être attribuées [4], et 12 oboles d'argent des Allibani. Avant cette découverte, l'Agro Telesino avait déjà fourni un certain nombre de monnaies de Fistelia [5].

Mommsen savait fort bien que ces monnaies se rencontrent assez souvent dans le Samnium ; mais, dit-il, « elles sont si communes (on a trouvé réunies dans le même dépôt 700 oboles de Fistelia et d'Allife) que ce fait n'a rien d'étonnant, et ne prouve rien pour leur origine. D'ailleurs le Samnium n'avait pas de monnaies nationales [6] ». Les fouilles

1. Dans les fouilles faites récemment à Norba, on a retrouvé aussi quelques monnaies de l'Italie méridionale, parmi lesquelles quatre monnaies de Naples, et une de Fistelia ainsi décrite. « Φιστε[λια]. Testa femminile, di fronte, con corti capelli. ℞. grano di orzo, e pesce. (obolo spezzato e mancante, di gr. 0,60 ; diam. mm. 11 ». *Notizie degli scavi*, 1904. Vol. I, fasc. II, p. 424.

2. *Bull. nap.*, N.-S. (1854), III, p. 130-131. — L'auteur du compte rendu voit dans l'endroit où on a retrouvé les monnaies un « antico sepolcreto sannitico ». Point d'indication plus précise.

3. *Ann. dell' Istit.*, 1884, p. 256-258.

4. Il s'agit de petites monnaies d'argent, de même dimension et de même poids que celles de Fistelia, portant d'un côté une tête de femme aux cheveux flottants, vue de face, de l'autre un lion, et, au-dessous, séparé du lion par une ligne perlée, un serpent. La tête de femme rappelle celle des didrachmes de Fistelia ; aussi ces pièces avaient-elles été déjà attribuées par Carelli à Fistelia. Cette attribution est reprise par Dressel, *Ann. dell' Istit.*, l. c., p. 259. Cf. les types de ces monnaies dans la *Beschr.* du musée de Berlin, III, p. 162, taf. VIII, n° 103. — Je retrouve le type du lion sur des monnaies osques d'airain de Capoue, *ibid.*, taf. III, n° 34. — Sur les monnaies ainsi attribuées à Fistelia, on voit quelquefois, outre le lion, un bouclier et un thyrse (*Beschr.*, p. 162, n° 8) ; on retrouve le thyrse sur des monnaies de type analogue appartenant sans doute à Capoue (*Cat. of gr. Coins*, p. 84, n°s 22-25).

5. *Bull. dell' Istit.*, 1878, p. 31. « J'ai observé, à Salvatore Telesino, dans la magnifique collection de MM. Pacelli, environ une cinquantaine de monnaies d'argent de Fistelia, toutes trouvées dans les environs de Telese » (Von Duhn).

6. Mommsen, *Hist. de la monn. rom.*, I, p. 161, n. 2. — Mommsen n'indique malheureusement pas la localité.

de Campo Laurelli prouvent que les monnaies de la Grande-Grèce avaient cours dans le Samnium tout comme les monnaies campaniennes. « Le grand nombre de pièces de Fistelia est simplement en proportion avec ce que nous savons d'ailleurs de la production de ces divers ateliers [1]. » Dans d'autres dépôts de l'Italie centrale, on a souvent trouvé des pièces frappées fort loin. Selon Mommsen, la nature de ces dépôts, composés de dons offerts à certains temples par des pèlerins, expliquerait la présence des monnaies dans des lieux si éloignés de leur pays d'émission [2].

Si les villes purement samnites de l'intérieur du Samnium n'avaient pas de monnaies nationales, comme le fait justement remarquer Mommsen, et si par conséquent on ne saurait penser que les monnaies de Fistelia aient été celles d'une ville voisine de Toro ou de Campo Basso [3], peut-être n'en était-il pas de même de villes plus rapprochées de la Campanie, et situées à la frontière de cette région et du Samnium. C'est ce qu'a pensé M. Dressel après les fouilles de 1884 près d'Allife. Selon lui, le nom d'Alliba, Allifa se serait conservé dans celui de la moderne Allife. Les monnaies des Allibani, retrouvées dans les tombes de la Conca d'Oro, « appartiennent réellement à l'Allife samnite » [4]. Cette localisation entraîne celle de Fistelia ; car, en premier lieu, les monnaies de Fistelia sont de beaucoup les plus nombreuses ; en second lieu, elles ont été retrouvées, dans des tombes parfaitement identiques, avec les monnaies des Allibani, auxquelles on les rencontre ailleurs unies d'habitude. Elles sont contemporaines, et il doit exister entre elles un lien étroit, de nature locale selon

1. Mommsen, *op. cit.*, p. 169.

2. *Id.*, p. 167. — Remarque analogue de Garrucci, qui signale la présence d'un dépôt de monnaies de la Grande-Grèce et de la Campanie, à Castellini (entre Campo Basso et Larino), où fut trouvée une monnaie de Fistelia (Garrucci, *op. cit.*, p. 94). Dans le Samnium, où les villes n'avaient pas coutume de battre monnaie, on devait nécessairement se servir dans les transactions des monnaies de la Campanie, de la Pouille, de la Grande-Grèce ; de là, la présence des monnaies de Métaponte, de Caulonia, de Naples, de Calvi et aussi de Fistelia.

3. C'est l'hypothèse de Minervini (*Saggio di osservazioni numismatiche*, 1856, p. 13-18), qui identifie Fistelia avec une ville dont les manuscrits de Tite-Live transmettent très douteusement le nom (*Filulae*, *Fiusulae*, *Fuisulae*). Or il faut restituer dans Tite-Live *Fagifulae* (pour la variante *Fugifulae*), nom qui s'est maintenu dans celui de l'église *S^a Maria a Faifoli* près de Montagano (T. L., XXIV, 20. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, 2, p. 792).

4. *Ann. dell' Istit.*, l. c., p. 260.

Dressel, qui place Fistelia dans la vallée du Moyen Vulturne, entre Allife et Telese, vers Faicchio et le Monterbano [1].

Si l'Allife du Samnium a frappé les monnaies des Allibani, ajoutons qu'on ne peut pas faire descendre ce monnayage plus bas que la fin du IVe siècle ; la ville fut prise alors par les Romains, devint préfecture et civitas sine suffragio [2] : or les villes admises au droit de cité sans suffrage ont pu frapper des monnaies, mais seulement des monnaies de cuivre. Le monnayage d'Allife et de Fistelia, ne comprenant que des monnaies d'argent, serait certainement antérieur à la domination romaine, et daterait du temps de l'indépendance (IVe siècle avant J.-C.) [3].

Valeur comparée des théories de Mommsen et de M. Dressel. — On peut objecter à M. Dressel que les monnaies des Allibani et de Fistlus diffèrent, sous tous rapports, des monnaies frappées par les villes de population osque, dans la même région. Mommsen (et M. Dressel est, sur ce point, de son avis) dit que les monnaies de Fistlus n'appartiennent pas à une ville des environs de Campo Basso, parce que les Samnites n'ont jamais eu de monnaies particulières, mais avaient adopté celles des pays voisins, notamment celles de la Campanie [4]. Or, bien qu'Allife et sa soi-disant voisine Fistelia fussent plus rapprochées de la Campanie que Campo Basso, la même remarque ne leur est-elle pas applicable ? — De plus, en dépit des 150 monnaies recueillies près de Campo

1. Avellino a voulu, avec plus de précision encore, identifier Fistelia avec une ville de Plistica, Πλειστική (T. L., IX, 21. Diod. Sic., XIX, 72), dont le nom semble s'être transmis à celui de la localité moderne de Prestica, près de Sa Agata dei Goti (Abeken, *Mittelitalien*, p. 99). Mais aucun rapprochement linguistique ne peut être établi entre Fistelia et Plistica (nom encore connu en Ombrie et dans le pays des Marses. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, 2, p. 388; 799).

2. Nissen, *op. cit.*, p. 799.

3. M. A. Sambon dans son recueil : *Monnaies antiques de l'Italie*. Bibliothèque du Musée (1904), t. I, p. 321-334 (nos 818-825, monnaies des Allibani ; 826-843, monnaies de Fistelia) se range à l'opinion de Dressel. Il fait surtout ressortir le fait que les monnaies de Fistelia ont été retrouvées en nombre considérable près d'Allife, dans les environs de Telese, et que c'est de cette région (limites de la Campanie et du Samnium) que proviennent « des séries presque complètes des différents types, et *toutes* les variétés les plus rares. C'est de la nécropole d'Allife que provient le quart d'obole à la légende VΠSIIS, jusqu'ici unique » (p. 329). M. Sambon place le monnayage de Fistelia vers les années 380-350 av. J.-C., celui d'Allife vers 360-330.

4. Mommsen, *Hist. de la monn. rom.*, I, p. 168. — Dressel, *Ann. dell' Istit.*, l. c., p. 263.

Basso, il est certain que Fistelia n'était pas située dans cette région ; celles trouvées dans la Conca d'Oro entraînent-elles davantage la localisation de Fistelia ? Seule l'existence d'Allife peut nous faire penser que ce sont des monnaies locales. Mais c'est peut-être là une coïncidence fortuite, et qui fait illusion.

Tandis que les villes de la Campanie maritime et de la plaine campanienne ont frappé des monnaies bien avant les dernières années du IVe siècle, celles de la Campanie du nord et du Samnium n'en ont frappé, semble-t-il, qu'à partir de cette époque. C'est le cas de Teanum Sidicinum qui frappe des monnaies d'argent et aussi des monnaies de cuivre (fin du IVe et première moitié du IIIe siècle [1]) ; de Compulteria, de Telesia, de Calatia, qui, à titre de civitates sine suffragio, frappent des monnaies de cuivre [2] ; de Calès et de Suessa qui, comme colonies latines, frappent de l'argent et du cuivre (mêmes dates) [3]. Dans cette série les oboles de Fistlus et des Allibani sont isolées. Remarquons que Compulteria, Telesia, Calatia n'ont que des monnaies de cuivre, dont la frappe seule était permise par Rome aux civitates sine suffragio ; de ces trois villes, voisines d'Allife, aucune monnaie d'argent, ayant pu être frappée à l'époque de l'indépendance, ne nous est parvenue. Ce premier indice nous invite à penser que les villes de la région d'Allife et des confins de la Campanie et du Samnium n'ont pas monnayé avant l'établissement de la domination romaine : toutes dépendent de Rome à un titre quelconque : colonies

1. Mommsen, *op. cit.*, I, p. 162, 165-6, 327 ; III, p. 197-8, 201, 207, 373. — — *Unterit. Dial.*, p. 107. — Head (*Historia numorum*, p. 36), place entre les années 340-268 environ le monnayage d'argent et de cuivre de Teanum, avec inscriptions osques.

2. Mommsen, *Unterit. Dial.*, p. 107. — *Hist de la monn. rom.*, I, p. 165, 167 ; III, p. 373 (Compulteria) ; — I, p. 166, 168 ; III, p. 207 (Telesia) ; — II, p. 5 ; III, p. 373, 215, 380-1 (Calatia). — Monnayage de Compulteria (cuivre ; inscriptions osques) entre 300-268 environ, Head (*op. cit.*, p. 30) ; de Calatia entre 250-211 (cuivre, inscriptions osques), Head, p. 27 ; de Telesia (cuivre, inscriptions osques) après 268, Head, p. 25.

3. *Unterit. Dial.*, p. 107. Fondation de Suessa : 313 av. J.-C. ; de Calès : 334. — Comme le fait remarquer Pais, *Stor. di Roma*, 1, 2, p. 242, la valeur de ces dates n'est qu'approximative ; mais on peut l'accepter en gros (dernières années du IVe siècle). — Head date le monnayage de Suessa et de Calès de la fin du IVe et du IIIe siècle, et fait remarquer la parenté des types avec ceux des monnaies de Suessa, de Teanum, de Nuceria, ce qui invite à dater les monnaies de toutes ces villes des dernières années du IVe et du IIIe siècle. M. Pais rapproche de même les monnaies de Calès, de Suessa, de Telesia, de Teanum, et les rapporte toutes au IIIe siècle (*Stor. di Roma*, I, 2, p. 248).

latines, ou villes sans suffrage. Seules les villes libres, puis fédérées, de Teanum dans la Campanie du nord, et de Nuceria dans la Campanie du sud, ont pu, encore indépendantes, frapper des monnaies d'argent ; ces monnayages (fin du IVe siècle) pourraient être contemporains de celui d'Allife, demeurée libre jusqu'en 320-300. Mais remarquons d'abord que, outre les monnaies d'argent, Teanum et Nuceria ont fabriqué beaucoup de monnaies de cuivre ; d'Allife, aucune monnaie de cuivre, qui aurait pu être frappée soit concurremment avec la monnaie d'argent, soit après l'époque où la ville devint civitas sine suffragio. D'autre part, presque toutes les monnaies des Allibani et de Fistelia sont des oboles d'argent. Or, de pareilles oboles ne se retrouvent que dans les ateliers monétaires les plus anciens (Velia, Posidonia, Naples, Cumes) : telle est la série dans laquelle, géographiquement et chronologiquement, rentrent celles d'Alliba et de Fistelia [1]. Pour les didrachmes, il faut tenir compte du poids des pièces. Ceux de Cumes et de Naples, c'est-à-dire les plus antiques, sont les plus pesants : jusqu'à 7 gr. 70 à Cumes, jusqu'à 7 gr. 60 à Naples ; le poids moyen est de 7 gr. 50 à 7 gr. 40 ; il descend rarement au-dessous de 7 gr. 20. Les didrachmes de Fistelia pèsent jusqu'à 7 gr. 68 ; leur poids moyen, un peu plus faible, varie entre 7 gr. 30 et 7 gr. 40. Ceux d'Hyria (Ve et première moitié du IVe siècle) ont un poids moyen de 7 gr. 20 à 7 gr. 30 [2]. La même observation s'applique aux pièces portant le nom des Campani, Cappani, frappées à Naples vers le même temps [3]. Au contraire les didrachmes des villes de l'intérieur, qui ne commencèrent que plus tard à fabriquer de la monnaie, comme les colonies latines de Suessa et de Calès (fin du IVe-IIIe siècle) ne dépassent que de très peu le poids de 7 grammes ; il en est

1. Mommsen, *Hist. de la monn. rom.*, I, p. 162-163. « Toutes ces petites monnaies sont d'ancien style, et appartiennent aux six ateliers monétaires les plus anciens, Velia, Posidonia, Cumes, Naples, Fistelia, Allifa ; plus tard, elles furent remplacées par la monnaie de cuivre. » Mommsen fait des différences dans ce groupe même, les pièces les plus anciennes (Posidonia, Cumes) sont plus légères, celles de Naples, de Fistelia, d'Alliba, qui sont plus récentes, sont aussi plus lourdes.

2. Mommsen, *Hist. de la monn. rom.*, I, p. 161-2. — Cf. *Beschr.* du musée de Berlin. — Head place le monnayage d'Hyria entre 420-340 (p. 32) ; Imhoof-Blumer entre 450-350 environ (*Wiener Numism. Zeitschr.*, 1886, XVIII, p. 206).

3. Imhoof Blumer, *art. cit.*, p. 222-226.

de même de ceux des villes restées indépendantes, Nuceria et Teanum [1].

Ainsi Alliba et Fistelia ont ceci de commun avec l'ancien atelier monétaire de Cumes qu'elles n'ont fabriqué que de la monnaie d'argent. A Hyria-Nola, dont la frappe commence vers la fin du ve siècle, les pièces de cuivre sont beaucoup plus rares que celles d'argent [2]. Nous ne sortons pas du centre de la Campanie. Au contraire dans le Samnium et dans les régions adjacentes de la Campanie du nord, aucun monnayage qui puisse remonter à une pareille époque.

Les légendes grecques ou gréco-osques des monnaies nous ramènent aux mêmes régions et au même temps. Elles forment, avec celles des pièces des Campaniens et d'Hyria-Nola, un groupe à part, nettement séparé tant par le poids des monnaies que par le caractère double des inscriptions. La conclusion à tirer, c'est qu'elles ont été frappées soit par des villes osques fondées sur l'emplacement de villes grecques plus anciennes, soit par des villes osques, mais assez voisines des cités grecques et connues pour leur philhellénisme (comme Nola qui avait adopté les mœurs et la langue grecques) [3]. Voyons la répartition géographique de ces villes.

Les monnaies des Campaniens, portant les légendes : **ΚΑΓΓΑΝΟΣ**, **ΚΑΜΓΑΝΟ** ou **ΗΑΜΓΑΝΟ** (alphabet grec, formes osques), ont été longtemps attribuées à Capoue. Elles auraient été frappées peu après la prise de Capoue par les Osques, dans la seconde moitié du ve siècle (Mommsen). D'autres numismates les attribuent plus vraisemblablement à Naples [4]. Naples, en effet, ne resta pas complètement

1. Il suffit de lire le catalogue de Dressel pour constater cette diminution très réelle du poids des monnaies. Il est également caractéristique que la même remarque puisse très justement s'appliquer aux pièces d'argent avec la légende *Roma* qui furent frappées à Capoue après l'établissement de la domination romaine, c'est-à-dire après 338 (date traditionnelle). Mommsen, *Hist. de la monn. rom.*, III, p. 222; Head, p. 28 et suiv.; Babelon, *Monn. de la Rép. Rom.*, p. XXIX ; Dressel, *Beschr.*, p. 167 et suiv.

2. Mommsen, *Hist. de la monn. rom.*, III, I, p. 165.

3. Dion. Hal., XV, 5 : ὑπὸ Νωλανῶν ὁμόρων ὄντων καὶ σφόδρα τοὺς Ἕλληνας ἀσπαζόντων.

4. Imhoof-Blumer, *l. c.* Sans affirmer que ces pièces aient été frappées par des Samnites établis à Naples, Imhoof-Blumer croit cependant qu'elles l'ont été à Naples. « Je n'essaierai pas ici de décider si ces monnaies ont été frappées par les Samnites établis à Naples, — ce qu'on pourrait conclure de Strabon C 246 — ou l'ont été par Naples pour des Campaniens établis dans

indemne de l'élément osque; à côté de la ville grecque les Samnites s'établirent; Grecs et Osques vécurent côte à côte, dans deux quartiers différents [1]. Les monnaies avec les légendes Καππανός, Καμπανό auraient été frappées à Naples par les nouveaux habitants.

Les inscriptions des monnaies de Nola-Hyria sont doubles; celles d'Hyria, la vieille ville, sont gréco-osques, celles de Nola, la nouvelle ville, sont toujours grecques [2]. Nola n'était pas, à vrai dire, une ville de la zone grecque [3]; mais ses habitants, amis des Napolitains, s'étaient hellénisés au point d'employer le grec sur leurs monnaies. En cela ils constituaient une exception, remarquée par les anciens. Les villes de la plaine intérieure (Capoue) et surtout de la montagne étaient de civilisation étrusque et étrusco-samnite [4]. Loin que le grec, employé dans les cités maritimes, ait gagné du terrain vers l'intérieur, c'est, avec l'invasion samnite, l'osque qui envahit la zone grecque. Naples reçoit des Samnites : les monnaies et les noms de certaines familles napolitaines en sont la preuve [5]. Cumes, nous disent les historiens, fut complètement transformée par le voisinage des Osques : « Cumanos osca mutavit vicinia [6]. » Le grec cède peu à peu la place à l'osque. Comment ne pas voir alors dans le monnayage des Allibani et de Fistlus un indice du contact des Grecs et des Osques, contact qui ne pouvait se produire que dans un pays où, jusqu'alors, le grec avait été la langue prédominante? Le monnayage campanien fut d'abord purement grec; c'est aux Grecs que l'empruntèrent les Osques établis dans des villes helléniques ou ceux dont le philhellénisme était déjà remarqué par les anciens. Les cités de civilisation étrusco-samnite ne frappèrent de monnaies que plus tard. Si on enlève à Capoue les monnaies des Καμπανοί, on constatera que les villes de la plaine campanienne et des confins du Samnium, loin de frapper des pièces à légendes grecques,

une ville voisine. Ce qui paraît certain, c'est que Naples est « die Prägstätte dieser Münzen ».

1. Pais, *Stor. di Roma*, I, 2, p. 481.
2. Beloch, *Camp.*, p. 393.
3. C'était une ville de population purement osque. Beloch, *op. cit.*, p. 389-390.
4. Id., p. 9; 299; 447-445.
5. Pais, *Per la storia d'Ischia nell' antichità*, p. 17, n. 3. Mommsen, *Unterit. Dial.*, p. 106.
6. Velleius, 1, 1.

n'en ont pas frappé du tout jusque vers la fin du IVe siècle av. J.-C. [1].

Ces considérations me semblent de nature à donner une certaine force à l'identification Fistlus-Puteoli. Contre l'argument tiré de la linguistique je ne vois rien de sérieux à objecter. Puteoli est une bonne traduction pour Fistlus; c'est, comme Fistlus, un nominatif pluriel [2]. Le nom du Monte Olibano est certainement d'origine antique; on le lit dans des documents du haut moyen âge [3], et dans un texte d'Athénée relatif au vin d'Oulba, Οὔλβανος qu'on récoltait près de Cumes : περὶ τῆς Καμπανικῆς Κύμης [4]. Olliba, Alliba, Allifa serait-il en ce cas un mot osque importé par les envahisseurs et donné à une localité? Il ne faudrait pas être surpris de trouver deux villes du même nom (Allife), l'une dans le Samnium, l'autre en Campanie [5]. La difficulté consiste plutôt à situer la ville prétendue d'Alliba. Mommsen croit que c'est le nom donné par les Osques à Cumes ; mais alors comment se fait-il qu'il ne demeura pas à la ville, comme celui de Fistlus à Pouzzoles? Friedländer se demande si Alliba n'aurait pas existé sur le Monte Olibano ; mais aucune ruine, aucun indice ne peut le faire supposer [6]. Je crois plutôt que Cumes conserva son nom, et que les monnaies avec la légende grecque Alliba portent non pas le nom de la ville, mais celui de la peuplade osque qui occupa la région, à savoir des Allibani. De même les Campaniens de Naples mirent leur nom sur des monnaies : Cappani, Campani. Les Allibani, c'est-à-dire les Osques vainqueurs, qui envahirent Pouzzoles et Cumes, frappèrent des

1. De toute manière, les monnaies de Fistelia et des Allibani sont inséparables. Je ne crois pas qu'on puisse, comme Nissen, adopter un moyen terme, et rapporter celles de Fistelia à Pouzzoles, celles des Allibani à l'Allifae du Samnium (*Ital. Landesk.*, II, 2, p. 738, 798).

2. La forme Fistluis, sur certaines monnaies, est un ablatif pluriel (= Puteolis). Von Planta, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, I, p. 226.

3. Capasso, *Monumenta neapolitani Ducatus. Reg.* II, 1, n° 541, et II, 2 p. 183 (année 1087).

4. Athénée, 1, 26.

5. Comme le fait justement remarquer Sambon, *Recherches*, p. 161, « on peut supposer avec fondement que les Samnites, en prenant possession des villes de la Campanie, leur donnèrent les noms des pays qu'ils avaient abandonnés dans les montagnes du Samnium, et que, par suite de cette circonstance, les noms de plusieurs villes de la Campanie durent alors offrir une grande analogie avec ceux d'autres villes du Samnium. »

6. Sur la carte de ses *Unterit Dial.*, Mommsen place Allifa(e) juste à côté de Cumes. En réalité le Mt Olibano se trouve à l'est de Pouzzoles.

monnaies, présentant les unes le nom d'une ville, Fistlus, Fistluis (l'ancienne Dicaearchia) [1], les autres celui du peuple envahisseur.

Selon Dressel, la ressemblance des types avec ceux des monnaies de Cumes ne prouverait pas que nous ayons affaire à des villes maritimes. Il remarque que sur les monnaies osques les types se répètent fréquemment, et qu'on ne trouve guère de cité qui ne reproduise les symboles monétaires d'une cité proche ou éloignée. Il compare Capoue et Atella ; Capoue et Calatia ; Hyria et Frenternum ; Teate, Velia et Tarente. La ressemblance des types ne fournirait aucune preuve du voisinage des villes. En second lieu, les symboles marins n'appartiennent pas nécessairement à des villes maritimes; il cite les monnaies de Calatia avec le trident de Neptune, celles de Larinum et de Luceria avec le dauphin, celles de Teate avec Taras chevauchant un dauphin. — Il y a dans ces remarques une grande part de vérité ; mais pouvons-nous les appliquer au cas particulier qui nous occupe ? Il faut distinguer entre un symbole fréquent et un symbole unique. Le trident se rencontre un peu partout : en Étrurie ; sur l'Adriatique, à Ariminum ; à Naples, en Apulie ; à Paestum [2] ; pourquoi figure-t-il sur des monnaies de Calatia ? On ne peut le dire. Ce qu'il importe de remarquer, c'est qu'il ne caractérise pas une ville particulièrement. Il en est de même du dauphin ; bien qu'il figure sur des monnaies de villes maritimes (Hadria, Naples, Cumes, Brindes, Tarente, Salapia) ou en communication rapide avec la mer (Larinum), il apparaît dans des villes de l'intérieur (Volaterrae, Venusia, Luceria) [3]. Mais, encore une fois, il est très répandu. Il est certain que les didrachmes de Fistelia avec le taureau à tête humaine et le dauphin dérivent des monnaies de Naples, et que ce sont surtout des types napolitains qui ont servi de

1. A propos du nom Fistlus, signalons un rapprochement fait par Preller dans un article sur l'éruption du M^te Nuovo (*Berichte der sächs. Gesellsch. der Wissensch*, 1850, p. 154). On lit dans un document écrit en allemand : « denn das Meer hat sich in Bitzelo... aufgethan... » Le nom Bitzelo, qui est ici pour Pozzuoli, rappellerait, selon Preller, le vieux mot osque Fistlus, Fistelia. — Je crois que Bitzelo est tout simplement une déformation, d'ailleurs très curieuse, du nom de Pozzuoli, qui devient dans les documents du moyen âge Puzolo (Percopo, dans l'*Archivio per le provincie napoletane*, XI, p. 620, n. 2) et même Pizolo (id., n. 1).

2. *Cat. of gr. Coins. Italy*, p. 14, 25, 142, 274, 281.

3. *Ibid.*, p. 11 (Volterra) ; 149 (Venouse) ; 137, 189, 141 (Luceria).

modèles dans beaucoup de villes de l'intérieur. Les effigies de femme et d'homme, coiffées du casque attique, sont empruntées à des monnaies de Naples. Il semble plus difficile d'admettre que la coquille ait été empruntée aux monnaies napolitaines, sur lesquelles elle figure très rarement [1]. Ce qu'il faut surtout remarquer, c'est que l'assemblage du grain d'orge et de la coquille est particulier à Cumes et caractérise les pièces de Fistelia. Le symbole de Scylla, qui n'apparaît que sur des monnaies de Cumes, est inconnu dans toute la Campanie, même à Naples [2]; c'est moins en sa qualité de symbole maritime qu'en sa qualité de symbole propre à Cumes que je crois que les monnaies des Allibani n'ont pu être frappées que dans un atelier de Cumes. Sans doute les monnaies de Teate représentant Taras chevauchant un dauphin sont empruntées directement à celles de Tarente, située fort loin [3]; mais cela s'explique par les relations maritimes; pour la même raison, ce symbole apparaît sur des monnaies de Brindes [4] et de Butentum [5]. Comment le symbole de Scylla, du grain d'orge et de la coquille réunis, qui est inconnu à Naples et dans n'importe quelle autre ville campanienne, serait-il parvenu, dans la montagne samnite, à Allifae, et rien qu'à Allifae?

Conclusion. — J'ai essayé d'établir, dans les pages qui précèdent, la vraisemblance de la théorie qui attribue à des villes de la Campanie maritime les monnaies de Fistelia et des Allibani, et qui identifie la romaine Puteoli avec l'osque Fistlus. Néanmoins, dans une question aussi complexe, aussi obscure, je ne voudrais pas conclure par un jugement affirmatif. Dans l'état actuel de la question, les preuves ne sont pas décisives; toutefois la balance penche, à mon avis, du côté de la théorie de Mommsen et de Friedländer. Espérons que la découverte de nouveaux documents permettra de trancher définitivement la question; c'est ainsi que la comparaison de monnaies de même frappe a permis d'identifier avec Nola la mystérieuse ville osque d'Hyria [6].

1. *Cat. of. gr. Coins. Italy*, p. 96, n° 24.
2. On le retrouve en Sicile et dans la Grande-Grèce (Agrigente, Syracuse, Tarente, Thurium, Hipponium, Heraclea).
3. Dressel, *Beschr.*, III, p. 207, n°s 28-29.
4. Id., p. 213, tab. X, n° 144. — *Cat. of gr. Coins. Italy*, p. 154 et suiv.
5. *Beschr.*, p. 219. *Cat.*, p. 157 et suiv.
6. *Beschr.*, III, p. 99, tab. IV, n°s 49 et 49a.

CHAPITRE II

HISTOIRE MUNICIPALE DE POUZZOLES A L'ÉPOQUE ROMAINE

Conquête romaine. — Suivant l'histoire traditionnelle, Capoue, Cumes et les autres villes de la région, seraient entrées en contact avec Rome, vers le milieu du IVe siècle. Capoue se serait soumise à Rome en 338, pour obtenir son secours contre les Samnites de la montagne qui ravageaient son territoire, et les villes de la Campanie méridionale n'auraient pas tardé, après cet événement, à devenir possession romaine [1]. Près du mont Gaurus aurait été livré un combat antérieur à l'année 334, date où Cumes reçut la civitas sine suffragio [2]. C'est vers ce temps que Pouzzoles aurait passé sous la domination romaine [3], reçu, comme Capoue et Cumes, le droit de cité sans suffrage, et, quelques années plus tard (318 av. J.-C.), subi la juridiction des praefecti iure dicundo [4].

Nous ne savons rien de son histoire jusqu'aux guerres puniques. Au point de vue militaire, elle fut alors d'une assez grande utilité pour Rome. Hannibal, qui tenait l'intérieur du pays, n'avait pas de port, et les Romains devaient, avant tout, l'empêcher de communiquer avec la mer. Il convoitait Naples et Cumes; mais Naples était fidèle [5], et Cumes bien gardée [6]. Il se rejeta sur Pouzzoles, qui en 215 avait été, en vertu d'un sénatus-consulte, fortifiée par Fabius, et était occupée par une garnison de 6.000 hommes [7]. Il échoua. S'avançant jusqu'au lac Averne, il ravagea d'abord les territoires de

1. Beloch, *Campanien.*, p. 299-300.
2. Beloch, *op. cit.*, p. 151.
3. Id., p. 190.
4. Id., p. 96.
5. T. L., XXIII, 15.
6. T. L., XXIII, 38.
7. T. L., XXIV, 7.

Cumes et de Misène, puis, se tournant tout à coup vers Pouzzoles, l'assiégea en vain pendant trois jours (214). La ville, bien défendue, était imprenable. Il abandonna la partie, et se dirigea vers Naples [1].

La colonie romaine. — La déduction de trois cents colons, envoyés en 194 à Pouzzoles [2], se rattache à un ensemble de mesures prises à cette époque pour l'établissement de colonies dans les meilleurs ports de l'Italie méridionale (Salerne, Siponte, Crotone, Literne, Volturnum). La magistrature des praefecti iure dicundo ne fut d'ailleurs pas abolie [3]. Comme le fait observer Mommsen, il n'y a aucun argument positif en faveur de l'existence d'autorités municipales munies de la juridiction antérieurement à la guerre sociale; le marché de construction de Pouzzoles, en l'an 105, prouve bien que cette colonie avait alors des duumvirs, mais non que ceux-ci possédaient la juridiction « inter privatos » [4].

Préfectures et colonies romaines n'eurent d'abord pas d'administration autonome [5]; le droit de juridiction appartenait aux préfets, l'administration des finances ressortissait aux censeurs de Rome. Mais peu à peu l'indépendance locale s'accrut par petites conquêtes successives. D'une façon générale l'autonomie financière, comme le droit de justice, ne fut assurée aux communes de citoyens qu'après la guerre sociale. Toutefois les signes précurseurs d'une transformation sont visibles dès une époque antérieure. En 167, les censeurs employaient à une construction désirée par une ville les deniers versés par elle; c'était là une concession de leur part. Un demi-siècle plus

1. T. L., XXIV, 13. C'est par Pouzzoles, en 213, que le consul App. Claudius alimente ses troupes, en faisant venir du blé de Sardaigne et d'Étrurie (T. L., XXV, 22).

2. T. L., XXXIV, 45. D'après Velleius Paterculus (I, 15, 3), il semble que des historiens anciens aient élevé des doutes sur cette date (« eodem temporum tractu, quanquam apud quosdam ambigitur, Puteolos, Salernumque et Buxentum missi coloni »).

3. Mommsen et Marquardt, *Manuel des Institutions romaines* (trad. franc.), t. VIII, 1, p. 59.

4. Id., VI, 2, p. 465. Pouzzoles faisait partie des villes dont les préfets étaient élus par l'assemblée du peuple (Festus, p. 233, *s. v. Praefecturae*). On sait que pour les autres villes ils étaient nommés par le préteur.

5. Les préfectures sont, selon la définition de Marquardt, des villes qui, plus ou moins, « sont gouvernées depuis Rome comme des vici » (*op. cit.*, VIII, 1, p. 40).

tard la colonie de Pouzzoles avait déjà de réels privilèges [1] ; le marché de construction de l'année 105 nous montre les duumvirs faisant fonction de locatores, et ayant la distribution, l'entreprise et la surveillance des travaux publics.

La part très réelle d'indépendance administrative déjà acquise par Pouzzoles est attestée par le même document. La faculté, pour une ville, de dater ses actes publics par les noms de ses magistrats [2], fut plus tard un privilège universellement répandu ; en 105, il devait être encore assez rare, et Pouzzoles le possédait [3]. Pour toutes ces raisons on peut penser que si la juridiction des praefecti subsistait encore, comme le croit Mommsen, elle devait avoir subi déjà bien des atteintes et des diminutions.

Un autre intérêt de la Lex parieti faciundo, ce sont les analogies qu'elle présente avec des documents grecs du même genre [4]. Bien que toute ressemblance ne dénote pas nécessairement une influence, M. Wiegand estime à bon droit que ce document, le seul parmi ceux de l'antiquité romaine [5] qui entre dans des prescriptions aussi détaillées, aussi longues et aussi précises, doit être, à cause de ce caractère même, comparé aux inscriptions grecques du même ordre. Pouzzoles avait été fondé en pays grec. Après la conquête samnite s'était constituée une population mixte, qui avait emprunté aux Grecs leurs habitudes d'administration municipale. M. Wiegand croit retrouver dans la Lex parieti faciundo un écho des traditions helléniques de la contrée [6]. Sa remarque contient une

1. Mommsen, *op. cit.*, VI, 2, p. 47. « La ville de citoyens peut avoir, dès l'origine, la faculté de posséder un patrimoine propre. Mais la cité n'a pas eu à l'origine d'administration financière municipale, ni surtout le droit de s'imposer elle-même. Les commencements de l'autonomie financière doivent être cherchés dans les constructions affermées aux frais de la cité par les censeurs et, peu avant la guerre sociale, par ses propres autorités. » Cf. aussi Wiegand, *Die puteolanische Bauinschrift*. XX Supplement-band der *Jahrbücher für Philologie*, 1894, p. 680.

2. Mommsen, *op. cit.*, p. 474

3. *CIL.*, X, 1781 : *Ab colonia deducta anno XC. N. Fufidio N. f. M. Pullio duovir (eis)*.

4. Wiegand, *op. cit.*, p. 676. M. Wiegand rapproche de l'inscription de Pouzzoles des projets, devis et marchés de construction d'Athènes, du Pirée, d'Eleusis, de Délos, de Corcyre, de Lesbos. Pour les rapprochements de détail, voir surtout, p. 681 (notes 10-12), p. 685, p. 686 (notes 8-11), p. 688 (notes 2-3), etc.

5. On trouvera les documents de ce genre réunis dans Wilmanns, *Exempla inscriptionum latinarum*, I, p. 215-236 (*Tituli operum publicorum*).

6. Wiegand, *op. cit.*, p. 677.

part de vérité. En revanche, c'est peut-être aller trop loin que de considérer comme « un reste de la vieille autonomie grecque » le fait que le document est daté d'abord par les noms des duumvirs, ensuite par ceux des consuls [1].

Les duumvirs étaient assistés par les anciens magistrats ou duumvirales, qui constituaient le consilium ; une décision ne pouvait être prise que si vingt membres au moins siégeaient [2]. Nous voyons que quatre d'entre eux ont mis leur signature au bas du contrat de construction [3].

La loi municipale de Sylla. — De 105 à 78, les documents font défaut. Nous apprenons que les Pouzzolans sont alors en révolution (στασιάζοντας), et que Sylla leur donne leur loi, νόμος [4]. Selon Zumpt, le mot στασιάζοντας ferait allusion à une lutte des anciens colons, et des nouveaux établis par Sylla [5] ; la preuve d'une colonisation de Sylla serait fournie par un passage du discours sur la Loi agraire [6], où Cicéron, à propos du projet de Rullus d'envoyer des colons dans les villes campaniennes, entre autres à Pouzzoles, distinguerait trois catégories de villes : d'abord les municipes, comme Calès et Teanum Sidicinum ; en second lieu les colonies occupées par les colons de Sylla comme par une garnison étrangère : c'est le cas de Pompéi, et vraisemblablement des autres villes citées avec Pompéi ; c'est aussi celui de Pouzzoles, qui constitue d'ailleurs une variété à part, celle des villes

1. Wiegand, p. 680. Ailleurs, M. Wiegand (p. 669) y voit « un trait de cette campana arrogantia, si vivement satirisée par Cicéron, *De lege agraria*, II, 91, 93 ».

2. *CIL.*, X, 1781 : *hoc opus omne facito arbitratu duovirum et duovira[l]ium, qui in consilio esse solent Puteolis, dum ni minus viginti adsient, cum ea res consuletur* (cf. loi d'Urso, c. 69).

3. J'adopte sur ce point l'opinion de M. Wiegand (*op. cit.*, p. 692) contre Mommsen (*CIL.*, ad inscr.). Mommsen voit des garants dans les quatre personnages qui ont signé à la fin ; M. Wiegand voit en eux quatre membres du consilium.

4. Plutarque, *Sylla*, 37 : Δέκα μὲν γὰρ ἡμέρας ἔμπροσθεν τῆς τελευτῆς τοὺς ἐν Δικαιαρχείᾳ στασιάζοντας διαλλάξας νόμον ἔγραψεν αὐτοῖς, καθ' ὃν πολιτεύσονται.

5. Zumpt, *Commentationes epigraphicae*, p. 260, 467.

6. Cicéron, *De lege agraria*, II, 31 : Nam dixi antea, lege permitti ut quae velint municipia, quas velint veteres colonias, colonis suis occupent. Calenum municipium complebunt, Teanum oppriment ; Atellam, Cumas, Neapolim, Pompeios, Nuceriam suis praesidiis devincient ; Puteolos vero, qui nunc in sua potestate sunt, suo iure libertateque utuntur, totos novo populo atque adventiciis copiis occupabunt.

libres. Or, comment expliquer la « liberté » que Pouzzoles a maintenant (*nunc*), au moment où écrit Cicéron ? Le mot *libertas* semble ne pouvoir convenir qu'à l'état d'une ville qui, politiquement indépendante, ne serait ni municipe ni colonie. Zumpt qui croit que la vieille commune grecque subsista jusqu'au règne de Néron conjointement avec la colonie romaine, n'hésite pas à penser que la *libertas*, dont Pouzzoles jouissait à l'époque de Cicéron, doit s'entendre de la liberté de la commune grecque qui, précédemment opprimée et comme réduite en esclavage par les colons de Sylla, avait recouvré depuis lors sa *libertas*, son *ius*, sa *potestas*. Les colons de Sylla auraient été adjoints à ceux de l'année 194. Dès le début, le dictateur, confiant dans la bonne volonté des anciens colons, aurait accordé aux uns et aux autres des droits égaux ; voyant ensuite leur mauvaise volonté à son égard, dont témoignent ses querelles avec le duumvir Granius [1], il leur donna une nouvelle constitution (νόμος), qui concédait plus de droits aux nouveaux colons. De cette manière, selon Zumpt, il tint les deux parties de la ville en son pouvoir, les anciens colons par les nouveaux, la vieille ville grecque libre par la colonie.

Zumpt a expliqué ailleurs un peu différemment le passage de Cicéron [2]. Les deux groupes de colons, dit-il, étaient en lutte, comme à Pompéi, pour savoir si les vétérans de Sylla ou les anciens colons auraient la prépondérance dans l'élection des magistrats et dans l'administration de la ville. Tant que les lois de Sylla subsistèrent, les vétérans prédominèrent ; les vieux colons recouvrèrent par la suite leur liberté, et devinrent égaux aux autres.

Il est impossible de fournir aucun argument probant en faveur de cette théorie.

1° L'appui que Zumpt cherche dans le passage de Cicéron est sans valeur. Aucun document ne permet d'affirmer que les villes citées avec Pompéi reçurent des colons de Sylla ; le fait d'être confondues avec Pompéi n'est pas, comme le croit Zumpt, une preuve. Tout au contraire, Atella est appelé municipe dans la correspondance de Cicéron [3]. Le passage même de la loi agraire n'a pas le sens que Zumpt lui attribue ; Cicéron ne distingue pas trois catégories de villes, mais

1. Plutarque, *Sylla*, *l. c.* Valer. Max., IX, 3, 7.
2. Zumpt, édition du *De lege agraria* de Cicéron, p. 128.
3. Cicéron, *Ad fam.*, XIII, 7. Nissen, *Italische Landesk.*, II, 2, p. 716.

deux : les vieilles colonies (Pouzzoles), et les municipes : Calès, Teanum, Atella, Cumes, Naples, Pompéi, Nuceria, qui étaient tous des municipes, ou qui pouvaient être, comme Pompéi, considérés comme tels ; si Pompéi en effet figure parmi eux, c'est que, ancien municipe, ayant reçu depuis peu seulement des colons de Sylla, il pouvait, à la rigueur, être confondu avec les autres municipes, par opposition aux *veteres coloniae* [1]. En tout cas il n'y a, dans le passage de Cicéron, aucune allusion à une colonisation de Sylla ni pour Pouzzoles, ni pour aucune des autres cités nommées.

2° Comment, se demande Zumpt, Sylla put-il, n'étant plus dictateur et vivant éloigné des affaires publiques, donner une loi aux Pouzzolans ? Parce qu'il avait fondé une colonie à Pouzzoles, et qu'il usait d'un droit appartenant aux fondateurs de colonies. Il cite le cas de Pompéi, où les dissensions des indigènes et des colons furent apaisées par l'arbitrage de P. Sylla, neveu du dictateur, fondateur et patron de la colonie, qui mit fin à la guerre intestine, en réglant les droits des deux groupes d'habitants par une loi nouvelle [2]. Cette analogie confirmerait la théorie de Zumpt, si celle-ci s'appuyait déjà sur d'autres faits ; mais seule, elle est insuffisante. Pourquoi recourir à l'hypothèse d'une colonisation de Sylla, expliquant son activité législatrice ? Le fait se rattache au mouvement qui aboutit dans le dernier siècle de la République à la constitution définitive des lois municipales des villes italiennes. Pouzzoles reçut sa lex, comme Tarente, vers le même temps [3]. Des commissaires spéciaux étaient à cet effet nommés par le gouvernement romain ; Sylla fut l'un d'eux. Bien qu'il ne fût plus au pouvoir, son influence était considérable ; retiré à Cumes, et ayant sans aucun doute un grand prestige dans la région, il était tout désigné pour rédiger la lex municipalis de Pouzzoles [4].

1. Remarquons que, bien que Pompéi fût, depuis Sylla, Colonia Veneria Cornelia Pompeianorum (*CIL.*, X, 787 ; et p. 89), Pline (*Nat. hist.*, II, 51 (137) ; XIV, 3 (38)), l'appelle aussi municipium, « minus proprie », comme le fait justement observer Mommsen (*CIL.*, *l. c.*).

2. Cicéron, *Pro Sulla*, 60 et suiv.

3. Sur ce mouvement, voir Marquardt, dans le Manuel de Mommsen et Marquardt, VIII, 1, p. 88 et suiv. Sur la Lex municipii Tarentini, voir le commentaire de Mommsen dans l'*Eph. epigr.*, IX, fasc. 1, p. 1 et suiv.

4. M. Pais (*Atti dell' Accademia di Napoli* (1900), p. 150 : *Per la storia di Napoli nell' età sillana*) se demande s'il ne faudrait pas rattacher à la réorganisation de la colonie de Pouzzoles par Sylla les deux inscriptions

3° De quelle nature étaient les dissensions qui avaient éclaté, et sur quoi portaient-elles [1] ? Le plus simple est de penser que, selon ce qui avait lieu généralement dans les colonies romaines, les anciens habitants avaient été, vis-à-vis des colons, privés de leurs droits politiques. Peu à peu toutefois certains d'entre eux avaient été admis, par faveur spéciale, au rang des colons (nous verrons plus loin que quelques-uns tout au moins des descendants des familles osques faisaient peut-être partie, dès l'an 105, du sénat de la colonie) ; il est possible qu'au moment de la guerre sociale les indigènes aient tenté d'obtenir une égalité qu'ils ne possédaient pas encore tous, ou aussi complètement qu'ils l'auraient voulu ; il est possible aussi qu'ils aient essayé de recouvrer ou de maintenir, en face de la colonie romaine, leur indépendance, puisqu'à Pouzzoles ont peut-être coexisté un municipe et une colonie. En tout cas, la reprise par les anciens habitants de tous leurs droits, soit comme citoyens asssimilés aux colons, soit comme citoyens d'un municipe, me semble avoir été obtenue précisément par le νόμος de Sylla.

C'est ce que Cicéron veut dire, quand il écrit : *in sua potestate sunt, suo iure libertateque utuntur*. Ces expressions n'ont pas leur signification juridique précise. Seules, les villes libres étaient *in sua potestate* ou *dicione* : à elles seules s'appliquait le mot *libertas* [3]. Nous devons admettre ici une certaine relativité dans le sens des mots. Que Pouzzoles n'eût pas, à l'époque de Cicéron, sa *libertas*, c'est ce que la situation générale des villes italiennes suffirait à prouver : depuis la guerre sociale il n'y avait plus que des municipes et des colonies. Les villes fédérées, Naples, Tarente, Rhegium, avaient toutes renoncé à leurs privilèges d'États libres [4]. La liberté de Pouzzoles ne pouvait donc consister que

qui font mention dans cette ville d'une « centuria Cornelia » (*CIL.*, X, 1874 ; *Not. degli Scav.*, 1886, p. 237). — La « centuria Cornelia » étant une des subdivisions du collège des Augustales, son origine ne remonte certainement pas à l'époque de Sylla.

1. Nissen (*op. cit.*, II, 2, p. 738) pense que l'esprit d'agitation qui était celui des commerçants et des marins, appartenant à la population indigène, s'opposait à celui des colons agricoles, et avait causé ces troubles intérieurs.

2. Cicéron, *In Verr.*, II, 50, 123.

3. Mommsen, *op. cit.*, VI, 2, p. 359, note 1 ; p. 283. T. L., XXIV, 29, 7 ; I, 38, 2 ; XXVIII, 21, 1 ; etc.

4. Pour Naples, voir Strab., C. 246 (καίπερ ὄντων Ῥωμαίων) ; Cicéron, *Pro*

dans la situation récente (*nunc*, dit Cicéron) d'une ville où la suppression ou la diminution des droits d'une partie de la population par l'autre partie avait pris fin. C'est sur cette situation que Cicéron insiste, pour mettre mieux en relief ce qu'avait d'odieux le projet de Rullus, puisqu'il aurait eu pour conséquence l'envoi à Pouzzoles de nouveaux colons par qui le reste de la population eût été plus ou moins opprimé et privé de sa liberté.

De Sylla a l'époque impériale. — Un texte de Tacite nous apprend que la vieille cité de Pouzzoles (*vetus oppidum* Puteoli) reçut de Néron le ius coloniae [1]. Or Pouzzoles n'était-elle pas colonie ? N'était-elle pas, selon le témoignage de Pline, considérée comme telle sous Auguste ? Cet auteur déclare qu'il désigne dans sa description de l'Italie, par le mot de *colonia*, toute ville italienne figurant, à ce titre, dans le catalogue (descriptio Italiae) dressé par Auguste [2]. Or il dit de Pouzzoles : Puteoli *colonia* Dicaearchia dicti.

On s'est efforcé de concilier diversement les textes de Pline et de Tacite. Selon les uns, Pouzzoles était une commune double où coexistaient la colonie romaine et l'ancienne commune gréco-osque, devenue municipe depuis la guerre sociale. Cette situation dura jusqu'à ce que Néron, accordant le ius coloniae à cette dernière (*vetus oppidum*), eût fondu en une seule les deux colonies, l'ancienne et la nouvelle. Cette théorie [3], qui est celle de Zumpt, a été reprise par Marquardt [4], Kornemann [5] et Ruggiero [6]. Marquardt cite les exemples de villes ayant constitué comme Pouzzoles des communes doubles : Pompéi, Arretium, Tarente ; Valence en Espagne ; Agrigente ; Apulum en Dacie.

Balbo, 8. Nissen, *op. cit.*, II, 2, p. 749. — Pour Rhegium : Nissen, *ibid.*, p. 966. — Pour Tarente : Nissen, *ibid.*, p. 873 ; Mommsen dans l'*Eph. epigr.*, *l. c.*

1. Tacite, *Ann.*, XIV, 27 : Vetus oppidum Puteoli ius et cognomentum coloniae a Nerone adipiscuntur.

2. Pline, *Nat. Hist.*, III, 5 (46) : Nunc ambitum eius urbesque enumerabimus qua in re praefari necessarium est auctorem nos divum Augustum secuturos, descriptionemque ab eo factam Italiae totius in regiones XI, sed ordine eo qui litorum tractu fiet, urbium quidem vicinitates oratione utique praepropera servari non posse, itaque interiore exin parte digestionem in litteras eiusdem nos secuturos, coloniarum mentione signata, quas ille in eo prodidit numero.

3. Zumpt, *Comm. epigr.*, p. 391.

4. Mommsen et Marquardt, *op. cit.*, VIII, 1, p. 157, note 3.

5. Kornemann dans Pauly-Wissowa R-Encycl., art. *Colonia*, p. 538.

6. Ruggiero, *Dizionario epigrafico.*, art. *Colonia*, p. 423.

Les exemples de Pompéi et d'Agrigente n'ont guère de portée. On distinguait à Agrigente deux catégories d'habitants, non deux municipalités. « Il y a deux espèces d'habitants, écrit Cicéron, les anciens habitants (*unum veterum*), et les colons que le préteur T. Manlius conduisit à Agrigente des différentes villes siciliennes. Scipion a prescrit que le nombre des colons ne devait pas dépasser dans le sénat celui des anciens habitants [1]. » A Pompéi, il y eut aussi, après la colonisation de Sylla, deux catégories d'habitants, les nouveaux colons tout-puissants, en possession de tous les droits, et les anciens habitants, dont les privilèges étaient diminués, notamment en ce qui concernait le vote. Ici encore il y avait deux partis opposés, non deux communes distinctes ; cela ressort nettement du discours de Cicéron pour P. Sylla [2]. Le cas d'Arretium est douteux ; cette ville comprenait trois sortes d'habitants : *les Veteres*, les *Fidentes* (anciens colons de Sylla), les *Iulienses* (colons d'Octave). Mais tandis que les uns (Zumpt, Bormann) ne croient pas qu'il y eût à Arretium plusieurs communes, d'autres (Mommsen, Marquardt, Ruggiero) croient à la juxtaposition de trois municipalités. En fait les documents ne permettent pas de se prononcer d'une façon affirmative [3].

Trois exemples ont une réelle valeur : ceux d'Apulum, de Valence et de Tarente. Il paraît certain qu'à Apulum (entre 180 et 250 ap. J.-C.), coexistèrent un municipe, administré par des quatuorviri, et une colonie régie par des duumvirs ; chaque commune avait ses augustales et ses décurions [4]. A Valence (où on connaît *des Valentini veterani*

1. Cicéron, *In Verr.*, II, 50, 123.

2. Cicéron, *Pro Sulla*, 21. — Zumpt (*op. cit.*, p. 468) reconnaît lui-même qu'il n'y avait pas à Pompéi deux communautés, mais deux catégories d'habitants ayant des droits inégaux. Sur cette situation des habitants de Pompéi, voir : Overbeck-Mau, *Pompéi*, p. 10-11. Dans le même sens, Mommsen, *CIL.*, X, p. 89.

3. Zumpt, *Comm. epigr.*, p. 251. Mommsen (*Hermes*, XVIII, p. 165) pense que la situation d'Arretium était semblable à celle de Pompéi (deux groupes d'habitants ayant des droits inégaux, ce qui, selon lui, était une particularité de la colonisation de Sylla). Dans le *CIL.*, X, p. 89, citant l'inscription *C.*, XI, 1849 : *decuriones Arretinorum veter(um)*, il émet l'opinion différente qu'il y avait à Arretium plusieurs municipalités. De même, Nissen, *op. cit.*, II, 2, p. 317. Bormann, au contraire, dit que par l'inscription n° 1349, « il est seulement prouvé qu'il y avait à Arretium diverses catégories de citoyens fournissant des décurions suivant une certaine proportion que nous ignorons » (*CIL.*, XI, p. 330).

4. *CIL.*, III, p. 183. Cf. surtout les inscriptions n°s 1065 et 975 (decurio municipii Apulensis idemque patronus collegii fabrum coloniae .

et veteres, et un *uterque ordo Valentinorum*) il semble, comme le pense Hübner, que, outre les anciens colons, d'autres furent installés sous l'Empire, à une époque qu'on ne saurait déterminer, de telle sorte qu'il y eut deux municipalités [1]. Le cas de Tarente, auquel celui de Pouzzoles serait entièrement analogue, est encore plus curieux. En 123 av. J.-C., y fut fondée une colonie qui demeura, jusqu'à la guerre sociale, distincte de l'ancienne ville grecque fédérée ; ce n'est qu'alors que celle-ci étant devenue le municipe dont la loi nous est parvenue par fragments, la colonie se fondit avec elle [2].

Bien qu'aucun argument positif ne puisse être fourni en faveur de la coexistence à Pouzzoles de deux communautés, bien que Tacite ne dise rien de tel, ne parlant pas de la fusion de deux communes en une seule, mais se contentant d'écrire que la vieille ville de Pouzzoles reçut le droit de colonie, ces analogies sont très frappantes. Les mots : *vetus oppidum* opposeraient bien l'antique cité grecque à la colonie plus récente. Dans les exemples cités plus haut, la partie la plus ancienne de la population est désignée habituellement par l'adjectif *vetus* : *Valentini veteres*, *veteres* d'Arretium, *genus veterum* d'Agrigente, etc...

Il est, sans doute, étrange que la coexistence de deux communautés se soit prolongée jusqu'au règne de Néron. Cette situation, qui n'est connue en Italie qu'à Tarente, y fut toute passagère, n'ayant pas duré plus d'une trentaine d'années, et ayant cessé après la guerre sociale. Toutefois, malgré les objections qu'on peut lui adresser, la théorie de Zumpt et de

1. *CIL.*, II, 3733, 3737, 3739, 3741, 3745. Hübner, *CIL.*, II, p. 501.

2. Pline, *Nat. Hist.*, III, 11, (99) : « Sinu qui Tarentinus appellatur ab oppido Laconum in recessu hoc intimo sito, contributa eo maritima colonia quae ibi fuerat. » — Mommsen (*Eph. epigr.*, *l. c.*) admet cette coexistence jusqu'à la guerre sociale. Ensuite la civitas foederata de Tarente devint municipe, et se fondit avec la colonie. — Voir aussi les observations de Mommsen, *CIL.*, IX, p. 22, et l'article de De Petra dans les *Monumenti antichi dei Lincei*, VI (1895), p. 405 et suiv.

A ces exemples, il faut encore ajouter celui des Clusini veteres et novi (Pline, *Nat. Hist.*, III, 8 (52), dont on ne saurait dire s'ils ont constitué deux communautés distinctes (Mommsen, dans l'*Hermes*, *art. cit.*, p. 65. Nissen (*op. cit.*, II, 1, p. 324). A Nola, il y avait aussi une catégorie d'habitants qui s'appelaient les *veteres* (*CIL.*, X, 1273 : « decurio adlectus ex veteribus »), sans qu'il y eût pour cela dans cette ville deux communes distinctes (*CIL.*, X, p. 90 et 142). — Quant aux deux Fabretaria vetus et nova, elles seraient plutôt, comme le croit Mommsen, deux localités distinctes (Mommsen, dans l'*Hermes*, *l. c.* — Nissen, *op. cit.*, II, 2, p. 653, 655-656).

Marquardt est la seule qui permette de sortir de l'embarras créé par la contradiction des textes de Tacite et de Pline.

Si l'on n'admet pas, en effet, que c'est l'ancienne ville grecque qui reçut de Néron le ius coloniae, comment concilier ces textes ? On ne le peut qu'en mettant en doute la valeur du témoignage de Pline ; c'est ce qu'ont fait Beloch et Nissen ; selon eux, Pouzzoles n'étant plus colonie sous Auguste, mais étant alors devenue municipe [1], aurait pu recevoir de Néron le ius coloniae.

Une théorie exposée par Mommsen dans un important article consacré aux colonies italiennes de Sylla à Vespasien [2] semble, au premier abord, leur donner raison. Pline, comme Mommsen l'a établi, se servit, pour sa description de l'Italie, de différents documents, plus ou moins bien combinés ensemble ; utilisant notamment une description côtière, dont la source principale était un ouvrage géographique de Varron, il lui arriva d'appeler colonies des villes qui étaient désignées comme telles dans le périple, et qui cependant, à l'époque d'Auguste, étaient municipes : ce serait le cas, selon Mommsen, pour Ostie, Antium, Aquilée. Il serait donc possible que ce fût d'après le périple, non d'après la descriptio Italiae d'Auguste, que Pline eût appelé Pouzzoles colonie [3].

Cela serait d'autant plus vraisemblable que, selon Mommsen,

1. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, 2, p. 738. — Aucune date ne peut être donnée pour cette transformation de Pouzzoles de colonie en municipe, à moins d'admettre qu'elle fut opérée par la loi de Sylla. Remarquons toutefois que, quinze ans après cette loi, Cicéron appelle Pouzzoles vetus colonia ; il est vrai que Pouzzoles aurait pu devenir municipe, et que Cicéron, faisant allusion à la colonie de l'an 194, aurait été fondé à l'appeler vetus colonia.

Beloch, *Camp.*, p. 96, tire surtout argument d'une inscription de Pouzzoles (époque républicaine), mentionnant un quatuorvir N. Cluvius, lequel, selon lui, aurait été un magistrat du municipe, puisque la colonie était administrée par des duumvirs ; or une lecture attentive de l'inscription prouve que le quatuorvirat de Cluvius doit être rapporté non à Pouzzoles, mais à Capoue. — Les inscriptions relatives à Cluvius (*CIL.*, I, 1235 et 1236) portent, l'une : *N.*] *Cluvius M'. f.* | *iiiivir* | *Caudi iivir* | *Nolae iiiivir* | *quinquennal.* | *al. de suo*, etc... ; et l'autre : *N. Cluvius M'. f. iivir* | *Nolae iiiivir quin* | *c* || *a* || *vir* | *Kostu. al. manii*... La restitution de Minervini, adoptée par Mommsen (*CIL.*, X, 1572, 1573) est la suivante : *duumvir Nolae, quatuorvir quinquennalis Caudii, iiiivir quinquennalis Capuae* (cf. *CIL.*, X, 3921, 3871, pour les autres quatuorviri connus à Capoue).

2. *Italische Bürgercolonien von Sulla bis Vespasian* (*Hermes*, XVIII, p. 161-213 ; particulièrement, p. 189 et suiv.).

3. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, p. 33, n. 1, pense que pour Pouzzoles, comme pour Ostie et Cosa, la source de Pline fut le périple varronien.

la descriptio Italiae ne faisait pas allusion à la condition municipale ou coloniale des villes : Pline, quand il dit qu'il désigne du terme de colonie toutes les villes qu'Auguste, dans sa description, *in eo prodidit numero*, signifierait simplement que toutes les villes appelées par lui colonies étaient dans la liste d'Auguste, mais non pas qu'elles y figuraient comme telles. Si d'autre part, comme Mommsen l'a justement remarqué, il ne désigne en fait, à l'exception des villes maritimes, que des colonies post-césariennes, c'est que, outre la descriptio Italiae et le périple, il se servait d'un troisième document : d'une liste où les colonies étaient énumérées chronologiquement, mais sans être distinguées en colonies romaines et latines. Comme de son temps, il n'y avait plus que des colonies romaines, il ne s'intéressait qu'à elles seules, et c'est pourquoi, dans cette liste, il ne releva que les colonies post-césariennes. Il savait en effet que, les plus vieilles colonies de citoyens étant presque toutes des coloniae maritimae, il pouvait, à cet égard, s'en remettre au périple varronien. Comme d'autre part il n'avait pas, compilateur pressé, le temps de rechercher quelles étaient, dans la liste qu'il avait sous les yeux, les colonies romaines et les colonies latines, et comme il savait que les colonies post-césariennes étaient toutes romaines, il arriva naturellement que celles-là seules furent désignées expressément par lui comme colonies.

Si cette théorie de Mommsen devait être acceptée, il en résulterait pour le cas particulier de Pouzzoles qu'il ne serait nullement prouvé que cette ville fût colonie d'Auguste ; qu'il ne serait pas davantage certain qu'elle fût colonie à l'époque d'Auguste.

Au contraire, tout nous inviterait à considérer le texte de Pline comme emprunté à un ouvrage géographique de Varron, c'est-à-dire, à un document où était rappelée vraisemblablement la première colonisation de Pouzzoles en 194 av. J.-C.

Au premier abord, l'examen critique des sources de Pline semble confirmer les vues de Mommsen. Du document varronien dérivent, sans aucun doute, les notices concernant Ostie, Cosa, Tarente, Aquilée. Les analogies seules nous porteraient donc déjà à admettre que pour Pouzzoles, vieille colonie maritime, Pline a pu puiser ses renseignements à la

même source. Mais il y a plus. Detlefsen a justement rapproché les mots : *Puteoli colonia Dicaearchia dicti*, d'un texte du polygraphe Paulus (*Dicaearchia vocabatur, quae nunc Puteoli, quod ea civitas quondam iustissime regebatur*) [1], dont la source est Varron ; comme Reitzenstein l'a montré, quantité de fragments de Festus et de Paulus, parmi lesquels le nôtre, sont empruntés à un écrit géographique de Varron par l'intermédiaire de Verrius [2].

D'autres documents, il est vrai, pourraient déposer en faveur d'une colonisation de Pouzzoles sous Auguste. Mais ils sont loin d'emporter la certitude.

On lit dans le Liber Coloniarum : *Puteoli colonia Augusta. Augustus deduxit. Ex uno latere iter populo debetur p. XXX. Ager eius in jugeribus veteranis et tribunis legionariis est assignatus* [3].

Cela ne saurait être accepté sans contrôle, non plus qu'aucune des données du même ouvrage qui, généralement exactes au point de vue agraire, le sont beaucoup moins au point de vue historique [4]. Si Auguste conduisit des colons à Pouzzoles, quelles terres leur aurait-il données? Nous verrons plus loin que, sous son règne, les territoires de Capoue et de Naples limitaient si étroitement celui de Pouzzoles qu'il semble impossible que sur cette superficie restreinte, presque entièrement couverte de propriétés et de villas, des terres aient pu être assignées à des soldats [5]. Remarquons que le Liber Coloniarum dit : *Augustus deduxit*. De quel Auguste s'agit-il? Il importait peu aux rédacteurs du Liber, contemporains d'Alarich, qu'une colonie eût été déduite par tel ou tel empereur. La formule *Augustus deduxit* signifie simplement que Pouzzoles est colonie impériale. Il en est de même pour Teanum, appelé dans le Liber *colonia deducta a Caesare Augusto* ; la colonie de Teanum fut fondée par Claude, et cette colonisation ne fut précédée d'aucune autre au temps d'Auguste. Balbus, la source du Liber, ayant écrit : *a Clau-*

1. Detlefsen, *Die Beschreibung Italiens in der naturalis historia des Plinius und ihre Quellen* (dans les *Quellen und Forschungen* de W. Sieglin, 1901), p. 57.
2. Reitzenstein, dans l'*Hermes*, XX, p. 530.
3. *Liber Coloniarum*, éd. Rudorff, p. 326, 12.
4. *Ibid.*, p. 183 (remarques de Mommsen).
5. Cf. ch. II (2e part.).

dio Caesare Augusto, l'abréviateur laissa de côté le premier mot [1]. Pour Pouzzoles, l'abréviateur a omis aussi le nom de l'empereur, vraisemblablement Vespasien, comme nous l'établirons plus loin.

Le second document est une inscription de Rusicade : *Gen(io) Col(oniae) Put(eolanae) Aug(ustae) sac(rum)* [2]. Cette inscription ne prouve pas que Pouzzoles fut colonie d'Auguste [3]. La présence des seuls mots *Colonia Puteolana Augusta* n'exclut pas la possibilité que les titres *Neronensis Claudia* ou *Flavia* soient sous-entendus. Si tous les noms de la colonie ne sont pas gravés ici, remarquons qu'ils ne le sont pas davantage dans l'inscription des marchands tyriens, qui date de l'an 174 ap. J.-C., et où Pouzzoles est simplement appelée κολωνίᾳ Σεβαστῇ Ποτιόλοις.

La théorie de Mommsen supprimerait donc toute difficulté. Mais elle a été soumise à une critique très judicieuse et très attentive par Bormann [4], Cuntz et Detlefsen [5], dont les conclusions me paraissent devoir être adoptées. Il est impossible de donner aux mots *quas ille in eo prodidit numero* la signification que Mommsen leur attribue ; cela ne serait pas latin. *In eo numero* ne peut vouloir dire que *in earum* (*coloniarum*) *numero* [6]. En outre, un siècle et demi avant le temps des triumvirs, les colonies romaines avaient cessé d'être, en majorité, des *coloniae maritimae*, et on ne fondait plus de colonies latines. Dans ces conditions il est à peine croyable que Pline, dans la crainte de confondre des colonies romaines avec des colonies latines, n'ait extrait de la liste chronologique qu'il aurait eue sous les yeux que des colonies postérieures à César. En fait, ainsi que le montre Cuntz, toutes les villes intérieures et maritimes, désignées par Pline comme colonies (*coloniarum mentione signata*) étaient des colonies d'Auguste, fondées après la bataille de Philippes ; elles seules étaient mentionnées dans la descriptio Italiae ; pour presque toutes, les documents

1. *Liber Colon.*, 238, 6, et p. 187.
2. *CIL.*, VIII, 7959.
3. Comme Mommsen le dit, *CIL*, X., p. 182. Dans l'Hermes, il est loin d'être aussi affirmatif, p. 180.
4. Bormann, *Bemerkungen zum schriftlichen Nachlasse des Kaisers Augustus* (Marburg, 1884), p. 34 et suiv.
5. Cuntz, *De Augusto Plinii geographicorum auctore* (Programme de l'Université de Bonn, 1888) ; et Detlefsen, *op. cit.* (en particulier, p. 11-17).
6. Detlefsen, *op. cit.*, p. 14 ; Bormann, *ibid.*, p. 35.

autorisent à ce sujet la certitude, ou du moins une très grande vraisemblance [1]. De ce que dans la descriptio ne figuraient qu'elles, on ne peut d'autre part conclure, avec Mommsen, que les autres colonies auraient semblé, par là-même, privées de leur droit colonial. Non; seulement les colonies d'Auguste jouissaient de privilèges spéciaux, par exemple celui dont parle Suétone, et qui consistait pour les décurions à envoyer leurs votes à Rome. Telle est la catégorie de villes à laquelle Pouzzoles, vraisemblablement en ce cas colonie augustéenne ou considérée comme telle, aurait appartenu [2].

Il est certain que pour les villes maritimes Pline s'est beaucoup servi du document varronien ; mais ce n'est pas à dire que pour elles aussi il n'ait pas utilisé la descriptio Italiae [3]. Il combinait ses deux sources. Dans la phrase : *Puteoli colonia Dicaearchia dicti*, les deux derniers mots peuvent être empruntés au périple, les deux premiers : *Puteoli colonia* à la descriptio Italiae [4]. Les autres villes maritimes, que Pline appelle *coloniae*, furent peut-être aussi colonies d'Auguste,

1. Cuntz, *op. cit.*, p. 22, 25.

2. Detlefsen, *op. cit.*, p. 14. Suétone, *Aug.*, c. 46 : « Italiam (non seulement écrit Detlefsen, les 28 colonies d'Auguste, mais encore quelques-unes en dehors d'elles) iure ac dignatione Urbi quodam modo pro parte aliqua adaequavit (Augustus) excogitato genere suffragiorum, quae de magistratibus urbicis decuriones colonici in sua quisque colonia ferrent et sub die comitiorum obsignata Romam mitterent. » D'après Cuntz et Detlefsen, seules les colonies d'Auguste (les 28 dont il est question dans le testament d'Ancyre) et quelques autres assimilées à elles et qui, pour cette raison, figuraient aussi dans la descriptio Italiae et pouvaient être considérées comme coloniae augustae, jouissaient du privilège dont parle Suétone. (Dans ce passage de Suétone, écrit Cuntz, il est évident qu'il n'est question que des décurions des colonies d'Auguste ; car pourquoi l'empereur aurait-il accordé ce privilège aux « veteres coloniae » plutôt qu'aux municipes?)

3. Il l'a même, au contraire, visiblement fait. Les mots de Pline « coloniarum mentione signata » s'appliquent à toutes les colonies d'Italie, non seulement aux villes de l'intérieur, mais aussi aux villes maritimes. La seule différence, c'est que Pline, suivant sa propre déclaration, énumère les villes maritimes dans l'ordre géographique, et les villes de l'intérieur dans l'ordre alphabétique qui était celui de la descriptio d'Auguste. Mais il a désigné comme colonies, d'après la descriptio, les unes aussi bien que les autres (cf. en particulier Cuntz, p. 19).

4. On peut entrevoir la façon dont Pline combinait ses sources et travaillait : tout en décrivant les côtes d'Italie d'après les ouvrages de Varron, il effaçait dans la descriptio Italiae d'Auguste les villes qu'il venait de nommer dans sa description côtière, en même temps qu'il faisait précéder de la désignation de colonies celles qui portaient ce titre dans le document impérial (Bormann, p. 36. Detlefsen, p. 16).

comme Antium et Aquilée [1]. Quelques-unes seulement, Tarente, Cosa, Eporedia, dont il mentionne la condition coloniale, n'étaient plus colonies sous Auguste. Mais le texte de Pline ne permet pas de supposer que ces villes figuraient, àtitre de colonies, dans la descriptio Italiae; ce qui est rappelé, en termes non douteux, c'est leur première colonisation à l'époque républicaine. Le nom d'aucune d'elles n'est suivi de la désignation (*mentione*) de colonie [2]; Ostie, qui ne semble pas avoir été colonie d'Auguste, fait en apparence exception ; mais les mots qui suivent immédiatement *colonia*, à savoir : *a romano rege deducta*, rendent probable l'opinion que la source de Pline n'est pas ici la descriptio Italiae [3].

Il est donc loin d'être évident, comme on pourrait le croire conformément à la théorie de Mommsen, que la phrase de Pline sur Pouzzoles provienne tout entière du document varronien. Il reste possible que Pouzzoles ait figuré dans la descriptio Italiae d'Auguste à titre de colonie. Le seul moyen de sortir d'embarras serait d'admettre que Pouzzoles eût cessé d'être colonie entre les règnes d'Auguste et de Néron. Mais cette supposition ne s'appuierait sur aucun document. D'ailleurs une nouvelle difficulté se présente. Néron accorda à Pouzzoles le ius coloniae en 63 ; or une inscription de l'année 56, où il est question du Génie de la colonie, semblerait

1. Aquilée est appelée colonie dans Pline, *Nat. Hist.*, III, 18 (126) ; Ptolémée, III, 1, 25 ; *CIL.*, V, 1084, 1127; Pais, Suppl., 93, 198, 211 ; — municipe dans Vitruve, 1, 4, 11 et *CIL.*, V, 903, 968. — L'éditeur du *CIL.*, V, p. 83, croit qu'Aquilée était municipe sous Auguste : si Pline appelle Aquilée colonie, cela doit s'entendre de l'ancienne colonie latine d'Aquilée, devenue municipe depuis la guerre sociale. La source de Pline n'est pas ici la descriptio d'Auguste, mais L. Pison que Pline cite lui-même à propos de la fondation d'Aquilée. Ce n'est que plus tard, à l'époque des Antonins, qu'Aquilée serait devenue colonie. Nissen (*op. cit.*, II, 1, p. 232) croit au contraire qu'Aquilée fut municipe dans le dernier siècle de la République, et élevée par Auguste au rang d'une colonie. De même, Cuntz (p. 24). En réalité, la question reste indécise, les inscriptions où Aquilée est appelée municipe et colonie ne pouvant la trancher. — De même, on ne saurait dire si vraiment Antium fut colonia Augusta ; pas un document ne nous y autorise. Cuntz, p. 21, l'admet.

2. La désignation de Tarente et d'Eporedia comme oppida (Tarente : oppidum Laconum... contributa eo maritima colonia, quae ibi fuerat, III, 99. Il ne peut s'agir ici que de la vieille colonie républicaine, antérieure à la guerre sociale, cf. ci-dessus. — Eporedia, III, 123 : oppidum Eporedia Sibyllinis a populo romano conditum iussis) les exclut de la descriptio Italiae d'Auguste. De même, Cosa n'est pas « signata mentione coloniae », III, 51 : Cosa Volcientium a populo romano deducta. Avec Cuntz et Detlefsen, il faut mettre résolument de côté ces trois villes.

3. Cuntz, p. 21.

indiquer que, puisqu'on honorait à Pouzzoles, à cette date, le Genius Coloniae, c'est que la ville était colonie [1]. Admettra-t-on qu'elle pouvait être devenue municipe et qu'on continuait cependant à y vénérer, sous son nom de Genius Coloniae, le génie local sous la protection duquel avait été placée la première colonie, celle de l'an 194 av. J.-C.? Cela ne serait pas impossible. L'existence de cette inscription complique toutefois le problème.

Aussi bien, la façon la plus simple de le résoudre est-elle d'accepter les deux témoignages de Tacite et de Pline, conciliés par l'hypothèse, exposée plus haut, de la coexistence de deux communautés fondues ensemble par Néron.

En tout cas, il n'y eut pas sous Néron de colonisation effective. Le ius coloniae était une charte toute faite qui permit à Pouzzoles (l'empereur lui ayant également accordé son surnom) de s'appeler colonie néronienne: *Colonia Neronensis Claudia Augusta Puteoli* [2].

1. *CIL.*, X, 1574 : *Q. Volusio Saturn.* | *P. Cornelio Scip. cos.* | *Augustales* | *qui* [*Neroni*] *Claudio* | *Caesari August. et* [*Agrippinae*] *Augustae* | *I.O.M. et Genio Coloniae* | *ludos fecer. xiii. xii. K. Mart.* | *C. Tantilius C.C.l. Hyla* | *Cn. Pollius. Cn. l. Victor* | *C. Julius. C. l. Glaphyr.* | *curatoribus* (56 ap. J.-C.). — A vrai dire, cette inscription n'a pas été retrouvée à Pouzzoles même, mais à Naples; cependant Mommsen la range parmi les inscriptions de Pouzzoles, à cause de la mention du Genius Coloniae, connu par d'assez nombreuses inscriptions de Pouzzoles. On pourrait objecter à Mommsen que ce ne sont pas seulement les inscriptions de Pouzzoles qui ont pu être transportées à Naples, au moyen âge ou plus tard, mais aussi des inscriptions de Cumes, de Baia, de Misène, et qu'il pourrait être fort bien question ici non pas du Genius de Pouzzoles, mais de celui de Misène, lequel aurait justement été appelé Genius Coloniae, la ville étant en 56 colonia Julia (sur ce dernier point, voir Nissen, *op. cit.*, II, 2, p. 728, n. 4). Toutefois, il faut faire observer que le Génie de Misène est toujours appelé deus patrius, non Genius coloniae (*CIL.*, X, 3704 : *diem felicissimum iii. id. ian. natalis dei patrii n.*, etc... Cette inscription est rangée au *Corpus* parmi celles de Cumes, mais appartient à Misène, car il y est fait mention de duoviri; or Cumes avait des préteurs, *CIL.*, X, 3698 ; Beloch, *Camp.*, p. 155, tandis que Misène avait des duoviri. *CIL.*, X, 3674, 3678. — *CIL.*, X, 1881 : inscription où il est question du *pervigilium dei patrii*, et qui a été retrouvée en 1773 à Misène avec les inscriptions 3314 et 3678 qui, toutes deux, ont trait à des choses de Misène. — *CIL.*, X, 1553 (*sanctissimo deo patrio*), appartient sans doute aussi à Misène (retrouvée, paraît-il, à Pouzzoles; mais elle avait pu y être transportée de Misène). — Je crois donc que l'inscription n° 1574, avec la mention du Genius Coloniae, appartient très probablement à Pouzzoles.

2. Noms qu'on lit sur une inscription provenant de Fratta Maggiore. *CIL.*, X, 5369. On lit aussi sur un graffite de Pompéi : *Indicis Aug. Felic. Puteolos. Antium. Tegeano. Pompeios. Hae sunt verae coloniae.* (*Not. degli Scavi* (1897), p. 198. Sogliano, *Colonie Neroniane* dans les *Rendiconti della Reale Accademia*

Quelques années auparavant, des troubles avaient éclaté [1]. Autant qu'on peut le conjecturer, c'étaient des émeutes et des revendications populaires, provoquées par la dureté des riches personnages de l'ordre sénatorial. Une grande cité industrielle et commerciale, regorgeant d'une plèbe ouvrière d'esclaves, d'affranchis, de marins, d'Orientaux de toutes nationalités, devait déjà être en proie aux difficultés de la question sociale. De là des violences qui menaçaient parfois de la mettre à feu et à sang. Nous voyons que, sous Néron, l'aristocratie et la plèbe en appelèrent à l'arbitrage du sénat romain. On désigna C. Cassius pour rétablir l'ordre. Il n'y réussit pas ; les frères Scribonii lui succédèrent ; ils condamnèrent à mort quelques-uns des meneurs, et mâtèrent les autres grâce à la terreur inspirée par une cohorte prétorienne qui les avait suivis [2].

Colonia Flavia. — Sous Vespasien, Pouzzoles de *colonia Neronensis* devint *colonia Flavia Augusta* [3]. Pendant la lutte de cet empereur et de Vitellius, elle prit parti pour lui, tandis que Capoue se déclara pour son adversaire [4]. Pour la récompenser, il lui donna la partie méridionale du pays capouan [5]. C'est dans la même circonstance qu'il dut lui accorder son nouveau cognomen, et y installer des colons,

dei Lincei. S. V., vol. VI (1897), p. 388 et suiv.) Un autre graffite de Pompéi (*CIL*., IV. 2152) porte : *Coloniae Clau*[*diae*] *Neronensi Puteolanae feliciter. Scripsit C. Julius Speratus Sperati...*

1. Les événements qui se passèrent à Pouzzoles dans les dernières années de la République sont aussi fort mal connus. Tout ce qu'on sait, c'est que la ville prit parti, dans les guerres civiles, pour Brutus et Cassius, ses patrons, contre Antoine (Cic., *Philipp*., II, 41), et qu'elle fut ravagée, ainsi que d'autres ports campaniens, par Sextus Pompée qui voulait empêcher le blé d'arriver à Rome (Florus, II, 18). C'est également à Pouzzoles que fut conclue la paix de l'année 39 entre Sextus Pompée et les triumvirs (Appien, *B. C*., V, 71-73). Le port de Pouzzoles servit de base navale aux triumvirs et spécialement à Octave dans leur guerre contre Sextus Pompée (App., *ibid*., 78, 97, 98). — Nous ne savons si, dans la période précédente, Pouzzoles avait pris parti pour César ou pour Pompée. Tout ce qu'on peut dire, c'est que Pompée, avant la guerre civile, était très populaire dans les villes campaniennes, Naples, Pouzzoles (Cic., *Tuscul*., I, 35), ce qui tient peut-être à ce que, revêtu de la potestas frumentaria, il avait reçu en 57 la surveillance générale des ports et des marchés.

2. Tacite, *Ann*., XIII, 48.

3. *CIL*., X, 1789, 1641, 1650, 1651, 1652-1654, 1789, 1900, 4735. *Eph. epigr*., VIII, p. 97, n° 364.

4. Tacite, *Hist*., III, 57.

5. Beloch, *Camp*., p. 96. Nissen, *op. cit*., II, 2, p. 706, 739.

comme nous l'apprend le Liber Coloniarum : *Puteoli colonia Augusta. Augustus deduxit.* Avant que le territoire de Pouzzoles eût été agrandi aux dépens de celui de Capoue, le manque d'espace n'eût pas permis d'y assigner des terres à des vétérans. C'est pourquoi il est difficile de penser qu'une colonisation eut lieu sous Auguste ; tout nous porte au contraire à croire que l'*Augustus* du Liber Coloniarum est Vespasien, puisque Pouzzoles fut colonie flavienne, et que pour y conduire des colons, il fallut précisément étendre son territoire, extension qu'on peut fort bien rattacher aux rigueurs et aux récompenses dont Vespasien usa à l'égard de Pouzzoles et de Capoue.

Fin de l'Empire. — A partir de ce moment la constitution municipale ne changea plus. Pouzzoles demeura jusqu'à la fin de l'Empire colonia Flavia ; elle porte encore ce titre dans des inscriptions de l'époque des Sévères. Elle n'a plus alors d'histoire. Les Antonins paraissent lui avoir témoigné beaucoup d'intérêt; mais Commode est le premier empereur qui ait, à notre connaissance, revêtu à Pouzzoles une charge municipale : il y fut *duumvir quinquennalis* [1], bien entendu d'une façon toute honorifique. — Johannes Lydus nous apprend que les Napolitains et les Pouzzolans s'unirent pour faire bâtir un des plus beaux portiques de Constantinople, lors de la construction de la nouvelle capitale [2]. Pouzzoles fut, jusque sous le règne de Théodose, une ville riche et peuplée, ayant pour patrons des personnages considérables.

Une lettre de Symmaque contient d'intéressants renseignements sur les distributions publiques de blé que Pouzzoles recevait au IVe siècle du trésor de l'État : « Le divin Constantin accorda aux citoyens de Pouzzoles 150.000 modii pour l'alimentation de leur ville. Cette somme fut diminuée de moitié sous le règne du divin Constant ; puis Constance, sur la prière des habitants, accrut l'annone du peuple de Pouzzoles de 25.000 modii. Sous le gouvernement du divin Julien, Lupus, consulaire de Campanie, eu égard à la disette de Terracine, enleva aux Pouzzolans

1. *CIL.*, X, 1648.
2. Johannes Lydus, *De Magistratibus*, éd. Bekker, III, 70.

7.000 modii pour les attribuer à Terracine [1]. » On peut résumer ainsi la situation : l'annone fut pour Pouzzoles,

sous	Constantin	de	150.000	modii
—	Constant	—	75.000	—
—	Constance	—	100.000	—
—	Julien	—	94.000	—

Les dernières inscriptions connues datent de la fin du règne de Théodose. Puis, brusquement, c'est le silence complet de tous les documents littéraires ou épigraphiques. Peu de villes semblent être aussi rapidement et aussi complètement tombées que Pouzzoles. Elle souffrit beaucoup des invasions barbares. Comme elle n'était pas fortifiée et ne pouvait être défendue [2], les habitants se réfugièrent dans les villes voisines, Naples et Cumes. Les commerçants n'étant plus en sûreté, ne vinrent plus ; le trafic passa à Naples. Les villas furent abandonnées, et la cité se trouva peu à peu réduite à ce qu'elle avait été primitivement et à ce qu'elle demeura pendant tout le moyen âge : au quartier restreint, mais fortifié, du Castello. Elle dut être une première fois dévastée lors de la descente d'Alarich dans l'Italie méridionale, et elle ne semble pas s'être relevée. Nous ne savons si le règne de Théodoric fut pour elle, comme pour beaucoup d'autres villes d'Italie, un commencement de renaissance ; il semble pourtant que les bains de Pouzzoles et de Baia aient été encore à ce moment très fréquentés [3]. Elle n'est pas mentionnée une seule fois dans l'histoire de la guerre des Goths de Procope ; elle ne joua aucun rôle lors de l'expédition de Bélisaire en Campanie. Le moment vint où elle fut presque entièrement dépeuplée, et où la plus grande partie de ses habitants émigra à Naples [4].

1. Symmaque, *Epist.*, X, 60. Cf. ch. II (2e part.).

2. Mommsen propose de l'inscription *CIL.*, X, 1693, la restitution suivante : *basilicam alex*] *andrianam b*[*arbarorum incursione f*]*oedatam salvis d.* [*d. d. n. n. n. Theodosio et A*]*rcadio et E*[*ugenio...*] (393 ap. J.-C.,). Il la commente ainsi : « Barbarorum incursio, si verum vidi, spectat ad Magnum Maximum, qui Alpibus traiectis Italia potitus est a. 387. » Peut-être faut-il tout simplement suppléer avee De Rossi : *Alex*]*andrianam b*[*asilicam...*]

3. Cf. App. II.

4. Landollf (éd. des *Monum. Germaniae*, p. 373) nous dit que Bélisaire ayant saccagé Naples, de violents reproches lui furent faits par le pape Silverius et que, pour repeupler la ville, il y envoya des gens de Cumes, de Pouzzoles et de la Liburie... « reperto consilio recuperandi populi colligensque per diversas villas Neapolitanae civitatis viros ac muliebres domibus habitaturos

Décurions. Principales familles. — La commune de Pouzzoles comprenait l'assemblée du peuple et le sénat. Le sénat, *sanctus ordo*, *ordo splendidissimus*, *ordo municipum* [1] se réunissait soit dans le temple d'Antonin, soit dans la *basilica Augusti Anniana*, qui renfermait un local spécial, *curia*, pour les séances [2]. Nous voyons que, en l'an 105 av. J.-C. vingt décurions au moins devaient siéger pour qu'une décision des duumvirs, assistés par eux, fût valable [3]. Une inscription de l'époque impériale nous apprend que 82 décurions ont pris part à une séance [4]. Les décurions, nommés tous les cinq ans par les duumviri quinquennales, étaient les anciens magistrats. Dans le contrat de fermage de l'an 105, ils sont appelés *duumvirales*. Lorsque le sénat avait pris une décision, certains d'entre eux, à titre de *curatores*, étaient chargés d'en assurer l'exécution [5].

On connaît à Pouzzoles des *curatores reipublicae*. Ces fonctionnaires, nommés par l'empereur, surveillaient les finances et les travaux publics de la ville. Vers la fin de l'Empire, Pouzzoles dépendit des consulaires de la Campanie, qui exerçaient sur la cité le droit de haute surveillance, et dont nous constatons à plusieurs reprises l'intervention en matière de travaux publics [6].

Voici la liste des décurions connus à Pouzzoles :

Aelii. — P. Aelius Eudaemon, duumvir en 196 ap. J.-C. [7]

immisit id est Cumanos, Puteolanos, et alios plurimos Liburia degentes et Plaia et Sola... » Les choses se passèrent-elles bien ainsi ? On ne sait. En tout cas, il y a au fond du récit de Landolff un fait historique qui paraît certain : à savoir que la population des villes et des campagnes voisines de Naples, en particulier celle de Pouzzoles et du territoire de Pouzzoles (Liburia) afflua à Naples qui devint, dès lors, le plus grand centre de la Campanie.

1. *CIL.*, X, 1788, 1707, 1795, 1820, 1887, 1702.

2. *CIL.*, X, 1782-83-86-87 (*In Curia basilicae Aug(usti) Annian(ae) scribundo adfuerunt.* — X, 1784 ; l. 2 : *V. Kal. Novembr. In templo Divi Pii scribundo adfuerunt...*

3. *CIL.*, X, 1781.

4. *CIL.*, X, 1783 (dernière ligne : *In curia f(uerunt) n(umero lxxxii).*

5. *Ibid.*, 1814.

6. *CIL*, X, 1702 : Pontius Proserius Paulinus, consulaire de la Campanie, patron de Pouzzoles, est appelé « restaurator operum publicorum » ; cf. encore *CIL.*, X, 1703 : *Pontius Proser]ius Paulinus [Jun. v. c. concham po]rfyreticam [nimia ve]tustate [collap]sam fon[ti restituit].* — Un autre patron de Pouzzoles, Mavortius, fut également consulaire de la Campanie (*CIL.*, X, 1695). Le consulaire de la Campanie, Val. Her. Maximus, fit accomplir les travaux de la ripa de Pouzzoles (*CIL.*, X, 1691).

7. *CIL.*, X. 1786.

C. Aelius Domitianus Gaurus, « adlectus in ordinem decurionum » [1].

Aemilii. — Q. Aemilius Helpidephorus, décurion, dendrophore, augustale [2].

Amullii. — M. Amullius Lupus [3] (entre 161-200 ap. J.-C.). Dans le tome X du *CIL.*, le nom ne se retrouve pas ailleurs qu'à Pouzzoles. Les membres de cette famille portent tous le prénom de Marcus.

Annii. — L. Annius, L. f. Modestus (161-200 ap. J.-C.). Connu par un décret de la curie, qui permet à son affranchi Annius Adjectus de lui élever une statue dans un endroit désigné par les duumvirs. L'exposé des motifs est un éloge pompeux des vertus d'Annius Modestus [4].

Annius Proculus, décurion (187 ap. J.-C.) [5].

Les Annii, une des plus importantes familles de Pouzzoles, sont mentionnés par de nombreuses inscriptions. Citons en particulier le père d'Annius Modestus, Annius Numisianus, appelé « vir ornatus », une Annia Procula, dont le nom est à rapprocher de celui du décurion Annius Proculus [6]. Cette famille existait déjà, honorée et riche, du temps de Cicéron, qui cite un M. Annius parmi les marchands de Pouzzoles pillés par Verrès [7]. La *basilica Anniana* tirait vraisemblablement son nom d'un Annius qui l'avait fait construire [8].

Aquilii. — A. Aquilius Proculus (196 ap. J.-C.), décurion [9]. Nom rare à Pouzzoles. On connaît une Aquilia Athenais, femme d'un prêtre, Valerius Atticus [10]. Les Valerii sont connus par ailleurs.

Aufidii. — T. Aufidius Thraseas, décurion et duumvir [11]. Famille, semble-t-il, assez importante ; dans un grand nombre d'inscriptions le nom réapparaît, souvent précédé du même prénom : Titus.

1. *Eph. epigr.*, VIII, 368.
2. *CIL.*, 1790.
3. *Ibid.*, 1783.
4. *Ibid.*, 1782.
5. *Ibid.*, 1784.
6. *Eph. epigr.*, VIII, 389. Cf. *ibid.*, 370 : Annia Agrippina.
7. Cic. *In Verr. act. secunda*, lib. V, c. LIX, 154 et suiv.
8. Autres Annii *CIL.*, X, 2056-2061, 2064, 2066-68, 3147.
9. *CIL.*, X, 1786.
10. *Ibid.*, 1816. Cf. aussi 2149.
11. *Ibid.*, 1782, 1783. Cf. 2125-2131, 1273, 3121.

Avianii. — M. Avianius, M. f. Conjunctus, duumvir [1].

Connu par une inscription où il rappelle qu'il fit faire une route à ses frais. — Les Avianii étaient une grande famille locale. Un Avianius de Pouzzoles, probablement banquier et commerçant comme les autres amis que Cicéron avait dans cette ville, est nommé dans les Académiques [2].

C. Avianius, C. f. C. n. Flaccus, duumvir [3].

Nombreuses inscriptions de membres ou affranchis de cette famille [4].

Bovii. — L. Bovius, L. f. L. n. Celer, duumvir quinquennalis [5].

Nom de l'Italie méridionale. Dans le tome X du *CIL.*, on ne le retrouve qu'à Pouzzoles [6].

Caecilii. — M. Caecilius Publiolus, décurion (196 ap. J.-C.).

A. Caeci[lius ?]... fus, duumvir [7].

Caepii. — Caepius Proculus, décurion.

Nom rare, qu'on ne trouve, dans le tome X du *CIL.*, qu'à Pouzzoles [8].

Caesii. — T. Caesius Bassianus, décurion.

Nom fréquent dans les inscriptions de Pouzzoles [9].

Calpurnii. — Grande famille de commerçants. Une inscription des marchands d'Afrique, de Syrie et d'Asie [10] est dédiée à L. Calpurnius Capitolinus et son fils. C'est le même qui fit construire le temple d'Auguste [11].

On connaît encore Calpurnius Pistus, décurion [12]; L. Calpurnius Festus, peut-être un affranchi de la famille, qui était peintre [13]; L. Calpurnius Phaedon, précepteur, « Calpurniorum paedagogus » [14]. Les Calpurnii de Pouzzoles sont très nom-

1. *CIL.*, 1793.
2. Cic., *Acad. Pr.*, 2, 25, 80.
3. *CIL.*, X, 1792.
4. *Ibid.*, 2133-35, 1762, 2353, 3067, 6791.
5. *Ibid.*, 1685, 1686.
6. *Ibid.*, 2171.
7. *Ibid.*, 1786, 1796.
8. *Ibid.*, 1784, 2191, 2251.
9. *Ibid.*, 1786, 2194-97, 2492, 2991, 2019.
10. *Ibid.*, 1797.
11. *Ibid.*, 1613.
12. *Ibid.*, 1784.
13. *Ibid.*, 1950.
14. *Ibid.*, 1943, 2210.

breux ; plus de la moitié des inscriptions qui portent ce nom dans le tome X du *CIL.* leur appartiennent [1].

Claudii. — Claudius Priscus, décurion [2].

Ti. Claudius Quartinus, duumvir [3].

Castricii. — Ti. Castricius, décurion (105 av. J.-C.) [4].

Clodii. — A. Clodius Maximus [5], décurion.

Cossutii. — Cossutius Rufinus, décurion [6].

Nom rare en Campanie. On connaît à Pouzzoles un Cn. Cossutius Atimetus, qui était paenularius (fabricant et marchand de paenulae) [7]. P. Cossutius... [f] P. n. Amat..., prêtre du Jupiter de Dolichè, appartenait sans doute à cette même famille [8]. On lit aussi ce nom sur la tablette de bronze, retrouvée dans la région de Pouzzoles-Cumes, dont il sera question plus loin.

Curtii. — Curtius Crispinus, décurion, chevalier, « omnibus honoribus functus » [9].

Fabii. — M. Fabius Firmus, décurion [10].

Le nom de cette famille est uni à celui d'une autre gens importante de Pouzzoles, la gens Gavia, dans les noms de M. Gavius Fabius Justus, chevalier romain, « omnibus honoribus perfunctus », et de Gavia M. f. Fabia Rufina [11].

Falcidii. — M. Falcidius, M. f. Hypatianus, « adlectus in ordinem decurionum Puteolanorum ».

M. Falcidius Cupitus, « praeco et apparitor Augusti », fils du précédent [12].

Fictorii. — C. Fictorius Firmus, duumvir [13]. — C'est le seul Fictorius dont le nom apparaisse dans le tome X.

Flavii. — Fl. Pytheas, duumvir quinquennalis [14].

1. *CIL.*, X, 2207-18, 2336, 1943, 404.
2. *Ibid.*, 1784.
3. *Ibid.*, 1782, 1783.
4. *Ibid.*, 1781.
5. *Ibid.*, 1783.
6. *Ibid.*, 1784.
7. *Ibid.*, 1945.
8. *Ibid.*, 1575.
9. *Ibid.*, 1784. Cf. 2028, 2357.
10. *Ibid.*, 1783.
11. *Ibid.*, 1785. Cf. 2399-2405, 2162, 2197.
12. *CIL.*, VI, 1944. Cf. ch.V. sur le praetorium Falcidii. Ce Falcidius était peut-être un membre de cette famille.
13. *CIL.*, X, 1799.
14. *CIL.*, X, 1648.

Fufidii. — N. Fufidius, N. f. duumvir (105 av. J.-C.) [1].

Ce nom paraît être osque-campanien, c'est-à-dire, être celui d'une famille indigène. C'est, de même que Fuficius, un diminutif du nom campanien Fufius.

Fuficii. — Q. Fuficius, Q. f. décurion (105 av. J.-C.). — Même observation que pour Fufidius [2]. Comme ces deux personnages faisaient en 105 partie du sénat de la colonie, il faut admettre que certains indigènes avaient été admis au au rang des colons.

Gavii. — M. Gavius Fabius Justus, duumvir.

M. Gavius Puteolanus, décurion, investi des plus hautes fonctions municipales, père du précédent ainsi que de deux filles Gavia Marciana et Gavia Fabia Rufina [3]. Gavia Marciana avait épousé [illegible]urtius Crispinus, chevalier; Gavia Rufina était la femme de M. Aurelius (le cognomen manque), « procurator summarum rationum ». L'inscription honorifique gravée par Gavius en l'honneur de Gavia Marciana nous est parvenue ainsi que le décret des décurions décidant de faire à Gavia Marciana des funérailles publiques, et d'accorder à sa famille la permission de lui élever des statues en trois endroits différents. Quant à Gavia Rufina, la municipalité de

1. *CIL.*, X, 1781, col. 1, l. 2. Fufidius et Fuficius sont des diminutifs de Fufius, nom qui se rencontre avec une fréquence toute particulière dans l'Italie méridionale: Fufius à Capoue (*CIL.*, X, 3778; 106 av. J.-C.), Formies (6071); Fuficius à Herculanum (1403ᵉ, 4; g. 3, 39), Abella (1208, 1221), Aquinum (5471), Pouzzoles (2463-64), Capoue (4147); Fufidius à Arpinum (5679, 5685), Aquinum (5399), Teanum (4805), Cassinum (5235), Sora (5733). On lit le nom Fufidius dans une inscription osque retrouvée près de Pouzzoles (voir Planta, *Gramm. der osk.-umbr. Dialekte*, II, p. 510). Mais c'est surtout dans le Samnium, la Lucanie, le Bruttium que ces noms sont excessivement fréquents (*CIL.*, IX, indices). L'apparition habituelle du nom Fufius et de ses dérivés dans l'Italie du sud (ils sont très rares dans le Latium et les autres régions italiennes), particulièrement dans des villes qui ne reçurent jamais de colons romains (Herculanum, Saepinum; Nissen, *Ital. Landesk.*, II, 2, p. 794), semble attester que c'est là un nom originaire de ces contrées, comme Bovius, Novius, etc... Il y eut de bonne heure à Rome des Fufii; on connaît un M. Fufius, tribun de la plèbe, en 157 av. J.-C. (De Vit, *Onom.*, s. v., p. 158), un Q. Fufius Calenus (consul en 47 av. J.-C.), dont le cognomen était peut-être tiré de sa ville d'origine, Calès, ce qui nous ramènerait dans l'Italie méridionale. Parmi les Fufidii ou Fuficii connus (De Vit., *Onom.*, III, p. 156-7), je n'en trouve qu'un ayant exercé à Rome une fonction publique : c'est un Fufidius, préteur en Espagne, du temps de Sertorius (Plut., *Sert.*, 12). Un ami de Cicéron, Q. Fufidius, était originaire d'Arpinum (Cic., *Ad famil.*, XIII, 11, 1). Il est assez naturel de croire que les Fuficii et les Fufidii de Pouzzoles étaient des Campaniens appartenant à une famille indigène, non des colons venus de Rome.

2. *CIL.*, X, 1781, col. III, l. 17. Cf. 2463-2464.

3. *Ibid.*, 1784, 1785.

Pouzzoles lui éleva à ses frais soit une statue, soit un monument funéraire (on ne saurait dire exactement). Le décret des décurions pour les funérailles de Gavia Marciana est de l'an 187 [1].

Granii. — Les Granii faisaient déjà le commerce à l'époque de Cicéron [2]. Le membre le plus anciennement connu de la famille est C. Granius, décurion nommé dans la Lex parieti faciundo (105 av. J.-C.) [3]. Les Granii du tome X du *C.* sont presque tous des Pouzzolans. Citons particulièrement :

A l'époque de Sylla : Granius (ann. 78), duumvir (appelé ἄρχων par Plutarque, princeps coloniae par Valère-Maxime) [4].

A. Granius Puteolanus, chevalier romain, qui était dans l'armée de César et qui fut tué à Dyrrachium [5].

Q. Granius Atticus, décurion (IIe siècle ap. J.-C.) [6].

Granius Longinus, décurion (IIe siècle ap. J.-C.) [7].

Haii. — Cn. Haius Pudens, décurion (196 ap. J.-C.). Famille d'industriels [8].

Hordeonii. — T. Hordeonius Secundus Valentinus, décurion (196 ap. J.-C.) [9].

Nom fréquent dans la région, à Capoue, Herculanum.

Julii. — Julius Capretanus (IIe siècle ap. J.-C.) [10].

C. Julius C. f. Puteolanus, « adlectus in ordinem decurionum [11] »;

C. Julius Apollinaris, décurion [12];

Manlii. — P. Manlius Egnatius Laurinus, duumvir (187 ap. J.-C.) [13].

Apparenté peut-être aux Egnatii, dont nous aurons à parler plus loin.

Nemonii. — M. Nemonius M. f. Eutychianus, « adlectus

1. *CIL.*, X, 1784.
2. Cicer., *In Verr.*, *l. c.*
3. *CIL.*, 1781, col. III, l. 18.
4. Plut., *Syll.*, 37. Val. Max., IX, 3, l'appelle Gavius.
5. Cæs., *Bell. civ.*, 71.
6. *CIL.*, X, 1783.
7. *Ibid.*, 1782. Autres Granii : 2485-89, 8191, 8192, 2651.
8. *Ibid.*, 1786. Cf. 1910, 2493, 540.
9. *Ibid.*, 1786. Cf. 3063, 2524 (affranchi d'un T. Hordeonius), 3014.
10. *Ibid.*, 1782.
11. *Ibid.*, 1804.
12. *Eph. epigr.*, VIII, p. 99, n° 370.
13. *CIL.*, 1784.

in ordinem decurionum Puteolanorum, » édile, chevalier romain, prêtre du Jupiter O. M. Damascenus (IIe siècle ap. J.-C.) [1]. Tous les Nemonii du *C.*, tome X, sont des Pouzzolans :

M. Nemonius Eutyches, père de Nemonius Eutychianus ; M. Nemonius Callistus, son fils, prêtre du même dieu ; M. Nemonius Gemellianus, son frère ; sa sœur Nemonia Callista, et sa fille Nemonia Januaria [2]. Ces différents personnages font collectivement une dédicace au Génie de la Colonie ; nous possédons une autre dédicace au même dieu faite par M. Nemonius Sabinus Felix et par M. Nemonius Tugurinus [3].

Naevii. — N. Naevius, décurion [4].

Oppii. — Q. Oppius Severus, décurion (IIe siècle ap. J.-C.) [5]

Paccii. — A. Paccius Rufus Scirtus, édile quinquennal, duumvir [6].

Papirii. — Cn. Papirius Sagitta, duumvir (196 ap. J.-C.) [7].

Pullii. — M. Pullius, duumvir (105 av. J.-C.) [8].

Septimii. — C. Septimius C. f. Libo, édile [9].

Stlaccii. — M. Stlaccius Albinus, décurion (IIe siècle ap. J.-C. [10]).

Famille sacerdotale, attachée au culte de Liber et de Cérès [11]. Tous les Stlaccii du *C.*, X sont (sauf deux exceptions) connus par des inscriptions de Pouzzoles.

On connaît plusieurs membres et affranchis de cette famille ; parmi ces derniers deux exercent le métier de mensor et de sacomarius [12].

Tettei. — Cn. Tetteius Q. f., décurion (105 av. J.-C.) [13].

1. *CIL.*, 1576.
2. *Ibid.*, 1563. — Cf. aussi l'inscription romaine *CIL.*, VI, 22902 : *M. Nemonio Callistioni dulcissimo M. Nemonius Eutyches patronus* (c'est peut-être le même personnage. Rapprocher le cognomen Callistio de Callistus, Callista).
3. *Ibid.*, 1564. — Autres Nemonii : 2768, 2769 (Quarto).
4. *Ibid.*, 1807 (Marano).
5. *Ibid.*, 1785. Autres Oppii : 2809, 2811 ; *Eph. epigr.*, VIII, 414.
6. *Ibid.*, 1810 (provient de Naples).
7. *Ibid.*, 1786.
8. *Ibid.*, 1781, col. I, l. 2.
9. *Ibid.*, 1725 (? provient de Naples).
10. *Ibid.*, 1783.
11. *Ibid.*, 1585. Cf. ch. IV.
12. *Ibid.*, 1930. Cf. 2975-76, 2245, 8371.
13. *Ibid.*, 1781, col. III, l. 18.

Cn. Tetteius...? (époque impériale). Délibération du sénat de Pouzzoles au sujet de la sépulture de Cn. Tetteius [1].

Valerii. — M. Valerius Pudens (161 ap. J.-C.) [2].

Valerius Felix [3].

Vignetii. — Vignetius Liberalis, décurion (IIe siècle ap. J.-C. [4]). Nom unique dans le *C.*, X.

Citons enfin deux personnages qui furent « exornati ornamentis decurionalibus », à savoir un certain Aurelius Symphorus, citoyen de Pouzzoles, affranchi de l'empereur, qui était « officialis vetus a memoria et a diplomatibus [5] » ; — et L. Aurelius Pylades, affranchi d'Auguste, célèbre pantomime, qui fut « honoratus Puteolis d(ecreto) d(ecurionum) ornamentis decurionalibus et duumviralibus », et de plus augure [6].

Il convient d'ajouter à ces noms quelques autres, que les documents littéraires et l'épigraphie prouvent avoir été ceux de familles importantes.

Cluvii. — N. Cluvius M'. f. [7]. L'inscription qui concerne Cluvius provient de Pouzzoles, mais ne mentionne aucune fonction remplie dans cette ville par ce personnage qui occupa des charges municipales dans les cités voisines. Il fit faire ou réparer un objet (ou un monument qui n'est pas désigné) consacré à Jupiter Optimus Maximus. — Les Cluvii étaient une famille campanienne [8], dont on trouve à Pouzzoles plusieurs représentants : M'. Cluvius M'. [f.] Heliodorus, affranchi de M'. Cluvius [9] ; Cluvius Secundio, affranchi de N. Cluvius [10] ; Cluvius Nicias, affranchi d'A. Cluvius [11]. — Cicéron avait pour ami un banquier de Pouzzoles, Cluvius, qui lui laissa une partie de sa fortune [12].

Vestorii. — Un Vestorius, banquier et industriel, était aussi grand ami de l'orateur [13]. Les inscriptions mentionnent

1. *CIL.*, 1787. Cf. encore 8074[7].
2. *Ibid.*, 1814.
3. *Ibid.*, 1791.
4. *Ibid.*, 1785.
5. *Ibid.*, 1727.
6. *Eph. epigr.*, VIII, n° 369.
7. *CIL.*, X, 1572, 1573.
8. Von Planta, *Gramm. der osk. umbr. Dial.*,
9. *CIL.*, X, 2305.
10. *Ibid.*, 2511.
11. *Ibid.*, 2305, 2307. Cf. encore 1570, 2306.
12. Cf. App. I.
13. Cf. *ibid.*, et ch. III.

un T. Vestorius Zelotus [1], un T. Vestorius Pelops, et une Vestoria Elpis [2].

Sittii. — Famille campanienne connue par des inscriptions de Pompéi et d'Herculanum ; on trouve aussi à Pouzzoles plusieurs Sittii [3].

Plutii. — La plupart des Plutii (*C.*, X) sont connus par des inscriptions de Pouzzoles [4].

Lartidii. — Un vicus avait reçu leur nom [5].

Apulei. — On lit dans des inscriptions de Pouzzoles les noms d'un certain nombre d'affranchis de L. Apuleius [6], connu par une inscription qui a été retrouvée à Salerne, mais qui provient probablement de Pouzzoles [7].

Blossii. — Un Blossius (C. Blossius Q. f.) est connu à Pouzzoles par la Lex parieti faciundo [8]. Les Blossii jouèrent un rôle dans l'histoire. On connaît à Capoue, en 216, le « praetor campanus », Marius Blossius [9] ; à Cumes, en 133, un C. Blossius [10]. Cicéron cite cette famille [11].

Il est très difficile de distinguer les noms des colons ayant pu appartenir à la plus ancienne colonie. Tout ce qu'il est possible de faire, c'est de relever les noms des familles importantes connues avant l'époque de Vespasien, et de constater qu'elles firent nécessairement partie de la déduction de 194 av. J.-C.

C'est le cas pour les gentes Anniae, Avianiae, Calpurniae. Ce sont les seules que l'on puisse citer avec certitude. Quant à distinguer les familles d'origine campanienne des familles de colons romains, on ne peut le faire que pour

1. *CIL.*, X, 1557.
2. *Ibid.*, 3092.
3. *Ibid.*, 2964, 2372, 2965. *Eph. epigr*, VIII, n° 426. Cf. ch. III.
4. *Ibid.*, 1888, 2978, 2852, 1633, 2853, 2296, 2854.
5. *Ibid.*, 2949, 8193. Cf. ch. II (2e part.).
6. *Ibid.*, 2089-90, 2614, 2091, 2561a.
7. *Ibid.*, 557. On a retrouvé à Salerne des inscriptions de Pouzzoles, d'autres d'Ostie, une même de Smyrne, et Mommsen est d'avis qu'un certain nombre d'inscriptions de Salerne y ont été transportées au moyen âge par mer, des villes méditerranéennes (*CIL.*, X. 515, 540, 541-3, 512). Des fragments d'architecture de la cathédrale de Salerne proviennent de Pouzzoles (cf. ch. V (2e part.).
8. *CIL.*, X, 1781, col. III, l. 18.
9. T. L., XXIII, 7 ; XXVII, 3.
10. Cic., *Lael.*, XI, 37.
11. *De leg. agr.*, II, 93 (ch. 34), comme exemple de l'orgueil campanien. Cf. encore *CIL.*, X, 3772, 3785, 4045 (inscr. de Capoue).

quelques cas qui ne semblent pas douteux, par exemple pour les Blossii, les Fufidii, les Bovii.

On a découvert, il y a quelques années, près de Pouzzoles, une tablette de bronze portant d'un côté une inscription osque [1], qui est une liste de noms, de l'autre des signes magiques. L'inscription se termine par une phrase qui signifie : « Les membres et les amis... » On n'en connaît pas la provenance exacte, on sait seulement qu'elle a été trouvée dans les environs de Pouzzoles. Ce renseignement est vague ; étant donné les habitudes de langage du pays, les environs de Pouzzoles pourraient bien désigner quelque partie du territoire de Cumes. Il faut donc s'abstenir de faire usage de ce document qui nous fournit une liste de noms précieuse pour une époque ancienne (l'inscription date du IIe siècle av. J.-C.). Observons toutefois qu'on y lit certains noms connus (jusqu'à présent du moins) à Pouzzoles, non à Cumes : Fufidius, Caucius (unique à Pouzzoles dans le tome X), Batutius [2]. Ces indices sont, il est vrai, insuffisants pour attribuer l'inscription à une ville plutôt qu'à l'autre.

Patrons et curateurs de la ville. — *Cn. Asinius Pollio.* — *Cn. Asinio | Pollionis et Agrippae nepoti | Puteolani patrono publice* [3].

Ce personnage était le fils de C. Asinius Gallus et de Vipsania Agrippina, que C. Asinius Gallus épousa après son divorce avec Tibère. On ne saurait dire s'il faut l'identifier avec Asinius Saloninus ou avec Asinius Gallus, tous deux fils d'Asinius Gallus et d'Agrippina [4].

On connaît à Pouzzoles un Cn. Asinius Felix, peut-être un affranchi des Asinii [5].

Octavius Agatha. — Appelé dans une inscription : p(atrono) c(oloniae) ou ci[vitatis] n[ostrae]. (196 ap. J.-C.). — Une statue lui est élevée par l' « honestissimum corpus dendrophorum » de Pouzzoles [6].

Herennius. — *H]erennius M. f. [Cl]aud. Priscus | [p]rimi-*

1. Von Planta, *op. cit.*, II, p. 510, n° 119 et p. 617.
2. *CIL.*, X, 2245, 8059[102], (Caucius), 2167, 3031 (Betutius, *ibid.*, 3786, Capoue, 5450, Aquinum).
3. *CIL.*, X, 1682.
4. *Prosop. imp. rom.*, I, p. 160, n° 1014 et p. 162.
5. *CIL.*, X, 2110.
6. *Ibid.*, 1786.

pilaris leg. ii. tr. [*f*]*ortis patronus municip. voto suscepto* | *domino Sarapidi d. d.* [1] — Texte postérieur à l'année 137 ap. J.-C., où la IIe légion Trajana reçut le surnom de *fortis*.

L. Aradius Valerius Proculus. — Dédicace honorifique par les « principales » et par le sénat et le peuple pouzzolans [2]. — L. Aradius Valerius Proculus fut praefectus Urbis du 10 mars 337 au 13 janvier 338, et consul en 340.

Geminius Tuticius Aemilianus, v. c. (?). — Dédicace au « patrono dignissimo et incomparabili mirabilis munificentiae » par la regio Hortensiana [3]. Cette inscription (retrouvée à Salerne) ne renferme point le nom de la ville. M. Dessau l'attribue, très vraisemblablement, à Pouzzoles [4], à cause de la mention d'une regio, et aussi à cause du fait que d'autres inscriptions de Salerne doivent être certainement attribuées à Pouzzoles, y ayant été transportées, par mer, au moyen-âge. Il croit pour cette raison que l'inscription provient de Pouzzoles plutôt que de Nola, qui était aussi divisée en régions [5]. On ne peut la rapporter à Naples, où les régions portaient le nom des habitants du quartier au génitif pluriel. Ce texte date de l'année 241.

M. Maecius Memmius Furius Baburius Caecilianus Placidus, c. v. — Correcteur de la Vénétie et de l'Istrie, préfet de l'annone, préfet du Prétoire, consul ordinaire (343). — Dédicace faite par la regio Palatina, soit en 343, soit entre l'année 343 et l'année 346-347, où le personnage fut praefectus Urbis (cette fonction n'est pas signalée sur notre texte). [6]

Mavortius Q. Flavius Maesius Egnatius Lollianus, v. c. — Consul en 335. Patron de Pouzzoles, comme on le voit par trois inscriptions, dont l'une lui est dédiée par la regio portae Triumphalis, l'autre par le collegium Decatren-

1. *CIL.*, 1593. Lire non pas « patronus municip(ii) » (Pouzzoles étant colonie), mais « patronus municip(um) », municeps ayant ici, comme dans bien d'autres cas (Aulu-Gelle, XVI, 13, dit que de son temps l'habitant des colonies s'appelait aussi municeps), non pas le sens de citoyen d'un municipe, mais la signification plus générale de concitoyen, compatriote.
2. *CIL.*, VI, 1691.
3. *Ibid.*, X, 521.
4. Dessau, *Inscr. lat. selectae*, II, n° 6325.
5. On connaît à Nola une regio Jovia et une regio Romana, *CIL.*, X, 1255, 1256.
6. *CIL.*, X, 1700.

sium, une troisième par la regio clivi vitrarii [1]. La seconde inscription était une base supportant une statue de Mavortius, qui est conservée (maintenant sur la place de Pouzzoles) [2]. Il existe aussi une dédicace des Decatrenses au fils du précédent : Mavortius Junior Q. Flavius Maesius Cornelius Egnatius Severus Lollianus [3].

Pontius Proserius Paulinus Junior, *v. c.* — Une statue lui est dressée « ob merita patris ac sua ». Il est appelé « ab origine patronus, provisor civitatis, restaurator operum publicorum » [4].

Vesedius Rufinus, *v. p.* — Personnage de l'ordre équestre. Patron non seulement de Pouzzoles, mais de Bénévent [5].

Tannonius Chrysanthus, *v. c.* — Connu par une inscription métrique [6]. Peut-être le père de

Tannonius Boionius Chrysanthus, jeune homme appelé « ab origine patronus », auquel le sénat et le peuple élèvent une statue en 161 ap. J.-C. [7]. On retrouve le nom de Tannonius sur une inscription de Pouzzoles [8], sur un texte appartenant soit à Naples soit à Pouzzoles [9], sur une inscription de Sorrente [10], enfin sur une inscription de la plaine campanienne (Frignano piccolo), qui nomme un Tannonius Chrysanthus, vir perfectissimus (2e moitié du IVe siècle) [11].

Septimus Rusticus (?), consulaire de Campanie. — L'origine de l'inscription est douteuse ; Mommsen la rapporte à Pouzzoles. (Le nom de la ville n'apparaît pas ; on lit seulement : splendidissimus ordo et honestissimus populus patrono praestantissimo.) (333 ap. J.-C.) [12].

Mommsen range parmi les inscriptions de Pouzzoles celle

1. *CIL.*, 1695, 1696. *Eph. epigr.*, VIII, 365. Cette dernière inscription était une base supportant une statue (Catal., n° 22).
2. Catal., n° 23.
3. *CIL.*, X, 1697. Base retrouvée avec la statue d'un jeune homme, haute de 1m 30.
4. *Ibid.*, 1702 ; cf. aussi 1703.
5. *Ibid.*, IX, 1682 (Bénévent). Ce personnage est dit « advocato fisci, summae rei iudicio sacro promoto ».
6. *Ibid.*, X, 1813.
7. *Ibid.*, 1814, 1815.
8. *Ibid.*, 3107.
9. *Ibid.*, 2767.
10. *Ibid.*, 721.
11. *Ibid.*, 3714.
12. *Ibid.*, 1707.

de L. Publius Petronius Volusianus, « patronus coloniae » [1], qui est peut-être napolitaine, et celle d'Alfius Licinius, qui l'est certainement, à cause de la mention de la regio Thermensium [2].

Quelques inscriptions mutilées, d'où les noms propres ont disparu, étaient des dédicaces à des patrons de Pouzzoles [3].

Les *curatores reipublicae* connus à Pouzzoles sont :

Flavius Longinus, cl. v. (ann. 161 ap. J.-C.) : *...locus datus ex auctoritate Flavi Longini. cl. v. cur. r. p. adsignat. a M. Valerio Pudente iivir. curat* [4].

L. Caesonius Lucillus Macer Rufinianus. — Personnage appartenant à une grande famille du IIIe siècle. Il est appelé dans une inscription de Tibur : « curator r(ei) p(ublicae) Puteolanorum [5] ». — L. Caesonius L. f. Quintus Rufinus Manlius Bassus, faisant partie comme lui de la tribu Quirina et probablement son fils, est connu à Pouzzoles par une dédicace faite par un certain L. Caesonius Hedylus, « proc(urator) patris, » [6] c'est-à-dire administrateur des propriétés qu'il avait peut-être à Pouzzoles. Le père de Caesonius Lucillus, C. Caesonius Rufinianus, avait été curateur de Teanum et de Terracine [7]. Les inscriptions de Pouzzoles mentionnent un certain nombre de Caesonii, sans doute des affranchis de la famille. Quelques-uns portent le praenomen de Caius, qui était celui de Caesonius Rufinianus [8].

Q. Hedius Rufus Lollianus Gentianus. — Ce personnage vivait vers la fin du IIe siècle. Il fut aussi curateur de Velitrae [9].

Arsenius Marcellus (181 ap. J.-C.). — : *locus adsig(natus) per [Ar]senium Marcellum cur... r. publ.* Personnage inconnu [10].

1. *CIL.*,1706. Mommsen croit que ce personnage était le fils de T. Petronius Taurus Volusianus, qui fut consul en 261, et préfet de la ville en 267-68. A cette date, Naples pouvait être appelée colonie (cf. un article de Cocchia, dans l'*Archivio storico per le provincie napoletane*, XVIII, p. 299.
2. *Ibid.*, 1680.
3. *Ibid.*, 1820, 1822, 1819.
4. *Ibid.*, 1814.
5. *Ibid.*, XIV, 3902. Pauly-Wissowa R. Encycl., III, 1, p. 1317.
6. *Ibid.*, X, 1687.
7. *Ibid.*, XIV, 3900.
8. *Ibid.*, X, 2198, 2200, 1923, 1874 (avec le praenomen Caius).
9. *Ibid.*, II, 4121. Liebenam, *Verwaltungsgeschichte*, I, p. 229, n° 17.
10. *Ibid.*, X, 1791.

M. Bassaeus Axius, appelé « patr. col. cur. r. p. ii vir ». Il n'est pas certain que cette inscription provienne de Pouzzoles [1]. Il semble enfin qu'il soit question d'un curateur de Pouzzoles dans un fragment d'inscription provenant de Vintimille; mais le nom du personnage a disparu [2].

Tribu. — La tribu rustique locale de Pouzzoles était la tribu Falerna, comme le prouvent les inscriptions suivantes :

1° *Diis manibus sacrum M. Laelio M. f. Fal. Maximo.* — Inscription retrouvée à Pouzzoles au bord de la route de Cumes (ancienne via Domitiana), où était la sépulture des Laelii [3].

2° *Sedes sep. M. Laelii M. f. Fal. Maximi* [4].

3° *M. Verrio M. f. Fal. Flacco Celsus frater.* (inscription provenant de Pouzzoles ainsi que deux autres, où on lit le nom *Verria*) [5].

4° Dans le voisinage du M^te^ Spina, près de la route antique, a été retrouvée une inscription où il est question d'un certain *C. Julius Musogenis f(ilius) Menophilus*, qui était sans doute le fils d'un affranchi impérial, car il faisait partie de la tribu impériale Fabia; mais ses deux fils étaient dans la tribu locale de Pouzzoles, la tribu Falerna [6].

5° *Aufidia D. l. Euphrosin(a) sibi et T. Aufidio T. f. Fal. Templitano.* (provient de Pouzzoles) [7].

Quelques autres inscriptions où apparaît la tribu Falerna sont rangées dans le *C. I. L.* parmi les inscriptions de Pouzzoles, bien qu'étant d'origine incertaine. L'une d'elles, où il est question d'un « flamen divi Augusti », provient probablement de

1. *CIL.*, X, 1795. Naples est donné comme lieu de provenance de cette inscription. La dédicace est faite par l' « universus ordo municipum ob rem publ(icam) bene ac fideliter gestam... ». Rien dans l'inscription ne permet de déterminer de quel ordo municipum il s'agit ici.

2. *CIL.*, V, 7812, ...*an* ... | *i. curat* | ...*Puteolos.* (« Videtur significare cura reipublicae Puteolanorum, sed accusativus unde pendeat, reperire non potui. Nam displicet omnino de quo cogitavi, curator missus Puteolos vel curator ad Puteolos »; note du *CIL.*).

3. *CIL.*, X, 2639, 2638, 2642.

4. *Ibid.*, X, 2640.

5. *Ibid.*, 3086^a^ ; 3087-88.

6. *Ibid.*, 2569. — Mommsen, *Man. des Inst. rom.* (trad. franç.), VI, 2, p. 434, n. 1.

7. *Ibid.*, 2130 (cf. 2131, inscription retrouvée Via Campana et portant le nom Aufidia).

Pouzzoles (rappelons-nous l'importance du culte impérial dans cette ville) [1]. Pour les autres le doute est permis [2].

Un certain nombre de textes laisseraient supposer que des gens natifs de Pouzzoles étaient assez fréquemment inscrits dans la tribu Palatina, tribu urbaine. Dans une longue liste de soldats des cohortes urbaines [3], principalement formées d'ingenui des tribus urbaines, 23 soldats d'Ostie et 9 de Pouzzoles, pourvus d'une tribu, ont tous la Palatina. Comme d'autre part cette tribu se rencontre à côté d'Ostie comme ville d'origine, et du décurionat de Pouzzoles [4], et qu'elle apparaît dans les deux localités sur un certain nombre d'inscriptions, Mommsen, dans le Corpus, fut amené à considérer la Palatina comme la tribu de Pouzzoles [5].

C'était là, comme il l'a reconnu lui-même ensuite [6], une erreur. Les tribus urbaines, sous l'Empire, n'étaient pas dans un rapport fixe avec les cités d'origine; elles comprenaient seulement des citoyens qui, pour des causes personnelles, étaient exclus des tribus rustiques locales, par exemple les fils de libertini. Ce qu'il faut remarquer, toutefois, et ce qui est curieux, à Pouzzoles comme à Ostie, c'est la fréquence singulière avec laquelle se rencontrent des gens faisant partie de la tribu Palatina. Ce fait ne tiendrait-il pas à des circonstances spéciales, à des conditions communes aux deux villes, et dont nous ne pouvons d'ailleurs aisément nous rendre compte [7]? Mommsen se demande si la tribu rustique locale de Pouzzoles, la tribu Falerna, et si celle d'Ostie, la tribu Voturia, n'auraient pas, par exemple, été refusées aux Grecs qui acquéraient le droit de cité romaine en même temps que le droit de bourgeoisie de ces villes, ou même encore à leurs fils. Certains indices laisseraient supposer que cette explication pourrait dans plusieurs cas être la bonne. Ce qui, au reste, semble

1. *CIL.*, 1806 : ...*onio* ...*Fal. Musculo pontifici flam. divi Aug. praef. fabr. quaest. iivir. bis. tert. quinq.*

2. *Ibid.*, 1685 : *L. Bovius. L. f. L. n. Fal. Celer*, etc....; 1799 : *C. Fictorio C. fil. Fal. Firmo*, etc...,; 1708. Sur un fragment retrouvé à Pouzzoles, près de la Via Campana, on lit *al*, que l'éditeur du *CIL.*, restitue : *f*]*al*[*erna*] n° 2415; sur un fragment du Musée de Naples, rangé au *CIL.*, parmi les inscriptions de Pouzzoles, on lit : *atius C. f. Fal.*, n° 2400.

3. *CIL.*, VI, 3884.

4. *Ibid.*, VIII, 2825; VI, 1944.

5. Mommsen, dans le *CIL.*, X, p. 183.

6. Mommsen, *Man. des Inst. rom.*, VI, 2, p. 28, n. 6; p. 38.

7. Cf. Kubitschek, *Imp. rom. trib. distrib.*, p. 26.

évident, c'est qu'il existait une différence entre les deux catégories d'habitants : ceux de la tribu locale, et ceux qui, dans une assez notable proportion, étaient inscrits dans la tribu Palatina.

Voici les textes qui nous font connaître la tribu Palatina, à côté de la tribu Falerna.

1° Liste des soldats des cohortes urbaines, où sur douze soldats de Pouzzoles, neuf ont la tribu Palatina; pour les trois autres la tribu manque.

2° Inscription de M. Nemonius Eutychianus, prêtre de Jupiter Damascenus; ce personnage était dans la tribu Palatina [1]. Sa qualité de prêtre d'un dieu d'Orient, le fait qu'il fut admis dans la curie par adlectio, son nom même qui a une tournure grecque et semble dérivé du mot Νέμων (cf. un M. Herennius M. f. Nemon) [2], tout porte à supposer que c'était peut-être un homme d'origine gréco-orientale, ayant récemment acquis le droit de cité romaine et le droit de bourgeoisie à Pouzzoles, et étant, pour cette raison, inscrit dans la tribu Palatina. Son cas peut être invoqué en faveur de l'hypothèse de Mommsen.

3° Inscription de L. Plutius Phoebus, inscrit dans la tribu Palatina [3]. Peut-être aussi un Grec.

4° Inscription de M. Falcidius Hypatianus. Le fait que son père était « praeco et apparitor Augusti », et que lui-même fut admis par adlectio dans la curie, donne à croire que c'était un homme nouveau, peut-être fils d'un affranchi, et inscrit, pour ce motif, dans la tribu Palatina [4].

5° Inscription de N. Naevius Vitulus, décurion [5]. Son père, N. Naevius Moschus, était augustale. C'était sans doute encore un homme nouveau.

Il n'est pas certain que les inscriptions de *M. Vettius M. f. Pal. Pius*, et de *M. Bassaeus M. f. Pal. Axius* appartiennent à Pouzzoles, ville à laquelle le *CIL.* les attribue [6].

CORPORATIONS. — Les corporations connues à Pouzzoles sont:

1. *CIL.*, X, 1576.
2. De Vit., *Onom.*, s. v. *Nemon.*
3. *CIL.*, X, 1633.
4. *CIL.*, VI, 1944.
5. *CIL.*, X, 1807.
6. *Ibid.*, 1777; 1795.

1° Des sociétés commerciales, dont nous aurons à nous occuper spécialement plus loin.

2° Le collège des augustales, dont nous étudierons ailleurs l'organisation.

3° Le collège des dendrophores, dont il sera question à propos du culte de Cybèle.

4° Le collège des *Decatrenses*, appelés aussi *Decatresses*, dont le nom, assez énigmatique, a donné lieu à diverses hypothèses. Deux inscriptions le font connaître : ce sont des dédicaces à C. Flavius Maesius Egnatius Lollianus, patron du collège des Decatrenses. Les uns ont voulu voir dans ce collège une corporation de gens chargés de célébrer la fête des vota decennalia. Decatrensis serait en ce cas la transcription latine du mot grec δεκαετηρίς (qui se renouvelle tous les dix ans, décennal [1]).

Une pareille transcription dans la langue corrompue du IVe siècle, serait à la rigueur possible ; mais l'existence d'un collège spécialement chargé de célébrer les vota decennalia n'étant pas connue par ailleurs, il vaut mieux renoncer à cette explication. D'autres, qui ne sont pas préférables, ont été proposées. Selon l'une d'elles, les Decatrenses seraient les exacteurs de la dîme, δεκάτη, droit de douane qui eût été, dans le port de Pouzzoles, prélevé sur les marchandises [2]. Mais, outre qu'il est impossible de faire dériver decatrensis de δεκάτη, aucun témoignage n'établit que la dîme fût perçue dans un port comme portorium. D'après une autre explication, celle de Minervini reprise par Henzen [3], les Decatrenses seraient tout simplement les habitants de la ville dalmate de Decatera, que cite Constantin Porphyrogénète [4].

Mais on ne comprend guère la présence à Pouzzoles de gens de cette ville, qui n'est mentionnée que si rarement par les anciens et sur laquelle on est tellement dépourvu de renseignements [5] qu'il est difficile d'expliquer par son importance

1. *Bull. Nap.*, V, p. 61 (Cavedoni).
2. Gervasio, *Iscrizione di Mavorzio*, dans les *Memorie dell' Accademia Ercolanese*, VII, p. 17 et suiv.
3. Minervini dans les *Memorie dell' Accademia Ercolanese*, IV, pars 1, p. 349 et suiv. Henzen, dans le *Bull. dell' Istit.*, 1853, p. 56.
4. *De Adm. imp.*, ch. 29, p. 93 (éd. Bonn).
5. Cf. Pauly-Wissowa R. Encycl., aux mots Catari et Cattharenses. On

commerciale l'existence d'une société de négociants dans l'Italie méridionale. Aussi bien, en dernière analyse, est-ce une hypothèse d'Hirschfeld qui me semble préférable [1] : le collège des Decatrenses aurait tiré son nom du jour de réunion des membres qui le composaient, à savoir des ides, qui huit fois dans le courant de l'année tombaient le treizième jour du mois (decatrensis = δέκα + τρεῖς). De même, on trouve en Espagne des collèges qui, en vertu du même principe, s'appellent : collegia kalendarium et iduaria [2].

5° *Scabillarii.* — Ils s'appellent : collegium scabillariorum quibus senatus consulto coïre licet. C'étaient les artistes de la scène jouant du scabillum. Les ruines de leur schola ont été retrouvées avec des inscriptions encore en place (dédicaces à Antonin, Faustine et Marc Aurèle) [3].

6° *Religiosi.* — Collège d'hommes voué au culte de Cybèle [4].

7° *Epicureius chorus.* — Probablement une société formée en vue des divertissements, un cercle [5].

8° *Triclinium Elvenianum.* — Collège funéraire, appelé triclinium, parce que les banquets constituaient une partie importante des fêtes funèbres. Une inscription en nomme le patron [6].

9° *Collegium salut[are] familiae Valer[ianae].* — Collège funéraire (l'épithète *salutare*, choisie *boni ominis causa*, désigne généralement un collège funéraire) [7]. On comparera à la formule *collegium familiae Valerianae* des formules analogues, comme *collegium salutare familiae tabellariorum Caesaris nostri* [8].

10° *Rosenses.* — Ce mot qui ne réapparaît pas dans d'autres

n'est même pas certain de l'emplacement de la ville Cattaro, qu'on a voulu assimiler avec l'antique Decatera, est peut-être Acruvium.

1. Mommsen, dans le *CIL.*, III, p. 284. Hirschfeld dans les *Sitzb. der Wien. Akad. der Wissensch.*, CVII (1884), p. 249, n. 3.
2. *CIL.*, II, 4468.
3. *CIL.*, X, 1642-3 ; 1647. — Cf. ch. v (2e part.).
4. *Ibid.*, X, 1894. Waltzing, II, p. 246.
5. *Ibid.*, 2971 = Anth. lat., 961. — Waltzing, 1, p. 51.
6. *Ibid.*, X, 1895.
7. *Ibid.*, 1588. Waltzing, I, p. 261, n. 1.
8. *Ibid.*, XII, 4449.

inscriptions, est synonyme de *rosaries*, qu'on lit dans une inscription de Rome. Les *rosenses* ou *rosaries* étaient peut-être des marchands de roses, de même que les *violaries* des marchands de violettes. On célébrait les *rosalia* ou *dies rosae* en mai ou en juin, et le *dies violae* en mars [1].

11° *Venatores*. — Chasseurs de bêtes fauves dans les jeux de cirque [2].

12° *Retiarii* (ép. républ.). — Peut-être les *retiarii* de l'amphithéâtre, peut-être des marchands de filets (retia). L'inscription qui les concerne, et où il est fait mention de leurs *magistri*, ne permet pas de se prononcer sur ce point [3].

13° *Parasiti Apollinis* (?). — *Les parasiti Apollinis* dont l'acteur Pylade était le patron sont rangés par Waltzing parmi les collèges de Pouzzoles [4]. En réalité, les Parasites d'Apollon semblent avoir formé une sodalité sacrée, destinée à concourir à la célébration des jeux Apollinaires à Rome [5].

14° *Socii lictores populares denuntiatores Puteolani* (142 ap. J.-C.). Dédicace à l'empereur Antonin [6].

C'étaient des appariteurs des magistrats. On appelait denuntiator un agent placé près du curateur d'une des quatorze régions de Rome. Il y avait aussi des denuntiatores dans les municipes. Ils avaient pour mission, suivant certains interprètes, de transmettre les ordres des curateurs aux vico magistri ou chefs de quartiers. D'après une inscrip-

1. *CIL.*, X, 8182. Waltzing, 1, p. 291; *CIL.*, VI, 169 (inscription romaine des *rosaries*).

2. *Ibid.*, 1600. = Anth. lat., carm. epigr., 851.

3. *Ibid.*, 1589. L'inscription, de l'époque républicaine, porte : *M* | *erc. retiarii. v..... u.....* | *dan. mag. curarun.* | *Sex. Calaasi. Sex. f.*, etc... (suivent les noms de six personnages). Peut-être conviendrait-il de lire *merc(atores) retiarii*, et de voir dans ces retiarii des marchands de filets (retiarius étant celui qui fait ou qui vend les retia. Forcellini-De Vit., *Lexic.*, s. v., — peut-être encore *Merc(urio) retiarii*. Dans la partie mutilée de l'inscription étaient vraisemblablement mentionnées deux autres corporations; viennent ensuite six noms de magistri, deux par collège.

4. L'acteur Pylade fut, à Pouzzoles, « honoratus ornamentis decurionalibus » et augure, cf. plus haut p. 51. L'inscription où sont énumérés ses titres, parmi lesquels celui de patron des parasites d'Apollon, provient de Pouzzoles; mais il ne s'ensuit pas que ces parasites d'Apollon aient formé un collège à Pouzzoles.

5. Waltzing, I, p. 133; IV, p. 112, 119-121.

6. *CIL.*, X, 515.

tion qui mentionne un *decurialis decuriae lictoriae popularis denuntiatorum itemque gerulor*, il semble qu'ils étaient organisés en collèges, dont la fonction était de faire des annonces ou des proclamations au public [1]. Dans l'inscription de Pouzzoles, ils sont appelés *socii*.

Comme on le voit, les documents épigraphiques font connaître beaucoup de collèges. Remarquons toutefois, avec Mommsen et Hirschfeld, l'absence complète des corporations de *centonarii* et de *fabri* [2]. Ce fait curieux est lié, selon eux, à la présence d'un grand nombre d'Orientaux à Pouzzoles. Les trois collèges les plus répandus en Italie et dans les provinces latines de l'Empire, étaient ceux des ouvriers de bâtiments (*fabri*), des fabricants de centons (*centonarii*) et des marchands de bois (*dendrophori*). On a observé que les collèges de *fabri*, nombreux en Occident, dans l'Italie centrale et septentrionale, manquent entièrement en Grèce, en Asie Mineure, en Égypte, et sont assez rares en Afrique [3]. M. Hirschfeld et M. Jullian [4] ont expliqué cette inégalité de répartition et la rareté de ces collèges dans quelques provinces, parfois même leur absence, par l'état troublé du pays ou par le caractère turbulent de certaines cités. Il y a certainement dans cette explication une part de vérité. Les *fabri*, charpentiers et maçons, étaient dans toute ville extrêmement nombreux; c'est peut-être la raison pour laquelle les empereurs hésitèrent parfois à leur donner l'autorisation de former des collèges (par exemple Trajan qui ne permit pas à ceux de Nicomédie de constituer des corporations qui lui semblaient dangereuses). Les motifs qui les amenèrent à formuler ces prohibitions firent que l'Orient et la Grèce, provinces si souvent agitées, n'eurent pas de collèges de fabri. Comme la population de Pouzzoles se composait en grande partie d'Orientaux, on y adopta peut-être les mêmes mesures que dans les pays orientaux proprement dits. Toutefois il se pourrait qu'il n'y eût là qu'un phénomène fortuit, explicable par le manque de documents épigraphiques.

1. Daremberg et Saglio, *Dict.* s. v. *Denuntiator*.
2. Hirschfeld, *Sitzb. der Wien. Akad der Wissensch.*, CVII (1884), p. 249, n. 3, « Vraisemblablement les mêmes raisons qui empêchèrent Trajan d'autoriser à Nicomédie la constitution d'un collegium fabrorum, empêchèrent aussi la formation de ce même collège dans le port de Pouzzoles peuplé d'Orientaux »
3. Waltzing, II, p. 196.
4. C. Jullian, art. *Faber*, dans le *Dict.* de Daremberg et Saglio, p. 956.

CHAPITRE III

COMMERCE ET INDUSTRIE

I

PRINCIPALES PHASES DE L'HISTOIRE COMMERCIALE DE POUZZOLES

Nous avons déjà vu que Dicaearchia semble avoir eu une certaine importance maritime à l'époque gréco-osque. Naples n'en était pas moins le grand centre commercial de la Campanie [1], et elle le demeura pendant tout le IVe et le IIIe siècles. Elle était le rempart de l'hellénisme en Campanie, le trait d'union entre cette contrée, la Grande-Grèce, la Sicile et la Grèce proprement dite ; elle trafiquait avec l'Égypte et Carthage [2]. L'arrivée des Romains en Campanie ne modifia pas d'abord cette situation ; tant que Rome ne fut qu'une puissance italienne, le commerce avec la Grèce et l'Orient passa par Naples : les Romains, qui n'étendaient pas encore leurs projets de conquêtes aux pays d'outre-mer, se contentaient de cet intermédiaire. La guerre qui éclata entre Rome et Naples ne nuisit pas à cette dernière ; ayant, après trois années d'hostilités (328-326), conclu avec son adversaire un traité avantageux [3], elle conserva son indépendance, et ne subit aucun déclin. Sa marine lui restait : en 264, ses trirèmes, avec celles des Tarentins, des Locriens et des Éléates, transportèrent en Sicile l'armée romaine [4]. C'est vraisemblablement à cette époque que, par suite des relations commerciales, des Égyptiens se fixèrent à Naples

1. Beloch, *Camp.*, p. 31.

2. *Ibid.* p. 55. Kaibel, IGSI, 727 : Βασίλισσαν Ἀρσινόην βασιλέως Πτολ[ε]μαίου και βασιλίσσης Βερενίκης Στρατονίκη βασιλέως Δημητρίου (276 av. J.-C.) Kaibel, 745. L'inscription n° 727, si elle est vraiment d'origine napolitaine, fournit un témoignage intéressant des rapports de Naples et de l'Égypte au IIIe siècle avant J.-C. Mais elle a pu être apportée d'Orient en Italie postérieurement, comme le suppose Beloch, *op. cit.*, *l. c.* elle était gravée sur la base d'une statue de la reine Arsinoé). Pais, *Stor. di Roma*, 1, 2, p. 477-478.

3. Beloch, *op. cit.*, p. 32.

4. Polyb., I, 20, 4.

et s'introduisirent parmi les vieilles familles d'origine grecque [1].

Durant cette période, au contraire, les sources sur l'histoire de Pouzzoles font entièrement défaut. C'est seulement à partir des guerres puniques que, selon Tite-Live, aurait commencé son essor [2]. Son importance pour les Romains fut d'abord stratégique. En 216, elle n'avait pas, semble-t-il, encore attiré leur attention; pour des raisons militaires, puis économiques, ils s'intéressèrent alors à son développement, qui fut rapide. Dès la fin des guerres puniques, un bureau de douane maritime y ayant été établi, la route commerciale se déplaça de la Naples grecque à la Pouzzoles romaine. Pendant cent ans, cette dernière grandit sans cesse : elle était au temps de Sylla le point de départ et d'arrivée de toutes les marchandises pour la Campanie et pour l'Italie centrale; sa zone d'importation s'étendait même à la capitale, qu'elle alimenta jusqu'au règne de Claude.

Les raisons de cette prompte fortune par rapport à Ostie, l'ancien emporium de Rome, et à Naples, celui de la Campanie, sont d'ordre différent : commerciales et géographiques, en ce qui concerne Ostie; politiques, si nous considérons que la grandeur de Pouzzoles fut accompagnée du déclin de Naples.

Au début du IIe siècle, Rome, victorieuse d'Hannibal, maîtresse de l'Italie, sur le point d'entrer en relations avec la Grèce et l'Asie, avait besoin d'un port dans la région où aboutissait le commerce gréco-oriental [3]. Ostie ne lui suffisait plus. C'est en Campanie, où avait été fondée la plus ancienne colonie, hellénique, Cumes, et où se trouvait la ville la plus populeuse et la plus florissante de l'Italie, Capoue, que débarquaient les négociants d'Orient. Quant aux Italiens qui se rendaient en Orient, c'étaient surtout des Siciliens et des Campaniens. Le premier que nous connaissions à Délos est un certain Novius, un méridional, comme son nom l'indique (250 av. J.-C.) [4]; une vingtaine d'années après, un mar-

1. Beloch, *op. cit.*, p. 55 : « Une preuve certaine des relations de Naples avec l'Orient est fournie par le nom de Séleucus, qu'une famille de l'aristocratie napolitaine portait encore à l'époque de Cicéron (Kaibel, 745).

2. T. L., XXIV, 7.

3. Sur ces antiques relations et sur leurs causes historiques et géographiques, voir surtout Nissen, *Ital. Landesk.*, II, 2, p. 683-684.

4. *BCH.*, VIII, p. 81. « Il était naturel que les premiers colons vinssent des régions méridionales de l'Italie, les plus voisines de la Grèce, les plus habi-

chand du sud, originaire de Canusium, y était établi [1]. Un courant existait, que Rome avait intérêt à ne pas détourner.

Une autre raison ne fut peut-être pas sans influence : la raison religieuse; on tenait ainsi éloignées les divinités orientales. Il valait mieux, pour le maintien de la vieille religion romaine, déjà minée par tant d'infiltrations étrangères, que les comptoirs et les temples des marchands ne fussent pas aux portes mêmes de Rome, sur les rives du Tibre.

Les conditions naturelles, favorables au commerce, faisaient enfin défaut aux bouches du Tibre. « Ostie, écrit Strabon, n'a pas de port à cause des atterrissements formés par le limon que charrient le fleuve et ses nombreux affluents ; il faut, ce qui n'est pas sans danger, que les bâtiments venant du large jettent l'ancre à une certaine distance de la côte, et restent exposés à toute l'agitation de la mer [2] ». Depuis l'antiquité, le rivage s'est fort avancé ; des premiers temps de Rome jusqu'à la fin de l'Empire, la progression, un peu moins rapide, était en moyenne de 1m 28 par an [3]. Les alluvions et la barre rendaient, vers la fin de la République, la navigation très difficile ; les navires de guerre franchissaient aisément la passe, étant donné leur faible ligne d'immersion [4] ; mais les navires de commerce, quand leur poids dépassait vingt-sept tonnes environ, ne pouvaient entrer dans le fleuve, et des barques prenaient en pleine mer les marchandises [5]. Le projet de César de créer à Ostie de grands bassins ne fut pas réalisé [6]. Il est compréhensible que les commerçants d'Orient aient préféré débarquer dans un port campanien, abrité et bien aménagé.

Ainsi s'expliquent la situation de la capitale dont l'emporium était à plus de 200 kilomètres, et l'importance des routes terrestres, voie Appienne et voie Latine.

Le port de Rome devait être en Campanie ; mais, pourquoi fut-ce Pouzzoles, et non pas Naples? Naples était, au début

tuées à sa civilisation et à sa langue, les plus tournées aussi vers le commerce et la navigation » (Homolle).

1. *BCH*, *ibid.*
2. Strab., V, 232.
3. Ronna, *Il Tevere*, p. 17.
4. Dion. Hal., III, 44.
5. Strab., *l. c.* Di Fazio, *Intorno al miglior sistema dei porti. Nuove osservazioni*, p. 83.
6. Plut., *Caes.*, 58. Suet., *Claud.*, 20.

du second siècle, une grande ville en comparaison de Pouzzoles, dont la rade n'avait pas sur celle de sa voisine une supériorité marquée. Les raisons du déplacement commercial sont ici politiques : Rome voulut communiquer directement avec les pays lointains, qu'elle allait soumettre ou conquérait, par un port situé en territoire romain, non par celui d'une ville ayant conservé son indépendance, quels que fussent d'ailleurs son bon vouloir et sa fidélité; c'était une mesure de prudence. L'indépendance même de Naples fut la cause de sa ruine. En outre, les marchands orientaux, en débarquant à Pouzzoles, ne payaient qu'une fois des droits de douane; en passant par Naples, ils avaient au contraire à s'acquitter successivement envers le fisc napolitain et la douane romaine. Mieux valait, dans l'intérêt du vendeur et du consommateur, que les marchandises fussent de suite apportées à Pouzzoles. C'est ce que nous saisissons bien dans l'organisation du portorium.

En 199, date capitale dans l'histoire commerciale de l'Italie antique, les censeurs Scipion l'Africain et P. Aelius Paetus établirent à Capoue et à Pouzzoles le portorium, *portoria venalicium Capuae Puteolisque* [1], et l'affermèrent au profit du trésor de l'État. Quel fut le but de cette mesure, et pourquoi, en particulier, avoir établi à Capoue une douane complémentaire de celle de Pouzzoles ? Marquardt déclare n'en pas comprendre la raison. « On ne voit pas, écrit-il, en quoi consistait le droit de douane à Capoue, qui n'était pas port de mer [2] ». M. Cagnat croit que le portorium de Capoue était un péage [3]; on sait que les Romains ne se contentaient pas de frapper les marchandises à l'entrée ou à la sortie d'une province, mais qu'ils faisaient payer encore en certains points des droits de passage qui augmentaient beaucoup les produits du portorium. Il ne serait pas impossible que le portorium de Capoue eût été un péage de ce genre. Pourtant il me paraît avoir eu un autre objet. Tite-Live ne fait pas de différence entre lui et ceux de Pouzzoles et d'une ville, Castrum Portorium, qui était aussi un port de mer [4] ; tout comme eux, il était

1. T. L., XXXII, 7.
2. Marquardt et Mommsen, *Man.*, Finances (tr. fr.), p. 50.
3. Cagnat, *Impôts indirects chez les Romains*, p. 7.
4. M. Cagnat, (*op. cit.*, *l. c.*, note 1) identifie Castrum Portorium avec

perçu, à ce qu'il semble, sur les denrées pénétrant pour la première fois en territoire romain. Il constituait la frontière douanière entre le territoire campanien, possédé par Rome, et celui de Naples, ville libre. Les marchandises qui de Pouzzoles étaient conduites à Capoue étaient peut-être soumises à un droit de passage, non à un second droit d'entrée analogue à celui déjà payé à Pouzzoles ; au contraire, celles qui venaient de Naples par la route d'Atella étaient arrêtées à la limite des territoires napolitain et capouan. Si la douane de Capoue n'eût pas existé, les objets provenant de Naples eussent été exempts de tout paiement. Aussi utile que celle de Pouzzoles, elle la complétait, et était son auxiliaire dans le détournement du trafic maritime que les Romains essayaient alors d'opérer [1].

Le portorium frappait les objets importés et exportés. La douane de Pouzzoles tirait des premiers ses plus gros bénéfices. L'univers, qui demandait peu à Rome et à l'Italie, leur envoyait presque tout. Nous verrons plus loin que Pouzzoles exportait du fer, de la pouzzolane, des mosaïques, des poteries, etc. ; néanmoins, il faut tenir pour exacte la phrase de Strabon qui écrit au sujet d'Alexandrie : « Ce dernier port exporte plus qu'il n'importe ; quiconque aura été à Alexandrie et à Dicaearchia aura pu s'en convaincre, en voyant la différence du chargement des vaisseaux à l'aller et au retour, et combien ceux qui sont à destination de Dicaearchia sont plus lourds et ceux à destination d'Alexandrie plus légers [2]. » Les documents ne nous font pas connaître à Pouzzoles l'organisation du portorium ; ils ne nous renseignent pas non plus sur la nature des objets taxés. Comme sous l'Empire le portorium d'Italie ne frappait vraisemblablement que les marchandises de luxe, si nous considérons, d'autre part, que presque tous ces produits provenaient d'Orient [3],

Castrum Truentinum sur la mer Adriatique, contrairement à Madvig qui pense que c'était une douane établie à l'embouchure du Vulturne.

1. Elle était aussi une garantie contre les fraudes possibles des marchands qui auraient cherché à éviter le débarquement à Pouzzoles. Il en est de même de Castrum Portorium, s'il est situé sur le Vulturne. La route de Rome était de la sorte barrée par une ligne de douanes pour toutes les marchandises venant de Naples, et, d'une façon générale, de l'Italie du sud.

2. Strab., XVII, 793.

3. Cagnat, *op. cit.*, p. 110-111. Ces produits sont ceux que nous fait connaître la note du jurisconsulte Marcien.

nous pourrons nous faire une idée des sommes élevées qui devaient être perçues sur les parfums, les gommes d'Arabie, les épices, les cotons et les nattes de l'Inde, les pierres précieuses, les soies de la Chine et de la Perse, principaux objets importés par les marchands syriens et arabes.

Pour les raisons que nous venons d'indiquer, la fortune de Pouzzoles fut donc indissolublement liée aux succès politiques de Rome. Rome entre en contact avec l'Orient : Pouzzoles naît à la vie commerciale. Rome conquiert la Grèce, l'Egypte, la Syrie, l'Asie : autant de débouchés nouveaux pour Pouzzoles. Il est difficile de suivre, dans le détail, ce développement économique. Mais le point d'arrivée est connu ; vers le début du Ier siècle avant J.-C., Rome domine l'Orient : Pouzzoles est le grand port de l'Italie.

Pendant les guerres puniques, Pouzzoles servit aux Romains de port militaire. En 211, C. Nero y embarqua pour l'Espagne une armée de 6.000 hommes et de 300 cavaliers [1]. Mais Naples, qui avait conservé sa marine de guerre et dont le port était fortifié, fut, dans l'Italie du sud, la base des principales opérations maritimes de Rome. En 191, C. Livius, préfet de la flotte romaine, se rendit de Rome à Naples par mer, y fit sa jonction avec la flotte des Napolitains et de leurs alliés, et partit pour l'Orient [2]. C'est à Naples, en 180, que Fulvius, vainqueur des Ligures Apuans, les transporta, au nombre de 7.000, pour les faire passer de là dans le Samnium [3]. A l'époque de Sylla, Naples avait encore sa flotte [4] ; elle demeura ainsi, pendant longtemps, le port militaire de la Campanie. Mais c'est à Pouzzoles que venaient les voyageurs et les marchands. En 203, les députés carthaginois, chargés de traiter de la paix, y débarquèrent et se rendirent à Rome par terre [5]. En 168, Masgaba, fils de Massinissa, envoyé en ambassade, débarqua à Pouzzoles, où vint le chercher le questeur L. Manlius ; c'est de là également qu'il repartit pour l'Afrique [6]. En 167, Prusias, roi de Bithynie, vint à Rome avec son fils Nico-

1. T. L., XXVI, 17.
2. Id., XXXVI, 42.
3. Id., XL, 41.
4. App., *Bell. civ.*, I, 89.
5. T. L., XXX, 21.
6. Id., XLV, 13, 14.

mède ; le Sénat l'envoya chercher à Capoue [1]. Il avait peut-être aussi débarqué à Pouzzoles. Une dernière preuve du prompt développement de Pouzzoles, après les guerres puniques, nous est fournie par un texte de Polybe, qui la cite parmi les villes les plus célèbres et les plus belles de l'Italie, ἐπιφανεστάτας καὶ καλλίστας [2].

Au IIe siècle, de nombreuses ambassades furent échangées entre Rome et l'Égypte. Concurremment à ces rapports de plus en plus étroits, le commerce entre les deux pays crût rapidement. Une date importante nous est fournie par la Lex parieti faciundo, dans laquelle, en 105 avant J.-C., il est question de travaux à exécuter devant le temple de Sérapis.

Pour qu'un temple de Sérapis existât à la fin du IIe siècle, il fallait que le dieu fût connu depuis longtemps ; les analogies nous permettent d'affirmer que de longues périodes s'écoulent souvent, depuis le moment où un culte fait quelque part sa première apparition jusqu'à celui où il est définitivement implanté. De toute manière, c'est à Pouzzoles que nous constatons le plus anciennement en Italie la présence des divinités égyptiennes : c'est de là qu'elles se propagèrent d'abord dans les régions voisines, à Pompéi où un temple d'Isis, renversé par le tremblement de terre de 63, existait dès le IIe siècle [3], puis à Rome même. Le surnom de Serapio, donné à Scipion Nasica enfant, parce qu'il ressemblait à un esclave portant ce cognomen, semble indiquer que, dans la première moitié du IIe siècle, Sérapis comptait déjà dans la capitale des adeptes parmi les gens du peuple et les esclaves [4]. Mais tandis que son culte y végétait, il était fortement établi et très en honneur dans l'emporium campanien.

Après les guerres puniques, le Sénat et les Lagides entretinrent des relations suivies [5] ; les rois d'Égypte dont certains venaient à Rome, comme Évergète II qui fit deux fois le voyage, se rendant bien compte de l'intérêt qu'ils avaient

1. Id., XLV, 44.
2. Polyb., III, 91, 4.
3. Nissen, *Pompeianische Studien*, p. 174. Il semble aussi que la statue d'Isis qui occupait le fond de cet Isium primitif était une œuvre du IIe siècle av. J.-C. (Lafaye, *Cultes alexandrins*, p. 189, 241).
4. Lafaye, dans la *Revue de l'Histoire des religions*, XI, p. 329.
5. Guiraud, *De Lagidarum cum Romanis societate*, p. 6-7.

à cultiver l'amitié des Romains, favorisèrent beaucoup le commerce de leurs sujets [1]. La voie de navigation Pouzzoles-Alexandrie se constitua alors. Sous le règne de Cléopâtre, femme d'Evergète, le géographe Eudoxe, faisant un voyage de circumnavigation dans la Méditerranée, se rendait directement d'Alexandrie à Dicaearchia [2].

Les marchands alexandrins en Campanie étaient moins nombreux que leurs collègues italiens à Alexandrie [3]. Le trafic était surtout entre les mains de ces derniers. En 127, il y avait à Alexandrie une importante colonie romaine d'armateurs et de négociants [4]. Non moins considérable était celle de Délos, où la grande majorité des négociants était constituée, ainsi que l'a indiqué M. Homolle [5], par des gens du sud, dont les bases d'opérations étaient les cités de la Campanie et de la Sicile. Les commerçants de Délos, qui s'appellent dans les inscriptions Italiens ou Romains, désignent rarement leur patrie, la ville dont ils sont issus ou celle où ils font le négoce ; beaucoup devaient être des marchands de Rome ; mais l'apport principal était formé par des méridionaux [6]. Sans parler des Siciliens [7] et des habitants de la Grande-Grèce, bien des indices nous ramènent à la Campanie et aux régions situées entre la Campanie et le Latium, le long de la route de Pouzzoles à Rome. Les noms des marchands sont, à cet égard, significatifs. Minatus Staius, dont le nom paraît dans les comptes des hiéropes du temple d'Apollon Délien, se dit lui-même originaire de Cumes [8]. Une

1. Plaute (*Pseudolus*), 1, 2, 15) parle des objets égyptiens, entre autres des papyrus, et des magnifiques tapis déjà fort appréciés de son temps.

2. Posidonii Apamensis fragmenta, dans les *Fragmenta historicorum graecorum*, éd. Müller, III, p. 281.

3. Mommsen, *Hist. Rom.* (tr. Cagnat-Toutain), XI, p. 188. « Le négoce dans la Méditerranée était, probablement, autant et peut-être plus entre les mains des armateurs et capitaines italiens que des navigateurs d'Égypte. Une colonie italienne considérable existait déjà sous les Lagides à Alexandrie. Les négociants d'Égypte n'ont jamais pris en Occident la même extension que ceux de Syrie. »

4. *BCH.*, VIII, p. 107.

5. *Ibid.*, p. 116.

6. *Ibid.*, p. 88.

7. Un banquier de Délos, Timon (*CIGr.*, 2334), « avait pour patrie la Sicile dont on a déjà signalé les antiques relations avec Délos, et qui, dans ce temps même, comme toute l'Italie méridionale, semblait de nouveau se porter de ce côté » (Homolle, *BCH.*, p. 90). Cf. encore l'exemple de Trebius Loisius, *ibid.*, p. 94.

8. *BCH.*, VI, p. 45. Cf. les indices *CIL.*, X, sur les nombreux Staii de Campanie.

vingtaine d'années après, un Minatus exerce à Délos la profession de médecin; un autre, vers 160-140, y est le chef de la corporation des marchands, « magister Mercurialium [1] ». Les noms de beaucoup de marchands de Délos ont cours particulièrement en Campanie; ce sont ceux de Novius, de Vibius, d'Oppius, de Paccius. Un L. Oppius est « magister Mercurialium » en compagnie de Minatus Staius, fils d'Ovius, que nous avons déjà cité, et qui est presque un pouzzolan, étant un cumain. On connaît par des inscriptions déliennes un Pettius Héracleidès ; je ne retrouve le nom de Pettius qu'une fois à Rome [2], deux fois dans l'Italie du nord [3]; il est au contraire fréquent en Apulie, dans le Samnium et en Campanie [4]. On le rencontre en particulier dans des inscriptions de Pouzzoles, accompagné du même prénom qu'à Délos, Numerius [5]. Dans toute la Campanie je ne retrouve qu'à Pouzzoles le nom Tutorius qui apparaît dans une inscription délienne [6].

Ces faits nous aident à comprendre l'essor pris par le commerce de Pouzzoles. A Délos comme en Égypte, le mouvement commença dès la première moitié du IIe siècle. La richesse commerciale de Pouzzoles fut la conséquence des succès politiques de Rome ; à partir de 193 Rome est maîtresse à Délos : or, c'est de l'année 192 à l'année 180 qu'on relève dans les inventaires déliens dix noms romains, dont cinq au moins ont un aspect campanien.

Quand même ces indices précieux nous manqueraient ; quand même nous manqueraient aussi les quelques documents qui nous montrent Pouzzoles devenant le port d'embarquement des voyageurs qui, d'Asie ou d'Afrique, allaient à Rome, nous pourrions de la situation commerciale de la ville telle que nous la connaissons à la fin du IIe et au Ier siècle.

1. *Ibid.*, VIII, p. 89.
2. *CIL.*, VI, 24054.
3. *CIL.*, V, 1166 *bis*, 749, 8434.
4. *CIL.*, X, IX, aux indices. R. Von Planta, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekten*, II, p. 699.
5. *BCH.*, VIII, p. 136. *CIL.*, X, 2208, 2216.
6. *BCH.*, VIII, p. 131. *CIL.*, X, 1928. C'est aussi un nom de l'Italie du sud. On le lit sur une inscription de Lecce (*CIL.*, IX, 24), sur une de Canusium (*ibid.*, 402) et sur deux de Brindes (*ibid.*, 199, 200). Je ne l'ai pas trouvé à Rome ni dans l'Italie du nord. — Du rivage campanien, le commerce remonte dans l'intérieur vers le Samnium. On trouve à Délos des gens de Frégelles, *BCH.*, VIII, p. 89, 145. *CIL.*, X, 5586.

induire que le commerce italien, dans la première moitié du IIe siècle, se développa presque uniquement à son profit.

C'est à Pouzzoles que les divinités sémitiques firent leur première apparition. Quelques-uns des Baals d'Orient ne sont, à vrai dire, mentionnés que par des inscriptions de l'époque impériale ; mais ces textes mêmes sont les plus anciens qui nous les fassent connaître dans la péninsule. Tandis que le IIIe siècle fut celui de la grande diffusion des cultes syriens dans l'Empire et à Rome [1], nous sommes, à Pouzzoles, ramenés à des dates antérieures. La plus vieille inscription romaine, dédiée au Jupiter d'Héliopolis, est de l'an 186 ap. J.-C. [2]; à Pouzzoles ce dieu était adoré dès l'année 116. Le Baal de Sarepta y était connu sous Domitien. Pour le dieu des Arabes, nous devons remonter jusque vers la moitié du Ier siècle avant J.-C. Le cas de Dusarès n'est pas moins caractéristique que celui de Sérapis ; si en l'année 39 av. J.-C., des gens de Pétra possédaient à Pouzzoles une synagogue, il est évident que les autres religions sémitiques y étaient déjà représentées, et que les négociants de Tyr ou de Béryte y avaient leurs comptoirs depuis longtemps.

Ils les y avaient peut-être depuis la seconde moitié du second siècle. Lucilius appelle Pouzzoles :

Dicarchitum populos Delumque minorem [3].

Ce vers a dû être écrit vers 125-126 (la troisième partie des Satires de Lucilius, livres 26 et suivants, est la plus ancienne (année 131 environ); la première partie, dans laquelle figurait la troisième satire contenant le vers qui nous occupe, a été composée probablement peu après 126) [4]. Il nous prouve que Pouzzoles était dès lors assez développée pour qu'on la comparât à la ville qui était le plus grand entrepôt du monde, dont les quais et les docks, remarquablement aménagés, couvraient de vastes étendues. Il est, dans sa brièveté même, un témoignage précieux. Délos étant, aux

1. Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, p. 304-305.
2. *Ibid.*, p. 304, n. 1. *CIL.*, VI, 420.
3. *Satur.*, lib. III. fragm. 89 (Baehrens, *Fragmenta poetarum romanorum*).
4. M. Schanz, *Geschichte der römischen Litteratur*, 1re partie, p. 112.

yeux des Romains, le port modèle, Pouzzoles ne leur paraissait pas indigne du second rang [1].

Délos, qui était encore, à cette date, la grande échelle du Levant, le lieu de rendez-vous des Italiens et des Syriens, s'interposait entre l'Italie et l'Orient. La plupart des marchands romains s'y arrêtaient ; quant aux négociants de Syrie, ils y avaient leus principaux établissements. Cette situation, qui empêchait la formation de relations directes entre Pouzzoles et l'Asie, dura jusqu'à la guerre de Mithridate. Délos fut alors ravagée et très éprouvée par le massacre de la colonie romaine ; dix-neuf ans plus tard (69), elle fut saccagée par les pirates, et ne se releva pas. M. Homolle constate (détail très significatif), qu'à partir de l'an 84 les Orientaux y deviennent de plus en plus rares, que les temples égyptiens et syriens sont déserts. La colonie romaine, reconstituée, fut encore assez florissante jusqu'en 69 ; mais après cette date elle se dispersa [2]. Les désastres de 88 et de 69 hâtèrent le mouvement qui s'était déjà dessiné au siècle précédent : la route du commerce se déplaça définitivement. Les négociants romains se portèrent en foule en Syrie et les Syriens en Italie. La chute de Délos fut suivie de l'apogée de Pouzzoles ; sous Auguste, Strabon nous dépeint l'une comme presque déserte, et nous décrit l'autre comme un emporium considérable [3].

Grâce aux ouvrages de Cicéron, on peut se faire une idée de la vie commerciale de Pouzzoles vers la fin de la République. On y lit les noms de quelques riches négociants, possesseurs de nombreux navires. C. Rabirius Postumus, le fameux banquier, était du nombre [4]. Sa flotte de commerce, *cataplus puteolanus*, était magnifique. Créancier du roi Ptolémée Aulète, surintendant des finances égyptiennes, il fut à

1. Fest., XI, p. 122, éd. O. Müller : Minorem Delum Puteolos esse dixerunt, quod Delos aliquando maximum emporium fuerit totius orbis terrarumque ; cui successit postea Puteolanum,... unde Lucilius : Inde Dicaearcheum.... L'explication du vers de Lucilius donnée ici par l'abréviateur de Festus n'est qu'à moitié exacte, car elle laisserait supposer que Lucilius voulait dire que Pouzzoles avait, de son temps, succédé à Délos comme emporium du monde. A l'époque où Lucilius écrivait (vers l'année 120), Délos n'était pas encore déchue, et conservait sa suprématie commerciale. Mais déjà Pouzzoles était la seconde place de commerce de l'univers. C'est ce que signifie le vers de Lucilius.

2. *BCH.*, VIII, p. 141, 149, 152.

3. Strab., 486 (pour Délos) ; 245, 246 (pour Pouzzoles).

4. Cicéron, *Pro Rabir. Post.* (surtout XIV, 40).

un certain moment le roi du commerce égyptien et putéolan.

Dans un passage des Verrines, Cicéron nomme d'autres négociants. Ceux-ci, menacés, volés, pillés par Verrès, étaient venus à Rome, comme témoins, lors du procès intenté au célèbre malversateur. « Je vois ici toute la ville de Pouzzoles, dit Cicéron ; je vois une foule de négociants, riches et honnêtes, venus pour attester que leurs associés, que leurs affranchis, dépouillés, mis aux fers par Verrès, ont été les uns assassinés en prison, les autres frappés de la hache » [1]. L'orateur nomme les victimes ou les témoins, appartenant aux plus grandes familles de Pouzzoles : c'est un Flavius, c'est un Annius, c'est un Granius. Verrès a fait tuer des affranchis de ce dernier, lui a volé ses marchandises et pris un navire.

D'autres marchands trafiquaient plus spécialement en Asie : ainsi Cluvius, qui faisait la banque et pressurait les populations pour le compte de Pompée, dont il était le prête-nom. Cicéron écrivait à ce propos à Thermus, propréteur de Cilicie [2] : « Cluvius de Pouzzoles est un de mes amis les meilleurs et les plus intimes. Il a des intérêts dans votre province, et il est persuadé que s'il ne profite pas de votre présence et de ma recommandation pour tout terminer, c'est autant de perdu pour lui.... Les gens de Mylase et d'Alabande lui doivent de l'argent ; Euthydème m'avait dit, lors de mon passage à Éphèse, qu'il veillerait à ce qu'on envoyât à Rome des commissaires mylasiens ; on n'en a rien fait.... ; c'est pourquoi je vous demande d'ordonner aux gens de Mylase et d'Alabande d'en faire partir sur-le-champ. Outre cela, Philoclès d'Alabande s'est engagé avec Cluvius par des hypothèques. Le terme est échu. Ayez la bonté de les faire délivrer aux agents de Cluvius ou d'obliger Philoclès à payer. Les Héracléotes et les Bargyliètes sont également ses débiteurs ; faites en sorte qu'ils le payent en argent ou en nature. Il lui est encore dû par les Cauniens.... Je m'inquiète d'autant plus de tout cela qu'il s'agit des intérêts de notre ami Cn. Pompée, et qu'il s'en tourmente beaucoup plus que Cluvius lui-même. »

Un Cluvius, sans doute de Pouzzoles, avait reçu des distinctions dans la ville de Magnésie du Méandre. On lit dans une inscription :

1. Cicéron, *In Verr. act. secund*, V, LIX, 154 et suiv.
2. *Id.*, *Ad fam.*, XIII, 56, 1.

« Le Conseil et l'assemblée du peuple, ont honoré Numerius Cluvius, fils de Manius, des honneurs habituels, et aussi d'une couronne d'or, à cause de sa piété pour Artémis Leucophryène, et parce qu'il a été, en beaucoup de manières, le bienfaiteur du peuple » [1].

Vers la même époque, un autre commerçant de Pouzzoles, Vestorius, y introduisait d'Egypte certaines industries. Pouzzoles était, après Rome, le rendez-vous des publicains et des spéculateurs; ils y brassaient leurs affaires louches et y faisaient le commerce de l'argent. Lorsqu'on fut obligé de prendre des mesures pour éviter que la monnaie ne sortît d'Italie, et quand la loi Gabinia eut défendu aux provinciaux d'emprunter à Rome, Cicéron, alors consul, interdit toute vente dans le port de Pouzzoles, n'y permettant que le troc à l'égard des étrangers, afin d'empêcher l'argent de se diriger vers la Grèce [2]. Il y envoya, avec cette mission, le questeur Vatinius [3], qui, au lieu de s'acquitter honnêtement de cette tâche, se conduisit envers les Pouzzolans comme un autre Verrès. C'est ce que nous apprend Cicéron, dans le discours contre P. Vatinius où il reproche à celui-ci d'avoir agi non comme un magistrat protecteur du commerce, mais comme un douanier malhonnête, rançonnant les marchandises, fouillant, en véritable brigand, les maisons, les celliers, les navires, suscitant aux négociants les procès les plus injustes, les effrayant à leur arrivée dans le port, ou retardant leur départ. Les exactions de Vatinius provoquèrent un tel mécontentement que la foule se porta sur lui à des voies de fait, et que les habitants de Pouzzoles adressèrent leurs plaintes à Cicéron.

Pouzzoles dut être à cette époque agitée le théâtre de bien d'autres scandales. Les nouvelles du monde entier qui y affluaient, exactes ou déformées, mettaient en émoi la population ; tout ce qui se passait en Asie Mineure, en Grèce, en Égypte, y trouvait un écho [4]. D'étranges scènes s'y passèrent.

1. *Die Inschr. von Magn. am M.*, n° 139 : Ἡ βουλὴ] κ[αὶ ὁ δῆμος | ἐ[τίμησαν. | Νεμέ[ρ]ιον Κλούιον Μανίου υἱὸν | ταῖς τε ἄλλαις τιμαῖς etc... Voir les inscriptions de Pouzzoles concernant N. Cluvius. M'. filius, ch. II, p. 34. *CIL.*, X, 1572, 1573.

2. Deloume, *Les manieurs d'argent à Rome*, p. 334.

3. Cic., *In Vatin.*, V : In eo magistratu, cum tibi magno clamore aquaria provincia obtigisset, missusne sis a me consule Puteolos, ut inde aurum exportari argentumque prohiberes, etc...

4. Cic., *Ad. Attic.*, IV, 10.

Ainsi lors des débats qui éclatèrent entre Ptolémée et les Alexandrins, ceux-ci envoyèrent à Rome une délégation de leurs concitoyens, pour réfuter les accusations du roi. Ptolémée résolut de ne pas les laisser arriver jusqu'à Rome. Il expédia à Pouzzoles des spadassins qui leur tendirent un guet-apens; la plupart d'entre eux furent roués de coups ou assassinés [1].

L'activité et la prospérité du port se maintinrent sous Auguste et les premiers empereurs. Aucun signe de déclin. Stace dit de Pouzzoles : *littora mundi hospita* [2]. Diodore, parlant des ports d'Italie, nomme d'abord Pouzzoles, et met tous les autres sur le même rang, secondaire : εἰς τε Δικαίαρχειαν καὶ εἰς τὰ ἄλλα ἐμπόρια [3]. Les navires d'un riche négociant, Calpurnius, parcouraient toutes les mers, allaient dans toutes les parties du monde [4]. La paix, la sécurité, l'ordre qui régnaient faisaient oublier aux marchands les périls des guerres civiles, des pirates, et ceux, pires encore, des Verrès et des Vatinius. Aussi lorsqu'Auguste venait à Pouzzoles, ils ne lui ménageaient pas leurs témoignages de joie et de reconnaissance. Un jour qu'il naviguait dans le golfe, « les passagers et les matelots d'un navire d'Alexandrie, qui était sur la rade, vinrent le saluer, vêtus de robes blanches et couronnés de fleurs. Ils brûlèrent même devant lui de l'encens, et le comblèrent de louanges et de vœux, en s'écriant que c'était pour lui qu'ils vivaient, grâce à lui qu'ils pouvaient naviguer, qu'ils jouissaient de la liberté, de leurs biens » [5]. La base consacrée à Pouzzoles en l'honneur de Tibère est un témoignage de l'activité commerciale de la ville aux débuts du premier siècle après J.-C.

Les ports qui auraient pu rivaliser avec Pouzzoles ne fai-

1. Id., *Pro Caelio*. 14 Alexandrinorum pulsatione potestana.
2. Stat., *Silv.*, III. 5. 74.
3. Diod. Sic., V. 13. 2.
4. *CIL.*, X. 1797 : L. Calpurnio L. f. Capitolino C. Calpurnio L. f. mercatores qui Alexandr. Asiai Syriae negotiantur. [illegible] le temple d'Auguste, et [illegible] cription 1797 [illegible] oriental. Les mercatores [illegible] romains, italiens. [illegible]
5. Suet., Aug., 98. [illegible] qu'il fit distribuer à [illegible] promettre [illegible] marchandises d'Alexandrie. »

saient qu'un commerce peu actif ou limité. Naples était déchue. Les divinités orientales, à l'exception d'Isis [1] et de Mithra [2], y font défaut. Les inscriptions fournissent bien quelques noms d'Orientaux (Antiochus de Laodicée [3], Hermoclès d'Alexandrie [4], Poseidonius de Béryte [5], Catillia Gaurana, de Nicée [6]) ; mais ce ne sont que des épitaphes ou de simples saluts adressés à la personne amie. Aucune n'est consacrée à une divinité d'Orient, ne mentionne de sociétés commerciales. Il y a un constraste complet entre Pouzzoles, sans cesse en transformation, pleine d'agitation, ouverte à tous les apports exotiques, et Naples, paisible, fidèle à ses dieux, Démèter, Hébon, Sébéthos, à ses usages et à sa langue. Les commerçants de Naples sont des commerçants enrichis et retirés des affaires comme Trimalchion [7]. La ville nous apparaît, dans le Satyricon, comme une ville d'artistes, de lettrés, d'épicuriens; les étudiants la fréquentent; on y visite des galeries de peinture [8]. Virgile y compose les Géorgiques dans le recueillement [9], et Stace célèbre sa patrie, lieu tranquille où le repos n'est jamais troublé [10].

Brindes, qui avait grandi à la même époque que Pouzzoles et pour les mêmes raisons, attirait une partie du commerce gréco-oriental. Elle approvisionnait la Calabre, l'Apulie, la Lucanie. Par la Via Appia, les marchandises remontaient vers Venouse ; au delà, entre cette ville et Bénévent, l'importation de Brindes était vraisemblablement concurrencée par celle de Pouzzoles, qui, à partir de Bénévent, l'emportait. Mais c'est à Brindes que s'embarquèrent toujours la plupart des voyageurs pour la Grèce [11].

La concurrence d'Ostie et de Pouzzoles est plus intéressante. Si Pouzzoles était devenue le principal emporium de Rome,

1. Kaibel, 719.
2. Cumont, *Mithra*, I, p. 265.
3. Kaibel, 766.
4. *Ibid.*, 781.
5. *Ibid.*, 805.
6. *Ibid.*, 790. Cf. aussi 761 et 773.
7. Cf. Append., I.
8. Petron., *Satyr.*, 83.
9. Virg., *Georg.*, IV, 563-4.
10. Stat., *Silv.*, III, 5, 85. Hor., *Epod.* 5, 43. Ovid., *Metam.*, XV, 711. Sil., XII, 31.
11. Strab., c. 282-3. Plin., *Nat. hist.*, III, 101, Tac., *Ann.*, III, 1. Ulp., *Dig.*, XIV, 1, 1, 12.

Ostie jouait néanmoins un rôle secondaire comme port de l'annone et comme place de commerce. Son trafic s'étendait au bassin occidental de la Méditerranée [1]; peut-être même des Orientaux la fréquentaient-ils. Dès le premier siècle avant J.-C., s'y trouvait une famille riche, dont les membres occupaient de hautes magistratures municipales : les Gamala. Si, comme le pense Mommsen, leur nom rappelle leur origine (la ville syrienne de Gamala), il est naturel de croire qu'ils avaient été amenés par leurs affaires commerciales [2].

Toutefois les difficultés de la navigation, sous Auguste, étaient devenues telles, que Strabon s'étonnait que des marchands vinssent encore à Ostie [3]. Pendant la période républicaine et au début de l'Empire, aucun indice n'y décèle une activité comparable à celle de Pouzzoles. L'importance et le nombre des banquiers et des spéculateurs de Pouzzoles prouvent au contraire que celle-ci était la succursale et le véritable prolongement de Rome.

Il en fut ainsi jusqu'au règne de Claude, qui construisit près de la capitale, dont la population croissait toujours, un port pouvant assurer son ravitaillement. Ce port qui, dans la pensée de l'empereur, devait être surtout un port annonaire, devint, par la force même des choses, un port commercial. Les Orientaux y affluèrent. Pouzzoles, jusqu'alors point terminus, ne fut bientôt plus qu'une escale. Les navires y touchaient, laissaient les marchandises destinées à la Campanie, et faisaient voile vers Ostie. Dès que le port de Claude fut créé, il devint évident qu'il serait désormais uni à Pouzzoles par des relations fréquentes et étroites. C'est à cette situation qu'il faut rattacher les projets gigantesques de Néron pour faciliter la navigation par un canal intérieur.

« Néron, dit Suétone, commença un canal de l'Averne à Ostie, de telle sorte qu'on pût aller de l'un à l'autre en bateau, et cependant éviter la mer; ce canal aurait eu une longueur de 160 milles, et une largeur suffisante pour per-

1. Pline, *Nat. hist.*, XIX, 3, nous montre Ostie comme étant surtout en relations avec l'Espagne, la Narbonnaise, l'Afrique, tandis que, dans le même passage, il nous montre Pouzzoles comme étant plus particulièrement en relations avec la Sicile, l'Égypte et l'Orient.

2. Mommsen dans les *Berichte der sächs. Gesellsch. der Wissensch.* (1849), p. 295-298. Homolle, dans la *Revue archéologique* (1877, II), p. 306 et suiv.

3. Strab., V, 231, 232.

mettre à deux quinquérèmes de passer de front [1]. » Tacite attribue ce projet aux architectes Severus et Celer; il en a d'ailleurs mal compris ou volontairement défiguré la conception [2], qu'un historien moderne déclare absurde et irréalisable [3]. C'est le juger bien à la légère; la réalisation en était au contraire fort possible; les travaux furent même en plusieurs endroits commencés [4]. Grandiose et original, il aurait assuré entre Rome et Pouzzoles des communications moins longues que par terre (la via Domitiana n'était pas encore restaurée de Cumes à Sinuessa, et pour éviter ce parcours, sans doute très mauvais, il fallait faire un long détour par Capoue). D'autre part, le trajet par mer étant supprimé, les marchands auraient navigué par tous les temps, rapidement et en sécurité; ils n'auraient plus eu à doubler le dangereux cap Circei, obligation à laquelle César avait déjà essayé de les soustraire, en projetant de réunir Rome à Terracine par un canal [5]. Ainsi, sans plus dépendre de la mer, Rome eût été reliée directement au grand établissement naval du golfe de Pouzzoles, non seulement à l'emporium, mais à la flotte de guerre de Misène, aux dépôts de l'annone, aux établissements balnéaires et aux villas de Baia. De la Blanchère écrit à ce propos qu'elle faisait son deuil d'Ostie. Cette manière de présenter les choses n'est pas exacte. Il est probable que l'exécution du canal aurait fatalement entraîné la ruine d'Ostie au profit de Pouzzoles. Les ports du Tibre, envahis par les alluvions, coûteux et difficiles à entretenir, auraient été abandonnés; sans s'y arrêter, les navires auraient, par le canal de Néron, immédiatement gagné Rome [6]. Toutefois, dans le projet primitif de l'empereur et de ses architectes, Ostie et Porto n'étaient pas négligés. Il semble même que Néron ait encore complété et amélioré le port de Claude, et qu'il ait

1. Suet., *Ner.*, 31.
2. Tac., *Ann.*, XV, 42. Plin., *Nat. hist.*, XIV, 6 (61).
3. Nissen, *Ital. Landesk.*, I, p. 333.
4. Art. *fossa* dans le Dictionnaire de Daremberg et Saglio (La Blanchère). Les travaux furent commencés dans les collines voisines du lac Averne (Tacite, *l. c.* : Nero... effodere proxima Averno iuga conisus est, manentque vestigia irritae spei) et dans l'Ager Cecubus (Pline, *l. c.*). Depuis l'époque d'Agrippa, l'Averne communiquait déjà avec la mer.
5. Plut., *Caes.*, 58.
6. Tout au moins, les ports du Tibre n'auraient pas eu le développement qu'ils prirent plus tard. On eût sans doute entretenu le port de Claude. Mais le canal de Pouzzoles à Rome aurait rendu inutile la création du port de Trajan.

voulu, en une certaine mesure, s'attribuer l'honneur de l'œuvre [1]. Il avait aussi l'idée de faire venir la mer jusqu'à Rome. Ce projet ne fut pas plus que l'autre exécuté. Ils auraient eu pour résultat de faire de Rome, d'Ostie et de Pouzzoles les trois centres d'un grand organisme, entre lesquels la vie eût circulé par une puissante artère.

Rien de tout cela n'eut lieu : Pouzzoles et Ostie vécurent de leur vie propre. Pouzzoles, bien que fréquentée encore par les Orientaux, ne fut plus que l'emporium de la Campanie et de l'Italie centrale. Après la création du portus Trajani, Ostie acquit toujours plus d'importance : l'inscription des Tyriens de Pouzzoles est la preuve d'un déplacement commercial, que suffirait à attester le fait que tous les dieux d'Égypte et d'Orient s'implantèrent à Ostie à partir du premier siècle de l'empire [2]. Autres indices significatifs : jusqu'alors, les voyageurs allaient, par terre, de Pouzzoles à Rome; c'était le cas de Cicéron revenant de Sicile [3], de saint Paul [4], des Juifs Agrippa et Hérode [5], de Titus, quand il revint en hâte d'Alexandrie après l'avènement de Vespasien [6]. Encore quelques années, et les voyageurs, au lieu de suivre la via Appia de Pouzzoles à Rome, s'embarqueront pour Ostie [7]. Les Nabatéens paraîtront à Ostie, comme à Pouzzoles. Florus, sous les Antonins, pourra écrire d'Ostie ce qui, aux siècles précédents, était exact de Pouzzoles, qu'elle était l'emporium du monde entier [8].

Cette situation dura jusqu'à la fin de l'empire. Sous Honorius et Théodose, Pouzzoles était encore une place importante ; de grands travaux étaient accomplis sur les quais. Mais, lors des invasions, la ville tomba brusquement, et Naples, recueillant l'héritage de sa rivale longtemps heureuse, redevint le port principal de la Campanie. A l'époque de Bélisaire, puis

1. Lanciani dans les *Ann. dell' Istit.*, (1868), p. 155-156. — Les travaux exécutés sous Néron semblent avoir été d'ailleurs fort peu importants. — On a aussi une médaille de Néron, représentant le port de Claude. Cf. Donaldson, *Architectura numismatica*, p. 332, pl. 89-90.

2. Wissowa, *op. cit.*, p. 296. Dessau dans le *CIL.*, XIV, p. 18. Kaibel, nos 914-921.

3. Cic., *Pro Plancio*, 26.

4. Actes des Apôtres, XXVIII, 13.

5. Josèphe, *Antiq. Jud.*, XVIII, 7, 2.

6. Suetone, *Tit.*, 5.

7. Philostr., *Apoll. Vit.*, VII, 16.

8. Florus, I, 4.

sous Grégoire le Grand, elle abritait la population de Syriens et d'Hébreux, qui affluaient jadis à Pouzzoles [1]. Ceux-ci prirent une part active à la défense de la cité assiégée par Bélisaire [2].

Les choses se retrouvaient à peu près dans l'état où elles étaient au IIIe siècle avant l'ère chrétienne. La création artificielle d'Ostie avait également cessé d'exister. La roue avait tourné.

Le commerce campanien s'alimentait à Pouzzoles par les voies terrestres et maritimes. Par mer, les ports du golfe de Naples, Herculanum, Pompéi, Sorrente servaient d'intermédiaires. Leur importance était toute locale; pour la part qu'ils prenaient au commerce général, ils dépendaient et vivaient de Pouzzoles. Celle de Pompéi semble avoir été assez grande; les cultes égyptiens s'introduisirent dans cette ville à la même époque qu'à Pouzzoles; il s'y trouvait des Juifs. Pompéi était le port commun de Nuceria, de Nola, d'Acerra, le débouché maritime de la vallée du Sarno et de la Campanie du sud [3]; tout ce que ce pays riche, fertile, couvert de luxueuses villas, demandait ou fournissait au trafic suivait la voie Pompéi-Pouzzoles. Il y avait entre les habitants des deux cités des relations non seulement de voisinage [4], mais aussi, semble-t-il, d'intérêt. Les Vestorii ne sont connus qu'à Pouzzoles et à Pompéi. Il en est de même des Alfeni, des Caprasii, et de quelques autres familles [5]. Des relations

1. Grégoire le Grand (Migne, *Patrologie*, t. 77), *Epist.*, VI, 32 (31); IX, 36 (35); XIII, 12 (15). Procope, *Bell. Goth.*, I, 8 : Ἀντίοχος, Σύρος μὲν ἀνὴρ, ἐκ παλαιοῦ δὲ ᾠκημένος ἐν Νεαπόλει ἐπὶ τῇ κατὰ θάλασσαν ἐργασίᾳ, καὶ δόξαν πολλὴν..... ἐνταῦθα ἔχων.

2. Procope, *Bell. Goth.*, I, 10.

3. Strab., V, 247. Nissen, *op. cit.*, II, 2, p. 763.

4. *CIL.*, IV, 2142, 2183, 1472.

5. Les Vestorii (*CIL.*, IV, 719, 1051 pour Pompéi; ci-dessus, p. 51, pour Pouzzoles), les Alfeni qui portent le même prénom Publius *CIL.*, X, 1884, Pompéi; 2039, Pouzzoles), les Caprasii (*CIL.*, X, 805, 908, 8058[15] et IV, indices, Pompéi; *CIL.*, X, 2226, Pouzzoles) n'apparaissent ou ne sont connus presque uniquement qu'à Pouzzoles et à Pompéi. Il en est de même, en Campanie, des Olii qui apparaissent aussi à Herculanum (*CIL.*, X, 1403 g., Herculanum; 1025, 914, 826 et IV, indices, Pompéi; 2808, 2889, Pouzzoles), des Umbricii qui portent le même prénom, Aulus (*CIL.*, X, 3141, 3142, 8056[386-387], Pouzzoles; 1024 et IV indices, Pompei), des Sittii, très nombreux à Pompéi, et apparaissant aussi à Herculanum, Pouzzoles et Sorrente (*CIL.*, IV indices, X, 887, 1034, 805, 886 Pompéi; 1043 a, 1, 2; 2, 6; d, 2, 7; 2, 8, Herculanum; 680, 747, Sorrente; 2965, 2964, 2372, Pouzzoles). Ces Sittii portent généralement le prénom de Marcus, C'est une famille pompéienne. Le prénom Publius d'une inscription de Pom-

étroites, dues, en partie au moins, au trafic, existaient certainement entre le grand port de Pouzzoles et le port petit, mais actif, de Pompéi. Après l'éruption du Vésuve, le cabotage fut nécessairement très réduit ; le commerce vers la Campanie du sud suivit la voie de terre.

Pouzzoles était reliée à la Campanie du nord et du centre par deux voies d'une haute importance. La via Campana, qui la mettait en communication avec la plaine campanienne et l'Apennin, passait d'abord à Capoue, cité populeuse et riche, qui absorbait à elle seule une bonne part du commerce de Pouzzoles. A Capoue, les marchandises prenaient deux directions ; les unes remontaient vers le Latium par la voie Appienne ou la voie Latine; les autres s'acheminaient dans le centre vers Telesia, Caudium et Bénévent. La prospérité de Pouzzoles a eu entre autres causes secondaires, mais qui doivent entrer en ligne de compte, la proximité relative de Bénévent, carrefour commercial situé au débouché du Samnium et au point de rencontre des principales artères de l'Italie centrale [1].

II

LES ORIENTAUX A POUZZOLES
LEURS CORPORATIONS

La « statio » des Tyriens. — Les marchands étrangers constituaient à Pouzzoles des corporations, groupements à la fois religieux et commerciaux.

Le plus long et le plus intéressant des documents qui nous renseignent sur eux est la lettre écrite au sénat de Tyr, le 23 juillet de l'année 174, par les Tyriens établis à Pouzzoles, lettre à laquelle fait suite la réponse du sénat, qui s'occupa de la requête de ses compatriotes le 21 Dios de l'ère tyrienne, c'est-à-dire le 8 décembre 174 [2]. La première des deux tables

péi (*CIL.*, X, 1034) se retrouve une fois à Capoue (X, 4348). Les Sittii étaient peut-être des gens établis pour leurs affaires dans les différents ports du golfe de Naples.

1. Nissen, *op. cit.*, II, 2, p. 811, n. 4.

2. Kaibel, 830. — *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*, I, n° 421. — Dittenberger, *Orientis graeci inscriptiones selectae*

sur laquelle était gravée l'inscription nous est seule parvenue; toutefois, les détails qu'elle nous fournit sont assez nombreux pour que nous puissions nous faire une idée de ce qu'était le comptoir tyrien de Pouzzoles, et avoir un aperçu des vicissitudes par lesquelles il passa. Elle est, avec les inscriptions de Délos et du Pirée, le document qui nous fait le mieux pénétrer dans l'histoire du commerce antique.

Nous en donnerons d'abord la traduction : « Lettre écrite à la ville des Tyriens, métropole sacrée, inviolable, autonome, de la Phénicie et des autres villes, et la première sur mer. Aux fonctionnaires, au Conseil, à l'Assemblée du peuple de la patrie souveraine, les Tyriens résidant à Pouzzoles, salut.

« Par les Dieux et par la Fortune de l'empereur notre maître. Comme vous le savez presque tous, il y a à Pouzzoles d'autres entrepôts que le nôtre; mais le nôtre, par son organisation et sa grandeur, est supérieur aux autres. Jadis, les Tyriens résidant à Pouzzoles subvenaient à son entretien : ils étaient nombreux et riches. Mais maintenant nous ne sommes plus qu'un petit nombre, et, eu égard aux dépenses que nous devons faire pour les sacrifices et pour le culte de nos divinités nationales, qui ont ici leurs temples, les ressources nécessaires nous font défaut pour nous acquitter de la location de l'entrepôt, qui est de 100.000 deniers par an, d'autant plus que la dépense à faire pour la fête où a lieu le sacrifice des bœufs nous a été imposée. En conséquence, nous vous prions de pourvoir au maintien de l'entrepôt, qui ne subsistera que si vous prenez à votre charge le paiement des 100.000 deniers de la location annuelle. Quant à l'autre catégorie de dépenses et aux frais qui nous incombent pour la réparation de l'entrepôt ruiné, lors des fêtes sacrées de notre maître l'empereur, nous l'avons mise à notre compte, afin de ne pas imposer à la cité une dépense trop lourde. Nous vous rappelons aussi que nous ne recevons aucune contribution ni des armateurs, ni des négociants, à l'inverse de qui a lieu pour l'entrepôt de la ville souveraine de Rome. Nous nous adressons donc à vous; notre sort dépend de vous; occupez-vous de l'affaire. Lettre

(1905), p. 287, n° 595, avec un commentaire. — La lecture de Dittenberger ne diffère de celle de Kaibel que sur des points de détail très secondaires. — L. 17, je signalerai l'excellente conjecture φροντίσασ(θαι) au lieu de φροντισα[ι]τε. (La pierre porte ΦΡΟΝΤΙCΑCΤΕ .

écrite à Pouzzoles, le sixième jour avant les calendes d'août, sous le consulat de Gallus et de Flaccus Cornelianus.

« Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 21 Dios de l'année 300, sous la présidence de Callicratès, fils de Pausanias, proèdre.

« Lecture a été donnée de la lettre des Tyriens qui ont l'entrepôt, lettre remise par l'un d'eux, Lachès. Dans cette lettre ils nous demandent de pourvoir au paiement des 100.000 deniers; ils disent qu'eux-mêmes feront les dépenses nécessaires pour les sacrifices et pour le culte de nos divinités nationales, qui ont là-bas leurs temples, mais que les ressources leur font défaut pour s'acquitter de la location de l'entrepôt, qui est de 100.000 deniers par an. Ils ajoutent que les frais de la fête où a lieu le sacrifice des bœufs leur ont été imposés. Quant aux autres dépenses à faire pour la réparation de l'entrepôt ruiné, à l'occasion des fêtes sacrées de l'empereur, ils s'en chargent, afin de ne pas imposer à la cité un trop lourd fardeau. Ils rappellent enfin qu'ils ne reçoivent aucune contribution ni des armateurs, ni des négociants, comme cela a lieu dans la ville souveraine de Rome.

« Après cette lecture, Philoclès, fils de Diodore, a parlé : les Tyriens qui ont l'entrepôt de Rome, dit-il, ont toujours eu pour coutume, sur les sommes qu'eux-mêmes perçoivent, de fournir à ceux de Pouzzoles les 100.000 deniers. Aussi ces derniers demandent-ils que cette habitude soit conservée ; si ceux de Rome ne veulent plus fournir la somme, eux-mêmes sont prêts à se charger des deux entrepôts aux mêmes conditions.

« On approuve : Philoclès a bien parlé. Ce que demandent les Tyriens de Pouzzoles est juste. Puisque telle a toujours été la coutume, qu'on la maintienne. Cela est dans l'intérêt de la patrie. Que la tradition soit conservée.

« Lecture a été donnée d'un mémoire remis par Lachès et par Agathopous, son fils, Tyriens de l'entrepôt qui se trouve dans l'auguste colonie de Pouzzoles. Ils y montrent que notre patrie a deux entrepôts : l'un dans la ville souveraine de Rome, l'autre dans l'auguste colonie de Pouzzoles... »

Le premier point à établir, c'est la signification du mot στατίων. Les Tyriens qui habitent Pouzzoles (οἱ ἐν Ποτιόλοις κατοικοῦντες) se désignent par le mot romain grécisé : στατιωνάριοι ; ils sont locataires d'un établissement appelé στατίων,

qui est un établissement de commerce. C'est ainsi, disons-le de suite, que nous entendons le mot, traduit ci-dessus par entrepôt. Kaibel, Mommsen, dans une note du recueil de Kaibel, et, après eux, M. Waltzing [1] l'ont compris différemment. Examinons d'abord leur opinion.

Selon eux, la στατίων serait une tribune mise à la disposition des Tyriens pour assister aux fêtes du forum. « De même qu'il y avait à Rome des stationes municipiorum, écrit Mommsen, de même il y en avait à Pouzzoles.... Quelle était leur destination ? On ne sait. Peut-être n'étaient-elles que des loges, *spectacula*, d'où les Tyriens résidant à Pouzzoles pouvaient commodément assister aux spectacles du forum. Les oisifs passaient leur temps dans des stationes ; on le sait d'après les lettres de Pline [2]. En réalité les stationes municipiorum, à Rome, ne diffèrent pas de l'ancienne graecostasis, qui fut « a comitio », comme dit Varron [3]. C'est, si je ne me trompe, ce même « locus spectaculorum in senatu datus Massiliensibus », comme dit Justin [4]. Ainsi ce que les Romains avaient accordé aux Marseillais dans leur ville, les Pouzzolans l'accordaient dans la leur aux Tyriens. »

Cette explication ne nous paraît pas admissible.

Mommsen compare la στατίων des Tyriens aux stationes municipiorum de Rome, et celles-ci à la graecostasis, où le Sénat aurait un jour accordé aux envoyés de Marseille la faveur d'assister aux spectacles du forum. Or le texte de Varron nous apprend que la graecostasis était une tribune voisine de la curia Hostilia et réservée aux envoyés étrangers, qui y attendaient d'être introduits dans le Sénat, ou bien y assistaient aux délibérations publiques [5]. Le peuple réuni sur le comitium avait devant lui le Sénat assemblé dans le senaculum, l'orateur qui parlait sur les rostres, et les ambassadeurs étrangers sur la graecostasis. Celle-ci n'est donc point une tribune

1. Waltzing, *Corporations professionnelles*, III, p. 443.

2. Pline le Jeune, *Epist.*, I, 13 : Plerique in stationibus sedent tempusque audiendi fabulis conterunt ; 2, 9 : domos stationesque circumeo.

3. Varron, *De lingua latina*, 5, 155 : A dextra hujus (les rostres) a comitio locus substructus ubi nationum subsisterent legati qui ad senatum essent missi. Is graecostasis appellatus... senaculum supra graecostasim. »

4. Just., 43, 5, 10 : Ob quod meritum et immunitas illis decreta et locus spectaculorum in senatu datus, et foedus aequo iure percussum... »

5. Willems, *Sénat romain*, II, p. 488. O. Richter, *Top. der Stadt Rom.*, p. 98, tav. IX.

pour assister à un spectacle ; comme le remarque Jordan [1], elle n'a rien de commun avec le « locus spectaculorum in senatu datus Massiliensibus ». Il n'est question, dans le passage de Justin, que d'honneurs spéciaux accordés aux Marseillais, et consistant dans l'autorisation de prendre place aux représentations théâtrales, au milieu des sénateurs [2]. Aucun rapprochement ne saurait être fait ni entre la graecostasis et le « locus spectaculorum » dont parle Justin, ni entre la graecostasis et les stationes municipiorum. Ce sont trois choses bien distinctes.

Les significations du mot statio sont variées, bien que dérivant toutes d'une commune origine. On appelait statio le siège d'une administration (c'est ainsi qu'on disait « statio annonae »), ou encore le lieu de réunion d'une corporation ; en ce sens statio est à peu près synonyme de schola, et désigne même, par extension, le collège proprement dit. On s'en rendra compte en consultant les exemples que donne Waltzing [3]. Telle est aussi la signification de στάτίων dans l'inscription de Pouzzoles.

Il y avait dans la capitale des stationes analogues, collèges de provinciaux et d'habitants des municipes résidant à Rome soit pour leurs affaires, soit pour d'autres raisons, et s'y groupant en associations, qui avaient chacune leur local. Ces locaux sont ceux que Pline appelle « stationes municipiorum » [4]. Dans la lettre des Tyriens de Pouzzoles, il est aussi question de la statio tyrienne de Rome. Des inscriptions romaines nous font connaître celle des gens de Tibériade [5] ; la statio d'une ville inconnue d'Asie (règne d'Antonin) avait un caractère commercial, puisqu'elle comprenait des ἔμποροι et des ναύκληροι [6]. Celle

1. Jordan, *Top. der Stadt Rom.*, I, 2, p. 342.
2. Cf. Cantarelli dans le *Bullettino Comunale* (1900), p. 129.
3. Waltzing, *op. cit.*, I, p. 521.
4. Plin., *Nat. Hist.*, XVI, 44 (236).
5. Fragment trouvé à Rome, *Bull. Com.*, (1899), p. 242. Στατίων [τῶν Τυ]ρίων τῶν καὶ Κλαυδιοπολιτῶν..... — Gatti croyait qu'il était question dans ce fragment de la station romaine des Tyriens. Mais la restitution proposée par lui ne semble pas admissible. Il faut lire avec Kubitschek : [Τιβε]ριέων τῶν καὶ Κλαυδιοπολιτῶν, etc... (*Jahreshefte des österr. Inst. in Wien.*, Band VI, I^ter Heft, p. 80-81). La même lecture a été admise par Hülsen (*Mitth. des Kais. deutsch. Inst. Röm. Abth.*, XX, fasc. 1 (1905), p. 10).

Bull. Com., 1899, p. 241 : Ἰσμηνὸς Ἰωηνοῦ υἱὸς | Τιβεριεὺς τῇ στατίω | νι (Rome).

6. Kaibel, 1052.

d'une autre ville inconnue (asiatique ou orientale) est mentionnée dans une inscription de Rome [1]. Les habitants de la province de Norique avaient à Rome la leur [2].

De la comparaison de l'inscription de Pouzzoles avec les textes épigraphiques ou littéraires se dégage la conclusion suivante : la statio était le local ou l'ensemble des locaux de la corporation des Tyriens résidant à Pouzzoles. Une difficulté se présente pourtant. On lit : τὰ γὰρ ἕτερα ἀναλώματα καὶ τὰ γεινόμενα εἰς ἐπισκευὴν τῆς στατίωνος εἰς τὰς ἱερὰς ἡμέρας τοῦ κυρίου αὐτοκράτορος συνπεσούσης ἑαυτοῖς ἐλογισάμεθα, ἵνα μὴ τὴν πόλιν βαρῶμεν. Comme on traduit généralement συμπίπτειν par *obtingere*, et comme, d'autre part, le fait que les mots εἰς τὰς ἱερὰς ἡμέρας sont intercalés entre στατίωνος et συνπεσούσης semblerait indiquer qu'un rapport étroit existait entre la fête de l'empereur et la location de la στατίων, il en résulterait que celle-ci n'eût été louée aux Tyriens et mise à leur disposition que lorsque celle-là avait lieu. En ce cas la στατίων, n'étant pas quelque chose de permanent, n'aurait pu être le siège d'une corporation. C'est sans doute à cause de cette difficulté grammaticale que Mommsen a modifié l'opinion qu'il exprimait dans un article antérieur à la note insérée par lui dans le recueil de Kaibel, et où, traduisant στατίων par « Factorei », comptoir [3], il corrigeait συνπεσούσης, qui l'embarrassait, en συμπεσοῦσαν. Il s'agirait alors simplement de la réparation de la statio qu'il faut faire coïncider avec la fête impériale.

Je crois, avec M. Dittenberger, qu'on peut maintenir la lecture συμπεσούσης. Bien que des incorrections et des négligences nombreuses apparaissent dans notre inscription, συμπεσούσης n'est pas une faute du lapicide. Ce verbe n'a d'ailleurs pas la signification d'*obtingere* qu'on lui donne. Comme il n'est pas possible de faire dépendre de συμπεσούσης le pronom ἑαυτοῖς qui se rapporte évidemment à ἐλογισάμεθα, συμπίπτειν n'est pas, sans ce datif, traduisible par *obtingere*. Aussi bien a-t-il un sens assez spécial, que M. Dittenberger a juste-

1. Kaibel, 1061 : σταίωνα [τῶν...] ἱανῶν φιλοσεβάστων.

2. *CIL.*, VI, 250 : *Genio Noricorum* | *L. Julius Bassus* | *stationarius* | *eorum* | *d(e d(icavit)*. — *Id.*, 342 (Rome : *H]erculi Tiburtino e[t]...tus Asinius Panarist[us]... idemque stationem.*

3. *Berichte der kön. sächs. Gesellsch. der Wissensch.* (Phil.-hist. Classe) 1850, p. 58, n. 8 : « On attendrait ici et l. 29 : συνπεσοῦσαν ; la liaison de ce mot avec στατίωνος est pénible. »

ment relevé; il désigne la ruine, l'écroulement, l'état de délabrement d'un édifice [1]. Cette interprétation est confirmée par le voisinage de ἐπισκευή. Ce mot veut dire quelquefois : organisation, préparatif [2]. Ainsi l'entend Mommsen; Waltzing le traduit par décoration. Les Tyriens, à l'occasion de la fête impériale, décoreraient leur statio. Mais observons que le sens habituel de ἐπισκευή est celui de réparation, restauration, remise à neuf ou en état [3]; c'est celui qui doit être admis ici. La statio était la propriété de la ville de Pouzzoles; mais il était vraisemblablement stipulé dans le contrat que l'entretien serait à la charge des locataires, peut-être que les réparations nécessaires devaient être faites annuellement pour la fête impériale. Nous voyons en tout cas que c'est à l'occasion de cette fête que les Tyriens la réparent à leurs frais.

Le prix de la location confirme notre interprétation; nous verrons plus loin qu'il est, lu à la grecque, de 250 et, lu à la romaine, de 100.000 deniers. Si la statio était une tribune mise à la disposition des Tyriens pour quelque cérémonie célébrée à l'occasion de la fête impériale, la dernière somme est invraisemblable ; au contraire 250 deniers (environ 225 francs), constituent au contraire un prix très admissible; mais l'invraisemblance résulte de ce que les Tyriens dérangent le sénat de leur patrie pour une somme aussi modique.

Le caractère commercial de la statio n'est pas douteux ; les Tyriens comprenaient trois catégories de personnes : les σταστιωνάριοι ou locataires de la statio, demeurant en Italie (ceux de Pouzzoles s'appellent aussi οἱ ἐν Ποτιόλοις ou οἱ ἐν Ποτιόλοις κατοικοῦντες), les ναύκληροι et les ἔμποροι. Ils avaient chacun leur fonction spéciale. Les inscriptions de Délos nous renseignent à ce sujet. Les Poséidoniastes, marchands syriens, qui faisaient le commerce à Délos, y constituaient un κοινὸν, comprenant des ἔμποροι, des ναύκληροι et des ἐγδοχεῖς [4]. M. S. Reinach écrit à

1. Dittenberger, *op. cit.*, *l. c.* — Dittenberger cite en particulier pour le sens de συμπίπτειν Thucyd., VIII, 41, 2 : τήν τε πόλιν ἀτείχιστον οὖσαν καὶ ὑπὸ σεισμοῦ ξυμπεπτωκυῖαν.

2. H. Estienne (éd. Didot), III, col. 1773. s. v. par. 2.

3. Herod., II, 174. Thucyd., I, 52. — Autres exemples dans H. Estienne.

4. *BCH.*, VIII, p. 467, n° 1 : Ῥώμην θεὰν εὐεργέτην τὸ κοινὸν Βηρυτίων Ποσειδωνιαστῶν ἐμπόρων καὶ ναυκλήρων καὶ ἐγδοχέων. Cf. aussi n°s 2, 3, 5. — On lit sur une inscription délienne, *BCH.*, I, p. 285 : οἱ ἐν Λα[οδικείαι τῆι ἐν Φοινίκηι ἐγδοχεῖς καὶ ναύκληροι].

ce propos : « Le mot ἐγδοχεῖς paraît désigner soit les aubergistes (*caupones*, c'est le sens donné par le Thesaurus), soit plutôt les entrepreneurs et magasiniers, qui recevaient les marchandises en dépôt, de même que les ἔμποροι les expédiaient et que les ναύκληροι les transportaient [1]. » Sur la base d'une statue trouvée à Délos, il est fait mention des ἐγδοχεῖς καὶ ναύκληροι de Laodicée ; ici les ἔμποροι sont passés sous silence. Une inscription délienne révèle l'existence de magasiniers d'Alexandrie [2].

Je crois qu'il y a de grandes affinités entre les στατιωνάριοι de Pouzzoles et les ἐγδοχεῖς de Délos, de Laodicée, et d'Alexandrie. Le fait qu'ils nomment, comme étant en rapports avec eux, bien que ne leur versant aucune cotisation, les expéditeurs et les armateurs, prouve que c'étaient des commerçants ; comme d'autre part les inscriptions qui nous renseignent sur les négociants antiques nous font connaître, outre les ναύκληροι et les ἔμποροι, les magasiniers, il semble naturel d'admettre que les stationarii de Pouzzoles étaient en majorité des magasiniers qui recevaient les marchandises dans leurs horrea, ou des débitants qui les vendaient. Il pouvait aussi y avoir parmi eux des industriels qui, ayant fondé à Pouzzoles des officines, demandaient la matière première à leurs compatriotes [3].

Si la station était bien un collège de marchands, qu'était-elle matériellement? Elle pouvait comprendre soit une simple schola, c'est-à-dire une salle de réunions, soit un certain nombre de bâtiments et de constructions diverses (boutiques, horrea, etc.). Les Italiens (les Hermaïstes) possédaient à Délos un édifice se composant d'une cour entourée d'un portique, derrière lequel étaient des pièces donnant sur le portique et sur la rue. Les unes étaient des boutiques ; les autres servaient à différents usages, par exemple à la conservation d'archives et de documents intéressant le collège des marchands [4].

1. *BCH.*, VII, p. 468, 469.

2. *BCH.*, XI, p. 249, n° 2 ; et p. 252, n° 3 ; ἡ σύνοδος τῶν ἐν Ἀλεξανδρείαι πρεσβυτέρων ἐγδοχέων.

3. Voir aussi, dans une inscription de Délos récemment découverte, les trois groupes ἔμποροι, et οἱ κατοικοῦντες (= stationarii, ἐγδοχεῖς), ναύκληροι, mentionnés ensemble comme dans l'inscription de Pouzzoles : Ἀθηναίων καὶ Ῥωμαίων κ[αὶ τῶν ἄλλων ξένων οἱ κα]τοικοῦντες ἐν Δήλω[ι καὶ οἱ καταπλέοντες εἰς] τὴν νῆσον ἔνποροι [καὶ ναύκληροι, etc..., *BCH.*, (mars-juin 1905) p. 236, n° 93.

4. *BCH.*, VIII, pp. 113-116.

D'un passage de Pline [1] et de l'endroit où ont été retrouvées plusieurs inscriptions on a conclu que certaines, au moins, des stationes municipiorum étaient, à Rome, situées près du forum, dans le voisinage du temple de la Concorde [2]. M. Hülsen se les représente comme semblables aux tabernae du forum d'Ostie. Est-ce s'en faire une idée exacte? Les tabernae du forum d'Ostie, scholae où se réunissaient des corporations d'ouvriers et de travailleurs du port (sacomarii, navicularii, telonarii), étaient de petites pièces, d'une largeur d'environ 4 à 5 mètres, d'une profondeur d'un peu plus de 5 mètres [3]; si telles étaient les stationes, le prix de la location qui, nous allons le voir, était de 100.000 deniers, serait invraisemblable. C'est la raison pour laquelle je ne saurais adopter l'opinion de M. Dittenberger ; selon lui, la statio des Tyriens n'était que leur schola ; elle ne comprenait pas un grand ensemble de magasins, parce que le loyer de 250 deniers eût été beaucoup trop faible, et parce que les stationes des villes provinciales, qui étaient à Rome près du forum, auraient occupé, si elles avaient été des entrepôts, une superficie beaucoup plus considérable que celle qui pouvait être la leur dans cette partie de la ville. — Nous répondrons que sans doute il n'y avait pas de place, près du forum, pour de grands entrepôts; mais un collège de marchands n'aurait-il pu comprendre une schola, siège de l'association situé au forum, et, dans d'autres quartiers, des horrea [4]? En outre les Tyriens auraient-ils crié misère, dépeint leur situation comme désespérée et invoqué l'aide de la mère-patrie pour 250 deniers? Quelques économies sur le budget cultuel leur eussent aisément permis, si la statio n'avait pas été autre chose que ce que croit M. Dittenberger, d'en payer le loyer. Aussi bien

1. Pline, *Nat. Hist.*, XVI, 44, 236 : radices eius (loti) in forum usque Caesaris per stationes municipiorum penetrant.

2. Hülsen, dans les *Mittheil. des Kais. deutsch. Inst. Röm Abth.*, XVII (1902), p. 11.

3. *Notizie degli Scavi* (1881), p. 119, tav. 1.

4. De même, au moyen âge, le baillage était le siège de l'administration de la colonie commerciale des marchands établis dans une ville étrangère. C'est là que le chef de la colonie résidait et réunissait son conseil. « Dans les colonies de peu d'importance, le même toit abritait parfois le baillage et l'entrepôt. C'était le cas, par exemple, à Antioche (pour les Vénitiens). Cependant, en général, ces deux constructions étaient distinctes, comme dans les quartiers de Tyr et d'Acre ; dans ces grands centres d'échange, on avait besoin d'un vaste entrepôt (fundicum) à cause de sa double destination de magasin et de maison de vente » (Heyd, *Histoire du commerce du Levant*, trad. Furcy-Raynaud, I, p. 152).

celui-ci n'était-il pas de 250 deniers. La pierre porte ϡCN. Si on lit à la grecque, 250 deniers [1] sont une somme dérisoire que les Tyriens eussent payée facilement; comme il s'agit d'une location faite dans une ville italienne, il vaut mieux, avec Mommsen, lire à la romaine : 100.000 deniers [*denarium centum millia n(ummum)*]. Étant donné la valeur du denier depuis Néron, nous obtenons 70 à 77.000 francs, chiffre très acceptable. Les affaires des Tyriens devaient être considérables ; ils vendaient surtout des objets de luxe qu'on payait très cher. Si la statio était non une simple schola, mais un entrepôt, la somme n'est pas exorbitante [2].

Mommsen, dans son ancienne interprétation, voyait dans la στατίων un ensemble de magasins, de boutiques et de loge-

1. Ainsi lisent Boeckh, Kaibel, Dittenberger.

2. Un Russe, J. Turtzewitsch, a écrit dans sa langue, ce qui m'a empêché de pouvoir prendre connaissance de son travail, un article consacré aux stationes des villes étrangères en Italie : *Die Zentralstätten und Genossenschaften der Landsleute und Andersgläubigen im Kaiserlichen Rom des I-III Jarhunderts.* Nieschin (1902). Je ne puis donc en parler que d'après le compte rendu de Netušil dans le *Berliner Philolog. Wochenschr.*, 1904, n° 19 (7 mai), p. 593-595. En particulier, en ce qui concerne le chiffre de la location de la statio, voici ce que je lis dans ce compte-rendu. « L'auteur n'arrive, pour l'essentiel, à aucun résultat nouveau. La somme indiquée dans l'inscription comme étant celle du loyer de la station est visiblement trop petite ; aussi est-elle diversement évaluée... L'auteur ne tire pas la chose bien au clair. Toutefois, comme Lachès, le délégué des stationarii, fait devant le sénat de Tyr une proposition très différente de celle de son propre placet, je crois qu'il ne s'agissait, dans toute cette question, que d'une rivalité de principe (principiellen Streit) sur les rapports réciproques des deux stationes, et que le prix de la location constituait, pour la forme, le prétexte de la plainte adressée au sénat de Tyr, auquel cas la somme, antécédemment versée par la statio romaine aux Tyriens de Pouzzoles, n'avait que peu d'importance. Aussi bien n'était-ce pas sans doute le prix total de la location, mais une quote-part, que les stationarii de Rome fournissaient à ceux de Pouzzoles ». Cette explication de Netušil n'explique pas grand chose. Netušil est d'ailleurs d'avis, avec Turtzewitsch, que la statio était un local où habitaient tous les Tyriens domiciliés à Pouzzoles. — J'ajouterai qu'on ne sait pas ce qu'il pouvait y avoir dans le placet de Lachès, puisque l'inscription est précisément brisée en cet endroit. C'est Philoclès, fils de Diodore (sans doute un membre du sénat) qui propose qu'on donne aux Tyriens de Pouzzoles l'entretien des deux stationes, alors que dans la requête des stationarii il était demandé que ce fût le sénat de Tyr qui se chargeât de la location. Pourquoi ces propositions différentes ? Les Tyriens de Pouzzoles voulaient soit que les Tyriens de Rome continuassent à leur payer la somme établie, soit prendre eux-mêmes à leur charge les deux entrepôts. Mais ils ne font pas allusion à cela dans leur lettre : ils se bornent à demander au sénat de la mère-patrie de payer le loyer de leur statio. Cette demande devait séduire assez peu le sénat. C'est alors que Philoclès intervient, et propose la véritable solution, celle désirée par les stationarii de Pouzzoles ; le sénat, ravi d'être débarrassé de l'autre, adopte celle-ci. — C'était là, à mon avis, une petite tactique pour mieux enlever l'affaire.

ments [1]. M. Cantarelli l'a ingénieusement comparée aux « fondachi » que les marchands de Gênes, de Venise ou de Pise possédaient en Orient au moyen âge, qu'à Venise même avaient les Turcs, les Allemands et les Maures [2]. Cette comparaison me paraît d'autant plus juste que, dans l'organisation des « fondachi », certaines particularités sont à rapprocher de ce que nous savons des stationes.

Les fondachi étaient de vastes entrepôts destinés à garder les marchandises, à en faciliter la vente, et à loger les marchands ; chaque « nation », comme on disait au moyen âge, en occupait un. Pour prendre un exemple, celui des Allemands, à Venise, était la propriété de la République, qui le louait aux marchands et percevait une partie des revenus. Cet usage rappelle le μισθός des Tyriens de Pouzzoles, et éclaire un passage où Suétone [3] dit que les stationarii des cités étrangères à Rome ne pouvaient pas louer à des particuliers: car ils auraient ainsi lésé les droits que l'Etat et le trésor public avaient sur les stationes des municipes.

Non seulement les marchands de profession, qui venaient à Venise pour y déposer leurs marchandises, mais les voyageurs qui se rendaient dans cette ville ou y séjournaient, logeaient dans les fondachi. Ceux-ci étaient même contraints d'y descendre à leur arrivée [4]. La loi antique ignorait sans doute ces obligations et ces méfiances qui sont dans l'esprit du moyen-âge. En tout cas, le rapprochement fait par M. Cantarelli nous confirme dans la traduction que nous avons donnée du mot στατίων et nous invite à voir dans la statio, au sens matériel du mot, un « fondaco », un entrepôt ; les stationarii sont ceux qui le louent, y habitent et y reçoivent les marchandises des ἔμποροι et des ναύκληροι.

1. Mommsen, *art. cit.*, p. 61. Le μισθός « ist wahrscheinlich die Miethe für Speicher-Verkaufs-und Budenplätze, u. dgl. gemeint, die vermuthlich grösstentheils in die Stadtkasse von Puteoli floss. »

2. Cantarelli, dans le *Bullettino Comunale* (1900), p. 131-133. Voir aussi Heyd, *op. cit.*, II, p. 732-733. — Cf. *id.*, p. 430-431, pour l'organisation des fondachi des Occidentaux à Alexandrie. « Chaque marchand trouvait un logis pour lui et un abri pour ses marchandises dans le fondaco de sa nation... Les colonies n'avaient aucun droit de propriété sur leurs fondachi. Ce n'étaient que des bâtiments mis à la disposition des marchands étrangers par le gouvernement égyptien, et plus spécialement par la douane : c'était elle qui payait le loyer, et supportait les dépenses d'aménagement et de réparation. »

3. Suet., *Ner.*, 37. Néron fit des reproches à Salvius Orfitus « quod tabernas tres de domo sua circa forum civitatibus ad stationem locasset ».

4. Schulte, *Gesch. der mittelalt. Handels und Verkehrs*, I, p. 351.

Notre inscription fournit sur l'histoire du commerce des renseignements qui, bien qu'incomplets, offrent un haut intérêt. Elles nous fait entrevoir les larges groupements des négociants antiques, en nous montrant les marchands tyriens de Rome et de Pouzzoles unis par des intérêts et par des conventions financières.

L'entrepôt de Pouzzoles y apparaît comme tout à fait dépendant de celui de Rome, comme ne subsistant que grâce à la subvention des stationarii romains. Les relations financières des deux entrepôts étaient les suivantes :

a) Les entrepositaires de Pouzzoles ne recevaient des négociants et des armateurs, qui fréquentaient le port campanien, aucune contribution. C'est avec les seuls bénéfices réalisés par eux qu'ils payaient le loyer de leur στατίων.

b) Ces bénéfices étant insuffisants, les marchands de Rome envoyaient à ceux de Pouzzoles une somme de 100.000 deniers, prélevée sur les taxes qu'eux-mêmes percevaient sur les ἔμποροι et les ναύκληροι [1].

c) A une époque plus ancienne, la situation était différente ; les Tyriens de Pouzzoles se suffisaient à eux-mêmes, car ils étaient nombreux et riches.

Ces changements dans le nombre et la richesse des Tyriens s'expliquent par l'histoire commerciale de Pouzzoles, telle que nous l'avons esquissée plus haut : le commerce s'était déplacé du golfe de Naples aux bouches du Tibre. Jadis, πάλαι (et par πάλαι, il faut entendre la période républicaine et le début de l'empire, l'époque de Cicéron, les règnes d'Auguste et de Tibère où le commerce campanien atteignit son apogée), Pouzzoles était la principale, peut-être l'unique place de commerce des Tyriens en Italie ; ils y affluaient et y faisaient des affaires très lucratives. Sans doute, il pouvait déjà y avoir à Rome des marchands tyriens ; mais le grand négoce était concentré à Pouzzoles, point terminus des navigateurs orientaux : là seulement les Tyriens possédaient de vastes entrepôts, à la location et à l'entretien desquels ils subvenaient aisément.

Après la création des ports du Tibre, leur intérêt fut de

1. C'est ainsi que je comprends avec Mommsen les mots : ἐξ ὧν αὐτοὶ λαμβάνουσι (aus den Abgaben, die sie erhebe), sur les contributions, sur les taxes qu'eux-mêmes perçoivent.

remonter à Ostie et de s'installer à Rome. Quelques-uns seulement (le plus petit nombre) restèrent à Pouzzoles ; la statio de Rome absorba peu à peu presque tout le commerce. Dans ces conditions, celle de Pouzzoles périclitait : des arrangements intervinrent entre elles. Il semble que celle de Rome ait pris à sa charge celle de Pouzzoles tombée, en quelque sorte, au rang de succursale, de dépendance.

C'est ainsi qu'à l'époque à laquelle nous sommes parvenus les Tyriens de Rome versaient annuellement à ceux de Pouzzoles, et cela depuis longtemps (ἀεί ποτε, c'est-à-dire, à mon avis, depuis la fondation de la station romaine), la somme de 100.000 deniers, pour la location des magasins.

Les Tyriens de Pouzzoles, une fois reçus ces 100.000 deniers, se chargeaient de toutes les autres dépenses, qui concernaient :

1° Le culte. Les dieux tyriens étaient adorés dans des temples appartenant à la corporation des marchands. Le caractère religieux de ces sociétés commerciales réapparaît donc à Pouzzoles tel que dans les siècles antérieurs, au Pirée et à Délos, tel qu'il réapparaîtra au moyen âge, où l'on constate partout que les marchands d'un même pays, organisés en « nationes » dans les ports où ils faisaient le négoce, possédaient, outre leur vicus, leur loggia et leur fondaco (entrepôt), des églises qui étaient consacrées à leurs patrons et à leurs saints protecteurs et dont les chapelains étaient entretenus par la colonie [1].

2° l'ἐπισκευή de la statio et la participation aux fêtes publiques : ἀναλώματα εἰς τὸν ἀγῶνα τὸν ἐν Ποτιόλοις τῆς βουθουσίας.

Certains interprètes (Mommsen, Waltzing) ont vu dans cet ἀγών les Εὐσέβεια, institués en l'honneur d'Hadrien. M Dittenberger, avec raison, n'est pas de cet avis [2]. Les jeux institués en l'honneur d'Hadrien sont toujours désignés dans les textes épigraphiques par les termes précis de Εὐσέβεια ἐν Ποτιόλοις. Il n'est pas certain que le « sacrum certamen iselasticum », dont Antonin est appelé le fondateur dans une inscription

1. Yver, *Le commerce et les marchands dans l'Italie méridionale aux XIIIe et XIVe siècles*, p. 195. Heyd, *op. cit.*, II, p. 434. Des prêtres occidentaux logés dans les fondachi (d'Alexandrie) pourvoyaient aux besoins religieux des colons, et chaque fondaco avait sa chapelle. Les nations les plus importantes avaient en outre leurs églises qui étaient leur propriété.

2. M. Dittenberger rapproche des expressions comme τὸν ἀγῶνα τῶν Παναθηναίων, τῇ τῆς βουθυσίας ἑορτῇ (dans une inscription de Ténos, *C.I. Gr.*, 2336. 9, sqq).

latine, désigne les Εὐσέβεια ; quant aux mots ἀγῶνες Ἱίοι, qui apparaissent dans une inscription de Naples, et qu'on a parfois rapportés aux Εὐσέβεια, leur authenticité est douteuse. L'ἀγὼν τῆς βουθυσίας devait être une fête spéciale, dont le sacrifice des bœufs était la partie essentielle, et dont les frais étaient imposés (προσετέθη) aux Tyriens par la municipalité. C'était une liturgie analogue à celles que les Athéniens imposaient aux marchands et aux métèques domiciliés au Pirée et à Athènes, à l'occasion des fêtes religieuses de la cité, jeux, sacrifices, processions, concours, etc... La ville de Pouzzoles faisait de même participer les collèges de négociants étrangers à ses fêtes et à ses jeux [1].

Ces dépenses, les Tyriens consentaient à les faire encore ; ce dont ils se plaignaient, c'est que leurs compatriotes de Rome n'envoyaient plus les 100.000 deniers. Les raisons pour lesquelles ce subside leur était refusé ne nous sont pas connues. L'entrepôt de Rome étant devenu le plus considérable des deux, les stationarii romains voulurent sans doute se libérer d'une charge onéreuse; le chiffre des affaires à Pouzzoles avait dû tellement baisser qu'ils se lassèrent d'une situation désavantageuse pour eux. Remarquons que les 100.000 deniers avec lesquels ils entretenaient la statio de Pouzzoles étaient le produit d'une taxe dont ils frappaient les ναύκληροι et les ἔμποροι. Ces derniers, ayant déserté presque tous le port de Pouzzoles ou n'y apportant qu'une quantité moindre de marchandises, ne tenaient vraisemblablement plus à se soumettre à une taxe pour louer des magasins qu'ils n'utilisaient plus guère, et qui, bien qu'ils ne leur rendissent plus les mêmes services qu'autrefois, étaient restés les mêmes et coûtaient toujours aussi cher. C'est ainsi que les Tyriens de Rome ne fournirent plus à ceux de Pouzzoles qu'une somme très faible, peut-être même plus rien du tout, soit qu'ils eussent voulu les amener à se contenter d'une station plus modeste et plus appropriée aux conditions nouvelles du commerce, soit que, estimant que l'entrepôt de Pouzzoles avait fait son temps, ils eussent voulu l'abandonner définitivement.

Les stationarii de Pouzzoles portèrent plainte devant le Sénat de la patrie, choisi comme arbitre. Trois solutions étaient possibles.

1. Clercq, *Les métèques athéniens*, p. 148-174.

Ou bien la ville de Tyr aurait payé le loyer de l'entrepôt de Pouzzoles. C'était une des solutions proposées par les marchands tyriens. Le fait est intéressant, en ce qu'il nous prouve que des subventions étaient parfois accordées par des villes antiques à des associations de nationaux établis à l'étranger.

Ou bien on aurait confié aux stationarii de Pouzzoles l'entretien des deux entrepôts, aux conditions auxquelles l'avaient les stationarii de Rome. En ce cas, ils auraient reçu dorénavant les redevances payées par les armateurs et par les expéditeurs, et ils auraient envoyé à leurs confrères de Rome les sommes dont ceux-ci auraient eu besoin. C'était le renversement complet de l'état de choses existant. Les marchands de Pouzzoles auraient ainsi conservé leur entrepôt, et auraient cherché à faire aboutir de nouveau à Pouzzoles le commerce qui avait remonté jusqu'à Rome.

C'était peut-être trop demander. Le Sénat de Tyr décida que le statu quo serait maintenu. Il lui parut qu'il était dans l'intérêt de la patrie que le comptoir de Pouzzoles subsistât. Ainsi se termina cette petite guerre civile.

Les Héliopolitains. — Les Héliopolitains sont connus par une inscription, qui, moins intéressante que la précédente, complète cependant le tableau des associations commerciales de Pouzzoles [1]. L'inscription des Tyriens avait trait aux vivants ; celle-ci concerne les morts. Les Héliopolitains constituaient un collège régi par un ensemble de statuts : *lex et conventio*, d'amendes et de pénalités. Une de ces pénalités était l'interdiction de pénétrer dans un bien-fonds de la communauté. Ceux qui avaient violé la *lex* n'étaient plus considérés comme jouissant de la propriété indivise de l'*ager*, cimetière [2] où ne pouvaient être enterrés ceux qui avaient de

1. *CIL.*, X, 1579 : *Hic ager iug. VII cum cisterna et tabernis eius eorum possessorum iuris est, qui in cultu corporis Heliopolitanorum sunt eruntque, atque ita is accessus iusque esto per ianuas itineraque eius agri qui nihil adversus legem et conventionem eius corporis facere perseverarint.* Cette inscription provient du piano di Quarto.

2. La présence de tabernae pourrait faire croire que l'ager des Héliopolitains était un marché avec des boutiques. Mais comment l'établissement commercial des Héliopolitains aurait-il pu être situé à Quarto, si loin de la ville ? Le sens générique de taberna est celui d'édifice, d'habitation. Des tabernae sont souvent mentionnées dans les inscriptions funéraires, et existaient dans les cimetières antiques.

leur vivant failli à leurs engagements. Ce champ de sépultures, clos par un mur, comprenant une citerne, et, outre les tombes, un certain nombre d'édifices, tabernae, demeures pour les gardiens, triclinia funéraires, avait une étendue de 7 jugera (environ 180 ares), qui atteste l'importance de la colonie héliopolitaine.

Les marchands de Béryte — Ils s'intitulent dans une inscription : *cultores Iovis Heliopolitani Berytenses qui Puteolis consistunt* [1]. Ils adoraient, on le voit, le dieu de la ville voisine de la leur : le Jupiter d'Héliopolis [2] ; les liens qui rattachaient Héliopolis à Béryte expliquent cette communauté du culte [3]. Les *cultores Iovis Heliopolitani* auraient-ils fait partie à Pouzzoles de la même corporation que ceux qui étaient *in cultu corporis Heliopolitanorum ?* La situation eût été, en ce cas, identique à celle des gens de Tyr et de Sarepta, groupés dans la même association [4]. Toutefois négociants de Béryte et d'Héliopolis, tout en adorant le même dieu, constituaient peut-être deux collèges distincts.

Les Germellenses — D'autres Orientaux se groupaient encore autour du Baal d'Héliopolis. On lit sur une inscription : *Ex iussu I. O. M. Heliopolitani Aur. Theodo|ro sacerdoti|filio curato|(re) tempuli Geremellensium | adampliante donis to|(r)quem et velum sac. | et lucophori de suo posuerun|t curante Acilio Secundo Trotomias* ... [5]

Des leçons diverses ont été proposées : les uns ont lu *Geremellensium* (leçon adoptée par Gildemeister d'après Mommsen), d'autres *Geremenensium* ; la pierre porte *Geremellensium*.

C'est sans doute un nom ethnique, syrien, peut-être araméen [6], dont il faut, à mon avis, rapprocher un cognomen

1. *CIL*, X, 1634 (116 ap. J.-C.).
2. *BCH*, VII, p. 40[illegible].
3. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1901, p. 444. Le sanctuaire de Baal Marquod (Jupiter Heliopolitanus) dépendait de Béryte. — Cf. aussi l'ex-voto de Nîmes au Jupiter d'Héliopolis, le dédicant est un homme de Béryte (*Gaz. arch.*, 1876, p. 78-82, pl. XXI).
4. Cf. ch. IV.
5. *CIL*, X, 1578.
6. C'est l'opinion de Gildemeister (*Zeitschr. der deutsch. morgenländ. Gesellsch.*, 1869, p. 133), qui ramène la forme Geremellenses à une forme Ger-

qu'on lit dans une inscription de Pouzzoles : Garmalla. M. Laelius Garmalla, nommé dans ce texte, était peut-être un Oriental tirant son surnom de son pays d'origine [1]. D'après Renan, Germellenses serait un nom sémitique signifiant : les adorateurs de Dieu [2]. Quelle que soit l'explication que l'on préfère, on est ramené vers les pays sémitiques ; on ne sait d'ailleurs, si Germellenses est un ethnique, où situer cette population (peut-être dans la région du Liban ou de l'Anti-Liban où le culte du Jupiter d'Héliopolis était fort répandu [3]). Bien qu'une grande obscurité enveloppe leur nom, il semble, en tout cas, qu'il convienne d'ajouter les Germellenses aux Syriens que nous connaissons déjà, et aux Nabatéens dont nous allons faire la connaissance.

Ils avaient leur temple, ce qui prouve qu'ils constituaient une corporation. Ce sanctuaire était celui du dieu protecteur de leur collège. Templum est peut-être même ici simplement synonyme de schola ; les deux mots étaient employés indifféremment pour désigner les locaux des corporations ayant un double caractère, à la fois profane et religieux.

Les Nabatéens. — C'étaient surtout les Nabatéens qui fournissaient à l'Italie les produits de l'Extrême-Orient. Ils possédaient sur la côte arabique de la mer Rouge le port de Leukè-Komè, d'où, par la route des caravanes, les marchands s'acheminaient vers Pétra et vers Gaza [4]. Une autre voie com-

mellenses, tout en déclarant ne pouvoir expliquer la présence de la voyelle *e* après l'*r*. Cette présence de la voyelle *e* pourrait s'expliquer de même que l'introduction de l'*u* dans tempulum ; tempulum est pour templum, comme Geremellenses est probablement pour Germellenses. Germellenses étant, si toutefois je comprends bien l'explication de Gildemeister, pour une forme Gemmellenses, pourrait être rapproché des noms de lieu sémitiques Gamala (la ville phénicienne), Gemala ou Gemela, localité placée par saint Jérôme dans le pays des Iduméens (*Liber de situ*, dans Migne, *Patrologie*, t. XXIII, p. 226, 247). Une autre explication, proposée par Mancini (*Giorn. degli scavi di Pompei, N. S.*, III, pp. 208-209), n'est pas soutenable : Mancini croit que les Ger, mellenses étaient des habitants de la ville de Germé en Galatie. Or on lit sur des monnaies de cette ville : *col(onia) Germenorum* (Eckhel, III, p. 1578). La forme *Germensis* paraît dans la *Notitia Dignitatum*, Or., XLI, 39 (éd. O. Seck p. 94).

1. *CIL.*, X, 2638. Comparer : Garmalla = Germellenses avec Gemala = Gemela (dans le texte cité de saint Jérôme). Il y a substitution analogue de l'a à l'e. Le cognomen que M. Laelius Garmalla eût tiré de son pays d'origine rappellerait assez celui des Gamala d'Ostie (cf. plus haut, p. 79).

2. Renan, *Journ. Asiat.*, VIIe série, t. II (1873), p. 384.

3. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1901, p. 482.

4. Strab., 780-781.

merciale, qui passait par Myos-Hormos, Berenikè et Alexandrie, devint, sous l'Empire, la principale, celle que Rome préféra, parce qu'elle la faisait communiquer directement avec l'Extrême-Orient par l'Egypte, ce qui supprimait l'intermédiaire onéreux de l'Arabe [1]. Néanmoins les Nabatéens qui, à l'époque des Ptolémées, avaient le monopole du commerce avec l'Inde et l'Extrême-Orient, restèrent toujours, concurremment avec les Égyptiens et les Romains, les importateurs des produits exotiques [2], qu'ils venaient vendre eux-mêmes en Italie. Vers la fin de la République, ils possédaient à Pouzzoles une « mahramta », c'est-à-dire, selon la traduction donnée par les éditeurs du *C. I. S.*, un sanctuaire :

Hoc est sacrarium quod renovaverunt... et Ali, faber aerarius (?)... et Mactaï qui nuncupatur Zabdat,... Saidu,... filius Abat de suo pro vita Haretat regis Na[bataeorum et Hu]ldu, uxoris eius, reginae Nabataeorum, et eorum filiorum. Mense ab anni xiv (regni eius).... post tempus, quo exstructa sunt sacraria priora, quae fecerat Banhobal, filius Bam, anno VIII Maliku, regis Nabataeorum, deposuerunt in hoc sacrum [3].

Comme on le voit, la « mahramta » avait été construite en 39 avant J.-C., par le Nabatéen Banhobal : sous le règne d'Auguste, elle fut restaurée aux frais d'Ali, de Mactaï et de Saidu, fils d'Abat. Selon Renan, ce n'était pas seulement un édifice religieux, mais aussi un lieu de réunion, une archive [4]. Le mot aurait la double signification que nous avons déjà dit être celle du latin « templum. [5] »

L'époque à laquelle furent gravées les inscriptions nabatéennes de Pouzzoles est celle où le commerce des Arabes semble avoir été le plus florissant. Plus tard, il subit la concurrence égyptienne. Mais les Nabatéens ne désertèrent pas Pouzzoles ; ils poussèrent même jusqu'à Ostie [6]. Une inscrip-

1. Mommsen, *Hist. rom.* (trad. Cagnat-Toutain), XI, p. 229, 245.
2. Pline, *Nat. Hist.*, XII, 14, 65. — Importance de Leukè-Komè sous Vespasien, Mommsen, *ibid.*, XI, p. 48, note 1. Développement pris par Myos-Hormos sous Auguste, *ibid.*, p. 244.
3. *CIS.*, Pars II, t. I, fasc. 2, n° 158.
4. Renan, *Journ. Asiat.*, VII° série, t. II (1873), p. 380.
5. Waltzing, *op. cit.*, I, p. 223 : « Les locaux appelés d'un nom profane, schola, curia, étaient le plus souvent de véritables temples. On disait schola ou templum suivant qu'on songeait plutôt à la destination profane ou au caractère religieux du local, sans égard à sa forme architecturale. »
6. Kaibel, 926 (milieu du III° siècle).

tion de l'époque impériale mentionne à Pouzzoles un Arabe, Θολομᾶιος : celui-ci ne se sert plus de sa langue nationale, mais du grec [1]. Une femme, Tolomais, probablement une Nabatéenne, est connue par une inscription latine [2]. Un autre Nabatéen de Pouzzoles s'appelle L. Saufeius Arabs [3]. Le cognomen Malchio [4] est également sémitique.

Les Hébreux. — De Pouzzoles les gens de race sémitique se répandirent dans toute la Campanie et dans les ports voisins [5]. Mais souvent on ne peut savoir si l'esclavage ou le commerce les y amenait. Pour les Hébreux, l'esclavage fut le facteur principal. Les « Juifs qui habitaient l'Occident, écrit Mommsen, ne provenaient pas pour la plupart de l'émigration commerciale ; c'étaient des prisonniers de guerre ou des fils de prisonniers, des gens par conséquent qui n'avaient pas de patrie. Cette situation de parias se rattache au marché d'esclaves [6]. » Selon le même auteur, les Juifs de Pouzzoles n'ont joué qu'un rôle très secondaire auprès des Syriens. « La communauté de religion entre les émigrés juifs commerçants, et les émigrés juifs prolétaires pesait également sur tous les Juifs ». Ces remarques très pénétrantes s'appliquent surtout à la période de la dispersion des Juifs qui suivit la guerre de Titus et la destruction du Temple. A cette époque, parmi les Juifs de Pouzzoles, beaucoup devaient être d'anciens esclaves. Après la destruction du Temple, ils purent continuer d'exercer leur culte et de fonder des collèges d'Anciens, présidés par le plus ancien d'entre eux : le γερουσιάρχης [7]. On lit le nom d'un gérousiarque dans une inscription retrouvée à Marano, dans le voisinage de Pouzzoles ; il y est dit qu'il fit construire le mur d'enceinte (maceriam duxit) d'une tombe ou d'un champ de tombes ;

1. Kaibel, 842 : Θολομαῖος Θαιμάλλου ὁ καὶ Μάξιμος, Πετραῖος, ἔζησεν ἔτη λγ
2. *CIL.*, X, 3018... : *D. M... sie Tolomaidi.*
3. *CIL.*, X, 2935.
4. *Ibid.*, 2644.
5. Capoue, *CIL.*, X, 3791 (Malchio), 4245 (Zabda); Terracine, *ibid.*, 6397 (Zabda) ; Segni, *ibid.*, 5972 (Zabda).
6. Mommsen, *Hist. rom.* (trad. Cagnat-Toutain), XI, p. 35. « Puisque les commerçants syriens qui séjournaient à l'étranger se réunissaient surtout pour honorer leurs divinités nationales, il est impossible que les Juifs syriens de Pouzzoles aient fait partie de la société des marchands syriens de cette ville ; et tandis que le culte des dieux syriens prenait en dehors de la Syrie une extension toujours plus grande, les Syriens sectateurs de Moïse se séparaient de plus en plus des Italiens, ce qui était à l'avantage des autres Syriens. »
7. Mommsen, *op. cit.*, XI, p. 146.

un cimetière juif existait sans doute dans cette localité. Une autre inscription mentionne un rabbin. De Pouzzoles les Juifs passèrent dans l'intérieur de la Campanie ; on connaît à Capoue un archonte, c'est-à-dire un membre du collège des anciens dont il était aussi le chef: Arcosynagogus [1]. Les Juifs mêmes de Pouzzoles et des environs devaient être fort nombreux. Ceux de Naples, au temps de Procope, l'étaient également ; or Naples, nous l'avons dit, avait recueilli en partie la population de Pouzzoles, ruinée et abandonnée, et les Juifs qui y habitaient alors n'étaient que les descendants de ceux qui, antérieurement, vivaient surtout à Pouzzoles.

Au début de l'Empire, la colonie juive de Pouzzoles était importante. Quand le faux Alexandre voulut se faire passer pour le fils d'Hérode, il commença, avant de se rendre à Rome, par se concilier la faveur de quelques-uns des groupes juifs les plus influents qu'il rencontra sur sa route : c'étaient ceux des Cyclades, de Crète, de Pouzzoles. A Pouzzoles particulièrement il intrigua ; il parvint à y tromper tous ses compatriotes, même ceux, dit Josèphe, qui avaient été unis au roi Hérode par les liens de l'hospitalité et de l'amitié [2]. Ces mots nous prouvent que les Juifs de Pouzzoles comprenaient parmi eux des hommes d'une situation élevée ; ailleurs encore Josèphe parle de ceux qui avaient été les amis d'Hérode [3]. L'historien nous les décrit comme riches : ils comblèrent de présents le faux Alexandre. Leur condition sociale n'était ni humble ni vile ; des relations les rattachaient à leur patrie, à leur souverain. Hérode avait beaucoup favorisé le développement des ressources naturelles et du commerce de la Palestine ; il avait rebâti Césarée, qui demeura pendant tout l'Empire le grand entrepôt de la Palestine [4]. Les habitants de Tibériade avaient à Rome une statio. Aussi est-on en droit de penser que les négociants juifs, nombreux à Pouzzoles, y faisaient bonne figure. Quelques-uns d'entre eux provenaient peut-être

1. *CIL.*, X, 3905. Les Juifs sont, dès l'époque romaine, répandus dans toute l'Italie méridionale. Ascoli, *Iscrizioni di sepolcri giudaici del Napoletano* (Turin, 1880). Entre le IVe et le VIe siècle, ils y eurent une véritable puissance. On les trouve en Apulie, en Calabre, à Venouse, où un cimetière juif a été découvert. Les lettres de Grégoire le Grand nous font connaître ceux de Vénafre (I, 68), de Terracine (I, 10) et de Naples (cf. ci-dessus, p. 82).

2. Josèphe, *Antiq. Jud.*, XVII, 12 < 328 >.

3. Id., *Bell. Jud.*, II, 7, 1.

4. Mommsen, *op. cit.*, XI, p. 87.

de la colonie juive d'Alexandrie, qui n'était évidemment pas étrangère au mouvement d'affaires unissant Pouzzoles et le port égyptien [1].

Nos documents épigraphiques sur les Juifs de Pouzzoles sont les suivants :

a. *Hic requiescit in pace Benus filia rebbitis Abundantis* [2].

Cette inscription, connue seulement par un manuscrit de Muratori, est suivie de deux lignes en caractères orientaux, hébraïques ou puniques, qui paraissent indéchiffrables. Le nom Benus, qui est peut-être pour Benis, de même qu'annus est pour annis, est certainement hébraïque.

b. *[Cl]audia Aster [H]ierosolymitana [ca]ptiva curam egit [Ti.] Claudius Aug. libertus [Mas]culus rogo vos fac. [prae]ter legem ne quis [mi]hi titulum deiciat cu[ra]m Agatis vixit annis xxv* [3].

Inscription postérieure à la prise de Jérusalem par Titus. Ti. Claudius, affranchi de Claude, était lui-même un juif. Il avait recueilli une captive nommée Esther. Aster est en effet, comme le suppose Ascoli, le nom hébreu Esther.

c. *Ti. Claudius Philippus diavivet gerusiarches maceriam duxit* [4].

Ce personnage portant les mêmes prénoms et noms que Ti. Claudius Masculus, affranchi de Claude, était sans doute un de ses descendants, arrivé à la situation la plus élevée dans la communauté juive de Pouzzoles.

d. *D(is) M(anibus) P. Caulio Coerano negotiatori ferrariarum et vinarariae Acibas lib. patrono merenti* [5].

Acibas est le nom que portait un rabbin de Jérusalem, lors de la guerre judaïque de Barcocheba sous Hadrien. On le lit dans des inscriptions trouvées près de Rome, sur la via Appia.

e. Même nom sur une autre inscription :

D. M. P. Claudius Aciba tibi fecit [6].

1. Ils y étaient nombreux et florissants depuis l'époque des Ptolémées ; *ibid.*, p. 62-63.

2. *CIL.*, X, 3303. Le nom Benus doit peut-être être rapproché de la racine hébraïque Ben, qui signifie fils (Ben-iamin). Cf. De Vit, *Onom.*, s. v.

3. *CIL.*, X, 1971. Aster est un nom de femme particulier aux inscriptions gréco-latines des Juifs (Ascoli, *op. cit.*, p. 21). C'est le nom hébreux Esther.

4. *CIL.*, X, 1893. *Diavivet* est pour διὰ βίου (gérousiarque pour la vie).

5. *CIL.*, X, 1931. Minervini, *Bull. nap.*, *N.S.*, III (1855), p. 105. Henzen, *Bull. dell' Istit.* (1852), p. 306. — De Rossi, *Œuvr. épigr.*, III, p. 330, n° 2 : *L. Valerius L. f. Baricha L. Valerius L. f. Zabda L. Valerius L. f. Achiba* (Via Appia).

6. *CIL.*, X, 2258.

f. *Herodes Aphrodisi f. Ascalonit. vixit annis xxxiii* [1].

Cet Hérode était originaire d'Ascalon, port de Palestine situé un peu au nord de Gaza.

Nous aurons à examiner ailleurs les rapports du judaïsme et du christianisme à Pouzzoles.

Négociants d'Asie Mineure et de Grèce. — Les marchands d'Asie Mineure n'étaient pas moins nombreux que les Sémites. Ce ne sont pas seulement les textes qui le prouvent, mais aussi la rapidité avec laquelle le culte impérial se développa à Pouzzoles. Le témoignage le plus intéressant à ce sujet est fourni par la base que les Asiatiques élevèrent en l'honneur de Tibère. Des tremblements de terre (17 ap. J.-C.) avaient ruiné quelques-unes des cités les plus riches, les plus peuplées et les plus commerçantes [2] de l'Asie : Temnos, Kymè, Tmolus, Aegae, Myrina, Philadelphie, Apollonie, Sardes, Magnésie, Kibyra et Éphèse. Tibère, après la catastrophe, fut d'une grande libéralité à leur égard ; reconnaissantes, elles lui firent dresser à Rome une statue colossale, dont l'effigie fut reproduite sur des monnaies frappées avec la légende : *civitatibus Asiae restitutis*, et qui était entourée de femmes symbolisant les cités asiatiques [3]. Ce témoignage de reconnaissance ne suffit pas aux gens d'Asie Mineure ; non contents d'avoir consacré à Tibère un monument dans la capitale, ils lui en dédièrent

Fig. 1
Base des cités asiatiques (face).

1. *CIL.*, X, 1746.
2. Sénèque, *Qaest.Nat.*, VI, 1. Tac., *Ann.*, II, 47 ; IV, 13.
3. O. Jahn dans les *Berichte der königl. sächs. Gesellsch. der Wissensch.*, III (1851), p. 123, tav. II B.

un autre, imité du précédent, dans la ville d'Italie où ils commerçaient : Pouzzoles [1]. Qui avait élevé le monument de Rome? Les municipalités sans doute. A Pouzzoles, ce sont les Augustales, dont la plupart devaient être des Asiatiques, qui firent la dédicace. Les relations qui unissaient Pouzzoles et l'Asie, le développement pris dans cette ville par le culte des empereurs, l'érection d'un monument à Tibère par les Augustales, sont des faits qui s'expliquent et se commentent

Fig. 2
Base des cités asiatiques (un des côtés).

les uns les autres. Plus tard, nous ne savons à quelle époque, le monument fut détruit ou très endommagé, et la curie de Pouzzoles le fit rétablir [2].

Éphèse et Kibyra, qui ne figuraient pas parmi les statues de Rome, étaient représentées sur la base de Pouzzoles [3].

1. Une imitation, non une copie exacte. A Rome, la statue de l'empereur était entourée par les statues des villes d'Asie ; à Pouzzoles, les villes sont représentées en bas-relief sur une base. Peut-être la statue, supportée par cette base, n'était-elle pas non plus une reproduction exacte de celle de Rome (O. Jahn, *art. cit.*, p. 126).
2. *CIL.*, X, 1624.
3. La statue fut élevé à Rome en l'an 20 (O. Jahn, *l. c.*). Or, parmi les

Inscription panhellénique de Kibyra. — L'inscription suivante provient de Pouzzoles.

« A la Bonne Fortune. Zeus Libérateur.

« La cité de Kibyra, colonie des Lacédémoniens, unie à « Athènes par la race, amie des Romains, faisant partie de « la confédération nationale de la Grèce, étant au nombre « des villes les plus illustres et les plus grandes de l'Asie, « tant à cause de son origine hellénique que pour son antique « amitié à l'égard des Romains, et aussi en raison des marques

Fig. 3
Base des cités asiatiques (revers).

« d'honneur qu'elle a reçues du dieu Hadrien, a consacré à la « [Hellas? ... conformément au] décret du Panhellenion, après « avoir été admise parmi les Panhellènes » [1].

villes détruites par le tremblement de terre de l'an 17, Tacite cite toutes les villes qui figurent sur la base de Pouzzoles, sauf Éphèse et Kibyra. Kibyra ne fut ravagée qu'en l'an 23 (*Ann.*, IV, 13) Sur la base de Pouzzoles, élevée en l'an 30, Éphèse et Kibyra firent ajouter leurs effigies.

1. Kaibel, 829. = *Inscript. graec. ad res romanas pertinentes*, n° 418. 'A]γαθῆ τύ[χ]ηι [Ζεῦς Σω[τήρ] | . 'Η Κιβυρατῶν πόλις ἄποικος Λ[ακεδαιμο-

Cette inscription est malheureusement incomplète et mutilée, de sorte qu'il est difficile de savoir à qui était consacrée l'offrande de Kibyra, et en quoi elle consistait. Le texte grec porte : ἀνέθηκε τῇι [Ἑλλάδι? κατὰ τὸ δό]|γμα τ[οῦ] Πανελληνίου ἐνγρα[φεῖσα εἰς τοὺς Πανέλληνας. L'article τῇι prouve qu'il faut restituer un mot féminin. Or nous verrons tout à l'heure qu'un trophée a été élevé par les Grecs de Pouzzoles à la Grèce, τῇ Ἑλλάδι; il est fort possible qu'il faille rétablir ici Ἑλλάδι et traduire : a consacré à la Grèce ou : en l'honneur de la Grèce. Ensuite nous restituons κατὰ τὸ δόγμα. On obtient ainsi une ligne de 36 lettres, ce qui est fort admissible, puisque la seconde ligne de l'inscription en a 38, la quatrième 36, et la cinquième 35. Je ne crois pas qu'on doive restituer τὸ δόγμα, ce qui donnerait à penser que l'objet consacré était un décret du Panhellenion (peut-être celui par lequel la ville de Kibyra avait été admise dans la confédération nationale, comme le laissent supposer les derniers mots, suivant la très vraisemblable conjecture de M. Dittenberger). Ἀνέθηκε en effet n'a pas besoin de régime; le régime était sous les yeux de celui qui lisait l'inscription : a consacré (le présent monument).

Quoi qu'il en soit, pourquoi cette inscription était-elle à Pouzzoles? Kaibel n'en comprend pas la raison. Je crois qu'on peut la deviner. L'inscription de Pouzzoles n'était pas le texte original, lequel se trouvait soit à Kibyra, soit à Athènes, siège de la confédération hellénique, mais une copie que des marchands panhellènes avaient placée dans leur schola. Tout ce qui avait trait aux événements tristes ou joyeux de leurs patries lointaines intéressait les négociants habitant l'Italie. Leurs corporations étaient comme autant de petites réductions de la patrie ; de même qu'ils se groupaient autour de leurs dieux, de même ils conservaient des documents ou des actes qui leur rappelaient la cité. C'est ce que nous révèle l'inscription de Pouzzoles ; comme elle rela-

νίων καὶ] | συγγενὶς Ἀθηναίων καὶ φι[λορώμαιος καὶ] | αὐτὴ τοῦ κοινοῦ τῆς Ἑλλάδος [ἐν ταῖς μάλιστα] || ἐνδόξοις οὖσα καὶ μεγάλαις [τῆς Ἀσίας πόλε]|σιν διά τε τὸ γένος Ἑλληνι[κὸν καὶ διὰ τὴν] | πρὸς Ῥωμαίους ἐκ παλαιοῦ φι [λίαν καὶ εὔνοι]|αν καὶ διὰ τὸ εὐξῆσθαι τειμαῖ[ς μεγάλαις ὑπὸ] | Θεοῦ Ἀδριανοῦ ἀνέθηκε τῇι [?..κατὰ τὸ δό] || γμα τ[οῦ]Πανελληνίου ἐνγρα[...?....]. J'ai reproduit les conjectures (l.2, 3) du recueil de l'Acad. des Inscript., d'après Wilhelm et Drexler. M. Dittenberger (*op. cit.*, n° 497) propose ἐνγρα[φεῖσα εἰς τοὺς Πανέλληνας].

tait un fait important pour Kibyra, les marchands originaires de cette ville en avaient fait prendre et en gardaient un exemplaire.

Trophée consacré a la Grèce. — Il faut expliquer de même, à mon avis, la présence à Pouzzoles d'un bas-relief représentant deux caryatides, qui soutiennent une frise où sont gravés

Fig. 4.
Trophée consacré à la Grèce.

les mots : τῇ Ἑλλάδι τὸ τροπαῖον ἐστάθη ; entre les caryatides, une femme, mélancoliquement assise, penche la tête. On sait que, chaque année, à Athènes, les panhellènes offraient un sacrifice à Zeus Libérateur, en souvenir des Grecs morts pendant les guerres médiques ; ces grands souvenirs de la délivrance animaient encore la nouvelle Grèce; des trophées à la Hellas symbolisaient ses victoires. Le bas-relief de Pouzzoles est un travail de l'époque des Antonins, très certainement la copie d'une œuvre plus considérable [1]. L'original, qui était peut-être à Athènes, y avait été consacré soit par le Panhellenion, soit par une ville faisant partie de la confédération ; l'imitation que nous en avons avait été placée à Pouzzoles par des négociants grecs.

1. Gerhardt et Panofka, *Antik. Bildw. in Neapel*, I, p. 132, n° 497.

Hadrien avait créé le panhellénisme ; il était adoré à Athènes et considéré comme « le dieu vivant, fondateur de la nouvelle Grèce [1] ». Le grand nombre des commerçants grecs de Pouzzoles explique l'éclat que son culte semble avoir eu dans cette ville, et la célébrité des jeux qu'on y avait institués en son honneur.

INSCRIPTIONS DES GENS ORIGINAIRES D'ASIE MINEURE. —

Korykos. — a) Διοδότῳ Μηνοδότου Κωρυκιώτῃ Ὑγεῖνος υἱωνῷ γλυκυτάτῳ [2].

b) Ἐνειπέα Σακέρδωτος ναύκληρον Κωρυκιώτην ἐτῶν κβ' [3].

c) Θείοις δαίμοσιν Κάστορος Βλάστου Κωρυκεωτ[ῶν] [4].

d) Σείλιον Πονπηίου Κωρυκιώτης ναύκληρος [5].

Nicomédie. — e) Σεουηριανὸς Ἀσκληπιόδοτος τῇ γ[λ]υκυτάτῃ συμβίῳ Αὐρ(ηλίᾳ) Φλαουίᾳ Ἀρρίᾳ Νεικομηδίσσῃ μνήμης χάριν ζη[σάσῃ] ἔτ(η) ιε' [6].

f) [Ἐ]πικρά[της] Ἐπικράτους Νικομηδεὺς, ζήσας ἔτη ξ'. Χαίρετε [7].

g) Inscription trouvée à Nicomédie : Δεῖος Δείου ζήσας ἔτη κη', τελευτήσας ἐν Ποτιώλοις. Χαῖρε [8].

h) *D. M. Asclepiodote Cymodori filiae Nicomedisse vix. ann. vix frater bene m. f* [9].

i) Pergé (Pamphylie). — Αὐρήλιος Φιλοκύριος Περγαῖος Αὐρ(ηλίῳ) Ἀντιόχῳ Περγαίῳ γλ[υ]κυτάτῳ ἀπελευθ[έ]ρ[ῳ] μνήμης χάριν[10].

j) Éphèse. — Θ(εοῖς) κ(αταχθονίοις) Κο(ίντος) Καλπούρν(ιος) Ῥοῦφος Ἐφέσ(ιος) Κο(ίντῳ) Κ(αλπουρνίῳ) Βρύοντι ἀπε(λευθέρῳ)[11].

Cet homme est peut-être de la même famille qu'un L. Calpurnius Rufus, scribe de la flotte de Misène, « hic Epheso in munere missus ».

1. Mommsen, *Hist. rom.* (tr. Cagnat-Toutain), X, p. 21.
2. Kaibel, 840.
3. *Ibid.*, 841.
4. *Ibid.*, 848.
5. *Ibid.*, 851.
6. *Ibid.*, 837.
7. *Ibid.*, 841*.
8. *CIGr.*, 3780.
9. *CIL.*, X, 1970.
10. Kaibel, 838.
11. *Ibid.*, 847. — Inscription de L. Calpurnius Rufus, scribe de la flotte, *Eph. epigr.*, VIII, 426.

k) *Aug. sacr. Stactia Pollioni f. quae et Secundi Ephesia* [1].

l) Galatie. — *D. M. Glycero alumno nationi... Calato qui vixit ann. xvi hoc* [2]...

m) Césarée. — *Pannycis Asclae Syri Caesaries. filia vixit annos xii* [3].

Il faut ajouter l'épitaphe d'un Athénien, rédigée en vers [4], et une inscription relative à un homme de Pouzzoles, qui faisait peut-être le commerce en Épire : A. Cossinius Philocrates Puteolanus [5].

III

RELATIONS COMMERCIALES DE POUZZOLES AVEC L'OCCIDENT

Nous avons moins de renseignements sur les relations de Pouzzoles avec les pays occidentaux ; elles étaient sans doute moins actives. Sans parler de celles que l'annone créait avec les ports d'Afrique, Pouzzoles trafiquait d'une façon suivie avec Carthage, la Libye et la Cyrénaïque [6]. Quant à la Gaule Narbonnaise et à l'Espagne du nord, elles exportaient plutôt leurs marchandises dans les ports de l'Italie septentrionale et centrale ; toutefois les armateurs de l'Espagne du sud, de la Bétique, se partageaient entre Ostie et Pouzzoles. Strabon parle avec admiration de la grandeur et de la multitude des navires qui venaient d'Espagne ; bien que ce commerce fût, d'après les paroles du géographe, un peu moindre que celui entretenu par Pouzzoles avec la Libye, il était encore considérable. Strabon nous dit quelles étaient les matières exportées : surtout des produits naturels, comme le vin, l'huile

1. *CIL.*, X, 1616.
2. *Ibid.*, 1976.
3. *Ibid.*, 1985.
4. Kaibel, 842.
5. *CIL.*, III, 574 (Épire). — Nous avons vu ch. II, que certains historiens ont cru que le collegium Decatressium connu à Pouzzoles par quelques inscriptions était composé de marchands de la ville de Cattaro en Dalmatie, mais qu'en réalité on ne peut savoir ce qu'étaient au juste ces Decatrenses.
6. Strab., 145. Joseph., *Vita*, 3 <16>, raconte qu'ayant fait naufrage, il fut recueilli par un navire qui allait de Cyrénaïque à Pouzzoles.

très recherchée, la poix, le crocus, le minium, les laines, les métaux, une des richesses de l'Espagne, enfin les poissons salés. Cette dernière industrie était très florissante ; beaucoup de villes maritimes, entre Gadès et le détroit, en vivaient (des établissements de salaisons y ont été retrouvés, par exemple à Besippo et à Carteia)[1]. Une anecdote que raconte Elien prouve que de son temps les négociants d'Espagne exportaient toujours à Pouzzoles des poissons salés et y avaient de grands dépôts[2]. On voit aussi par les inscriptions sur vases que les produits de l'industrie céramique de Pouzzoles étaient exportés en grande quantité en Espagne et dans la Gaule méridionale[3].

A Suel, en Bétique, un homme de Pouzzoles était sevir augustalis. C'était sans doute un négociant fixé en Espagne[4].

Des inscriptions nous font entrevoir les relations commerciales directes qui existaient entre Pouzzoles et la Gaule par Lyon et la vallée du Rhône[5]. Un certain Q. Capito Probatus, « naviclarius marinus », était Augustale à la fois à Lyon et à Pouzzoles[6], un C. Marius M?..., sevir augustalis à Pouzzoles et curateur des Augustales de cette ville, était patron des mariniers du Rhône, de ceux de la Saône et des utricularii de Lyon[7].

IV

LE SERVICE DE L'ANNONE.

Le service de l'annone, dès l'époque républicaine, et pendant tout l'Empire, fut organisé non seulement à Ostie, mais à Pouzzoles. C'était une précaution utile, et même indispen-

1. Strab., 140, 156. *Rev. arch.*, XXXV, 2 (1899), p. 129-130.
2. Ael., Περὶ ζῴων, XIII, 6.
3. Cf. ci-dessous : Industrie.
4. *CIL.*, II, 1944.
5. Déjà, à l'époque républicaine, des relations directes existent entre la Campanie et la Gaule par Pouzzoles et Marseille (Posid. Apam. fragm., éd. Didot, *Fragm. hist. graec.*, III, p. 280). Ces relations commerciales entre Marseille et la Campanie réapparaissent dès les premiers temps du moyen-âge (Yver, *Le commerce et les marchands dans l'Italie méridionale au XIVe siècle*, p. 217).
6. *CIL.*, XIII, 1942.
7. *Ibid.*, 1960.

sable, étant donné la difficulté d'alimenter Rome. Cicéron parle des greniers qui existaient à Pouzzoles [1]. Tant qu'Ostie n'eut pas de port et que l'entrée du Tibre fut dangereuse, il fut nécessaire d'avoir en Campanie de grandes réserves de blé d'Égypte et de Sicile où l'on pouvait puiser au fur et à mesure, en profitant des temps favorables pour amener et débarquer à Ostie les produits de l'annone avec le moins de risques possible. On avait toujours la ressource de convoyer jusqu'à Rome le blé par terre.

Après la création du Portus Claudii, les greniers de Pouzzoles continuèrent d'être utilisés. Rome n'avait pas trop des réserves de ses propres horrea, et de celles des deux grands ports italiens. Beaucoup de témoignages nous renseignent sur le rôle joué par Pouzzoles comme port annonaire sous l'Empire. Sénèque nous dépeint la joie des habitants, lorsque, au printemps, on voyait apparaître à droite de Capri les navires qui devançaient la flotte d'Alexandrie et qui en annonçaient la prochaine arrivée [2]. Les marins du navire alexandrin, qui arrivait le premier, avaient l'habitude de faire au promontoire de Minerve (Punta Campanella à Sorrente) une libation de vins d'Égypte en l'honneur de la déesse [3].

Les textes épigraphiques, qui nous font connaître à Pouzzoles, des fonctionnaires de l'annone, sont les suivants :

1° *Pro salute imp. Caesaris Titi Aelii Hadriani Antonini Aug. Pii p. p. et M. Aelii Aureli Caesaris N̄ Genio Coloniae Puteolanorum Chrysanthus Aug. disp. a fruminto Puteolis et Ostia l. d. decurionum permissu* [4].

1. Cic., *De finib.*, II, xxvi, 84... : Num igitur utiliorem tibi hunc Triarium putas esse posse, quam tua sint Puteolis granaria ? — Il s'agit ici des greniers d'un ami de Cicéron, L. Manlius Torquatus, consul en 65 av. J.-C. Ce sont donc des greniers privés, non des greniers de l'État. Marquardt (*Fin. rom.*, trad. franç., p. 112) pense que c'étaient des greniers à grains et à réserves alimentaires, d'où les particuliers tiraient des bénéfices en les louant à l'État. Il est possible aussi qu'en y accumulant le blé, ils en fissent monter le prix, et le vendissent très cher, quand la récolte était mauvaise ou insuffisante. Mais, dès l'époque républicaine, l'État devait avoir à Pouzzoles ses greniers.

2. Sen., *Epist.*, 77 : Subito nobis hodie Alexandrinae naves apparuerunt, quae praenuntii solent et nautarum secuturae classis adventum : tabellarias vocant. Gratus illarum Campaniae adspectus est ; omnis in pilis Puteolorum turba consistit.

3. Stat., *Silv.*, III, 2, 21-24 : ...modo nam trans aequora terris | prima Dicearchei Pharium gravis intulit annum | prima salutavit Capreas, et margine dextro | aparsit Tyrrhenae Marcotica vina Minervae.

4. *CIL.*, X, 1564.

Nous ne connaissons pas d'autre fonctionnaire portant le titre d'*Aug. disp(ensator) a frumento Puteolis et Ostis.* Il relevait du procurator portus Ostiensis, qui, à partir d'Hadrien, s'appela procurator annonae, ad annonam Ostiis. Son autorité s'étendait à la fois sur les deux ports. Il avait, selon Hirschfeld, à faire les règlements de comptes avec les armateurs et les navigateurs [1].

2° Fragment d'une inscription mutilée, où Hirschfeld a vraisemblablement conjecturé :

[*proc. a*]*d an*[*nonam Ostiis*][2].

La découverte à Pouzzoles de cette inscription confirme la fusion des administrations de Pouzzoles et d'Ostie [3].

3° *D. M. Gregorio M. Ulp. Nicephori Aug. lib. prox. comm. ann. qui vixit annis xviii m. viii d. xi Nicephorus et Ulpia Profutura parentes miseri filio piissimo* [4].

Il faut lire : *prox(imus) comm(entariorum) ann(onae).* Cette fonction n'est pas connue par d'autres documents. Les *commentarii* étaient, dans l'administration du fisc et dans les autres services de la bureaucratie impériale, des livres ou registres . Le *proximus* (= *praepositus*) *commentariorum annonae* avait probablement la garde des registres de l'annone et les tenait au courant. Cette fonction était confiée à de tout jeunes hommes, puisque Nicephorus n'avait pas, à sa mort, tout à fait dix-neuf ans.

4° *Ti. Claudius Athenodori libertus Hyginus sibi et Nymphe coniugi* [5]. Claudius Athenodorus est assimilé par Hirschfeld au préfet de l'annone, connu par une inscription de Rome [6]. Ti. Claudius Athenodorus Hyginus serait un de ses affranchis, employé peut-être dans l'administration de l'annone à Pouzzoles.

1. Hirschfeld, *Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten*, p. 248, n. 1.
2. *Eph. epigr.*, VIII, 366.
3. A partir du règne de Caracalla, à la place du procurator annonae, apparaît un proc(urator) p(ortus) u(triusque) (*CIL.*, VI, 1020, 1624, XIV, 125), c'est-à-dire des ports de Claude et de Trajan à Ostie, comme le croit Hirschfeld, qui rejette l'explication proposée par Mommsen dans le *CIL.*, X, p. 183 (« portus uterque » fortasse non ad duplicem portum Ostiensem spectat, sed ad procurationem tam Ostiensem quam Puteolanam). Hirschfeld, *op. cit.*, p. 250, n. 1.
4. *CIL.*, X, 1729.
5. *Eph. epigr.*, VIII, 396.
6. *CIL.*, VI, 8470.

5° On lit sur une inscription de Rusicade en Afrique : *Gen. col. Put. Aug. sacr.* [1].

Ce texte nous fait entrevoir les rapports existant entre Pouzzoles et la ville de Rusicade, où il y avait des greniers annonaires considérables [2].

6° *M. Ulpi Proculi tabularii fisci Alexandrini Domitiani Caesaris verna*[*e*] *Augustor*(*um*) *liberto* (sic) [3].

Rome était, comme Hirschfeld l'a montré [4], le siège du fiscus alexandrinus, caisse impériale où étaient versées les redevances de l'Égypte ; celles-ci ne consistaient pas seulement en espèces, mais aussi et essentiellement en céréales qui servaient à l'approvisionnement de Rome et qui étaient transportées en Italie par les navires de la classis alexandrina. Le fiscus alexandrinus avait donc avec l'annone un étroit rapport, lequel apparaît notamment dans l'inscription de M. Ulpius Proculus, retrouvée à Pouzzoles. Cet employé, *tabularius fisci alexandrini*, résidait vraisemblablement et exerçait ses fonctions dans ce port, où les navires annonaires de la flotte d'Alexandrie apportaient régulièrement le blé d'Égypte.

Tels étaient, à l'époque impériale, les fonctionnaires du service de l'annone résidant à Pouzzoles. Sous la République, la surveillance du port était peut-être confiée à un questeur [5].

1. *CIL.*, VIII, 7959.
2. *Ibid.*, 7960, 7975, 19852. Ces inscriptions montrent l'importance considérable de Rusicade comme port annonaire.
3. *Not. degli scavi* (1901), p. 20.
4. Hirschfeld, *op. cit.*, p. 369-371.
5. Sous la République, nous ne savons pas quel ou quels fonctionnaires dirigeaient à Pouzzoles l'administration de l'annone, ou avaient la surveillance générale du port. Des questeurs étaient envoyés dans certains ports italiens ou siciliens, comme Ariminum, Lilybée, Ostie (le port d'Ostie fut administré jusqu'au règne de Claude par un questeur, qui fut remplacé alors par le procurator portus Ostiensis. Hirschfeld, *op. cit.*, p. 247-248). Il se pourrait qu'il en eût été de même à Pouzzoles, bien que le texte de Cicéron, qui nous fait connaître la présence d'un questeur dans cette ville, soit bien obscur et d'une interprétation très difficile. Cic., *In Vatin.*, V : in eo magistratu, cum tibi magno clamore aquaria provincia obtigisset, missusne sis a me consule Puteolos, ut inde aurum exportari argentumque prohiberes, etc... Nous voyons, par ce texte, que la provincia aquaria (c'est-à-dire la surveillance ou peut-être l'administration financière des aqueducs) était échue au questeur Vatinius, et que, en présence des protestations (magno clamore) que le fait souleva, Cicéron donna à Vatinius d'autres fonctions, et l'envoya à Pouzzoles avec la mission d'empêcher qu'on exportât hors d'Italie l'or et l'argent. Bien que

Une fois emmagasiné dans les horrea, le blé était envoyé à Rome, soit par Ostie, soit par la via Appia. On a supposé que la présence des frumentarii, échelonnés le long de la via Appia, s'expliquerait précisément par la nécessité de surveiller et de transporter l'annone [1]. C'était une des fonctions des frumentarii, mais non la seule. D'une façon générale, ils surveillaient le port de Pouzzoles, comme celui d'Ostie ; ils y faisaient la police [2]. Ces villes populeuses, où affluaient marins, esclaves, voyageurs de tous pays, requéraient une occupation militaire. Les vigiles que Claude y envoya n'avaient pas seulement pour mission d'y combattre les incendies, mais aussi d'y maintenir l'ordre [3]. Il en était de même des frumentarii. Leurs postes détachés de Rome à Pouzzoles sur la via Appia [4] garantissaient les convois de l'annone, les commerçants et les voyageurs. D'ailleurs, à partir du règne de Claude, on ne dut plus que très rarement transporter l'annone par terre ; les navires, après avoir touché à Pouzzoles, faisaient voile jusqu'à Ostie.

Un des plus importants bureaux de l'administration de la poste impériale était à Pouzzoles. Certains navires de la flotte annonaire d'Alexandrie, ceux qu'on appelait *naves tabellariae* et qui précédaient les autres, faisaient le service postal, public et privé [5]. De Pouzzoles les lettres étaient ensuite portées dans les différentes villes de l'intérieur. Une

Cicéron spécifie le but en vue duquel il envoya Vatinius à Pouzzoles, il n'en faut peut-être pas conclure que l'envoi même d'un questeur dans le port de Pouzzoles n'était pas habituel. Il serait bien possible qu'un questeur eût administré ordinairement le port de Pouzzoles, comme il y en avait un qui administrait le port d'Ostie.

1. Art. *Horrea* (Thédenat), dans le Dictionnaire de Daremberg et Saglio, p. 272.

2. Sur le rôle des frumentarii en tant que gendarmes, agents de police, etc..., voir l'article *Frumentarii*, *op. cit.* (Cagnat), p. 1348. On connaît à Pouzzoles un rumentarius, détaché de la VIIe legio Gemina Felix, *CIL.*, X, 1771. Pour Ostie, voir les *Not. degli scavi* (1881), p. 116, et Dessau, *CIL.*, XIV, p. 9, col. 1 (il y avait à Ostie une station de frumentarii).

3. Suet., *Claud.*, 25 : Puteolis et Ostiae singulas cohortes ad arcendos incendiorum casus collocavit. — On connaît à Pouzzoles un soldat de la Ve cohors vigilum Severiana (*CIL.*, X, 1767), et un de la VIIe cohorte (*CIL.*, X, 1768). A Ostie, la surveillance du port était faite, avant le règne de Claude, par des soldats des cohortes urbaines (Hirschfeld, *Kais. Verw.*, p. 248). Le grand port de l'Italie du sud sur l'Adriatique, Brindes, avait une protection militaire analogue (Hirschfeld, *Sitzber. der Berl. Akad.* (1891), II, p. 860).

4. *CIL.*, X, 6095, 6575; VI, 3329, 230.

5. Cf. ci-dessus le texte de Sénèque sur la flotte d'Alexandrie. Pour la poste maritime, Hirschfeld, *op. cit.*, p. 202.

sable, étant donné la difficulté d'alimenter Rome. Cicéron parle des greniers qui existaient à Pouzzoles [1]. Tant qu'Ostie n'eut pas de port et que l'entrée du Tibre fut dangereuse, il fut nécessaire d'avoir en Campanie de grandes réserves de blé d'Égypte et de Sicile où l'on pouvait puiser au fur et à mesure, en profitant des temps favorables pour amener et débarquer à Ostie les produits de l'annone avec le moins de risques possible. On avait toujours la ressource de convoyer jusqu'à Rome le blé par terre.

Après la création du Portus Claudii, les greniers de Pouzzoles continuèrent d'être utilisés. Rome n'avait pas trop des réserves de ses propres horrea, et de celles des deux grands ports italiens. Beaucoup de témoignages nous renseignent sur le rôle joué par Pouzzoles comme port annonaire sous l'Empire. Sénèque nous dépeint la joie des habitants, lorsque, au printemps, on voyait apparaître à droite de Capri les navires qui devançaient la flotte d'Alexandrie et qui en annonçaient la prochaine arrivée [2]. Les marins du navire alexandrin, qui arrivait le premier, avaient l'habitude de faire au promontoire de Minerve (Punta Campanella à Sorrente) une libation de vins d'Egypte en l'honneur de la déesse [3].

Les textes épigraphiques, qui nous font connaître à Pouzzoles, des fonctionnaires de l'annone, sont les suivants :

1° *Pro salute imp. Caesaris Titi Aelii Hadriani Antonini Aug. Pii p. p. et M. Aelii Aureli Caesaris N̄ Genio Coloniae Puteolanorum Chrysanthus Aug. disp. a fruminto Puteolis et Ostis l. d. decurionum permissu* [4].

1. Cic., *De finib.*, II, xxvi, 84... : Num igitur utiliorem tibi hunc Triarium putas esse posse, quam tua sint Puteolis granaria ? — Il s'agit ici des greniers d'un ami de Cicéron, L. Manlius Torquatus, consul en 65 av. J.-C. Ce sont donc des greniers privés, non des greniers de l'État. Marquardt (*Fin. rom.*, trad. franç., p. 142) pense que c'étaient des greniers à grains et à réserves alimentaires, d'où les particuliers tiraient des bénéfices en les louant à l'État. Il est possible aussi qu'en y accumulant le blé, ils en fissent monter le prix, et le vendissent très cher, quand la récolte était mauvaise ou insuffisante. Mais, dès l'époque républicaine, l'État devait avoir à Pouzzoles ses greniers.

2. Sen., *Epist.*, 77 : Subito nobis hodie Alexandrinae naves apparuerunt, quae praemitti solent et nuntiare secuturae classis adventum : tabellarias vocant. Gratus illarum Campaniae adspectus est ; omnis in pilis Puteolorum turba consistit.

3. Stat., *Silv.*, III, 2, 21-24 : ...modo nam trans aequora terris | prima Dicarcheis Pharium gravis intulit annum | prima salutavit Capreas, et margine dextro | sparsit Tyrrhenae Mareotica vina Minervae.

4. *CIL.*, X, 1562.

Nous ne connaissons pas d'autre fonctionnaire portant le titre d'*Aug. disp(ensator) a frumento Puteolis et Ostis*. Il relevait du procurator portus Ostiensis, qui, à partir d'Hadrien, s'appela procurator annonae, ad annonam Ostiis. Son autorité s'étendait à la fois sur les deux ports. Il avait, selon Hirschfeld, à faire les règlements de comptes avec les armateurs et les navigateurs [1].

2° Fragment d'une inscription mutilée, où Hirschfeld a vraisemblablement conjecturé :

[*proc. a*]*d an*[*nonam Ostiis*][2].

La découverte à Pouzzoles de cette inscription confirme la fusion des administrations de Pouzzoles et d'Ostie [3].

3° *D. M. Gregorio M. Ulp. Nicephori Aug. lib. prox. comm. ann. qui vixit annis xviii m. viii d. xi Nicephorus et Ulpia Profutura parentes miseri filio piissimo* [4].

Il faut lire : *prox(imus) comm(entariorum) ann(onae)*. Cette fonction n'est pas connue par d'autres documents. Les *commentarii* étaient, dans l'administration du fisc et dans les autres services de la bureaucratie impériale, des livres ou registres . Le *proximus* (= *praepositus*) *commentariorum annonae* avait probablement la garde des registres de l'annone et les tenait au courant. Cette fonction était confiée à de tout jeunes hommes, puisque Nicephorus n'avait pas, à sa mort, tout à fait dix-neuf ans.

4° *Ti. Claudius Athenodori libertus Hyginus sibi et Nymphe coniugi* [5]. Claudius Athenodorus est assimilé par Hirschfeld au préfet de l'annone, connu par une inscription de Rome [6]. Ti. Claudius Athenodorus Hyginus serait un de ses affranchis, employé peut-être dans l'administration de l'annone à Pouzzoles.

1. Hirschfeld, *Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten*, p. 248, n. 1.
2. *Eph. epigr.*, VIII, 366.
3. A partir du règne de Caracalla, à la place du procurator annonae, apparaît un proc(urator) p(ortus) u(triusque) (*CIL.*, VI, 1020, 1624, XIV, 125), c'est-à-dire des ports de Claude et de Trajan à Ostie, comme le croit Hirschfeld, qui rejette l'explication proposée par Mommsen dans le *CIL.*, X, p. 183 (« portus uterque » fortasse non ad duplicem portum Ostiensem spectat, sed ad procurationem tam Ostiensem quam Puteolanam). Hirschfeld, *op. cit.*, p. 250, n. 1.
4. *CIL.*, X, 1729.
5. *Eph. epigr.*, VIII, 396.
6. *CIL.*, VI, 8470.

sable, étant donné la difficulté d'alimenter Rome. Cicéron parle des greniers qui existaient à Pouzzoles [1]. Tant qu'Ostie n'eut pas de port et que l'entrée du Tibre fut dangereuse, il fut nécessaire d'avoir en Campanie de grandes réserves de blé d'Égypte et de Sicile où l'on pouvait puiser au fur et à mesure, en profitant des temps favorables pour amener et débarquer à Ostie les produits de l'annone avec le moins de risques possible. On avait toujours la ressource de convoyer jusqu'à Rome le blé par terre.

Après la création du Portus Claudii, les greniers de Pouzzoles continuèrent d'être utilisés. Rome n'avait pas trop des réserves de ses propres horrea, et de celles des deux grands ports italiens. Beaucoup de témoignages nous renseignent sur le rôle joué par Pouzzoles comme port annonaire sous l'Empire. Sénèque nous dépeint la joie des habitants, lorsque, au printemps, on voyait apparaître à droite de Capri les navires qui devançaient la flotte d'Alexandrie et qui en annonçaient la prochaine arrivée [2]. Les marins du navire alexandrin, qui arrivait le premier, avaient l'habitude de faire au promontoire de Minerve (Punta Campanella à Sorrente) une libation de vins d'Egypte en l'honneur de la déesse [3].

Les textes épigraphiques, qui nous font connaître à Pouzzoles, des fonctionnaires de l'annone, sont les suivants :

1° *Pro salute imp. Caesaris Titi Aelii Hadriani Antonini Aug. Pii p. p. et M. Aelii Aureli Caesaris N̄ Genio Coloniae Puteolanorum Chrysanthus Aug. disp. a fruminto Puteolis et Ostis l. d. decurionum permissu* [4].

1. Cic., *De finib.*, II, xxvi, 84... : Num igitur utiliorem tibi hunc Triarium putas esse posse, quam tua sint Puteolis granaria ? — Il s'agit ici des greniers d'un ami de Cicéron, L. Manlius Torquatus, consul en 65 av. J.-C. Ce sont donc des greniers privés, non des greniers de l'État. Marquardt (*Fin. rom.*, trad. franç., p. 142) pense que c'étaient des greniers à grains et à réserves alimentaires, d'où les particuliers tiraient des bénéfices en les louant à l'État. Il est possible aussi qu'en y accumulant le blé, ils en fissent monter le prix, et le vendissent très cher, quand la récolte était mauvaise ou insuffisante. Mais, dès l'époque républicaine, l'État devait avoir à Pouzzoles ses greniers.

2. Sen., *Epist.*, 77 : Subito nobis hodie Alexandrinae naves apparuerunt, quae praemitti solent et nuntiare secuturae classis adventum : tabellarias vocant. Gratus illarum Campaniae adspectus est ; omnis in pilis Puteolorum turba consistit.

3. Stat., *Silv.*, III, 2, 21-24 : ...modo nam trans aequora terris | prima Dicarcheis Pharium gravis intulit annum | prima salutavit Capreas, et margine dextro | sparsit Tyrrhenae Mareotica vina Minervae.

4. *CIL.*, X, 1562.

Nous ne connaissons pas d'autre fonctionnaire portant le titre d'*Aug. disp(ensator) a frumento Puteolis et Ostis.* Il relevait du procurator portus Ostiensis, qui, à partir d'Hadrien, s'appela procurator annonae, ad annonam Ostiis. Son autorité s'étendait à la fois sur les deux ports. Il avait, selon Hirschfeld, à faire les règlements de comptes avec les armateurs et les navigateurs [1].

2° Fragment d'une inscription mutilée, où Hirschfeld a vraisemblablement conjecturé :

[*proc. a*]*d an*[*nonam Ostiis*][2].

La découverte à Pouzzoles de cette inscription confirme la fusion des administrations de Pouzzoles et d'Ostie [3].

3° *D. M. Gregorio M. Ulp. Nicephori Aug. lib. prox. comm. ann. qui vixit annis xviii m. viii d. xi Nicephorus et Ulpia Profutura parentes miseri filio piissimo* [4].

Il faut lire : *prox(imus) comm(entariorum) ann(onae)*. Cette fonction n'est pas connue par d'autres documents. Les *commentarii* étaient, dans l'administration du fisc et dans les autres services de la bureaucratie impériale, des livres ou registres . Le *proximus* (= *praepositus*) *commentariorum annonae* avait probablement la garde des registres de l'annone et les tenait au courant. Cette fonction était confiée à de tout jeunes hommes, puisque Nicephorus n'avait pas, à sa mort, tout à fait dix-neuf ans.

4° *Ti. Claudius Athenodori libertus Hyginus sibi et Nymphe coniugi* [5]. Claudius Athenodorus est assimilé par Hirschfeld au préfet de l'annone, connu par une inscription de Rome [6]. Ti. Claudius Athenodorus Hyginus serait un de ses affranchis, employé peut-être dans l'administration de l'annone à Pouzzoles.

1. Hirschfeld, *Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten*, p. 248, n. 1.
2. *Eph. epigr.*, VIII, 366.
3. A partir du règne de Caracalla, à la place du procurator annonae, apparaît un proc(urator) p(ortus) u(triusque) (*CIL.*, VI, 1020, 1624, XIV, 125), c'est-à-dire des ports de Claude et de Trajan à Ostie, comme le croit Hirschfeld, qui rejette l'explication proposée par Mommsen dans le *CIL.*, X, p. 183 (« portus uterque » fortasse non ad duplicem portum Ostiensem spectat, sed ad procurationem tam Ostiensem quam Puteolanam). Hirschfeld, *op. cit.*, p. 250, n. 1.
4. *CIL.*, X, 1729.
5. *Eph. epigr.*, VIII, 396.
6. *CIL.*, VI, 8470.

5° On lit sur une inscription de Rusicade en Afrique : *Gen. col. Put. Aug. sacr.* [1].

Ce texte nous fait entrevoir les rapports existant entre Pouzzoles et la ville de Rusicade, où il y avait des greniers annonaires considérables [2].

6° *M. Ulpi Proculi tabularii fisci Alexandrini Domitiani Caesaris verna*[*e*] *Augustor*(*um*) *liberto* (sic) [3].

Rome était, comme Hirschfeld l'a montré [4], le siège du fiscus alexandrinus, caisse impériale où étaient versées les redevances de l'Égypte ; celles-ci ne consistaient pas seulement en espèces, mais aussi et essentiellement en céréales qui servaient à l'approvisionnement de Rome et qui étaient transportées en Italie par les navires de la classis alexandrina. Le fiscus alexandrinus avait donc avec l'annone un étroit rapport, lequel apparaît notamment dans l'inscription de M. Ulpius Proculus, retrouvée à Pouzzoles. Cet employé, *tabularius fisci alexandrini*, résidait vraisemblablement et exerçait ses fonctions dans ce port, où les navires annonaires de la flotte d'Alexandrie apportaient régulièrement le blé d'Égypte.

Tels étaient, à l'époque impériale, les fonctionnaires du service de l'annone résidant à Pouzzoles. Sous la République, la surveillance du port était peut-être confiée à un questeur [5].

1. *CIL.*, VIII, 7959.
2. *Ibid.*, 7960, 7975, 19852. Ces inscriptions montrent l'importance considérable de Rusicade comme port annonaire.
3. *Not. degli scavi* (1901), p. 20.
4. Hirschfeld, *op. cit.*, p. 369-371.
5. Sous la République, nous ne savons pas quel ou quels fonctionnaires dirigeaient à Pouzzoles l'administration de l'annone, ou avaient la surveillance générale du port. Des questeurs étaient envoyés dans certains ports italiens ou siciliens, comme Ariminum, Lilybée, Ostie (le port d'Ostie fut administré jusqu'au règne de Claude par un questeur, qui fut remplacé alors par le procurator portus Ostiensis. Hirschfeld, *op. cit.*, p. 247-248). Il se pourrait qu'il en eût été de même à Pouzzoles, bien que le texte de Cicéron, qui nous fait connaître la présence d'un questeur dans cette ville, soit bien obscur et d'une interprétation très difficile. Cic., *In Vatin.*, V : in eo magistratu, cum tibi magno clamore aquaria provincia obtigisset, missusne sis a me consule Puteolos, ut inde aurum exportari argentumque prohiberes, etc... Nous voyons, par ce texte, que la provincia aquaria (c'est-à-dire la surveillance ou peut-être l'administration financière des aqueducs) était échue au questeur Vatinius, et que, en présence des protestations (magno clamore) que le fait souleva, Cicéron donna à Vatinius d'autres fonctions, et l'envoya à Pouzzoles avec la mission d'empêcher qu'on exportât hors d'Italie l'or et l'argent. Bien que

Une fois emmagasiné dans les horrea, le blé était envoyé à Rome, soit par Ostie, soit par la via Appia. On a supposé que la présence des frumentarii, échelonnés le long de la via Appia, s'expliquerait précisément par la nécessité de surveiller et de transporter l'annone [1]. C'était une des fonctions des frumentarii, mais non la seule. D'une façon générale, ils surveillaient le port de Pouzzoles, comme celui d'Ostie ; ils y faisaient la police [2]. Ces villes populeuses, où affluaient marins, esclaves, voyageurs de tous pays, requéraient une occupation militaire. Les vigiles que Claude y envoya n'avaient pas seulement pour mission d'y combattre les incendies, mais aussi d'y maintenir l'ordre [3]. Il en était de même des frumentarii. Leurs postes détachés de Rome à Pouzzoles sur la via Appia [4] garantissaient les convois de l'annone, les commerçants et les voyageurs. D'ailleurs, à partir du règne de Claude, on ne dut plus que très rarement transporter l'annone par terre ; les navires, après avoir touché à Pouzzoles, faisaient voile jusqu'à Ostie.

Un des plus importants bureaux de l'administration de la poste impériale était à Pouzzoles. Certains navires de la flotte annonaire d'Alexandrie, ceux qu'on appelait *naves tabellariae* et qui précédaient les autres, faisaient le service postal, public et privé [5]. De Pouzzoles les lettres étaient ensuite portées dans les différentes villes de l'intérieur. Une

Cicéron spécifie le but en vue duquel il envoya Vatinius à Pouzzoles, il n'en faut peut-être pas conclure que l'envoi même d'un questeur dans le port de Pouzzoles n'était pas habituel. Il serait bien possible qu'un questeur eût administré ordinairement le port de Pouzzoles, comme il y en avait un qui administrait le port d'Ostie.

1. Art. *Horrea* (Thédenat), dans le Dictionnaire de Daremberg et Saglio, p. 272.

2. Sur le rôle des frumentarii en tant que gendarmes, agents de police, etc..., voir l'article *Frumentarii*, *op. cit.* (Cagnat), p. 1348. On connaît à Pouzzoles un rumentarius, détaché de la VIIe legio Gemina Felix, *CIL.*, X, 1771. Pour Ostie, voir les *Not. degli scavi* (1881), p. 116, et Dessau, *CIL.*, XIV, p. 9, col. 1 (il y avait à Ostie une station de frumentarii).

3. Suet., *Claud.*, 25 : Puteolis et Ostiae singulas cohortes ad arcendos incendiorum casus collocavit. — On connaît à Pouzzoles un soldat de la Ve cohors vigilum Severiana (*CIL.*, X, 1767), et un de la VIIe cohorte (*CIL.*, X, 1768). A Ostie, la surveillance du port était faite, avant le règne de Claude, par des soldats des cohortes urbaines (Hirschfeld, *Kais. Verw.*, p. 248). Le grand port de l'Italie du sud sur l'Adriatique, Brindes, avait une protection militaire analogue (Hirschfeld, *Sitzber. der Berl. Akad.* (1891), II, p. 860).

4. *CIL.*, X, 6095, 6575; VI, 3329, 230.

5. Cf. ci-dessus le texte de Sénèque sur la flotte d'Alexandrie. Pour la poste maritime, Hirschfeld, *op. cit.*, p. 202.

inscription nomme un coureur postal, *tabellarius*, de l'administration impériale [1]. Des soldats de la flotte de Misène, *classiarii*, semblent aussi avoir été employés comme courriers entre Rome, Ostie et Pouzzoles [2].

Un sarcophage, retrouvé dans un tombeau de la voie Latine près de Rome, nous montre Pouzzoles associée à Ostie comme port de l'annone [3]. Le milieu de ce sarcophage est occupé par la scène de mariage du défunt et de sa femme; que le défunt ait été un fonctionnaire de l'annone, c'est ce qu'attestent son costume (celui d'un personnage de rang équestre) et les figures qui l'entourent. A droite deux femmes symbolisent les pays producteurs : d'abord la Sicile, couronnée d'un diadème, portant une corne d'abondance, et, dans un pli de son vêtement, des fruits et des céréales; elle s'appuie sur un haut gouvernail devant lequel est un modius plein d'épis. Vêtue de même, à côté d'elle est l'Afrique, reconnaissable aux cornes d'éléphant qu'elle a sur la tête, tenant dans sa main droite des épis, et ayant près d'elle un modius semblable à celui de la Sicile. Sur le côté gauche du sarcophage sont représentés symétriquement les ports annonaires de l'Italie. Au coin du sarcophage est Ostie, tenant dans la main droite un phare à trois étages, et ayant à ses pieds une proue de navire [4]. Des vagues sont dessinées entre elle et la figure voisine. Celle-ci est une femme vêtue comme Ostie ; elle porte sur la tête une couronne de tours, dans la main gauche une longue rame ; elle se tourne vers Ostie qui la regarde, et lui montre une tablette qu'elle tient dans sa main droite levée. Cette femme représente, à mon avis, Pouz-

1. *CIL.*, X, 1741. A côté des courriers publics, il y avait des porteurs de lettres au service des particuliers; on en connaît un à Pouzzoles, *CIL.*, X, 1961. L'inscription *CIL.*, X, 238*, (cf. 234*) : *praef. vehiculorum Puteolis*, est fausse.

2. Suet., *Vesp.*, 8 : classiarii « qui ab Ostia et Puteolis Romam pedibus per vices commeant », etc... C'étaient des soldats détachés de la flotte de Misène qui, comme le croit Hirschfeld (*op.cit.*, p. 228, n. 3), faisaient un service postal permanent entre Rome et ses deux ports, et peut-être étaient employés dans ce but par l'administration de l'annone.

3. Matz et Duhn, *Antike Bildwerke in Rom.*, II, p. 334, n° 3095. *Bull. com.*, (1877) tav. XVIII; p. 150-156 (Aquari). *Bull. dell' Istit.*, (1878), p. 66, 67 (Lumbroso, Henzen).

4. Chaque figure était désignée par des inscriptions, malheureusement effacées, sauf deux, subsistant encore en partie. Au-dessus de la figure d'Ostie, on lit P. R (= *p(ortus) r(omanus)*, sur celle de l'Afrique [A]F[RIC]A.

zoles; les tablettes sont les registres de l'annone où étaient inscrites les quantités de blé importé. Si cette identification, que j'essaie d'établir ici dans une note [1], est exacte, elle nous prouverait que, pendant tout l'empire, Pouzzoles demeura port annonaire (le sarcophage en effet date vaisemblablement de la première moitié du IIIe siècle).

V

INDUSTRIE

Pouzzoles n'était pas seulement florissante par son commerce, mais aussi par un certain nombre d'industries.

INDUSTRIE MINIÈRE. PRODUITS NATURELS. — L'extraction des matières naturelles, comme le soufre des monts Leucogées,

1. Voici les raisons sur lesquelles je m'appuierais : ce sont surtout des raisons de symétrie. Le premier interprète, Aquari, voyait dans les diverses figures du sarcophage, à droite, en partant du groupe central, la Fortune maritime, et l'Annone; à gauche, la ville d'Alexandrie, et l'île du Phare devant Alexandrie. Lumbroso, Henzen et Helbig ont, avec raison, critiqué cette interprétation : là où Aquari voyait l'Annona, il faut voir l'Afrique; d'autre part, l'inscription *p(ortus) r(omanus)* prouve que la soi-disant île du Phare est le port du Tibre. — Il nous reste à identifier les deux autres figures; celle qui se trouve immédiatement à droite du groupe central représente la Sicile. Helbig et Henzen seraient tentés de voir en elle l'Annone : assurément, rien dans les attributs de cette figure ne s'oppose à l'identification proposée par eux; mais, s'il en est ainsi, il n'y a plus de symétrie dans le groupement des personnages, car il est visible que la figure à gauche du groupe central est une ville maritime. Je croirais donc volontiers, avec Matz et Duhn, que les deux femmes de gauche sont les ports italiens, importateurs de l'annone, et celles de droite les pays producteurs, caractérisés par le modius plein d'épis, à savoir la Sicile et l'Afrique, unies de même sur une peinture murale (Helbig, *Wandgemälde*, 1115).

La femme portant une rame et des tablettes serait alors Pouzzoles. Sans doute, on pourrait voir en elle non pas un port importateur, mais un port exportateur de l'annone; en ce cas, elle ne serait du moins ni un port d'Afrique ni un port de Sicile, car ainsi serait répétée inutilement l'idée déjà exprimée par une des femmes de droite. Reste Alexandrie; mais, l'Égypte étant un pays producteur, on ne comprend pas pourquoi on ne l'aurait pas représentée, comme la Sicile et l'Afrique, avec le modius et les épis.

Pour ces diverses raisons, et aussi parce que la flotte de l'annone, avant d'aller à Ostie, faisait escale à Pouzzoles et laissait dans les greniers de cette ville une partie de son chargement, il est plus naturel de voir dans la femme aux tablettes et à la rame Pouzzoles, port dans lequel on pesait et on enregistrait les quantités de blé importé, comme le fait supposer la présence d'employés, le dispensator a frumento et le proximus commentariorum, préposés à ces fonctions.

était une des principales. Ces collines, bien que voisines de Pouzzoles, firent partie, jusqu'au premier siècle de l'empire, des territoires de Naples et de Capoue ; la propriété du soufre appartenait peut-être à Capoue, comme celle de la creta ; mais c'est sur le marché de Pouzzoles que le soufre était écoulé. De même que les gisements des monts Leucogées, ceux de la Solfatare devaient être connus des anciens ; toute cette région, au dire de Pline, était pleine de « cuniculi », c'est-à-dire de galeries creusées pour l'exploitation [1] ; on n'en a pas retrouvé les traces. L'industrie soufrière à Pouzzoles semble avoir été, par son importance pour l'Italie antique, comparable à ce qu'est, pour l'Italie contemporaine, celle de certains districts siciliens. Aujourd'hui on n'extrait plus le soufre à Pouzzoles ; mais l'industrie s'y maintint au moyen-âge et dans les temps modernes, jusqu'au siècle dernier ; la concurrence des soufres de Calabre, de Sicile, et du district d'Avellino la fit alors entièrement péricliter.

Les monts Leucogées et la Solfatare renferment les matières nécessaires à la fabrication de l'alun. A Bagnoli, près de Pouzzoles, on en prépare beaucoup [2] ; cette industrie est connue dans le pays depuis le moyen-âge ; une portion du cratère de la Solfatare avait même reçu le nom d'Allumiera, parce qu'on y recueillait la terre pour la fabrication de l'alun [3]. Il est probable que les anciens Pouzzolans n'avaient pas manqué de tirer parti de cette richesse de leurs collines volcaniques.

La Solfatare et les hauteurs adjacentes fournissaient aussi une terre blanche, la creta, employée dans la préparation de l'alica ou farine de gruau campanienne [4]. Cette matière, un sulfate de chaux abondant surtout dans la Solfatare et dans les collines voisines du lac d'Agnano, se rencontre tantôt en masses mamelonnées, tantôt en croûtes fibreuses, tantôt sous la forme de la terre blanchâtre, à laquelle Pline fait allusion [5]. Elle donnait à la farine sa couleur blanche et sa légèreté ; les Campaniens prétendaient qu'une bonne alica ne

1. Plin., *Nat. Hist.*, XXXV, 174 ; XVIII, 114,
2. *Annali di Agricoltura* (Ministero dell' Agricoltura), *Relazioni sul servizio minerario*, 1882 ; 1879.
3. De Criscio, *I Campi Flegrei illustrati*, p. 86.
4. Plin., *Nat. Hist.*, XVIII, 114.
5. Breislak, *Topografia della Campagna*, p. 268.

pouvait être confectionnée sans la terre des monts Leucogées. La leur était la plus renommée : l'excellente qualité des céréales de Capoue et le mélange de la terre de Pouzzoles faisaient son prix.

Les gisements de la Solfatare appartenaient à Pouzzoles, mais ceux situés vers le lac d'Agnano étaient compris, depuis Auguste, dans le territoire de Capoue. Auparavant, ils appartenaient à Naples; quand Auguste les donna à Capoue, il ordonna de payer chaque année aux Napolitains, comme dédommagement, une somme de 20.000 sesterces, sur sa cassette particulière. Plus tard, quand le territoire méridional de Capoue passa à Pouzzoles, les Pouzzolans eurent peut-être le monopole de l'exploitation de la creta.

La terre de la Solfatare servait probablement aussi pour la fabrication des couleurs, industrie très florissante à Pouzzoles. Dépouillée, au moyen de lavages, des scories volcaniques et des principes sulfureux, on en use pour obtenir la couleur blanche, connue sous le nom de Biancho ou Bianchetto di Pozzuoli.

La pouzzolane, terre volcanique dont les anciens firent un grand usage dans les constructions hydrauliques, quais, jetées, ponts, citernes, aqueducs, était une des richesses de Pouzzoles. Son nom même est significatif. Elle se rencontre d'ailleurs non seulement à Pouzzoles, mais un peu partout dans les anciens Champs Phlégréens; Vitruve déclare d'une façon générale que, lorsqu'on bâtit un môle, il faut faire venir la terre qu'on trouve depuis Cumes jusqu'au promontoire de Minerve (Punta Campanella, près de Sorrente)[1]. D'autres gisements de la même terre existaient en Italie, par exemple dans la campagne romaine; mais la pouzzolane des Champs Phlégréens, était, comme aujourd'hui encore, la plus appréciée. Pouzzoles l'expédiait dans toutes les parties du monde.

Les produits agricoles de la Campanie ne semblent pas avoir été articles d'exportation. L'Italie non seulement consommait ce qu'elle produisait, mais demandait encore aux autres pays de la nourrir. Certains articles de luxe entraient cependant dans le commerce général, par exemple les vins. Ceux du mont Gaurus étaient très prisés ; ils rivalisaient avec le Mas-

1. Vitr., II, 6, 1. Plin., *Nat. Hist.*, XVI, 202; XXV, 166; XXXVI, 70. Sen., *Quaest. Nat.*, III, 20, 3. Strab., 245.

sique [1], et la plupart des écrivains, depuis Cicéron jusqu'à Athénée et Ausone, y font allusion. Les négociants de Pouzzoles exportaient aussi les vins des autres crus campaniens, les vina Trifolina, les vins de Caulo près de Capoue, de Trebellici près de Naples, l'οἶνος Οὐλβᾶνος, récolté près de Cumes [2]. Une inscription nous fait connaître un négociant en vins.

Céramique. — Les fragments de terre-cuite, vases, lampes, objets divers provenant de Pouzzoles, ont tous été dispersés sans profit pour l'archéologie. La ville était le centre d'une fabrication importante ; le grand nombre de débris qu'on y a retrouvés prouve que les officines étaient très actives. Les industries céramiques étaient en honneur chez les Cumains depuis les temps les plus reculés ; une des raisons pour lesquelles ils se fixèrent d'abord à Ischia était la présence dans cette île de gisements de terre glaise, facilement exploitables [3]. Cette terre d'Ischia fut utilisée aussi par les potiers de Pouzzoles ; on ne trouve à Pouzzoles ni la terre qui servait pour les matrices, ni celle qu'on employait pour fabriquer les vases rouges ; on allait la chercher dans l'île voisine, qui la fournissait et qui la fournit pendant des siècles en abondance, puisque, au commencement du XIXe siècle, on en faisait encore un commerce de 30.000 ducats par an, et que, jusqu'en 1883, date de la catastrophe de Casamicciola, l'argile d'Ischia était exportée sur toutes les côtes campaniennes, de Gaète jusqu'à Naples et à Salerne. Les officines très anciennes de Cumes [4], celles plus récentes de Pouzzoles, s'alimentaient principalement à cette source.

C'est dans des ruines, situées au nord-ouest de l'amphi-

1. Plin., *Nat.Hist.*, XIV, 38 ; XIV, 64. Stat., *Silv.*, III, 1, 147 ; IV, 3, 64.

2. Les vina Trifolina sont connus par des textes de Martial, XIII, 114, d'Athénée, I, 26 a, et de Galen., *Antidot.*, I, 3. Ils tiraient leur nom d'une colline située près de Naples (ἐν τοῖς περὶ Νεάπολιν, etc... Galen.), qui est peut-être la colline de Tritoli, entre Pouzzoles et Baia (remarquer que, dans le langage populaire on trouve parfois la forme Trefole pour Tritoli ; cf. un exemple dans Ruggiero, *Scavi nelle provincie napoletane*, p. 242). — Vin de Caulo : Plin., *Nat. Hist.*, XIV, 69. — Vin de Trebellici près de Naples : Plin., *l. c.*, Athen., I, 27 c. — Le vin d'Oulba était récolté près de Cumes, Athen., I, 29 f. — Aujourd'hui encore, le district de Pouzzoles est renommé pour ses vins, et la culture de la vigne y est développée.

3. Plin., *Nat. Hist.*, III, 82. Pais, *Per la storia d'Ischia nell' antichità*, pp. 9-10.

4. Martial, XIV, 114 ; Stat., *Silv.*, IV, 9, 43. — Sorrente était aussi, en Campanie, un centre important d'industries céramiques, Mart., XIV, 102.

théâtre qu'ont été retrouvés les fragments qui nous font connaître les potiers de Pouzzoles. Ces fragments formaient un dépôt long de 100 mètres environ et large de 1 mètre à 4 mètres. Il y avait là comme une espèce de fossé, où l'on avait jeté des débris de toute sorte, vases noirs en petit nombre, vases rouges de fabrication locale, vases d'Arretium, matrices. On a recueilli plus de 300 morceaux de matrices et plus de mille morceaux de vases, décorés de figures et d'ornements [1].

Grâce à ces fragments, on connaît le nom d'un potier, Numerius Naevius Ilarus [2], dans la fabrique duquel travaillaient les esclaves Agathemerus, Atticus, Cocco, Favor, Felix, Hermiscus, Primus, Speclator, Tertius, Valens et Vitulus. Ceux-ci gravaient sur les vases tantôt le nom de leur maître, tantôt le leur, et ces noms, avec les symboles qui les accompagnent, permettent de reconnaître, comme ayant été fabriqués à Pouzzoles et transportés par le commerce, des vases retrouvés en Espagne et dans la Gaule Narbonnaise [3]. D'autres potiers s'appelaient Q. Pompeius Serenus, Q. Ennius Suavis, L. Valerius Titus [4]; les fragments marqués au nom de ce dernier sont très nombreux.

On a recueilli aussi des fragments dont le style supérieur dénoterait à lui seul une autre origine; ils portent les noms des potiers d'Arretium. Peut-être ceux-ci avaient-ils des succursales à Pouzzoles; peut-être les potiers de Pouzzoles vendaient-ils, outre leurs produits, ceux très recherchés d'Arretium; ils essayaient d'ailleurs de les imiter et de leur faire concurrence, et ils arrivèrent à une vraie maîtrise. Parmi les noms des potiers d'Arretium, on lit ceux de M. Perennius, de

1. P. Luigi Bruzza dans le *Bull. dell' Istit.* (1875), pp. 242-256 (*Scoperta di figuline in Pozzuoli*).

2. *CIL.*, X, 8056 ^{229}; ^{17}, ^{56}, ^{98}, ^{142}, ^{149}, ^{165}, ^{236}, ^{237}, ^{337}, ^{365}, ^{385}.

3. Un vase de Q. Pompeius Serenus a été trouvé à Nîmes (*CIL.*, XII, 5686 ^{696}). Différents fragments de vases de Pouzzoles ont été trouvés en Gaule, et jusqu'à Neuss (Déchelette, *Les Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, I, p. 15).

Divers fragments retrouvés à Tarragone portent les noms des esclaves du potier Numerius Naevius Ilarus : celui d'Eros inscrit dans un cercle ou dans une couronne comme sur les fragments de Pouzzoles (*CIL.*, II, 4970 ^{173}), et ceux de Felix, de Primus, d'Hermiscus (*id.*, 4970 ^{226}, ^{190}, ^{405}). On lit aussi à Tarragone les noms des potiers Q. Pompeius Serenus et Titus (*id.*, 4970 ^{475}, ^{525}). L'exportation des vases de Pouzzoles à Tarragone devait donc être fort active.

4. *CIL.*, XI 8056 ^{273}; 8056 $^{130-132}$, ^{367}.

Rasinius, de Cn. Ateius. Quelques vases ont simplement la légende *Arre.* ou *Arreti*, c'est-à-dire le nom de la ville au lieu du nom du fabricant [1].

Comme Dragendorff, Ihm et Oxé l'ont montré [2], les officines de Pouzzoles étaient en pleine activité sous le règne d'Auguste. Les recherches de ces auteurs prouvent que la période florissante de la poterie d'Arretium fut le Ier siècle avant J.-C.; selon Dragendorff l'activité de Perennius aurait commencé à l'époque de Sylla ; celle de son affranchi Tigrane, qui reprit la fabrique, de Cornelius et d'Ateius est postérieure (époque d'Auguste). De l'étude du style et de la décoration des vases on peut conclure que les vases de Pouzzoles sont contemporains de ceux d'Arretium datant du règne d'Auguste : le style est le même; aucune différence dans la décoration. Les vases de Pouzzoles sont seulement d'une exécution un peu moins fine; les ornements, plus plaqués, sortent du fond avec moins de souplesse. Quelques-uns des meilleurs motifs ornementaux ou sujets représentés sur les vases d'Arretium manquent aussi sur les vases de Pouzzoles. Mais, cela dit, l'art des potiers était tout à fait le même; leurs œuvres sont dans le style des vases en bronze de Boscoreale et de Hildersheim, des stucs de la Farnésine, et des bas-reliefs de l'Ara Pacis. Les figures et les détails ornementaux, quelquefois stylisés, mais ayant le plus souvent un caractère naturaliste, dénotent l'influence de l'art alexandrin et du style hellénistique [3].

1. *CIL.*, XI, 8056 [1], [a], [b]. Oxé (*Bonner Jahrbücher*, cahier CI, p. 34 et suiv.) réclame pour Cn. Ateius les fragments suivants de Pouzzoles, *CIL.*, X, 8056 [bb3], [bb4], [422] (*At*(*ei*) (delphinus) *Er*(*onis*); [52].

2. Dragendorff, *Terra sigillata* dans les *Bonner Jahrbücher*, cahiers XCVI, XCVII, XCIX, 1895-1896), et *Die Arretinischen Vasen und ihr Verhältniss zur augusteischen Kunst* (*Bonn. Jahrb.*, cahier CIII (1898). — Max Ihm, *Die arretinischen Töpfereien* (*Bonn. Jahrb.*, cahier CII (1898), p. 106 et suiv. — Oxé, *Die Terra-Sigillata-Gefässe des Cn. Ateius* (*ibid.*, cahier CI, p. 34 et suiv.).

3. Dragendorff, *Arr. Vas.*, p. 88. Au point de vue du style, Dragendorff *ibid.*, p. 91) distingue parmi les vases de Pouzzoles deux groupes : *a*) figures stylisées, ornementalisées, archaïsées (Génies ailés, Ménades dansant; ornements réduits au strict nécessaire); *b*) scènes et paysages réalistes; caractère naturaliste dans les détails des vêtements, des rochers, des fleurs, des couronnes... Les figures, en opposition avec celles du premier groupe, sont en action. Les vases du premier groupe rappellent les bas-reliefs néo-attiques, ceux du second groupe les bas-reliefs hellénistiques. Dans le second groupe, l'ornementation est beaucoup plus développée; encore parfois stylisée, elle est le plus souvent constituée par des feuilles, des fruits, des fleurs, des grappes, des couronnes de laurier, de chêne, d'olivier, d'un dessin très réa-

Après l'époque d'Auguste, les officines de Pouzzoles, comme celles d'Arretium, semblent avoir été en décadence [1].

Mosaïque. — Les mosaïstes de Pouzzoles étaient assez renommés pour qu'on fît venir leurs œuvres dans des pays éloignés, et pour qu'on les appelât eux-mêmes afin de les exécuter. Une très belle mosaïque, qui ornait un monument de Lillebonne, et qui paraît dater du IIe siècle ap. J.-C., avait été exécutée par un artisan de Pouzzoles. Elle est signée : *T. Sen(ius) Felix c(ivis) Puteolanus fec(it)* [2]. Les Saenii, connus par diverses inscriptions (de Pouzzoles, Misène, Literne) [3], appartenaient probablement à la même famille que notre mosaïste. Ce dernier a non seulement signé son œuvre, pour montrer qu'il avait étudié à bonne école et qu'il conservait les traditions qui faisaient la réputation des artistes de Pouzzoles, mais il a fait suivre son nom de celui d'un de ses élèves, un Gaulois : *et Amor c(ivis) K(aletanus?) discipulus*. Son ouvrage est un morceau excellent où règne un véritable sentiment artistique ; il se compose de quatre compartiments représentant des scènes de chasse dans une forêt, avec des hommes à cheval, des chiens, des cerfs, un sacrifice à Diane, et d'un groupe central où on a cru reconnaître Apollon poursuivant une nymphe, peut-être Daphné.

Nous n'avons pas d'autres spécimens de l'art de Pouzzoles dont les mosaïstes, nous le voyons par cet exemple, se répandaient au loin, comme ceux de Venise au moyen-âge. — Les mosaïques retrouvées au commencement du XIXe siècle dans un tombeau et transportées, paraît-il, au musée de Naples [4], n'y sont plus exposées.

liste. — Dans son article *Terra sigillata* (p. 51-56 ; 76-81), Dragendorff fait remarquer aussi le caractère réaliste des ornements, l'influence du style hellénistique qui a agi également sur l'art des potiers d'Arezzo et sur celui des potiers de Pouzzoles, comme le montre le retour des mêmes motifs de décoration. Il fait observer aussi la variété dans l'invention du détail. Il n'y a pas deux fragments de Pouzzoles qui soient décorés tout à fait de la même manière, bien que les types généraux ne varient pas.

1. Aux noms des potiers de Pouzzoles il faut ajouter celui d'un certain M. Modius M. L. Pamphylus, qui était figulus propolus, c'est-à-dire, probablement, marchand, revendeur de poteries. Peut-être n'était-il pas lui-même fabricant (*Eph. epigr.*, VIII, p. 102, n° 387).

2. *CIL.*, XIII, n° 3225. *Rev. arch.*, XXI (1870), p. 332 et suiv.

3. *CIL.*, X, 3029, 3625, 3427, 3715.

4. Di Iorio, *Guida di Pozzuoli*, p. 55.

Travail de l'écaille. — On a découvert récemment dans un tombeau de Pouzzoles un disque d'écaille, très mince, transparent et d'excellente conservation; il est fixé à un fin manche de métal, auquel sont enfilés des anneaux d'ambre rose [1]. La grande finesse et l'extrême légèreté de l'objet donnent à supposer qu'il devait être un éventail. Aucun objet de ce genre n'a été trouvé à Pompéi, ni n'existe, je crois, au musée de Naples; sa rareté le rend très curieux. J'y verrais volontiers le produit d'une industrie locale, laquelle s'est maintenue dans le pays, puisqu'aujourd'hui encore Naples est renommée pour le travail de l'écaille.

Verrerie. — L'industrie du verre est connue à Pouzzoles par un certain nombre de spécimens constituant une série spéciale et particulièrement intéressante : celle des verres gravés. Les trois exemplaires les plus curieux offrent des vues de Pouzzoles et du golfe, et ont, par là même, une grande importance pour l'étude topographique [2]. Ce sont des verres blancs, transparents, gravés à la pointe; dans leur état primitif, ils étaient colorés; c'est, du moins, ce que laissent supposer des verres retrouvés à Alger et à Nîmes, où les sujets sont, de même, tracés à la pointe, et qui, de plus, portaient des traces de couleur et d'émail, que le temps a effacées sur les verres de Pouzzoles. L'analogie du procédé invite à croire que les vases de Pouzzoles étaient colorés et émaillés; M. Héron de Villefosse voit dans ce procédé la tradition même des Grecs, qui, avant de peindre leurs poteries, traçaient les principaux contours au moyen d'une pointe. Seulement l'émail, ayant moins de prise sur le verre que sur la terre cuite, a disparu plus facilement [3].

Le vase qui a été retrouvé près de Rome, et qui est maintenant au musée de la Propagande, porte, au-dessus de la vue des monuments et des inscriptions qui les désignent, une légende funéraire : *Memoriae felicissimae filiae.* Le vase retrouvé à Populonia porte aussi une acclamation funéraire : *Anima felix vivas.* — Sur ces vases, comme sur celui d'Odemira, il n'y avait d'abord que la mention des monuments; les inscriptions, funéraires ou autres, étaient gravées ensuite sur la com-

1. *Not. degli scavi* (1902), p. 63, fig. 5.
2. *Bull. nap.*, N.S. (1853), p. 136. Tav. IX, nos 1 et 2. — *Arch. Ztg.* (1868), pl. II.
3. H. de Villefosse dans la *Rev. arch.*, XXVII (1874), p. 281 et suiv.

mande spéciale des personnes, marins, voyageurs ou malades venus aux eaux, qui les emportaient comme souvenirs.

Le style prouve que ces vases sont vraisemblablement du IVe siècle ap. J.-C. Or il existe un certain nombre de vases en verre gravé que le style également tardif invite à faire rentrer dans la même série. Ils ont été trouvés en Angleterre ou en Allemagne; les sujets sont tirés de la vie familière ou de la mythologie; les légendes sont tantôt latines, tantôt, ce qui est plus fréquent, grecques, tantôt mêlées de grec et de latin [1]. Les procédés de la gravure, la langue mixte des inscriptions, le style, tout porte à croire, avec M. Mowat, qu'ils appartiennent à la civilisation gréco-romaine de l'Italie méridionale. Pouzzoles, qui n'était sans doute pas le seul centre de fabrication, était peut-être le principal; c'est ce qui expliquerait que trois des vases les plus curieux présentent des vues de cette ville et des localités voisines. Ils étaient exportés fort loin, jusque dans les pays du nord, près des frontières; il est remarquable que presque tous ont été trouvés soit en Angleterre, comme à Castlesteads, soit le long du Rhin, à Cologne, Mayence, Andernach.

Les industriels de Pouzzoles ne limitaient pas leur fabrication aux verres gravés; mais les autres spécimens de leur art ne nous sont guère connus. Presque tous les fragments découverts ont été dispersés sans profit. Il faut citer cependant trois verres bleus colorés, en forme de disque, portant en relief des têtes de Gorgones [2]. Pouzzoles était, en Italie, le centre de la fabrication des couleurs bleues, ce qui dut y favoriser beaucoup l'industrie de ces belles coupes ou verres colorés, dont il y a au musée de Naples de remarquables exemplaires. L'industrie verrière s'était développée d'autant plus aisément qu'on se procurait, dans le voisinage, des sables excellents, celui du fleuve Vulturne, et celui, très blanc et très fin, du littoral entre Cumes et Literne, dont Pline vante les qualités [3].

Métallurgie. — Fer. Litharge. — Si l'Italie importait surtout les objets des autres pays, elle leur envoyait cepen-

1. R. Mowat. *ibid.*, XXXXIV (1882), p. 290 et suiv.
2. Minervini. *Monumenti inediti del signor Barone*, p. 27, tav. V, fig. 1.
3. Pline. *Nat. Hist.*, XXXVI, 194.

dant certains produits, par exemple le fer. Celui de l'île d'Elbe, très recherché, était travaillé à Pouzzoles. « Des négociants, écrit Diodore de Sicile [1], achètent le fer de l'île d'Elbe, et le transportent à Dicaearchia et dans les autres places de commerce. D'autres (à savoir des entrepreneurs et des industriels) achètent cette marchandise, la font travailler par une foule d'artisans forgerons qui sont à leur service, et fabriquent ainsi toutes sortes d'objets. Des marchands les exportent ensuite dans toutes les parties du monde ». Ces derniers étaient apparemment les Orientaux qui, ayant apporté à Pouzzoles les produits de leurs pays, rapportaient d'Italie les objets dont ils avaient besoin. Les premiers, ceux qui allaient chercher le fer dans l'île d'Elbe et le revendaient aux fabricants de Pouzzoles, constituaient une classe spéciale de gens s'adonnant particulièrement à ce trafic et en vivant. Quant aux industriels de Pouzzoles, avant de tirer du métal les objets manufacturés, ils devaient en opérer la fonte, car on ne lui avait fait subir, dans l'île même, qu'une simple torréfaction préliminaire. D'après les informations de Varron et de Strabon, une grande partie du fer de l'île d'Elbe était transportée dans la ville voisine de Populonia, sur la côte étrusque, où avait lieu l'opération de la fonte dans les hauts fourneaux [2]. Le fer était donc amené à Pouzzoles soit directement du lieu d'extraction, presque brut, soit de Populonia où il avait déjà passé par la fonderie [3].

Un texte épigraphique nous a transmis le nom d'un certain P. Caulius Coeranus, qui faisait le commerce du fer, et qui, en même temps, était négociant en vins, negotiator ferrariarum et vinarariae [4]. Cet homme ingénieux apportait probablement dans les pays méditerranéens les vins de la Campanie, et s'en retournait à Pouzzoles avec ses navires chargés du fer de l'île d'Elbe, et peut-être aussi de la Sardaigne et de la Corse.

Le fer était jeté sur le marché de Pouzzoles non seulement par le négoce privé, mais aussi par les mines impériales. Les empereurs possédaient des mines en Sardaigne [5] ; quand presque toutes les mines passèrent en leur possession, ils

1. Diod. Sic., V, 13.
2. Servius, *ad Aen.*, X, 174 ; Strab., 223.
3. Blümner, *Technologie und Terminologie*, IV, p. 78, 214.
4. *CIL.*, X, 1931.
5. Hirschfeld, *Kais Verw.*, p. 162. De Rossi, *Bull. Christ.*, 1866, p. 6.

eurent peut-être aussi celles de l'île d'Elbe. Il est possible qu'il faille rapporter à cette situation la présence à Pouzzoles d'un fonctionnaire subalterne de l'administration des mines impériales, un actor ferrariarum [1].

A ces industries métallurgiques ajoutons la fabrication de la litharge, ou protoxyde de plomb obtenu en chauffant le métal à l'air. D'après Dioscoride, la plus appréciée était la litharge attique ; ensuite venait l'espagnole ; il met au troisième rang celles de Pouzzoles et de Sicile [2]. Ces différences n'étaient pas dues seulement à la coloration de la litharge, mais à la manière dont elle était préparée ou obtenue. La litharge attique provenait directement de la mine, celle d'Espagne du traitement des plombs argentifères, celle de Pouzzoles de la fusion des plombs proprement dits. La litharge trouvait à Pouzzoles une application immédiate ; comme elle entre dans la préparation des sels de plomb, les fabricants de céruse étaient les clients obligés des fabricants de litharge.

Il n'y avait pas de mines de plomb dans la région de Pouzzoles [3]. Ce métal, comme le fer, était importé à Pouzzoles. Comme les gisements étaient nombreux en Sardaigne et dans l'île d'Elbe, il est naturel de supposer que les négociants y allaient chercher le plomb en même temps que le fer. Des gisements existaient aussi en Sicile et, comme Dioscoride place en troisième ligne, et sans les séparer, les litharges de Pouzzoles et de la Sicile, il est possible que les litharges de Pouzzoles aient été fabriquées surtout avec les plombs siciliens.

Industrie des couleurs. — La préparation des couleurs occupait beaucoup d'industriels et d'ouvriers. La couleur bleue, le caeruleum, fut importée d'Alexandrie [4] par un industriel romain, Vestorius, qui, ayant étudié la méthode de fabrication des bleus égyptiens, fonda une officine à Pouzzoles ; dès lors les bleus de Pouzzoles rivalisèrent avec ceux d'Alexandrie. Vestorius vivait dans les derniers temps de la République ;

1. *CIL.*, X., 1913. Hirschfeld, *l. c.*, pense qu'il était peut-être attaché à une mine privée.

2. Diosc., 101. Plin., *Nat. Hist.*, XXXIII, 106 et suiv. : molybditis e plumbi ipsius fusura quae fit Puteolis, et inde habet nomen.

3. Je n'en trouve pas l'indication pour la province de Naples dans la *Rivista del servizio minerario.*

4. Vitr., VII,11,1 : caerulei temperationem Alexandriae primum sunt inventae.

il était d'une génération un peu antérieure à celle de Vitruve [1]. Peut-être est-ce le même que celui qui nous est connu par la correspondance de Cicéron, et qui était ami de l'orateur. La famille des Vestorii, qui était, semble-t-il, originaire de Campanie, se maintint à l'époque impériale ; nous connaissons un T. Vestorius Zelotus, décurion, une Vestoria Elpis, un T. Vestorius Alexander, un T. Vestorius Pelops [2]. Un quartier de la ville, qui portait le nom des Vestorii, renfermait sans doute leurs fabriques.

Le bleu de Vestorius était très recherché. Vitruve indique la manière spéciale dont il était préparé, et qui lui donnait ses qualités particulières ; on écrasait du sable avec du natron, assez finement pour réduire ce mélange en une véritable farine ; on y ajoutait de la limaille de cuivre chypriote, et on en faisait une masse solide. Les boules, ainsi façonnées à la main, étaient mises à sécher, et, une fois sèches, placées dans des pots de terre, à l'intérieur d'un four. Par l'effet de la cuisson, le sable et le cuivre s'unissaient, et donnaient une belle couleur bleue [3]. Outre le bleu, fabriqué comme l'indique Vitruve, Vestorius fournissait un lomentum très recherché ; le lomentum était fait avec du bleu lavé et pilé ; cette poudre se vendait plus cher que le caeruleum proprement dit : elle coûtait deux deniers de plus par livre, à savoir dix deniers. Les produits de Vestorius étaient renommés entre tous ; Pline distingue son lomentum, préparé avec les bleus d'Egypte, de celui qui était fait avec les bleus ordinaires de Pouzzoles [4].

Des fabriques de caeruleum existaient dans la partie orientale de la ville, non loin des ruines appelées « Pondera ». On a retrouvé là en effet beaucoup de fragments céramiques colorés en bleu, et le sol avait, en certains points, une teinte complètement bleue [5]. Dans aucune autre partie du territoire

1. Vitr., *l. c.* Plin., *Nat. Hist.*, XXXIII, 162.
2. *CIL.*, X, 1557, 3092. — Cic., *ad fam.*, VI, 11, 2 ; *ad Attic.*, XIX, 50, 2.
3. O. Rayet, *Gaz. des Beaux-Arts*, XIV (1876), p. 238, croit que c'est probablement de la fabrique du caeruleum de Vestorius à Pouzzoles que proviennent les pains de bleu d'Alexandrie trouvés à Herculanum et à Pompéi.
4. Plin., *Nat. Hist.*, XXXIII, 162. Isid., *Etym.*, XIX, 17, 14.
5. De Criscio, *Notizie istoriche archeologiche di Pozzuoli*, p. 16. — Du même : *Dell' antico commercio di Pozzuoli*, p. 20. « La fabrique du caeruleum de Pouzzoles, selon mes recherches, existait dans la partie occidentale de la ville, près de la propriété Iacuaniello, et, à proprement parler, dans les

de Pouzzoles, pareille constatation n'a jusqu'à présent été faite.

Si l'industrie du caeruleum avait été introduite d'Egypte, celle de la pourpre était originaire de Syrie; mais les industriels de Pouzzoles l'avaient perfectionnée, au point de l'emporter de beaucoup sur leurs maîtres. Pline donne le premier rang à la pourpre de Pouzzoles; il la préfère à toutes les autres, même à celles de Tyr, d'Afrique et de Laconie, qui passaient cependant pour les meilleures et coûtaient le plus cher [1]. Nous connaissons le nom d'un fabricant : Cn. Haius Doryphorus, purpurarius [2]. Un de ses parents, Haius Proculus, peut-être son associé, est mentionné dans une inscription, où il est question d'un de ses intendants Epaphroditus, à qui un compagnon d'esclavage, Doryphorus, a fait graver une épitaphe [3]. Ce Doryphorus était sans doute un des esclaves de Cn. Haius Doryphorus, cité plus haut. Un autre membre de la famille fut décurion; un autre, Cn. Haius Diadumenianus, fut, à la fin du règne de Septime Sévère, procurateur des Maurétanies Tingitane et Césarienne [4]; c'est probablement le même qui consacra à Pouzzoles un cippe à un de ses affranchis [5]. Un Cn. Haius Tertius est connu à Bénévent [6].

Un autre purpurarius de Pouzzoles est connu par une inscription : c'était un L. Pl[otius ? ou Plutius ?] Hermippus [7].

Le blanc de céruse de Pouzzoles avait aussi une certaine réputation. Il ne venait cependant qu'en seconde ligne, après ceux de Rhodes et de Lacédémone [8].

Autres industries. Métiers divers. — Nous n'avons, sur les autres industries de Pouzzoles, que de rares indications. Elles sont d'ailleurs moins intéressantes; ce sont celles, en général, qu'on est habitué à rencontrer dans toute ville antique.

L'industrie des parfums était toutefois particulièrement

vestes ruines qui se trouvent sous la Via Campana, et dans lesquelles, par le passé, on a retrouvé de nombreux vases d'argile, avec des restes de caerulum attaché à eux par la cuisson. »

1. Plin., *Nat. Hist.*, XXXV, 44-45.
2. *CIL.*, X, 540.
3. *Ibid.*, p. 1910.
4. *Ibid.*, VIII, 9366.
5. *Not. degli scavi* (1891), p. 204.
6. *CIL.*, IX, 1834.
7. *Ibid.*, X, 1952.
8. Diosc., V, 103. Plin., *Nat. Hist.*, XXXIV, 175. Galen., *Comp. medic. per gener.*, I, 13; *De antidot.*, 1, 2.

développée, à cause de l'importation directe des parfums d'Orient. Certains fabricants étaient des personnages considérables et riches, par exemple Plotius, connu par la correspondance de Cicéron [1]. On lit dans des inscriptions les noms d'un certain Plaut(ius?), marchand de parfums [2], de L. Faenius, L. l. Alexander, thurarius puteolanus [3], et d'une femme, Licinia Primigenia, unguentaria [4]. Après Pouzzoles, Capoue était pour les parfums la seconde ville industrielle de la Campanie [5]. Quant à Naples, on n'y connaît pas d'unguentarii à l'époque romaine. Au contraire, au début du moyen âge, ils y constituaient une corporation très nombreuse sous le nom de saponarii [6]. Sur ce point encore nous constatons le déplacement commercial et industriel, déjà plusieurs fois signalé. Citons encore :

Les fabricants ou marchands d'étoffes, paenularii [7], qui vendaient un vêtement spécial, la paenula, manteau épais pour l'hiver et pour la pluie ;

Les negotiatores sagarii qui vendaient la saga, vêtement porté par les soldats[8] ;

Un marchand de soieries, σιρικοποιός, originaire d'Antioche [9] ;

Des marbriers, marmorarii : Fl. Pytheas[10], et A. Arrius Chrysanthus [11]. On a retrouvé l'emplacement de l'officine d'un marmorarius près des chantiers Armstrong (ruines de murs en opus lateritium, parmi lesquelles on a recueilli 40 chapiteaux de pilastres d'ordre pseudo-corinthien, 33 bases attiques de pilastres correspondant aux chapiteaux, les fragments d'un

1. Cic., *Ad Attic.*, XIII, 47, 50.
2. *CIL.*, X, 2935.
3. *Ibid.*, 1902. — Cf. un L. Faenius L. l. Philomusus à Pouzzoles (*Americ. Journ. of Arch.* 1898), p. 380, n° 17). D'autres Faenii sont connus. Ils portent tous le prénom Lucius : *CIL.*, VI, 9932, L. Faenius Favor, affranchi de Lucius, thurarius ; — *CIL.*, X, 6802 (Ischia), L. Faenius Urso, thurarius. — Il est également question d'un L. Faenius Primus, thurarius, dans une autre inscription romaine, *CIL.*, VI, 5680. Ils faisaient tous partie d'une même famille de marchands de parfums qui, peut-être originaires de Pouzzoles, avaient des succursales dans différentes villes d'Italie.
4. *CIL.*, X, 1965.
5. Beloch., *Camp.*, p. 338.
6. Greg., *Epist.*, X, 26 (Migne, 77 .
7. *CIL.*, X, 1945.
8. *Ibid.*, 2872.
9. Kaibel, 785.
10. *CIL.*, X, 1618.
11. *Ibid.*, 1873. Il y faut joindre un entrepreneur en marbres, redemptor marmorarius, *ibid.*, 1519.

bassin en marbre, des morceaux de porphyre, de marbre cipollin, enfin les restes d'une amphore en terre-cuite remplie de poix. L'amoncellement de ces objets indique qu'ils se trouvaient dans le magasin d'un marbrier[1]);

Un corroyeur, coriarius et coactarius, qui fabriquait aussi des objets de feutre[2];

Des artisans d'objets en argent, argentarii[3];

Un négociant en huiles, olearius[4];

Un fabricant de meubles, suppellectiliarius[5];

Un fleuriste, fabricant de couronnes, coronarius[6];

Un marchand de fourrages, fenarius[7];

Des charpentiers, fabri tignarii[8];

Des ébénistes ou tourneurs, fabri intestinarii[9].

Quant aux sacomarii, que nous connaissons à Pouzzoles par une inscription, ils pouvaient être des marchands de poids de bronze ou de cuivre. Toutefois je ferai observer que notre sacomarius est aussi mensor[10]. Comme les mensores étaient employés dans le service de l'annone[11], il est possible que nous ayons ici affaire à un employé de l'annone, chargé de peser les grains à l'arrivée.

Un fragment d'inscription mentionne peut-être un fabricant d'outres, [utr]ic[u]larius, selon la conjecture d'Hirschfeld[12].

1. *Not. degli scavi* (1888), p. 640. — On lit sur la base d'une statue : *ex officina Sextili Clementis*, *CIL.*, X, 1896 (sans doute un marmorarius).
2. *CIL.*, X, 1916.
3. *Ibid.*, X, 1914, 1915. *Amer. Journ. of Arch.* (1898), p. 378, n° 10
4. *Ibid.*, X, 1934.
5. *Ibid.*, 1960.
6. *Ibid.*, 1917.
7. *Ibid.*, 1925.
8. *Ibid.*, 1923.
9. *Ibid.*, 1922.
10. *Ibid*, 1930.
11. Waltzing, *Corp. profess.*, IV, p. 40.
12. *Eph. epigr.*, VIII, p. 95, n° 355.

CHAPITRE IV

RELIGION

Pouzzoles fut de bonne heure le lieu de rencontre de nombreuses divinités. Cultes indigènes, grecs, romains, orientaux s'y superposèrent, correspondant aux diverses civilisations dont nous y saisissons le souvenir.

1

CULTES GRECS OU INDIGÈNES

Cultes primitifs. — Les cultes primitifs ont, à l'époque historique, laissé quelques traces à Pouzzoles et dans les régions voisines. Sources, fentes du sol d'où s'échappent des fumeroles, cratères, lacs étaient, dans l'idée des anciennes populations, le siège de divinités. La Solfatare, consacrée à Vulcain[1], l'était probablement déjà à quelque dieu très antique avant l'arrivée des Grecs. — La Juno Gaura était adorée sur le mont Gaurus ; son culte, avant l'époque romaine, semble avoir appartenu à Cumes, puis à Capoue [2]. Il appartint peut-être à Pouzzoles, quand, sous l'empire, le mont Gaurus fit partie du territoire de cette ville[3]. L'Averne et le Lucrin avaient leurs divinités primitives, auxquelles succédèrent, par exemple, la Vénus Lucrine et Proserpine.

1. Strab., 246 : ἡ Ἡφαίστου ἀγορά.

2. A Cumes, à l'époque très reculée où Cumes semble avoir étendu sa domination sur la plaine campanienne, avant l'établissement des Étrusques à Capoue (Dion. Hal., VII, 3; Beloch, *Camp.*, p. 149).

3. La Juno Gaura, en effet, ne semble pas avoir été honorée à Capoue même, mais avoir été la déesse d'un pagus, c'est-à-dire de la partie du territoire de Capoue qui comprenait le mont Gaurus. Cela ressort de l'inscription *CIL.*, I, 573 : *heisce magistr. ex pagei scitu in servum Junonis Gaurae contule.* Le territoire de Capoue était divisé en pagi (Beloch, *Camp.*, p. 320, 321; cf.

Cultes grecs : Apollon. — Les Grecs de Cumes, en s'assujettissant la colonie des Samiens, y apportèrent leurs dieux. Il en fut de même à Naples, où les cultes de Cumes (Apollon, Dèmèter) s'introduisirent et devinrent cultes nationaux. On a quelquefois cru que le passage suivant de Stace rappelait la fondation de Dicaearchia sous les auspices du dieu protecteur, Apollon :

> Hinc auspice condita Phœbo
> Tecta, Dicarchei portusque et littora mundi
> Hospita[1].

Cette interprétation est-elle exacte ? L'auteur dit que l'éruption du Vésuve n'a pas endommagé les villes de la Campanie : il donne comme exemples le « temple bâti sous les auspices d'Apollon », le port de Dicaearchia, et les rivages, « hôtes de l'univers » ; puis il parle de Capoue et de Naples. Les mots *auspice condita Phoebo tecta* s'appliqueraient aussi bien au célèbre temple de l'Apollon de Cumes qu'à un temple de Pouzzoles.

Ce que nous savons de l'histoire de Dicaearchia, les analogies avec Naples, le voisinage immédiat de Cumes nous invitent d'ailleurs à penser que le culte d'Apollon dut exister à Pouzzoles dès la période grecque.

Le temple du dieu est représenté sur le dessin de Bellori. A l'époque romaine, deux inscriptions lui sont dédiées[2].

Poseidôn. — Le culte de Poseidôn remonte peut-être à l'époque grecque. Le dessin de Bellori et un texte de Cicéron[3]

aussi le *pagus Herculaneus* (*CIL.*, I, 571). Quand le pagus qui comprenait le mont Gaurus fut donné à Pouzzoles (cf. ch. II, 2e part), le culte de la Juno Gaura dut faire partie de ceux de cette ville. — On dérive généralement le mot Gaurus du grec γαῦρος (Beloch, *op. cit.*, p. 25 : le mont orgueilleux, dominateur. Le Gaurus est en effet le point le plus élevé de la région). Peut-être est-il d'origine plus ancienne. Dans les Alpes Grées existait un mont Gaura (*Itin. Hieros.*, p. 263, ed. Parthey). N'en serait-il pas du Gaurus et du Gaura comme du Vésuve et de la Vésubie (dans le midi de la France), où des historiens et des linguistes ont cru voir le même mot ligure ? La Campanie semble avoir été occupée très anciennement par des Ligures (cf. le mot *Leboriae* comme témoignage de cette occupation). Sur ce point, Pais, *Storia della Sicilia*, I, p. 56, note 4 ; p. 498, note 3.

1. Stat., *Silv.*, III, 5, v. 74 et suiv.

2. *CIL.*, X, 1545 : *Sacrum Apollini C. Ratinius Firmus.* — *Ibid.*, 1544 : *Apollini sacrum Q. Trebellius Restitutus fecit.*

3. Cic., *Acad. pr.*, II, 25, 80.

nous font connaître un *porticus Neptuni*, probablement voisin d'un temple de Poseidôn (les portiques tiraient souvent leur nom des monuments près desquels ils étaient situés[1]).

Dèmèter — Dionysos. — Aux mêmes origines se rattache la triade de Dèmèter, de Korè et de Dionysos[2] ; Dèmèter joue un rôle dans les légendes relatives à la fondation de Cumes[3]. Les Cumains apportèrent son culte à Dicaearchia comme à Naples[4]. M. Beloch range à tort Liber et Libera parmi les dieux venus à Pouzzoles avec les colons romains[5]; ils y préexistaient, puisque c'est précisément des villes campaniennes, voisines de Pouzzoles, Naples et Cumes, qu'ils furent amenés à Rome.

Cérès était, comme à Rome, la divinité principale. Deux inscriptions mentionnent des prêtresses officielles (*sacerdotes publicae*)[6] : la colonie de Pouzzoles avait donc adopté l'antique déesse de Dicaearchia, devenue la protectrice de la ville romanisée.

Plus tard, vers la fin du IIe siècle après J.-C., le culte se modifia. Des inscriptions de l'époque de Septime Sévère font connaître un thiase de Liber Pater, une prêtresse des Cérès, *Cererum*, nommée Stlaccia, deux personnages Stlaccius Soter et Stlaccius Reparatus, sans doute investis de fonctions religieuses, et deux prêtres, T. Flavius Eclectianus et son fils[7].

La répétition des noms semble indiquer que les membres des mêmes familles occupaient habituellement les charges sacerdotales dans ce culte, différent de celui de la cité.

1. Pauly, *Real-Encycl.*, V, p. 1922.

2. Il est connu à Cumes par des textes épigraphiques : *CIL.*, X, 3685. Cette inscription est rangée par Orelli et par M. Ruggiero (*Diz. epigr.*, p. 209, art. Cérès) parmi celles de Pouzzoles. C'est une erreur. La mention des Luccei, famille de Cumes, et le titre de préteur en sont la preuve. On connaît des préteurs à Cumes, non à Pouzzoles.

3. Velleius, 1, 4, 2.

4. Beloch, *Camp.*, p. 53.

5. *Id.*, p. 107.

6. *CIL.*, X, 1812 : *Sabina sacerdos Cereris public. monum. sibi vivae fecit.* — 1829 : *... m... nae. mun... [sac. public]ae Cereris... [vix]it an. lxxxxiii... urnina et... us.*

7. *CIL.*, X, 1583. *Libero Patri sacrum T. T. Flavii Eclectianus et Olympianus fil. eius sacerdotes orgiophantae.*

Ibid., 1584. *Libero Patri sacrum xx annale T. Fl. Eclectiani sacerd. Aurel. Aug. lib. Draco parastata consacravit.*

Ibid., 1585. *[P]ertinacis Aug. et [M. Aureli Anto]nini Pii Aug. et P. Sept[imi Getae nobi]lissimi Caes. et Juli[ae Domnae mat. Augg.] et kastrorum Stla[ccia]*

Le titre de la prêtresse n'est pas le même: les prêtresses officielles sont *sacerdotes Cereris*, Stlaccia est *sacerdos Cererum*. Au premier abord on songerait volontiers aux Cereres africaines ; mais dans aucune inscription d'Afrique elles ne sont unies à Dionysos [1]: elles ont un caractère particulier, provenant de la tendance des Sémites à concevoir la divinité une sous la forme plusieurs [2]. Les Cereres de Pouzzoles ne sont pas non plus, comme le pense Birt [3], la Cérès grecque et la Cérès romaine associées. Il est plus simple de voir en elles Dèmèter et Korè (comme Castor et Pollux dans les Castores) [4]; déjà en Grèce, bien que Dèmèter et sa fille ne paraissent pas avoir été réunies sous le nom de la première mis au pluriel, existait entre elles l'espèce d'identité que l'on constate à Pouzzoles (cf. l'analogie des épithètes qui leur sont données, la parité du type sculptural et des attributs sur les monuments figurés, l'appellation de τῶ Θεῶ ou de Μεγάλαι θεαί [5].

Elles étaient adorées par un thiase (appelé Placidianus du nom d'un Placidus ou Placidius qui en était le fondateur ou le magister), confrérie d'initiés célébrant des mystères qui avaient un caractère et des origines exotiques. A côté du vieux culte officiel de la colonie s'était établi celui d'un Dionysos orientalisé.

Des mystères dérivant de ceux d'Éleusis, étaient connus peut-être à Naples [6], depuis l'époque où cette ville reçut dans

sacerdos Cererum introit[us causa] thiaso Placidiano donavi[t] Flavio T.f. Eclectiano sace[rdote] T.Stlacciis Sotere et Repa[rato].

Aux inscriptions précédentes il faut joindre celle-ci, *CIL.*, X, 1586 : *Libero Patri sacrum Lupercus Augustorum libertus ....tor.sta ....an.*

Le n° 1585 doit être daté des années 201-209; Caracalla y porte le titre de Pius qu'il reçut en 201, et Géta y est encore César. Le rapprochement des n°s 1585, où il est question du prêtre Flavius Eclectianus, avec les n°s 1583 et 1584 prouve la communauté du culte de Cérès et de Liber. La prêtresse Stlaccia fait un don au thiase de Cérès et de Liber, à la suite de sa nomination ; c'est une habitude que nous connaissons par un texte de Suétone (*Claud.*, IX : Sestertium octogies pro introitu novi sacerdotii coactus impendere). Les Stlaccii étaient une des familles riches et considérées des Pouzzoles; un Stlaccius Albinus fut décurion (cf. ch. II, p. 50).

1. Cf. les indices du *CIL.*, VIII.
2. Bérard, *Cultes arcadiens*, p. 242.
3. Birt, art. *Ceres* dans Roscher, *Lexicon*, p. 856.
4. Cf. Hirschfeld, *Ann. dell' Istit.*, 1866, p. 51, et Garrucci, *Bull. nap.*, V, p. 113.
5. Cf. sur tous ces points, l'article *Cérès* de Lenormant dans le dictionnaire de Daremberg et Saglio, p. 1049-1050.
6. Stat., *Silv.*, IV, 8, 50.

son sein des éléments attiques. Un passage de Velleius laisse également supposer que le culte de Dèmèter fut toujours, à Cumes, accompagné de mystères [1]. Mais, dans les siècles antérieurs, ils avaient un caractère purement hellénique. A l'époque de Septime Sévère, des éléments nouveaux s'introduisent ; l'ancien dieu grec et gréco-romain est transformé par des influences asiatiques.

Il est question, dans l'inscription n° 1584, d'un *sacrum xx annale*. Ce sacrifice, renouvelé tous les vingt ans, est, comme Mommsen l'a pensé [2], un taurobole. Mais comment se fait-il qu'il ait lieu en l'honneur de Liber? Le cas, extrêmement curieux, ne s'explique que par l'assimilation de Liber et d'Attis [3]. Dionysos, dieu de la végétation, de la force souterraine, faisait germer les arbres, les fleurs et les fruits: de même Attis, fils de Cybèle, était la vie végétative; sa mère l'aimait comme la terre aime la végétation issue d'elle [4]. Entre Cérès et Cybèle des affinités profondes existaient. Il ne serait pas surprenant qu'Attis et Dionysos aient été quelquefois rapprochés par les anciens. En fait des contacts entre les deux cultes se produisirent de bonne heure en Asie Mineure [5]. Quelques textes fournissent d'assez grandes présomptions en faveur de l'identification d'Attis et de Dionysos, admise par certains mythologues [6]. Il semble d'autre part que Dionysos ait été assimilé par les Grecs avec le dieu phrygien Sabazios, confondu parfois lui-même avec Attis [7]. L'inscription de Pouzzoles nous permet de constater l'aboutissement de cette ten-

1. Velleius, I, 4.
2. « Ad taurobolia ducit sacrum xx annale ». (Mommsen, *CIL.*, ad inscript.).
3. On ne peut songer à Mithra. L'hypothèse que le taurobole aurait été en usage dans le culte de Mithra ne s'appuie que sur une inscription aujourd'hui démontrée fausse (*CIL.*, VI, 36 = Cumont, *Mithra*, II, Inscr. n° 581). Wissowa, *Relig. und Kult. der Röm.*, p. 268.
4. Roscher, *Lexic.*, art. *Kybele*, p. 1648.
5. *Ibid.*, art. *Dionysos*, parag. 21, p. 1085 ; art. *Kybele*, p. 1659. Après avoir rappelé les nombreux points de contact des deux cultes, l'auteur de l'article, Rapp, ajoute : « L'étroite relation de la mère des dieux avec Dionysos trouve son expression dans l'identification d'Attis avec Dionysos, de même que la parenté des deux divinités symbolisant la force créatrice de la nature est exprimée par la légende suivant laquelle Dionysos aurait été guéri de la folie par Kybèle en Phrygie et initié par elle à ses mystères. » Sur les rapprochements qu'on peut établir entre les deux cultes, on pourra consulter aussi H. Hepting, *Der Attiskult* (Dissert. de l'Univ. de Giessen, 1903 , p. 129.
6 *Ibid.*, art. *Attis*, p. 720, où sont cités différents textes qui portent l'auteur à admettre une identification d'Attis et de Dionysos.
7 Foucart, *Associations religieuses chez les Grecs*, p. 71, note 3.

dance, très favorisée par le syncrétisme religieux de l'époque des Sévères [1].

Le Dionysos hellénique ne s'orientalisa pas qu'à Pouzzoles. César introduisit à Rome un nouveau Dionysos, très différent, comme le pense M. Wissowa, de l'ancien dieu romain ou gréco-romain [2]. Le même historien croit avec raison que le temple de Liber, construit à Rome par Septime Sévère, était consacré à un dieu d'une religion orgiastique et mystique de l'Orient, qui se dissimulait sous un vieux nom traditionnel [3]. Il y eut en Italie, sous le règne de cet empereur, une recrudescence des mystères de Dionysos : alors se multiplièrent les associations comme celles des spirae ; partout les titres des prêtres font allusion à des cultes mystiques : hiérophante et archibucolus [4] à Rome, parastata et sacerdotes orgiophantae [5] à Pouzzoles. A cette forme nouvelle [6] du culte de Liber doivent être rattachées nos inscriptions de Pouzzoles.

Les nymphes. — Pouzzoles était une ville d'eaux, où de toutes parts on envoyait des malades. Les Nymphes, adorées probablement dès l'époque grecque et même avant, ne sont

1. Vers la fin de l'Empire, le culte de Dionysos entre en rapports étroits avec beaucoup d'autres cultes exotiques. Le dieu, fréquemment uni à Isis, à Mithra, à Hécate est principalement associé à la Magna Mater, aux tauroboles de laquelle participent des prêtres de Liber Pater (*CIL.*, XII, 1567). Au IVe siècle, on trouve fréquemment une même personne revêtue des fonctions sacerdotales des cultes de la Magna Mater, de Mithra, de Liber Pater et d'Hécate (*CIL.*, VI, 500, 504, 507, 510). Liber Pater apparaît souvent dans les monuments figurés avec les attributs de diverses divinités, en qualité de Liber Pantheus (*CIL.*, XIV, 2865). Cf. sur tous ces points Wissowa, dans Roscher, *Lexic.*, art. *Liber*, p. 2028. Pour le cas particulier qui nous occupe, le rapprochement du culte de Liber avec celui de la Magna Mater, il faut tout spécialement signaler le syncrétisme qui se manifeste dans les bas-reliefs d'un autel trouvé à Cologne. « L'autel est décoré d'un côté d'emblèmes du culte phrygien, (pedum), de l'autre de ceux du culte de Bacchus (thyrse et crotales) ». (Cumont, *Mithra*, II, p. 476). Cet autel a d'ailleurs lui-même été trouvé avec des monuments mithriaques.

2. Wissowa, dans Roscher, *Lexic.*, art. cit., p. 2028.

3. Wissowa, *ibid.* ; et *Relig. und Kult. der Römer*, p. 248.

4. *CIL.*, VI, 507, 504, 510.

5. *CIL.*, X, 1584, 1583.

6. Forme variant suivant les lieux. A Pouzzoles, je crois saisir des affinités avec les cultes phrygiens. A Rome, il semble que la triade adorée par des mystes de Liber aux IIIe et IVe siècles se soit composée de Dionysos, de Perséphone et d'Hécate. Il y aurait là une influence venue des mystères d'Hécate à Égine. Les deux déesses s'appellent parfois *deae* ou *Hecatae* (*CIL.*, VI, 1779-1780. Wissowa, *op. cit.*, p. 317) de même qu'à Pouzzoles *Cereres*.

connues que par des inscriptions latines [1]. Nous ne voyons pas qu'elles aient porté de noms particuliers, ni qu'elles aient été associées à quelque autre divinité, comme les *Nymphae Nitrodes* d'Ischia qui, avec Apollon, guérissaient les maladies [2]. Dans tous les cas une phrase de Pline atteste leur importance : « Les sources augmentent le nombre des dieux sous des noms variés et fondent des villes comme Pouzzoles en Campanie [3] ». Assurément Pouzzoles a dû sa naissance et son développement à de tout autres raisons que celles données par Pline; mais celui-ci entend par Pouzzoles, outre la ville même, l'ensemble des localités qui l'environnaient et, en fait, la prolongeaient : Bauli, Baia, la région du Lucrin. Quant aux dieux portant des noms variés, il est regrettable qu'il ne nous en cite aucun. Une des sources était peut-être consacrée à Sylvain [4], une autre au Soleil et à la Lune [5].

Esculape et Hygie. — Pour la même raison que les Nymphes, Esculape et Hygie étaient honorés à Pouzzoles ; ils y sont connus par des inscriptions, des offrandes, une statue du dieu [6]. L'une des inscriptions, gravée sur les replis d'un serpent de bronze, de grandeur naturelle, porte : *Asclepio et Saluti sacru ex voto Callistus d.* — On lit le nom de ce Callistus, un médecin, sur une autre dédicace à Asklèpios et à Hygia, où figure le serpent, rampant près d'un autel.

Jupiter Flazzus [7]. — Un texte épigraphique nous apprend

1. *CIL.*, X, 1592. *Nymphis Ducenia A. f. Tyche d. d.* L'inscription n° 6791 est rangée par Beloch parmi celles de Pouzzoles (*Camp.*, p. 109), parmi celles d'Ischia par Mommsen. En réalité on n'en connaît pas la provenance.

2. Beloch, *Camp.*, p. 207.

3. Plin., *Nat. hist.*, XXXI, 4.

4. Amm. Marcell., XXVIII, 4, 19. Je dis peut-être, car Silvanus pourrait être ici un nom de personne (Silvani lavacrum).

5. Cf. Append. II. — De même le Vico del Sole et le Vico della Luna à Naples (maintenant Pietrasanta) pourraient tirer leur nom de ces deux divinités (Capasso, *Monumenta Neapolitani ducatus*, II, 2, p. 298). — Cf. aussi un « Casale Solis et Lunae » (*Ibid.*, II, 1, Regesta, n° 423), ainsi nommé peut-être d'un sanctuaire antique.

6. *CIL.*, X, 1546 : *Aelia Nice et Callistus medicus Asclepio et Hygia(e) donu posuerunt* ; 1547 (inscr. sur le serpent de bronze) ; Kaibel, 832 : Ἀσκληπιῷ καὶ Ὑγίαι Εὐχαρίστη Πρωτογένης. Le serpent de bronze est conservé au Musée de Madrid (Hübner, *Bildwerke in Madrid*, n° 466, p. 208). Pour la statue, cf. Catal. n° 11.

7. Cette inscription est rangée au *CIL.*, parmi celles de Pouzzoles, c'est pourquoi je l'étudie ici, n'ayant pas de raison spéciale de l'attribuer à une

qu'un certain Flavius Antipater et sa femme ont offert une statuette d'Esculape et une d'Hygie à Jupiter Flazzus [1]. Qu'est ce Jupiter Flazzus? Son nom a été lu différemment : *Fiazzus* par les uns, *Eiazzus* par les autres (leçon adoptée par M. Beloch). La véritable lecture, ainsi que nous avons pu nous en rendre compte, est celle de Mommsen : *Flazzus*.

C'est un dieu osque, connu par des inscriptions de Capoue. L'une d'elles, trouvée près de Capoue, dans le temple du Fondo Patturelli alle Curti, est gravée sur une plaque de terre-cuite, qui, d'un côté, présente l'image d'un porc et, de l'autre, trois ornements ressemblant à des fleurs. Des deux côtés on lit: *Caesillii Minati hae iovilae Iovi Flagio stant* [2]. Minervini, Corssen, Bücheler et Mancini, qui ont interprété ce texte avec des divergences notables dans le détail [3], sont d'accord sur le nom du dieu: *Iuvei Flagivi* (= Iovi Flagio). Corssen et Minervini voient en lui un Jupiter Fulgurator, Bücheler un Jupiter Fulminator. Le cognomen *flagivi* qui viendrait de la même racine que le latin *flagrare*, *fulgere*, *fulgur*, devrait être rapproché du grec φλόξ, φλέγειν [4]. Sans doute entre *flagivi* (*flagio*) et *flazzo* il y a une différence de terminaison; mais le radical du mot est le même. Remarquons que l'inscription gravée sur la face postérieure de la pierre reproduit le nom du dieu, avec une légère modification qui le rapproche de celui de l'inscription de Capoue, à savoir : *Flazio*.

Les deux divinités de Capoue et de Pouzzoles semblent identiques : Jupiter Flagius, Flazius ou Flazzus symbolise l'éclat du jour, du soleil. Selon les écrivains anciens, le dieu de la lumière, que Servius appelle Jupiter Lucetius, était une des

autre ville. Mais il faut remarquer qu'on n'en connaît pas l'exacte provenance. Peut-être est-ce une inscription de Capoue.

1. *CIL.*, X, 1571 : *T. Flavius Antipater una cum Flavia Artemisia uxore et Alcide lib. Asclepium et Hygiam Iovi Flazzo votum*; d'un autre côté : *T. Flavius Antipater una cum Flavia Artemisia uxore Iovi Flazio votum libe(n)s solvit.*

2. *Eph. epigr.*, II, p. 162, n° 13. Nous avons donné ci-dessus la traduction latine de R. Von Planta (*Gramm. der oskisch.-umbrisch. Dial.*, II, p. 522). Le texte osque porte : *Minicis Kaisillieis Minateis ner. ekas iuvilas Iuvei Flagivi stahint.*

3. Corssen dans l'*Eph. epigr.*, l. c.; Bücheler, *Ienäer Litteratur Zeitung* (1874), p. 609; Minervini, *Atti della Terra di Lavoro*, 1873, p. 79-100; Mancini, *Giornale degli scavi di Pompei, N. S.*, III, p. 200-216 (en particulier, p. 207). Cf. aussi Roscher, *Lexic.*, article *Jupiter*, p. 610. — Jordan (Preller, *Römische Mythologie*, I, 191, note 3) tient pour très incertaine cette identification de Jupiter Flagius avec un Jupiter Fulgurator ou Fulminator.

4. Von Planta, *op. cit.*, I, p. 315, 321.

plus vieilles divinités osques [1]. Jupiter Flagius et Jupiter Lucetius, dont les noms sont synonymes, seraient donc à rapprocher du Jupiter Fulgur de Rome, personnification de la lumière céleste.

Jupiter Flagius était adoré à Capoue avec des déesses chtoniennes et génératrices, sur lesquelles les documents, inscriptions ou monuments figurés, nous renseignent assez mal. L'une d'elles était une sorte de Cérès-Vénus, déesse-mère dont le culte avait un caractère à la fois naturaliste et funéraire. On leur immolait le porc. Comme cet animal figure sur la plaque en terre-cuite portant le nom de Jupiter Flagius, et comme sur une plaque, consacrée à une des déesses, le visage de la divinité est entouré de rayons [2], il convient peut-être de considérer les divinités de Capoue comme symbolisant les forces naturelles, terrestres et solaires. Il est difficile d'en dire davantage. L'une des déesses, peut-être les deux portaient un nom : *Vesulia*, *Vesuliae*, de même racine que celui de *Vesuna*, déesse adorée chez les Marses, et identique, a-t-on cru, à celui de Feronia, adorée à Terracine et sur le mont Soracte avec des dieux auxquels on attribue généralement un caractère solaire : le Jupiter Anxur et l'Apollo Soranus. Mais ces rapprochements sont incertains. Feronia était-elle, comme on l'a pensé, une divinité chtonienne ? On l'ignore. L'Apollo Soranus n'était pas un dieu solaire, et il n'est pas démontré que le Jupiter Anxur le fût. Quel lien les unissait à Feronia ? On ne sait pas même s'il y en avait un. Enfin le rapprochement linguistique Vesulia-Feronia est repoussé par quelques historiens comme douteux. Il faut donc se garder de tirer d'analogies linguistiques et religieuses, très vagues et très obscures, des preuves en faveur du caractère solaire du Jupiter Flagius. Le radical du mot Flagius peut seul être fourni comme argument [3].

1. Roscher, *Lexic.*, art. *Jupiter*, p. 640-641. Servius, *ad Aen.*, IX, 567.

2. *Eph. epigr.*, *l. c.*, n° 14. La plaque en terre cuite porte d'un côté l'image d'un porc, de l'autre côté un visage féminin entouré de rayons.

3. Les documents relatifs à ces divinités, inscriptions sur plaques de terre-cuite, ex-voto, statuettes, objets divers de céramique, etc... proviennent de fouilles opérées à Capoue dans les ruines d'un temple dit temple du Fondo Patturelli. Les plaques de terre cuite portent les noms des divinités : Jupiter Flagius (*Eph. epigr.*, l. c.), Jovia Damusa, dont le nom a été rapproché de celui de la déesse Damia de Tarente (*ibid.*, n° 10 = Von Planta, *op. cit.*, inscriptions osques, II, n° 147 : plaque de terre cuite ayant d'un côté un visage féminin, de

Un interprète de l'inscription de Pouzzoles et des inscriptions osques de Capoue, Mancini, a cru retrouver dans le présent offert à Jupiter Flagius, à savoir des statuettes d'Esculape et d'Hygie, une preuve de son caractère solaire. Ce don ne s'expliquerait que parce que dans la croyance des anciens un lien unissait le Soleil à Esculape. Macrobe nous apprend en effet qu'on faisait ramper un serpent au pied d'Esculape et d'Hygie parce qu'on rapprochait la nature de ces deux divinités de celle du Soleil et de la Lune; il ajoute qu'Esculape était considéré quelquefois comme étant le même dieu qu'Apollon, dont on le croyait né [1]. Les textes épigraphiques unissent souvent Esculape à Apollon, à Diane, au Soleil [2]; une correspondance étroite semble même exister, dans une inscription, entre Esculape et Apollon, Diane et Hygie [3]. C'est un rapport analogue que nous constaterions à Pouzzoles : on offrirait au dieu solaire Asklèpios et Hygia, comme étant un attribut et une émanation de lui; le personnage qui s'est fait soigner le remercierait ainsi de sa guérison.

Cette interprétation ne peut être admise que sous les plus extrêmes réserves. On ne saurait, en ce qui concerne une vieille divinité italique, tirer des conclusions de la croyance qu'avaient

l'autre l'image d'un porc), et Vesulliae (*Eph. epigr.*, n° 12 = Von Planta, n° 142 [sur la brique, l'image d'un porc]; *Eph. epigr.*, n° 11 = Von Planta, n°s 146; 131 à 143, 144, 145). — On a, d'autre part, trouvé dans le temple du Fondo Patturelli des quantités d'objets de différente sorte nous renseignant sur le culte de ces divinités. Cf. Von Duhn dans le *Bull. dell'Istit.*, (1876), p. 171-192; (1878), p. 13-32. Lenormant, dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1880), XXI, p. 114-121 et 218-228. On consultera surtout les deux articles de Von Duhn et de Lenormant sur la nature de la déesse de Capoue, et sur les rapprochements avec les autres divinités italiques, Feronia, Vesuna, le Jupiter Anxur, etc... Cf. aussi sur le rapprochement linguistique Vesolia-Vesuna-Feronia: Von Planta, *op. cit.*, II, p. 25; I, p. 528-529; Bücheler, dans le *Neues Rhein. Mus.*, XXXIII (1877), p. 71-72, et contre ce rapprochement : Jordan, dans Preller, *Röm. Myth.*, I, p. 454, note. — Sur la communauté du culte entre Feronia, le Jupiter Anxur ou l'Apollo Soranus : Roscher, *Lexic.*, art. *Feronia*, p. 1479; art. *Jupiter*, p. 640. Preller, *Röm Myth.*, I, p. 268; La Blanchère, *Terracine*, p. 25, et contre : Wissowa, *Relig. und Kult. der Röm.*, p. 232. — Sur le caractère solaire du Jupiter Anxur : Preller, *op. cit.*, I, p. 268, 422; art. *Feronia* dans Roscher; contre ce caractère et contre celui de l'Apollo Soranus : Wissowa, *op. cit.*, p. 233; Roscher, *Lexic.*, art. *Dis Pater*, p. 1188. — Sur le caractère peut-être funéraire du Jupiter Flagius, conçu comme un Dis Pater (?), cf. Von Planta, *op.cit.*, II, p. 636, 635.

1. Macrobe, I, XX, 1-4. — Sur la parenté d'Asklèpios et d'Apollon, cf. art. *Asklepios* de Thraemer dans Roscher, *Lexic.*, p. 616.

2. *CIL.*, II, 2004; III, 242; — *C. I. Rh.*, 1747.

3. *CIL.*, III, 986.

les Grecs dans des liens de parenté unissant Apollon et Esculape; il faudrait admettre qu'une divinité osque eût contracté un caractère hellénique, puisque les liens unissant Asklèpios à Apollon et au Soleil n'existaient que dans la conception des Grecs. Tout cela est hasardeux, et ne prouve pas que le Jupiter Flagius fût un dieu solaire. Le fait qu'on lui offre des statuettes d'Esculape et d'Hygie s'explique plus naturellement. Ce dieu et les déesses qui lui étaient associées guérissaient les maladies, comme l'attestent les nombreux ex-voto qui leur étaient consacrés, et dont on a retrouvé des fragments (différentes parties du corps humain, pieds, jambes, ventres, etc...)[1] Dans ces conditions, l'offrande d'une statuette d'Esculape est toute simple.

Diana Locheia. — Une inscription de Pouzzoles nous fait connaître la Diana Locheia : *Graeceia P. f. Rufa Pompon. Dianae Loch*[*eiae*] *s. p. s. c. p. s*[2]. Locheia, surnom d'Artémis conçue comme divinité de la naissance, est connu en Grèce par des textes et quelques inscriptions[3]. Dans le monde romain on ne le lit, croyons-nous, que sur l'inscription de Pouzzoles, gravée sur les rebords d'un vase, où est sculptée la scène de Pâris et d'Hélène à laquelle Vénus conseille de céder à l'amour. Une femme, Graeceia Rufa, offre à la déesse cette sculpture[4].

Vénus d'Eryx. — On lit sur deux inscriptions le nom de Vénus[5]. Une inscription sur brique porte : *Venerus Heruc*[6]. Le fait est curieux, les inscriptions sur briques portant habituellement, au génitif, le nom du propriétaire de la briqueterie ou du fabricant; or ce n'est pas le cas ici : *Venerus Heruc.* désigne l'Aphrodite d'Eryx. Comme l'orthographe et

1. *Gazette des Beaux-Arts* 1880), XXI, p. 232.
2. *CIL.*, X, 1555. — « De Diana Locheia vix cogitari potest », écrit Mommsen. Je ne vois guère pourtant d'autre restitution possible. Je n'arrive pas à expliquer les lettres finales. — La déesse grecque, Diana Locheia, aurait-elle été adorée sous ce nom à Pouzzoles ? Peut-être faut-il voir en elle la déesse latine Diana Lucina, à laquelle une femme de Grèce ou d'Asie Mineure aurait donné le nom, absolument synonyme de Diana Locheia, comme étant celui sous lequel elle était adorée dans son pays.
3. Roscher, *Lexic.*, art. *Locheia*, p. 2072.
4. Cf. Catal., n° 38.
5. *CIL.*, X, 1595, 1605.
6. *Ibid.*, 8042[1].

la forme du génitif nous obligent à dater ce texte de la période républicaine, faudrait-il en conclure qu'il existait dès cette époque, à Pouzzoles, un sanctuaire de Vénus Erycine? Le culte de cette déesse, originaire de Sicile, a dû passer naturellement en Campanie, par suite des relations commerciales [1].

Hercule. — Hercule est connu à l'époque républicaine. Une des inscriptions qui le concernent a été retrouvée près de la Solfatare [2]. Son culte était répandu en Campanie depuis des temps très reculés [3]. La légende le faisait passer à Bauli et lui attribuait la construction de la via Herculanea [4].

Bona Dea. — Il est impossible de savoir si la Bona Dea fut amenée de Rome à Pouzzoles, ou si elle y vint par une autre voie. Son culte, originaire de Tarente [5], se propagea-t-il directement de cette ville en Campanie? C'est probable. En tout cas, les inscriptions de Pouzzoles ne permettent pas de trancher la question, car l'une n'est pas datée, et l'autre est de l'année 62 ap. J.-C. On connaît un prêtre de la déesse [6].

1. On le trouve à Potentia (*CIL.*, X, 134), à Herculanum (Zvetajeff, *Sylloge inscriptionum oscarum*, 60 *b*). Après les guerres puniques, les armées romaines le rapportèrent à Rome de la Sicile et de l'Italie méridionale (cf. Wissowa, *De Veneris simulacris romanis*, p. 9 dans les *Gesammelte Abhandlungen*).

2. *CIL.*, X, 1569 : d'un côté : *Herculei sacrum C.Marci C. l. Alex. fecit servos vovit liber solvit.* — De l'autre côté : *Herculei sacrum C.Marci. C.l. Alex. dat.*; — 1570 : *Hercu(li) August(o) sa(crum) Cluvius....*

3. Beloch, *Camp.*, p. 53 (Naples), 177 (Cumes), 258 (Sorrente), etc...

4. Silius, XII, 156.

5. Wissowa, *Relig. und Kult. der Römer*, p. 177 (c'est la déesse Damia de Tarente).

6. *CIL.*, X, 1548 : *Bonae d[eae]... sacru(m)* (retrouvé près de Pouzzoles) ; — 1549 : *C.Avillius December redemptor marmorarius bonae Diae cum Vellia Cinnamide coni.v.s.l.m. Claudia Aug.l. Philadespoto sacerdote posita*, etc... (62 ap. J.-C.).

II

CULTES ROMAINS

Les cultes romains étaient ceux de la Bona Mens [1], de Jupiter Optimus Maximus [2], de la Concorde [3], de l'Honneur [4], de Bellone [5], de la Victoire Auguste [6], et de la Fortune, souvent conçue par ses adorateurs comme Fortuna Panthea [7]. Une statue de la Fortune fut retrouvée au XVIe siècle [8], une autre il y a quelques années [9].

Le Génie de la Colonie. — Les deux cultes romains sur lesquels nous possédons le plus de renseignements sont ceux du Génie de la Colonie et des empereurs. Le Génie de la Colonie [10], appelé tantôt *sanctissimus deus* [11], tantôt *deus magnus coloniae Puteolanorum* [12], est uni dans des dédicaces à Jupiter [13] et au Soleil [14]. Les Augustales célèbrent des jeux en son honneur en même temps qu'en l'honneur de Jupiter.

1. *CIL.*, X, 1550 : *Cn.Cornelius Cn.l.Papia L.Galonius l.l.Agathocl. Mag. Bonae Menti d.s.fac.cœr.*

2. *Ibid.*, 1574 ; 1572 : *N.Cluvius M'.f.....* etc... (sur ce personnage et ses titres, cf. ch. II, p. 51) *de suo faciund. cœravit idem restituit Iovi O.M. sacr.* — *Americ.Journ. of Arch.*, IIe sér. (1898), II, p. 374 : *L.Gratus I.O.M. (sacrum...)*.

3. *CIL.*, X, 1551 : *Concordiae sacrum*, etc... (Piano di Quarto).

4. *Ibid.*, X, 1781, col. II, l. 10, 11 (temple de l'Honneur mentionné dans la Lex parieti faciundo).

5. *Americ.Journ.*, l.c., II, p. 390, n° 42 : *Canini Bellona[e]... sac[rum...*

6. *CIL.*, X, 1887 : *a]edem Victoriae Augustae* (origine incertaine).

7. *Ibid.*, 1557 : *T.Vestorius Zelotus post assignationem aedis Fortunae signum pantheum sua pecunia d.d.* — *CIL.*, X, 1558, Mommsen propose la lecture : *[Fortunae pu]blicae sacrum...? ministra]e*, etc... (46 ap. J.-C.).

8. « Statue qui dans la main gauche tenait une corne d'abondance, et dans la main droite, semble-t-il, un gouvernail, dans l'attitude où on voit représentée la Fortune sur les monnaies de Trajan. » Loffredo, *Antiq. Puteol.* Cf. Catal. n° 5.

9. *Not. degli scavi* (1898), p. 291, 292. — Catal : n° 4.

10. Inscriptions sans épithètes où il est appelé Genius Coloniae : *CIL.*, X, 1565, 1566, 1562.

11. *CIL.*, X, 1563, 1564 (dédicace de la famille Nemonia, et de Nemonius Eutychianus, prêtre de Jupiter Damascenus).

12. *Ibid.*, 1567. — Cf. aussi *Eph. epigr.*, VIII, p. 95, n° 358 : *M(agnus G(enius) col(oniae) Puteolan orum*.

13. *Ibid.*, 1574.

14. *Ibid.*, 1591. Nous avons déjà vu dans un précédent chapitre (ch. II, p. 40).

Culte des empereurs. — Le culte des empereurs, qui était si bien approprié aux idées des Orientaux et qui fut même, on peut le dire, inventé par eux, eut de bonne heure de l'importance dans une ville qui n'était pas moins grecque et orientale qu'italienne. Auguste, en Orient, laissa toujours les cités libres de lui rendre les honneurs divins; en Occident, c'est seulement vers la fin de son règne qu'il permit qu'on l'adorât; et encore, en Italie, les inscriptions qui relatent ce fait sont-elles assez rares. En dehors des villes qui étaient des colonies fondées par lui, ou dont il était le patron, c'est en Campanie, c'est-à-dire dans la région gréco-orientale de la péninsule que son culte se développa le plus rapidement (Cumes, Pompéi, Pouzzoles) [1]. Ostie, pour les mêmes raisons que Pouzzoles, est une des premières villes italiennes où on ait adoré Auguste [2]. Le culte impérial trouva dans les deux ports un terrain très favorable.

L'extension qu'il prit très vite, à cause du caractère oriental de la ville, est confirmée par les nationalités des Augustales. Nous avons déjà vu, à propos du monument dédié à Tibère, que la plupart d'entre eux devaient être des Asiatiques : presque tous portent des noms grecs et orientaux; l'un d'eux, Q. Aurelius Hermadion, se désignant nettement comme étranger, unit dans une dédicace le Génie de Pouzzoles à celui de sa patrie [3].

Le temple d'Auguste fut, du vivant de cet empereur, construit aux frais de L. Calpurnius [4], négociant à qui est adressée la dédicace des marchands d'Alexandrie, d'Asie et de Syrie. Ce simple fait nous montre quels furent les premiers adorateurs de la divinité impériale. On connaît un flamen divi Augusti [5].

Après Auguste, les empereurs qui paraissent avoir été

note 1) que les inscriptions où il est question du deus patrius ne doivent pas être rapportées à Pouzzoles, comme certains l'ont cru (Mommsen dans le *CIL.*, nos 1553, 1805, 1881), mais à Misène.

1. Sur tous ces points, cf. Hirschfeld, *Sitzber. der Berl. Akad.* (1888,2), p. 837-839.
2. *CIL.*, XIV, 73 et 353 : *aedes Romae et Augusti.*
3. *CIL.*, X, 1567.
4. *CIL.*, X, 1613.
5. *CIL.*, X, 1806.

particulièrement honorés sont : Claude, adoré de son vivant (inscription de l'an 46, où il est question du sacerdotium di[vini nostri im]peratoris T. Claud[i]... [1]; — Néron, associé à Agrippine, et en l'honneur de qui on célèbre des jeux, en même temps qu'en l'honneur de Jupiter et du Génie de la colonie [2]; — Hadrien et Antonin. Un temple fut élevé à Hadrien par son successeur ; on institua des jeux quinquennaux ; des flamines et des sodales desservirent son culte [3]. Les jeux, *certamen quinquennale* ou Εὐσέβεια, qui sont connus par de nombreuses inscriptions, prirent rang parmi les plus célèbres du monde antique [4].

On éleva aussi à Antonin un temple, qui devint le siège des réunions de la curie [5].

Collège des Augustales. — Le collège des Augustales se divisait en centuries (centuria Cornelia et centuria Petronia, désignées sans doute ainsi d'après le nom du centurion ; la centuria Petronia est connue sous Auguste [6] et sous Commode [7]). A la tête des Augustales étaient des curatores [8] et des quinquennales [9]. Les membres qui, lors des divisio-

1. *CIL.*, X, 1558.

2. *Ibid.*, 1574 (56 ap. J.-C.). Vespasien, le fondateur de la colonia Flavia dut jouir aussi à Pouzzoles d'honneurs spéciaux. — Mentionnons encore des dédicaces aux Lares Augusti (*CIL.*, X, 1581, 1582), au Génie des Césars (*ibid.*, 1561), sans qu'on puisse savoir de quels Césars il s'agit. Une inscription de Pouzzoles nomme une Αὐρηλ(ία)Οὐιβ(ία) Σαβεῖνα (Kaibel, 847). Or une inscription latine conservée à Naples, et rapportée par Fiorelli à Pompéi (*CIL.*, X, 961, 962) porte : *Vibia C.f.Sabina sacerdos Iu.* Elle appartient peut-être à Pouzzoles. Mommsen propose avec toutes réserves la restitution : *sacerdos Iu(liae Augustae).*

3. Spartien, *Hadr.*, 27, — *CIL.*, X, 1602 : *Hadria]ni(?) templum... a]rchiereus cu[m.*

4. Artemidor., *Oneirokr.*, I, 26 (éd. Hercher, p. 27). Kaibel, 737, 739 (inscript. de Naples) ; 1102 (inscript. de Rome ; *C.I.Gr.*, 1720 (inscript. de Delphes) ; *CIA.*, III, n° 129 (248 ap. J.-C.) ; *Inscript. Graec.*, VII, n° 49 (inscript. de Mégare) ; *Papers Americ. School* (1888), p. 292 (inscript. de Kara Baulo en Asie Mineure). — Seraient-ce ces jeux qui sont appelés aussi *sacrum certamen iselasticum* dans une inscription de Salerne (*CIL.*, X, 515), où Antonin est appelé leur fondateur? On ne saurait le dire. Quant aux mots : ἀγῶνες Ἰλίοι (inscription de Naples, Kaibel, n° 749) par lesquels on a cru parfois qu'ils étaient désignés, Kaibel pense qu'ils ont été gravés par un faussaire.

5. *CIL.*, X, 1784.

6. *CIL.*, X, 1874, 8178.

7. *Not. degli scavi* (1888), p. 237. — Pour la centuria Cornelia, cf. le *CIL.*, X, 1873, 1888.

8. *CIL.*, X. 1574 (ann. 56 ap. J.-C.).

9. *Ibid.*, 1883 (l'attribution de cette inscription à Pouzzoles n'est pas certaine).

nes, recevaient à titre honorifique une part double, étaient très nombreux [1]. Ils se recrutaient surtout parmi les affranchis, commerçants, boutiquiers, originaires de la ville ou y résidant; nous connaissons spécialement comme ayant été Augustales l'appariteur d'un magistrat [2], un marbrier [3], un fabricant de couleurs [4], un négociant en étoffes [5]. Suivant la règle habituelle, ils étaient nommés par la curie [6]; et conformément à une coutume qui nous prouve qu'on pouvait être Augustale à la fois dans plusieurs communes, des Augustales de Pouzzoles l'étaient aussi à Cumes [7], à Naples [8], à Vénafre [9].

A l'occasion de leur nomination, on leur imposait des prestations; trois d'entre eux, célébrant une de ces liturgies qui étaient déterminées régulièrement par décret des décurions, firent les frais de jeux donnés en l'honneur de Néron et d'Agrippine [10]. La construction et l'embellissement des sanctuaires était une de leurs principales charges; le temple de la Victoire Auguste fut construit par un Augustale [11]; Q. Aurelius Hermadion, sevir Augustalis, fit bâtir à ses frais un monument public [12]; un autre restaura ou construisit une basilique [13]; l'un d'eux se chargea d'un certain nombre de constructions parmi lesquelles était une area [14]. Ajoutons-y le pavage des routes; pour restaurer un chemin, C. Minatius Bithus, dépensa deux mille sesterces [15].

Mommsen, dans le *C. I. L.*, attribue à Pouzzoles deux inscriptions relatives à des Augustales corporati [16]; elles doivent

1. *Ibid.*, 1790, 1871, 1875, 1882, 1886, 1873. — C'étaient les Augustales dupliciarii.
2. *Ibid.*, 1889.
3. *Ibid.*, 1873.
4. *Ibid.*, 540.
5. *Ibid.*, 1872.
6. *Ibid.*, 1890.
7. *Ibid.*, 690.
8. *Ibid.*, 1872.
9. *Ibid.*, 1889.
10. *Ibid.*, 1574
11. *Ibid.*, 1891.
12. *Ibid.*, 1567.
13. *Ibid.*, 1838,
14. *Ibid.*, 1890.
15. *Ibid.*, 1885 (origine incertaine).
16. *CIL.*, X, 1881 (inscription retrouvée à Misène en 1773) : *L. Licinio Primitivo ornamentis decurion. honorato curatori Augustal. perp. Augustales cor-*

être rapportées à Misène, où l'une d'elles a été retrouvée ; il y est question du *deus patrius* qui, ainsi que nous l'avons vu dans un précédent chapitre, était le Genius local de Misène. Dans l'une comme dans l'autre est nommé un certain L. Laecanius Primitivus, curateur perpétuel des Augustales. Laecanius n'est pas un nom pouzzolan; c'est celui d'une famille de Cumes, comme le prouvent indubitablement plusieurs inscriptions[1]. Jusqu'au début de l'Empire, Misène dépendit de Cumes; il n'est donc pas étonnant que des noms cumains y apparaissent.

III

CULTES D'ORIENT

Cultes égyptiens. — Nous avons, dans le précédent chapitre, étudié partiellement l'histoire de l'introduction des dieux orientaux apportés par les marchands.

Les principales dates nous étant déjà connues, nous n'aurons que quelques mots à ajouter sur la voie suivie par les cultes égyptiens dans leur marche vers l'Italie. Celui de Sérapis, directement introduit par les marchands égyptiens et par les Italiens qui négociaient en Égypte, le fut indirectement par l'intermédiaire de la Sicile, étape nécessaire entre Alexandrie et la Campanie. Les négociants qui trafiquaient en Sicile s'y familiarisèrent avec le culte d'Isis et de Sérapis, qui y existait peut-être dès le temps d'Agathocle et de Hiéron II, notamment à Catane et à Syracuse[2]. Ce qui est vrai de la Sicile l'est de Délos. Ce sont surtout les dieux syriens qui se propagèrent en Occident par Délos ; mais Isis et Séra-

por. etc... En marge de la pierre à droite : *curante L. Laecanio Primitivo* (ann. 165). — N° 1880 : *in praediis... Augustalium corporat. quae eis L. Laecanius Primitivos curator ipsor. perpetuus dedit*, etc... (Cette pierre se trouvait autrefois dans la collection épigraphique du couvent de San Francesco à Pouzzoles ; elle appartient indubitablement à Misène).

1. Un *C. Laecanius Alexander* est nommé dans une inscription de Cumes, *Americ. Journ. of Arch.*, l.c., p. 397, n° 62 ; un autre Laecanius dans une inscription également de Cumes (*Not. degli scavi* (1902), p 381).

2. Holm, *Gesch. Sicil.*, I, p. 81. Catane et Syracuse étaient des escales vers le Levant et l'Égypte.

pis y avaient aussi des sanctuaires[1]. Pendant tout le IIIe siècle, l'Égypte fut prépondérante dans les Cyclades, et au second siècle, les relations commerciales entre les deux pays restèrent très actives. Les Campaniens, qui trouvaient Isis et Sérapis en Sicile et à Alexandrie, les retrouvaient à Délos. Parmi les dédicaces faites par les Italiens de Délos à Sérapis, les unes datent du commencement du Ier siècle ; d'autres remontent à une époque un peu antérieure [2].

De l'an 105 av. J.-C. jusqu'au IIe siècle après, nous n'avons aucun texte relatif au temple de Sérapis. Nous savons seulement, par une inscription du règne d'Antonin, qu'un certain Sex. Pompeius Primitius fit réparer les colonnes et l'épistyle et embellit l'entrée [3]. Le monument existait encore au IVe siècle [4].

Fig. 5
Statue de Sérapis (Musée de Naples)

De Pouzzoles provient une statue du dieu [5], représenté, conformément à un type sculptural très répandu, assis sur un trône, vêtu d'un long chiton qui lui tombe jusqu'aux pieds, et portant des sandales. Sur sa tête est le modius ou calathos ; dans la main gauche levée il tient le sceptre; il abaisse la main droite vers un Cerbère à trois têtes qui est à côté de lui, et dont le corps est entouré par les replis d'un serpent.

1. Homolle, *BCH* (1880), p. 233.
2. *BCH.*, VI, p. 321, 323, 339, 346 ; VIII, p. 131.
3. *CIL.*, X, 1594.
4. On possède une dédicace d'époque inconnue. *Ibid.*, 1593.
5. Conservée au Musée de Naples. Cf. Gerhard et Panofka, *Neapels antike Bildwerke*, p. 23, n° 68. Catal. n° 1.

Sur le vase d'Odemira est représenté un autre type du dieu, celui de Sérapis debout, avec la corne d'abondance et une patère dont il fait une libation sur un autel [1]. Ce type, reproduit surtout par les monnaies et par des statuettes de petite dimension, est plus rare dans les statues de marbre [2]; peut-être une statue de ce genre était-elle, vers la fin de l'Empire, la statue principale ou la plus remarquable du temple, puisque c'est celle qui est figurée sur le vase d'Odemira.

On a retrouvé aussi à Pouzzoles un petit buste de Sérapis. Le dieu, revêtu d'un chiton à manches et d'un manteau jeté sur l'épaule gauche, a la tête surmontée du modius [3].

Sur une lampe, en forme de nacelle [4], on voit Sérapis couronné de rayons et tenant dans la main droite un gouvernail; Isis est à côté de lui; tous deux sont debout; au-dessous est un des Dioscures avec son cheval. Plus bas un ouvrier nain, nu, aux jambes torses, aux cheveux disposés en forme de cornes, met au four un petit vase qu'il a terminé; à ses pieds sont les instruments de son métier; c'est Phtah Démiurge. A l'extrémité de la nacelle, la tête radiée du Soleil. Dans un cartouche, au-dessus du Dioscure, le mot : εὔπλοια. Sous la nacelle, l'inscription : Λάβε με τὸν Ἡλιοσέραπιν.

La tête radiée de Sérapis et l'inscription attestent l'assimilation de Hèlios et de Sérapis [5]; mais si, à ne regarder que le nom, la fusion des deux divinités paraît complète, quelque distinction néanmoins subsiste, puisque la tête du Soleil et Sérapis sont figurés séparément. Notons aussi l'association, déjà faite par les Grecs [6], des Dioscures à Isis et à Sérapis comme divinités protectrices des navigateurs.

Une relation étroite existe entre la décoration de cette lampe et l'usage qui en fut fait. L'inscription εὔπλοια prouve qu'elle devait être vendue à des marins; ce souhait, la forme de nacelle, le gouvernail que tient Sérapis, la présence d'Isis, tout indique un rapport avec la grande fête du printemps, qui précédait la reprise de la navigation, et où les dévots d'Isis

1. Jordan, *Arch. Ztg.*, XXVI, table 11.
2. S. Reinach, *Répertoire*, I, p. 18, n° 7 et 8.
3. Matz et Duhn, *Antik. Bildw. in Rom*, I, p. 10, n° 39.
4. *C.I.Gr.*, 8514 (= Kaibel, 2405[48]). *Gazette des Beaux-Arts* (XVI, 1864), p. 51. Cette lampe a été retrouvée dans le port de Pouzzoles.
5. Cf. art. *Helioserapis* dans Roscher, *Lexic.*, p. 2026.
6. M. Albert, *Culte de Castor et de Pollux en Italie*, p. 62-63.

portaient des lampes dans la procession. Apulée parle d'une lampe d'or (navigium Isidis), qui figurait dans la procession isiaque et qui avait précisément la forme d'une nacelle. « Dans la main du premier prêtre, on voyait une lampe qui répandait la clarté la plus vive, mais elle ne ressemblait en rien à celles qui éclairent nos repas le soir ; c'était une nacelle en or jetant, de sa partie la plus large, une grande flamme [1]. » Celle-là était la lampe sacrée, celle des ministres du culte ; mais les fidèles et les initiés en portaient d'autres qui, moins précieuses et faites d'une matière différente, étaient de forme semblable et avaient le même usage. « On voyait encore, écrit Apulée, une foule de personnes des deux sexes munies de lanternes, de torches, de bougies et autres luminaires. » La procession terminée, le marin ou le négociant qui s'embarquait emportait sa lampe, talisman qui le protégeait contre le mauvais temps et les navigations dangereuses.

Fig. 6
Statue d'Anubis (Musée de Naples)

Une statue d'Anubis, conservée au musée de Naples, provient de Pouzzoles. Le dieu debout, la jambe droite un peu en avant, est vêtu d'une draperie qui lui tombe jusqu'aux genoux, laissant les jambes à découvert, et retenue sur l'épaule droite par une agrafe. Le visage, dont le museau est brisé, était celui d'un chacal. Dans sa main gauche, il tenait un pedum ; dans la droite, il devait tenir un sistre. Ces attributs peuvent être certainement restitués, par la comparaison d'une statue du musée du Capitole [2].

Aucune statue d'Isis n'a été, autant qu'on le sache, trou-

1. Apulée, XI, 10.
2. S. Reinach, *Répertoire*, I, p. 607, n° 1 et 2., p. 423, n° 8. — Catal. n° 2.

vée à Pouzzoles ; aucune dédicace ne nous est parvenue. Pur hasard, sans doute, car la déesse était certainement adorée avec Sérapis. M. Beloch pense qu'une dédicace napolitaine à Isis par M. Opsius Navius Fannianus pourrait être rapportée à Pouzzoles [1] ; comme le culte d'Isis existait à Naples et que, dans une inscription grecque de Naples, on lit le nom : Navius Fannianus [2], il convient de maintenir la dédicace en question parmi les inscriptions napolitaines.

Signalons enfin le fragment de la statuette d'un pastophore, retrouvée au lieu dit Pondera, près des ruines d'un petit temple aujourd'hui disparues [3].

Cultes asiatiques. — Cybèle. — Les divinités orientales s'introduisirent à Pouzzoles en grand nombre et de bonne heure. Il en est trois, Cybèle, Mithra et le Jupiter de Dolichè, dont la diffusion n'est pas due à des causes commerciales ; aussi les étudierons-nous d'abord.

Le culte de Cybèle, adopté par Rome dès le IIIe siècle av. J.-C., prit, sous l'empire, une nouvelle importance. La Campanie était un de ses principaux centres. Autour de la déesse [4] se groupaient, à Pouzzoles, des *religiosi* [5] qui possédaient un cimetière au Piano di Quarto, et des dendrophores [6]. Une cernophore est connue [7]. Parmi les monuments figurés signalons les fragments d'une statue de Cybèle [8], et un fragment d'un groupe de Cybèle et de deux lions [9].

Y avait-il à Pouzzoles un temple de la Magna Mater? Tout ce qu'on sait, c'est que le grand sanctuaire de la déesse dans la Campanie méridionale était celui de Baia. Comme Baia

1. Kaibel, 719.
2. *Ibid.*, 795.
3. Di Iorio, *Guida di Pozzuoli* p. 61. A ces différents documents, inscriptions et monuments figurés, il faut ajouter une inscription où il est fait mention d'un pausarius (*Eph. epigr.*, VIII, n° 383).
4. *CIL.*, X, 1527 ; on lit sur une lampe d'airain, d'un côté : *Matr. Magenae d. d. l. m.* ; de l'autre : *Ascelapiades.*
5. *Ibid.*, 1894 : *Ager religiosorum C. Iulius Aquilinus porticus et sedilia de suo extruxit* (Quarto).
6. *Ibid.*, 1786, 1790.
7. *Ibid.*, 1803.
8. « On retrouva une statue brisée en beaucoup de morceaux ; mais la tête était bien conservée ; et la tour dont elle était couronnée prouvait que c'était Cybèle ». (Loffredo, *Antiq. Puteol.* Cf. Catal. n° 15).
9. Trouvé dans la Villa Cordiglia (maintenant tenuta Caracciolo, près de l'Annunziata) ; Catal. n° 16.

dépendait administrativement de Cumes, ce temple était la propriété de Cumes dont le sénat nommait le prêtre. Peut-être était-ce autour de la Cybèle de Baia que se groupaient les dendrophores de Pouzzoles, soit qu'ils fussent unis à ceux de Cumes, soit qu'ils constituassent un collège spécial [1].

MITHRA. — M. Cumont fait remarquer que le culte de Mithra à Pouzzoles et en Campanie fut relativement peu répandu. « Si Pouzzoles et ses environs, y compris Naples, ont fourni peu de monuments des mystères mithriaques, c'est que cette ville cessa, au IIe siècle, d'être le grand entrepôt où Rome se fournissait des denrées du Levant [2]. » Cette observation est juste; néanmoins si Pouzzoles ne fut plus le principal entrepôt de Rome, elle resta une place de commerce importante. D'ailleurs, ce fut moins pour des raisons commerciales que pour des raisons purement religieuses que se développa le culte de Mithra, qui répondait à des aspirations et satisfaisait à un besoin des âmes.

La rareté des monuments mithriaques provenant de Pouzzoles et de Naples tient peut-être au hasard. En tout cas, trois bas-reliefs représentant le sacrifice du taureau ont été retrouvés à Naples, un autre à Capri [3]. Une inscription est originaire d'Ischia [4], une dédicace au Soleil (*Soli Invicto*) de

1. Sur le culte de la Cybèle de Baia (Mater Dea Baiana), cf. *CIL.*, X, 3698. — Une liste de dendrophores (*CIL.*, X, 3700) provient de Baia, une autre (*ibid.*, 3699), dont on ne connaît pas l'exacte provenance, a été trouvée sans doute aussi à Baia. M. Beloch (*Camp.*, p. 112), lisant dans ces listes des noms de familles cumaines (par exemple les Luccei), et des noms qui, au contraire, se rencontrent fréquemment à Pouzzoles (Granii, Pollii), croit que le collège des dendrophores de la Mater Dea Baiana comprenait à la fois des gens de Cumes et de Pouzzoles. En réalité on n'a pas de documents qui permettent de trancher cette question. — Waltzing (*Corporations professionnelles*, I, p. 247 ; III, p. 444) croit que les dendrophores de la Mater Dea Baiana étaient nommés par décret de la curie de Cumes ; les mots *ex senatus consulto dendrophori creati* (X, 3699) lui paraissent synonymes de *decreto decurionum dendrophori* etc... En ce cas il pourrait sembler étrange que des gens de Pouzzoles (cf. n° 1790, mentionnant un décurion de Pouzzoles qui est aussi dendrophore) aient été nommés par la curie d'une ville voisine. Mais les mots *ex s.c.* n'ont pas la signification que Waltzing leur attribue ; ils se rapportent simplement à l'investiture donnée aux corporations par le Sénat de Rome (cf. Waltzing, I, p. 125). Dans ces conditions, gens de Cumes et de Pouzzoles pouvaient être confondus dans un même collège.

2. Cumont, *Mithra*, I, p. 265.

3. Cumont, *op. cit.*, II, Monuments, nos 93, 94, 94 *bis* supplem., 95 ; p. 485.

4. *Ibid.*, Inscript., n° 149.

Pouzzoles [1]. Sur la route de Pouzzoles à Naples, dans le tunnel de Pausilippe, un petit sanctuaire existait.

M. Hirschfeld a cru découvrir à Pouzzoles d'autres traces du culte de Mithra [2]. Des Augustales, *cultor(es) centuriae Corneliae*, font une dédicace à un homme appelé *pater* [3]. Ne s'agirait-il pas ici, pense M. Hirschfeld, du culte de Mithra? On employait, on le sait, pour désigner les plus hauts grades dans la hiérarchie des initiés, les mots de Père-Aigle, de Père-Épervier, de Père des Pères ou, plus simplement encore, de Père.

Cela est discutable. Comment admettre que les Augustales de la centuria Cornelia se soient appelés cultores centuriae Corneliae, et que ce mot de cultor ait désigné leur qualité de mithriastes, comme le croit Hirschfeld, et non leur qualité d'Augustales? Les termes de *coluit*, *cultor* s'appliquaient aux membres de tout collège, considéré surtout sous son aspect funéraire [4]. D'autre part il est singulier que, la centuria Cornelia étant une subdivision du collège des Augustales, des mithriastes aient fait une dédicace à un mithriaste, en tant que cultores de la centuria Cornelia. Aussi bien *pater* peut-il être interprété diversement. Ce mot était employé dans la plupart des collèges comme titre honorifique [5]. C. Caesonius Eudiaconus était le pater du collège des Augustales, ou peut-être de sa subdivision, la centuria Cornelia. Il n'est pas nécessaire de faire intervenir le culte de Mithra.

Jupiter Dolichenus. — Presque tous les cultes orientaux ont été amenés à Pouzzoles par les marchands. Quelques-uns cependant étaient plutôt propagés par les soldats. Ce fut le cas pour le Jupiter de Dolichè [6]. A Ostie, c'étaient des soldats qui lui faisaient des dédicaces [7]; en Campanie, ses adorateurs étaient des marins de la flotte de Misène [8]. On connaît, par

1. *CIL.*, X, 1591 : *Soli Invicto Gen. Col. Cl. Aurel. Rufinus cum coniuge et filio d. d.*
2. Hirschfeld, *Sitzber. der Berl. Akad.*, 1888 (2), p. 838, note 28.
3. *CIL.*, X, 1874 : *Cn. Caesonio Eudiacono patri cultor 7 Cornel. ob merita eius.* Sur la centuria Cornelia, subdivision des Augustales, cf. ci-dessus, p. 146.
4. Waltzing, *op. cit.*, I, p. 262 et suiv.
5. Waltzing, *op. cit.*, I, p. 447-9 et 524. Cf. surtout *CIL.*, V, 784 ; XI, 1355 B ; XIV, 2408.
6. Kan, *De Jove Dolicheno* (1901), p. 12.
7. *CIL.*, XIV, 22, 110.
8. *CIL.*, X, 1577 : *Iulius sub sacerdote Antipatro I. O. M. Dol. Iulius Antio-*

une inscription, quatre d'entre eux, qui lui offrent des objets en argent; ce sont des hommes originaires de Cilicie. Les Ciliciens, nombreux dans la flotte, réapparaissent dans plus de douze textes. Le nom d'un des dédicants, Julius Antiochus, se retrouve notamment dans une autre inscription de Misène ; il est donc vraisemblable, comme le croit Kan, que la dédicace des Ciciliens, dont l'origine est incertaine, provienne non de Pouzzoles, mais de Misène. Un texte portant : *Iussu I. O. M. D. P. Cossutio...* [*f*] *P. n*(*epoti*) *Amat* [*o*] *Ieroto* [*s*]*acerdo....*, a été trouvé aussi à Misène ; peut-être faut-il lire : *I*(*ovi*) *O*(*ptimo*) *M*(*aximo*) *D*(*olicheno*) [1]. Pour toutes ces raisons, il faut rapporter à Misène les inscriptions du Jupiter de Dolichè, rangées au *CIL.* parmi celles de Pouzzoles ; il est même possible que le temple du dieu fût, non à Pouzzoles, mais à Misène.

Une inscription, donnée comme provenant de Pouzzoles [2], est un alphabet semblable à celui du Dolichenum de Carnuntum [3]. A droite et à gauche des lettres sacrées, sont grossièrement représentés deux serpents qui se dressent. Le serpent est figuré de même sur une base de Karaorman (Bulgarie), dédiée au Jupiter de Dolichè [4], qui était associé quelquefois à Esculape et à Hygie et qui semble, dans certains cas, avoir été considéré comme un dieu médecin [5]. Cette qualité serait-

cus filia p. i. arg. d. d. Antonius Domitianus filia p. i. arg. d. d. Iulius Ianuarius filia p. is. arg. d. d. Antonius Valens filia p. i. arg. d. d.

Après le nom de chacun des dédicants vient le mot *filia*, qui ne signifie rien. J'adopte ici la conjecture de Kan (*op. cit.*, p. 84). « Coniectura si uti licet, qui lapidem descripsit, sive Saxius sive Aegyptius, SILIX (= Cilix) pro FILIA vel YILIA habuit. Nempe Cilices in classe Misenensi non pauci stipendia merebant, quandoquidem Cilices vel Cilicissae in non minus 12 titulis Misenensibus memorantur atque inter eos Iulius Antiochus... natione Cilix (*CIL.*, X, 3424) quo cum conferatur Iulius Antiochus, etc... » J'incline à croire qu'il y avait à Misène un Dolichenum. L'inscription 1577, classée dans le *CIL.* parmi celles de Pouzzoles, doit, dans tous les cas, être jointe à celles de Misène.

1. *CIL.*, X, 1575. Peut-être aussi *D*(*amasceno*) ? En effet, la dédicace (*ibid.*, 1576) faite à M. Nemonius Eutychianus par les prêtres du Jupiter Damascenus provient aussi, paraît-il, de Misène. Le temple du Baal de Damascène aurait-il été, non à Pouzzoles, mais à Misène ? C'est possible.

2. *Mittheil. des Kais. deutsch. Instit. Röm. Abtheil.* (Hülsen), XVIII (1903), p. 73-74.

3. *CIL.*, III. Supplem., III, 11186. — Kan, *op. cit.*, p. 52.

4. Kan, p. 36, n° 4. « Basis ex lapide calcario ex qua surgit arboris truncus infractus, cuius pars inferior superiore latior est. Iuxta anguis sculptus est capite elevato. »

5. *CIL.*, III, 1614 ; VIII, 2624. *Bull. Com.*, 1886, p. 134 (Dédicace à Jupiter Dolichenus par un médecin, « medicus castrorum »). Kan, *op. cit.*, p. 25.

elle exprimée par le symbole du serpent dans les inscriptions de Karaorman et de Pouzzoles? Il ne serait pas surprenant qu'un contact entre Esculape et le Jupiter de Dolichè se fût produit dans cette dernière ville et que les deux divinités y eussent été associées [1]. Le Baal de Dolichè pouvait d'autant mieux être adoré à Pouzzoles et dans les régions voisines comme un dieu médecin qu'on le considérait souvent comme une divinité des eaux salutaires [2].

Baals Syriens. — Le Baal d'Héliopolis était adoré par les commerçants d'Héliopolis et de Béryte, et par les énigmatiques Germellenses. Les inscriptions nous ont transmis le nom de deux de ses prêtres, Aurelius Theodorus et Hermianus [3]; à une date indéterminable, une réparation fut faite à son temple par M. Ulpius Sabinus, magister des aeditui qui en avaient la garde [4].

Dans l'inscription des Germellenses, outre le curator templi et les prêtres, sont nommés des lucophori; que signifie ce mot? Serait-il synonyme de dadouque, de dadophore (porteur de torche)? Assurément non. Le mot, de composition grecque, ne peut venir que de λύκος, loup, et de φέρειν, porter. Λύκη, lumière, qui se trouve dans Macrobe [5] et qui entre dans le composé ἀμφιλύκη, ne saurait donner λυκοφόρος. On lit une fois, dans Strabon, λυκοφόρος [6]; bien que le mot ait, dans ce passage, une signification qui ne puisse nous éclairer, il est évident qu'il vient de λύκος. Le loup aurait-il joué un rôle dans le culte du Baal d'Héliopolis? Les lucophores seraient-ils les porteurs, dans quelque cérémonie, de statuettes de ces animaux? Je ne sache pas que jusqu'à présent, on ait noté que le loup eût un rapport quelconque avec le Jupiter d'Héliopolis;

1. Kan écrit, en parlant d'Esculape et du serpent : « Cujus dei (= Aesculapii) insigne Dolichenum accepisse propter basim n° 4 probabile fit. » Cf. sur le serpent donné comme attribut à Sérapis, assimilé de même avec Asklèpios, l'art. *Asklepios* de Thraemer dans Roscher, *Lexic.*, p. 629).
2. Exemples dans Kan, p. 26-27.
3. *CIL.*, X, 1634, 1578 (inscription citée ch. III); *Eph. epigr.*, VIII, n° 359.
4. *Americ. Journ. of Arch.*, 1898, II, p. 374.
5. Macrobe, *Sat.*, I, 17, 37 : Prisci Graecorum primam lucem, quae praecedit solis exortus, λύκην appellaverunt.
6. Strab., 215. (Dans ce passage, le mot signifie : qui porte les traces d'une morsure de loup, marqué du loup.)

pourtant λυκοφόρος, linguistiquement, ne me paraît pas avoir une autre origine que celle que je lui attribue [1].

Le Jupiter Damascenus est connu par des inscriptions, dont une est de l'époque d'Antonin le Pieux [2]. Un de ses prêtres, M. Nemonius Eutychianus, chevalier et décurion, exerça l'édilité ; un autre, M. Nemonius Callistus, appartenait à la même famille.

Le nom de la Dea Syria paraît sous la forme populaire Dasyria [3].

Baals de Tyr et de Sarepta. — Le dieu des Tyriens était Baal-Melquart. C'est sans doute à lui qu'est adressée la dédicace suivante :

Tyros m[etropolis....] foede[rata?....] .Τύρος ἱερὰ καὶ ἄσυλος κ[αὶ αὐτόνομος μητρό]πολις Φοινείκης [καὶ τῶν κατὰ Κοίλην Συρίαν] πόλεων [θ]εῷ ἁγίῳ σ[εβαστῷ .... [4]

Il y a quelques années, a été trouvée aussi à Pouzzoles une très curieuse inscription, relative aux divinités phéniciennes :

Ἐπὶ ὑπάτων Λουκίου Καισε..... καὶ Τυρίοις ἔτους σδ' μηνὸς Ἀρ[τεμ]ισίου ια' κατέπλευσεν ἀ[πὸ] Τύρου εἰς Ποτι[ό]λοις Θεὸς [Ἥλ]ιος [Σ]αρεπτηνὸ[ς] ἤγαγεν [δὲ] Ἡλείμ κατ' ἐπιτολήν.....

1. Il a semblé à certains mythologues que le loup jouait un rôle, dont la signification demeure d'ailleurs incertaine, dans le culte de quelques dieux solaires. Cf. Roscher, *Lexic.*, art. *Apollon*, p. 443. L'auteur signale le sacrifice des loups à l'Apollon d'Argos, l'exposition des loups dans le sanctuaire de l'Apollon de Delphes, et fait remarquer que le loup apparaît comme attribut de quelques dieux solaires, par exemple du Mars italique et de l'Apollo Soranus. Cf. aussi Roscher, *Lexic.*, art. *Mars*, p. 2430, où on signale que le loup est l'animal symbolique des mêmes divinités solaires. Cela n'est pas exact, tout au moins pour l'Apollo Soranus, dont le caractère solaire, très discutable, est nié par certains historiens (Wissowa, *Relig. und Kult. der Römer*, p. 233). D'ailleurs, même si le loup (comme le croient les rédacteurs des articles cités) avait un rapport avec des dieux solaires, grecs ou italiens, il serait impossible, en l'absence de tout document, d'en rien conclure pour le cas du Jupiter d'Héliopolis.

2. *CIL.*, V, 1575 (?), 1576 : *Iussu Iovis Optimi Maximi Damasceni sacerdotes M. Nemonio M. f. Pal. Eutychiano sacerdoti honorato equo publico ab imp. Antonino Aug. Pio p. p. adlecto in ordinem decurion. Puteolanor. aedili M. Nemonius Callistus p. sacerdos remissa collatione.* Voir ce qui est dit sur les Nemonii, ch. II, p. 49.

3. *Ibid.*, X, 1554.... *et leontoxasma deae d(ominae?* Cf. *CIL.*, VI, 1115) *Dasyr(iae) posuer(unt).* Le λεοντόχασμα est une gueule de lion, ornant une fontaine, d'où jaillit l'eau.

4. Kaibel, 831 (= *CIL.*, X, 1601). Je reproduis la ligne 4 d'après la restitution de M. B. Haussoullier (*Inscript. graecae ad res romanas pertinentes*, n° 419). Les mots gravés sur la corniche de la pierre : *Sacerdos Siliginius* ont fait croire à Minervini (*Bull. nap.*, 1857, p. 92) que, le dieu des Tyriens étant Hercule-Melquart, siliginius pourrait venir de siligo (la siligo était la farine avec

Pro salute Imp. Domitiani [*Aug(usti)....*] *l(ocus) c(oncessus) d(ecreto)* [1].

Je reproduis cette inscription d'après la restitution du recueil de l'Académie des Inscriptions : *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes.* A la ligne 4, il y a un point très net entre les dernières lettres du mot [Ἥλ]ιος et αρεπτηνὸς ; aussi M. Cagnat, dans un commentaire antérieur à la publication du recueil de l'Académie, proposait-t-il la traduction suivante : « Le Soleil d'Arepta est venu de Tyr à Pouzzoles, et Elim l'a amené sur son ordre (κατ' ἐπιτολὴν [τοῦ Θεοῦ]). Le Soleil d'Arepta serait la divinité locale d'une ville tyrienne, apportée à Pouzzoles sous Domitien, en l'an 79 de l'ère chrétienne [2].

M. Cagnat identifiait Arepta avec la ville phénicienne d'Arefa, connue par la Notitia Dignitatum[3]. Cette identification a paru à M. Berger être confirmée par une inscription sémitique retrouvée à Tharros : « Au Seigneur, au Dieu Saint, Melquart [Baal de Tyr et d'Araphat] »[4]. Cette ville d'Araphat serait, selon M. Berger, l'Arepta de l'inscription grecque de Pouzzoles. Elle était située dans le Liban, près des sources du Jourdain; on lit son nom dans un passage de Josèphe [5]. Mais si l'identification d'Arepta-Araphat-Arfa semble à M. Berger devoir être acceptée, en revanche l'inscription de Tharros lui suggère des doutes sur le nom du dieu, tel que M. Cagnat l'a restitué. En effet les mots : Baal de Tyr et d'Arfa sont précédés de la dénomination de Dieu Saint, Elim, « pluriel qui se trouve appliqué à une divinité unique, de la même façon qu'Elohim en hébreu » [6]. Or, dans l'inscription de Pouzzoles, on lit 'Ηλείμ.

laquelle on faisait des pains offerts à des divinités comme Hercule ou Cérès (Macrobe, *Sat.*, III, 11, écrit : « A. d. XII. Kal. Ian. Herculi et Cereri faciunt sue praegnante, panibus, mulso »). Mais le texte de Macrobe fait allusion à une coutume romaine très précise ; on ne peut rien en conclure en ce qui concerne le dieu tyrien de Pouzzoles. Ne s'agirait-il pas simplement d'un homme s'appelant Sacerdos Siliginius ? (Mommsen fait remarquer que ces mots ont été ajoutés postérieurement).

1. *Inscript. graecae ad res romanas pertinentes*, vol. I, n° 420. L'inscription fut d'abord publiée dans les *Not. degli scavi* (1891), p. 167.
2. *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1901, p. 193-194.
3. *Not. Dign.*, XXXII, 39.
4. *Acad. des Inscript.*, 1901, p. 578.
5. Josèphe, *Bell. Iud.*, III, 3, 5 : ἀπὸ δὲ κώμης καλουμένης Ἀρφᾶς...
6. Berger, *l. c.*, p. 578 « Ainsi, ajoute M. Berger, se trouve confirmé cet emploi du mot Elim, qui avait soulevé tant d'objections sur l'inscription

Ce mot, compris comme étant le régime direct de ἤγαγεν, ne désignerait-il pas le dieu? M. Berger l'a d'abord cru; ensuite il s'est ravisé. « Le mot κατ' ἐπιτολήν, dit-il, ne permet guère une pareille explication, et oblige presque à se rattacher à l'interprétation de M. Cagnat »[1].

M. Clermont-Ganneau a proposé une explication très différente[2]. Au lieu de Θεὸς [Ἥλ]ιος, il restitue un nom d'homme, Θεοσ[έβ]ιος, et malgré le point très net, existant sur la pierre entre ιος et αρεπτηνός, rétablit un σ, dont l'absence serait due à un bourdon du lapicide. Il comprend : « Theosebios de Sarepta est venu par mer de Tyr à Pouzzoles ». Cette interprétation est séduisante; en effet, il semble plus naturel de faire d'un nom d'homme le sujet de κατέπλευσεν; en outre l'adjectif αρεπτηνός rappelle bien plus le nom de la ville de Sarepta que celui d'Arefa-Arfa. — Enfin Ἡλείμ ne paraît pas pouvoir, selon M. Clermont-Ganneau, être considéré comme un nom de personne; tout au plus pourrait-on lire Abdeleim, qui est un mot tyrien. « Mais il serait tout à fait contraire à l'usage d'introduire ainsi en grec, en quelque sorte à nu, un nom propre de personne barbare sans l'habiller d'une désinence hellénique. On attendrait, en ce cas, 'Αβδήλειμος ». En outre, il faut un régime à ἤγαγεν, si ce verbe a un sujet différent de celui de κατέπλευσεν. Or la lacune finale de la ligne 5 paraît trop petite à M. Clermont-Ganneau pour avoir pu contenir le mot αὐτὸν.

'Ηλείμ signifierait : sacrifice. M. Clermont-Ganneau fait observer que ἄγειν a souvent le sens de célébrer une cérémonie, une fête religieuse (ἄγειν ἑορτήν, θυσίας, μυστήρια); cette acception, on en a des preuves, était familière aux populations hellénisantes de la Syrie[3]. Le mot ἡλείμ définirait alors la nature de la cérémonie. Il est question dans une inscription sémitique d'un sacrifice appelé Χαληλείμ[4], dans une inscription latine d'Ain-Tounga d'une cérémonie reli-

d'Athènes, où on l'avait trouvé pour la première fois associé au nom du dieu Nergal, et que j'ai retrouvé depuis sur deux inscriptions puniques ».

1. *Ibid.*, p. 198. Assurément, dans la restitution κατ' ἐπιτολὴν τοῦ θεοῦ, τοῦ θεοῦ répèterait d'une façon étrange son synonyme ἡλείμ. Mais la restitution τοῦ θεοῦ n'est pas certaine.

2. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, IV, p. 230 et suiv.

3. Waddington, *Inscriptions de Syrie*, n° 2370.

4. *CIS.*, n° 167, l. 5.

gieuse, *nasililim*[1]. Ἠλειμ rappelle singulièrement les dernières syllabes de ces deux mots ; en conséquence, M. Clermont-Ganneau restitue quelque chose comme : ἤγαγεν [δ' ἀγ]ηλείμ, « il a célébré la fête sacrée », sacrifice occasionnel ou sacrifice de la communauté tyrienne de Pouzzoles.

La discussion, on le voit, porte surtout sur le sens d'ἠλείμ. Elle est hors de notre compétence. Si l'on repousse la récente interprétation de M. Clermont-Ganneau, on pourrait penser que l'inscription relatait le voyage du dieu local, du Soleil de Sarepta, apporté pour la première fois à Pouzzoles sous Domitien (soit que l'on comprenne : « le Soleil de Sarepta est venu de Tyr à Pouzzoles, et Elim l'a amené[2] », soit que l'on entende, en combinant les explications de M. Clermont-Ganneau et de M. Berger : « Theosebios de Sarepta est venu de Tyr à Pouzzoles, et a amené le Dieu Saint »). Elle rappellerait l'introduction solennelle et en grande pompe d'un nouvel élément divin dans la colonie des marchands orientaux de Pouzzoles. M. Cagnat et M. Berger parlent à ce propos du voyage solennel de l'Astarté de Nina en Egypte, et de celui de Cybèle à Rome. Peut-être, en ramenant le fait à des proportions plus humbles et sans croire que le Soleil de Sarepta eût été amené pour la première fois à Pouzzoles en 79 ap. J. C., pourrait-on penser qu'il s'agissait simplement du transport en Italie de quelque statue du dieu, amenée par un homme de Sarepta pour son propre compte, afin de s'acquitter d'un vœu et de faire un don au sanctuaire de Pouzzoles.

Ce qu'il faut retenir, c'est que nous avons affaire à une divinité de Sarepta, dont quelque statue aurait été apportée à Pouzzoles, ou en l'honneur de qui un fidèle aurait accompli un sacrifice. Je préfère la lecture Σαρεπτηνος non seule-

1. [illegible] *nasililim* [illegible]

2. [illegible] *Inscriptiones* [illegible] M. Clermont-Ganneau, [illegible] Pauly-Wissowa, R. Eneyer, [illegible] 79 ap. J.-C. [illegible]

ment parce que le point devant l'α me semble, ainsi qu'à M. Clermont-Ganneau, un bourdon du lapicide, mais aussi parce qu'une scolie de Lycophron, nous fait connaître l'existence d'un temple du Soleil, Ἡλίου οἰκητήριον, dans la ville phénicienne de Sarepta [1]. Ce Soleil de Sarepta ne serait-il pas la divinité de l'inscription de Pouzzoles? Bien que la scolie de Lycophron ne permette pas de restituer en toute certitude le texte mutilé de ce document épigraphique, elle donne cependant beaucoup de force à la restitution qui me paraît, en dernière analyse, devoir être préférée : θεὸς [Ἥλ]ιος [Σ]αρεπτηνός.

Les gens de Sarepta faisaient peut-être partie de la corporation des Tyriens. Remarquons que Tyr est le port d'embarquement, et qu'on calcule par l'ère tyrienne. Ce qui semblerait aussi indiquer que les commerçants de Tyr et de Sarepta ne formaient qu'un seul collège, c'est que l'inscription du Soleil de Sarepta et celle, citée plus haut, où on lit le nom de Tyr, métropole des cités confédérées, ont été retrouvées presque au même endroit (près de ruines qui pourraient avoir été celles de l'établissement commercial des Tyriens) [2].

Le Dieu des Arabes : Dusarès. — Le dieu des Arabes était Dusarès. Une dédicace en araméen lui est adressée en l'an 11 ap. J.-C. En voici la traduction [3] : « Ici sont deux chameaux qu'ont offerts Zaidu et Abdelge, fils de Thaimu, fils d'Ham'u; au dieu Dusarès, qui a entendu leur prière. Année XXe du règne d'Haretat, roi des Nabatéens, qui chérit son peuple [4] ».

1. *Anecdota graeca*, éd. Bachmann (vol. 2e), Leipzig (1828) : Λέξεις Ἀλεξάνδρας Λυκόφρονος, p. 275 : v. 1300 : Πόλις Φοινίκης Σαραφθὰ Σιδωνίης, Ἡλίου οἰκητήριον. — La scolie de Lycophron me porte à maintenir la lecture Σαρεπτηνός, malgré le point gravé sur la pierre, et malgré les observations de M. Dittenberger qui, s'appuyant sur M. Berger (*Acad. des Inscript.*, *l. c.*) dit que le nom Arefat, Arfa se serait prononcé chez les indigènes *Arefati*, d'où la forme grecque (avec un τ) : Ἀρεπτηνός.

2. Cf. plus loin, ch. V (2e part.).

3. *CIS.*, Pars I, tom. I, n° 157.

4. Le mot que les éditeurs du *CIS.* traduisent par chameau, Renan (*Journ. Asiat.*, VIIe sér., t. I, p. 321) le traduisait par : actions de grâces (εὐχαριστήρια) « De supposer, écrit-il, que Zaid et Abdelge aient offert chacun un chameau à Dusarès, chameaux qui auraient été remisés dans les dépendances du temple, en une sorte d'étable au-dessus de laquelle pouvait être l'inscription, cela est peu probable ». Renan aurait raison, si ces chameaux eussent été de vrais chameaux mais ce n'étaient que des simulacra de ces animaux. On lit de même sur une

On a aussi des dédicaces latines à Dusarès : ce sont deux bases portant, répétée sur les côtés, l'inscription : *Dusari sacrum* [1], et un fragment inédit, qui se trouve parmi les pierres amassées dans les souterrains de l'amphithéâtre. On y lit ces lettres, grossièrement gravées : *Dus* ; le reste est effacé. Peut-être faut-il lire : *Dus*[*ari*].

Virgo Caelestis de Carthage. — Les documents qui nous font connaître à Pouzzoles la Virgo Caelestis de Carthage présentent un intérêt tout particulier ; car, pour la première fois dans le monde romain, il y est fait mention d'un taurobole. Ils nous montrent en outre que ce sacrifice, qui était plus spécialement lié au culte de Cybèle, existait aussi dans d'autres cultes orientaux. Originaire de Perse, il se répandit de l'Iran en Asie Mineure, en Syrie et en Lydie : or, de même que l'Anahita persique, en l'honneur de laquelle on faisait le sacrifice taurobolique, fut confondue par les populations de l'Asie Mineure avec Cybèle, de même elle fut assimilée par les Syriens avec la Dea Syria. Ainsi s'explique l'usage du taurobole dans le culte de la déesse de Carthage. Plus tard, le taurobole semble avoir été réservé au culte de Cybèle, sans doute parce que ce dernier, à cause de son caractère officiel, absorba en lui une pratique qui existait d'abord aussi dans celui de la Virgo Caelestis [2].

Le nom d'un prêtre, Ti. Claudius Felix, est connu par deux textes épigraphiques [3]. D'autres inscriptions énumèrent

inscription sabéenne (*CIS.*, *l. c.*, p. 184) : *Su'd Aum et filii eius... (deo) Dhu Samai simulacrum et duos camelos inauratos obtulerunt.* Cette inscription est une base percée de trous, où on accrochait les offrandes. — Zaïd et Abdelge ont, de même, offert à Dusarès des chameaux de métal ou de terre-cuite, placés dans le sanctuaire ou mahramta. La pierre de notre inscription est en marbre de Carrare. Elle a donc été gravée à Pouzzoles même, ce qui prouve que des lapicides arabes y venaient exercer leur métier.

1. *CIL.*, X, 1556.

2. Cf. sur tous ces points Cumont, *Rev. arch.*, XII, 1888, p. 132. — Wissowa, *Relig. und Kult. der Römer*, p. 268.

3. *CIL.*, X, 1596: *L. Iulio U*[*rso Serviano*] *cos. iii. non. o... ecitium taurobolium Veneris Caelestae et panteliu*[*m*] *Herennia Fortunata imperio dea*[*e*] *per Ti. Claudium Felicem sacerd. iterata est.* Je ne comprends pas le mot : *ecitium*. Quant à *pantelium*, c'est l'équivalent du grec πανθέλειον. Le mot signifie sans doute l'ensemble des rites religieux.

CIL., X, 1597 (ann. 144) : *Thalame Hosidiae Afrae cum suis condite per Ti. Cl. Felicem sacerdotem...* etc...

des offrandes faites par des dévots : objets d'or, d'argent, pierres précieuses, etc... [1].

Les divinités de la semaine. — Ajoutons à toutes ces importations exotiques une dont le caractère étranger frappe moins au premier abord, mais qui est aussi d'origine orientale : je veux parler des dieux de la semaine, connus de bonne heure en Campanie, à Pompéi par une peinture de l'an 50 environ ap. J.-C., et par des graffiti du même temps [2], à Pouzzoles par une inscription nommant les planètes dans l'ordre des jours de la semaine [3]. On constate la présence de ces divinités, de provenance asiatique, d'une part à Rome dans le septizonium élevé au Ier siècle, d'autre part en Campanie (Pompéi, Naples, Pouzzoles). Ici encore je pense que Pouzzoles a servi d'intermédiaire entre l'Orient et l'Italie.

1. *C.I.L*, X, 1598 : *Aug. sac. munera qua aurum in ipsa dea unci. .. lunas cum gemmis unci... sole aureum palma aurea scripla... capita leonina argent.... graphis argenti. — ... Cae]lestae ...[n]omine M. Aeli]...gem]ma auro clusa... [p]ost obitum eius [fil]i posuerunt [fig]uram dominae aur. l.e[h]aclos inargent. ii [pr]omu[l]sidaria argentat.ii[man]telum arg. unc. iii...us Heliodorus.*

2. Maas, *Die Tagesgötter in Rom und den Provinzen*, p. 265.

3. *CIL.*, X, 1605... *dies... xvi. xvii. xviii x ...[Mercu]ri Iovis Veneris.*

CHAPITRE V

ORIGINES CHRÉTIENNES

L'église de Pouzzoles fut, avec celle de Rome, la plus ancienne d'Italie. Ici encore les conditions commerciales déterminèrent, de bonne heure, l'apparition du christianisme. Il était d'autant plus naturel que la nouvelle religion pénétrât dans la péninsule, par la voie qu'avaient déjà suivie les cultes d'Orient, que les Juifs étaient nombreux à Pouzzoles et que, suivant une expression de Renan, le christianisme trouvait là un premier sol juif pour le recevoir [1].

L'origine de cette église est très obscure. Ses fondateurs sont inconnus, et les problèmes insolubles qui se posent relativement à l'origine apostolique de l'église romaine se posent aussi pour elle. Le peu que l'on sait sur le passage de Pierre à Pouzzoles et sur les disciples qu'il y aurait eus se trouve dans les Actes de Pierre et de Paul, qui ne méritent aucune créance historique [2] ; le passage de Pierre à Pouzzoles dépend d'ailleurs de la réalité de sa venue en Italie, laquelle est loin d'être établie et n'est même pas probable [3]. Dans le cas où l'on ne voudrait pas renoncer à l'idée de la venue de Pierre, il

1. Renan, *Antechrist.* p. 10.

2. Je rapporte ici ce qu'on lit dans les légendaires Actes Vercellenses. Pierre, venant de Césarée en Italie, débarqua à Pouzzoles. Le pilote du navire, Théon, qui pendant le voyage était devenu son ami et avait reçu de lui le baptême, se rend chez son hôte, un certain Ariston, chrétien, et lui annonce l'arrivée de l'Apôtre. Ariston lui raconte comment toute la communauté romaine était en dissension par le fait de Simon : lui-même avait quitté Rome pour attendre Pierre. Ils se rendent au navire, Ariston se jette aux pieds de Pierre et le supplie de se rendre à Rome pour ramener l'union parmi les chrétiens. Pierre quitte alors Pouzzoles (cf. Lipsius : *Die apokryphen Apostelgeschichten,* II, 1, p. 177). Dans la *Passio Petri et Pauli*, nous lisons que saint Paul, lorsqu'il débarqua à Pouzzoles, s'y arrêta 7 jours et s'y cacha chez des disciples de Pierre (*sect 8-12*). Mais l'invention est ici manifeste. Dans toutes ces légendes, Pierre et Paul sont inséparables ; cela est sensible dans les récits des voyages de Paul. Partout en Italie, Paul est reçu et hébergé par les disciples de Pierre ; ce n'est pas seulement à Pouzzoles, mais à Gaëte, à Terracine, etc... (sur ce point, voir Lipsius, *op. cit.*, p. 341).

3. Weizsäcker, *Das Apostolische Zeitalter*, p. 481 et suiv. ; Lipsius, *Petrus nicht in Rom* dans le *Jahrb. für protest. Theol.*, 1876, p. 567-579.

faudrait admettre qu'il ne vint qu'après saint Paul et que son séjour fut extrêmement court, à peu près le temps d'arriver et de subir le martyre lors de la persécution de Néron [1]. Peut-être, en cette circonstance, aurait-il pu débarquer à Pouzzoles, comme la plupart des voyageurs d'Orient. Mais la réalité de ce passage n'est attestée par aucun document solide, ni par les περίοδοι Πέτρου καὶ Παύλου, ni par la tradition relative au légendaire séjour que le saint aurait fait à Naples et à Pouzzoles, tradition dont nous trouvons l'écho dans les Actes de saint Aspren de Naples et dans l'ancien Office de saint Celse de Pouzzoles [2].

Deux choses seulement sont certaines : c'est que saint Paul, venant pour la première fois en Italie, débarqua à Pouzzoles en 61 après J.-C., et qu'il y trouva une communauté chrétienne [3], dont la création fut, comme celle de l'église de Rome, l'œuvre de Juifs obscurs et pauvres [4]. Les deux plus anciens membres connus de l'église de Rome sont un certain Aquila, Juif originaire du Pont, tapissier de son état, et sa femme Priscille [5]. Il faut nous représenter les premiers chrétiens de Pouzzoles à l'image de ces Juifs de Rome, ouvriers et gens de la plèbe. L'église de Pouzzoles fut, comme celle de la capitale, une création « judéo-chrétienne, se rattachant directement à l'église de Jérusalem [6] ». Les rapports qui unissaient Rome et Pouzzoles et, par suite, les Orientaux de Rome et ceux

1. Lipsius, *Apostelgesch*, II, 1, p. 2,3 ; Weizsäcker, *op. cit.*, p. 487 ; Renan, *Origines du christianisme*, IV, 29 et suiv. ; 554 et suiv.

2. Actes de saint Aspren dans les *Acta Sanctorum*, 3 août, I, p. 199. Saint Aspren serait le premier évêque de Naples, et il aurait été institué par Pierre, quand l'Apôtre passa dans cette ville. Que l'église de Naples prétende remonter directement à l'Apôtre, c'est là une prétention qui lui est commune avec beaucoup d'autres que Pierre n'a pas fondées et où il n'a jamais envoyé de disciples. Quand s'est formée la légende de saint Aspren ? On ne sait. En tout cas, la partie des Actes qui paraît la plus ancienne n'a pas été composée avant le IVe ou le Ve siècle. On trouvera dans Capasso (*Monum. Neap. duc.*, I, p. 150, note 1 ; p. 151, note 1) une bibliographie complète relative à saint Aspren, et un résumé de ce qu'on sait sur la tradition locale relative à l'origine apostolique de l'église de Naples.

3. Ὅθεν περιελθόντες κατηντήσαμεν εἰς Ῥήγιον καὶ μετὰ μίαν ἡμέραν ἐπιγενομένου νότου δευτεραῖοι ἤλθομεν εἰς Ποτιόλους, οὗ εὑρόντες ἀδελφοὺς παρεκλήθημεν παρ' αὐτοῖς ἐπιμεῖναι ἡμέρας ἑπτά· καὶ οὕτως ἤλθομεν εἰς τὴν Ρώμην. *Actes des Apôtres*, XXVIII, 13-14.

4. Sur les origines de l'église romaine, cf. Renan, *Saint Paul*, p. 111 et suiv. ; Weizsäcker, *op. cit.*, p. 419-421.

5. *Actes*, XVIII, 2-3.

6. Renan, *Saint Paul*, p. 115 ; *Antechrist*, p. 7. « Ce n'est pas au sein de la

de Pouzzoles, existaient nécessairement aussi entre les sociétés chrétiennes qui s'étaient formées dans les deux villes, la capitale et son port, et qui y étaient nées en même temps et conjointement. Paul fut très bien accueilli dans la petite église de Pouzzoles ; grâce au centurion Julius, qui était chargé de sa surveillance et qui s'était fort attaché à lui, il put accéder à la demande de ses « frères » de Pouzzoles, et resta parmi eux sept jours. Il partit ensuite pour Rome [1].

L'importance de la société juive de Pouzzoles, d'où était issue la primitive église, se reflète dans les compositions apocalyptiques, le Livre d'Hénoch, l'Apocalypse et les Vers Sibyllins [2]. C'est un point que Renan a signalé avec raison. Les Juifs qui, allant en Italie, débarquaient à Pouzzoles, voyaient d'abord un pays plein de sources sulfureuses, de cavernes d'où s'échappaient des vapeurs brûlantes, d'an-

synagogue que la chrétienté de Rome s'était formée. C'étaient des croyants débarqués à Ostie ou à Pouzzoles qui, en se groupant, avaient constitué la première Église de la capitale du monde. Cette Église n'avait presque aucune liaison avec les diverses synagogues de la même ville. »

1. Renan. *Saint Paul*, p. 559.

2. *Apoc.*, IX, 1 et suiv. ; *Vers Sibyllins*, IV, 130 et suiv. ; *Livre d Hénoch*, ch. LXVII : « L'ange du mal sera enfermé dans cette vallée brûlante que mon grand-père Hénoch m'a montrée en Occident, près des montagnes de l'or et de l'argent, du fer, du plomb et des mélanges en fusion. Et je vis cette vallée, où règne un mouvement puissant, où bouillonnent çà et là les eaux... Et ces eaux serviront aux rois, aux puissants, aux grands et à ceux qui habitent la terre, pour la guérison de leur corps, mais pour la perte de leur esprit, car leur esprit est plein de luxure. Et ces eaux subiront une transformation, car, quand les anges y seront plongés pour leur châtiment, les sources changeront de température et deviendront froides. » Plus loin encore, imprécation contre les grands de ce monde, à qui les eaux « servent pour la guérison de leur corps et pour la luxure de leur chair ». On trouvera (*Livre d'Hénoch*, X, 12) les mythes titaniques d'origine païenne (Strabon, V, 4, 4 ; V, 6, 9 ; VI, 3, 5 ; Diodore, IV, 21) localisés dans les Champs Phlégréens, et adoptés par les Juifs (Renan, *Antechrist*, p. 321). On a parfois voulu appliquer au Vésuve la désignation de « montagne des métaux en fusion », et conclure du passage que nous avons cité plus haut, que la partie du livre d'Hénoch, où il se trouve, fut écrite après l'an 79, date de l'éruption du Vésuve. Mais, comme l'a fait remarquer Renan (*l. c.*), Diodore de Sicile et Strabon (*l. c.*), dans des passages écrits certainement avant 79, emploient presque les mêmes images. Les montagnes des métaux en fusion, c'est simplement l'ensemble des cratères des Champs Phlégréens, qui offraient partout les traces du feu, et la vallée où règne un mouvement puissant désigne à merveille le cratère de la Solfatare, avec ses fumeroles et son sol de soufre brûlant, qui tremble sous les pas. Avant l'année 79, la Solfatare avait certainement un aspect plus volcanique que le Vésuve, silencieux et couvert de végétation. Enfin, les sources d'eaux chaudes nous ramènent certainement à la baie de Pouzzoles. « La Solfatare n'étant qu'à 100 mètres au-dessus du niveau de la mer, écrit Renan, son cratère peut bien s'appeler une vallée, expression qui serait impropre pour un point aussi élevé que le cratère de la Somma » (*Antechrist*, p. 334, note 3).

ciens cratères dont l'un, comme la Solfatare, était appelé par les Italiens le forum de Vulcain, et où la légende plaçait l'entrée de l'enfer et la demeure des géants. Cette étrange région, qui a toujours exercé tant d'influence sur l'imagination populaire et produit sur les voyageurs une impression si forte, avait beaucoup frappé l'esprit des Juifs de Pouzzoles et de Rome. Les mythes titaniques des Champs Phlégréens avaient été adoptés par eux ; on les retrouve, transformés, dans un passage du Livre d'Hénoch. Il est également question, dans le même Livre, de phénomènes telluriques s'appliquant à merveille aux Champs Phlégréens, à toute la région de Cumes, de Baia et de Pouzzoles. On y parle de la montagne des métaux en fusion qui est en Occident, de la vallée de feu dans laquelle règne un mouvement puissant (le cratère de la Solfatare où la croûte peu épaisse et brûlante du terrain tremble sous les pas), du gouffre des anges trompeurs qui brûlent dans les profondeurs de la terre, et des sources chaudes d'eaux minérales qui servent aux rois et aux puissants de la terre pour le salut de leur corps, mais dont le flot les torturera un jour, eux, les voluptueux de ce monde, qui vivent dans le luxe et le bien-être de la chair. Ces descriptions du pays, ces allusions à la vie des riches Romains ne peuvent se rapporter qu'à Pouzzoles et à Baia. S'il en est ainsi, c'est que les Juifs étaient nombreux dans le pays et y constituaient par conséquent un terrain favorable à l'éclosion rapide et précoce d'une église chrétienne.

Nous ne pouvons rien dire de plus sur les premiers chrétiens de Pouzzoles ; tout détail nous manque. Saint Paul resta trop peu dans la ville pour que son action pût y être bien vive. Il faut remarquer que jamais, dans les lettres écrites à Rome pendant sa captivité, Paul ne fait allusion aux chrétiens de Pouzzoles, les premiers qui l'aient accueilli, quand il toucha le sol italien.

L'histoire des trois premiers siècles de l'église de Pouzzoles est très obscure. A peine quelques noms surnagent, et encore nos documents sont-ils sujets à caution. La liste des 72 disciples du pseudo-Hippolyte [1] et du pseudo-Dorothée [2] cite

1. Migne, *Patrologie grecque*, X, p. 956. Πατρόβουλος ἐπίσκοπος Ποτεόλων. Cf. l'apparat critique, *ibid.*, p. 341, par. III.

2. *Ibid.*, XIIC, p. 1063, n° 37 : Πατροβᾶς, οὗ καὶ αὐτοῦ ὁ Ἀπόστολος μέμνηται, ὃς καὶ ἐπίσκοπος ἐν Ποτιόλοις γέγονεν.

Patrobas, que nomme saint Paul dans sa lettre aux Romains [1], comme ayant été évêque de Pouzzoles. C'est dire que nous pouvons écarter le nom de ce Patrobas, la liste des 72 disciples n'étant qu'une série d'imaginations sans valeur. Le synaxarium de Constantinople cite aussi le même Patrobas comme ayant été évêque de Pouzzoles; mais, comme le pseudo-Dorothée a été visiblement la source de ce dernier document, cette donnée ne mérite pas non plus qu'on s'y arrête [2].

D'après la tradition locale, le premier évêque aurait été un certain Celsus. On célèbre à Pouzzoles la fête de ce saint, dont l'office, dans sa rédaction actuelle, est moderne. Mais un office plus ancien existait, dont on connaît quelques fragments. C'était celui qu'on disait avant le concile de Trente, ainsi que nous l'apprend l'attestation de témoins qui signèrent, en 1619, un acte de translation de reliques de saint Celse [3]. Ce vieil

1. Saint Paul, *Ad Romanos*, 16.

2. *Synax. Constant.*, dans les *AA. SS.*, Propyl. Novemb., p. 194[10], n° 4; 786[14]. Prolegomena, LXXIV.

3. Scherillo a retrouvé, parmi de vieux documents existant au monastère des *Claustrali Chiariste*, dites de saint Celse, à Pouzzoles, les actes originaux (de l'an 1619) de la translation des reliques de saint Celse, qui eut lieu alors. Or, parmi les signatures de ces actes, on trouve celle d'un prêtre, Giulio Assanti, qui fait la déclaration suivante : « Et io similmente tengo l'ufficio di detto santo, qual copia ho cavato dall' ufficio del Vescovato, et avanti il concilio tridentino et il breviario nuovo, fatto da Pio V, sempre il capitolo e clero di detta Chiesa diceva l'ufficio di detto S. Celso coll'ottava... » (Scherillo, *Venuta di S. Pietro in Napoli*, p. 203). Scherillo a vainement recherché cet ancien office de saint Celse, mais il en a découvert des fragments dans un manuscrit du chanoine Tutini intitulé : *Antichità sagre della Chiesa di Pozzuoli*, et conservé aujourd'hui à la Bibliotheca Brancacciana de Naples. Voici ces fragments. Dans un responsorium, saint Pierre prêche à Pouzzoles le christianisme : « Novae laudis deprome cantica, cantuque iubila, plebs putheolica, Petrus adest, cui dum credimus, tibi lux oritur; nam verbum fidei Christus dum dirigit, per Petrum Puthei tenebra deficit. » Dans le responsorium suivant : « Iam lucis claritas perlustrat Putheum, divina charitas inflammat populum, pulsa cupiditas est, radix criminum, per Celsi meritum. Hic vero septiformi repletus gratia et omnium virtutum abundantia, suis meritis deposcentibus, a Domino est electus. B. Petri Apostoli manus impositione, divina imperante clementia, consecrationis munus accepit; sicque promotus in Antistitem hujus terrae, quae nunc Putheolum vocatur, nam antea Dicaearchia vocabatur, populum et plebem paganitatis errore ductum, tenebris occupatum, et obstinatum cordium caecitate, sedentem in tenebris et umbra mortis, gentem scleratissimam et iniquam, quae diabolica fraude decepta Deos aureos et argenteos et lapideos sub plurima veneratione colebat .. » (La copie de Tutini s'arrête là. Je la cite d'après Scherillo, *op. cit.*, p. 203-204. Mes efforts pour retrouver le passage en question dans le manuscrit cité de Tutini ont été infructueux. J'ai eu entre les mains les autres manuscrits de Tutini conservés à la Brancacciana, mais je n'ai pas été plus

office, par son style diffus, tendant à l'élégance, pourrait remonter au XIIIe siècle ; mais il était sans aucun doute tiré lui-même d'Actes plus anciens, aujourd'hui perdus, lesquels eurent vraisemblablement le même sort que ceux de saint Aspren de Naples, que le moine Alberich refit au XIIIe siècle, afin de les rendre plus élégants. Un document mentionne pour la première fois au XIe siècle saint Celse de Pouzzoles ; en 1026 il y avait dans le *castrum Putheolanum* une place dite *platea ad S. Celsum* [1]. Il s'agit là vraisemblablement d'une église. Quand les traditions relatives à saint Celse se formèrent-elles ? On ne saurait le dire. Remarquons toutefois que, d'une part, saint Celse passe pour avoir été institué évêque de la ville par saint Pierre, et que, d'autre part, les légendes relatives au passage de Pierre dans les villes campaniennes étaient formées au IVe siècle, époque où fut probablement rédigée la première partie des Actes de saint Aspren [2]. Les traditions concernant saint Celse de Pouzzoles pourraient avoir pris corps vers le même temps. Ces données n'ont d'ailleurs d'intérêt que pour les légendes ayant trait au passage des Apôtres dans l'Italie méridionale ; il est impossible d'en tirer aucune certitude historique. Tout ce qu'il est permis de dire, c'est qu'un certain Celsus fut peut-être un des premiers chefs de la communauté chrétienne de Pouzzoles, et que, pour cette raison, son nom fut lié aux légendes relatives à saint Pierre, lorsque celles-ci se constituèrent [3].

heureux). Cet ancien office, paraît, à cause de son style ampoulé et diffus, remonter aux Xe-XIIIe siècles, époque où était générale la coutume de refaire les anciens actes pour leur donner plus d'élégance. C'est ainsi que les Actes de saint Aspren furent revus et amplifiés au XIIIe siècle par le moine Alberich (*AA. SS.*, Aug., t. I, p. 201, § 17). C'est ainsi encore que Johannes Diaconus refit au IXe siècle les Actes de Saint Janvier (*AA. SS.*, Septemb., VI, p. 769 ; 874 et suiv.), et que le moine Petrus refit ceux de saint Artémas de Pouzzoles vers la même époque (cf. ci-dessous).

1. Capasso, *Mon. Neap. duc.*, II, 1, Reg., n° 406, p. 255-6.
2. Capasso. *Mon. Neap. duc.*, I, p. 156, note 1.
3. Une tradition locale relative à saint Pierre et à saint Celse a été recueillie par le chanoine Tutini : « Iu un luoco che si dice Quarto a Pozzuoli vi è traditione una antica cappella dentro lo giardino del Vescovo dove dicono che quivi San Pietro celebrasse la quarta messa e ve si veggono infinite ruine et antichi edificii. » Bibliotheca Brancacciana, Cod. portant le titre : *Raccolta di cose diverse prosa'che e poetiche. IV. A, 6, f. 21*; cité par B. Cancera. *Memorie storiche della Chiesa Puteolana* (Naples, 1886), p. 1. Cette tradition s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Après le Vado di Serra, à droite de la route de Capoue et à une cinquantaine de mètres de cette route, se trouve une toute petite chapelle, refaite dans les temps modernes, et encore appelée dans le pays San Petrillo,

Quelques noms d'évêques nous sont connus ; mais ils nous ramènent immédiatement au IIIe et au IVe siècles de l'ère chrétienne.

Maximus. — Un certain Maximus, évêque de Pouzzoles, est cité dans la Vie grecque de saint Janvier avec Maxence, évêque de Cumes, et Cosmas, évêque de Naples [1]. Cette donnée paraît mériter notre créance. Cosmas est connu en effet par d'autres documents comme ayant vécu à la même époque, c'est-à-dire dans les premières années du IVe siècle. Il n'est autre, ainsi que l'a montré Capasso, que l'évêque Sosimus, nommé dans la Chronique des évêques de l'église de Naples par Jean Diacre, comme ayant gouverné cette église sous Constantin, à l'époque du pape Miltiade et jusqu'à la onzième année du pontificat de Silvestre [2]. Ces indications jointes à celles fournies par d'autres documents [3], suivant lesquels Sosimus fut 14 ans évêque de Naples, nous invitent à dater son épiscopat des années 310-324 (dates proposées par M. Capasso). Or on remarquera que, selon la Vie grecque de saint Janvier, Cosmas eût déjà été évêque à Naples en 305, dans le même temps que Maximus l'était à Pouzzoles. Entre les deux documents existe donc une différence de quelques années. Faut-il croire que l'auteur de la Vie de saint Janvier a antidaté l'épiscopat de Maximus, et que celui-ci n'était pas encore évêque en 305 ? Faut-il, au contraire, en modifiant les dates approximativement proposées par M. Capasso, faire commencer l'épiscopat de Cosmas avant l'année 310? C'est ce qu'il est impossible de déterminer. Les deux évêques paraissent, en tout cas, avoir été contemporains, et, si l'on ne peut préciser les dates, on peut du moins placer leur épiscopat dans les premières années du IVe siècle.

Florentius. — A la fin du même siècle, une lettre des empereurs Valentinien et Gratien au vicaire Aquilinus nous

c'est-à-dire, la petite église de Pierre. Les traditions relatives à cette chapelle de San Petrillo remontent-elles seulement au moyen âge ou à une époque plus reculée? C'est ce qu'on ne saurait dire.

1. *Vita Sancti Januarii episcopi et martyris* dans la *Bibliotheca Casinensis*. t. II, p. 238 : Ἐπεὶ δὲ ἀναστρεφθέντα τόν Μαξέντιον κατεφίλησεν καὶ τὸν Μάξιμον ἐν Ποτιόλοις, ὄντας ἐπισκόπους τε καὶ φίλους αὐτοῦ· τελευταῖον ἦλθεν εἰς Νεάπολιν, οὗ τότε ἦν ἐπίσκοπος Κοσμᾶς.

2. Capasso, *Monum. Neap. duc.*, I, Chron. episc. S. Neap. Eccles., p. 165, parag. XI, et p. 162, col. 2.

3. *Ibid.*, p. 223, n° XI.

fait connaître l'évêque Florentius (vers 363), lequel avait été cassé pour des fautes graves et qui, quinze années après son expulsion, essayait de reconquérir son siège épiscopal et semait le trouble dans l'église de Pouzzoles [1].

Theodorus. — Cet évêque est connu par une inscription latine de l'an 435 ap. J.-C. :

Hic requiescit S. Theodorus episcopus qui depositus est iii id. maias cons. Theodosi xv et Valentiniani iiii [2].

Iulius. — Évêque de Pouzzoles en 449 sous le pape Léon Ier, qui l'envoya comme légat apostolique au synode d'Éphèse [3].

Claudius. — Membre du concile qui se tint à Rome en 365 sous le pape Hilaire [4].

Aucupius. — Aucupius, évêque de Pouzzoles, fit partie du concile qui se tint sous le pape Symmaque en 499 [5].

Aux siècles suivants, on connaît l'évêque Geminus, mentionné dans une lettre du pape Pélage [6], et Gaudiosus, qui intervint au synode de Constantinople en 680 [7]. Il faut descendre ensuite jusqu'au xe siècle pour retrouver des noms d'évêques.

Nous ne connaissons guère plus d'événements que de noms d'évêques. Il est possible qu'Ignace, évêque d'Antioche, lorsqu'il fut conduit de Smyrne à Rome, ait débarqué à Pouzzoles et y ait prêché [8]. Les noms de quelques martyrs nous sont aussi parvenus.

C'est d'abord Artémas, dont les Actes ont été publiés

1. « Et Florentius Puteolanus post damnationem, quàm recto judicio convictus accepit ac mansuetudinem nostram inquietam conatus, dignum tulit improba offensione responsum, post quindecimum annum Ecclesiam, de qua fuerat extrusus, rursus contaminare conatur, congregationes illicitas facere molitur, egentemque consilii multitudinem perditi animi persuasione depravat etc... » *Corpus script. ecclesiast.*, ed. Acad. Vindob., *Epistulae imperatorum pontificum, etc...* XXXV, pars I, ep. 13; p. 56, § 7. Cette lettre a été écrite entre le 9 août 378 et le 19 janvier 379. Florentius était donc évêque de Pouzzoles en l'année 363, où il fut chassé de son siège.

2. *CIL.*, X, 3298.

3. *Corpus script. ecclesiast.*, XXXV, pars I, p. 442[2] : Interfuerunt etiam vicarii ab apostolica sede directi Iulius Puteolanus episcopus, etc... Cf. aussi *ibid.*, pars II, p. 796[23].

4. Labbe, *Concilia*, IV, p. 1060.

5. *Ibid.*, p. 1314 E. Le nom Aucupius reparaît parmi ceux des évêques qui firent partie, en 495, du concile de Rome sous le pape Gélase. C'est peut-être celui de l'évêque de Pouzzoles (Labbe, IV, p. 1269).

6. Jaffé, *Reg. pontif. roman.*, p. 84, n° 636.

7. Labbe, V, p. 692 D.

8. *AA. SS.*, Février, I, *Vita auctore Simeone Metaphraste*, p. 27, c. 5. « ... Appel-

par Ughelli, d'après un manuscrit des archives épiscopales de Pouzzoles [1]. Ces Actes sont l'œuvre d'un certain Petrus qui, sur l'ordre d'un évêque de Pouzzoles, Stephanus, refit, en les amplifiant et en les rendant plus élégants, d'anciens Actes de saint Artémas. Le texte actuel, postérieur au VIIIe siècle, doit être rapporté peut-être au Xe. Il est d'ailleurs inintéressant, ne nous apprenant que le nom du saint, un jeune homme studieux et savant, qui appartenait à une bonne famille de Pouzzoles, et dont les parents étaient déjà chrétiens. Les Actes, silencieux sur le nom du fonctionnaire qui présida à l'interrogatoire d'Artémas, ne nous révèlent pas davantage l'année où celui-ci souffrit le martyre [2]. Le martyrologe hiéronymien mentionne Artémas le septième jour des kalendes de février [3].

lit Puteolos. Hospitio autem exceptus simul cum militibus ab iis, qui illic erant, fidelibus, cum eos quoque valere iussisset in Domino, venit Romam ». — Version un peu différente dans une autre vie du même saint (*ibid.*, p. 30 B).

1. Ughelli, *Italia sacra*, VI, p. 273. — *AA. SS.*, Janvier, III, p. 230-231. — Ces *Acta Artemae* commencent ainsi : « Venerabili Patri et sanctae Puteolanae Ecclesiae inclyto Praesuli et Domino Stephano Petrus. » L'auteur compare son œuvre à celle du « Venerabilis Dominus Aripertus » qui « S. Fortunatae passionem clarificare studuit ». Or Aripertus, ou mieux Aupertus, dont nous possédons en effet une Vie de sainte Fortunée, vivait sous Stéphane II, évêque de Naples, à la fin du VIIIe siècle (années proposées par Capasso, *Mon. Neap. duc.*, p. 203, note 2). Petrus, l'auteur des Actes de saint Artémas, est donc au moins contemporain d'Aupertus; peut-être lui est-il postérieur. Serait-ce le Petrus Diaconus, qui vivait au commencement du Xe siècle, vers le temps de Stéphane III, évêque de Naples ? (cf. Capasso, *op. cit.*, I, p. 154).

2. « Artemas... inclyta prosapia exortus, ex civitate scilicet Puteolana,... et a parentibus christianis litterarum studiis Christicola traditus fuisset... » (*AA. SS.*, *l. c.*, ch. 2). La seule indication intéressante que nous donne la Vie d'Artémas est celle du lieu de la sépulture du saint, qu'on enterra de nuit « in loco illo qui ab accolis Campania dicitur... qui distat a praefata urbe Puteolana quasi stadiis viginti quatuor, et a civitate Parthenope miliariis novem ». Ce lieu appelé *Campania* était la partie du territoire de Pouzzoles qui s'étendait au nord de la ville et qui était traversée par la route allant à Capoue. C'est là, dans le voisinage du mont Campiglione, que des documents des Xe et XIe siècles situent l'endroit appelé *Campana* (*Campana at Campitione*. Capasso, *Mon. Neap. duc.*, Reg., 293, II, 24, 184). Aujourd'hui, on appelle encore Campana cette partie du pays. La famille d'Artémas avait-elle là son tombeau? Et même n'y aurait-il pas eu là un cimetière chrétien? Nous savons par la Vie grecque de saint Janvier qu'un des cimetières chrétiens de Pouzzoles, celui qui est appelé dans ce document l'*Arenaria*, était situé près de la via Campana. Ce serait peut-être à ce cimetière qu'il faudrait rapporter l'indication des Acta Artemae, et celle du martyrologe hiéronymien : *in Campania*. La distance donnée par la Vie d'Artémas est de 24 stades de Pouzzoles (4 km. 1/2). Cela nous mène au Piano di Quarto, dans le voisinage de Vado di Serra.

3. In Campania : Arthematis et Armate (Cod. Bern.); — in Campania

Les Actes, dignes de très peu de confiance, des frères Alfius, Philadelphe et Cirinus nous apprennent que ces trois personnages, instruits dans la religion chrétienne par un certain Onésime, furent, avec Onésime, un de leurs parents nommé Érasme, et quatorze autres chrétiens, conduits à Rome. De là les trois frères furent transférés en Sicile où ils souffrirent le martyre. Quant à Onésime et aux quatorze autres, c'est à Pouzzoles qu'ils auraient été conduits, jetés en prison, interrogés par le gouverneur de Campanie, Diomède, et martyrisés. Ces événements se seraient passés en 251 ap. J.-C. [1]

Le martyrologe hiéronymien indique au XIIIe jour des kalendes de novembre la célébration des martyrs Dasius, Zosimus, Ianuarius, Dorothea ou Dorotheus, Sussimus, Ianuaria. Mais le martyrologe est, pour les journées du 20 et du 21 octobre (XIII, XII kal. nov.) d'une telle confusion, tant pour les noms des martyrs que pour les données géographiques, qu'il est impossible d'en rien tirer de certain. Il y a notamment une confusion visible entre des martyrs de Nicomédie et ceux qui sont attribués à Pouzzoles. Victor de Buck, dans les *Acta Sanctorum*, pense qu'il faut distinguer les martyrs de Nicomédie, Dasius et Zoticus, des martyrs de Pouzzoles, Dasius et Zosimus. Mais l'examen des manuscrits du martyrologe hiéronymien rend extrêmement douteuse l'existence même de ces martyrs de Pouzzoles [2].

Poteolis Arthematis et Armate (Cod. Wiss.); *Martyrologe hiéronymien*, éd. Rossi-Duchesne, p. 13. — Les Bollandistes (*AA. SS.*, Janvier, III, p. 230) joignent à Artémas les noms de quelques martyrs, connus par le martyrologe hiéronymien qui porte, au VIIIe jour des kalendes de février : « Ravennae Poteolis : Antymasius, Sabinus, Leodotius, Theugenis. » On lit dans le man. Dungallensis : « Antimasius, Sabianus, Leodocius, Teogines, Artheminus. » Les Bollandistes se demandent si cet Artheminus ne serait pas Artémas. Dans un manuscrit leur appartenant, Sabinus est, disent-ils, appelé Puteolanus. Il y a là une confusion qu'il semble bien difficile de débrouiller. Ce qu'il faut remarquer, c'est que, dans le martyrologe hiéronymien, le culte d'Artémas est propre à Pouzzoles ; celui des autres saints lui est commun avec Ravenne.

1. *AA. SS.*, Mai, t. II, p. 509 D. — Sur le peu d'autorité de ces Actes, confirmés seulement par un garant très douteux, le ménologe de Basile (Migne, *Patr. gr.*, CXVII, p. 117), cf. surtout *AA. SS.*, *l. c.*, p. 504. L'auteur des Actes de Saint Onésime, évêque d'Éphèse, confond ce saint avec Onésime de Pouzzoles. Cette confusion a passé ensuite dans les Menaea grecs (Actes de saint Onésime dans Surius, I, p. 1010, § 7-8; *AA. SS.*, Février, t. II, p. 859).

2. Telle est l'opinion de l'éditeur des Actes grecs des saints Dasius, Gaius et Zoticus, martyrs de Nicomédie, dans les *Analecta Bollandiana* (XX, 1901, p. 246). « Delenda sunt maximam partem quae de sanctis illis scripsit, cum

Les plus célèbres de tous les martyrs de Pouzzoles sont l'évêque de Bénévent, saint Janvier, qui est devenu le patron de Naples, saint Proculus, le patron de Pouzzoles, et leurs compagnons. Outre les renseignements fournis par les marty-

ad dies 20 et 21 octobris laterculos hieronymianos excuteret, decessor noster V. de Buck, in eiusdem martyrologii fontibus indagandis ceteroquin egregie versatus (*AA. SS.*, Octobre, t. VIII, p. 829-30 ; t. IX, p. 11-14). Censuit enim locorum hominumque nominibus mirum in modum perturbatis infeliciter deceptus, sanctos Dasium, Zoticum et Gaium Nicomedienses diversos esse a Dasio et Zosimo Puteolanis. Huius nominis martyres Puteolis nunquam extitisse, collatis codicibus, tam certum existimo, ut nihil amplius addendum videatur. » Cf. les différents man. du martyrol. hieronym., (éd. Rossi-Duchesne), p. 134. On lit au XIIe jour des kalendes de novembre : *Nicomedia Dasci* (Cod. Bern.), *Dasi* (Cod. Wiss.), *Ometis*, *Zotici*, *Gai*. — Au XIIIe jour des kalendes, on lit : *In Puteol. Civit. Dasi*, *Zosimi*, *Ianuarii*, *Dorothe*. *Sussimi*, *Ianuarie*. *In Nicomedia Eutici*, *Promaci*, *Luci*, *Marcellini*, *Bermiaci*, *it. Sussimi*, *it. Ianuarii* (Cod. Bern.). *Nicom. Eutici*, *Promaci*, *Luci*, *Marcellini*. *Puteolis Zosimi*, *Dorotae*, *Ianuariae*, *Bermiaci*, *Sisinni*, *it. Ianuariae*, Cod. Eptern.). — *In Potiolis civit. Dasi. Zosimi*, *Ianuari*, *Dorothe*, *Sussimi Ianuariane*. *In Nicomedia Euticis*, *Promaci*, *Luce*, *Marcellini*, *Bermiaci*. — La comparaison des manuscrits prouve évidemment que le nom de *Dasius* n'est pas celui de deux personnages différents. C'est par erreur que s'est introduit dans la liste des martyrs de Pouzzoles le nom de Dasius qui est un martyr de Nicomédie, comme l'attestent les Actes grecs publiés dans les *Anal. Boll.*, (*l. c.*), le breviarium syriacum (*Martyrol. hieronym.*, LXII) et le synaxarium de Constantinople (*AA. SS.*, *l.c.*, IX, p. 13). Si donc l'on met de côté Dasius (et naturellement aussi Bermiacus dans le Cod. Ept.), il reste pour Pouzzoles : Ianuarius, Dorothea ou Dorotheus, Sussimus, Ianuaria ou Ianuariana. Il est probable que Ianuarius n'est autre que saint Janvier, dont le nom réapparaît à Pouzzoles, dans le *Martyrol. hieronym.*, les jours précédant le 20 octobre (= XIIIe jour des kalendes de novembre), à savoir le 18 et 19 octobre. Je dirai la même chose pour Sussimus (ou Sisinnus), qui me paraît être le compagnon de saint Janvier, Sosius, dont le nom est ici défiguré. Quant à Dorothea (peut-être Dorotheus) et Ianuaria ou Ianuariana, ils sont par ailleurs inconnus. — Quant à Zosimus, il en serait de lui comme de Dasius, selon l'éditeur des Actes grecs de Dasius, Zoticus et Gaius. Le prétendu Zosimus de Pouzzoles ne serait autre que le Zoticus de Nicomédie. Ici encore il y aurait confusion. Assurément les deux mots se ressemblent fort, et le passage de Zoticus à Zosimus n'a rien d'impossible. Toutefois l'existence d'un Zosimus, martyr de Pouzzoles, n'est peut-être pas à rejeter. Le Cod. Ottobon. du *Martyrol. hieronym.*, qui fut composé pour le monastère du Monte Petroso en Apulie, porte, au XVIIIe jour des kal. de juillet : « In monasterio quod est in Monte Petroso, depositio sancti Zosimi translati de Puteolo ». (*Martyrol. hieronym.*, p. XXXIII). On lit encore dans un martyrologe manuscrit de la Biblioth. des Saints Apôtres de Naples : « XII. Kal. Novembris Puteolis civitate natalis Zosimi episcopi, qui translatus est in monasterio de Monte Petroso. » De vieux calendriers de Capoue l'appellent encore : Zosimus episcopus, Zosimus episcopus confessor. (*AA. SS.*, Octobr., VIII, p. 829, 830). — Ce Zosimus, en admettant qu'il fût différent du Zoticus de Nicomédie, serait-il d'ailleurs l'évêque de Bénévent (*AA. SS.* Octobr., VIII, p. 84), saint Zosimus, appelé aussi saint Zenon ? C'est ce qu'il est difficile de décider (V. de Buck, *AA. SS.*, distingue Zosimus de Pouzzoles de saint Zosime, évêque de Bénévent).

rologes [1], nous avons des Actes assez importants, et une Vie grecque de saint Janvier, dite du moine Emmanuel.

Les Actes sont les Acta Puteolana qui semblent avoir été refaits à l'époque de Jean Diacre, et enrichis alors du prologue et d'un certain nombre d'ornements, dans le genre de ceux qu'exigeait le goût du temps; mais les Actes primitifs dont ils sont une refonte pouvaient être contemporains des Acta Vaticana. Ceux-ci sont plus anciens; mais la part considérable de merveilleux qui entre et qui se retrouve aussi dans les Acta Puteolana, beaucoup de détails douteux ou invraisemblables imposent la plus extrême prudence dans l'emploi de ce document. Les Actes Bolonais méritent plus de créance; ce sont ceux dont la rédaction est sans aucun doute la plus ancienne (commencement du ve siècle [2]). Quant à la Vie

1. (18 octobre) : Puteoli. Ianuarii et Euticis; (19 octobre) : Neapoli. Sussi, Ianuarii, Festi, Desiderii. In Cimiterio Puteolis. Proculi, Eutici... (*Martyrol. hieronym.*, p. 133); (21 octobre): Neapoli. Festi... Campania. Proculi, Eutici (*ibid.*, p. 134).

2. On trouvera la bibliographie complète relative à saint Janvier et à ses compagnons dans la *Bibliotheca Hagiographica latina* des Bollandistes, t. I, p. 613-615. — Les Actes Bolonais, auxquels il faut donner la préférence sur tous les autres, ont été publiés par A. S. Mazzocchi : *Actorum Bononensium S. Ianuarii... vindiciae* (Naples 1759), et étudiés aussi par lui dans l'ouvrage intitulé : *Commentarii in vetus marmoreum S. Neapolitanae ecclesiae Kalendarium*, I, pp. 269-279. — Ils semblent être le produit d'une tradition postérieure d'une centaine d'années environ au martyre de saint Janvier et de ses compagnons. Ce qui fait qu'ils méritent plus de créance que les autres Actes c'est la simplicité du récit, et aussi l'absence de certains détails peu vraisemblables ou fabuleux qui se sont introduits dans les autres Actes. 1° La circonstance miraculeuse des bêtes féroces épargnant saint Janvier et les autres chrétiens fait défaut. Tout ici est ramené à des proportions humaines. Les chrétiens n'ont pas été livrés aux bêtes, parce que le gouverneur n'a pu venir assister au spectacle. Sans aucune circonstance merveilleuse, la peine est commuée en la peine de mort. 2° Les autres Actes et la Vie grecque, accumulant les événements, promènent saint Janvier de Pouzzoles à Nole, puis de nouveau de Nole à Pouzzoles. Le gouverneur de la Campanie, se trouvant à Nole, aurait entendu parler de Sosius et des autres chrétiens emprisonnés à Pouzzoles. On lui aurait aussi rapporté faussement certains propos tenus par saint Janvier, et il aurait fait venir celui-ci de Pouzzoles, où il se trouvait alors, à Nole, l'aurait interrogé, et l'aurait ramené à Pouzzoles en le faisant traîner, chargé de chaînes, devant son char. Le récit des Acta Bononensia est beaucoup plus simple. Tout se passe à Pouzzoles et dans les environs immédiats. Les soldats qui gardent la prison où est Sosius viennent rapporter au gouverneur le fait que Ianuarius veut visiter le prisonnier. De là l'emprisonnement de saint Janvier. La chose a pu ou dû se passer ainsi. Le récit y gagne en simplicité, en vraisemblance. Il est très préférable à la tradition des autres Actes qui est celle, encore enjolivée, de la Vie grecque. — 3° On remarquera une autre différence. D'après la Vie grecque et d'après les Acta Puteolana et Vaticana, Sosius est d'abord emprisonné et, immédiatement

grecque de saint Janvier, dite du moine Emmanuel, publiée au XVIIIe siècle, elle fut d'abord considérée comme un monument complètement apocryphe. Il faut revenir sur cette opinion. Cette Vie, qui a été récemment publiée de nouveau, d'après un manuscrit du mont Cassin, est un document important. Sur bien des points, elle ne mérite assurément aucune confiance. Elle offre des traces visibles de remaniements de différentes époques ; mais ces remaniements étant une fois constatés et la part étant faite des nombreux détails qui ont

après lui, ses amis Eutyches, Acutius et Proculus. Ceux-ci, d'après la Vie grecque, auraient protesté contre l'emprisonnement de Sosius en termes outrageants pour le gouverneur : dans les Acta Puteolana, ils vont même jusqu'à se rendre chez le gouverneur et à l'outrager. Dans les Actes Bolonais au contraire, ils ne sont pas emprisonnés dès le début : mais Sosius et Ianuarius sont seuls menés au supplice. Proculus, Eutyches et Acutius, qui se trouvent là par hasard, demandent *quid enim mali homines isti fecerunt, ut eos judex juberet occidi?* La police les arrête à leur tour, et, reconnus pour être des chrétiens, ils sont suppliciés. Cette tradition est plus vraisemblable que la précédente qui semble ne s'être formée que pour mettre dès le début en relation les différents personnages du drame, et pour augmenter la sainteté héroïque des martyrs de Pouzzoles. Pour toutes ces raisons, il faut préférer les Actes Bolonais. L'éloignement même du lieu où ils furent rédigés (Mazzocchi, *op. cit.*, p. 269, croit, avec raison, semble-t-il, qu'ils sont d'origine grecque) serait une garantie de leur véracité ; car la légende se forme plus sûrement et plus rapidement dans la patrie même des martyrs, où l'imagination se donne plus librement carrière, excitée par des causes locales, que dans des pays lointains. (Les Actes Bolonais se réclament du récit d'un évêque, lequel, suivant une tradition parvenue jusqu'à Jean Diacre, aurait été un évêque grec. La Vie grecque du moine Emmanuel parle également de cet évêque, nommé Théodose, et fait de lui un évêque de Thessalonique). — La rédaction des Actes Bolonais peut être placée vers le début du Ve siècle (sauf les deux derniers paragraphes, adjonction postérieure qui semble avoir été écrite en Italie. Mazzocchi, *Calend. Vet.*, I, p. 278). — Les Actes Vaticans et la Vie de saint Janvier par le moine Emmanuel représentent la tradition italienne, beaucoup plus chargée de détails merveilleux. Les Bollandistes font remonter au Ve siècle la rédaction des Actes Vaticans. C'est peut-être leur attribuer une antiquité trop grande. En tout cas ils renferment bien des interpolations. — Quant à la Vie grecque de saint Janvier, dit du moine Emmanuel, publiée au XVIIIe siècle par Falcone dans sa Vie de saint Janvier, elle a été rééditée récemment dans la *Bibliotheca Casinensis*, II, Floril., 227-251. Manuscr. Casin. 47. Elle a été étudiée surtout par Scherillo, dont la critique est beaucoup trop hative et exagérément confiante dans ce document Scherillo, *Gli Atti del martirio di S. Gennaro*, Naples, 1847. — Du même : *Esame di un codice greco pubblicato nel tomo II° della Biblioth. Casinensis*, dans les *Atti della Reale Accademia di archeologia di Napoli*. VIII, 1, Naples, 1877. — Tirage à part : Naples, 1876). — Scherillo la fait remonter au Ve siècle. Je crois qu'il faut adopter sur la valeur de ce document l'opinion de Capasso (*Mon. Neap. duc.*, I, p. 161) : « Nam de huius Vitae sinceritate, et an ipsa, uti nunc legitur, a. 500 composita fuerit, cum plura in ea sint, quae illam vetustatem minime sapiant, dubitare quis possit, tamen ratio certa et constans, qua facta paene omnia ibi traduntur, perspicue demonstrat vitam ipsam

un caractère légendaire, son autorité demeure encore assez grande. L'opinion de B. Capasso me semble devoir être adoptée. Il est très douteux que, dans l'état où nous la possédons, elle remonte, comme certains l'ont cru, au ve siècle; beaucoup de détails indiquent des interpolations d'époques postérieures. Il est probable cependant que la rédaction primitive a été faite dans la première moitié du vi^e siècle, d'après des documents plus anciens.

Voici ce que ces documents nous permettent d'établir comme ayant une certitude ou une grande vraisemblance historique, relativement au martyre de saint Janvier et de ses compagnons.

C'est au mois d'avril de l'année 305 que le fait eut lieu. En ce qui concerne l'année, il n'y a pas de doute possible. Les Actes placent la persécution sous le cinquième consulat de Constantius Caesar et de Maximianus Caesar, c'est-à-dire en 305, et l'appellent la persécution de Dioclétien; il s'agit ici de celle qui suivit le quatrième édit de persécution, qui fut publié en mars 304, et s'étendit à tout le monde romain. Le mois est plus difficile à déterminer ; ce fut probablement le mois d'avril. La date du 19 septembre, que l'on trouve pour saint Janvier dans les Actes et le calendrier de marbre napolitain, est vraisemblablement non celle du martyre, mais celle de la translation du corps (*dies natalis* dans les Actes, *Natale* dans le calendrier, mots qui ont simplement le sens de jour de fête consacré à un saint, à l'occasion de la translation ou de la découverte de ses reliques, ou encore pour d'autres motifs) ; de même, le 23 septembre semble être celle

supra antiquiores laterculos forte saeculo VI ineunte factam, postea a quodam Metaphraste aevo sequiore amplificatam. »

Outre les documents littéraires, il faut citer les monuments figurés. Aucun vestige de catacombes chrétiennes n'a été, jusqu'à présent, découvert à Pouzzoles. Aucune fresque, originaire de Pouzzoles, représentant les martyrs pouzzolans Proculus, Eutyches et Acutius, n'est parvenue jusqu'à nous. Mais le culte de ces martyrs ne resta pas localisé à Pouzzoles; associé à celui de saint Janvier, il se répandit de très bonne heure à Naples; dans une crypte des catacombes de saint Sévère, à Naples, des peintures, datant des ive et ve siècles, nous offrent des images de saints, parmi lesquelles celle de saint Eutyches, et probablement aussi celle de saint Acutius (cf. sur ces peintures, Garrucci, *Storia dell' arte christiana*. Vol. II, pl. 105 A. — *Bull. d'arch. christ.*, Ser. I, ann. V, p. 73 ; Ser. II, ann. II, p. 156-157). Des peintures des catacombes de San Gennaro, beaucoup plus récentes (viiie et ixe siècles), représentent les 7 martyrs de Pouzzoles (cf. Stornaiuolo, *Richerche sulla storia e i monumenti dei SS. Eutichete ed Acuzio* (Naples, 1874, pp. 93-106).

de la translation de saint Sosius, et un des jours du mois d'octobre (entre le 15 et le 20) celle de la translation de saint Proculus [1].

Nous avons au contraire, pour placer en avril le martyre de saint Janvier et de ses compagnons, les indices suivants :

1° les ménologes grecs célèbrent saint Janvier à deux dates différentes, le 19 septembre et le 21 avril ; mais le 21 avril est donné par les Grecs comme le jour du martyre [2].

2° Eusèbe déclare que la persécution cessa en Italie au mois de mai 305 [3]. Cela nous invite à ajouter foi à la tradition des Grecs rapportée ci-dessus, tradition que rien ne contredit dans les Actes ni dans les martyrologes, puisque les dates de septembre et d'octobre données par eux ont trait, semble-t-il, à d'autres événements que la mort des martyrs.

3° d'après la Vie grecque de saint Janvier, le jour du martyre fut le XIIIe jour des kalendes d'octobre, c'est-à-dire le 19 septembre [4] ; mais cette même date, XIIIe jour des kalendes

1. Calendrier de marbre napolitain, au 19 septembre : *Nat. S. Ianuarii* (Capasso, *op. cit.*, I, p. 338). Dans les Actes : *dies natalis*. Cf. *Martyrol. hieronym.*, éd. Duchesne, p. 123. — Les *Natalitia sanctorum* ou *martyrum* sont, dans beaucoup de cas, le jour même de la mort des saints ou des martyrs ; toutefois le *Natale* désigne assez souvent aussi un jour de fête consacré à un saint, à l'occasion du transport ou de la découverte des reliques, etc... Dans le calendrier napolitain, *Natale* a simplement le sens de jour de fête consacré à un saint par opposition à *passio* ou *depositio* (= jour de la mort du martyr ou du confesseur. Mazzocchi, *Calend. vet.*, I, p. 279). De même, dans le martyrologe hiéronymien, il arrive que *natalis* a simplement le sens de *dies festivus*, *solemnis*, jour de fête d'un saint (cf. Wetzer et Welte, *Kirchenlexicon*, IX, pp. 34-36). — Ainsi donc, ou bien les rédacteurs des Actes et du calendrier savaient, en employant les mots *Natale*, *dies natalis*, que le 19 septembre n'était pas le jour de la mort de saint Janvier ; ou bien ils ont cru que c'était là le jour de la mort. Mais, dans ce cas, ils ont évidemment confondu avec une autre circonstance où on célébrait aussi saint Janvier, par exemple à l'occasion du transport de ses reliques. Une confusion semblable paraît avoir été faite par l'auteur de la Vie grecque (cf. ci-dessus, dans le texte). — Les Actes disent clairement que la translation de Sosius, de Pouzzoles à Misène, eut lieu le 23 septembre (Appendice des Actes Vaticans, *AA. SS.*, *l. c.*, p. 785. — Mazzocchi, *op. cit.*, p. 279). Il est assez vraisemblable que le 19 septembre a été aussi le *dies translationis* de saint Janvier (cf. plus loin, p. 181, note 3. — Pour la translation du corps de Proculus, *AA. SS.*, *l. c.*, p. 785).

2. Textes cités dans les *AA. SS.*, *l. c.*, p. 764. Cf. aussi la p. 781, où sont cités les vers des Fastes métriques publiés dans les *AA. SS.*, au 1er mai, p. XXIV : τὴν Ἰαννουαρίου χάρην εἰκάδι πρώτῃ (21 avril). — Voir aussi le *Syn. Const.*, dans *AA. SS.*, Propyl.-Novembr., 59^10 (19 sept.) ; 616^28 (20 avril) ; 617^53 21 avril) ; et les annotations de ce volume des *AA. SS.*, p. 951.

3. Euseb., *Mart. Palaestin.*, ch. 13.

4. *Vie grecque* du moine Emmanuel, ed. Cassin., p. 245, 246.

d'octobre revient un peu plus loin pour la translation à Naples du corps du saint. Il n'y a pas là, à proprement parler, de contradiction, puisque les années ne sont pas les mêmes (martyre : 305 ; translation, selon la Vie grecque : 315), mais vraisemblablement une répétition erronée du même jour. Remarquons que la Vie grecque date, comme Eusèbe et les ménologes, l'emprisonnement de Sosius et de ses compagnons des kalendes de mai (exactement le 17 avril) [1].

Le nom du magistrat qui condamna saint Janvier diffère dans les documents. Dans les Actes Vaticans, il s'appelle Timotheus, et dans les Actes Bolonais Dracontius.

Les chrétiens martyrisés à Pouzzoles furent :

Sosius, diacre de l'église de Misène, appelé dans la Vie grecque Q. Sosius Ianuarius ;

Ianuarius, évêque de Bénévent, avec un diacre et un lecteur de son église, Festus et Desiderius ;

Enfin des gens de Pouzzoles : Proculus (Q. Valerius Proculus dans la Vie grecque), diacre de l'église de Pouzzoles, et deux laïques : Eutyches (M. Aurelius Eutyches) et Acutius (Sex. Acutius Salutaris) [2].

Si nous rapprochons les différents Actes et si, pour les raisons développées ci-dessus, nous donnons la préférence aux Actes Bolonais, voici le récit, très court, que nous pouvons faire du martyre des chrétiens de Pouzzoles. Sosius, diacre de Misène avait été emprisonné à Pouzzoles, sur l'ordre du gouverneur de la Campanie. Ianuarius, évêque de Bénévent, qui se trouvait alors à Pouzzoles avec son diacre Festus et son lecteur Desiderius, alla, selon la coutume chrétienne, le trouver dans sa prison, pour lui porter ses consolations. Sur quoi il fut arrêté avec ses compagnons, et condamné à être livré aux bêtes, avec eux et Sosius, dans l'amphithéâtre. Le jour du spectacle venu, les chrétiens sont amenés dans l'arène. Les jeux commencent, mais on attend le gouverneur qui doit assister au supplice. Celui-ci, retenu par une affaire, ne vient pas ; comme il est alors trop tard pour que le supplice

1. *Vie grecque*, p. 238.

2. Au XIIIIe jour des kal. de novembre le martyrologe hiéronymien porte : *in Cimiterio Puteolis Proculi Prosdoci et Nice matris e(ius Tasie) virginis Astibusti.* Ces martyrs, dont les noms accompagnent ici celui de saint Proculus, sont inconnus. Pour quelle raison étaient-ils honorés avec lui, le même jour? On ne sait.

puisse avoir lieu, la peine est commuée. Ianuarius et ses compagnons, condamnés à être décapités, ont la tête tranchée près de la Solfatare, ainsi que trois citoyens de Pouzzoles, Proculus, Acutius et Eutyches, chrétiens eux-mêmes, qui s'étaient intéressés à leur sort.

Les corps des martyrs furent d'abord, d'après les Actes, ensevelis près de la Solfatare [1]. Le corps de saint Janvier fut en effet déposé non loin de là, dans un endroit appelé *Marcianum*, où est maintenant le Convento dei Cappuccini [2]. Les dépouilles des autres martyrs furent-elles ensevelies avec celles de saint Janvier, ou dans d'autres sépultures? Et celles-ci étaient-elles voisines ou éloignées de la Solfatare? On ne sait [3]. Selon la Vie grecque, Proculus, Acutius et Eutyches auraient été déposés « dans le jardin, près de la porte », Sosius en un autre endroit plus éloigné de la ville, et les Bénéventins, Festus et Desiderius, dans l'*arenaria*

1. *AA. SS.*, *l. c.*, p. 868 : corpora autem sanctorum jacuerunt ad Sulphurotariam, ubi postea dignam beati Ianuarii martyris basilicam condiderunt (Actes Vaticans). Même renseignement dans les Actes Bolonais, p. 871.

2. Appendice des Act. Vat., *l. c.*, p. 86 : Noctu vero, cum unaquaeque plebs sollicite suos sibi patronos rapere festinarent, Neapolitani beatum Ianuarium sibi patronum tollentes a Domino meruerunt. Quem primo quidem in loco qui appellatur Marcianus absconderunt. Cf. aussi la Chronic. episc. de l'église de Naples par J. Diacre dans Capasso, *op. cit.*, I, p. 170. Les Actes ne disent pas où était le *locus Marcianus* ; mais il devait se trouver près de la Solfatare. Les Actes nous apprennent en effet que la basilique consacrée à saint Janvier s'élevait près de la Solfatare ; or la coutume chrétienne était d'élever des chapelles ou des oratoires non pas à l'endroit où les martyrs avaient été tués, mais là où ils étaient ensevelis. — De plus, quand fut fondé au XVIe siècle le convento dei Cappuccini, on trouva l'inscription suivante remontant au moyen âge : *locus decollationis Sancti Ianuarii* et *sociorum ejus* (*AA. SS.*, *l. c.*, p. 783). Cet endroit doit avoir été celui de la sépulture de saint Janvier. C'est la tradition populaire qui transforma peu à peu le lieu de la sépulture en lieu du martyre (decollationis), et l'inscription retrouvée aux convento dei Cappuccini fut rédigée conformément à cette tradition. C'est donc là que se trouvaient vraisemblablement le tombeau et la basilique de saint Janvier. — Enfin, à l'époque de Mazzocchi, le nom *Marcianum* était, paraît-il, encore celui d'une terre voisine du couvent des Capucins : « Marciani nomen adhuc fundo cuidam prope Capucinos haeret, quem memoratum reperio in quodam instrumento puteolano, quod mihi nuper ostensum fuit » (Mazzocchi, *Additamenta mens april. ad kalend. neapol.*, p. 972). — Cf. du même, *Actorum Bononensium vindiciae*, p. 40, n° XV). — Étant donné cet ensemble d'indices, on peut croire sur ce point la *Vie grecque* (p. 246) qui situe le Marcianum à côté de la Solfatare (ἐγγίστῳ χωρίῳ λεγομένῳ τῷ Μαρκιανῷ).

3. Les Actes Vaticans et Bolonais portent : corpora Sanctorum jacuerunt ad Sulphurotariam, etc... Or, la seule chose que nous puissions dire, c'est que saint Janvier fut enterré dans le *Marcianum*, près de la Solfatare. Dans l'appendice des Actes Vaticans, il est question uniquement de saint Janvier ; rien

de la via Campana [1]. Par la suite, dans le cours du IVe siècle [2], les corps des martyrs furent enlevés par leurs concitoyens : les Bénéventins emportèrent ceux de Festus et de Desiderius, les Misénates celui de Sosius ; les Napolitains prirent celui de saint Janvier [3], et les Pouzzolans transpor-

sur la sépulture des autres martyrs. Les Bollandistes pensent que les compagnons de saint Janvier ont pu être ensevelis, sinon dans le *Marcianum*, du moins près de la Solfatare, dans des endroits différents (comme l'auteur de l'appendice des Actes Vaticans n'a pas vécu avant le VIe siècle, et n'a peut-être écrit, comme le croient les Bollandistes, qu'au VIIe ou au VIIIe siècle, on ne saurait induire de son silence que les autres martyrs n'aient pas été ensevelis près de la Solfatare, ainsi que le veulent les Actes ; *AA. SS.*, p. 874). La Vie grecque dit que Sosius fut enterré πέραν τῆς πόλεως ; elle nous apprend aussi que les Bénéventins furent ensevelis dans un cimetière de la via Campana, ce qui nous éloigne sensiblement de la Solfatare. A quelle tradition donner la préférence ? Il se peut que les chrétiens se soient hâtés d'ensevelir les corps des martyrs près de la Solfatare, comme le veulent les Actes, et que les jours suivants ils les aient transportés dans les différentes sépultures mentionnées par la Vie grecque.

1. Il y avait des cimetières chrétiens de différentes sortes : l'hortus, l'arenaria, etc... Sur ce point, la source de la Vie grecque ne semble pas suspecte. Il se pourrait que l'arenaria de la via Campana fût le cimetière où aurait été enseveli saint Artémas (cf. plus haut, p. 172, note 2). — *Vie grecque*, p. 246 : Ἀλλὰ δὴ οἱ Ποτιόλων μάρτυρες ἐν τῷ κήπῳ ἐγγὺς τῇ πύλῃ ἐτάφησαν, ὁ Σώσιος πέραν τῆς πόλεως, οἱ δὲ Βενεβενταῖοι ἐν ψαμμώδει τῆς ὁδοῦ Καμπανῆς.

2. La Vie grecque (p. 247) date les différentes translations des corps des martyrs de la même année où eut lieu le transfert du corps de saint Janvier à Naples. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que les choses se fussent passées ainsi, et à ce que ces diverses translations eussent été faites la même année (315, selon la Vie grecque). En effet le XIIIe jour des kal. d'octobre est donné comme celui de la translation de saint Janvier (cf. la note suivante) ; le IXe jour des kal. d'octobre comme celui de la translation de Sosius (Appendice des Actes Vaticans, p. 86) ; le XVe et le XIVe jour des kal. de novembre comme ceux de la translation de Proculus (*Vie grecque*, p. 247 ; *Martyrol. hieronym.*, éd. Duchesne, p. 133). Ces dates sont tellement rapprochées qu'il semble que les translations des corps des martyrs ont été toutes contemporaines.

3. *AA.SS.*, septembre, VI, p. 784-785. Les Bollandistes placent vers la fin du IVe siècle le transfert du corps de saint Janvier à Naples. Capasso (*Mon. Neap. duc.*, I, p. 170), acceptant la donnée de la Vie grecque, place cette translation en 315. La Vie de saint Sévère attribue la translation à cet évêque (2e moitié du IVe s. ; Capasso, *op. cit.*, I, p. 272) ; Jean Diacre l'attribue à Jean Ier (1re moitié du Ve siècle ; Capasso, *ibid.*, p. 170). Pour concilier ce désaccord des témoignages, certains ont pensé que l'évêque Sévère avait pu, vers la fin du IVe ou vers le commencement du Ve siècle, transporter à Naples le corps de saint Janvier, Jean Ier étant alors prêtre ou diacre et assistant à la translation (Bollandistes, *AA. SS.*, *l. c.*, p. 784). Capasso, s'appuyant sur la Vie grecque, rejette cette interprétation. De toute manière, l'accord de la Vie grecque (p. 248) et de la *Vita Severi*, pour attester l'existence à Naples de la basilique de saint Janvier, sous l'épiscopat de Sévère, prouve que la translation eut lieu au moins à cette époque, sinon auparavant. — La Vie grecque, les Actes, le calendrier napolitain (cf. Capasso, I, p. 338) placent la translation le XIIIe jour des kalendes d'octobre.

tèrent ceux de Proculus, d'Acutius et d'Eutyches dans un endroit qui est appelé dans l'appendice des Acta Vaticana *praetorium Falcidii* [1]. Ce praetorium qui se trouvait dans un carrefour, *in contrivio ipso*, était attenant à une basilique dite *basilica sancti Stephani*. Le transfert des dépouilles de Proculus et des deux autres saints pouzzolans eut peut-être lieu le XVe ou le XIVe jour des kalendes de novembre, jours auxquels le martyrologe hiéronymien commémore à Pouzzoles Eutyches et Proculus [2].

On lit dans le martyrologe : *In Cimiterio Puteolis Proculi*, etc... Il semble que le *cimiterium* du martyrologe doive être assimilé avec le *praetorium Falcidii*, où les Actes nous apprennent que Proculus, Eutyches et Acutius auraient été ensevelis; or à la fin de l'antiquité et dans les premiers siècles du moyen âge, on appelait praetorium une villa, une maison de campagne. Le praetorium Falcidii était donc la villa de Falcidius [3]; et cette villa ou, plus probablement, le terrain auquel son nom était demeuré attaché, était devenue, à l'époque de la translation de saint Proculus (IVe siècle), un cimetière chrétien, qui comprenait une basilique de saint Étienne [4].

Praetorium et basilique étaient situés *in contrivio*. Il existe un endroit où la via Campana, la via Celle, le chemin qui se dirige vers le Cigliano, et la route qui, dans l'antiquité, longeait Pouzzoles au nord se réunissent et constituent un *contrivium*. Là précisément ont été reconnus les restes d'une basilique chrétienne primitive, dont l'entrée était tournée vers l'Orient et dont le pavage subsistait presque entièrement, soutenu par la voûte d'un souterrain ; deux chapelles latérales, à droite et à gauche, existaient sur les côtés extérieurs. Non loin de là, les traces d'une autre basilique ont

1. Sanctum vero Sosium diaconum cives eius Misenates tulerunt, et posuerunt in basilica ubi nunc requiescit, die nono kal. Octobris. Puteolani quoque S. Proculum diaconum, et Euticetem, et S. Acutium cives sui tulerunt; et posuerunt in praetorio Falcidii, quod conjungitur basilicae S. Stephani in contrivio ipso (*AA. SS.*, *l. c.*, p. 869),

2. *Martyrol. hieronym.*, éd. Duchesne, p. 133. *AA. SS.*, *l. c.*, p. 785. Mazzocchi, *Calend. vet.*, I, p. 279-281. — La Vie grecque donne le XVe jour des kalendes de novembre comme ayant été celui de la translation (p. 247).

3. On connaît à Pouzzoles un Falcidius. *CIL.*, VI, 1944 : *M. Falcidio M. f. Pal. Hypatiano adlecto in ordinem dec. Puteolanor.* etc...

4. Cf. Kraus, *Real-Encycl.*, p. 311, sur le sens du mot *coemeterium*.

été, à ce qu'il paraît, reconnues également. Un amoncellement de ruines assez étendues donne à croire qu'il y avait au même endroit un ensemble d'édifices importants [1]. On y a voulu voir l'emplacement du praetorium, qui fut, au début du moyen âge, transformé en monastère. C'est possible. En tout cas, précisément en ce lieu, parmi les ruines d'une des basiliques, a été retrouvée l'inscription chrétienne de C. Nonius Flavianus, prouvant indubitablement qu'il y avait là, dès l'époque romaine, des sépultures chrétiennes.

Le praetorium Falcidii était, aux VIe-VIIe siècles, un monastère, de même que l'ancienne villa de Lucullus à Naples, le *castrum Lucullanum* [2]. Quand ce monastère fut-il fondé? On ne sait. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'en l'année 600, il était désert et presque complètement abandonné par les moines, à cause de l'état d'insécurité du pays. La lettre du pape Grégoire, qui nous fournit ces renseignements, fait mention d'une église attenante au monastère, peut-être la vieille basilique de saint Étienne [3].

Les autres églises de Pouzzoles que nous connaissons encore sont:

l'église construite près de la Solfatare en l'honneur de saint Janvier. On ne sait pas la date de sa fondation (peut-être le IVe siècle);

l'ancien temple d'Auguste, devenu postérieurement la cathédrale consacrée à saint Proculus, et mentionnée pour la première fois au Xe siècle [4]. Quand eut lieu la transformation du temple païen en église chrétienne? Ce fut probablement quand, au moment des invasions, la plus grande partie de

1. Scherillo, dans l'*Enciclopedia dell' Ecclesiastico*, vol. IV, article *Pozzuoli*, pp. 913-914. — Scherillo ajoute que ce lieu « est encore appelé de nos jours Se Stefano ». Pour la commodité de l'exposition topographique, j'ai çà et là conservé dans la seconde partie de cet ouvrage, comme on pourra le constater, la désignation de carrefour de Se Stefano.

2. Cf. Galante, *Memorie dell' antico Cenobio Lucullano* (Naples, 1869).

3. Saint Grégoire, *Epist.*, X, p. 61 (Ad Adeodatum abbatem Neapolitanum), dans Migne, *Patrol. lat.*, LXXVII, p. 1113 : Quia vero monasterium Puteolis constitutum, quod Falcidis dicitur, ita esse destitutum a monachis perhibetur, ut non solum Dei illic opus minime celebretur, sed etiam pene pro derelicto, quod dici grave est, habeatur ; idcirco illud monasterio tuo praesenti auctoritate cum omnibus ad se pertinentibus in perpetuum duximus uniendum, etc...

4. Capasso, *Mon. Neap. duc.*, II, 1, Reg., n° 406 (année 1026). L'église de saint Proculus est mentionnée encore dans un document de l'année 1033 (*ibid.*, n° 441).

la ville devint inhabitable, et que les Pouzzolans se réfugièrent dans l'acropole grecque, le *castrum* du moyen âge. Nous avons vu plus haut qu'en 600 le praetorium Falcidii était abandonné. Il semble difficile de croire que, dans ces conditions, les chrétiens y aient laissé les corps de Proculus, d'Acutius et d'Eutyches; ils durent les transporter au contraire dans le *castrum*, et y consacrer une église à leur patron, Proculus. C'est vers les ve-vi^e^ siècles que le temple d'Auguste fut vraisemblablement consacré à saint Proculus.

On sait enfin que le corps de sainte Julienne, martyrisée à Nicomédie sous l'empereur Maximien, fut transporté en Italie, et déposé à Pouzzoles, où un mausolée fut érigé en son honneur (après 304) [1].

Peu d'inscriptions, que l'on puisse qualifier sûrement de chrétiennes, proviennent de Pouzzoles. La plus intéressante est la suivante :

C. Nonius Flavianus plurimis annis orationibus petitus natus vixit anno uno m. xi in cuius honorem basilica haec a parentibus adquisita contectaque est : requiescit in pace xviii kal. ian [2].

Cette inscription a été retrouvée parmi les ruines ci-dessus décrites de l'ancienne église qu'on a cru être celle du praetorium Falcidii. Elle nous apprend que les parents de C. Nonius Flavianus ont acheté, pour l'ensevelir, une *basilica* ; il faut, comme l'ont établi de Rossi et Garrucci, entendre par ce mot non pas une église, mais une construction funéraire, chapelle ou oratoire, où les chrétiens, dans l'intérieur et sur les murs latéraux des églises, ensevelissaient les morts. Suivant cette explication, nous devons considérer que le jeune Nonius Flavianus fut enterré dans une église primitive, que les chrétiens de Pouzzoles possédaient en cet endroit [3].

Citons encore l'inscription suivante :

Dulc]issimae adque aman[tissi]mae infanti Megetiae...s Valentinus ex tribunis[cubi]culum depositioni[s]... [4]

On appelait *cubiculum* la chambre funéraire, la tombe à proprement parler [5].

1. *AA. SS.*, Février, II, p. 870, 872.
2. *CIL.*, X, 3310.
3. Garrucci dans le *Bull. nap.*, II, 136 et suiv. ; — De Rossi, *Roma sotterranea*, III, 460. — Kraus, *Real-Encycl.*, p. 109 (s. v.).
4. *CIL.*, X, 3300.
5. Kraus, *Real-Encycl.*, p. 337 (s. v.).

Les autres inscriptions chrétiennes ne présentent aucune particularité digne d'être relevée. Il serait intéressant d'en connaître exactement le lieu d'origine, afin de déterminer l'emplacement des cimetières chrétiens, l'*hortus* et l'*arenaria* de la via Campana, que mentionne la Vie grecque de saint Janvier. Malheureusement, exception faite pour celle de Nonius Flavianus, nous ne savons où elles ont été retrouvées. Ces inscriptions ou fragments d'inscriptions, conservés pour la plupart au musée de Naples, s'élèvent à une trentaine [1].

L'absence de monuments figurés chrétiens est, pour ainsi dire, totale. Tout ce que nous avons à signaler, ce sont deux bas-reliefs portant les images des apôtres Pierre et Paul [2].

1. *CIL.*, X, 3315, 3333, p. 316.
2. Catal., nos 44, 45.

TOPOGRAPHIE

Les ruines de Pouzzoles sont, si l'on excepte celles de l'amphithéâtre, très mal conservées. L'étude en est extrêmement difficile, et on est fort souvent obligé de recourir à d'anciennes descriptions et à des recueils de gravures du XVIIe et du XVIIIe siècles. Les antiquaires napolitains ont beaucoup écrit sur Pouzzoles, depuis la Renaissance ; malheureusement, leurs descriptions sont généralement hâtives, vagues, ou même inexactes. Il faut en dire autant des recueils de gravures ; si certains sont dignes de confiance, d'autres reproduisent les monuments avec une liberté toute fantaisiste. Il faut donc n'user de ces documents qu'avec la plus extrême prudence, et après les avoir soumis à une critique rigoureuse. Quelques-uns se reproduisent d'ailleurs presque textuellement. C'est ainsi que la plupart des Guides, composés aux XVIIe et XVIIIe siècles, s'inspirent de l'ouvrage de Loffredo et de celui de Capaccio. Le recueil du P. Paoli fut la principale source des auteurs qui vinrent ensuite ; au XIXe siècle ce fut dans l'ouvrage de Di Iorio que les antiquaires puisèrent leurs descriptions.

On trouvera, dans chaque chapitre, la bibliographie relative à chaque monument. Je signalerai seulement ici les plus importants des Guides et des recueils de gravures :

Loffredo, marquis de Trevico, *Antichità di Pozzuolo* (1580). Publié en latin dans le *Thesaurus* de Graevius, IX, 4. — J'ai eu entre les mains une édition italienne, de l'année 1606 : F. Loffredo, *Le antichità di Pozzuolo e luoghi convicini nuovamente raccolte* (Napoli, 1606, in-8°). Cet ouvrage est très bref ; mais Loffredo est exact, précis, et n'invente pas.

J. C. Capaccio, *Puteolana historia a J. C. Capacio conscripta. Accessit ejusdem de balneis libellus* (Napoli, 1604, in-4°). — J'ai eu entre les mains une édition italienne du même ouvrage : G. C. Capaccio, *La vera antichità di Pozzuolo, ove con l'istoria di tutte le cose del contorno si narrano le bellezze di Posilipo, l'origine della città di Pozzuolo, Baja,*

Miseno, *Cuma*, *Ischia*, *riti*, *costumi*, etc... (Roma, 1652, in-8°). — Une autre édition italienne avait paru à Naples en 1604.

Ouvrage confus, plein de verbiage et de fantaisie.

Sc. Mazzella, *Sito et antichità della città di Pozzuoli* (1591), publié en latin dans le *Thesaurus* de Graevius, IX, 4. — J'ai consulté aussi une édition de l'année 1606 : Sc. Mazzella, *Sito et antichità della città di Pozzuolo e del suo amenissimo distretto con la descrizione... di Cuma*, *Baja*, *Miseno*, etc... (Naples, 1606, in-8°). — Même remarque à faire que pour l'ouvrage de Capaccio ; çà et là cependant, des détails utilisables.

Autres ouvrages, sans valeur : G. Mormile, *Nuovo discorso intorno all' antichità di Napoli e di Pozzuolo* (Napoli ; deux éditions : 1617 et 1629 ; in-8°).

Sarnelli, *L'antichità di Pozzuolo e luoghi convicini del sig. F. Loffredo con la descritione dei Bagni d'Agnano*, *Pozzuolo e Tripergole trascritte dal vero antichissimo testo di M. Villano*, *tolte dalle fauci del tempo da P. Sarnelli* (Naples, 1675, in-4°).

A. Parrino, *Nuova guida de forastieri per l'antichità curiosissime di Pozzuoli*, *dell' isole adjacente d'Ischia*, *Procida*, *Nisida*, etc... (1751, Naples, in-8°).

Pour le XVIIe siècle, signalons un recueil de gravures, dont on peut tirer quelques détails : *Antichità di Pozzuolo*, publié à Rome en 1650 chez G.-G. Rossi (24 plans et cartes, in-4°). Sans nom d'auteur.

L'ouvrage capital, pour le XVIIIe siècle, est celui du Père A. Paoli : *Avanzi delle antichità esistenti a Pozzuoli*, *Cuma e Baja*. *Antiquitatum Puteolis*, *Cumis*, *Baiis existentium reliquiae* (Naples, 1768). C'est un recueil de gravures, d'une bonne exécution, et utiles au point de vue archéologique. Les reproductions sont fidèles ; si on y relève parfois des inexactitudes, il ne semble pas que les dessinateurs (presque toutes les gravures sont de Volpato) aient cédé à l'esprit de fantaisie. Elles sont donc une source d'informations généralement très sûres. On n'en saurait dire autant des recueils suivants, où l'inexactitude le dispute à la fantaisie :

Gabinetto di tutte le più interessanti vedute degli antichi monumenti esistenti in Pozzuolo, *Cuma e Baja e luoghi circonvicini espresse in n. XXXXV rami e elegantemente incisi dal*

celebre Fil. Morghen e disegnate da valenti professori (Naples, 1803).

Raccolta degli antichi monumenti fra Pozzuolo, Cuma e Baja, luoghi nel regno di Napoli (Roma, presso A. Franzetti, vers 1790).

G. d'Ancora, *Guida ragionata per le antichità e curiosità naturali di Pozzuoli e dei luoghi circonvicini* (Naples, 1792).

Il n'y a rien à tirer de la *Storia della regione abbruciata in Campagna Felice*, de N. Carletti (Naples, 1787).

On se servira plus utilement de certains récits de voyage de la fin du XVIIIe siècle : par exemple, le *Voyage pittoresque* de l'abbé de saint Non (Paris, 1780), tome II.

Au XIXe siècle, il faut surtout mentionner le petit livre de Di Iorio, fait avec soin, mais trop bref: *Guida di Pozzuoli* (avec 4 tables : reproductions d'inscriptions, et plans de monuments) (Naples, 1817 et 1818). — Les autres guides, contemporains de celui de Di Iorio, ont bien moins de valeur. Nous citerons entre autres :

P. Panvini, *Il forestiere alle antichità e curiosità naturali di Pozzuoli, Cuma, Baja e Miseno in 3 giornate* (Napoli, 1818).

L. Palatino, *Storia di Pozzuoli* (1826, Naples).

D. Romanelli, *Viaggio a Pompei, a Pesto, e di ritorno ad Ercolano ed a Pozzuoli. Ed. 2^a. migliorata* (Napoli, 1818).

Quelques renseignements fort utiles ont été rassemblés par G. de Criscio, dans l'opuscule intitulé : *Notizie istoriche archeologiche topografiche dell' antica città di Pozzuoli e dei suoi due aquidotti Serino e Campano* (Naples, 1881).

CHAPITRE I

DOCUMENTS TOPOGRAPHIQUES ANTIQUES

VASES DE VERRE GRAVÉ ET FRESQUES

Les renseignements fournis par l'étude des ruines sont complétés par quelques documents antiques d'un grand intérêt : des vases en verre gravé et des fresques, qui offrent des vues des principaux monuments de la ville, et de la côte voisine de Baia. Nous commencerons notre étude par le vase d'Odemira qui ne présente que des vues de Pouzzoles.

I. VASE D'ODEMIRA

La reproduction publiée par Jordan dans *l'Archaeologische Zeitung*[1], est, comme le fait remarquer M. Beloch, inexacte, puisque la jetée y est dessinée à gauche, les amphithéâtres, le théâtre et le quai à droite[2]. Cet ordre est arbitraire; en fait le

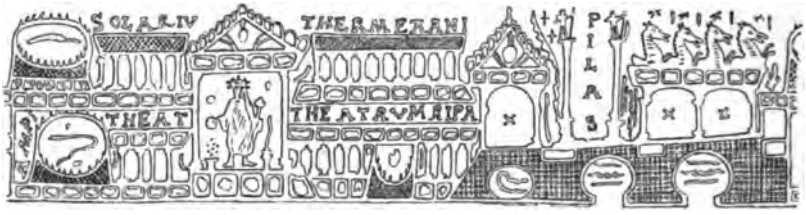

Fig. 7
Vase d'Odemira

quai et les amphithéâtres se trouvent à gauche et à l'ouest de la jetée. La série des monuments, dans la réalité comme sur le vase d'Odemira, commence par l'amphithéâtre.

Les amphithéâtres. — On voit d'abord deux édifices elliptiques superposés, entre lesquels on lit *Ampiteat(ra)*. Dans

1. *Arch. Ztg.* (1868), XXVI, pl. 11, p. 91 et suiv. — *Catalogue de l'Exposition Universelle* (1867) : *Histoire du travail*, 2e partie, p. 363 (section portugaise, n° 121) et *Magasin pittoresque* (Février 1873), p. 40.
2. Beloch, *Camp.*, p. 125 ; et Ergänz., p. 466, n. 1.

l'arène de l'amphithéâtre inférieur est une sorte de lanière ou de fouet ; dans l'autre est une branche de feuillage. Celle-ci est le symbole de la victoire dans les combats de gladiateurs ; le fouet a trait à l'exhibition des bêtes féroces. Autour des deux monuments sont dessinés les mâts auxquels on tendait le velum. L'amphithéâtre supérieur repose sur un soubassement, qui n'existe pas sous l'amphithéâtre inférieur. Le graveur a indiqué ainsi que l'un des amphithéâtres avait des souterrains et que l'autre en était dépourvu.

Il me paraît certain qu'il y avait à Pouzzoles deux amphithéâtres. Jordan prétend que la double représentation fait simplement allusion aux deux catégories de spectacles : les jeux de gladiateurs et les combats de fauves[1]. Mais alors pourquoi avoir dessiné deux monuments? Le fouet et le rameau de feuillage auraient pu être réunis dans un seul. Les beaux édifices étaient d'ailleurs en assez grand nombre à Pouzzoles pour que le graveur, n'ayant entre eux que l'embarras du choix, ne fût pas obligé de recourir à l'artifice de représenter deux fois le même, afin de remplir le champ du vase. S'il a dessiné deux amphithéâtres, c'est qu'il y en avait deux et qu'il voulait souligner cette particularité. Peu de cités pouvaient se payer le luxe de plusieurs amphithéâtres. Rome en possédait trois : le Colysée, l'amphithéâtre de Néron, et l'amphitheatrum castrense. Il ne serait pas surprenant que Pouzzoles en ait eu deux[2].

Les ruines d'un seul sont visibles ; on ignore l'emplacement du second, et les indications topographiques du vase d'Odemira ne sont pas assez précises pour que nous puissions le déterminer. Le décorateur a placé les deux amphithéâtres à côté l'un de l'autre : est-ce une raison pour penser qu'ils étaient voisins dans la réalité? Il y a, semble-t-il, dans la composition du vase un mélange de vérité et de symétrie. Comme le graveur a certainement fait un choix, les monuments choisis pouvaient être séparés par d'autres qu'il a omis. Jordan croit qu'ils sont représentés avec une symétrie toute schématique, plutôt que dans leur suite réelle et leurs rapports locaux. Cette affirmation est exagérée. Des voisinages un peu

1. Jordan, dans l'*Arch. Ztg.*, *l. c.*, p. 95.

2. L'amphithéâtre, dont les ruines subsistent, semble une construction de l'époque des Flaviens et des Antonins. C'est probablement dans un second amphithéâtre plus ancien que furent donnés, sous Néron, des jeux dont parle Dion Cassius, LXIII, 3.

forcés n'impliquent pas un renversement ou une altération complète de l'ordre topographique.

Considérons la direction de la jetée : le point de vue est celui d'un spectateur qui, se trouvant sur la côte vers la Punta Caruso, aurait embrassé du regard la partie de la ville comprise entre l'amphithéâtre et le môle. Ce spectateur aurait, comme sur le vase, vu à sa droite la jetée, le quai et le temple de Sérapis qui était dans l'emporium, non loin du rivage. De même il aurait aperçu des thermes, non pas ceux dont les ruines subsistent près du Bagno Penale, à l'ouest et à gauche de l'amphithéâtre, mais ceux qui se trouvent à l'est et à droite de ce monument (Bagno Ortodonico). De l'endroit où nous les regardons, ils occupent, sur la carte et sur le vase, le même emplacement. La disposition adoptée par le graveur est donc conforme à l'ordre topographique ; toutefois, les nécessités de l'exécution l'ont amené à user d'artifices. Veut-il, par exemple, signaler l'importance spéciale d'un édifice ? Il lui fait occuper le champ entier du vase : c'est le cas pour la jetée et pour le temple. Place-t-il le théâtre au-dessous des thermes? C'est sans doute qu'il veut indiquer que les thermes étaient plus éloignés que le théâtre de l'endroit où était le spectateur ; mais de ce que ce théâtre est dessiné au niveau de la jetée et du temple, il n'en faudrait pas conclure qu'il se trouvait près du rivage. Le graveur a pu le mettre là pour ne pas rompre la rangée des ornements qui divisent le champ du vase. Pour la même raison, nous ne saurions conclure avec M. Beloch que l'un des deux amphithéâtres était dans la ville basse.

Cela étant, devons-nous croire alors que les amphithéâtres ont été oui ou non schématiquement rapprochés ? Des fouilles seules permettraient d'élucider la question. Derrière l'amphithéâtre actuellement déblayé, on voit au bord de la via nuova della Solfatara, l'ellipse d'un vaste édifice très ruiné et presque entièrement enfoui, dont la forme circulaire est celle d'un amphithéâtre. De hautes plantations de vignes le recouvrent à l'est, au sud et au nord [1]. Sa situation

1. On voit très bien la partie apparente de cette ruine, à droite de la via nuova della Solfatara, quand on va à la Solfatare. C'est une construction en pierres de tuf (opus incertum et opus reticulatum); les arcades (une dizaine sont visibles) ont l'aspect de celles d'un amphithéâtre ou d'un théâtre. Les plantations de vignes qui les surplombent, tout en les laissant à découvert du côté de la route de la Solfatare, recouvrent entièrement le monument de tous

correspondrait assez bien à celle du second amphithéâtre du vase d'Odemira. Quelqu'un qui, étant à la Punta Caruso, regarderait dans la direction de la Solfatare, aurait, sur la même ligne, les deux monuments en face de lui. Toutefois, à en juger d'après la superficie et la disposition du terrain à l'est, où passe la via Vigna sur les traces d'une rue antique, on serait plutôt tenté de croire que le mur droit d'une scène de théâtre s'étendait de ce côté, où la courbe d'un amphithéâtre aurait peut-être empiété sur la rue[1]. Rien dans l'état actuel des ruines, et étant donné l'imprécision des mesures à laquelle nous sommes réduits, n'empêche d'admettre que nous ayons affaire à un théâtre.

Le théâtre. — Je ferai toutefois observer que, d'après d'anciennes descriptions, les ruines d'un monument, qui eût été le théâtre, existaient sur la colline entre l'amphithéâtre et le marché (Tempio di Serapide); cet emplacement se rapprocherait davantage de celui qu'occupe le théâtre sur le vase d'Odemira. Loffredo ne parle point de vestiges d'un théâtre subsistant de son temps; mais on lit dans Mazzella[2]: « On sait communément où se trouvait le théâtre qui était un édifice grand et magnifique; dans le jardin d'Antonio d'Oria, qui aujourd'hui appartient à Geronima Colonna, on voyait anciennement une construction circulaire qui avait la forme d'un théâtre. Aujourd'hui tout vestige a disparu. Une partie a été renversée par les tremblements de terre; le reste est enfoui. »

Je n'ai pas retrouvé de documents permettant de localiser le jardin d'Antonio d'Oria. Di Iorio, citant lui-même Mazzella, dit qu'il était situé derrière le Tempio di Serapide[3]; je ne sais sur quoi il se fonde pour établir cette localisation. En tout cas, il affirme qu'il a pu, quoique avec peine, reconnaître

les autres côtés. La distance de ces arcades à la via Vigna (coupe transversale de l'édifice) est d'environ 100m; l'espace occupé par la ruine et par les hautes plantations qui la recouvrent dans le sens longitudinal est de plus de 120m.

1. Il faut remarquer, en outre, que sur le bord même de la rue un certain espace était déjà occupé par des tombes. Un de ces colombaires subsiste encore, comme on le voit sur notre plan (n° 10).

2. Mazzella, *Situs et antiquitates Puteolorum* dans le *Thesaurus* de Graevius, IX, 4, p. 16. — L'inscription: *Genio theatri Augusti*, retrouvée, suivant Mazzella, dans les ruines de ce prétendu théâtre, est fausse (*C.I.L.*, X,257*).

3. Di Iorio, *Guida di Pozzuoli*, p. 49. — Di Iorio dit qu'il était situé dans la propriété Manganella; or cette p opriété se trouvait, à l'époque de di Iorio, derrière le Tempio di Serapide (Palatino, *Stor. di Pozz.*, p. 189).

en ce point, parmi un grand amoncellement de ruines, les traces d'un théâtre appuyé à la colline. Les renseignements fournis par Scherillo concordent avec les siens. Entre l'amphithéâtre et le Tempio di Serapide existait, dit Scherillo, un théâtre qui avait les portiques de la cavea appuyés à la colline; entre ces portiques et la scène passe maintenant la nuova via Campana [1]. Nous savons enfin par Palatino que, derrière le Tempio di Serapide, un portique circulaire qui aurait compris trois ordres superposés d'arcades, s'appuyait à la colline. Palatino a mesuré des arcades d'une largeur de plus de quatre mètres; la maçonnerie, dit-il, était un mélange de briques et d'appareil réticulé [2]. Ces renseignements nous aident à retrouver approximativement le site d'un portique circulaire qui, selon Scherillo, aurait ressemblé à celui de la cavea d'un théâtre. Voilà tout ce que nous pouvons dire de ce monument, suivant d'anciennes descriptions, trop brèves et bien insuffisantes. Si ces vieux auteurs ont vu juste et ne nous ont pas trompés en se trompant eux-mêmes, il convient d'observer que le théâtre du vase d'Odemira, étant rapproché du temple de Sérapis et de la ripa, a fort bien pu occuper une position analogue à celle des portiques dont nous venons de parler. Il serait vraisemblable qu'on eût adossé à la colline la cavea d'un théâtre [3].

Le temple de Sérapis. — On a longtemps identifié le temple de Sérapis avec le monument vulgairement appelé de ce nom, depuis qu'au milieu du XVIIIe siècle on y retrouva la statue du dieu qui est maintenant au musée de Naples. Mais cet édifice ayant servi, comme nous le verrons plus loin, à un autre usage, l'emplacement du temple est à chercher de nouveau. Aucune ruine n'en subsiste ; on peut arriver toutefois à une

1. Lettre adressée par Scherillo à Gervasio le 27 septembre 1847, et citée par Gervasio dans son étude: *Iscrizioni riguardanti il macello di Pozzuoli*, p. 4 et 5 (*Memorie dell' Accademia Ercolanese*, 1852).

2. Palatino, *Stor. di Pozz.*, p. 189-191. Palatino a cru retrouver en cet endroit les traces de la scène d'un théâtre. Mais il n'y a rien à tirer de sa description, vague et visiblement pleine de fantaisie.

3. Ce qu'on peut dire, en résumé, c'est que, outre l'amphithéâtre encore subsistant, ont été observées deux autres ruines dont l'aspect et la forme correspondraient assez à ceux d'un amphithéâtre ou d'un théâtre. Laquelle de ces deux ruines fut le théâtre, laquelle l'amphithéâtre ? C'est ce qu'on ne peut préciser. En tout cas nous arrivons au total de trois monuments, comme sur le vase d'Odemira, où figurent deux amphithéâtres et un théâtre.

approximation, grâce aux renseignements fournis par la Lex parieti faciendo et par le vase d'Odemira.

On voit, devant le temple dessiné sur ce vase, un dieu représenté debout et de face, tenant dans la main gauche une corne d'abondance, et dans la main droite une patère avec laquelle il fait une libation sur un autel. A ses côtés est un objet mince et élevé ; sa tête est ceinte d'une couronne de rayons. Jordan voyait dans cette figure la Fortune ; mais quand on y regarde de près, on constate qu'on a affaire à une représentation masculine. Le vêtement est drapé comme un vêtement d'homme, et le visage paraît légèrement barbu. M. Beloch croit que c'est un empereur divinisé (plus particulièrement Antonin) [1]. A la rigueur ce pourrait être sinon l'empereur même, du moins son Genius; la statue du Genius Augusti au musée du Vatican est celle d'un homme drapé, tenant dans la main gauche une corne d'abondance, et dans la main droite une coupe [2]. Mais, en dépit de cette analogie, plusieurs détails nous empêchent de nous en tenir à l'hypothèse d'un Genius impérial. Le dieu que nous voyons est un dieu solaire : Sérapis. Sa couronne de rayons le désigne comme tel. Ses autres attributs se retrouvent sur des monnaies [3], où son attitude est la même que sur le vase d'Odemira : coiffé du calathos, il tient dans la main gauche une corne d'abondance, et dans la main droite une patère, dont il fait une libation sur un autel [4]. Sur d'autres monnaies, où il n'a pas de patère dans la main gauche, il tend de même la main sur un autel [5]. On conserve au British Museum une statuette de Sérapis tenant dans la main gauche légèrement tendue une patère [6]. La corne d'abondance était un de ses attributs habituels. Le dernier symbole, enfin, le long objet qui se dresse à sa gauche [7] est,

1. Beloch, *op. cit.*, p. 140.
2. Helbig, *Führer*, I, p. 202 (2e édit.).
3. Monnaies de Dionysopolis et d'Odessos (époque d'Elagabale et d'Alexandre Sévère) signalées à M. Wiegand par Studniczka : Wiegand, *Puteol. Bauinschrift*, p. 699. Fig. 2 et 3.
4. *Journ. of hell. stud.*, VI (1885), pl. E 10-11, p. 301. Cf. aussi le même type sur des monnaies d'Alexandrie, la métropole du culte pouzzolan (*Journ. of hell stud.*, *l. c.* pl. 58, p. 295, 300) et sur des peintures murales de Pompéi (*ibid.*, p. 306, et Helbig, *Wandgemälde*, n° 80).
5. *Ibid.*, pl. E, n° 1 (époque de Trajan).
6. *Specim. of ant. Sculpt.*, Vol. i, pl. 63.
7. Cf. des monnaies où on voit la Fortune appuyée sur son gouvernail, et où ce gouvernail a un aspect tout à fait semblable. Cohen, *Monnaies*, Hadrien, 257 et suiv., Trajan, 115, 126, etc...

semble-t-il, un gouvernail [1]; c'était un attribut d'Isis considérée comme Isis Fortuna ou comme déesse marine [2] et, plus rarement, un attribut de Sérapis; on voit sur une monnaie ce dernier tenant le gouvernail d'un navire, tandis qu'Isis cargue la voile [3].

Le temple est bien celui de Sérapis. Où était-il situé? Le texte de la Lex parieti faciendo, par laquelle les magistrats de Pouzzoles ordonnaient de faire des travaux dans le voisinage immédiat du temple de Sérapis, ayant été vraisemblablement exposé dans cet endroit même, la place où on a retrouvé l'inscription pourrait nous éclairer.

Elle est malheureusement incertaine. La pierre fut découverte en 1537 près de l'église San Stefanino di Pontone [4], qui n'existe plus aujourd'hui. M. Wiegand pense que le surnom de Pontone n'était applicable qu'à une église voisine du môle, appelé par les habitants du pays: Ponte di Caligola. Sans recourir à cet argument, on peut établir que le temple était dans la ville basse. On lit dans la Lex parieti faciendo, qu'il donnait sur une rue, au delà de laquelle était une « area », espace clos consacré, voisin du rivage [5]; la loi stipule, parmi les conditions de construction, que les antes qui seront placées des deux côtés de la nouvelle porte de l' « area », sur le mur longeant la rue, seront tournées vers la mer. Comme le remarque Wiegand, il est difficile de penser qu'on aurait employé cette désignation (ad mare vorsum), si la mer avait été séparée de l' « area » par des constructions importantes. L' « area » était donc située entre une rue, sur laquelle donnait le temple, et le rivage [6].

1. Roscher, *Lexicon*. Art. *Isis* (Drexler), p. 1530-1531.

2. Monnaie de l'empereur Maximien; Cohen, VI, 561 (au verso, vaisseau à deux voiles allant à droite: à la poupe on voit Serapis assis, à la proue Isis debout, tirant la voile à elle). Lafaye, *Divinités d'Alexandrie*, p. 250.

3. *CIL.*, X, p. 218.

4. Wiegand, *art. cit.*, p. 668.

5. *CIL.*, X, 1781: *Lex parieti faciendo in area quae est ante aedem Serapis trans viam*, etc...

6. *Ibid.*: *in area trans viam paries qui est propter viam...;... ex eo pariete antas duas ad mare vorsum proicito.* — Les anciens commentateurs, cités par M. Wiegand (p. 696, note 5), Piranesi, Marquez, etc..., croyaient que l'area était attenante au temple de Sérapis, et qu'elle se trouvait du même côté de la rue que le temple. La teneur de l'inscription ne permet pas de se représenter les choses de cette façon: il y avait le temple, la rue, et, de l'autre côté de la rue, l'area (*ibid.*, p. 696; schema 1 et 2). Quant aux antes de la porte, elles sont dirigées du côté de la mer, *ad mare vorsum*: « Cette désigna-

Si, pour nous conformer aux données du vase d'Odemira, nous limitons sur une carte l'espace compris entre l'amphithéâtre et la jetée, si nous nous rappelons aussi que le théâtre était peut-être au nord-est du macellum, et que des inscriptions nous font savoir que la ripa était voisine du marché [1], nous serons amenés à placer le temple de Sérapis dans le voisinage de ce dernier monument, près du port. Ainsi serait confirmé le principe de Vitruve, lequel déclare que le temple de Sérapis doit toujours être construit dans l'emporium [2].

Le solarium. — A droite des amphithéâtres nous voyons, dans le champ supérieur, un portique soutenant une plateforme : *solarium*. On appelait ainsi les terrasses qui recouvraient les portiques et les maisons, et qui renfermaient quelquefois des jardins, comme aujourd'hui les terrasses italiennes [3]. Le solarium de Pouzzoles était sans doute une promenade publique, ayant pour soubassement de hautes substructions, espèce de façade, analogue à celles que l'on construit encore en Italie, et où on accédait par des rampes ou des escaliers, ainsi qu'est à Rome, par exemple, la façade du Pincio.

Les thermes et les jani. — Les Thermes ne sont pas ceux dont les ruines subsistent près du Bagno Penale (San Francesco), à l'ouest, c'est-à-dire, à gauche de l'amphithéâtre, mais ceux qui se trouvent à l'est et à droite de ce monument (Bagno Ortodonico). Quant à l'inscription, elle a été lue diversement; M. Beloch propose : *Therme Traiani* [4]; mais il est difficile d'admettre que la sigle Λ soit une abréviation des quatre premières lettres du mot Traianus. La lecture de Mommsen et de M. Mowat [5] (*Therme Jani*) est préférable; non qu'il faille voir dans ces thermes des bains consacrés à Janus : *Jani* n'est pas un génitif singulier, mais un nominatif pluriel signifiant passage, arcade. Quelques-unes des rues, qui débouchaient dans le forum romain, avaient leurs jani [6]. Il y avait

tion n'aurait pas été choisie, si la mer eût été séparée de l'area par des constructions importantes; aussi est-il très vraisemblable que l'area était située immédiatement entre le temple et le rivage, c'est-à-dire dans le port » (*ibid.* p. 697).

1. Cf., ci-dessous, ch. III et V.
2. Vitr., I, 7, 1 : Serapi in emporio aedes distribuantur.
3. Voir sur le solarium le *Dictionary of greek and roman antiquities* de W. Smith. Art. *domus*, p. 429, n° 11, où les textes des auteurs sont indiqués.
4. Beloch, *op. cit.*, p. 125.
5. Mowat, dans la *Rev. arch.*, 1882 (2), p. 292-295. — *CIL.*, II, 6251.
6. Richter, *Topographie der Stadt Rom*, p. 38; 106-107.

aussi à Pouzzoles des passages de ce genre qui, pour des raisons que nous ignorons, attiraient l'attention du visiteur, puisqu'ils figurent sur le vase d'Odemira. Le graveur n'a indiqué, schématiquement, qu'un des quatre côtés du toit; mais le graveur d'un second vase que nous étudierons tout à l'heure, le vase de Piombino, a tâché d'être plus précis. Sur ce vase, le janus porte, outre le pignon principal, deux autres pignons latéraux qui sont esquissés. C'est un janus quadrifrons rappelant celui qui à Rome servait de porte d'entrée entre le Vélabre et le forum boarium et qui se composait de gros piliers constituant un quadruple passage voûté [1].

Le quai et la jetée. (Ripa. Pilas) [2]. — Le quai (*ripa*) est connu par des documents épigraphiques du IVe siècle ap. J.-C., c'est-à-dire contemporains de notre vase. Nous nous en occuperons plus loin ainsi que de la jetée, quand nous étudierons la topographie du port. La jetée, schématiquement dessinée, repose sur trois arches, dans lesquelles les vagues sont représentées par de petites lignes brisées. A l'extrémité est un arc de triomphe surmonté de quatre chevaux marins. Selon De Rossi, cet arc serait celui qui fut, on le sait par une inscription, élevé à Antonin après qu'il eut fait réparer le môle [3]. Plus en avant, sur une petite tour, brûle une flamme. C'est le phare. Les phares étaient ordinairement sur l'île fermant la passe du port, quand celui-ci était disposé comme à Porto ou à Cività Vecchia [4]. A Pouzzoles, où il n'y avait pas d'île de ce genre, la tour du phare s'élevait à l'extrémité de la jetée [5].

Sur la jetée sont enfin deux hautes colonnes supportant les statues de deux hommes, tenant l'un et l'autre une lance dans la main gauche. Ne seraient-ce pas les Dioscures, qui sont fort souvent unis de la sorte sur les monuments figurés? Des monnaies de Sagalassos, en Pisidie (règne de Nerva), ont

1. Jordan, *Top. der St. Rom*, I, 2, p. 471.
2. Remarquer la forme populaire du nominatif pluriel: pilas.
3. De Rossi dans le *Bull. nap.*, N-S., I (1852), p. 136. — Nous revenons sur ce point dans le chapitre consacré au port.
4. Pour Porto, voir Donaldson, *Architectura numismatica*, pl. 89; pour Cività Vecchia, voir Manzi, *Stato delle costruzioni del porto di Cività Vecchia*, p. 9. Cf. aussi dans Di Fazio, *Intorno al miglior sistema di costruzione dei porti*, les articles consacrés à Ostie et à Cività Vecchia.
5. M. Beloch a écrit, par erreur, qu'on ne voit pas de phare sur la jetée du vase d'Odemira, et que le phare devait se trouver sur la colline du Castello, du côté sud-ouest (*op. cit.*, p. 133). Il est inutile de recourir à cette supposition.

au revers l'effigie de Castor et de Pollux debout, tenant chacun une haste [1]. Sur des monnaies d'Attuda, en Phrygie, les Dioscures, debout à côté l'un de l'autre, tiennent également une haste [2].

Comme ils protégeaient les navigateurs, leurs statues auraient été fort bien à leur place sur le môle; l'un d'eux, celui de droite, est debout sur une proue de navire qu'il semble heureusement guider vers le port [3]. Je crois encore les reconnaître aux deux étoiles, qui sont gravées à côté de la statue de gauche [4]. On ne saurait dire s'ils tiennent quelque chose dans la main droite; il semble pourtant que celui de gauche ait dans la main un objet [5].

II

LE VASE DE PIOMBINO

Le vase de Piombino [6] nous fournit la preuve que les graveurs sur verre réunissaient parfois sur le même vase des édi-

1. M. Albert, *Culte de Castor et Pollux*. Catal., n° 122.

2. *Ibid.*, n°s 115, 121. — A y regarder de très près, il semble que la haste du Dioscure de gauche, sur le vase d'Odemira, se terminerait plutôt en forme de sceptre ou de trident. Ce ne serait pas une raison pour voir en lui un Neptune. Sur une monnaie de Nuceria, un des Dioscures tient le sceptre (M. Albert, *id.*, n° 90); sur certains modèles de monnaies de la République romaine, il tient un trident (n° 68).

3. Je ne sache pas que d'autres monuments figurés présentent cette particularité. On voit, sur des monnaies de Tripolis, les Dioscures debout et armés de la haste, entourant la déesse Astarté qui pose le pied sur une proue de navire (M. Albert, n°s 141, 146). Que les Dioscures aient été représentés parfois comme montant eux-mêmes un navire, c'est ce que le vase d'Odemira nous permet peut-être de conclure.

4. Les étoiles apparaissent souvent de même, sur les monnaies, à côté des Dioscures. Celles du vase d'Odemira ne sont pas de simples ornements. Dans les entrecolonnements de l'arc de triomphe, dans le janus, au-dessus des têtes des chevaux marins sont dessinées des espèces de croix obliques, purement ornementales. Les croix qui constituent les étoiles des Dioscures sont, au contraire, droites, et d'un aspect différent. Placées près de l'une des statues qui semblent, d'après tous les indices, être celles des Dioscures, elles ne peuvent être que les étoiles de Castor et de Pollux. — Je croirais volontiers que le vase d'Odemira était un de ces objets (vases, lampes; cf. la lampe d'Héliosérapis, etc...) que des marchands ou des marins emportaient comme talisman en voyage, pour avoir une heureuse navigation.

5. En ce cas, ce pourrait être une patère. Sur une monnaie de Tripolis, Castor et Pollux tiennent chacun une patère et la haste (M. Albert, n° 114).

6. *Bull. nap.*, II (1854), p. 154-157.

fices éloignés les uns des autres, et rapprochés d'une façon conventionnelle (jetée de Pouzzoles, côte de Baia).

Mais si on prend à part chaque représentation, on constate que l'ordre topographique n'est pas altéré : on voit à gauche le *stagnum*, le *palatium* et les *ostriaria*. Ces dénominations se rapportent toutes à Baia : sur le vase du musée Borgien elles réapparaissent dans le même ordre.

Il est donc impossible de penser avec M. Beloch que le *palatium* se trouvait à Pouzzoles entre l'Annunziata et les ruines du cirque [1]. Ce *palatium* eût été, selon De Rossi, un

Fig. 8
Vase en verre gravé de Piombino.

palais impérial dont un des quartiers de la ville, la regio Palatina, aurait tiré son nom [2]. Je croirais plutôt que la regio Palatina était, comme d'autres quartiers de Pouzzoles, nommée à l'imitation du Palatin romain. En admettant même qu'il y ait eu à Pouzzoles un palais impérial, ce ne pourrait être celui du vase de Piombino, à cause de sa proximité des ostriaria et du stagnum, qui étaient à Baia.

La jetée appartient à Pouzzoles. Sur les vases d'Odemira et du musée Borgien, où il y a continuité topographique, tous les monuments sont reliés les uns aux autres ; au contraire, sur le vase de Piombino, le graveur a isolé la jetée du groupe des monuments de gauche. Aussi serai-je moins dubitatif que De Rossi qui écrit : « Ce môle à arches pourrait être, tout aussi bien que celui de Pouzzoles, celui du Portus Julius, lequel a un rapport beaucoup plus étroit avec les autres édifices dessinés sur le vase. » Le janus, l'arc de triomphe avec les chevaux marins, l'inscription (*ripa*) nous ramènent à Pouzzoles [3].

1. Beloch, *op. cit.*, p. 141.
2. De Rossi, dans le *Bull. nap.*, *l.c.*, p. 155.
3. C'est surtout la présence de la ripa (qui, nous le savons par des inscriptions, était voisine du macellum de Pouzzoles) qui me fait croire que la jetée

Deux détails pourtant diffèrent de ceux du vase d'Odemira ; les colonnes, qui portent non des statues, mais de grands oiseaux, et la jetée, qui n'a pas de phare, et se termine en forme de proue [1].

III

LE DESSIN DE BELLORI

Un troisième document, très important, est une peinture antique aujourd'hui perdue, et connue seulement par une copie de Bellori. De Rossi croit qu'elle représentait le port de Pouzzoles, M. Hülsen les bords du Tibre du côté du forum boarium et de l'Aventin [2].

Le dessin fut exécuté par P. S. Bartoli pour l'*Iconografia veteris Romae* de G. P. Bellori, « ex antiqua pictura ». Les premiers éditeurs y voyaient la rive tibérine. Canina le premier, y reconnut une vue de Pouzzoles [3]. Son opinion fut adoptée par De Rossi, qui avait d'abord été partisan de l'opinion ancienne [4].

L'original disparut presque aussitôt. Parmi les personnes qui l'avaient vu, se trouvait Ottavio Falconieri, qui le décrit dans une lettre datée de Rome et adressée à Heinsius (19 août 1668) [5].

du vase de Piombino est celle de Pouzzoles, à moins d'admettre, ce qui est possible, que la ripa, ou quai protégé par une haute digue, s'étendait le long du rivage, depuis Pouzzoles jusqu'à la via Herculanea et au Portus Julius. Quant à l'arc de triomphe, il devait y en avoir un sur la jetée du Port Jules, comme sur beaucoup d'autres jetées antiques. Sur la peinture de Gragnano dont nous parlons plus loin, la jetée du Port Jules est décorée d'un arc de triomphe.

1. Les graveurs des vases de Piombino et d'Odemira, limités par l'espace et obligés de faire un choix, ont représenté différents motifs architecturaux d'une jetée qui peut très bien être la même.

2. De Rossi, dans le *Bull. nap.*, N.-S., II (1853), p. 135; (1854), p. 156-167. Hülsen, dans les *Mitth. des kais. deutsch. arch. Inst. Röm. Abth.*, XI (1896), p. 213 et suiv.

3. Canina, *Architectura antica*, sez. III, tav. 161.

4. De Rossi, *art. cit.* Du même : *Le prime raccolte d'antiche iscrizioni*, p. 58 et suiv.

5. On peut lire cette lettre dans Hülsen, *art. cit.*, p. 214, et dans Burmann, *Syll. epist.*, V, p. 527... « ... Parietinas graphice depictas, in quibus non solum varias deorum imagines videre est, sed etiam oppidum ad mare situm, aedificiis frequens, arcuato ponte, seu potius mole in altum pro-

Il existe une série de dessins tirés de la même peinture. La table CCIV des *Monumenti inediti* de Winckelmann représente un des édifices qui y figurent : le *Balineum Faustines*. M. Hülsen s'est demandé où Winckelmann avait pris ce dessin, et ses recherches l'ont amené à penser, avec raison, que la gravure de Winckelmann reproduisait un dessin de la Bibliothèque Albani de Rome. Le recueil de Winckelmann date de 1767. Or cinq années auparavant les dessins du cardinal Albani avaient été vendus à Georges III, roi d'Angleterre ; un manuscrit, conservé aujourd'hui au cabinet royal de la bibliothèque du château de Windsor, contient précisément onze dessins, correspondant aux différents édifices de la peinture copiée par Bartoli, à l'exception unique du *Balineum Faustinaes*, qui resta en Italie et dont se servit Winckelmann. Ils ont été publiés par M. Hülsen dans les *Mittheilungen* de l'Institut allemand de Rome [1].

Ils reproduisent, à une échelle plus grande, ce qui rend l'étude plus aisée, tous les monuments du dessin de Bellori, sauf l'édifice de gauche, qui a l'aspect d'une bâtisse à deux étages avec, au milieu, un arc ou une niche pour une statue. Il n'y a pas de différences importantes entre les deux séries. M. Hülsen les a d'ailleurs toutes signalées [2]. La peinture antique originale a été retrouvée en 1668 sur l'Esquilin ; mais on ne peut déterminer l'emplacement exact, ni savoir de quel édifice elle provient.

Description du dessin de Bellori. — Ce paysage mari-

currente, cui moli gemini arcus, statuae equestres, atque alia etiam eius generis ornamenti loco insistunt ». Falconieri parle aussi des inscriptions qui, selon lui, sont de basse époque « ut illae : forus boarius, forus olitorius, portex Neptuni, aquae pensiles ». Ce passage de la lettre de Falconieri nous prouve que sur le dessin de Bartoli les formes en us au lieu de um (forus = forum) ont été abrégées. Elles ne l'étaient pas sur la peinture originale ; les dessins de Windsor portent aussi les mots non abrégés.

1. Le volume de Windsor est intitulé *Disegni di varie antichità. Nettuno* (P. 246). Michaelis (*Ancient marbles*, p. 719, n° XIII) et Lanciani (*Bull. comun.*, 1895, p. 169-178) en font une brève description. Les dessins occupent les tables IV, V, VI et VII du volume cité des *Mittheilungen*.

2. Hülsen, *art. cit.*, p. 216-217. La plus importante est celle-ci : sur le dessin de Windsor le *forus olitorius* est ce qui, sur le dessin de Bellori, est le *fo. boar.* Mais, comme le dit Hülsen, « je ne doute pas que cette dernière désignation soit la vraie : une erreur pouvait être faite plus facilement par celui qui transcrivait les noms sur des feuillets isolés que par celui qui représentait le tableau dans sa totalité ». J'ajouterai que Falconieri énumère les monuments dans l'ordre qui est celui du dessin de Bellori.

time se compose d'une jetée à sept arches, surmontée de colonnes et d'arcs de triomphe, l'un au milieu, l'autre à l'extrémité. Sur le premier on voit quatre Tritons (ou Néréides) dont le corps se termine en queue de poisson; une divinité se tient derrière eux, et les dirige, rênes en mains. Au-dessus du second arc quatre hippocampes sont conduits par un dieu

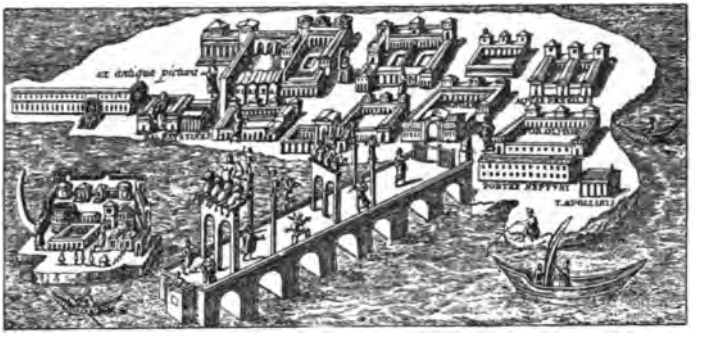

FIG. 9.
Dessin de Bellori.

(Neptune)[1]. Près des parapets, à droite et à gauche, sont deux statues équestres[2]; sur les deux premières colonnes deux statues d'hommes nus, debout, levant le bras droit; sur les deux autres, des statues de femmes. A l'entrée de la jetée est une barrière; la partie inférieure d'une tour ou d'un gros pilier flanque le môle à droite.

Sur le rivage, les édifices sont, de droite à gauche : un petit temple, tout à fait au bord de la mer, avec l'inscription *t(emplum) Apollinis*; puis un portique : *portex Neptuni*; au-dessus, une grande cour quadrangulaire, ceinte de portiques : *for(um) olitor(ium)*; au-dessus encore un édifice constitué par trois longs corps de logis, étroits et parallèles, séparant des cours intérieures : *aquae pensiles*. Tous ces édifices sont à droite de la jetée. A gauche, au premier plan : le *for(um) boar(ium)*, cour carrée, entourée de portiques, où on entre de face par une très grande porte, sur le côté par un large passage. Au-dessus, un édifice, cour et portiques, sans ins-

1. Sur le dessin de Windsor (n° 9 de Hülsen, pl. VI), il porte le trident. Un des Tritons du premier arc embouche une longue trompette.
2. Sur le dessin de Windsor, ces statues paraissent être celles de guerriers tenant la lance et le bouclier,

cription. Viennent ensuite, au premier plan : un monument analogue, et, y attenant, un temple environné de portiques; — un édifice carré, semblable aux fora; — les bains de Faustine : *bal(ineum) Faustines;* — enfin une très longue façade à deux étages (avec une niche pour une statue?) Au second plan, on distingue : un grand monument, composé de plusieurs portiques et de cours, dans lesquelles sont deux bassins carrés ; une espèce de socle avec une niche et une statue; puis, enchevêtrés un peu les uns dans les autres, une série d'édifices présentant toujours le même schéma. Il faut remarquer plus spécialement quatre hautes toitures, désignées par le terme d'*horrea*, et des escaliers au bord desquels court une colonnade (un temple?). Quelques personnages animent la scène. A droite de la jetée, est une île avec des arbres et un certain nombre d'édifices.

L'authenticité du dessin de Bellori est garantie non seulement par la lettre de Falconieri, mais par les inscriptions mêmes, dont la langue très spéciale n'aurait pu être inventée par un faussaire : *portex* pour *porticus*, le génitif *Faustines*, *forus* pour *forum*, toutes formes rappelant celles de la *Forma Urbis Romae*. Ces particularités linguistiques nous invitent à dater du IIIe siècle ap. J.-C. l'original copié par Bellori : telle est l'opinion très plausible de M. Hülsen. La peinture est en tout cas, à cause de la mention des bains de Faustine, postérieure au règne d'Antonin le Pieux.

Hypothèse de de Rossi et de Beloch. — Selon De Rossi, Jordan et Beloch, elle offre une vue du port de Pouzzoles [1]. La

1. Vulpi, dans son *Vetus Latium profanum* (III, p. 74) donne l'inscription suivante, comme « in Antiatis Aesculapii templo nuper effossa quamvis vetustate admodum exesa et truncata » : *T. Apollinis | aquae pen.. mle | for. boarius | port. ex neptnni | fori holitorius | horrea | bal. faustina* (*CIL.*, X, falsae vel suspectae, 985*). On voit immédiatement que c'est l'inscription du dessin de Bellori, mais mal lue, et peut-être avec intention : Vulpi veut nous donner le change par cette fausse supposition d'une inscription retrouvée à Antium, afin de nous faire croire que tous ces monuments sont ceux du port d'Antium.

On ne peut donc hésiter qu'entre Rome et Pouzzoles. Pour Pouzzoles se prononcent De Rossi (*art. cit.*), Beloch, *Camp.*, p. 126-127, Jordan, *Arch. Ztg.*, *l. c.*, p. 93. Ce dernier pense que nous avons là une vue de Pouzzoles, mais remaniée à ce point par Bellori qu'elle serait simplement « une utilisation fantaisiste de morceaux authentiques, auxquels précisément la jetée peut avoir appartenu. » Cela est exagéré. La lettre de Falconieri prouve que le dessin de Bellori est une reproduction peut-être imparfaite, peut-être çà et

présence des horrea est naturelle dans une ville commerciale. La jetée rappelle jusque dans le détail (hippocampes sur l'arc de triomphe, colonnes avec des statues), celle des vases en verre gravé, lesquels n'étaient pas encore connus à l'époque de Bellori. Cicéron parle d'un porticus Neptuni qui était au bord de la mer, puisqu'on le voyait de la côte opposée de Baia [1]. L'ordre topographique convient à Pouzzoles, non à Rome; le forum holitorium est à droite du forum boarium ; à Rome, l'ordre contraire serait le bon. Ces dénominations ne doivent pas non plus nous surprendre. De Rossi fait remarquer que les quartiers et édifices des villes de province tiraient souvent leurs noms de ceux de Rome : il y avait à Ostie un forum vinarium [2]. Rimini avait ses vici Aventin, Cermale et Vélabre [3], Bénévent la regio Esquilina [4]. Jordan ajoute à ces exemples ceux des Capitoles provinciaux, le Cermale, le vicus Tuscus et le Vélabre d'Antioche de Pisidie [5]. L'existence d'un temple d'Apollon est explicable dans une vieille ville grecque, voisine de Cumes. Quant à l'île, qui n'est reliée au rivage par aucun pont, elle ne peut être l'île du Tibre. On ne s'attendrait pas, il est vrai, à trouver une île dans la rade de Pouzzoles; mais ne représenterait-elle pas schématiquement la côte opposée de Baia [6]? Suivant Beloch, il y a de si grandes analogies entre les vases en verre gravé et le dessin de Bellori, qu'on ne peut s'empêcher de conclure qu'ils représentent la même ville « vue du port,

là corrigée, mais qui, dans l'ensemble, a la prétention d'être fidèle. Dans sa *Top. der St. Rom.*, I, 2, p. 474, Jordan, moins hésitant, écrit que le dessin de Bellori représente « les pilae de Pouzzoles avec le quartier voisin, pilae dont la représentation correspond jusque dans le détail à celle des vases de Piombino et d'Odemira ».

1. Cic., *Acad.*, II, 25, 80 : o praeclarum prospectum! Puteolos videmus, at familiarem nostrum C. Avianium, fortasse in porticu Neptuni ambulantem, non videmus.

2. *CIL.*, XIV, 376, 409, 430.

3. *Ibid.*, XI, 421, 419, 417.

4. *Ibid.*, IX, 1569.

5. *CIL.*, III, 289, 290, 276, 297. Ajoutons à ces différents exemples ceux du forum olitorium de Thignica (*CIL.*, VIII, 1468) et du forum transitorium de Lambèse (*CIL.*, VIII, 2722), qui rappellent les noms que portaient deux places de Pouzzoles.

6. Non pas que cela fût ainsi sur la peinture originale; mais M. Beloch pense qu'il y a là une inexactitude de Bellori, causée par le mauvais état de la peinture. Dans le détail « Bellori peut avoir rendu d'une façon parfois inexacte l'original; c'est ainsi que l'île, que l'on voit immédiatement derrière le môle, ne peut guère être autre chose que la côte opposée de Baiae » (*Camp.*, p. 127).

et montant en amphithéâtre sur la colline, comme Naples aujourd'hui. De là les deux rangées superposées de monuments. Nous n'avons pas une autre source dont l'importance soit égale, pour l'étude de la topographie de Pouzzoles ».

Hypothèse de M. Hülsen. — M. Hülsen revendique pour Rome le dessin de Bellori, qui, selon lui, nous transporte sur la rive subaventine.

Les ressemblances entre ce dessin et les vases de verre se réduisent, dit-il, à presque rien. De tous les noms qu'on lit sur le vase d'Odemira, sur celui de Piombino et sur celui du musée Borgien, c'est-à-dire de treize noms, pas un seul ne se retrouve sur le dessin. Tandis que les vases de verre ont au moins en commun quelques détails des édifices principaux, la peinture copiée par Bellori non seulement ne reproduit aucun de ces monuments, mais en ajoute tant d'autres qu'il est difficile de croire qu'ils aient tous été voisins du port de Pouzzoles. La seule ressemblance qu'on puisse alléguer est celle du môle. Mais les jetées des ports, maritimes ou fluviaux, n'étaient-elles pas toujours construites à peu près de la même façon? La décoration (arcs, colonnes supportant des statues) ne saurait être particulière au port de Pouzzoles; il faut en dire autant des chevaux marins, qui paraissent aux partisans de la théorie de De Rossi un des arguments décisifs. Ce motif sculptural était à sa place dans n'importe quel port. L'ordre topographique est invoqué contre Rome par De Rossi. Cette objection semble sans valeur à M. Hülsen ; il en est, dit-il, du dessin de Bellori, comme du vase du musée Borgien, sur lequel le rivage du golfe de Pouzzoles est représenté, non comme il devrait l'être, avec Pouzzoles à droite et Baia à gauche, mais dans le sens contraire. Un exemple d'un renversement analogue est fourni par un médaillon d'Antonin le Pieux, sur lequel on voit l'arrivée du serpent sacré d'Esculape dans l'île Tibérine [1] : les rives du Tibre y sont interverties. Si, de même, on intervertit l'ordre des monuments sur le dessin de Bellori, tout devient clair, et se rapporte évidemment à la rive subaventine. Le temple d'Apollon est celui qui était près du portique d'Octavie, hors de la porta

1. Besnier, *L'île Tibérine*, fig. 19, p. 176. Richter, *Top. der St. Rom*, fig. 22, p. 202.

Carmentalis [1]. Viennent ensuite les deux fora, holitorium et boarium. Le porticus Neptuni serait un portique qui fut construit en l'an 149 av. J.-C. (porticus post Spei a Tiberi ad aedem Apollinis medici) [2] et qui, reconstruit peut-être plus tard, aurait reçu le nom de porticus Neptuni. La présence du môle s'explique, puisque des navalia existaient près de la porta Trigemina ; ces navalia sont le *navale inferius*, connu par un fragment du plan de Rome [3] et désigné ainsi par opposition aux navalia situés en amont, près du Champ de Mars. Les aquae pensiles seraient un château d'eau, situé sur le Capitole. On lit dans la Notice Constantinienne (huitième région) : « aquam cernentem, quattuor scaros sub eadem [4] » ; or une inscription nous apprend que la fontaine aux quatre poissons était au Vélabre, sous le versant sud du Capitole [5]. Au-dessus d'elle était l'aqua, dont le nom, corrompu dans les textes de la Notitia, a reçu diverses explications ; M. Hülsen n'en accepte aucune, pas même la conjecture de Jordan, qui, à la place de *cernentem* proposait *ferventem* [6]. Substituant *pendens* à *cernens*, il croit que les *aquae pensiles* de notre peinture sont identiques à l'*aqua pendens* de la Notitia [7]. Quant à l'île, à gauche de la jetée, il n'explique pas sa présence. « Je ne veux pas décider s'il y a une inexactitude dans les copies de Bartoli et les dessins de Windsor (du reste peu vraisemblable) et si la rive trastévérine était indiquée sur l'original, ou bien si le peintre même a arbitrairement ajouté ce détail. En tout cas, si une île de ce genre manque à Rome, elle manque également à Pouzzoles ». — L'objection qu'on pourrait tirer de l'absence de localités voisines, comme le Palatin et le Capitole, n'est pas soutenable, parce que nous ne savons pas si la peinture a été retrouvée entière. Tout au contraire, il semble à M. Hülsen qu'elle est incomplète dans la partie supérieure. Les bains de Faustine enfin ne sont pas plus connus à Pouzzoles qu'à Rome et les *horrea* conviennent également aux deux villes.

1. Sur ce temple cf. T. L., III, 63 ; IV, 25. Richter, *op. cit.*, p. 212-213.
2. T. L., XL, 51. Cf. Richter, p. 194.
3. Jordan, *Forma Urbis Romae*, XIII, 61. — Richter, p. 201-203.
4. *Eadem* est la version du Curiosum. Autre lecture : *III scaros sub aede*. Richter, p. 373,
5. *CIL.*, VI, 9671. Richter, p. 183.
6. Jordan, *Top. der St. Rom.*, II, p. 19.
7. Hülsen fait remarquer qu'un rameau de l'Aqua Marcia aboutissait au Capitole, et devait y alimenter un château d'eau.

Examen de l'hypothèse de M. Hülsen. — Cette hypothèse s'appuie sur des arguments très ingénieux, presque trop subtils. C'est le cas pour cette idée qu'il faudrait lire à rebours les inscriptions du dessin de Bellori. Quand à l'existence d'un navale inferius, près du forum boarium de Rome, sur la piazza Bocca della Verità, elle est très douteuse.

1° *Le vase du musée Borgien.* — Sur le vase du musée Borgien les monuments seraient disposés dans le sens contraire à la direction réelle. En est-il vraiment ainsi?

Les édifices sont, de gauche à droite, les suivants : *faros*, *stagnum Neronis*, *ostriaria*, *stagnum*, *silva*, *Baiae*. La direction, selon De Rossi, dont M. Hülsen accepte sur ce point la théorie [1], est celle de Pouzzoles à Baia. Le phare est celui du

Fig. 10
Vase en verre gravé du musée Borgien de la Propagande (Rome)

Portus Julius. Les deux stagna et les ostriaria, se succédant comme sur le vase de Piombino, où apparaît en outre le Palatium, seraient le lac Lucrin, entouré de belles villas, célèbre par ses parcs d'huîtres, et au bord duquel se serait élevé le palais de Néron, d'où les indications : Palatium et stagnum Neronis [2]. Quant à la silva, ce serait la forêt des lacs Lucrin et Averne [3] décrite par Virgile dans l'Énéide. Agrippa, il

1. De Rossi dans le *Bull. nap.*, N-S., I (1852), p. 133-136. — Cf. aussi Garrucci, *ibid.*, N-S., II, p. 80 (en opposition avec De Rossi).

2. Ainsi le lac Lucrin se serait appelé stagnum Neronis. « Que s'il ne semble pas vraisemblable que le lac Lucrin ait été jusqu'à la fin du IVe siècle appelé stagnum Neronis, il faudra supposer que Néron y construisit un stagnum ou naumachie ». De Rossi ajoute : « Ce stagnum Neronis de Baia a peut-être une étroite relation avec cette piscina dont parle Suétone : « Inchoabat (Nero) piscinam a Miseno ad Advernum lacum... » Cette piscina, qui ne semble pas d'ailleurs avoir été achevée, était destinée à recevoir des eaux minérales (Suet., *Ner.*, 31). Il est douteux qu'il faille l'assimiler au stagnum du vase Borgien; surtout elle ne peut rien avoir de commun avec le lac Lucrin.

3. Virg., *Aen.*, VI, 237 et suiv.

est vrai, la fit détruire quand il construisit le Portus Julius [1]; mais elle ne fut sans doute pas abattue tout entière, et le nom survécut.

Cette explication est étrange et compliquée. Pourquoi le graveur aurait-il fait défiler les monuments et les localités dans le sens contraire au sens réel, puisque, à coup sûr, il en est tout autrement sur les vases de Piombino et d'Odemira, lesquels prouvent que les graveurs avaient l'habitude de représenter le rivage vu de la mer ? L'interprétation de De Rossi ne se justifierait que par l'hypothèse que le spectateur, étant à terre, aurait regardé du côté de la mer ; l'analogie avec les autres vases nous dissuade de l'accepter. Aussi M. Beloch a-t-il justement pensé qu'il n'était pas nécessaire de renverser l'ordre des édifices [2]. Rien n'empêche de considérer la vue comme prise de gauche à droite. Le phare serait alors non pas celui du Port Jules, mais celui du Portus Baiarum [3]; les stagna se seraient trouvés entre le Castello di Baia et la Punta del Fortino Vecchio ; c'est le seul endroit, croit M. Beloch, où pouvaient être aménagés des bassins artificiels, le rivage au delà de la Punta del Fortino étant occupé par de nombreuses ruines. En face, dans la mer, il place les ostriaria [4]. Quant à la silva, ce n'est pas l'ancienne forêt de l'Averne, qui depuis longtemps n'était plus qu'un souvenir, mais un célèbre bois de myrtes, dans lequel il y avait des eaux thermales, et qui se trouvait au-dessus de Baia, sur la colline [5].

Le principe de la théorie de M. Beloch doit être accepté ; en revanche les localisations qu'il propose sont assez douteuses, et ses objections à l'opinion de De Rossi insuffisantes.

1. Strab., 245.

2. Beloch, *op. cit.*, p. 185. Dans le même sens, Sogliano, dans les *Atti dell Accademia di Napoli*. Vol. XVIII, part. I, n° 8. « La série des localités disposées dans la direction de Baia vers Pouzzoles, fait plutôt penser à un panorama de la côte de Baia, dans lequel les lieux et les édifices se succèdent, suivant l'ordre dans lequel ils se présentaient à la vue ».

3. Aucun document ne permet d'affirmer qu'il y avait un phare à Baia; mais nous sommes pour le Port Jules dans la même incertitude. M. Beloch fait remarquer que, depuis la création de Misène, le Portus Julius avait été abandonné comme port militaire, et que, dans ces conditions, il n'est pas probable qu'il s'y trouvât encore un phare au IVe siècle. Je pense que le phare pouvait se trouver sur la colline du Castello de Baia.

4. L'endroit, selon Beloch, aurait été fort convenable, car les ostriaria eussent été protégés par le promontoire du Castello de Baia.

5. Cels., II, 17.

Si l'on accepte celle-ci, on est d'abord étonné de ne pas trouver, entre le Port Jules et Baia, l'indication d'un ouvrage qui était la principale curiosité de cette partie de la côte : la via Herculanea. Le Lucrin manque aussi. Il est vrai que De Rossi le confond avec les deux stagna ; mais cela est insoutenable. Les stagna sont nettement séparés ; en outre, dans la langue usuelle, des lacs comme le Lucrin et l'Averne s'appelaient lacus. Tous les textes, de Cicéron à Servius, le prouvent. On appelait stagnum non des lacs naturels, mais des pièces d'eau artificielles [1]. Alexandre Sévère en fit construire à Baia ; il y en avait à Rome ; nous connaissons, au Champ de Mars, un stagnum Agrippae [2], un stagnum attenant à la maison dorée de Néron [3] ; à la place où s'éleva plus tard le Colysée, Néron avait fait creuser une pièce d'eau (stagnum [4]). Sur notre vase les stagna ne sont donc pas le lac Lucrin ; le mot a la signification beaucoup plus précise que nous venons d'indiquer.

Quels indices nous aideront à les localiser ? Remarquons que, sur le vase de Piombino, on voit au-dessus des ostriaria le palatium qui, selon De Rossi, serait le palais de Néron, à cause du voisinage du stagnum Neronis [5]. Rien n'est moins certain. En tout cas le palatium, désigné ainsi sans épithète, semble avoir été le palais impérial ou un des palais impériaux de Baia. C'est à Baia que Caligula faisait bâtir quand il reçut l'ambassade juive, dont Josèphe nous décrit la venue [6] ; que Claude résida au mois de mars de l'année 46 [7] ; que César avait une villa qui passa dans le domaine impérial [8] ; que mourut Hadrien [9] ; que Néron possédait les réservoirs à poissons de

1. Voir Forcellini, au mot *stagnum*, V, p. 620, et au mot *lacus*, III, p. 678. Comme l'établit Forcellini, stagnum pour lacus est exclusivement poétique. Le lacus est un lac naturel, comme étaient l'Averne et le Lucrin, qui, dans les textes en prose, sont toujours appelés lacus. Quant au stagnum, c'est : ou bien un amas d'eau croupissante formé par la mer ou un fleuve qui se retire ; ou bien encore un étang artificiellement creusé, un bassin.
2. Tac., *Ann.*, XV, 37.
3. Id., XV, 42.
4. Suet., *Ner.*, 31.
5. De Rossi va même jusqu'à dire que le monument appelé palatium sur le vase de Piombino est appelé stagnum Neronis sur le vase Borgien. Rien n'est plus inexact. Il y a deux stagna sur l'un et l'autre vase et, de plus, le palatium sur le vase de Piombino.
6. Joseph., *Ant. Jud.*, XVIII, 7, 2.
7. Beloch, *op. cit.*, p. 185.
8. Beloch, *l. c.*
9. Spart., *Hadr.*, 25.

sa tante Domitia [1]. La présence du stagnum Neronis ou des Neronis ostriaria s'explique tout naturellement, si l'on tient le palatium pour la résidence impériale de Baia. Alexandre Sévère enfin construisit dans le domaine impérial de Baia (in Baiano) un palais avec une pièce d'eau (palatium cum stagno) qui portait le nom de sa mère Mammaea. Il fit encore exécuter dans la même région d'autres travaux magnifiques en l'honneur de ses parents, par exemple de merveilleuses pièces d'eau communiquant avec la mer [2].

Tous les textes concordent sur ce point : les constructions impériales étaient à Baia. Or comme les anciens entendaient par Baia et par région de Baia non seulement la partie du rivage occupée par la rade actuelle de Baia, mais celle qui s'étend jusqu'aux stufe di Tritoli [3], je crois que la localisation des monuments du vase Borgien ne doit pas être limitée, comme elle l'est par M. Beloch, à la moderne Baia. Les ostriaria sont, à mon avis, les bancs d'huîtres du Lucrin. Les empereurs ou les particuliers pouvaient sans doute posséder, en différents points de la côte, des ostriaria. Il n'en reste pas moins vrai que les bancs d'huîtres du Lucrin, très renommés pendant tout l'empire, étaient une des curiosités du pays. Au IVe siècle, Ausone en parlait encore [4]. Le souvenir en persista jusqu'au moyen âge. Des documents relatifs aux bains de Tripergole (situés là où est maintenant le Mte Nuovo) nous apprennent qu'ils se trouvaient près du lac « qu'on appelle ostrara » [5]. Ostrara ne peut être qu'une corruption d'ostriaria. Une relation certaine existe entre les ostriaria de notre vase et le lac Lucrin.

1. Tac., *Ann.*, XV, 52. Cf. App. I.

2. Lampr., *Alex. Sever.*, 26. — Les deux stagna de nos vases seraient-ils ceux d'Alexandre Sévère ? Ce serait bien possible. On pourrait lire, au lieu de stagnum Neronis, lecture généralement adoptée : Neronis ostriaria.

3. Cf. ci-dessous, chap. II, p. 223.

4. Ausone, *Epist.*, V, p. 227, v. 30 (ed. Peiper), XV, p. 250. Les « Baianae palae » (vel quae Baianis pendent fluitantia palis) sont vraisemblablement les bancs d'huîtres du lac Lucrin.

5. Manuscrit du médecin Giovanni (n° 1502 de la Bibliotheca Angelica de Rome), publié par M. Giacosa, *Magistri Salernitani nondum editi*, p. 335 : « Item lacus qui dicitur Ostrara habet balneum qui dicitur Tripergule ». Le mot populaire : ostrara, non compris par P. d'Eboli, a été transformé par lui en australis (Est lacus australis, etc... Epigr. sur le bain de Tripergule, dans Graevius, *Thes. antiq.*, IX, 4, reproduisant le *De Balneis Puteolanis Synopsis* de Lombardi, ch. XXV, p. 26 E).

Le palatium du vase de Piombino, figuré au-dessus des parcs d'huîtres et entre les deux stagna, doit être aussi placé dans le voisinage du Lucrin : comme la rive occidentale du lac allait jusqu'aux stufe di Tritoli, il pourrait être une construction impériale située en cet endroit, par exemple le palais et le stagnum d'Alexandre Sévère [1]. Quelqu'un qui, étant à la Punta della Bambinella, aurait regardé dans la direction des stufe di Tritoli, aurait aperçu en face de lui le palatium, occupant l'emplacement de la Regia Moffeta, et au pied de la colline les ostrearia (vers l'extrémité occidentale du Lucrin).

Il est alors naturel de penser avec M. Beloch que le phare est celui du Portus Baiarum. Le stagnum qui vient ensuite (stagnum Neronis) pouvait se trouver sur le rivage, entre le Portus Baiarum et le Lucrin. La baie actuelle de Baia n'existait pas dans l'antiquité; elle était occupée par des bancs de sable qui ont disparu, et qui se prolongeaient le long du rivage jusqu'à la Punta dell' Epitaffio ; c'est là qu'avait dû être aménagé le stagnum, qui succédait lui-même à une lagune naturelle [2]. Puis viennent entre ce stagnum et le Lucrin : le palais, les parcs d'huîtres et, un peu au delà, un second stagnum. Quant à la silva, c'est soit le bois de myrtes dont parle Celsus, soit un bosquet de la propriété impériale.

Mais, dira-t-on, que vient faire l'indication de Baiae à un endroit où on ne l'attend certes plus, au delà du Lucrin? A mon avis Baiae n'a pas la valeur d'une indication topographique ; ce mot doit être lu à part et en dehors des autres inscriptions ; il est à droie du vase, mais pourrait être à

1. Les dessins du vase Borgien illustrent d'une façon très suggestive le texte de Spartien : Palatium cum stagno, etc... — Garrucci (*Bull. nap.*, *l. c.*) croyait que le palatium pouvait être celui de Mammaea. Dans le même sens, Sogliano dans les *Atti dell'Accademia di Napoli*, XVIII, part. I, n° 8. Un texte d'Ammien-Marcellin (XXVIII, 4, 18) nous fournit peut-être un indice sur l'emplacement de la villa de Mammaea; c'est un passage où l'historien nous parle, en les mentionnant ensemble, d'un lavacrum Silvani et des eaux de Mammaea, près de Pouzzoles. Or des Aquae Silvianae, voisines des stufe di Tritoli, sont connues par des documents du moyen âge (P. d'Eboli, dans Graevius, *l. c.*, p. 36. Cf. De Sariis, *Thermologia Puteolana*, p. 143). Ces Aquae Silvianae seraient-elles l'antique lavacrum Silvani ? Et les eaux de Mammaea, citées par Ammien en même temps que ce lavacrum, auraient-elles existé près des stufe di Tritoli ?

2. Günther, dans l'*Archaelogia*, LVIII, p. 549-552, pense que l'endroit le plus approprié à l'emplacement d'un pareil stagnum était la superficie occupée maintenant par la baie de Baia. Il y place le stagnum Neronis du vase de Piombino. Cf. le même auteur dans le *Geographical Journal*, 1903, p. 277-278.

gauche, sans qu'il y eût rien de changé dans la série des monuments. Le graveur nous avertit simplement qu'il nous offre une vue de la côte de Baia : phare, bassins, parcs d'huîtres se trouvent à Baia. Soit qu'on admette les localisations de M. Beloch, soit qu'on préfère celles que j'ai proposées, on n'a aucune raison d'intervertir l'ordre des édifices sur le vase Borgien. Il faut chercher ailleurs des analogies en faveur de l'hypothèse d'un renversement de l'image sur le dessin de Bellori.

2° *Le médaillon d'Antonin le Pieux.* — Les demanderons-nous au médaillon d'Antonin? Dans le pont à arches situé, sur ce médaillon, à gauche de l'île du Tibre, M. Hülsen voit le navale inferius, contrairement à l'opinion traditionnelle suivant laquelle ce serait le pons Aemilius. Ce navale aurait été, selon lui, sur la rive gauche du Tibre, à la hauteur du forum boarium ; il semblerait pourtant, d'après le médaillon, qu'il se trouvât sur la rive droite ; mais c'est là, dit M. Hülsen, une pure licence prise par l'artiste, le médaillon donnant comme en un miroir une image renversée de la réalité [1].

Je serai plus bref sur le médaillon d'Antonin que sur le vase Borgien, le problème qui le concerne me paraissant résolu par M. Petersen [2] dont l'opinion, très plausible, a été adoptée par M. Besnier [3]. Petersen a montré que le renversement de l'image ne serait admissible que s'il s'appliquait au médaillon entier, ce qui n'est pas le cas ; limité, comme il l'est, à une moitié seulement, il est invraisemblable. Avant Petersen, M. Dressel avait reconnu qu'il n'y avait dans le médaillon aucune image renversée [4]. Les deux analogies invoquées par M. Hülsen : vase Borgien, médaillon d'Antonin, sont à rejeter.

3° *Le navale inferius et la jetée du dessin de Bellori.* — Venons au troisième argument : la présence de la jetée sur le dessin de Bellori s'expliquerait par l'existence du navale inferius près du forum boarium [5].

Remarquons, dit M. Hülsen, sur le bronze d'Antonin les

1. Hülsen, dans les *Dissertazioni della pontificia Accademia di archeologia*, Ser. II, vol. VI, p. 253.
2. *Mitth. des deutsch. arch. Inst. Röm. Abth.*, XV (1900), p. 352-354.
3. Besnier, *L'Ile Tibérine*, p. 176-181.
4. Dressel, dans la *Numism. Zeitschr.*, 1899, p. 32 et suiv. (pl. 10, nos 10, 11).
5. Hülsen, *l. c.*, p. 249.

hautes arches qui se dressent à gauche de l'île du Tibre : étant coupées net des deux côtés, elles ne peuvent être les arcades d'un pont ; ce sont celles d'un portique, d'un navale, sous les hangars duquel s'abritaient les navires le long du fleuve [1]. M. Petersen établit au contraire que ce sont celles non d'un navale parallèle à l'île Tibérine et au fleuve, mais d'un pont traversant obliquement le Tibre : le pons Aemilius. Si ce pont, coupé net, s'arrête brusquement, c'est que l'espace était mesuré au graveur qui se contenta d'un tracé schématique [2].

Le principal argument, tiré du médaillon d'Antonin, étant rejeté, ceux que M. Hülsen demande à quelques textes littéraires perdent leur force. C'est d'abord un texte de Tite-Live [3] : « M. Fulvius locavit.. porticum extra portam Trigeminam et aliam post navalia et ad fanum Herculis et post Spei ad Tiberim aedem Apollinis medici ». M. Hülsen lisant : « et aliam post navalia ad fanum Herculis », identifie avec ce fanum le temple rond d'Hercule au forum boarium, et en tire une conclusion sur l'emplacement du navale inferius. — Mais le texte est corrompu ; puis, comme le remarque M. Richter [4], il est douteux que Tite-Live entende par navalia autre chose que ce qu'il entend habituellement par ce mot, à savoir les navalia du Champ de Mars ; en tout cas, il aurait dû, dans une notice topographique, désigner le navale inferius, s'il s'agissait de lui, par le terme propre. — Un passage de Procope [5] (νεώσοικον ποιησάμενοι οἱ Ῥωμαῖοι ἐν μέσῃ τῇ πόλει παρὰ τὴν τοῦ Τιβέριδος ἔχθην) s'appliquerait, selon M. Hülsen, au forum boarium, non à l'emplacement du palais Farnèse, où on s'accorde à situer les navalia, car en ce dernier endroit nous sommes à l'extrémité du Champ de Mars, non plus ἐν μέσῃ τῇ πόλει. Il faut répondre que les mots ἐν μέσῃ τῇ πόλει

1. Il faut reconnaître que, sur une mosaïque d'Ostie (*Monumenti antichi*, V, tav. XI, lett. B), un navale, représenté d'une façon analogue, a l'aspect d'un portique avec des arches et ressemble à un pont. De même, sur une monnaie de C. Marcius Censorinus, on voit au revers deux arches ; sous l'une d'elles est une proue de navire, sous l'autre une colonne surmontée de la Victoire ; c'est probablement le navale d'Ostie. Babelon, *Monn. de la rép. rom.*, II, p. 193, n° 20.

2. Cf. aussi, contre l'hypothèse de Hülsen, Richter, *Top. der St. Rom*, (2e éd.), p. 203, note 1, n° 4.

3. T.-L., XL, 51.

4. Richter, *l. c.*, note 1, n° 1.

5. Procop., *Bell. Goth.*, IV, 22, p. 573 (éd. Dindorf).

s'appliquent très bien aux navalia du Champ de Mars. Procope écrivait au VIe siècle ap. J.-C., 300 ans après la construction du mur d'Aurélien, lequel enfermait les navalia. Ἐν μέσῃ τῇ πόλει signifie simplement : à l'intérieur du mur d'Aurélien [1]. M. Hülsen prétend enfin que Caton d'Utique, revenant de Chypre, aurait débarqué dans le navale inferius; mais le texte de Plutarque qu'il invoque ne renferme pas le moindre indice que le mot νεώριον, employé par cet écrivain, soit applicable à un navale inferius du forum boarium plutôt qu'aux navalia du Champ de Mars [2].

Le mot « inferius », qu'on lit sur le fragment de la Forma Urbis Romae [3], ne prouve point qu'il y eût un navale en amont, et un autre en aval de l'île Tibérine. Le navale inferius et un autre qui aurait été « superius » pouvaient se trouver tous deux au Champ de Mars, n'être que des subdivisions d'un seul et même arsenal, dont la Forma Urbis indiquait les deux parties, lesquelles n'étaient « inférieures » et « supérieures » que pour les navires remontant le fleuve [4].

On ne s'explique pas non plus la présence d'une jetée dans le Tibre devant des navalia, au forum boarium. Aucune ruine, aucun document littéraire, épigraphique ou archéologique ne laisse soupçonner son existence. Elle n'eût pas été nécessaire. Des navires doivent être, sur le rivage de la mer, protégés contre l'agitation des flots ; mais sur le Tibre, l'utilité d'une jetée de dimensions aussi considérables que celle du dessin de Bellori aurait été nulle. Les vaisseaux, qui ne restaient pas le long du fleuve, étaient rentrés dans les navalia, espace clos, creusé en terre ferme et entouré de murs solides, à l'intérieur des fortifications urbaines ; les navalia du Champ de Mars étaient protégés par le mur d'Aurélien ; il en

1. Richter, *l. c.*, n° 2.

2. Plut., *Cat. Min.*, XXXIX : le peuple et les consuls étant venus au devant de lui le long du Tibre, οὐκ ἀνῆκε, dit Plutarque, πρότερον ἢ καθορμίσαι τὸν στόλον εἰς τὸ νεώριον. Plutarque ajoute que l'argent rapporté par Caton fut ensuite transporté au trésor à travers le forum, δι' ἀγορᾶς. — Il n'y a pas un mot, dans tout ce récit, qui puisse faire croire que Caton ait débarqué dans un navale inferius, près du forum boarium. Cf. les observations de Richter, *l. c.*

3. Fragment connu par le dessin du Vatican n° 3439.

4. L'hypothèse d'un navale existant au forum boarium avait déjà été émise avant M. Hülsen ; Jordan refusait de l'admettre (*Top. der St. Rom*, I, p. 439-440. — *Forma Urbis Romae*, section VI, p. 45-46). Richter la repousse également dans la dernière édition de sa Topographie de Rome, *l. c.*

eût été de même pour le navale inferius, auquel M. Hülsen attribue, à l'intérieur des anciennes fortifications de Rome, un certain emplacement au pied de l'Aventin [1]. A quoi bon alors une jetée qui, en cet endroit, après les ponts du Tibre, n'aurait servi qu'à causer de l'encombrement? Si le dessin de Bellori est une vue de Rome, il est inexplicable que le peintre ait représenté, avec des proportions aussi colossales et ne convenant qu'à un long môle maritime, une jetée sur laquelle aucun document ne nous renseigne, alors qu'il n'a dessiné aucun des nombreux ponts qui se trouvaient devant le forum holitorium et le forum boarium : ponts Fabricius, Aemilius et Sulpicius.

L'existence d'une jetée, surtout d'une jetée à arches, ne paraît donc pas liée nécessairement à celle de navalia. Il est vrai qu'on construisait quelquefois au bord des fleuves de petits môles, mais bien différents de ce qu'est la jetée du dessin de Bellori. Nous en avons à Rome un exemple dans la statio marmorum. A 160 mètres environ en amont du pons Aelius s'avance un petit môle, où, vraisemblablement, on débarquait les marbres : c'est une sorte de quai de débarquement, dépassant le rivage d'environ 25 mètres, et large de 14 mètres. Il suffit de jeter les yeux sur la figure n° 21 de la Topographie de Richter pour se rendre compte de ce qu'était un môle fluvial [2]. Rien qui ressemble, même de loin, à la jetée du dessin de Bellori.

Le dessin de Bellori représente le port de Pouzzoles. — L'argument tiré des navalia était le plus spécieux. Les autres doivent être également rejetés.

On pourrait, dit M. Hülsen, opposer à son hypothèse le fait que des localités importantes comme le Capitole et le Palatin manquent sur le dessin de Bellori; mais cela tient à ce que la peinture est brisée en haut. — J'admets cette explication ; il n'en reste pas moins vrai que des monuments importants qui sont non plus au second, mais au premier plan, font défaut.

1. Selon Hülsen, ce navale inferius aurait été situé « sous l'angle nord de l'Aventin entre le Tibre et la rue qui venait de la porta Trigemina et débouchait dans le forum boarium » (*Diss. della Pont. Acc.*, p. 249). « Cet emplacement convient bien à un arsenal, pour la raison qu'il était protégé par les anciennes fortifications de Rome (mur de Servius) ».

2. Richter, *op. cit.*, p. 200-201. Cf. *Bull. comun.*, 1891, p. 26, 45 et suiv.

On ne comprend pas l'absence du théâtre de Marcellus, situé entre le fleuve et le temple d'Apollon, non plus que celle de l'aedes Portuni au forum boarium. J'ai déjà signalé l'absence des ponts. J'ajouterai celle de l'île Tibérine. Aucun trait ne rappelle le rivage du Tibre. — L'hypothèse que le porticus post Spei aurait été dans la suite appelé porticus Neptuni ne s'appuie sur rien ; à Pouzzoles, au contraire, on connaît de source sûre ce portique de Neptune. La conjecture « aqua pendens » pour « aqua cernens » n'est pas préférable à celle de Jordan : « aqua fervens ». D'ailleurs la Notice Constantinienne porte : aqua; ce singulier peut s'appliquer à l'eau d'un aqueduc ou d'un réservoir. Le dessin de Bellori a le pluriel : aquae, employé souvent pour désigner une eau médicinale. Plutôt qu'un réservoir d'aqueduc, les aquae pensiles ne seraient-elles pas un établissement de bains? Rien ne serait plus naturel dans une ville comme Pouzzoles.

Rome est exclue. Nous avons certainement affaire à un paysage maritime. Mettons de côté les ports d'Antium, de Cività Vecchia, de Porto, de Terracine, qui avaient ou des môles courbes (Terracine), ou deux môles semi-circulaires se dirigeant l'un vers l'autre, et enfermant une rade. On ne connaît dans toute l'Italie que deux ports ayant une simple jetée droite à arches : Ancône et Pouzzoles. On ne peut songer à Ancône, à cause de l'absence de l'arc de triomphe élevé à Trajan, que le peintre aurait certainement dessiné. D'ailleurs la configuration du rivage convient au littoral de Pouzzoles, non à celui d'Ancône.

Ces éliminations faites, l'ancienne théorie de De Rossi et de Jordan reprend toute sa force. Aucune des treize inscriptions des vases ne réapparaît, il est vrai, sur le dessin. Mais c'est qu'il faut mettre de côté le vase du musée Borgien et, partiellement, le vase de Piombino, où on voit des monuments de Baia, non de Pouzzoles. Quant au vase d'Odemira, il n'offre qu'un choix des édifices de Pouzzoles. L'auteur de la peinture semble au contraire avoir représenté, dans sa totalité, le quartier de la ville voisin de la mer, le port. Il est dès lors évident que les amphithéâtres, que le solarium, que les thermes, que le théâtre doivent manquer. Mais nous retrouvons la jetée, probablement un des jani [1], et peut-être, comme le croit

1. Les graveurs des vases de verre indiquent plusieurs jani, bien que, schématiquement, ils n'en dessinent qu'un. Un de ces jani, situé à peu près dans

M. Studnizka, le temple de Sérapis (derrière le groupe des quatre Néréides [1]).

Selon Jordan et De Rossi, les noms des fora (forum holitorium et forum boarium), étaient empruntés à la capitale. Rien de plus juste. Beaucoup d'autres noms de quartiers et de rues rappelaient ceux de Rome : la regio Palatina le Palatin, le clivus vitrarius le vicus homonyme de la première région de Rome, le vicus turarius le vicus tuscus ou turarius de la huitième région. Il y avait à Pouzzoles comme à Rome un forum transitorium et une porta triumphalis. Tout le pays était couvert de monuments, privés ou publics, qui portaient les mêmes noms que ceux de Rome (cf. le porticus triumphi à Baia et les portiques homonymes de Rome [2]). Les jani mêmes nous fournissent un point de comparaison : on avait l'habitude d'en construire dans toutes les nouvelles colonies. En 174, un censeur prescrivit d'en élever trois sur le forum d'une colonie qu'on venait de fonder [3]. Par tous ces caractères, Pouzzoles justifie à merveille le mot d'Aulu-Gelle, à savoir que les colonies passaient pour être des images de Rome [4].

Quant à l'île si énigmatique, elle n'est pas le dessin schématique de la côte opposée de Baia. Elle existait en fait dans la rade de Pouzzoles. Devant Dicaearchia de Tyrrhénie, écrit Pausanias [5], il y a dans la mer une source d'eau chaude. Les Pouzzolans ont construit une île artificielle (νῆσός ἐστι χειροποίητος), afin qu'elle ne restât pas inutilisée, et pour avoir des bains chauds. Cette île disparut de bonne heure ; Pierre d'Eboli, au XIIIe siècle, l'ignore. Elle était située à l'ouest de la jetée, et c'est elle que nous voyons sur le dessin de Bellori. Elle renferme un certain nombre d'édifices, assez confu-

le prolongement de la jetée, pourrait bien être la porte qui, sur le dessin de Bellori, donne accès au forum boarium et qui a tout à fait l'aspect d'un janus.

1. Sa situation correspondrait assez à celle que nous avons déterminée ci-dessus. « La petite cour à gauche, écrit Studnizka, qui s'avance encore plus près du rivage, pourrait être, si l'on admet une légère modification de la réalité, l'area connue par la Lex parieti faciendo. » Wiegand, *Puteol. Bauinschr.*, p. 701.

2. *Not. degli scavi*, 1888, p. 711-712.

3. Cf. Art. *Janus* (Toutain), dans le *Dictionn.* de Daremberg et Saglio, p. 615.

4. Aul. Gell., XVI, 13, 9. — Cf. aussi les observations de Mommsen, *CIL.*, XI, p. 77, sur le fait qu'Auguste aurait divisé certaines de ses colonies en quartiers dont les noms étaient empruntés à ceux de la capitale.

5. Pausan., VIII, 7, 3.

sément représentés. Ce qui me paraît le plus digne de remarque, c'est le long portique qui l'enserre et la petite jetée abritant une rade où pouvaient venir se ranger les barques qui transportaient dans l'île les baigneurs.

L'ARCHITECTURE DES ÉDIFICES. — Les renseignements que nous fournit le dessin de Bellori sur l'architecture des édifices se réduisent à peu de chose. Sans parler des inexactitudes possibles de la part du copiste, n'oublions pas que les artistes romains se permettaient les plus grandes libertés dans les représentations architecturales ; ils ne visaient nullement à la fidélité [1]. Toutefois nous devons, après Winckelmann et Hülsen, remarquer certains détails intéressants : par exemple la façon dont sont représentés les entrecolonnements des portiques clos par des vitrages [2]. M. Hülsen croit que les horrea ne sont pas des magasins de marchandises, mais des magasins d'une toute autre espèce, où étaient déposés par les habitants leurs objets de prix. C'est là un détail sur lequel il est impossible de se prononcer. En tous cas la disposition des horrea du dessin de Bellori rappelle extrêmement celle des horrea de Galba, des horrea Lolliana de Rome, ou encore des greniers de l'annone de Lycie [3].

IV

PEINTURE ANTIQUE DE GRAGNANO

Joignons à ces différents documents une peinture antique

1. Hülsen (*Mittheil.*, *art. cit.*, p. 225) cite comme exemple le bas-relief du sépulcre des Haterii : l'artiste n'a donné que trois étages au Colysée qui en avait quatre.

2. Hülsen cite à ce propos Pline décrivant le cavaedium de sa villa Laurentina (*Ep.*, II, 17, 5), et Mazois, *Ruines de Pompéi*, II, p. 52, tav. 13.

3. Dictionn. de Daremberg et Saglio, Art. *Horrea*, p. 269, fig. 3891, 3892, p. 275, fig. 3896.

Pour les observations architecturales à faire sur le balineum Faustines, je renvoie à Daremberg et Saglio, Art. *Balneum*, p. 663. — Remarquer aussi que l'édifice est divisé en deux parties, comme les thermes de Badenweiller, divisés par un mur central en deux bains dont la disposition est symétrique (*ibid.*, p. 661, fig. 766).

qui provient de Gragnano [1], et qui n'a pas encore été signalée comme représentant le port de Pouzzoles. Elle offre, à mon avis, une vue générale de tout le golfe, avec le Port Jules, Baia et Misène.

A droite, au premier plan, une jetée reposant sur des piles et sur des arches (opus pilarum) s'avance dans la mer. Elle est surmontée d'un arc de triomphe sur lequel sont des Tritons

FIG. 11
Peinture antique de Gragnano, représentant le golfe de Pouzzoles.

jouant de la trompette, et de hautes colonnes supportant des statues ; nous connaissons déjà ces différents motifs ornementaux. Derrière la jetée, sur le rivage qui s'avance en forme de promontoire, correspondant très exactement à la configuration du littoral, on aperçoit un ensemble confus, mais considérable, de monuments : portiques, temples, sanctuaires ; l'un d'eux a une forme circulaire qui le fait ressembler à un amphithéâtre, et la place qu'il occupe ne serait pas éloignée de l'emplacement réel de l'amphithéâtre de Pouzzoles. Le rivage, après avoir dessiné une rade semi-circulaire dont la disposition et la direction rappellent tout à fait celles du port de Pouzzoles, oblique à gauche, c'est-à-dire vers l'ouest, bordé par de nombreux édi-

1. *Pitture antiche d'Ercolano*, II, 295 ; III, 47. — Günther dans l'*Archaeologia*, *art. cit.*, p. 520, fig. 11.

fices (colonnades avec des statues, temple [1], cours carrées entourées de portiques). Dans le port sont quelques navires. On ne tarde pas à arriver ainsi à une jetée, qui s'avance au loin dans les flots, et à l'entrée de laquelle se dresse un arc de triomphe ; cette jetée occupe l'emplacement qui était celui du Portus Julius. Peu après, le rivage revient à gauche au premier plan, bordé par une haute digue qui pourrait être la via Herculanea ; puis, suivant la direction et le tracé de la côte de Baia et de Bacoli, il se termine par un promontoire (cap Misène). Il ne me paraît pas douteux que cette peinture nous offre une vue du golfe de Pouzzoles [2].

1. Remarquer qu'il occupe un emplacement à peu près analogue à celui du temple qui apparaît sur le dessin de Bellori, et où M. Studnizka croit voir le temple de Sérapis.

2. Je ne connais pas d'autres monuments antiques, ou copiés de l'antique, qui nous offrent des vues de Pouzzoles. Jordan (*Top. der St. Rom*, I, 1, p. 440, n. 6) signale dans Canina une peinture pompéienne qui représenterait Misène avec Pouzzoles. La peinture pompéienne, telle du moins qu'elle est reproduite dans Canina (*Arch. rom.*, Sect. III, tav. CLXI), représente quelques arches d'une jetée, sans qu'on puisse dire à quel port cette jetée appartient. — M. Wiegand (*art. cit.*, p. 700, note 11) signale en ces termes une peinture antique qui représenterait tout le golfe de Pouzzoles : « C'est seulement pendant la correction de mes épreuves que je puis, tout à fait à la hâte, dans le *Mus. Borb.*, IX, tab. 91, signaler une vue d'ensemble de toutes les villes baignées par le golfe de Pouzzoles, avec le cap et la ville de Misène à gauche, au premier plan. Le temple de Sérapis y semble aussi représenté. » La référence de M. Wiegand est inexacte ; j'ai vainement cherché dans le *Museo Borbonico* une vue correspondant à celle qu'il signale. Mais je ne serais pas étonné que ce fût la peinture de Gragnano que j'ai décrite ci-dessus.

Une fresque, retrouvée en 1890 à Pouzzoles, dans les ruines d'une maison située sur la colline, au-dessus du Chantier Armstrong (*Not. degli scavi.*, 1890, p. 124-125), et maintenant au musée de Naples, représente un paysage maritime. Sur le côté, à gauche, est un petit temple circulaire, dont le toit est soutenu par six colonnes. Au milieu du temple est la statue d'une divinité. A droite de cet édifice est dessinée une longue jetée, dont on peut distinguer encore deux arches ; sur la mer, deux petites barques. « Le ciel est séparé de l'eau sur toute la longueur du tableau par une petite ligne rougeâtre », lisons-nous dans le compte rendu des *Notizie degli scavi*. Il se pourrait que cette ligne fût celle d'un rivage. Un ingénieur de l'usine Armstrong, qui vit la fresque au moment de la découverte, et qui en dessina une copie, croit que cette ligne représentait le rivage opposé de Baia ; il m'a même assuré qu'on distinguait la forme du promontoire de Misène. J'ai vu la fresque au Musée de Naples, et j'avoue que, étant donné son mauvais état de conservation, il m'a été impossible de me faire une opinion. Toutefois, vu l'emplacement de la maison où était la fresque, il se pourrait que la jetée qui y figure fût bien celle de Pouzzoles ; en effet, si de cet endroit nous regardons du côté du port, la direction de la jetée nous apparait la même que sur la peinture. Le propriétaire de la maison avait peut-être voulu faire peindre dans une de ses pièces le paysage qu'il avait précisément sous les yeux.

CHAPITRE II

TOPOGRAPHIE GÉNÉRALE DU TERRITOIRE ET DE LA VILLE

I

EXTENSION DU TERRITOIRE DE POUZZOLES

Le territoire de Pouzzoles n'excédait guère sous la République 150 hectares ; celui de Capoue le limitait étroitement. Cet état de choses remontait au temps, antérieur à l'occupation romaine, où Capoue, à cause de sa grande puissance politique, étendait sa domination presque jusqu'à la mer.

L'établissement des frontières entre Cumes, Capoue et Pouzzoles fut sans doute définitivement réglé par les Romains lors de la première colonisation. Pour deux raisons, Rome laissa à l'ager Campanus une extension considérable, et restreignit le territoire de Pouzzoles à une mince bande de terre le long du rivage : en premier lieu, la vie de Pouzzoles était dirigée vers le dehors ; la population de Dicaearchia (Grecs et Osques grécisés) devait être surtout, comme celle de Cumes, une population de marins ; les colons envoyés en 194 tournèrent aussi, par la force même des choses, leur activité vers le commerce et la marine. On conçoit que, dans ces conditions, les Romains n'aient pas retiré à Capoue, qui était un centre agricole, le pays fertile qu'elle possédait jusqu'au Piano di Quarto, au monte Gauro et aux Astroni, et qui constitua l'ager Campanus, déclaré domaine public. Cette constitution du territoire campanien en propriété d'État semble avoir été la seconde raison pour laquelle on ne le diminua pas en faveur de Pouzzoles : au point de vue financier, c'eût été une perte pour l'État romain.

Loin que le territoire de Pouzzoles ait été agrandi, avant Vespasien, aux dépens de celui de Capoue, c'est celui de Capoue qui s'accrut au sud aux dépens, sinon de Pouzzoles, du moins

de Naples, puisque Auguste, enlevant les collines Leucogées à cette dernière ville, les donna à Capoue, quand il y conduisit une colonie[1].

Limites du coté de Cumes. — La dénomination de *Cumanum* donnée à la villa de Cicéron, située sur les bords du Lucrin, à l'endroit où s'est formé le monte Nuovo[2], prouve que le territoire de Cumes s'avançait au moins jusque là. Aucun document ne nous permet d'ailleurs de fixer avec certitude les limites des deux territoires.

Tout ce qu'on peut entrevoir, c'est une progression constante dans les dernières années de la République et sous l'Empire, de la ville de Pouzzoles vers l'ouest; peu à peu le rivage se couvrit d'habitations jusqu'au Lucrin, de sorte que l'ancien *Cumanum* de Cicéron fut considéré comme étant à Pouzzoles : l'auteur de la Vie d'Hadrien écrit que cet empereur fut enseveli « in villa Ciceroniana Puteolis[3] ». Cet agrandissement était un fait accompli dès le premier siècle de l'Empire.

« Baia, dit Josèphe, est une ville de Campanie, située à peu près à cinq stades de Dicaearchia[4] ». Or Baia s'étendait jusqu'aux stufe di Tritoli, où commençait la rive occidentale du Lucrin, ainsi que nous l'apprend Strabon : « Le lac Lucrin va jusqu'à Baia, séparé de la mer par une digue de huit stades de longueur[5] » (via Herculanea).

1. Plin., *Nat. hist.*, XVIII, 114.
2. Append. I.
3. *Vit. Hadr.*, 25. Philostrate (*Vit. Appol.*, VII, 5) écrit aussi : ἄγει δ'αὐτὸν ἐς τὸ Κικέρωνος τοῦ παλαιοῦ χωρίον· ἔστι δὲ τοῦτο πρὸς τῷ ἄστει.
4. Josèphe, *Ant. Jud.*, XVIII, 7, 2.
5. Strab., 245. — L'antique Baiae n'était pas limitée à la localité actuelle de Baia. D'après un texte de Pline (*Nat. hist.*, III, 61), se succédaient sur la côte : Misène, le port de Baia, Bauli, le lac Lucrin. S'appuyant sur ce texte et sur diverses particularités du récit de la mort d'Agrippine dans Tacite et dans Suétone, M. Beloch a localisé Bauli à la Punta dell' Epitaffio, vers la Regia Moffeta (*Camp.*, p. 177); Baia, ou le portus Baiarum, comme Pline l'appelle, aurait donc été séparé du lac Lucrin par Bauli, et aurait existé là où se trouve le petit port moderne de Baia. Mais cette théorie soulève diverses objections. Revenant à l'opinion émise par d'anciens topographes, Nissen identifie Bauli avec le village de Bacoli, situé non entre Baia et le Lucrin, mais entre Baia et Misène. Les passages de Tacite et de Suétone (Tac., *Ann.* XIV, 4. Suet., *Ner.*, 4) ne sont pas, selon lui d'une clarté suffisante pour qu'on puisse placer Bauli à la Punta dell'Epitaffio; quant au texte de Pline, il ne saurait à lui seul emporter la conviction (Nissen, *Ital. Landesk.*, II, 2, p. 733, notes 3 et 9). Ce qui semblerait donner raison à Nissen, c'est que, d'après d'autres témoignages antiques,

Les ruines sur le rivage et les observations géologiques donnent à penser que l'antique Lucrin, dont le lac moderne (Maricello) n'est qu'un reste insignifiant, allait des stufe di

FIG. 12

Tritoli à la Punta Caruso (1 km. 1/2, correspondant aux huit stades de Strabon). La rive orientale du Lucrin partait de la

Baia, loin d'être séparée du lac Lucrin par Bauli, aurait compris tout le rivage jusqu'à l'endroit où commençait le Lucrin antique (vers les stufe di Tritoli) : les passages cités de Strabon et de Josèphe le prouvent indubitablement ; entre Pouzzoles et Baia, il n'est pas question de Bauli. — Toutefois, le texte de Pline n'est peut-être pas inconciliable avec ces données. Nissen n'en tient à tort aucun compte. Le fait qu'Agrippine, dans le récit de Tacite, se fait ramener dans la direction du Lucrin pour être, de là, conduite dans sa villa de Bauli, semble indiquer que Bauli se trouvait dans les parages du Lucrin. Comment accorder cela avec les textes de Strabon et de Josèphe ? En remarquant simplement que les anciens comprenaient Bauli dans ce qu'ils appelaient Baiae, regio Baiana. Josèphe parle de Baia comme d'une localité d'une grande extension, presque égale à celle de Pouzzoles (*l. c.*). Les anciens désignaient en gros par Baiae toute la côte entre Misène et le Lucrin, en y comprenant Bauli ; c'est ce que fait Pline lui-même, quand il écrit : *Apud Baulos in parte Baiana* piscinam habuit Hortensius (IX, 172). Remarquons que pour Tacite Bauli est seulement le nom d'une villa impériale (*id villae nomen est*). — Quoi qu'il en soit, que l'on situe Bauli à Bacoli avec Nissen, ou vers les stufe di Tritoli avec Beloch, une chose paraît certaine, et c'est la seule qui nous importe : Baiae, qui s'étendait jusqu'à l'entrée du Lucrin antique (stufe di Tritoli), n'était séparée de Pouzzoles que par la via Herculanea.

Punta Caruso et, remontant au nord, traversait à peu près par le milieu l'emplacement occupé maintenant par le cratère du monte Nuovo[1] ; c'est vers cet endroit qu'était située la villa Ciceroniana et que les territoires de Pouzzoles et de Cumes étaient limitrophes ; dans tous les cas, c'est jusque-là que sous l'Empire s'étendit la banlieue de Pouzzoles.

La distance de Pouzzoles à Baia n'est pas tout à fait la même dans Josèphe et dans Strabon : selon Strabon, la longueur de la via Herculanea était de huit stades ; selon Josèphe, l'intervalle entre les deux localités n'eût été que de cinq stades. Mais pour ce renseignement géographique la préférence doit être, à notre avis, accordée à Strabon, dont les données sont confirmées par les études archéologiques et géologiques les plus récentes. Josèphe ne fournit d'ailleurs la distance de cinq stades que comme approximative (ὅσον πέντε).

Il est donc très probable que les territoires de Pouzzoles et de Cumes se touchaient à l'est et tout près du lac Lucrin, jusqu'à la rive orientale duquel la banlieue de Pouzzoles s'étendait sous l'Empire.

Limites du coté de Capoue et de Naples. — Le mont Gaurus, jusqu'au pied duquel s'avançait le territoire de Pouzzoles, appartenait à Capoue : la Dea Gaura était la déesse d'un pagus capouan[2] ; on sait en outre que, après la colonisation de M. Brutus en 83, l'ager Campanus était redevenu, en 82, propriété de l'État romain ; il l'était encore quelques années plus tard, étant rangé par Cicéron parmi les domaines publics[3].

Nous nous représenterons donc les frontières de Capoue suivant un tracé qui, englobant le mont Gaurus, aboutirait aux confins des territoires de Cumes et de Pouzzoles au nord du monte Nuovo, et qui, contournant la pente méridionale du Gaurus et passant au sud du mont Cigliano, se dirigerait vers les Astroni et la Solfatare.

1. Sur la via Herculanea et sur la superficie du lac Lucrin antique, restituée tant d'après les vestiges de ruines que d'après les observations géologiques et les documents relatifs à l'éruption de 1538, on consultera surtout l'article de W. Deecke : *Uber die Gestalt des Lukriner Sees vor dem Ausbruch des monte Nuovo im Jahr 1538*, dans la *IIIe Jahresbericht der geogr. Gesellschaft zu Greifswald* (1te Teile), 1888, p. 1-18, avec une carte. Cf. principalement les pages 3-4 et 15.

2. *CIL.*, I, 573. Beloch, *Camp.*, p. 320. Cf. ci-dessus, ch. IV, p. 132.

3. Beloch, *op. cit.*, p. 305-306. Cic., *De Lege agraria*, II, 36.

Ce qui me porte à croire que le Cigliano et que les Astroni faisaient partie du territoire de Capoue, c'est qu'ils sont situés sur la même ligne que les monts Gaurus et Leucogées qui en faisaient également partie. La prolongation de ces collines constituait une limite naturelle.

Les territoires de Naples, de Capoue et de Pouzzoles se touchaient, comme nous l'apprend Pline, dans les monts Leucogées (partie orientale de la Solfatare) [1]. Le cratère de la Solfatare, qui s'ouvre du côté de Pouzzoles, lui appartenait sans doute. On voit combien, ici encore, le territoire de Pouzzoles était restreint, puisque celui de Naples s'avançait presque jusqu'à la Solfatare, et, comme il est vraisemblable de le supposer conformément à cette situation générale, devait aussi, du côté de la mer, venir dans le voisinage de Pouzzoles, peut-être jusqu'au mont Oliban, dont la pente, tombant à pic sur le rivage, forme une interruption naturelle.

Le territoire que nous venons de circonscrire comprend une étendue de côtes d'environ 7 kilomètres ; au nord, il s'étend du mont Gaurus aux collines Leucogées sur une longueur de 5 kilomètres ; à vol d'oiseau, la largeur moyenne est de 2 kilomètres. C'est peu de chose; aussi n'est-il pas étonnant qu'on ait jugé nécessaire, à un certain moment, de donner à Pouzzoles un territoire d'arrière-pays correspondant à sa réelle importance.

Agrandissement du territoire de Pouzzoles sous l'empire. — La seule circonstance à laquelle on puisse rattacher cet agrandissement est l'établissement d'une colonie par Vespasien. La colonisation de Néron fut toute fictive ; nous avons vu aussi qu'il est difficile d'admettre qu'une colonisation réelle eut lieu sous Auguste ; il aurait fallu en effet, pour donner des lots aux nouveaux colons, agrandir un territoire qui devait déjà être presque entièrement couvert par la ville et ses dépendances. Il ne paraît pas qu'un tel agrandissement ait alors été fait, puisque, sous Auguste, les collines Leucogées appartenaient encore à Naples et à Capoue [2].

1. Plin., *Nat. hist.*, XXXV, 174. Pline écrit à une époque où le territoire de Pouzzoles ayant été agrandi au nord (sous Vespasien) comprenait peut-être aussi les collines Leucogées. Mais Pline puisait ses renseignements dans des sources d'une époque antérieure.

2. Jusqu'à l'époque d'Auguste, les mines de soufre des monts Leucogées

Quoi qu'il en soit, il ressort d'un certain nombre de documents que la partie méridionale de l'ager Campanus fut, sous l'Empire, rattachée à Pouzzoles. La modification opérée fut assez considérable ; on ne donna pas seulement à Pouzzoles les collines qui l'entouraient et la plaine voisine du Piano di Quarto, séparée elle-même de la grande plaine campanienne par un cercle de hauteurs ; on dépassa cette limite, et l'on alla au moins jusqu'à Aversa.

Près de cette localité existait un bourg ou exploitation rurale, le vicus Spurianus, connu par une inscription d'où il ressort nettement qu'il était situé sur le territoire de Pouzzoles [1]. On ne peut dire jusqu'où, au delà, s'avançait la campagne ressortissant à Pouzzoles [2].

Du côté de Naples et d'Atella, le limes suivit sans doute l'ancienne ligne du territoire capouan ; englobant les monts Leucogées et les Astroni, il se dirigeait de là vers Aversa. Les inscriptions de Marano prouvent que cette localité dépendait de Pouzzoles (pierre funéraire de Nævius Vitulus, décurion de Pouzzoles, que son père, Augustale dans la même ville, a fait

appartenaient à Naples; mais cet empereur les donna à Capoue, quand il fit dans cette ville une nouvelle déduction de colons : Pline, *Nat. hist.*, XVIII, 114. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, 2, p. 706. Le territoire de Pouzzoles était donc étroitement limité de ce côté.

1. *CIL.*, X, 3750 : *A. Plautius Euhodus sibi et liberis suis*, etc... Lignes 5 et suiv. : *Vicus Spurianus cum suis meritoris et diaeta quae est juncta huic monumento cum suis parietibus et fundamentis huic monument(o) cedet si qui ex is qui supra scripti sunt hoc monumentum aut vicum Spurianum aut diaeta quae est juncta huic monumento vendere volent tunc ad rem publicam coloniae Puteolanae pertinebit.* — Ces derniers mots prouvent que nous sommes ici sur le territoire de Pouzzoles, comme le croient Mommsen, *CIL.*, X, p. 359, Beloch, Nissen (*op. cit.*, p. 706), P. Desjardins (*Tab. Peut.*, p. 227).

2. Du village de Ducenta (non loin d'Aversa) partait un chemin qui, dans des documents du moyen âge, est désigné comme étant d'origine antique : il allait à Pantano, et rejoignait la via Domitiana au nord du Lago di Patria, après avoir passé par Trentola (Capasso, *Mon. Neap. duc.*, II, 2, p. 193). Une route carrossable, qui commence à l'endroit appelé sur la carte d'Etat-Major Cmo. Ischitella, passe aujourd'hui par Santa Maria di Pantano et conduit jusqu'à Ducenta ; elle suit la trace du chemin du moyen âge, qui était lui-même une voie romaine. Celle-ci correspondrait assez bien à un chemin mentionné dans le Liber Coloniarum (*Lib. Col.*, ed. Lachmann-Rudorff, p. 326 : Puteoli colonia Augusta. Augustus deduxit. Ex uno latere iter populo debetur p. xxx.). Selon Mommsen, les mots *ex uno latere* prouveraient qu'il s'agit d'un chemin mitoyen, qui longeait la frontière de Pouzzoles, et dont la servitude était attachée au territoire de deux municipalités (*Ibid.*, vol. II, p. 161, n. 18) : « Scheint sich auf eine Strasse zu beziehen, die längs der Gebietsgrenze von Puteoli hinlief, und wovon also die Servitus auf zwei Territorien haftet ». La colonie n'ayant pu être établie que sur une partie de l'ager Campanus, le chemin en question

graver [1] ; inscription d'A. Arrius Chrysanthus, également Augustale à Pouzzoles) [2]. Il faut rattacher au même groupe de textes l'inscription de T. Marcius Taurus, Augustale, qui provient de Pianura [3].

Le souvenir de l'ancienne grandeur politique de Capoue, qui avait jadis étendu sa puissance presque jusqu'au bord de la mer, était donc effacé. La région donnée à Pouzzoles, une des plus fertiles de l'Italie du sud, était essentiellement agricole ; alors comme aujourd'hui elle était couverte de villages et d'exploitations rurales. Près d'Aversa, un domaine, le vicus Spurianus, appartenait à la famille des Plautii. La ville d'Aversa ne fut fondée qu'en 1030 ; mais, dès l'antiquité, l'endroit était habité. Beaucoup de localités du moyen âge paraissent avoir succédé à des hameaux ou à des fermes romaines [4] : le vicus Julianus (aujourd'hui Giuliano in Campania) [5], le vicus Piponis [6], le vicus Parete [7] (aujourd'hui Parete), où il y avait des greniers antiques. D'autres localités, connues dès le xe et le xie siècles, et échelonnés le long de la via Campana, occupent peut-être l'emplacement de mansiones (ou d'anciennes fermes : Caloianum (Quagliano), Luxanum (Lusciano), Ducenta [8]. La mansio « ad Septimum » sur la via Campana est mentionnée par Léon d'Ostie et dans la Vie grecque de saint Janvier [9].

La région où étaient ces localités reçut sans aucun doute le plus fort contingent de la colonie de Vespasien : c'était un pays plat, admirablement propre au partage des lots. Géogra-

devait servir de frontière entre Pouzzoles et Capoue. Serait-ce la route dont nous avons décrit ci-dessus le parcours ? Puisque le territoire de Pouzzoles s'avançait jusqu'à Aversa, à côté de Ducenta, il serait possible que la route transversale de Ducenta à Cmo. Ischitella eût formé la limite des deux territoires. — M. Beloch, n'apportant aucune preuve de ce qu'il avance, croit que le territoire de Pouzzoles était limité au nord par la frontière naturelle du fleuve Clanis (*Camp.*, p. 16).

1. *CIL.*, X, 1807.
2. *Ibid.*, X, 1873.
3. *Ibid.*, X, 1884.
4. Capaso, *op. cit.*, II, 2, p. 196.
5. *Ibid.*, p. 193. Regesta, n° 353 (ann. 1013).
6. *Ibid.*, p. 196.
7. *Ibid.*, p. 194. Reg., nos 95 (ann. 957), 236. Pariete at illi graniarii (ann. 982).
8. Caloianum : Reg., nos 668, 669; II, 2, p. 83, 175; — Luxanum : Reg., n° 99; II, 2, p. 196; — Ducenta : II, 2, p. 196.
9. Capasso, II, 2, p. 196, note 28. Léon d'Ostie, I, 18 : casale in Septimo. Vie grecque de saint Janvier, c. 21.

phiquement, elle ne se rattache pas à Pouzzoles ; la nécessité de punir Capoue et de pourvoir ses légionnaires dut, seule, déterminer Vespasien à la donner à Pouzzoles. Au contraire il y avait opportunité à rattacher à cette dernière ville le Piano di Quarto et la Pianura Campana, arrière-pays immédiat couvert de propriétés de plaisance et de cimetières (les tombes, le long de la via Campana, s'étendent sans interruption jusqu'au Piano di Quarto).

A la quatrième pierre milliaire de la via Campana (ad Quartum) il y avait un vicus ; des ruines y ont été observées. Au pied de la montagna Spaccata existait, paraît-il, un petit temple antique [1] ; il s'y trouvait des bains [2]. J'y ai remarqué, outre des restes de colombaires [3], des ruines qui m'ont paru être celles de greniers [4].

Les frontières, du côté de Cumes, furent-elles modifiées sous l'Empire ? Il ne semble pas. Il est vrai que Spartien dit qu'Hadrien fut enterré dans la villa de Cicéron, à Pouzzoles : *villa Ciceroniana Puteolis*. Mais, comme nous l'avons vu, la suite ininterrompue des villas et des maisons de Pouzzoles s'avançait sous l'Empire jusque-là. Aussi pouvait-on, d'une manière peut-être inexacte, mais naturelle, considérer la villa de Cicéron comme étant à Pouzzoles.

Interprétons de même un texte d'Athénée relatif à la côte de Bagnoli. « Nous vîmes », dit cet écrivain, « beaucoup de κούνικλοι (une espèce de lapins), quand nous nous rendîmes par mer de Dicaearchia à Naples. En effet, non loin du rivage, vers l'extrémité de Dicaearchia, existe une île qui n'a que peu d'habitants, mais qui renferme un grand nombre de ces animaux » [5]. La seule île qu'Athénée puisse désigner ici

1. Pratilli, *Via Appia*, p. 205.

2. Capasso, *op. cit.*, Reg., n° 131 (ann. 963) : Terra quae vocatur ad illa balnearia, posita in Quarto maiore.

3. C'est à Quarto que la corporation des religiosi avait son cimetière, de même que celle des Héliopolitains. La localité, qui s'était développée à Quarto, devait être en partie habitée par des ouvriers employés à l'exploitation de carrières d'où, semble-t-il, les Romains ont extrait les blocs de lave dont ils pavèrent les routes de la région (Scherillo, *Venuta di S^a Pietro in Napoli*, p. 212, n. 1). — C'est la cava Marmorino di Quarto ; Montagna Spaccata.

4. C'est une longue et haute bâtisse, dont la partie subsistante mesure une trentaine de mètres de longueur sur une largeur de 10 mètres, et comprenant deux étages dont chacun constitue une galerie voûtée, éclairée sur les deux parois par de petites lucarnes. La maçonnerie est en appareil réticulé.

5. Athen., IX, 401, p. 374 (éd. Kaibel).

est Nisida, et le rivage en question est la plage de Bagnoli, appelée par l'écrivain : τὰ τελευταῖα μέρη Δικαιαρχείας. Or, le territoire de Naples devait comprendre Bagnoli, puisqu'il s'étendait, du côté de Pouzzoles, jusqu'aux monts Leucogées. Une modification aurait-elle été faite sous l'Empire? Ou bien, tandis que Naples possédait les terres de l'intérieur jusqu'aux collines Leucogées, Pouzzoles aurait-elle eu le littoral jusqu'à Nisida? On peut croire qu'Athénée, tout comme Spartien, ne tient pas compte des limites administratives. En fait, il considérait le littoral jusqu'à Nisida comme faisant partie de Pouzzoles. Géographiquement parlant, il avait raison; en outre, toute cette côte étant occupée sans doute par des constructions, villas, établissements balnéaires, il désignait justement la plage de Bagnoli par les mots : τὰ τελευταῖα μέρη Δικαιαρχείας.

II

TOPOGRAPHIE DE LA VILLE

Époque pré-romaine. — Aux époques grecque et samnite, et dans les premiers temps de l'occupation romaine, Dicaearchia était resserrée sur l'étroite colline du Castello, qui offrait un abri naturellement sûr, rendu en outre inexpugnable par des fortifications, comme le fait remarquer Tite-Live [1]. Du côté de la mer, la colline s'élevait en une pente raide qui, par suite de l'action des eaux et du travail des hommes, est devenue encore plus escarpée. On la contournait jadis à pieds secs; aujourd'hui on ne peut plus le faire qu'en barque. A l'est seulement l'accès en était plus facile; elle n'était séparée des hauteurs situées en face que par une faible et étroite dépression ; c'est de ce côté qu'elle avait le plus besoin de protection, mais c'est par là aussi qu'elle devait communiquer avec le dehors. Les deux hauteurs sont maintenant réunies par un pont sous lequel aboutit la route de Naples ; pour des raisons de sécurité, les anciens durent se contenter, au début, d'un pont-levis. En tête du pont était l'unique porte [2], qui demeura également la seule pendant tout

1. T.-L., XXIV, 13 : Locus munimento quoque, non natura modo tutus.
2. Celle dont parle Tite-Live (XXXVII, 3) : Puteolis pluribus locis murus et porta fulmine icta.

le moyen âge [1]. Actuellement, les communications entre la Castello et le port sont directement assurées par un escalier tortueux et pittoresque qui, aboutissant dans la rue de la jetée, permet de gagner la ville basse en venant de la cathédrale, sans qu'on soit obligé de faire le tour par le pont. Il passe sous une porte, la Porta Nuova, construite dans les temps modernes, et appelée ainsi par opposition à la porte unique de l'ancien Castello [2].

On ne voit plus rien des fortifications qui protégèrent la ville contre Hannibal [3]. Les renseignements que j'ai recueillis à ce sujet se réduisent à peu de chose. Quand on construisit le tunnel du tramway électrique, on remarqua quelques portions de murailles, pierres volcaniques polygonales, disposées par rangées horizontales, et mesurant, en longueur et en épaisseur, de 0.60 à 0.70 cm. et 1 mètre. A cause de leur situation sur le pourtour de la colline du Castello, on supposa qu'elles avaient fait partie des fortifications antiques [4]. En tout cas, elles ne remontent pas à l'époque grecque. Les murs d'enceinte des Grecs étaient faits de masses cubiques plus volumineuses (à Cumes, les pierres des murailles étaient longues de 2 mètres ; à Naples, elles variaient entre 2 et 3 mètres) [5]. Les murs retrouvés à Pouzzoles appartiennent donc probablement à l'époque romaine [6].

Les rues de la vieille ville étaient à peu près disposées comme celles du quartier actuel du Castello, le seul qui, depuis vingt-cinq siècles, ait été habité sans interruption. Droites et parallèles, dirigées, les unes du sud au nord, les autres de l'est à l'ouest, elles se coupaient à angles droits. De même que dans les quartiers antiques de Naples, nous avons ici, mais sur une échelle plus réduite, un exemple intéressant de l'alignement des rues dans une ville grecque [7]. La

1. Graevius, *Thes.*, IX, 4 (Mazzellae... *situs... Puteol.*, p. 7, D-F). Cf. aussi le manuscrit de Bouchard publié par L. Marcheix : *Un Parisien à Rome et à Naples, en 1632*, p. 126, et la vue générale de Pouzzoles dans le recueil de Paoli et dans Mazzella.

2. Di Iorio, *Guid. di Pozz.*, p. 26.

3. *Altos Pheretiadum muros*, dit Silius Italicus, en parlant des murailles de Pouzzoles (*Pun.*, XII, 159).

4. Renseignements fournis par l'abbé de Criscio.

5. Beloch, *Camp.*, p. 65, 159.

6. T.-L., XXIV, 7.

7. Pour Naples, voir Beloch, *op. cit.*, p. 67, et Holm, dans l'*Archivio storico per le provincie napoletane*, XI, 230 et suiv.

voie principale (via del Duomo) suit le tracé du decumanus maximus, qui allait en droite ligne de la porte de la ville à l'extrémité du promontoire, et passait devant le temple d'Auguste. Ce temple était orienté comme les cardines, qui subsistent aujourd'hui dans la rue transversale de l'extrémité de la ville (via Santojanni), et apparaissent encore çà et là dans quelques tronçons de rues.

La ville romaine. La première colonisation. — Après le Castello, le quartier le plus ancien de Pouzzoles est certainement celui du port, puisque Dicaearchia semble avoir joué un rôle dans la vie maritime des Cumains et des Osques, et puisque Tite-Live connaît l'emporium dès l'année 215, avant la déduction de la première colonie [1]. Le plateau qui s'étend jusqu'à la Solfatare et jusqu'au mont Ciglio n'était pas alors habité ; mais il présentait un espace tout à fait approprié à la répartition de lots, et il reçut, sans nul doute, la colonie de l'an 194 avant Jésus-Christ.

Les agrimensores divisèrent le sol suivant le schéma régulier qu'ils avaient coutume de dessiner lors de la déduction d'une colonie ; plus tard, ce schéma se conserva partiellement dans le réseau des rues de la ville. Il suffit de jeter les yeux sur notre carte pour constater que les rues principales ne devaient être que les anciens chemins tracés par les agrimensores. Le decumanus maximus allait en droite ligne du sud au nord, et les autres decumani avaient une direction parallèle. Cette disposition s'observe dans le parallélisme de la via Vecchia della Solfatara dans sa partie supérieure, de la via Vigna et de la via Celle. Les constructions de la République et de l'Empire, pendant plusieurs siècles, purent modifier ou bouleverser le tracé primitif ; l'essentiel en subsista. Ainsi, entre la via Vigna et la via Vecchia della Solfatara, il y a une distance de 330 mètres ; 330 mètres séparent également le carrefour de Santo Stefano et le carrefour de l'Annunziata ; c'est le double de cette distance (660 à 670 mètres) qu'on retrouve entre la voie de tombes qui longe la ville au nord et la rue antique qui commence devant l'église de la Madonna del Carmine. Ces équidistances laissent entrevoir quelque chose de l'ancien ordre, suivant lequel les chemins furent répartis sur le plateau, lors de la première colonisation.

1. T.-L., XXIV, 7.

Les decumani étaient coupés à angles droits par des cardines parallèles, dont deux subsistent : la grande voie de tombeaux au nord de la ville, et la portion de rue qui commence à la Madonna del Carmine.

Pour déterminer l'extension de la ville, le principal criterium, celui des murs d'enceinte, fait défaut. Pouzzoles était, comme Rome le fut longtemps, une ville ouverte; aucune trace de murailles en dehors de celles de la cité gréco-osque, n'a été retrouvée. En revanche, l'emplacement des tombes nous donnera des indications utiles.

A l'ouest, un peu au delà des ruines du cirque (30 à 40 mètres environ), commencent les tombes de la via Domitiana. Elles marquent, le long de cette route, la limite de l'agglomération urbaine, limite également assurée par la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin, qui indiquent comme distance de Cumes à Pouzzoles trois milles, et de Pouzzoles à Naples dix milles : distance exacte, si on la calcule de Pouzzoles, à l'ouest du cirque. De l'endroit où la via Domitiana se détache, à Cumes, de la route moderne qui longe à l'ouest le lac de Licola, jusqu'au cirque de Pouzzoles, je calcule, en effet, 4 km. 500, c'est-à-dire près de trois milles.

Au nord, une longue voie de tombeaux, commençant au carrefour de la via Celle et de la via Campana (carrefour de Santo Stefano) et se prolongeant jusqu'à la Solfatare et au monastère de San Gennaro, contournait entièrement la ville et la limitait. Cette route est située à l'extrémité du plateau ; immédiatement au delà s'élèvent les collines qui vont constituer le Ciglio, le Cigliano et les Astroni ; le relief du terrain ne s'y adaptait plus qu'assez mal au développement d'une ville. Nous pouvons tenir pour certain que là s'arrêtait l'agglomération urbaine.

De cette grande voie de tombeaux se détachaient, dans la direction du sud, certains chemins bordés de tombes. Le chemin appelé via Celle s'avançait avec ses tombes jusqu'à l'Annunziata; les tombes du chemin appelé via Vigna arrivaient dans le voisinage immédiat du monument qui fut peut-être un théâtre [1]. Derrière cet édifice, au bord de la via Vigna, existe un colombaire (pl. n° 10) ; il y a quelques années, sur le côté nord, on a retrouvé des ruines d'ustrina et de colombaires.

1. Renseignements fournis par l'abbé de Criscio. Sur les objets retrouvés dans quelques-unes des tombes de la via Vigna, voir Ruggiero, *Scavi*, p. 159.

Dans la partie supérieure de la via Vecchia della Solfatara, qui correspond à un chemin antique, on a retrouvé des colombaires [1] et beaucoup plus près de la ville, à une cinquantaine de mètres à l'ouest du Bagno Ortodonico, les ruines d'une tombe de basse époque [2].

Si, outre les tombes, nous interrogeons les ruines, nous constaterons que tout le plateau, entre l'amphithéâtre, la grande voie de tombes au nord, la via Vigna et la via Celle, était habité. De même, la surface comprise entre le carrefour de Santo Stefano, la via Domitiana et le cimetière moderne, était couverte de constructions; les ruines qui subsistent au nord de la via Domitiana jusqu'à mi-hauteur entre la route et le cimetière, l'attestent [3].

En tenant compte de ces trois facteurs : emplacement des tombes, ruines d'habitations, disposition du sol, nous délimiterons ainsi la superficie minima de Pouzzoles. Une ligne idéale, partant du rivage et passant à l'ouest, entre le cirque et les premières tombes de la via Domitiana, remonterait à peu près à mi-hauteur entre la route et le cimetière et, englobant les ruines au nord de la via Domitiana, se dirigerait vers le carrefour de Santo Stefano. A partir de ce point, la grande voie de tombeaux qui se poursuit jusqu'à la Solfatare et à San Gennaro, limitait Pouzzoles au nord. Le chemin appelé via Celle, qui était bordé de tombes, poussait une pointe entre deux quartiers sur une longueur de 250 mètres.

A l'est, étant donné la grande extension des tombes le long de la via Vigna (1/2 kilomètre), nous considérerons ce chemin comme constituant la limite de la ville. D'ailleurs, des restes d'habitations ne sont pas signalés ou ne subsistent pas au delà. Nous limiterons donc Pouzzoles par la via Vigna, et à partir du théâtre, par une ligne idéale qui, passant au nord de la piscina di Cardito, rejoindrait la tombe retrouvée au nord-

1. Aujourd'hui complètement enfouis sous des plantations de vignes.
2. Di Iorio, *Guid. di Pozz.*, p. 55-56.
3. M. Beloch (*Camp.*, Ergänz., p. 459) limite beaucoup trop étroitement Pouzzoles. « La ville proprement dite était limitée par une ligne partant des Pietre Rose vers le cirque, et allant de là vers l'Annunziata, l'amphithéâtre, la piscina di Cardito, et s'abaissant dans la direction sud vers la mer. L'espace ainsi limité dépasse à peine 80 Ha. » C'est ne tenir aucun compte des ruines qui couvrent le plateau au nord de l'amphithéâtre et de celles qui s'étendent entre la via Domitiana et le cimetière moderne, ni des limites constituées par les voies de tombeaux.

ouest du Bagno Ortodonico, et redescendrait ensuite vers le rivage, en englobant la colline, parsemée de ruines, où existaient les thermes dits Bagno Ortodonico.

La superficie du territoire ainsi délimité atteint environ 130-140 hectares. Bien entendu, ce chiffre n'est qu'approximatif, de même que celui de la population qu'il nous permet de soupçonner. Pour évaluer ce dernier, nous demanderons nos points de comparaison à une ville campanienne, Pompéi, qui, d'après les calculs de Nissen, mesurait 64 hectares 7, et pouvait compter, lors de l'éruption du Vésuve, 20.000 habitants [1]. En admettant qu'un rapport analogue existât à Pouzzoles, entre la surface de la ville et le chiffre de la population (309 hab. par hect.), celle-ci eût été de 40 à 42.000 habitants environ. Mais il faut tenir compte du fait que, dans une ville industrielle et commerciale, la densité de la population était nécessairement plus élevée. Aussi convient-il de l'augmenter.

On a calculé que la population d'Alexandrie, de Tyr, était d'environ 533 habitants par hect., que celle de Rome était sensiblement la même [2]. Il y aurait, semble-t-il, de l'exagération à appliquer ces proportions à Pouzzoles; en dehors de Rome, aucune ville italienne n'approchait, ni pour le nombre, ni pour la densité de la population, des grandes cités helléniques d'Orient [3]. La population de Capoue qui, à la fin de la République et dans le premier siècle de l'Empire, fut la ville la plus grande et la plus peuplée d'Italie après Rome, aurait compté, d'après M. Beloch, environ 80.000 habitants sur une superficie de 181 hect., ce qui donne par hect. 441 habitants [4]. En adoptant les mêmes proportions pour Pouzzoles, nous obtiendrions une population d'environ 65.000 habitants.

Une autre raison nous autorise à augmenter un peu le chiffre proposé. Les limites tracées d'après les ruines et d'après l'emplacement des tombes sont des limites minima; mais les villas, les maisons de commerce et leurs dépendances, les faubourgs pouvaient en tous sens prolonger la ville. Comme nous l'avons vu plus haut, il est probable que le rivage jus-

1. Nissen, *Pomp. Stud.*, p. 379. Beloch, *Die Bevölkerung der griechisch-römischen Welt*, p. 480.
2. Beloch, *op. cit.*, p. 410.
3. *Ibid.*, p. 481.
4. *Ibid.*, p. 430, 480, 487. *Camp.*, Ergänz., p. 459.

qu'au lac Lucrin était couvert de constructions ; ceci augmente au moins de 25 hectares la surface délimitée ci-dessus. Nous ne savons pas non plus exactement jusqu'où s'étendait la superficie habitée au nord du cimetière moderne dans la direction du monte Barbaro. Sur les pentes des collines, mont Gaurus, où Symmaque possédait une villa, mont Cigliano, mont Ciglio (où subsistent des ruines ayant appartenu vraisemblablement à une villa), mont Oliban, il y avait des villas.

Une autre raison doit nous faire considérer Pouzzoles comme ayant été une des villes les plus populeuses de l'Italie ; de toutes parts, d'interminables voies de tombeaux, indiquant une forte population, y aboutissent. Les tombes de la via Campana se succédaient sans interruption sur une longueur de près de 4 kilomètres ; celles de la grande voie de tombeaux au nord, et celles de la via Antiniana, sur une longueur de 2 kilomètres 1/2 ; nous ne savons pas jusqu'où s'étendaient celles de la via Domitiana. Ajoutons 1 kilom. à 1 kilom. 1/2 pour les rameaux secondaires (via Celle, Vigna, Vecchia della Solfatara), et remarquons que les tombes occupaient de chaque côté des routes une certaine largeur : on en a retrouvé jusqu'à 50 ou 80 mètres à droite et à gauche de la via Campana. Le nombre considérable des inscriptions indique enfin une forte population. Sur les 1.790 inscriptions du *CIL.*, une grande partie doit, il est vrai, être rapportée à d'autres localités : Naples, Cumes, Baia ; mais quand même nous en retrancherions la moitié, il resterait encore un nombre un peu supérieur à celui des inscriptions de Capoue (781 inscriptions).

C'est dans les dernières années de la République et au premier siècle de l'Empire que, Pouzzoles ayant pris tout son développement, sa population fut le plus forte. Plus tard, le commerce ayant baissé, la population dut diminuer aussi. Un texte de Symmaque fait connaître la quantité de modii distribuée gratuitement à la plèbe de Pouzzoles, du règne de Constantin à celui de Julien ; mais ces renseignements ne permettent pas de déterminer la population de la ville vers la fin de l'Empire [1].

1. Symmaque, *Epist.*, X, 60 : Puteolanis municipibus Divus Constantinus CL mod. in alimoniam civitatis indulsit. Quae summa a Divo Constante regente remp. media parte mutilata est. Postquam Constantius aeque relatus in coelum, supplicatione deposita, annonam Puteolani populi XXV mod. adiectione cumulavit. Sed Divo Juliano moderante remp. cum Lupus consu-

III

QUARTIERS ET RUES

VOIES ABOUTISSANT A LA VILLE

La ville était divisée en quartiers que nous font connaître des inscriptions. Ils étaient dénommés à l'imitation de ceux de Rome, ou portaient les noms de grands industriels ou commerçants.

1° *Regio portae triumphalis.* — L'inscription, retrouvée dans la villa Cardito, qui nous fait reconnaître ce quartier, est une dédicace à Mavortius Lollianus [1]. La regio portae triumphalis s'étendait peut-être de ce côté.

lari iure Campaniae praesidens Terracinensium contemplaretur angustias, quod nihil subsidii decreta dudum oppida conferebant, ne commoda P. R. civitas... succumberet, V et DCC mod. Puteolanis municipibus derogatos, Terracinensium usui deputavit. — Ainsi, l'annona de Pouzzoles fut, sous Constantin, de 150.000 modii; sous Constance, de 74.000; sous Constant, de 100.000; sous Julien, de 94.300 modii. — Le nombre des participants aux distributions gratuites de l'annone, à Rome, peut, dans une certaine mesure, servir de base au calcul pour déterminer le chiffre total de la population, parce que tous les hommes libres, exception faite des sénateurs et des chevaliers, avaient droit à 5 modii par mois. En calculant le rapport, évalué d'après certaines données statistiques anciennes ou modernes, qui pouvait exister entre le nombre des participants et celui de la population (à savoir les enfants, les femmes, les esclaves, les étrangers, les sénateurs et les chevaliers), on en a conclu que pour 200.000 participants, chiffre minimum fixé sous Auguste (Beloch, *Bevölk.*, p. 398), la population totale de la ville pouvait être de 800.000 hab. environ (*ibid.*, p. 404, 412). Mais ces calculs qui peuvent avoir quelque valeur en ce qui concerne Rome, n'en auraient aucune pour Pouzzoles. D'abord les variations brusques, qui augmentent et diminuent dans des proportions considérables les distributions faites à la plèbe, empêcheraient tout calcul. Mais, et c'est la raison principale pour laquelle le texte de Symmaque ne peut fournir aucune base au calcul, les distributions gratuites qu'on faisait dans les municipes italiens ou provinciaux n'avaient rien de commun avec l'institution des frumentationes, telle qu'elle était en vigueur dans la capitale. Ce n'étaient que des distributions, beaucoup plus irrégulières et beaucoup plus restreintes, faites, soit d'une façon permanente, soit d'une façon exceptionnelle, à la partie la plus misérable du prolétariat, par la charité privée ou publique. Cf., dans le *Dizion. epigr.* de Ruggiero, l'article de G. Cardinali : *Frumentatio*, p. 89 et suiv., où ce point est bien en lumière, et où est dressée la liste des villes où les documents littéraires et surtout épigraphiques nous font connaître des distributions de ce genre (le texte de Symmaque est omis dans cette liste).

1. *CIL.*, X, 1695 (ann. 355), l. 11 : *Regio portae triumphalis patrono dignissimo.*

2° *Regio clivi vitrarii sive vici turarii.* — L'inscription, où elle est mentionnée, a été retrouvée près de l'Ospedale della Carità, avec une statue de Mavortius Lollianus [1]. Ce quartier occupait peut-être la pente de la colline entre l'emporium et l'amphithéâtre ; il était traversé par un clivus correspondant à la moderne via San Pasquale.

3° *Vicus Lartidianus.* — Partie occidentale de la ville, occupée maintenant par les usines Armstrong. Là a été retrouvée l'inscription qui concerne ce vicus. La famille des Lartidii, connue par d'autres textes épigraphiques, était importante, puisqu'un quartier tirait d'elle son nom [2].

4° *Regio vici Vestoriani et Calpurniani.* — Les Vestorii et les Calpurnii étaient des commerçants et des industriels ; dans le quartier, qui reçut d'eux son nom, étaient peut-être leurs maisons de commerce et leurs fabriques. On a déjà vu que près des ruines appelées Pondera il semble qu'il ait existé une officine de caeruleum [3] (industrie exercée par Vestorius). Il est possible que le vicus Vestorianus et Calpurnianus fût dans cette partie de la ville [4].

5° *Regio Palatina.* — La regio Palatina a été quelquefois attribuée à Naples ; Mommsen l'attribue avec raison à Pouzzoles [5] (les régions de Naples étaient désignées par le nom des habitants mis au génitif pluriel). Son nom, qui rappelle celui du Palatin de Rome, convenait mieux à une colonie romaine qu'à une ville ayant gardé ses anciennes appellations grecques.

L'emplacement du forum est incertain. L'agora de l'ancienne

1. *Eph. epigr.*, VIII, n° 365. *Not. degli scavi*, 1885, p. 393.

2. *Not. degli scavi*, 1890, p. 17. *Eph. epigr.*, VIII, n° 360 (ann. 121 ap. J.-C.) : ... *inquilini vici Lartidiani.* — Une Lartidia est connue à Bacoli (*CIL.*, X, 2949, 8192. M. Sogliano, *Not. degli scavi*, *art. cit.*, croit que la famille des Lartidii était campanienne, et peut-être originaire de Nola.

3. Voir ch. III, p. 128.

4. *CIL.*, X, 1631 (ann. 93-94. Dédicace à Domitien).

5. *CIL.*, X, 1700 (343 ap. J.-C. Dédicace à M. Maecius Memmius). L. 10 : *patrono praestantiss(imo) regio Palatina posuit.* — Comme les quartiers de Naples étaient désignés par le nom des habitants au génitif pluriel, ainsi que cela avait lieu pour les phratries (Beloch, *Camp.*, p. 69), il faut, sans aucun doute, ranger parmi les inscriptions napolitaines une inscription (dédicace à un certain Alfius Licinius v(ir)p(erfectus), par la regio Thermensium), qu'on a hésité à attribuer à Naples ou à Pouzzoles (*CIL.*, X, 1680. Rangée par Mommsen parmi les inscriptions de Pouzzoles, par Beloch, *l. c.*, et p. 129, parmi celles de Naples). — Nous avons vu aussi, dans un précédent chapitre, qu'une inscription, retrouvée à Salerne et où il est question d'une regio Hortensiana, a été attribuée par Dessau, peut-être avec raison, à Pouzzoles. Cf. ch. II, p. 54.

Dicaearchia était dans le Castello : « Une inscription d'un édile inconnu, écrit M. Beloch, prouve que le forum, à l'époque de Sylla, n'était pas encore dans la ville basse ; il est resté apparemment dans la vieille ville, pendant toute l'antiquité. » On ne peut conclure de l'inscription à laquelle M. Beloch renvoie [1] que le forum fût sur la colline du Castello plutôt que dans la ville basse ou ailleurs. L'agora grec était une place minuscule, proportionnée à la petite ville qu'était Dicaearchia. Une colonie romaine, qui était l'emporium de l'Italie, ne pouvait s'en contenter, mais avait besoin d'un forum spacieux, bordé de basiliques, de temples, en un mot de l'ensemble de monuments que l'on est accoutumé à rencontrer sur les fora des cités romaines. — Quant à l'hypothèse de di Iorio, suivant laquelle le forum aurait été derrière la Madonna del Carmine, dans l'ancienne villa Cardito, elle ne s'appuie que sur des arguments insuffisants [2].

Pouzzoles avait encore son Campus [3] (Champ de Mars de la

1. *CIL.*, X, 1698 (citée plus bas).

2. Di Iorio, *Guid. di Pozz.*, p. 87. Di Iorio place le forum en ce point, parce qu'on y a retrouvé des fragments de marbres, de chapiteaux, de colonnes, en quantité beaucoup plus considérable qu'en aucun autre endroit du pays. L'inscription de Gavia Marciana (*CIL.*, X, 1784) a été également retrouvée là, et Di Iorio croit que c'était une de ces bases honorifiques portant une statue, qu'on avait coutume de placer au forum. Les basiliques se trouvaient généralement sur le forum ; or, un fragment d'inscription retrouvé dans la villa Cardito fait précisément allusion à une basilique : *CIL.*, X, 1838... [*sev*]*ir au*[*gus*]... *s. ludum... p. et basilica*[*m*] *marmoribu*[*s*].... — Ces arguments sont très insuffisants. Le fragment épigraphique, où il est question d'une basilique, est trop mutilé pour qu'on puisse s'en servir utilement. Quant à l'inscription de Gavia Marciana, il faudrait qu'elle fût accompagnée d'un certain nombre d'autres. Or, nous n'y pouvons joindre qu'une dédicace à Trajan (*CIL.*, X, 1635), l'inscription de Mavortius Lollianus et une dédicace à l'empereur Carin gravées sur les faces opposées d'une même pierre (*CIL.*, X, 1655, 1895). Il est évident qu'au IVe siècle, on enleva la statue de Carin, et que la base fut destinée à soutenir celle de Mavortius, car on la retrouva appliquée contre le mur d'un édifice, du côté qui porte l'inscription de Carin (*Bull. nap.*, IV, p. 71. Ruggiero, *Scavi*, p. 147). Il y avait donc là, semble-t-il, un emplacement pour des statues d'empereurs, de grands personnages. Mais cet endroit était-il le forum ?

3. La Lex parieti faciendo nous apprend que les duumvirs ont fait transporter dans l'area située devant le temple de Sérapis des statues et des sanctuaires qui étaient dans le Campus. Ainsi que le pense M. Wiegand, le Campus de Pouzzoles était probablement, comme celui de Rome et comme ceux d'autres villes italiennes, un espace libre à la périphérie de la ville, le Champ de Mars de la colonie (Wiegand, *Puteol. Bauinschr.*, p. 708, 709). Il est probable qu'à cette époque les habitations commençaient à envahir le Campus, jusqu'alors inoccupé, et qu'il s'y opérait une transformation rendant peut-être nécessaire le transport de certains objets sacrés dans un autre endroit de la ville (Wiegand, *l. c.*).

colonie), un forum transitorium [1], un forum holitorium et un forum boarium [2].

Quelques rues antiques subsistent. Sur une longueur de 100 mètres, devant la Madonna del Carmine, une rue, pavée de gros blocs de lave, est encore visible; passant en droite ligne sous l'église, elle allait du côté de Bagno Ortodonico; de l'autre côté, elle se dirigeait vers les thermes dits Tempio di Nettuno. La via dell' Anfiteatro, qui traverse le plateau depuis la Madonna del Carmine jusqu'à l'Annunziata, assure les mêmes communications que la voie romaine. Elle lui a succédé, sans en suivre exactement la trace ; elle ne lui correspond plus à partir de l'endroit où cesse le pavage, car elle coupe en ce point des restes de murailles antiques. La partie de la via dell' Anfiteatro, voisine de l'Annunziata, correspond à une rue romaine; au-dessous de l'église, le pavage existe sur une longueur d'environ 1 mètre, du côté droit de la route.

On peut suivre et restituer sur tout son parcours une rue qui, se confondant exactement avec la moderne via Vigna et ayant presque partout conservé son pavage, disparaît un peu avant de croiser la via Vecchia della Solfatara. Au delà de la villa Cardito, au sud, les traces d'une rue qui en était le prolongement, à en juger d'après sa direction, ont été observées : derrière la caserne des carabiniers, on a retrouvé, sur une longueur de quelques mètres et à deux mètres au-dessous du niveau actuel, le dallage et les marche-pieds, garnis de bases de travertin. Elle se dirigeait vers la porte du Castello et était à peu près parallèle à la rue moderne qui y aboutit.

Un chemin parallèle au précédent partait de la Solfatare et aboutissait à l'est du Bagno Ortodonico. Sur une longueur de 60 à 80 mètres, près de la Solfatare, le pavage subsiste, très endommagé par le temps et par des remaniements modernes. Il correspond dans sa partie supérieure à la via Vecchia della Solfatara ; mais tandis que celle-ci décrit un coude vers l'ouest, il continuait certainement en droite ligne.

Des clivi montaient de l'emporium sur la colline. L'un d'eux fut pavé aux frais d'un édile de l'époque républicaine : *...ius Fronto aed. cur. de sua pecunia f[ecit] duxit viam a foro usque ad feines stra[vit]... fecit cleivum a summo ad emporium stra[vit]* [3].

1. *CIL.*, X, 1783.
2. Voir les vases de verre gravé au chapitre précédent.
3. *CIL.*, X, 1698.

La rue San Pasquale correspond à un clivus, dont le pavage en blocs de lave subsista longtemps; toute trace en a maintenant disparu [1]. Il faut peut-être, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'identifier avec le clivus vitrarius.

En face des ruines, appelées Pondera, le pavage d'un clivus était encore visible à la fin du XVIIIe siècle [2].

Par la via Domitiana, qui joignait Cumes à Pouzzoles, la distance entre les deux villes était de trois milles suivant l'Itinéraire d'Antonin [3]. La table de Peutinger, sur ce point un peu obscure, porte : *Literno, vi Cumas, iii in Vinias, [per] co[mpendium] Puteolis* [4]. Selon M. Desjardins, les mots *per compendium* signifient que deux embranchements de la via Domitiana unissaient Cumes à Pouzzoles : l'un, le plus long, passait par Baia; l'autre gagnait directement Pouzzoles par « compendium ». La voie qui passait par Baia et qui longeait le rivage en laissant sur sa gauche les lacs Lucrin et Averne (via Herculanea) n'est pas indiquée sur la table de Peutinger; mais, comme le dit Desjardins, elle est sous-entendue, car l'autre route « partant de Cumes et passant à in Vinias, laisse à droite le lac Averne et se rend aussi à Pouzzoles ». Desjardins propose de placer in Vinias dans le voisinage du monte Nuovo, et, comme il n'y pas de distance indiquée de in Vinias à Pouzzoles, de suppléer : *Cumas, iii in Vinias, co[mpendium] [iii] Puteolis* [5]. Il y aurait donc 4 km. 500 entre in Vinias et Pouzzoles, en tout 6 milles ou 9 kilomètres entre Cumes et Pouzzoles. Cette restitution des distances est inacceptable. En effet, 6 milles, comptés à partir de Cumes, nous conduisent fort au delà de Pouzzoles; de Cumes aux ruines du cirque de Pouzzoles, il y a 5 kilomètres. La distance totale qu'il conviendrait de rétablir serait peut-être, en ce cas, non pas 6 milles, mais 4 milles [6]. In Vinias devait être une loca-

1. Beloch, *Camp.*, p. 128.
2. Paoli (texte explicatif de la planche XLI).
3. *Itin. Ant.* : Literno xxiiii, Cumis vi, Puteolis iii, Neapoli x.
4. *Tab. Peut.*, éd. Desjardins, p. 221.
5. Desjardins, situant in Vinias au monte Nuovo, c'est-à-dire là où se trouvait le Cumanum de Cicéron, s'appuie, pour rétablir 3 milles comme distance entre Pouzzoles et in Vinias, sur le passage de Cicéron, *Acad.*, II, 31 : « Sed si iam ex hoc loco proficiscatur Puteolos, stadia triginta... » (= 5 km. 550). « Ex hoc loco, id est, Cumano », écrit Desjardins. C'est une erreur. Ex hoc loco, c'est Bauli (*Acad.*, II, 3), et d'ailleurs il est question ici de la distance de Bauli à Pouzzoles non par terre, mais par mer.
6. Un manuscrit de l'Itinéraire d'Antonin (le man. Scorialensis) donne

lité située dans le voisinage immédiat de Pouzzoles. Le monte Nuovo pourrait bien d'ailleurs marquer l'emplacement de in Vinias, que le géographe de Ravenne mentionne immédiatement après Pouzzoles, en allant vers Baia et vers Cumes, parmi les localités situées au bord de la mer [1].

Les vestiges de la via Domitiana sont encore visibles, surtout sur le territoire de Cumes, où le pavage est conservé en différents endroits, et où subsiste l'arc monumental (Arco Felice) sous lequel passait la voie romaine. A partir de ce point elle contournait le lac Averne ; jusqu'au nord du monte Nuovo, la route moderne lui correspond. C'est à peu près en ce point qu'elle entrait dans le territoire de Pouzzoles ; mais tandis que la route moderne descend obliquement vers la mer, la route antique restait sur la hauteur et, directement, allait passer à côté du cirque ; les tombes qui la bordaient permettent d'en reconstituer le tracé [2]. A partir de là, le chemin moderne en suit le parcours jusqu'au carrefour de l'Annunziata.

Là commençait la route de Capoue : *via consularis Puteolis Capuam* [3]. La partie comprise entre l'Annunziata et le carrefour de Santo Stefano est l'actulle via Celle. A l'entrée une porte, dont des restes étaient visibles il y a un siècle [4], était sinon celle, du moins une de celles qui s'élevaient à l'entrée des voies de tombeaux [5] ; une inscription en mentionne une. Le pavage de la via Celle a disparu ; au XVIIIe siècle, non seule-

4 milles entre Cumes et Pouzzoles (*Itin. Anton.*, éd. Parthey et Pinder, 123, p. 57). Peut-être la table de Peutinger indiquait-elle 1 mille comme distance entre in Vinias et Pouzzoles, ce qui donnerait en tout IV milles. Remarquons que de Cumes à Pouzzoles la distance n'atteint pas IV milles comptés, mais qu'elle dépasse les III milles.

1. Geog. Ravenn., éd. Parthey et Pinder, IV, 32 (p. 265) ; V, 2 (p. 333). La localité du moyen âge, Tripergole, pourrait bien, en ce cas, avoir succédé à in Vinias.

2. La première tombe, presque entièrement ruinée, que l'on rencontre en quittant Pouzzoles, après le cirque, est un colombaire situé à une trentaine de mètres, au delà de cet édifice, sur la pente de la colline. On voit encore un mur, en appareil réticulé, avec des loculi, et des dalles de pépérin. Sur une étendue de 60 à 70 mètres, on ne retrouve plus de vestiges de tombes ; celles-ci reparaissent alors à gauche de la route, et se prolongent sur la colline jusqu'à la station de l'Arco Felice (sur une longueur d'environ 500 mètres). Ces colombaires sont très ruinés ; quatre ou cinq chambres sépulcrales sont pourtant bien conservées. Dans aucune la décoration ne subsiste.

3. La table de Peutinger donne comme distance 21 milles = 31 km.[?]. Le tracé est omis. Plin., *Nat. hist.*, XVIII, 111.

4. Di Iorio, *Guid. di Pozz.*, p. 53. St. Non, *Voyage pittoresque*, II, p. 204.

5. *CIL.*, X, 1787 : *locum sepultu[rae extr]a portam...*

mentionnant des travaux de voirie faits sous les règnes de Nerva et de Trajan, la route antique entrait à Naples par le Vomero [1].

Un autre chemin réunissait Naples à Pouzzoles par le tunnel de Pausilippe (grotta di Pozzuoli). Il était plus court que le précédent. Tandis que la distance était de 10 milles par la route du Vomero (la pierre milliaire, portant le chiffre X, correspondant à la distance donnée par l'Itinéraire d'Antonin, a été retrouvée à Naples près de l'ancienne Porte Royale, où aboutissait la voie antique) [2], elle n'était que de 8 milles par la route qui traversait le tunnel [3]. La route du Vomero fut certainement la plus ancienne : les collines de Pausilippe constituèrent jusqu'au règne d'Auguste une barrière infranchissable entre les deux villes. Sous cet empereur fut alors percé, comme nous l'apprend Strabon, un tunnel qui fut non pas la grotta di Pozzuoli, ainsi qu'on le croit communément, mais un autre existant au cap de Pausilippe (grotta di Seiano), et sous lequel passait aussi une route. La grotta di Poz-

tante de Pouzzoles de beaucoup plus de 5 milles). Malgré le mot *inchoatam*, il ne s'agit que d'une restauration. La via Antiniana, étant donné les conditions géographiques, assura certainement les communications les plus anciennes entre Naples et Pouzzoles, avant qu'on eût recours à des travaux artificiels comme le percement des tunnels de la colline de Pausilippe (grotta di Pozzuoli et grotta di Seiano). Au reste l'inscription 6931 mentionne expressément l' « antiquum iter » qui précéda la « via nova » de Nerva et de Trajan. Les mots *a Nerva inchoatam* ne doivent pas faire supposer qu'on ait attendu jusqu'au commencement du IIe siècle après J.-C. pour construire la route ; elle était peut-être, jusqu'alors, simplement empierrée, comme bien des routes antiques non dallées (cf. Bergier, *Les grands chemins de l'empire romain*, II, 30, p. 246 et suiv. Voir aussi Fr. Franziss, *Bayern zur Römerzeit* (1905), p. 73 et suiv., avec la bibliographie donnée p. 73, note 1). En ce cas, l'expression *inchoare* ferait allusion non pas à la création d'une route nouvelle, mais au pavage à neuf d'un chemin déjà existant.

1. Beloch, *Camp.*, p. 142. — E. Cocchia dans l'*Arch. storic. per le prov. napol.*, XIII, p. 546, 631.

2. Cocchia, *l. c.*, p. 729. *CIL.*, X, 6928.

3. La route passant par le tunnel (grotta di Pozzuoli) abrégeait donc sensiblement la distance entre Naples et Pouzzoles. Cf. Cocchia, *art. cit.*, p. 649, 651, pour l'établissement de la distance (trajet de X milles par la via Antiniana, et de VIII milles seulement par la route traversant le tunnel). C'est à tort que Desjardins propose de rétablir V milles entre le tunnel et Naples sur la table de Peutinger (« Neapoli... pas de distance exprimée de la grotte ; suppléez V en tant que X milles de Pouzzoles », p. 224). Desjardins s'est laissé induire en erreur par la donnée de l'Itinéraire d'Antonin, qui indique X milles entre Naples et Pouzzoles. Mais cette donnée se rapporte à la route d'Agnano et du Vomero, non à la route passant par le tunnel de Pausilippe (grotta di Pozzuoli).

tion avec la nouvelle via Campana, la route romaine se confond avec elle ; çà et là, dans les champs voisins, quelques ruines de colombaires. On arrive ainsi jusqu'au Vado di Serra ou Montagna Spaccata, étroit défilé ouvert par la main de l'homme dans la colline qui, primitivement, barrait le passage. La route s'y engage ; les parois de la montagne, taillées à pic, sont recouvertes des deux côtés par un mur en appareil réticulé ; on remarque encore les amorces de la voûte d'un tunnel. — Au delà, nous sommes dans le Piano di Quarto. Quelques ruines de colombaires qu'on rencontre bientôt dans les champs à une centaine de mètres à droite de la route moderne donnent à supposer que celle-ci oblique sensiblement plus à gauche que ne faisait la voie antique. Cette dernière se dirigeait directement vers Capoue, en passant par des localités qui en jalonnent le parcours et qui étaient constituées dès le début du moyen âge : Quagliano, Parete, Ducenta, etc.

Deux voies transversales joignaient la *via consularis Puteolis Capuam* à la via Domitiana : l'une, connue par des textes médiévaux, allait de Ducenta à Pantano ; l'autre de Capoue dans la direction de l'Averne. Pratilli prétend qu'à la distance d'environ 6 milles de Pouzzoles la via Campana se divisait en 2 branches : celle qui allait à Pouzzoles en suivant l'itinéraire décrit ci-dessus, et une autre qui obliquait vers l'ouest du côté de Cumes ; cette dernière aurait encore présenté, au dire de Pratilli, des vestiges de pavage [1]. Si cette indication est exacte, il faudrait peut-être voir dans cette route une voie dont Pline nous dit qu'elle conduisait de Cumes à Capoue [2]. D'autre part, un chemin rural qui, se détachant de

plus loin au chapitre V (Paoli, tav. XXXII-XXXIV). Une autre, située un peu plus loin que la précédente, juste au carrefour de San Vito, contenait aussi des stucs intéressants (Paoli, tav. XXXV-XXXVII). Aujourd'hui ces tombes sont très ruinées. Des paysans ont élu domicile dans la seconde.

1. Pratilli, *Via Appia*, p. 207-208.

2. Plin., *Nat. hist.*, XVIII, 111 : Finiuntur Leboriae via ab utroque latere consulari quae a Puteolis et quae a Cumis Capuam ducit. — Il serait bien possible que l'une des deux routes, celle « quae a Cumis Capuam ducit » fût l'« iter Averni », dont il est question dans une inscription de Capoue, de l'an 387 après J.-C. (*CIL.*, X, 3792). Cette inscription contient une liste de fêtes religieuses célébrées par les habitants de Capoue ; une des cérémonies est ainsi désignée : *vi. Kal. aug. profectio ad iter Averni.* Remarquons la précision avec laquelle le chemin est mentionné ; je ne pense pas que les mots si nets, *ad iter Averni*, désignent simplement la route conduisant de Capoue à Pouzzoles. Il s'agirait bien plutôt ici d'un embranchement latéral à cette route, qui s'en détachait pour se diriger directement vers Cumes et vers le

la via Domitiana près du lac Averne, au nord du monte Nuovo, mène au monte Ruscello et à Torre Santa Chiara, paraît correspondre à un chemin antique, puisqu'on y a observé des restes de dallage et des tombes, et on doit peut-être aussi l'identifier avec la même route.

Si nous revenons à l'endroit d'où nous sommes partis tout à l'heure, le carrefour de Santo Stefano, nous nous engagerons sur la route qui conduisait de Pouzzoles à Naples.

Une grande partie de cette route, toute la section comprise entre Santo Stefano et les tombes de San Gennaro, est demeurée inconnue des archéologues locaux Il est possible pourtant d'en restituer exactement le tracé.

Dans un chemin creux fort raviné qui part, à l'est, du carrefour de Santo Stefano, on distingue, au bout de soixante mètres, les dalles d'une route antique affleurant au bord du talus. On en suit la trace pendant une centaine de mètres environ, et on voit aussi çà et là les débris de quelques tombes. A l'endroit où le chemin actuel tourne brusquement vers le nord, la voie antique s'en sépare et se dirige toujours vers l'est. A partir de là, tout vestige disparaît. Mais si l'on traverse la campagne en droite ligne, on ne tarde pas à arriver à un ravin profond et étroit où la coupure du sol permet d'apercevoir les dalles de la voie romaine, affleurant du talus, à une profondeur de près de 3 mètres. De l'autre côté du ravin apparaissent des tombes qui bordaient la route. Jusqu'à la via Nuova della Solfatara, ces ruines seules jalonnent son passage ; au delà (à droite de la courbe que la via Nuova della Solfatara décrit vers l'est), sont conservés, sur une longueur d'environ 80 mètres, les dalles de lave, le trottoir de droite et

lac Averne, en passant par le monte Ruscello et le monte Barbaro, de la même manière que le chemin rural moderne (sur les tombes antiques existant au bord de ce chemin, à l'endroit où il se détachait de la via Domitiana pour remonter, au nord, vers le monte Ruscello, cf. Di Iorio, *Guid. di Pozz.*, p. 95. « La route que l'on rencontre à droite, en continuant vers Cumes (à savoir en allant de Pouzzoles à Cumes par la via Domitiana), conduit au mont Ruscello, et en la traversant j'ai observé des restes du pavage. Il y subsiste encore quelques tombeaux d'une construction magnifique »). Ce chemin moderne passe près d'une localité, Torre Santa Chiara, que des historiens ont identifiée avec le bourg antique d'Hamae, où les Campaniens, à l'époque des guerres puniques, avaient coutume de faire un sacrifice (T. L., XXIII, 35 ; Beloch, *Camp.*, p. 16. Marquardt, *Organ. de l'Empire rom.* (trad. franc.), I, p. 7). Ce sacrifice pourrait bien être la fête religieuse, « profectio ad iter Averni », que les Campaniens célébraient encore vers la fin de l'Empire.

quelques vestiges de colombaires. Tout reste de la voie antique disparaît alors ; mais un chemin rural en suit exactement la trace : si nous allons, par ce chemin, jusqu'à l'endroit où se détache de lui, à droite, la via Vecchia della Solfatara, et si nous coupons à travers les « masserie » en contre-bas de la route moderne d'Agnano, nous arrivons en un point où quelques dalles sont encore en place, ainsi que les restes d'une tombe et une petite citerne. Un peu plus loin, à partir du monastère de San Gennaro, de nombreuses ruines de colombaires flanquent en contre-bas la route moderne, et peu à peu s'élèvent au même niveau qu'elle.

Cette route antique était la continuation de la via Domitiana vers Naples [1]. Tandis que le chemin moderne d'Agnano-San Germano-Pozzuoli passe au sud du monte Spina, elle passait au nord. Après avoir coupé la route actuelle au delà du monastère de San Gennaro, elle suit les traces d'un sentier qui descend, en contournant au nord le monte Spina, dans la vallée d'Agnano ; si nous nous engageons dans ce sentier, nous rencontrons en effet, après une centaine de mètres, les restes du pavage, ainsi que les ruines d'une construction en briques. Le chemin se ravine de plus en plus, les vestiges de la voie romaine disparaissent alors entièrement. Après avoir traversé au nord la vallée d'Agnano [2] et avoir passé à Soccavo et Antignano, où ont été découvertes des pierres milliaires indiquant la distance à partir de Pouzzoles [3] et

1. Cette route est appelée par les écrivains locaux (Di Iorio, Scherillo...), via Antiniana. Je ne saurais dire d'où provient cette appellation, sans doute du nom du village et de la colline d'Antignano près de Naples.

2. Scherillo, *Venuta di San Pietro in Napoli*, p. 224, note 2. — Beloch, *op. cit.*, p. 143.

3. Ces pierres milliaires nous renseignent sur des travaux accomplis par ordre des empereurs Nerva et Trajan. *CIL.*, X, 6926, 6927 : v. (et *viii*) *Imp. Caes. divi Nervae f. Nerva Traianus Augus(tus) Germanicus p(ontifex) maximus trib(unicia) potestate vi imp(erator) ii cos(ul) iii pater patriae inchoatam a divo Nerva patre suo peragendam curavit.* — N° 6931. *Imp. Caes. divi Nervae f. Nerva Traianus Aug. Germanicus pont. max. trib. pot. vi imp. ii cos. iii pater patriae viam novam relictis antiqui itineris...* (cetera desunt). D'après Capaccio, *Antich. di Pozz.* (éd. 1607), p. 43, cette dernière inscription aurait été retrouvée à Bagnoli, par conséquent à une certaine distance de la via Antiniana ; pourtant je crois que c'est de cette route qu'il s'agit ; salutations impériales, puissances tribunices, consulats sont les mêmes que sur les pierres milliaires citées ci-dessus, ce qui nous ramène à la même année. En outre, l'inscription a pu être retrouvée à une autre place que celle qui était primitivement la sienne ; le fait s'est produit pour la pierre du cinquième mille de la via Antiniana, vue par Scherillo à Soccavo, localité dis-

mentionnant des travaux de voirie faits sous les règnes de Nerva et de Trajan, la route antique entrait à Naples par le Vomero [1].

Un autre chemin réunissait Naples à Pouzzoles par le tunnel de Pausilippe (grotta di Pozzuoli). Il était plus court que le précédent. Tandis que la distance était de 10 milles par la route du Vomero (la pierre milliaire, portant le chiffre X, correspondant à la distance donnée par l'Itinéraire d'Antonin, a été retrouvée à Naples près de l'ancienne Porte Royale, où aboutissait la voie antique) [2], elle n'était que de 8 milles par la route qui traversait le tunnel [3]. La route du Vomero fut certainement la plus ancienne : les collines de Pausilippe constituèrent jusqu'au règne d'Auguste une barrière infranchissable entre les deux villes. Sous cet empereur fut alors percé, comme nous l'apprend Strabon, un tunnel qui fut non pas la grotta di Pozzuoli, ainsi qu'on le croit communément, mais un autre existant au cap de Pausilippe (grotta di Seiano), et sous lequel passait aussi une route. La grotta di Poz-

tante de Pouzzoles de beaucoup plus de 5 milles). Malgré le mot *inchoatam*, il ne s'agit que d'une restauration. La via Antiniana, étant donné les conditions géographiques, assura certainement les communications les plus anciennes entre Naples et Pouzzoles, avant qu'on eût recours à des travaux artificiels comme le percement des tunnels de la colline de Pausilippe (grotta di Pozzuoli et grotta di Seiano). Au reste l'inscription 6931 mentionne expressément l' « antiquum iter » qui précéda la « via nova » de Nerva et de Trajan. Les mots *a Nerva inchoatam* ne doivent pas faire supposer qu'on ait attendu jusqu'au commencement du IIe siècle après J.-C. pour construire la route ; elle était peut-être, jusqu'alors, simplement empierrée, comme bien des routes antiques non dallées (cf. Bergier, *Les grands chemins de l'empire romain*, II, 30, p. 246 et suiv. Voir aussi Fr. Franziss, *Bayern zur Römerzeit* (1905), p. 73 et suiv., avec la bibliographie donnée p. 73, note 1). En ce cas, l'expression *inchoare* ferait allusion non pas à la création d'une route nouvelle, mais au pavage à neuf d'un chemin déjà existant.

1. Beloch, *Camp.*, p. 142. — E. Cocchia dans l'*Arch. storic. per le prov. napol.*, XIII, p. 546, 631.

2. Cocchia, *l. c.*, p. 729. *CIL.*, X, 6928.

3. La route passant par le tunnel (grotta di Pozzuoli) abrégeait donc sensiblement la distance entre Naples et Pouzzoles. Cf. Cocchia, *art. cit.*, p. 649, 651, pour l'établissement de la distance (trajet de X milles par la via Antiniana, et de VIII milles seulement par la route traversant le tunnel). C'est à tort que Desjardins propose de rétablir V milles entre le tunnel et Naples sur la table de Peutinger (« Neapoli... pas de distance exprimée de la grotte; suppléez V en tant que X milles de Pouzzoles », p. 224). Desjardins s'est laissé induire en erreur par la donnée de l'Itinéraire d'Antonin, qui indique X milles entre Naples et Pouzzoles. Mais cette donnée se rapporte à la route d'Agnano et du Vomero, non à la route passant par le tunnel de Pausilippe (grotta di Pozzuoli).

zuoli fut percée sous un des premiers empereurs (peut-être Claude)[1].

La route qui la traversait est celle qui est indiquée par la table de Peutinger et par le géographe de Ravenne[2]. Mais, comme entre Pouzzoles et le tunnel de Pausilippe le géographe de Ravenne ne mentionne aucune localité et que sur la table de Peutinger le tracé est omis, on ne peut savoir exactement où elle passait. Il est probable que dans la vallée du lac d'Agnano une ramification, se détachant de la voie romaine qui a été décrite précédemment, rejoignait le tunnel. On a observé les restes d'une voie antique pavée qui des stufe di San Germano se dirigeait vers Bagnoli[3]; de ce dernier point au tunnel, la voie pouvait aller en droite ligne comme la route moderne. Un autre embranchement qui serait allé directement des grottes du chien jusqu'à la grotta di Pozzuoli nous est signalé[4]. Il semble enfin qu'une route littorale, correspondant à la corniche actuelle, entre Pouzzoles et Bagnoli, ait existé aussi dans l'antiquité. Tout vestige en a disparu. Mais il n'en était pas ainsi, paraît-il, il y a 70 ans; vers 1840 on en voyait quelques traces, sur les pentes du monte Olibano[5]. Une route littorale de Bagnoli au cap de Pausilippe passait par la grotta di Seiano et prolongeait la corniche existant entre Pouzzoles et Bagnoli[6].

1. Strab., 245, 246. Beloch, *Camp.*, p. 84, 142. Nissen, *Ital. Landesk.*, II, 2, p. 744. Nissen montre que le tunnel construit par Cocceius, dont parle Strabon, est non pas la grotta di Pozzuoli, mais la grotta di Seiano, à laquelle seule la description de Strabon peut s'appliquer. C'est la grotta de Seiano qui fut construite sous Auguste. Nissen pense que la grotta di Pozzuoli a pu être construite sous Claude. La première fois qu'il est question d'elle, c'est dans des textes de Pétrone (*Satyric.*, fr. 16) et de Sénèque, *Ep.*, 57.

2. *Tab. Peut.*, éd. Desjardins, p. 221, 223. Une vignette représente la grotte de Pausilippe sur la table de Peutinger. De Pouzzoles jusqu'au tunnel, la distance indiquée est de 5 milles. Du tunnel à Naples, pas de distance. — Geogr. Ravenn., IV, 32; V, 2.

3. Scherillo, *Venuta di San Pietro in Napoli*, p. 224, note 3. Je n'ai plus remarqué aucune trace de ce chemin. Scherillo dit que, de son temps, on voyait encore les blocs de lave dont il était pavé.

4. Scherillo, *op. cit.*, p. 426.

5. Scherillo, *op. cit.*, p. 225, note. « La route actuelle qui va de la grotta di Pozzuoli à Bagnoli, et de là, le long du littoral, jusqu'à Pouzzoles, est l'œuvre du vice-roi Parafano de Rivera, qui la construisit en 1568. Toutefois le mont Olibano, du côté de Pouzzoles, était, avant l'époque de Parafano, entaillé près de la mer, et il conserve encore les traces d'une route parallèle à la route actuelle, mais plus élevée ». Cf. aussi Beloch, *Camp.*, p. 142.

6. Nissen, *op. cit.*, *l. c.*

CHAPITRE III

PORT

Situation et conditions géographiques. — Le meilleur port du golfe de Pouzzoles était celui de Misène, qui fut le plus ancien emporium des Cumains. Mais la baie de Pouzzoles était aussi fort bonne. Des collines la protègent contre les vents de l'ouest, de l'est et du nord ; en particulier, la hauteur du Castello l'abrite à l'ouest et un peu au sud-ouest, de telle sorte que les bateaux de petite dimension sont et furent toujours en sûreté dans le port naturel formé par la courbe du rivage à la Malva. Toutefois, quand la ville devint le centre d'un trafic important, des travaux artificiels de protection furent nécessaires. Au delà de la Malva se faisait sentir l'agitation propagée par les vents du sud-ouest et du sud, lesquels, s'introduisant directement dans le golfe et y soufflant perpendiculairement du large, y sont la cause habituelle des gros temps ; les vagues s'élèvent parfois jusqu'à deux mètres au-dessus de la superficie de la basse mer agitée [1]. En outre, la petite extension du golfe ne permet pas aux flots d'amortir leur énergie en se répandant sur un vaste espace [2]. Le danger pour Pouzzoles vient donc du sud : c'est par là qu'il fallait abriter le port, c'est là que la jetée fut construite. L'emplacement était si bien choisi que, lorsque dans ces dernières années, on voulut munir d'une jetée le port de Pouzzoles, on en suivit exactement les traces, en élevant la jetée moderne sur les ruines de l'ancienne (Fig. 14).

La profondeur moyenne du port va, à mesure qu'on s'éloigne du rivage, de 5 à 15 mètres. Dans l'antiquité, elle était moindre, comme le prouve la présence, à 1 m. 80 sous l'eau, des anneaux du môle auxquels on amarrait les navires ; ces anneaux étaient au moins au niveau des eaux, c'est-à-dire à 0 m. 25 au-dessus de la surface de la mer. Étant donné les

1. Di Fazio, *Intorno al miglior sistema di costruzione dei porti. Discorsi tre* (Naples, 1828), p. 221.
2. *Ibid.*, p. 125.

variations produites au moyen âge et dans les temps modernes par les affaissements du sol, le fond était plus haut d'environ 2 mètres à l'époque antique, ce qui donne près du premier pilier de la jetée une profondeur de 4 m. 50 environ au lieu de 6 m. 50, de 8 m. 50 au lieu de 10 m. 50 au neuvième pilier, et ainsi de suite.

Fig. 14. — Vue de la rade de Pouzzoles, avec la jetée moderne qui recouvre exactement l'ancienne.

Étendue du port. — La superficie du port était plus restreinte qu'à présent ; la ligne du rivage s'est légèrement modifiée. Nous verrons plus loin que, de la Starza à la Malva, la mer a gagné sur le littoral une centaine de mètres. A l'est du Castello, près des ruines de l'ancien hospice des Capucins, la mer ronge peu à peu la côte. Cependant ces modifications, comparées à celles qui ont complètement changé la topographie d'autres ports antiques, d'Anzio par exemple et des ports d'Ostie, sont minimes.

C'est une opinion fort répandue parmi les archéologues napolitains que le port antique de Pouzzoles aurait occupé tout le quartier qui s'étend entre le Tempio di Serapide, la porte de la ville et le Castello, c'est-à-dire toute la ville basse jusqu'aux collines, avec le corso Vittorio Emanuele et la via

Garibaldi [1]. Mais cette opinion n'est fondée que sur le souvenir des phénomènes géologiques du moyen âge qui consistèrent en un abaissement considérable du rivage envahi par la mer. Loffredo [2], le plus ancien historien de Pouzzoles, pense que dans l'antiquité comme au moyen âge, la mer recouvrait entièrement la ville basse ; depuis lors, cette erreur a presque toujours été répétée.

Les deux principaux arguments fournis n'ont aucune valeur : ce sont, l'un, l'identification incertaine de ruines, retrouvées près de la porte de la ville [3], avec de prétendues piles de la jetée ; l'autre, la restitution manifestement inexacte d'une inscription [4]. Sans faire intervenir les considérations géogra-

1. Scherillo, *Venuta di San Pietro in Napoli*, p. 115-116. Niccolini, *Descrizione della gran terma Puteolana volgarmente detta Tempio di Serapide*, p. 67.

2. Loffredo, *Antiq. Puteol.*, dans Graevius, *Thes.*, IX, 4; ch. XIII, p. 7 F.

3. Scherillo, *op. cit.*, p. 116, note : « Que la jetée se terminât là où est la Porta del Ponte (= porte de la ville), c'est ce qui est visiblement démontré par une pile, semblable à celles du môle, qui fut découverte quand on creusa le sol en cet endroit pour établir les fondations d'une maison ». Scherillo, qui nous donne ce renseignement, est ici bien bref; il se pourrait que ce qu'il prend pour une « pile semblable à celle du môle » appartînt à une tout autre construction. Sur la découverte de ces ruines, voici les renseignements que j'ai recueillis. En creusant dans les fondations d'une maison située à gauche pour qui entre par la porte de Pouzzoles, on retrouva une construction antique qu'on prit pour le premier pilier de la jetée. En outre, il y a une quinzaine d'années, dans une autre maison située juste en face de la précédente, à droite, pour qui entre par la porte de la ville, on a retrouvé d'autres ruines qui étaient, pensa-t-on, les restes de la pile susdite. Rien n'est moins certain, car les partisans de cette opinion partaient de l'idée préconçue et répandue depuis Loffredo que le bassin du port antique occupait l'entière superficie de la partie basse actuelle de la ville ; pour les besoins de la cause, ils s'empressèrent de reconnaître un pilier de la jetée dans les ruines retrouvées près de la porte de la ville. De cette prétendue pile, Scherillo ne fait aucune description; il se contente d'affirmer, et nous sommes parfaitement en droit de mettre en doute son affirmation.

4. *CIL.*, X, 1641 (l'inscription est transcrite plus loin). Pighius lisait et restituait : *opus pilarum vig[inti]*. D'autres après lui ont proposé de lire : *vig[inti quinque]* ou, comme Muratori : *vig[inti novem]*. Ces restitutions ne s'appuient sur rien, sinon sur ce que Pighius a cru voir : *vig*. Mais comme il le dit lui-même, la pierre était rongée et les lettres presque indéchiffrables. Depuis le XVIIIe siècle, la pierre a disparu; mais, par comparaison avec une autre inscription, bien conservée, qui porte en toutes lettres : *opus pilarum vi maris conlapsum*, inscription qui fut gravée dans les mêmes circonstances pour rappeler les réparations du môle faites sous Antonin, Mommsen a proposé la lecture que nous avons transcrite ci-dessus et qui est infiniment vraisemblable. C'est donc d'après une restitution des plus douteuses que Scherillo, affirmant que la jetée avait originairement vingt-cinq ou vingt-neuf piles, prétendait qu'elle se prolongeait jusqu'à la porte de la ville où on aurait retrouvé le premier pilier.

phiques et géologiques [1], les restes de constructions antiques suffisent à prouver que le Largo della Malva et une grande partie au moins de la ville basse n'étaient pas occupés par la mer à l'époque romaine. A la Malva, le Palazzo Toledo repose sur des substructions romaines ; dans les jardins de D. Pedro di Toledo (aujourd'hui la Malva) fut retrouvée, en 1704, la statue de Mavortius avec l'inscription du collège des Decatrenses [2]. Entre le corso Garibaldi et la rue du même nom, une citerne et une fontaine antiques ont été découvertes [3] ; sous la maison qui fait le coin de la via Garibaldi à l'est, on a trouvé les fondations d'une colonnade ; à l'endroit même où on a cru voir les restes d'un pilier de la jetée passaient des conduits d'aqueducs. En différents points de la ville basse, des ruines de murs romains ont été observées sous des maisons, au cours de démolitions ou de constructions; l'emplacement d'une seule de ces ruines m'a été indiqué avec précision. Elle existait à l'angle de la via Piazza Nuova et du corso Vittorio Emanuele [4].

Il en est de Pouzzoles comme de Naples. L'opinion de certains écrivains s'accorde avec la tradition populaire dans la supposition qu'à l'époque romaine toute la partie basse de Naples aurait été couverte par la mer. Le port se serait avancé jusqu'à l'église San Giovanni Maggiore ; les ruines d'un phare

1. La modification du rivage serait extraordinaire. Il n'y a pas dans le voisinage de fleuve à alluvions ; le port n'est pas sujet à s'ensabler. En outre, tandis que la ligne du rivage, à la Starza, à la via Vecchia et près du macellum, a reculé d'environ 75 à 100 mètres, comment croire que, tout à côté, elle se serait précisément modifiée dans le sens contraire, et cela, au point que la terre occupât maintenant l'espace couvert à l'époque romaine par la mer sur une longueur de 360 mètres, et sur une largeur de 300 mètres ?

2. Di Iorio, *Guid. di Pozz.*, p. 29. Gervasio, dans les *Memorie dell' Accademia Ercolanese* (*Iscrizione di Mavorzio*), VIII, p. 15. — Cf. aussi Ruggiero, *Scavi nelle provincie napoletane*, p. 146 : « Au Largo della Malva, en construisant une villa aux frais de la municipalité, on découvrit les restes d'un mur antique en briques et une pierre carrée avec une inscription en caractères arabes... » (c'est l'inscription des Nabatéens, voir ch. III, p. 100).

3. Cette fontaine, dont l'emplacement m'a été indiqué par l'abbé de Criscio, est celle dont je trouve aussi le signalement dans Ruggiero, *Scavi*, p. 146 (ann. 1861) : « On est en train d'abaisser le niveau de la rue dite Pendino (*sic* pour Pendio) di mare. A 5 palmes de profondeur, on a retrouvé une fontaine antique, dont la vasque est faite de gros blocs de pépérin; au milieu, il y a un mascaron de marbre blanc. » Pour la citerne, voir ch. IV (2e partie).

4. Au Pendio di mare (Piazza et corso Vittorio Emanuele), un document de l'an 1778 (Ruggiero, *Scavi*, p. 145) signale aussi la découverte « di una statua d'uomo ignuda, di marmo col solo corpo e cosce senza capo nè braccia nè gambe ».

auraient été retrouvées près de la Fonte di Mezzocanone, ainsi que des anneaux d'amarrage pour les vaisseaux. La fausseté de cette hypothèse est démontrée par les restes de constructions romaines subsistant dans cette partie de la ville, constructions qui sont, en quelques endroits, au-dessous du niveau actuel de la mer, ce qui prouve qu'à Naples, comme à Pouzzoles, le sol s'est affaissé depuis l'époque antique [1]. La tradition populaire est fondée uniquement sur les faits géologiques du moyen âge. Comme la mer avait alors

Fig. 15
Quinzième pilier de la jetée antique.

envahi la ville basse, on crut qu'il en avait toujours été de même. C'est ainsi qu'à Pouzzoles le peuple appelle Pendio di mare la Piazza actuelle et le corso Vittorio Emanuele, jusqu'à la mer ; mais cette dénomination ne doit pas plus nous faire illusion que celle de Sedile di Porto donnée, à Naples, à une partie de la ville dans le voisinage de laquelle la mer, loin de l'envahir, arriva seulement au moyen âge [2].

1. Capasso, *Napoli e Palepoli*, p. 10, notes 34-38.
2. M. Beloch (*Camp.*, p. 133 et pl. III) s'est laissé induire en erreur par les

La jetée ou opus pilarum. — La jetée, qui protégeait le port contre les vents du sud, en était le principal ouvrage ; les fondations en subsistent, recouvertes par une jetée en cours de construction. Quand j'ai entrepris mon étude, le quinzième pilier seul était encore visible (Fig. 15) ; mais j'ai consulté, à l'Office du Génie civil de Naples, des plans de la jetée antique, dressés par les ingénieurs avant le commencement de leurs travaux. Complétés par la relation de G. di Fazio [1], ils serviront de base à notre description. Une vue du môle, tel qu'il subsistait au XVIIIe siècle, figure dans le recueil du P. Paoli [2] (Fig. 17). Je donne aussi la photographie d'un tableau qu'on

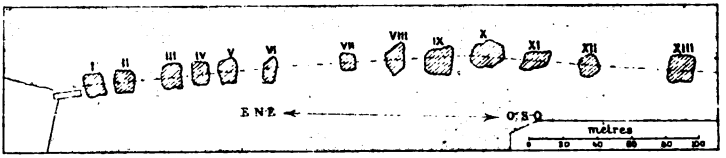

Fig. 16. — Jetée antique. Plan.

m'a communiqué à Pouzzoles, et qui offre une vue de la jetée antique vers l'année 1875 [3] (Fig. 18).

Cette jetée se composait d'une série de quinze piliers, dont deux (le septième et le quatorzième) étaient, dès le XVIIIe siècle, entièrement ruinés et submergés. La direction était ouest-est. Entre le dixième et le onzième pilier, la jetée décrivait une courbe légère, presque insensible. La longueur totale de l'ouvrage était de 372 mètres (Fig. 16, 19).

Les piliers étaient rectangulaires ; leur épaisseur actuelle varie entre 5 mètres (cinquième pilier) et seize mètres (dixième

affirmations de Scherillo. « Le port, écrit-il, était plus profond dans l'antiquité que maintenant, et la rangée des piliers se continuait encore vers la terre ; un de ces piliers a été retrouvé près de la porta del ponte ; ils étaient donc au nombre de seize ». Sur la carte de Pouzzoles, dans l'ouvrage de Beloch, le seizième pilier est dessiné tout près du rivage, au commencement de la jetée. Lisant dans Scherillo les mots : porta del ponte, Beloch a entendu par ponte la jetée même, appelée dans le pays ponte di Caligola ; or, ce qu'on appelle à Pouzzoles la porta del ponte, c'est la porte de la ville, sous laquelle débouche la route de Naples.

1. Di Fazio, *Intorno al miglior sistema di costruzione dei porti*, p. 101-126. Voir aussi p. 217-226, et tav. V, fig. 1.

2. Paoli, tav. XIII.

3. Tableau appartenant à M. Sommella, ingénieur à Pouzzoles.

pilier), dans le sens de l'axe de la jetée. Le dixième pilier avait conservé, jusqu'à ces dernières années, les amorces de ses deux arches, et le onzième la naissance de l'arcade par laquelle il était réuni au précédent ; on obtient de la sorte, entre les deux piliers, un intervalle de dix mètres. D'après les mesures prises sur les ruines subsistantes, on peut, depuis le neuvième jusqu'au douzième pilier, restituer cette épaisseur de 16 mètres et cet intervalle de 10 mètres. On doit

Fig. 17
Jetée antique de Pouzzoles (d'après le recueil de Paoli).

ensuite inégaliser un peu les distances pour arriver à une reconstruction possible ; il faut supposer que la treizième et la quatorzième piles atteignaient environ 18 mètres et que les cordes des arcs étaient entre elles plus longues d'environ 1 mètre. Au contraire, la corde de l'arc entre la troisième et la quatrième pile ne dépasse pas 7m 50, et c'est la distance qu'il faut rétablir entre les piliers, du troisième au septième, ceux-ci conservant une épaisseur de 16 mètres. Entre les trois premiers piliers, la corde des arcs avait une longueur d'une dizaine de mètres.

L'épaisseur des piliers, dans le sens perpendiculaire à l'axe de la jetée, variait, d'après les mesures prises, entre 9 mètres

(dixième pilier) et 15 mètres (huitième pilier). La jetée avait donc au moins cette largeur de 15 mètres; mais étant donné la corrosion des matériaux, il faut la supposer un peu plus large. Comme l'épaisseur des piles, dans le sens de la longueur, était de 16 mètres, il est probable que chaque pilier constituait une masse carrée, mesurant 16 mètres sur chaque côté.

La jetée de Pouzzoles peut être considérée comme le type de ces jetées discontinues, construites par les Romains d'après un système assez opposé à celui des modernes, et ayant pour

Fig. 18. — Jetée antique.

objet principal d'empêcher les ports de se combler, en maintenant la circulation des courants et des sables à travers les ouvertures des arches. A vrai dire, là n'était pas le danger dans le golfe de Pouzzoles; néanmoins les Romains élevèrent la jetée suivant leur pratique ordinaire qui donnait au môle plus de solidité. Une jetée pleine, en effet, est plus facilement ébranlée par une tempête violente qu'une jetée discontinue, laquelle brise et divise la vague, et, détruisant efficacement le ressac tout en laissant passer les courants, assure un calme très suffisant[1]. Les Romains avaient d'ail-

1. Di Fazio, *op. cit.*, p. 217 et suiv. — Cf. aussi dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École de Rome* mes *Observations sur un passage de Vitruve* (t. XXII, 1902, p. 439-467).

leurs eu grand soin d'opposer obliquement les arches au vent dominant ; celles-ci, étant perpendiculaires à l'axe de la jetée, sont de biais par rapport au vent du sud ; les vagues ne s'y introduisaient donc pas directement, mais se brisaient à la fois contre la muraille extérieure des piles et contre les parois intérieures des arches. Dans le môle d'Antium, les arches étaient disposées de même [1]. A Antium et à Terracine, la jetée, du côté de la haute mer, était surmontée d'un mur [2] ; nous ne savons pas s'il en était ainsi à Pouzzoles. G. di Fazio se demande également si, devant chaque arche, les Romains n'auraient pas fixé une claire-voie en planches, afin de mieux briser les vagues [3] ; c'est possible, mais on comprend qu'aucune trace d'un pareil ouvrage n'ait pu subsister. Quels que fussent les ouvrages accessoires du môle, le port était excellent ; Strabon en vante la grandeur et la bonté : les plus grands vaisseaux, écrit-il, y étaient absolument en sûreté [4].

La jetée était rattachée au rivage par une construction en pierres de tuf, qui subsistait à l'époque de G. di Fazio [5] ; c'était la pile de la première demi-arche. Chaque pilier portait latéralement des pierres massives et parallélipipédiques, horizontalement fixées l'une vers la rade, l'autre vers le large ; le quinzième en avait encore six, deux sur chaque face latérale, les deux autres en tête de la jetée ; ces pierres étaient longues d'environ 1m 55 ; par suite des affaissements du sol, elles étaient, quand G. di Fazio les observa, à peu près à 1m 80 au-dessous

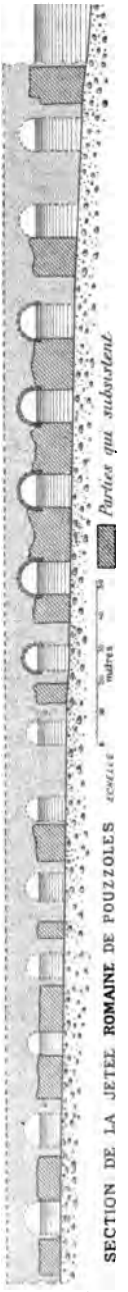

Fig. 19

1. Fontana, *Antio e sue antichità* (1710), p. 27.
2. *Ibid.*, p. 16 (Ce mur était surmonté d'une plate-forme sur laquelle se trouvaient des boutiques). Cf. La Blanchère, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École de Rome*, t. I, p. 333.
3. Di Fazio, *op. cit.*, p. 6.
4. Strab., 245.
5. Di Fazio, *op. cit.*, p. 109.

du niveau de la mer [1]. Leur extrémité était percée d'un trou de 0m 40 de diamètre, par lequel on passait les cordes amarrant les navires [2].

La maçonnerie était du béton, coulé à même dans l'eau, à l'intérieur de grands caissons, suivant la méthode prescrite par Vitruve [3], la moins coûteuse, puisqu'on avait sur les lieux la matière première, la pouzzolane, indispensable pour ce genre de construction. C'est un point sur lequel Strabon insiste avec raison [4]. Quand je suis arrivé à Pouzzoles, il n'était plus possible d'examiner les fondations de la jetée : d'après G. di Fazio, elles étaient bâties, jusqu'à fleur d'eau, en béton de pouzzolane [5] ; mais, par suite de l'affaissement du sol, les parties construites à la main, qui primitivement étaient hors de l'eau, s'abaissaient à une profondeur de plus de 1m 50 au-dessous du niveau de la mer [6]. Elles présentaient les traces de nombreuses restaurations. Les travaux modernes, il y a quelques années, étaient poussés jusqu'à la treizième pile, déjà partiellement rasée ; grâce à cette destruction même, j'ai pu étudier, sur une certaine longueur, la composition de la maçonnerie à l'intérieur du pilier : c'étaient soit des briques perdues dans une masse de béton, dans la composition duquel entraient de petites pierres de tuf de 0m 05 à 0m 08, soit seulement un mélange de tuf et de béton. Les pierres de tuf étaient tantôt en tuf jaune de Pausilippe, tantôt en tuf de couleur noirâtre. Quelquefois d'épaisses couches de bétonnage étaient séparées par une rangée mince de larges briques plates. Dans le quinzième pilier, la face intérieure était en pierres de tuf, les autres en briques ou en bétonnage. Ces irrégularités tenaient en partie à des restaurations ; mais la maçonnerie se composait, le plus souvent, de couches successives et superposées : 1° de bétonnage ; 2° de briques et de pierres de tuf perdues dans le bétonnage.

On observait, et j'ai encore vu dans la quinzième pile, des

1. Di Fazio, *op. cit.*, p. 110.
2. On a retrouvé aussi des anneaux d'amarrage à Porto Texier, *Ports antiques situés à l'embouchure du Tibre*, p. 27) et à Terracine (La Blanchère, *op. cit.*, p. 555).
3. Vitruve, V, 12.
4. Strab., *l. c.*
5. Di Fazio, *op. cit.*, p. 107.
6. Niccolini, *op. cit.*, p. 67.

trous de 0m 20 environ de diamètre, traversant la maçonnerie, à des distances régulières de 1 mètre, dans le sens de la longueur, de la largeur, de la hauteur. Des trous semblables existaient dans le môle d'Antium [1]. Ils contenaient des poutres qui consolidaient, en les rejoignant, les parements des murailles. C'était une pratique constante chez les Romains, et formellement recommandée par Vitruve [2], que de laisser à l'intérieur des murs une armature de ce genre. En certains endroits, les poutres étaient remplacées par des tiges de fer, comme des restes oxydés ont permis de le constater [3].

Construction et restaurations de la jetée. — L'époque de la construction de la jetée ne nous est pas connue; on pourrait vraisemblablement proposer le second siècle avant J.-C.

Le port devait être déjà fort bien aménagé quand Lucilius appelait Pouzzoles : *Delos minor*; mais c'est au siècle suivant qu'un écrivain parle pour la première de la jetée; Appien nous apprend que sur la jetée de Pouzzoles eut lieu l'entrevue des triumvirs et de Sex. Pompée, qui aboutit à la paix de l'année 39 [4]. M. Beloch rapporte une épigramme de l'Anthologie grecque à des travaux de restauration et de prolongation du môle qui auraient été accomplis sous Auguste. Cette épigramme qui est certainement une pièce d'actualité, a trait, à mon avis, non à la jetée de Pouzzoles, mais à la création du Portus Julius. Voici le texte. La mer s'adresse à Pouzzoles et lui demande :

« Dis-moi, Dicaearchia. Quel est ce môle immense jeté dans les flots ?
« Les mains des Cyclopes ont édifié ces murailles.
« Jusqu'où, ô Terre, limiteras-tu mon empire ? —
« Je reçois la flotte du peuple maître du monde. Contemple Rome qui est
« Près d'ici, et dis si je n'ai pas un port digne d'elle [5]. »

Dans une autre épigramme sont célébrées les mêmes constructions maritimes :

« Le Barbare, dans son audace insensée, a uni les rives de l'Hellespont,
« Mais ces travaux si considérables, le temps les a tous détruits.

1. Fontana, *op. cit.*, p. 26.
2. Vitr., 1, 5. Vitruve la recommande pour les constructions non seulement terrestres, mais maritimes. — Choisy, *L'art de bâtir chez les Romains*, p. 25-26.
3. Di Fazio, *op. cit.*, p. 108.
4. App., *Bell. Civ.*, V, 71.
5. Anth. Pal., VII, 379. Cette épigramme est attribuée à Antiphile qui vivait sous le règne d'Auguste (Croiset, *Litt. grecque*, t. V, p. 447).

« Dicaearchia, elle, a fait terre ce qui était mer,
« Et transformant le gouffre, lui a donné la figure d'un continent.
« Elle a enraciné une muraille gigantesque, soubassement profond,
« Et de ses mains cyclopéennes en a recouvert l'onde.
« La navigation n'est pas empêchée; mais tout en étant parcouru par les marins
« L'élément instable consent à rester immobile pour les piétons [1]. »

La seconde épigramme pourrait se rapporter à la jetée de Pouzzoles, mais non la première où le poète décrit un port militaire : « Je reçois, fait-il dire à Pouzzoles, la flotte du peuple maître du monde : κόσμου νηίτην δέχομαι στόλον. Νηίτης στόλος me paraît signifier : armée navale, flotte de guerre. L'écrivain dit avec concision : l'armée navale du monde pour : l'armée navale des Romains, maîtres du monde. Or Pouzzoles ne fut jamais port de guerre. Je crois qu'il s'agit ici du Portus Julius créé par Agrippa. Les épigrammes font allusion, semble-t-il, à des travaux nouveaux [2]; la mer, surprise et étonnée, souffre impatiemment les limites nouvelles apportées à son empire. Il n'en serait pas ainsi, s'il s'agissait simplement d'une restauration de la jetée de Pouzzoles qui existait depuis longtemps déjà.

Les travaux consistèrent à creuser deux canaux aux deux extrémités de la digue qui séparait le Lucrin de la mer. Devant le chenal de l'est, on construisit une jetée qui s'avançait au loin dans les flots, et dont quelques piliers subsistent encore sous l'eau, à la Punta del Caruso; on restaura enfin l'ancienne via Herculanea par laquelle on allait à Bauli et à Baia le long du rivage; à l'époque de Cicéron, le mauvais état de cette route rendait le trajet difficile. Tel est l'ensemble de travaux célébré par les épigrammes. Le « môle jeté au milieu des flots » peut être soit la jetée du Portus Julius, soit la via Herculanea. La route ouverte aux piétons passait au-dessus des canaux qui faisaient communiquer les lacs avec la mer; c'est ce que signifient les mots : « La navigation n'est pas empêchée et, tout en étant parcouru par les marins, l'élément instable reste immobile pour les piétons. »

Le Portus Julius n'est pas situé sur le territoire de Pouzzoles, mais les maisons et les villas de Pouzzoles se prolongeaient sans discontinuité jusqu'au Lucrin. Aussi pouvait-

1. Anth. Pal., IX, 708. Épigramme de Philippe de Thessalonique qui vivait sous le règne de Caligula (Croiset, *op. cit.*, 415).
2. Cela est tout naturel puisque Antiphile était un contemporain d'Auguste.

on lui attribuer l'honneur de la création du Portus Julius, et dire qu'elle abritait la flotte de guerre du peuple romain.

Sous Hadrien, la jetée fut endommagée par une violente tempête, et l'empereur promit aux Pouzzolans de la réparer. Il mourut avant d'avoir réalisé sa promesse ; mais ce qu'il n'avait pas eu le temps de faire, Antonin l'accomplit en l'année 139. Nous lisons sur une inscription :

Imp. Caesar divi Hadriani fil. divi Traiani Parthici nepos divi Nervae pronepos T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius pont. max. trib. pot. ii. cos. ii. desig. iii. p. p. opus pilarum vi maris conlapsum a divo patre suo promissum restituit [1].

Cette inscription était fixée au quatrième pilier [2]. Comme la rédaction le prouve, c'était l'inscription officielle du gouvernement impérial. La municipalité de Pouzzoles en avait, de son côté, fait graver une pour témoigner sa reconnaissance à Antonin :

Imp. C]*aesari divi* [*Hadriani filio divi Traiani Part*]*hici nepoti divi* [*Nervae pron. T. Ael. Hadriano Ant*]*onino Aug. Pio* [*pont. max. trib. pot. ii. cos. ii. p. p. c*]*olonia Flavia* [*quod s*]*uper cetera ben*[*eficia a divo patre promissum op*]*us pilarum vi*[*maris conlapsum splendore anti*]*quo et munition*[*e adiecta restituit* [3].

Les bassins du port a l'est de la jetée. — Strabon parle des bassins artificiels, χειροποιητοὺς ὅρμους et des différentes jetées, χώματα, de Pouzzoles [4]. Le môle que nous avons décrit

1. *CIL.*, X, 1640.
2. Détachée du pilier, elle fut retrouvée dans la mer au XVIIe siècle. On la fit alors nettoyer et on la plaça au-dessus de la porte de la ville. Di Fazio, comparant les dimensions de l'inscription et les traces laissées dans le quatrième pilier, a pu en conclure qu'elle avait été fixée dans ce pilier. Des traces analogues, au quinzième pilier, indiquaient l'emplacement d'une autre inscription (Di Fazio, *l. c.*), probablement celle dont parle aussi Sarnelli : « A un pilier du môle, on voit encore aujourd'hui une grande plaque qui contenait une inscription, mais les lettres sont entièrement rongées, et on n'en peut lire aucune » (Sarnelli, *Guida di Pozzuoli*, p. 104). Cette inscription ne peut être celle d'Hadrien (*CIL.*, X, 1640) que Sarnelli a citée auparavant ; elle ne peut être davantage celle où la Colonia Flavia remerciait l'empereur d'avoir restauré le môle (*CIL.*, 1641). Sarnelli, en effet, écrivait au XVIIIe siècle, et Smetius, publiant cette dernière inscription en 1575, dit qu'elle avait été transportée dans les jardins du vice-roi de Naples. C'est donc d'une troisième inscription, peut-être celle du quinzième pilier, que parle Di Fazio.
3. *CIL.*, X, 1641.
4. Strab., 245.

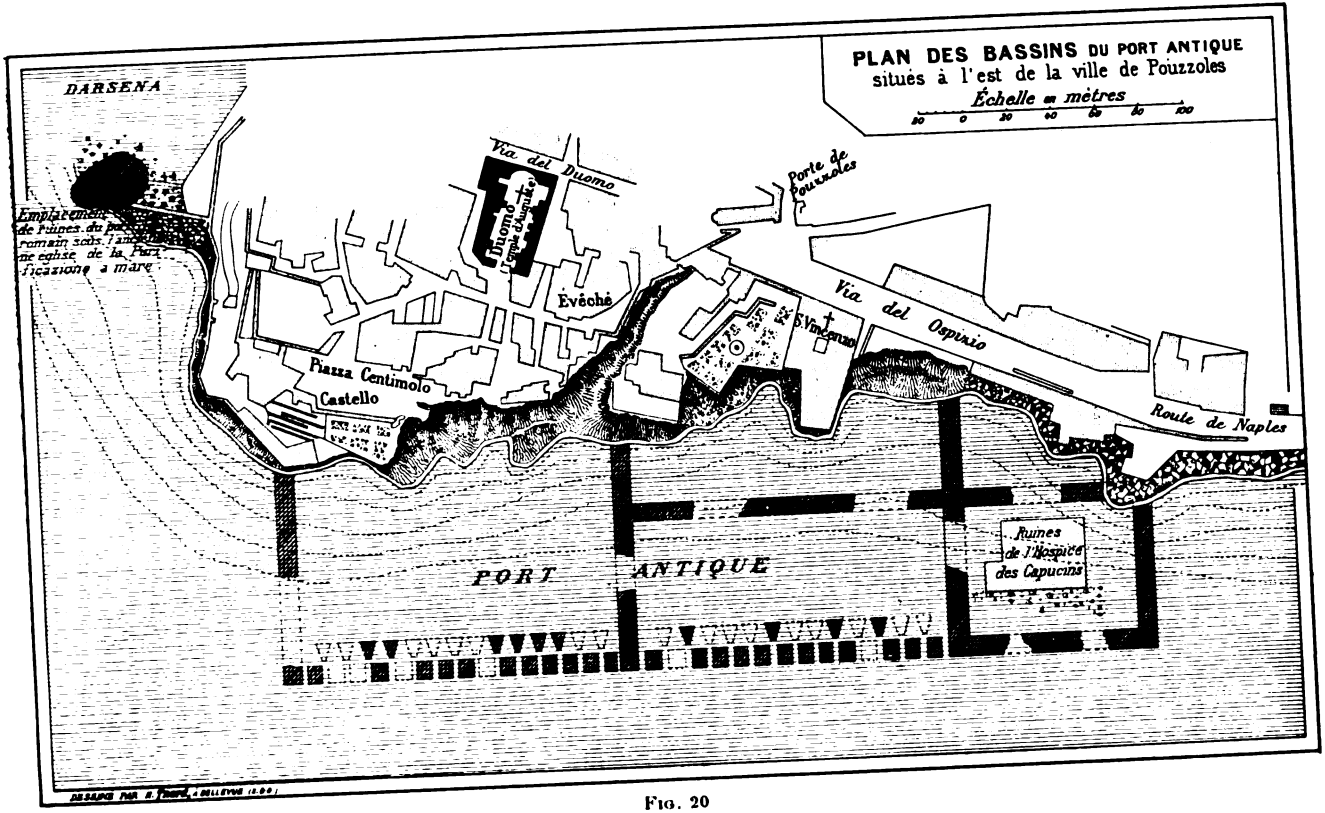
PLAN DES BASSINS DU PORT ANTIQUE
situés à l'est de la ville de Pouzzoles
Échelle en mètres
DARSENA
Via del Duomo
Duomo
Porte de Pouzzoles
Évêché
Via del Ospizio
S. Vincenzo
Piazza Centimolo
Castello
Route de Naples
PORT ANTIQUE
Ruines de l'Hospice des Capucins

Fig. 20

abritait la rade principale, du côté de l'emporium; mais d'autres bassins existaient à l'est, au pied de la hauteur du Castello, entre la pointe du promontoire et l'église San Vincenzo [1].

A la distance d'environ 100 mètres du rivage, subsiste sous l'eau une double rangée de piles, parallèles au rivage, de forme rectangulaire, et mesurant chacune 6 × 8 mètres; l'intervalle entre elles est de 4 mètres. Les deux rangées sont disposées de telle sorte que les piles de la jetée extérieure font face aux arches de la jetée intérieure, et réciproquement; les piliers de la jetée intérieure ont la forme de trapèzes et mesurent, en moyenne, de 3m 50 à 8 mètres. Bien qu'ils soient recouverts d'herbes marines et qu'ils soient rongés par l'eau et submergés jusqu'à des profondeurs de 2 mètres à 8m 50, on peut, quand la mer est claire et calme, en observer et en déterminer l'emplacement, la forme et les dimensions.

A l'extrémité ouest de cet ouvrage, on voit sous l'eau les ruines d'un vieux mur continu, s'avançant perpendiculairement du promontoire et rejoignant à angle droit la jetée ci-dessus décrite; un peu avant de la rencontrer, il s'arrête, laissant une ouverture d'environ 40 mètres qui donnait accès dans un premier bassin. Au delà, c'est-à-dire à peu près vers le milieu de la double jetée, un autre mur, qui se détache perpendiculairement du rivage, est interrompu par une ouverture d'une vingtaine de mètres par laquelle on pénétrait dans un second bassin. Perpendiculairement à ce dernier mur s'en détache un, parallèle au rivage, dans lequel sont deux ouvertures : une d'environ 20 mètres, l'autre de 30 mètres.

A l'est, un bassin carré entoure le vieil hospice des Capucins.

Sur d'anciennes gravures (recueil de G. G. Rossi) sont figurées, au pied du promontoire et aussi en allant plus à l'est, en face de l'église Jesus Mariae, des ruines submergées le long du rivage. Celles qui sont en face de l'église portent le nom de *piscinae* sur la planche VIIIe, de *piscinae veteres* sur la vue générale [2]. Le dessinateur leur a donné la forme de masses

1. Le premier qui ait signalé l'existence de ces bassins est Di Fazio, *Cenno dei porti antichi scoperti nel lido di Pozzuoli* (Naples, 1834), p. 33-38.

2. *Antichità di Pozzuoli*, chez G. G. Rossi (Rome, vers 1650). — Sur le plan de Mazzella, dans Graevius, *Thes.* (IX, 4), ces *piscinae veteres* sont également figurées, n° 51.

quadrangulaires. Celles qui sont situées sous le promontoire ne peuvent être que les ruines des bassins que nous venons de décrire ; autant qu'on peut en juger d'après un dessin aussi imparfait, il semble que ces ruines longeaient la côte sur une étendue assez grande ; au delà du bassin qui renferme l'hospice des Capucins, il y en avait peut-être encore d'autres ; aucune trace n'en apparaît plus aujourd'hui.

Il est possible que d'autres ouvrages maritimes aient existé entre la grande jetée et les bassins existant sous le Castello. On a observé les restes de constructions romaines, qui ont paru être les piles d'une jetée ou les soubassements d'un quai, sous l'ancienne église de la Purificazione a mare [1]. Ces ruines étaient de ce côté le seul vestige reconnaissable d'ouvrages maritimes ; mais elles suffisent pour que nous pensions qu'autour du promontoire les Romains avaient construit des môles et aménagé des bassins. La superficie totale des ports de Pouzzoles devait donc être considérable. Elle comprenait, d'une part, toute la rade avec l'emporium, depuis le Tempio di Serapide environ jusqu'à la jetée principale ; puis s'avançant jusqu'à l'Ospizio dei Cappuccini, et allant peut-être au delà, toute une série d'ouvrages secondaires.

Les piliers qui protégeaient les bassins étaient reliés entre eux par des arches ; ceux qui avaient la forme de trapèzes constituaient un ouvrage de protection intérieure, brisant les vagues qui auraient pu pénétrer sous les arches de la jetée extérieure et laissant libre la circulation des eaux. Cette disposition d'une double rangée de piles a été observée à Misène ; seulement, tandis que les piliers ont, à Pouzzoles, la forme de trapèzes, ils étaient, à Misène, suivant la description de di Fazio, rectangulaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur [2]. Dans un cas comme dans l'autre, le système employé s'explique par les mêmes raisons ; à Misène et dans cette partie du rivage de Pouzzoles, le sol s'abaisse brusquement sous la mer ou atteint rapidement d'assez grandes profondeurs, et il en résulte un violent ressac. Près d'un promontoire, l'agitation des eaux étant d'ailleurs toujours plus forte, il fallait opposer aux vagues une solide barrière. Dans ces conditions, une jetée qui, sans être continue, rendît les mêmes services qu'une jetée

1. Scherillo, *op. cit.*, p. 116.
2. Pour Misène, voir Di Fazio, *Intorno*, etc., p. 126-129, 166-169

pleine, était nécessaire; c'est pourquoi les Romains eurent recours à la disposition que nous venons de décrire. Dans l'espèce de canal, existant entre la double rangée de piles, mourait l'agitation du dehors, et un calme absolu régnait dans les bassins.

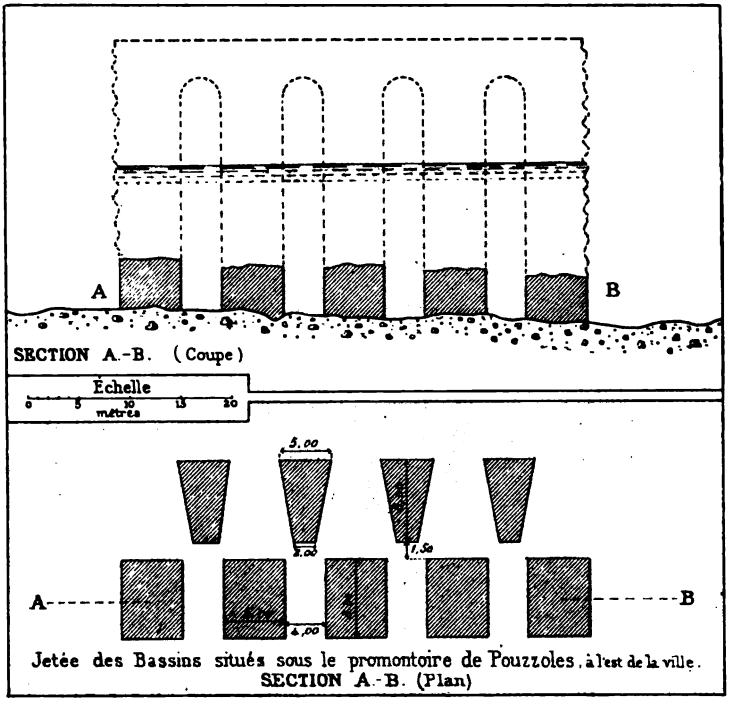

FIG. 21

Aujourd'hui, on ne peut plus contourner à pied le promontoire de Pouzzoles, que la mer ronge peu à peu; il n'en était pas de même dans l'antiquité. Un quai devait le contourner. Il y a deux cents ans, on passait à pieds secs sous la hauteur du Castello [1].

LES QUAIS ET LA DIGUE OU RIPA. — Trois inscriptions nous révèlent l'existence de quais, et mentionnent la construction d'une digue vers la fin de l'Empire :

1. Di Iorio, *Guid. di Pozz.*, p. 49, note 3.

a) *Pro felicitate Dominorum Augustorumque nostrorum ripam a parte dextra macelli iactis molibus propter incursione*[*m*] *ingruentium procellarum Val. Her. Maximus v. c. cons. Camp. inc*(*h*)*oavit adque perfecit* [1].

b) La deuxième inscription est absolument identique à la précédente, sauf qu'elle porte : *a parte sinistra macelli* [2].

c) *Pro beatitudine temporum felicitatemque publici status Imp. D. D. D. N. N. N. Theodosi Arcadi et Honor. perennium Augustorum ripam macelli dextra lebaque ad gratiam splendoremque civitatis Puteolanae instructam dedicavit Fabius Pasiphilus v. c. agis vicem Praefectorum praetorio et Urbi* [3].

Le mot ripa a ici le sens de quai. Cette signification s'est conservée dans l'italien *riva* (Riva dei Schiavoni, quai des Esclavons, à Venise). Quant aux môles (iactis molibus), ce sont des digues servant de soubassement aux quais et les protégeant contre les lames. La ripa est représentée sur les vases en verre gravé, à l'ouest de la jetée, sous l'aspect d'une colonnade. Ce qu'il faut entendre par ripa, c'est donc, outre la digue, la promenade qu'elle soutenait avec ses colonnades et ses portiques : tel est l'ensemble de constructions que Val. Hermippus Maximus, consulaire de Campanie, fit exécuter à Pouzzoles et que Fabius Pasiphilus inaugura.

A prendre à la lettre le texte des inscriptions, il faudrait reporter à la fin du IVe siècle après J.-C. la date de la construction première de la ripa. Mais comment croire qu'un port comme Pouzzoles n'ait pas eu, depuis longtemps déjà, ses quais ? Et s'il les avait, comment entendre le mot *inchoavit* ? A mon avis, ce mot est le terme propre qu'il fallait employer. En effet, la ripa que Valerius Maximus fit construire était un ouvrage nouveau, nécessité par les phénomènes d'affaissement du sol. Le macellum et les quartiers adjacents sont, nous le verrons plus loin, un des endroits où le phénomène s'est toujours fait le plus vivement sentir ; or, la section du quai construite par Valerius Maximus était précisément située à droite et à gauche du macellum. Vers la fin du IVe siècle, la mer qui, au moyen âge, devait submerger la côte jusqu'au pied des collines, commençait son œuvre d'envahis-

1. *CIL.*, X, 1691.
2. *Ibid.*, 1690.
3. *Ibid.*, 1692.

sement [1]. Il fallait donc exhausser le sol. C'était plus qu'une œuvre de restauration ordinaire; on ne se contenta pas de réparer ce qui existait; on éleva, à proprement parler, un quai situé à un niveau supérieur. C'est ainsi, je crois, qu'il faut interpréter nos inscriptions, et concilier les mots : *inchoavit atque perfecit*, avec la nécessité d'admettre que les Pouzzolans n'avaient pas attendu jusqu'à la fin du IVe siècle pour construire des quais. Mais ces quais plus anciens étaient plus bas; ce que Valerius Maximus fit construire, ce fut une haute digue destinée à s'opposer à l'inondation menaçante, et c'est cette digue qui, dans les inscriptions et sur les vases de verre gravé, porte le nom de ripa.

Quelle était son étendue ? Nous ne savons. Elle devait occuper un certain espace à l'ouest du macellum, et à l'est elle protégeait le Largo della Malva.

En certains points du rivage ont été observées des ruines ayant pu appartenir à des quais. A la Starza, tout à fait à l'ouest de Pouzzoles, existent, submergées sur une grande longueur, des ruines de colonnades parallèles au rivage; elles marquent l'emplacement de quais bordés de portiques. Ce sont d'abord, le long de l'ancienne via Vecchia des restes informes de murs et de substructions [2]; un peu plus loin, di Iorio, au commencement du XIXe siécle, a reconnu les fondations d'un arc de triomphe [3] (quatre piliers longs chacun de 5m80, larges de 2m40, occupant un espace total de 15 mètres; l'intervalle du milieu était plus grand que les intervalles latéraux). Les fondations d'un arc semblable existaient dans le voisinage immédiat (la distance d'un pilier à l'autre était d'un peu plus de 3 mètres, la longueur totale de l'édifice de 15 mètres environ) [4] (plan général, nos 22 et 23). Après ces arcs commencent des restes de colonnades et de portiques : ce sont les ruines impro-

1. Le rivage antique du golfe de Pouzzoles subissait déjà, dans l'antiquité, des affaissements en différents endroits, par exemple, dans les parages du lac Lucrin; c'est ce que prouvent, comme le croit W. Deecke (*art. cit.*, p. 5), les différentes restaurations de la via Herculanea (restaurations de César (Serv., *Georg.*, II, 161), d'Agrippa (Strab., 245), de Claude (Plin., *Nat. Hist.*, 36, 15).

2. Di Iorio, *Guid. di Pozz.*, p. 50. La via Vecchia était la « route moderne qui conduisait au lac Averne et à Cumes, et qui, envahie par la mer, a été refaite plus en retrait, là où elle existe aujourd'hui ».

3. Di Iorio, *op. cit.*, p. 34.

4. *Ibid.*, p. 35.

prement appelées par di Iorio temple de Neptune; elles étaient parallèles au rivage, et la partie visible sous l'eau s'étendait sur une longueur de 95 mètres, à une distance du rivage de 25 à 30 mètres [1]. Aucun temple n'atteint de pareilles proportions; au reste, la colonnade se continuait vers l'est, où il devenait impossible de la mesurer, même approximativement. Une colonnade semblable, où di Iorio a cru voir, sans aucune raison, un sanctuaire des Nymphes dont parle Philostrate, existait plus à l'ouest; sa longueur était à peu près la même que celle du précédent portique, dont elle était le prolongement [2]. Les colonnes de ces portiques, mesurant un peu plus de 0m 65 de diamètre, étaient à des distances respectives de 3m 30 (plan général, nos 24 et 25).

Nous connaissons par Cicéron le nom d'un des portiques de Pouzzoles : celui de Neptune [3]. Il existait probablement dans le voisinage de la jetée. — Ces ruines aujourd'hui submergées prouvent que la mer a empiété sur le rivage depuis l'époque antique (d'une centaine de mètres, suivant le géologue Günther) [4].

L'Emporium. — L'emporium occupait la bande de terre comprise entre le rivage et la base des collines. Aucune ruine ne nous renseigne sur sa topographie; mais les vases de verre gravé et le dessin de Bellori viennent un peu à notre secours. Dans l'emporium se trouvaient le porticus Neptuni, le forum holitorium, le forum boarium, le temple de Sérapis, les thermes de Faustine, les horrea du dessin de Bellori. Il y faut joindre le macellum. Parmi les maisons de commerce, nous connaissons celle des marchands de salaisons de l'Espagne du sud, qui donnait sur la mer [5]. Près du marché, ainsi que le laisse supposer la place où une inscription a été retrouvée, existait peut-être la mahramta des Nabatéens [6].

1. Di Iorio, p. 36.
2. *Ibid.*, p. 37-38.
3. Cic., *Acad. prior.*, II, 25, 80.
4. Cf. plus loin Append. III.
5. Ael., *Hist. var.*, XIII, 6.
6. Au moyen âge, les diverses associations de marchands, les « nationes », avaient leurs môles et leurs quais spéciaux dans les villes où elles trafiquaient. Il serait bien possible qu'à Pouzzoles des places spéciales eussent été affectées, le long du quai et des môles, aux navires des diverses nations. Nous voyons, par un texte de Philostrate, qu'Apollonius de Rhodes, se promenant dans le port de Pouzzoles, désigne ainsi à ses disciples les bateaux amarrés dans la

CHAPITRE IV

AQUEDUCS

L'alimentation en eau était assurée à Pouzzoles :

1° Par un aqueduc qui a son origine dans le voisinage immédiat de la ville, près de la montagna Spaccata (aqueduc campanien) ;

2° Par un prolongement de l'aqueduc de Serino, qui avait son origine dans la vallée du Sabato, non loin d'Avellino, dans le pays des Hirpini, et qui alimentait plusieurs villes campaniennes : Pompéi, Naples, Pouzzoles, Baia, Misène.

I

AQUEDUC CAMPANIEN

Le canal principal de l'aqueduc campanien, appelé ainsi parce qu'il provient de la Pianura Campana, amène aujourd'hui encore l'eau à Pouzzoles [1].

Près de la via Vecchia Campana, entre les lieux dits Croce di Campana et San Vito, à la distance d'environ 100 mètres

rade : τῶν γὰρ νεῶν τούτων, πολλαὶ δ', ὡς ὁρᾷς, εἰσίν, αἱ μὲν ἐς Λιβύην ἀφήσουσιν, αἱ δ'ἐς Αἴγυπτον, αἱ δ'ἐς Φοινίκην καὶ Κύπρον, αἱ δ' εὐθὺ Σαρδοῦς, αἱ δ'ὑπὲρ Σαρδώ (*Vit. Apollon*, VII, 12, p. 134). Cette énumération et les classifications qu'elle comprend me porteraient assez à croire que l'auteur a décrit les navires comme ils se trouvaient rangés dans le port, par groupes, par catégories, et que des quais ou des môles spéciaux étaient peut-être respectivement affectés aux navires d'Afrique, à ceux d'Égypte, à ceux de Syrie, etc...

1. Comme cet aqueduc conduit encore l'eau à Pouzzoles, il m'a été impossible de le parcourir. Je n'y suis entré qu'aux deux endroits où l'accès en est possible, là où on y descend par l'escalier de la via Campana, et, dans la ville basse, au point où on y accède par un petit couloir voisin de la ligne du chemin de fer. J'ai donc dû compléter mes observations personnelles par les renseignements qui m'ont été fournis par le « fontaniere » de Pouzzoles et par l'abbé de Criscio qui a pu jadis, à un moment où on l'avait mis à sec, visiter l'aqueduc, et qui en a fait une petite description dans l'opuscule intitulé : *Notizie istoriche dell' antica città di Pozzuoli e dei suoi due aquidotti Serino e Campano* (Naples, Tipografia Mormile, 1881).

de la Croce, au milieu des colombaires qui bordent la route antique, on voit une petite porte moderne en fer, donnant accès dans un long escalier en appareil réticulé, par lequel on descend jusqu'au canal de l'aqueduc. La largeur de cet escalier est de 0^m 65; la voûte en arc brisé est faite de grosses pierres de tuf. Des soupiraux, maintenant pleins de terre, étaient ménagés dans la voûte. A la distance d'une vingtaine de mètres de l'aqueduc, les marches sont remplacées par un plan faiblement incliné; les murs ne sont plus en appareil réticulé, mais en pierres de tuf (opus incertum), et la voûte est faite de grosses pierres horizontalement mises à plat; l'extrémité du couloir est creusée à même dans le terrain de pouzzolane dure. Juste au-dessous de l'endroit d'où l'escalier part de la via Campana, le couloir débouche sur une petite plate-forme longue de 3 mètres et large de 1^m 50, pratiquée dans le tuf et devant laquelle passe le canal de l'aqueduc.

Celui-ci, qui est dans cette partie de son parcours à une profondeur approximative de 50 à 55 mètres, vient du nord; il est construit sous l'ancienne via Campana. Si on le remonte, on rencontre, sur la gauche, après plus de 100 mètres, une ramification du conduit principal, dirigée vers le monte Barbaro; 100 mètres plus loin, un canal se dirige à droite vers les Astroni et vers le Ciglio; 100 mètres encore, et l'on trouve une source appelée source de la Bolla dont les eaux jaillissent du sol à l'intérieur du canal [1]. Après 80 mètres, on parvient à un croisement de différents canaux confluant dans le conduit principal; l'un se dirige vers le lieu dit San Martino, un autre vers le Campiglione; ce dernier reçoit lui-même, à droite et à gauche, deux ramifications, dont une seulement, tournée au sud vers le monte Barbaro, est antique. Le troisième canal se dirige au nord, vers la Pianura Campana; du lieu d'origine, où il recueille l'eau des premières sources, jusqu'à l'escalier que nous avons décrit plus haut, il ne mesure pas plus de 450 mètres.

A partir de cet escalier, l'aqueduc suit exactement le même parcours que la via Vecchia Campana, jusqu'au car-

1. Cette eau fut appelée ainsi à cause de sa température plus élevée que celle des autres eaux de l'aqueduc. Mais, depuis que des travaux de restauration ont été exécutés en 1863, cette différence de température n'est, paraît-il, plus sensible.

refour de l'Annunziata. Il descend de là, en droite ligne, dans la ville basse, près de la voie ferrée. En ce point, un étroit couloir y donne accès. Puis, pratiqué à la base de la colline, il suit parallèlement la ligne du chemin de fer jusqu'à la station. Il se termine sur la place de Pouzzoles où il alimente deux fontaines publiques.

Les eaux, aujourd'hui peu abondantes, l'étaient jadis beaucoup plus. Cela tient à ce que la plupart des conduits latéraux de l'aqueduc sont comblés ; c'est le cas pour les deux bras se dirigeant vers le monte Barbaro, et pour celui qui va vers le Ciglio. Les anciens avaient dirigé ces différents conduits vers les cratères éteints du Gaurus, des Astroni, et vers la Pianura Campana, c'est-à-dire vers les endroits les plus concaves où les eaux de pluie, descendant des pentes des montagnes, étaient absorbées par les terrains de nature spongieuse de la Pianura.

L'aqueduc a été, comme nous le verrons plus loin, restauré à plusieurs reprises ; certaines sections sont même entièrement modernes. Mais la construction antique, plus ou moins réparée, subsiste dans la majeure partie, par exemple, dans la section comprise entre le carrefour de Santo Stefano et l'escalier de la via Campana et dans celle qui va de cet escalier aux sources du canal dans la Pianura. Elle se compose de pierres de tuf (opus incertum) sur les murs latéraux ; la voûte, est tantôt arrondie et construite en opus incertum (canal d'origine dans la Pianura) : tantôt constituée par deux grosses pierres de tuf formant un arc brisé (section comprise entre l'escalier de la via Campana et le carrefour de Santo Stefano). La largeur du conduit, suivant les mesures prises par moi au bas de l'escalier, est de 0^{m} 70 ; la hauteur dépasse un peu 2 mètres.

Les murs n'ont pas, en ce point, de revêtement. En d'autres endroits, on observe, çà et là, un enduit dans lequel entrent de petits graviers de lave [1]. Un revêtement du même genre existe dans deux autres aqueducs antiques de la Campanie, l'acquedotto Sannitico entre Serino et Bénévent, qui paraît remonter à la période républicaine, et l'aqueduc de la Bolla à Naples, qui fut construit par les Grecs et restauré à l'époque romaine et au moyen âge. Le revêtement des murs, dans l'aqueduc de la Bolla, contient en différents endroits des gra-

1. « Intonaco di lapilli e calce » (De Criscio, *op. cit.*, p. 67).

viers de lave. Dans l'acquedotto Sannitico, il est fait tantôt de chaux, de sable et de briques pilées, tantôt, comme celui de l'aqueduc de Pouzzoles, de chaux mélangée de graviers volcaniques [1].

La section comprise entre Santo Stefano et la base des collines près de la ligne du chemin de fer n'est plus maçonnée, mais creusée à même dans le terrain de pouzzolane dure. Elle présente de grandes négligences et grossièretés d'exécution. Le canal, tordu et bosselé, décrit les courbes les plus irrégulières ; la hauteur varie de $1^m 40$ à $2^m 30$, la largeur de $0^m 40$ à $0^m 60$. L'aspect barbare du travail porterait à croire que cette section de l'aqueduc n'est pas l'œuvre de ceux qui ont construit les autres parties. Daterait-elle d'une époque postérieure? Comme la section qui s'étend le long de la voie ferrée est antique, ainsi que l'atteste la construction, il faut admettre que la section précédente, creusée à même dans le sol, existait aussi dans l'antiquité. Seulement, étant en pente plus rapide que les autres, les crues l'ont dégradée davantage. Dès l'origine, son aspect était peut-être d'ailleurs assez grossier [2]. Les constructeurs semblent avoir voulu profiter de l'existence d'une fente naturelle ouverte dans le tuf par les eaux descendues des terrains spongieux supérieurs ; élargissant le passage dans ses parties les plus étroites, ils l'ont laissé tel qu'il était là où il était suffisant. De toute manière, le percement de l'aqueduc à travers le tuf est conforme à la pratique des anciens d'éviter, dans les travaux publics, toute construction

1. On trouvera la description de l'acquedotto Sannitico dans un mémoire intitulé : *Acquedotto di Napoli*, imprimé en 1883 par la Società Veneta per imprese e costruzioni pubbliche (Tipo-litografia Roberti de Bassano). Sur l'aqueduc de la Bolla, cf. surtout : Abate, *Delle acque pubbliche in Napoli* (1840); *Studii sull' acquedotto Claudio* (1864). En particulier, p. 12 et 14.

2. En ce qui concerne l'aspect grossier de la construction, je renvoie à ce que dit de Caumont (*Abécédaire d'archéologie. Ère gallo-romaine*, p. 133) sur l'aqueduc du Vieil Evreux qui est indubitablement un ouvrage des Romains, et qui, à côté de parties parfaitement cimentées et construites, présentait des sections construites « en gros cailloux, anguleux et bruts, sans mortier », travail d'un « aspect sauvage..., grossier, analogue aux premiers essais de l'art de bâtir ». De Caumont explique ces différences de construction par la nature du terrain. Les Romains avaient bâti le canal en pierres solides et en mortier de chaux excellent dans les terrains sablonneux et mouvants, où l'eau se serait perdue en s'infiltrant; là où le sol était au contraire glaiseux et fort compact, on s'était borné à prévenir, par de simples soutènements en pierre sèche, les seuls accidents que l'on avait à craindre dans un sol glaiseux, aussi propre à maintenir le cours de l'eau que la meilleure rigole.

inutile, et de tirer parti de la nature des terrains. On se contenta de maçonner en certains endroits une voûte en plein ceintre; ailleurs, le canal est recouvert de grosses pierres de tuf placées horizontalement ou inclinées obliquement l'une vers l'autre.

La section de l'aqueduc, le long de la voie ferrée, comprend deux subdivisions. L'une va de l'endroit où le canal commence à suivre la ligne du chemin de fer jusqu'à la distance d'environ soixante mètres du macellum. La construction, analogue à celle décrite plus haut, est antique (murs en opus incertum, voûte faite de deux grosses pierres de tuf constituant un arc triangulaire). Au delà, rien ne subsiste de la construction antique. L'extrémité de l'aqueduc, jusqu'aux fontaines publiques qu'il alimente sur la place de Pouzzoles, a été entièrement reconstruite dans le dernier tiers du XIXe siècle. Cet ouvrage moderne a remplacé non pas un canal ancien, mais vraisemblablement un canal datant seulement du XVIIe siècle, œuvre de l'évêque Léon de Cardenas.

Différents rameaux conduisaient l'eau dans les quartiers de la ville. Au commencement du XIXe siècle, parmi les ruines qualifiées du nom de Pondera, on en a retrouvé un qui se dirigeait vers l'ouest, du côté du cirque. Il se détachait du conduit principal au carrefour de l'Annunziata, et alimentait, en haut de la colline, le quartier occidental [1].

Un autre passait au nord de l'amphithéâtre et communiquait avec cet édifice. Quand on le déblaya, on crut d'abord qu'il provenait d'un réservoir appelé Piscina di Cardito, situé dans la région est de Pouzzoles [2]. Des études de niveau que j'ai fait faire excluent absolument cette hypothèse; la pente du canal va de l'ouest à l'est (dans toute la section conservée, comprise entre l'amphithéâtre et le point où le canal croise, en passant au-dessous d'eux, des conduits provenant de la Piscina di Cardito). Il était donc relié à l'aqueduc campanien en un point indéterminable, du côté de la via Celle et de

1. Au milieu de ces ruines, sous le premier étage, on voit l'aqueduc qui conduisait l'eau de Serino à Baia; il est encore bien conservé. Palladini, *Scoperta di un sepolcreto in Pozzuoli*, p. 16. Le fragment d'aqueduc signalé en cet endroit par Palladini, ne peut appartenir, comme le croit celui-ci, à l'aqueduc de Serino dont le canal, comme nous le verrons plus loin, avait une autre direction. Il ne peut s'agir ici que d'une ramification de l'aqueduc campanien.

2. Scherillo, *Delle naumachie negli anfiteatri*, p. 6.

l'Annunziata, longeait au nord l'amphithéâtre et, décrivant une courbe vers le sud, alimentait le quartier sud-est. C'est ce canal qui, directement ou par un embranchement secondaire, alimentait un réservoir dont les ruines existent au nord-ouest de l'amphithéâtre.

Parmi les antiquaires locaux, les uns, suivis par M. Beloch, voient dans l'aqueduc campanien une construction gréco-romaine [1], d'autres un ouvrage des premiers temps du moyen âge [2]. Cette dernière hypothèse est inadmissible. Le seul argument sur lequel on l'appuie, c'est que la section creusée à même dans le sol serait indigne de la façon dont les Grecs et les Romains travaillaient ; mais nous nous sommes déjà expliqués à ce sujet. L'aqueduc est d'origine antique pour trois raisons :

1° Le conduit qui alimente l'amphithéâtre était, comme le démontrent sa direction et sa pente, une ramification de l'aqueduc campanien. Celui-ci est donc au moins contemporain de l'amphithéâtre.

2° L'escalier de la via Campana est en appareil réticulé de l'époque impériale, et j'y ai lu sur les murs plusieurs graffiti. L'un porte, écrit en lettres grecques : ὑδώρ ; un autre, : *Iuva Mino !* [3].

3° Enfin, la maçonnerie (opus incertum en pierres de tuf et appareil réticulé de l'escalier) est manifestement antique.

L'attribution de l'aqueduc à telle ou telle période est plus difficile. On peut affirmer qu'il est antérieur à l'époque impériale. Il suffit de le comparer avec les ruines de l'aqueduc attenant à la Piscina di Cardito ou avec le canal du mont Oliban, qui datent de l'Empire et où la voûte est façonnée avec une régularité parfaite, les murs recouverts d'un revêtement très beau de chaux, de sable et de brique pilée. L'aspect de l'aqueduc campanien dénote moins de soin et d'habileté. Le ciment d'opus signinum fait défaut ; le canal, même dans les parties maçonnées, n'est pas toujours bien régulier ; il en est de même de la voûte, aussi bien là où elle se compose de deux

1. Monticelli, *Sulle origini delle acque del Sebeto di Napoli, di Pozzuoli*, etc., p. 83. Beloch, *Camp.*, p. 71.

2. De Criscio, *op. cit.*, p. 60, 65.

3. D'autres graffiti sont écrits sur les murs. Mais, à la lueur d'une torche, je n'en ai pu distinguer les caractères que très imparfaitement.

grosses pierres de tuf (via Campana) que là où elle est maçonnée et arrondie (canal au nord de l'amphithéâtre).

L'aqueduc de Serino qui, traversant Pouzzoles, alimentait Baia et Misène, ne date que du commencement de l'Empire. Pouzzoles, pendant toute l'époque républicaine, ne pouvait donc être alimentée que par l'aqueduc campanien. La seule partie de cet aqueduc que ses murs en appareil réticulé désignent comme une construction de l'Empire, a été postérieurement ajoutée. C'est l'escalier de la via Campana.

En dire davantage est impossible. L'aqueduc fut-il l'œuvre des premiers colons romains ? Son origine est-elle plus reculée ? Seule une comparaison avec l'aqueduc de la Bolla à Naples, qui paraît remonter à l'époque grecque, nous renseignerait. Mais les descriptions que nous avons de l'aqueduc de la Bolla, — lequel, ayant servi pendant toute l'antiquité et tout le moyen âge et ayant été maintes fois restauré, présente des constructions de diverses époques, — sont beaucoup trop vagues pour nous éclairer [1].

L'aqueduc campanien apporte encore l'eau à Pouzzoles. Il a été souvent réparé ; n'ayant pu le parcourir, je n'ai pas été à même de me rendre compte de ces réparations. — Il est mentionné au moyen âge dans des documents de l'Archivio Angioino de Naples, nous apprenant qu'en 1343-1344 et en 1345-1346 la ville de Pouzzoles dut, à la suite de tempêtes et de pluies torrentielles, réparer son aqueduc et les chemins de son territoire [2]. Il ne semble pas, pendant la période suivante, avoir été utilisé jusqu'en 1540, année où le vice-roi de Naples Don Pedro di Toledo fit « nettoyer et remettre en état l'aqueduc des anciens », afin de « redonner de l'eau aux habitants assoiffés », ainsi qu'il est dit dans une inscription commémorant le fait et rapportée par Mazzella [3]. Un siècle plus tard

1. La description la meilleure, quoique encore insuffisante, est celle d'Abate, *op. cit.*

2. Riccio, *Notizie storiche tratte da 62 Reg. Angioini dell' Archivio di Stato di Napoli*, p. 42 (= Capasso, *Inventario dei registri angioini*, p. 362) Reg. 1343 D. fol. 11 ; — p. 43 (= Capasso, p. 360), Reg. 1343. 1344 A. n. 336. fol. 119 ; — p. 44 (= Capasso, p. 363), Reg. 1343. 1344 F. n. 341. fol. 262 t. ; — p. 44 (= Capasso, p. 370), Reg. 1345. 1346 C. n. 350. fol. 15 t.

3. Mazzella, *op. cit.*, dans le *Thesaurus* de Graevius, IX, 4, ch. I, p. 9. Le passage de l'inscription relatif à l'aqueduc porte : « Ac antiquorum restaurato purgatoque ductu aquas sitientibus civibus sua impensa restituit anno a partu Virginis MDXL. »

l'évêque Léon de Cardenas accomplit de nouveaux travaux et le prolongea jusqu'à la fontaine qui se trouve sur la place publique de Pouzzoles [1].

II

AQUEDUC DE SERINO

Un aqueduc amenait dans les villes de la Campanie du sud l'eau excellente du fleuve Serino. L'ingénieur Lettieri en a, au XVIe siècle, sur les ordres du vice-roi de Naples, Don Pedro di Toledo, recherché et décrit le parcours entier, depuis le point d'origine. Son rapport demeure encore aujourd'hui notre principale source d'informations sur cet aqueduc [2], dont beaucoup de parties, subsistantes il y a trois siècles, ont depuis disparu. A en juger d'après la description de Lettieri et d'après quelques autres témoignages, l'aqueduc de Serino aurait traversé Pouzzoles et se serait terminé à Misène.

Le rapport de Lettieri, très détaillé pour la section de l'aqueduc qui va des sources jusqu'à Naples (cela se comprend, le but de Don Pedro di Toledo étant de le faire réparer, pour alimenter Naples de nouveau), est beaucoup plus bref, et même insuffisant pour la section qui va de Naples au cap Misène.

Selon Lettieri, l'aqueduc, après avoir traversé Naples, franchissait la colline de Pausilippe, à la sortie de laquelle il se serait divisé en deux bras : l'un se prolongeant à gauche, du côté de Nisida, l'autre allant à Bagnoli et à Pouzzoles. Ce dernier rencontrait, avant Pouzzoles, la masse volcanique du mont Spina et du mont Oliban; il la traversait, et de là se diri-

1. Lettre inédite de Léon de Cardenas conservée aux archives épiscopales de Pouzzoles sous le titre: *Pro liminibus Sanctorum Apostolorum visitandis Relatio D. Fr. Martini De Leon et Cardenas*, etc... — On y lit, p. 16 : « Civibus sitientibus ex fonte per aquae ductum inceptum et nondum completum aquam intus civitatem perduci causa sumus ». L'une des deux fontaines qui existent sur la place de Pouzzoles (en haut du Cours Victor Emmanuel) porte les armes de Léon de Cardenas. C'est jusqu'à cette fontaine qu'il prolongea sans doute l'aqueduc. A en juger d'après les termes de sa lettre (aquae ductum inceptum...), le travail fut non pas une restauration d'une section d'aqueduc déjà existante, mais une construction entièrement nouvelle (remplacée maintenant par un nouveau canal bâti au XIXe siècle).

2. Le rapport de Lettieri est imprimé dans le *Dizionario geografico* de Giustiniani, VI, p. 352 et suiv.

geait vers la ville, « comme on le voit à présent », dit Lettieri, « sous la demeure du marquis de Trivicho. Plusieurs de ses ramifications parcourent tout le pays ; il distribuait l'eau à beaucoup de grands réservoirs qui se trouvent dans la région, et il aboutissait finalement au grand et merveilleux réservoir (Piscina Mirabile), qui fournissait l'eau en abondance à l'armée de Baia [entendez Misène]. »

Le témoignage de Lettieri concorde avec ceux de Loffredo et de Bartoli, qui disent aussi que l'aqueduc de Serino passait à Pouzzoles. « Aujourd'hui, écrit Loffredo, on voit une grande partie de cet aqueduc dans la colline de Pausilippe, dans celle d'Agnano, et dans l'Oliban. Après avoir envoyé plusieurs embranchements dans la ville, il se réduisait de nouveau à un seul canal, et allait ainsi jusqu'à Tripergole, où on en voit aujourd'hui des restes dans la propriété d'Antonetto Capomazza, le poète [1] ». Bartoli, enfin, écrit dans sa *Thermologia* : « Il existe dans cette région des bains un vénérable monument de l'antiquité, à savoir l'aqueduc qui descend d'Antignano et qui, se prolongeant vers Pouzzoles, Baia et Misène, conduisait dans ces localités les eaux abondantes du fleuve Sabato. » Bartoli en signale l'état de conservation particulièrement remarquable sur « le côté gauche de la route qui conduit au lac d'Agnano » ; il dit aussi que le parcours était le même que celui de la via Domitiana [2].

L'état actuel des ruines ne permet pas de vérifier si Lettieri, Loffredo et Bartoli sont toujours exacts dans leurs données. Certains indices permettent toutefois de conclure, après eux, que l'aqueduc de Serino ne s'arrêtait pas à Naples, mais se prolongeait vers Bagnoli et Pouzzoles. Le parcours de l'aqueduc à Naples prouve qu'il n'était pas d'une grande utilité pour l'alimentation de la ville ; il la contournait au nord, fournissant de l'eau en passant à un quartier tout à fait excentrique ; son but était au delà [3]. La colline de Pausilippe,

1. Loffredo, dans Graevius, *op. cit.*, ch. V, p. 3-4.
2. Bartoli, *Thermologia Aragonensis, Balneorum ager*, p. 111.
3. Beloch, *Camp.*, Atlas, n° II (parcours de l'aqueduc à Naples). L'aqueduc de Serino passait au nord de l'enceinte de Naples ; une seule ramification pénétrait dans la ville, et n'en alimentait qu'un quartier (celui situé au nord des églises S. Gaudioso et S. Patrizio). Capasso (*Napoli e Palepoli*, p. 23) écrit justement : « Il est certainement singulier que cet aqueduc, qui arrive à Naples du côté de l'est, au lieu d'amener l'eau dans cette partie de la ville, ait continué à suivre une direction parallèle à la cité, et ne lui ait fourni de l'eau

près de la grotta di Pozzuoli, est traversée par des conduits d'aqueduc [1] ; l'un d'eux, selon Lettieri, se serait dirigé directement vers Bagnoli et vers Pouzzoles ; Bartoli donne un autre itinéraire, puisque l'aqueduc, suivant sa description, serait descendu d'Antignano dans la direction d'Agnano et de Pouzzoles. Les deux renseignements se complètent, Lettieri et Bartoli parlant sans doute d'embranchements différents. L'existence de ruines d'un conduit d'aqueduc, signalé à

Fig. 21.

Vue du golfe de Pouzzoles, avec le mont Oliban à gauche.
L'aqueduc antique de Serino passait là où est maintenant creusée la carrière.

Agnano par Loffredo et Bartoli, est confirmée par des témoignages postérieurs [2].

que précisément à l'endroit où elle se terminait à l'époque antique. Cette considération suggère tout naturellement l'idée que l'aqueduc n'avait pas été construit pour les Napolitains, mais qu'ayant originairement un autre but il fut par la suite approprié aussi à leur usage ».

1. A gauche de l'entrée de l'antique grotta di Pozzuoli, à Piedigrotta, on voit à plus des trois quarts de la hauteur un canal d'aqueduc qui pénètre dans la masse de la colline (cf. le volume de la Società Veneta cité plus haut, fig. 21). C'est sans doute là le conduit dont parle Lettieri et qui, selon lui, après avoir franchi toute la colline, serait ressorti à Fuorigrotta. Un second conduit d'aqueduc, ramification de l'aqueduc de Serino, était également creusé dans la colline de Pausilippe ; il alimentait une villa située sur la pente de la colline, du côté de la mer (*Notizie degli scavi*, 1883, p. 21. Beloch, *op. cit.*, *Ergänz.*, p. 466).

2. Scherillo, *Venuta di San Pietro in Napoli*, p. 225, note : « Un large conduit

Le canal d'aqueduc creusé dans le mont Oliban est chaque jour détruit davantage ; depuis plusieurs siècles, le mont Oliban sert de carrière ; on en extrait maintenant des pierres pour la construction de la jetée de Pouzzoles et pour l'entretien du port de Naples, et ce qui subsiste de l'aqueduc disparaît au fur et à mesure qu'on creuse la montagne. J'ai encore vu, dans la Regia Cava, un conduit souterrain, bouché par des éboulements après une dizaine de mètres. Il était pratiqué à coups de pioche dans la roche vive ; sa voûte était arrondie ; les parois étaient revêtues de deux couches superposées : l'une de ciment (chaux et pouzzolane), l'autre d'un ciment analogue, mélangé à de la brique pilée. La mine a maintenant fait sauter ce tronçon d'aqueduc. Dans la Regia Cava, on observait aussi, il y a une vingtaine d'années, une autre partie du canal qui a disparu depuis, et qui était percé de la même façon dans la roche volcanique. Ce conduit mesurait 1m 85 de haut sur 0m 80 de large [1].

Des soupiraux étaient percés depuis le sommet de la montagne jusqu'à l'aqueduc. Di Iorio signale leur existence [2] ; des soupiraux, de forme carrée, le long du mont Oliban, figurent dans le recueil publié chez G. G. Rossi, avec la mention : *Aquae ductus* [3].

Au-delà du mont Oliban, il ne subsiste aucune ruine permettant de suivre le parcours de l'aqueduc vers Pouzzoles.

M. Mau croit que l'aqueduc de Serino apporta l'eau à Pompéi au deuxième siècle avant J.-C., et qu'il fut construit entre les guerres puniques et la guerre sociale, aux frais communs des villes campaniennes [4]. Mais ce n'est que plus tard qu'il fut, à ce qu'il semble, prolongé vers Naples et Pouzzoles. On admet généralement qu'il allait jusqu'à Misène alimenter la Piscina Mirabile [5]. Or la Piscina Mirabile, construction en appareil

d'aqueduc, qui fut coupé en deux, lorsqu'on abaissa la route, près du lac d'Agnano, là où elle vient de la Taverna delle Rose et tourne à droite vers le lac ».

1. Volume cité de la Società Veneta, p. 13, fig. 14 (sezione alla petriera Dini presso Pozzuoli) ; p. 18, fig. 20 (veduta del cunicolo nel masso basaltico del monte Olibano).

2. Li Iorio, *Guid. di Pozz.*, p. 22 : « On voit ces tronçons du canal que l'on a découverts en taillant la roche ; ils sont visibles là où on travaille aujourd'hui ; on voit aussi, en traversant la route, les soupiraux de l'aqueduc antique ».

3. *Antichità di Pozzuolo* (Roma, chez G. G. Rossi. Ann. 1650) ; fig. 8.

4. Mau, *Pompej*, p. 215.

5. Mau, *op. cit.* Beloch, *op. cit.*, p. 71 (sans compter Loffredo, Bartoli, Lettieri, etc...)

réticulé de la plus belle époque [1], fit partie sans aucun doute des travaux accomplis par Agrippa dans le port de Misène. On peut donc vraisemblablement supposer, ainsi que le fait M. Beloch après Lettieri et Loffredo, que la prolongation de l'aqueduc de Serino vers Naples, Pouzzoles et Misène entrait dans les plans du ministre d'Auguste et fut réalisée par lui [2].

III

RÉSERVOIRS

Un certain nombre de réservoirs (castella) existent encore à Pouzzoles. Ils datent tous de l'époque impériale.

1° *Piscina di Cardito.* — Le château d'eau, appelé dans le pays Piscina di Cardito, est situé dans la partie orientale de la ville, un peu au nord des ruines de thermes dits Bagno Ortodonico. Il comprenait deux réservoirs (plan général, n° 7).

Un canal d'aqueduc (C) s'introduit dans le premier sur le côté est, par un conduit (D), ayant une fermeture à herse. La longueur du réservoir est de 55 mètres, la largeur de 16 mètres, la profondeur est de 15 mètres environ. La voûte est soutenue par trois rangées de piliers (long. : 0^m 85 à 0^m 90 ; larg. : 1^m 55 à 1^m 60), au nombre total de 30, distants les uns des autres de 4^m 60 (sens de la longueur du réservoir) et de 2^m 55 à 2^m 62 (sens de la largeur). La maçonnerie est en briques revêtues d'un ciment de pouzzolane et d'opus signinum, très épais et presque partout intact. De larges soupiraux circulaires dans la voûte (diamètre : 1 m.) assurent le renouvellement de l'air ; ils sont au nombre de 5, entre les piliers de la rangée du milieu. Au fond du réservoir (au coin des murs nord et ouest) subsistent les restes d'un escalier.

1. Beloch, *op. cit.*, p. 202. — Voir la vue intérieure de ce réservoir dans Paoli, tav. 62.

2. Aucun document littéraire ou épigraphique ne nous renseigne sur ces différents points.

On lit dans une inscription de Pouzzoles, *CIL.*, X, 1805 : « *ma.... v. e.... sacerdoti d. p. immuni omnibus hon. oneribus muneribusque perfuncto et cur(atori) aquae Aug (ustae) per annos... omni sumptu proprio* [*administratae*]. A cause des mots : *sacerdoti d(ei) p(atrii)*, il est probable que le personnage en question fut prêtre du deus patrius de Misène (cf. ch. II, p. 40). Quant à l'aqua Augusta, dont il fut curator, il serait bien possible que ce fût l'aqueduc de Serino, et non l'aqua Augusta de Rome.

Les eaux se déversaient, du côté sud, dans deux canaux : l'un (E) qui se dirige vers l'ouest ; l'autre (F) qui va au sud, puis, après quelques mètres, tourne brusquement vers l'est et alimentait les thermes (Bagno Ortodonico) et le quartier voisin (haut. : 0, 70 ; larg. : 0, 40).

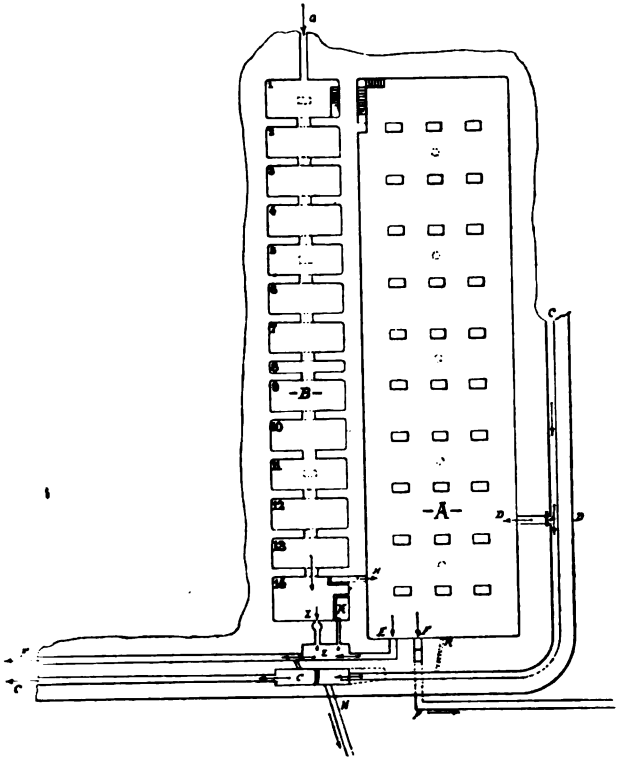

Fig. 22.
Château d'eau appelé Piscina di Cardito (plan communiqué par M. l'ingénieur G. Abatino).

A la naissance de la voûte du réservoir, sur le côté sud, un conduit triangulaire (R) de petite dimension (0, 30 × 0, 30), recouvert de trois larges plaques de briques, servait de canal de décharge.

Le second réservoir comprenait quatorze compartiments ou vasques (larg. : 8^{m} ; long. : 2, 40 ; haut. : 1^{m} 30) allant en pente douce et communiquant par des ouvertures qui constituent au

milieu du réservoir une sorte de couloir (1^m 20 de largeur). Un canal (G) l'alimentait au nord.

Le revêtement habituel de ciment et d'opus signinum recouvre entièrement les murailles et le sol des vasques ; à l'angle des murs et du sol sont des bourrelets en forme de quart de rond. — L'eau, après avoir parcouru les 14 vasques, s'écoulait par le canal L dans le conduit E ; quand elle dépassait la hauteur de 1^m, elle se déversait, grâce à un canal spécial (H), dans le grand réservoir. Dans le quatorzième compartiment, le plus grand, est aménagée une vasque secondaire très petite (M) entourée de parois hautes de 0^m 50 et percées de quatre trous circulaires : elle servait de puits absorbant. De cette vasque l'eau passait dans l'aqueduc (E) par un étroit canal tubulaire.

Le conduit d'aqueduc C, qui alimente le grand réservoir, le contourne de façon à prendre la direction de l'ouest. Il détache un conduit N vers le sud, et passe à travers une petite vasque épuratoire, large de 2 mètres, située à un niveau inférieur de 2 mètres, dans laquelle l'eau tombait en cascade. Au bout de 3^m 80, cette vasque est close par un mur demi-circulaire (haut. : 1^m 50), percé de 3 bouches circulaires pour le passage de l'eau. — Le conduit E constituait aussi une petite vasque, où les eaux achevaient de déposer leurs impuretés.

Tous les conduits (C, E, N, F) sont construits de même (opus incertum avec revêtement d'opus signinum et de ciment de pouzzolane). Les dimensions du conduit C sont : haut. 1^m 30, larg. 0^m 67 ; du conduit E : haut. 1^m 75, larg. 0^m 80. La voûte est arrondie. A la hauteur de 0^m 25 du sol, tout le long des murs, deux étroits rebords saillants forment un trottoir, sur lequel on pouvait marcher à pieds secs. Le mur extérieur du conduit C, le long de la via della Solfatara, est en appareil réticulé.

Depuis Lettieri et Loffredo, les antiquaires locaux, Paoli, di Iorio etc... ont cru que la Piscina di Cardito recevait les eaux du conduit d'aqueduc qui traversait le mont Oliban. Cela est impossible, le niveau de ce conduit étant inférieur à celui du réservoir [1]. Rien ne nous permet d'affirmer que la Piscina di

1. L'eau arrivait dans la Piscina di Cardito par un canal venant du nord, du côté de la Solfatare. Le canal creusé dans le mont Oliban a la direction Est-Ouest, et devait aboutir dans la ville basse. Il était à un niveau inférieur

Cardito fût alimentée par l'aqueduc de Serino plutôt que par l'aqueduc campanien. Peut-être un embranchement de l'aqueduc campanien, traversant ou contournant la ville au nord, y amenait-il l'eau. Si au contraire l'aqueduc de Serino l'alimen-

Fig. 23.
Intérieur de la Piscina di Cardito (travée centrale).

tait, ce ne pouvait être que par un conduit différent de celui que j'ai vu dans le mont Oliban.

Les canaux C et E, au delà de la Piscina di Cardito, se dirigent parallèlement vers l'ouest. On les parcourt sur une lon-

à celui du réservoir. Quand, de la place qui se trouve à côté de la caserne des carabiniers, on regarde le mont Oliban, on voit le conduit à un niveau un peu inférieur à celui de la place : 32 mètres au-dessus de la mer. Or la Piscina di Cardito est plus élevée (42m).

gueur d'une quarantaine de mètres, après quoi ils sont comblés. Le conduit C détachait probablement une ramification vers deux réservoirs situés un peu au sud de son parcours (Cento Camerelle — Piscina di Lusciano). En allant toujours en droite ligne, on rencontre sur sa gauche, un peu au delà de l'endroit où commence la via del l'Anfiteatro, les ruines d'un aqueduc affleurant au ras du sol ; sur une longueur d'une quinzaine de mètres s'étend un conduit dans lequel on pénétrait encore il y a une dizaine d'années, et qui depuis lors a été bouché. Il prolonge exactement l'aqueduc qui vient de la Piscina di Cardito.

Au delà, toute trace du canal disparaît. Étant donné sa direction, il devait passer entre les thermes et le macellum. Un conduit qui alimentait les thermes, et qui figure sur un dessin du P. Paoli, y était vraisemblablement relié.

2° *Piscina des Cento Camerelle et Piscina di Lusciano.*—Le premier de ces réservoirs se trouve dans un jardin, en contre-bas de la Piazza del Carmine (plan général, n° 6). Il est partiellement bien conservé ; mais, comme on y recueille les eaux de pluie, je n'ai pu y pénétrer, et je dois le décrire d'après les plans du P. Paoli. Long de 50 mètres, large de 20, il est divisé en un grand nombre de compartiments, dont chacun occupe l'espace d'environ 3 mètres carrés. Le conduit amenant l'eau s'ouvrait dans le mur du nord ; à l'est, un canal communiquait aussi avec le réservoir. Les murs sont en appareil réticulé et revêtus d'opus signinum.

Au sud, dans le même jardin existe, à la distance d'une cinquantaine de mètres, un autre castellum (Piscina di Lusciano), long de 35 mètres, large de 20, divisé en 21 compartiments communiquant dans le sens de la longueur par des ouvertures cintrées assez basses, et dans celui de la longueur par des ouvertures qui atteignent presque la hauteur même de la voûte (plan général, n° 5). — Jusqu'à la distance de 1^m 60 du point culminant de la voûte, le revêtement des murs comprenait de la brique pilée mélangée au ciment ; à partir de cette hauteur, il ne se composait plus que de ciment de pouzzolane. La maçonnerie est faite de couches successives de briques et d'appareil réticulé. Dans une maison voisine subsistent les restes d'un conduit, parallèle au côté nord du réservoir, construit en appareil réticulé et ayant une voûte triangulaire (haut. 1^m ; larg. 0^m 50).

3° *Autres réservoirs.*—Deux réservoirs sont encore à signaler.

L'un est dans la ville basse (via Garibaldi). Trois compartiments sont à peine déblayés (larg. : 5, 50 ; long. : 4^{m}, 70 et 2, 75). C'est une construction de l'époque impériale. — L'autre est situé au nord-ouest de l'amphithéatre, à côté de l'endroit où on a trouvé le grand dépôt de poteries de la fabrique du céramiste Naevius (plan général, n° 7). Il est construit en appareil réticulé. Six compartiments seulement subsistent, communiquant entre eux par des ouvertures (larg. : 1^{m}) qui forment une sorte de couloir central. La longueur de la ruine est de 24 mètres, la largeur est de 12 mètres. Des soupiraux sont percés dans la voûte. Les murs sont recouverts du revêtement habituel d'opus signinum. Dans un des compartiments existe une petite vasque servant de puits absorbant. — Ce réservoir était alimenté par l'embranchement de l'aqueduc campanien qui passe près de l'amphithéâtre.

CHAPITRE V

PRINCIPAUX MONUMENTS ET RUINES

I

LE MACELLUM (TEMPIO DI SERAPIDE).

Le monument, appelé communément Tempio di Serapide, était le macellum.

Les fouilles. — Il resta enseveli jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. La partie supérieure des trois colonnes rongées par les lithophages émergeait seule [1]. Aucune fouille méthodique ne fut faite avant 1750. Le gouvernement des Bourbons de Naples entreprit alors le déblaiement de l'édifice. On en tira une statue de Sérapis, un groupe d'Oreste et d'Electre [2], et des fragments sculpturaux et architecturaux qui furent dispersés un peu partout [3].

Quelques lettres de Gori [4], et des relations faites par les surveillants des fouilles nous renseignent sur l'aspect du monument à cette époque. Ces documents, publiés par Ruggiero dans un recueil intitulé : *Scavi nelle provincie napoletane*,

1. Villani dans Graevius, *Thes.*, IX, 4, p. 22, les signale (XVe siècle). Le bain de Cantarello est « situm ad littus maris, ubi stant columnae ». Cf. ci-dessous, parag. III.

2. Gori, dans les *Symbulae letterariae decadis secundae*, vol. II. Rome, CIↃIↃCCLI (Lettre 30. Naples, novembre 1750).

3. Remarquer, entre autres : un « joven con el caballo (un Dioscure avec son cheval ?), Ruggiero, *Scavi*, p. 114 ; un stuc représentant un homme à genoux, *ibid.*, p. 115 ; une tête de satyre ; une tête de femme couronnée d'une guirlande de fleurs ; un bas relief représentant un lion ; outre cela, des lampes, des monnaies, des fragments de chapiteaux. Mais rien n'est décrit nettement.

4. Gori, *op. cit.*, lettre 33 (Naples, 8 septembre 1750). Dans cette lettre, il est question d'une « apsis, tutta incrostata di preziosi e fini marmi » (probablement une des niches des grandes salles d'angle ; par apsis, Gori ne peut entendre la cella, qui ne fut déblayée qu'un demi-siècle plus tard, et de conduits de plomb portant le nom de l'empereur Septime Sévère (*C I L.*, X, 1899).

sont malheureusement très vagues [1]. On continua sans interruption les fouilles jusqu'en 1753. — Pour la fin du XVIIIe siècle, nous n'avons que de rares documents, sans intérêt. L'un d'eux contient des observations sur l'envahissement de l'édifice par les eaux de la mer (1803).

On déblaya, dans les années suivantes, le pourtour du macellum, la cella, et les chambres du côté septentrional (à droite de la cella) [2] ; dans une des chambres du côté méridional, on trouva un groupe de Bacchus et d'un Faune [3]. Grâce à ces fouilles, l'archéologue napolitain di Iorio et l'architecte Caristie, alors pensionnaire de l'Académie de France à Rome, étudièrent soigneusement l'édifice, l'un dans ses *Ricerche sul tempio di Serapide* [4], l'autre dans un *Mémoire* inédit et dans une *Restauration* qui sont conservés, à Paris, à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts [5]. Ces deux ouvrages, le second principalement, sont la base nécessaire de toute étude sur le macellum de Pouzzoles. Ils peuvent être, sur certains points, utilement complétés par les renseignements de quelques auteurs

1. Cf. la *Relacion de las alhajas encontradas desde el 20 de iulio en adelante del año 1750* ; p. 112-119.

2. Pour la fin du XVIIIe siècle, Ruggiero, *op. cit.*, p. 118-119. Pour le commencement du XIXe siècle, *ibid.*, p. 121-123. Caristie, *Mémoire*, p. 5. De 1809 à 1816, on fouilla la cella, les grandes salles d'angle, un réservoir à droite, et les restes d'un réservoir à gauche, sous le terre-plein.

3. Ruggiero, *op. cit.*, p. 122.

4. Di Iorio, *Ricerche sul tempio di Serapide in Pozzuoli* (Naples, 1820). — Caristie a fait suivre son Mémoire d'une traduction de l'opuscule de Di Iorio.

5. Ce travail, très important, constitue l'envoi de Rome de Caristie. Selon Caristie, l'édifice aurait été un établissement thermal ; sur certains points, sa restauration ne doit être admise que sous réserves (l'édifice, nous le verrons, semble avoir été plutôt un marché). Mais, dans l'ensemble, son travail est précieux, non seulement pour la restauration architecturale, mais pour les nombreux plans, dessins et croquis de « l'état actuel ». Caristie a pu étudier le monument à une époque où il était encore bien conservé, immédiatement après les importantes fouilles de 1809-1816, et il l'a fait avec une conscience et un soin remarquables. Il a recueilli tous les fragments architecturaux, les a rapprochés les uns des autres, et en a tiré des inductions précieuses pour la reconstitution. Ses dessins seront la base de notre étude. — Le *Mémoire*, qui n'a pas la valeur de la *Restauration* (dessins), renferme cependant quantité d'indications utiles (*Mémoire sur l'édifice antique connu à Pouzzoles sous le nom de temple de Sérapis*. 102 pages. Gd 4° (1820). Cote : m. 192. Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts). — Tous les papiers de Caristie, constituant son travail préliminaire de documentation, notes, brouillons, ébauches, sont conservés à la Bibliothèque Nationale (Fr. Nouv. acq., 5186-5187. Collection Barbier 7. Papiers Caristie ; *Extraits relatifs à Pouzzoles et au temple de Jupiter Sérapis* ; 2 vol. de 232 et 206 f. f.).

de la seconde moitié du XVIIIe siècle, qui, comme l'abbé Guasco et Paoli [1], virent l'édifice après les fouilles de 1750.

En 1816, on organisa des salles de bains dans les salles qui s'ouvrent à l'extérieur, afin d'utiliser les sources d'eaux thermales qui jaillissent dans le voisinage [2]. Les murs modernes qui surmontent dans ces salles la maçonnerie antique datent de cette époque. Dans les années suivantes, on déblaya des ruines qui, selon Caristie, auraient appartenu à un péribole entourant l'édifice [3] ; ensuite on ne fouilla plus, et on ne fit que des découvertes rares et fortuites, comme celle des canaux trouvés par Niccolini. Le curieux phénomène géologique, auquel nous consacrons plus loin quelques pages, à savoir l'envahissement du monument par les eaux de la mer, était de plus en plus sensible ; comme l'eau stagnante produisait des exhalaisons malsaines, on combla le macellum. Aujourd'hui, le sol est élevé de 1m 50 au-dessus du pavé antique ; on a seulement ménagé autour des trois grandes colonnes encore debout des espaces libres, que l'eau a envahis jusqu'à une hauteur de 1m 30 à 1m 50. Aussi ne peut-on étudier l'édifice tel qu'on le voit maintenant ; on doit le plus souvent avoir recours à d'anciennes descriptions [4].

Le macellum se compose d'un certain nombre de pièces entourant une cour intérieure carrée ; sa largeur totale (sans

1. Guasco, *Dell'edificio di Pozzuoli volgarmente detto il tempio di Serapide* (1773). Cet ouvrage renferme un plan que Caristie a reproduit dans sa Restauration (Dessin XXVI) ; Caristie a reproduit aussi les plans donnés par Paoli, par Marquez, dans son *Ordine dorico*, par l'abbé de Saint-Non dans son *Voyage pittoresque* (même dessin). On consultera encore pour la fin du XVIIIe siècle : Nixon, *Account of the temple of Serapides in Pozzuoli* (*Philos. Transact.*, 1757, VII, p. 166 ; Barthélemy, *Voyage en Italie, lettres à M. le Comte de Caylus* (Naples, 1er janvier 1756). Abbé de Saint-Non, *Voyage pittoresque*, tome II, p. 180 et suiv.

2. Ruggiero, *op. cit.*, p. 123. Les canaux qu'on creusa pour l'écoulement des eaux stagnantes (*ibid.*, p. 123-124) endommagèrent beaucoup aussi le monument.

3. Di Iorio, *op. cit.*, p. 63. Ruggiero, *op. cit.*, p. 130.

4. A ces descriptions et à ces anciens plans, il faudrait ajouter une autre catégorie de documents : à savoir, des modèles en bois qui se trouvaient jadis au musée de Naples. « Dans la riche collection de modèles en bois de différents édifices antiques, qui est exposée dans une salle de l'étage supérieur du musée de Naples, se trouvent deux modèles de cet édifice de Pouzzoles... » (*Arch. Ztg.*, *Arch. Anz.*, XVIII, p. 117*, 118*). Ces modèles n'existent plus au musée de Naples, du moins à ma connaissance. L'un d'eux reproduisait le monument avec son pavage ; l'autre le montrait comblé comme il l'est maintenant.

compter le péribole qu'il faudrait lui adjoindre, selon Caristie) est de 58 mètres ; la longueur, calculée à partir du fond de la cella, est de 75 mètres. A l'intérieur de la cour était une plate-forme avec une colonnade circulaire, et au fond, faisant face à la porte d'entrée principale, une cella en forme d'hémicycle.

Fig. 24.
Le macellum au XVIIIe siècle. D'après le recueil de Paoli.

L'édifice, dans son état actuel, date de l'Empire ; mais, comme l'attestent les vestiges qu'on a retrouvés, à un niveau inférieur, d'un pavage plus ancien [1], il succéda sans aucun

1. Niccolini, *Descrizione della gran terma Puteolana, volgarmente detta Tempio di Serapide* (Naples, 1846) ; *parte geologica*, p. 3. « En creusant un fossé parallèle au côté méridional du portique, je rencontrai à la profondeur de 8 palmes 1/2 sous le pavage actuel de marbre un autre pavage en mosaïque. — Cette découverte inattendue me fit connaître la raison pour laquelle le fond de la grande citerne thermale et celui des canaux du pavage supérieur se trouvent maintenant un peu plus bas que le niveau de la mer, montrant la nécessité qui obligea les anciens Pouzzolans à élever le niveau du monument, par suite de l'élévation contemporaine du niveau marin. »

doute à un monument d'une époque antérieure. Il semble en effet que les phénomènes géologiques d'abaissement du sol se manifestaient déjà dans l'antiquité et que les Romains furent obligés de rehausser l'édifice.

Les murs du bâtiment principal sont construits en briques carrées (0^m, 580 de côté sur 0^m, 040 d'épaisseur) et triangulaires (0^m, 280 de face sur 0^m, 031 d'épaisseur), avec des arcs en décharge formés de grandes briques pour relier la construction. « Les murs », écrit Caristie à qui j'emprunte cette description technique [1], « sont établis sur un massif comprenant toute la largeur des bâtiments, selon le mode des anciens, sur 2 mètres de hauteur à partir du massif. Les murs sont en briques carrées (pentadoron) formant toute leur épaisseur, puis des rangs de ces mêmes briques sont placés à 1^m, 10 l'un de l'autre, pour relier les parties de mur construites en briques triangulaires (tetradoron) pour les parements. L'intérieur est en maçonnerie de blocage composé de fragments de briques, de tuf et de mortier ». A en juger d'après les fragments retrouvés, les voûtes étaient construites comme le sont celles des édifices antiques de Baia, avec une lave très légère ressemblant à la pierre ponce.

Colonnade circulaire [2]. — La plate-forme centrale a un diamètre de 18^m, 23. Elle était surélevée de 1^m, 17 au-dessus du sol, construite en briques recouvertes de plaques de marbre. On y accédait par quatre escaliers de quelques marches, deux situés en face des portes latérales, le troisième en face de la cella, le dernier devant l'entrée principale. Cette plate-forme supportait 16 colonnes en marbre africain ; devant chaque colonne était une base surmontée d'une statue ; entre les bases étaient placés des vases cylindriques de marbre blanc, décorés par des cannelures en spirale, ainsi qu'on peut le constater d'après la gravure de Paoli ; quelques-uns de ces vases ou fragments de vases sont disséminés parmi les matériaux accumulés aujourd'hui dans les ruines de l'édifice [3].

1. Caristie, *Mémoire*, p. 12.
2. Caristie, *Restauration*, dessins III, XXV, XXVIII (vues et plans de l'état actuel, avec un essai de restauration (n° XXV).
3. La gravure du recueil de Paoli montre, tout autour de cette plate-forme, une rigole qui était creusée dans le pavage de la cour, et qui était interrompue seulement devant les escaliers. Selon Caristie, ce détail est inexact. « Paoli

Les observations faites par Caristie et les dessins qu'il nous donne de l'état actuel du plateau circulaire, de son temps, nous font connaître qu'il n'existait aucune trace d'un mur courant au bord d'un plateau : les restes du pavage suffiraient à l'attester [1] ; en outre, plusieurs particularités architecturales

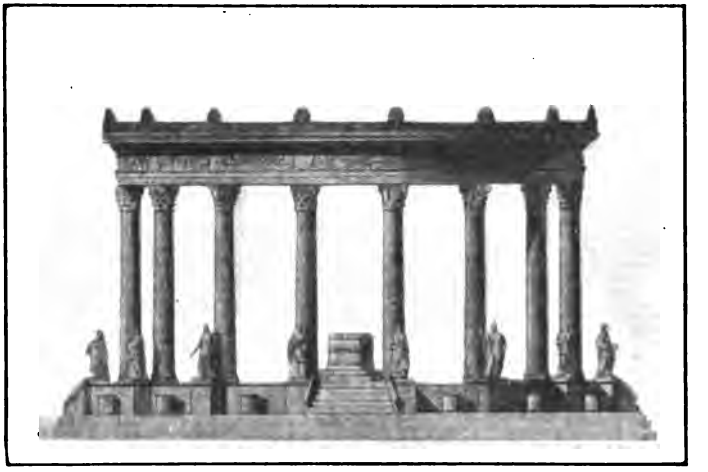

FIG. 25.
Colonnade circulaire. D'après la restauration de Caristie.

prouvent que la colonnade circulaire n'était pas recouverte, et qu'il n'y eut jamais là de temple monoptère. Le grand espacement des colonnes, leur hauteur ainsi que celle du stylobate qui les supporte ne permettent pas, selon Caristie, d'admettre, en raison du diamètre du plateau circulaire, qu'une voûte ait surmonté la colonnade, à moins de s'écarter extrêmement des indications données par Vitruve pour les proportions du monoptère [2]. On a retrouvé enfin un fragment de la corniche qui, à en juger d'après sa forme et ses dimensions, appartenait à l'entablement de la colonnade circulaire [3] ; or,

indique sur son plan des canaux autour du plateau circulaire. C'est sûrement par inadvertance, car il n'a pu exister là de canaux. » (Caristie, *Mém.*, p. 21, n. 5).

1. Caristie, *Mém.*, p. 42.
2. Caristie, *id.*, p. 43.
3. On peut voir encore ce morceau de corniche parmi les fragments disséminés dans l'édifice. Il est signalé aussi par di Iorio, *Guida di Pozzuoli*, p. 30 : « Parte del cornicione di quelle (colonnes du plateau circulaire) si può osservare fra i frammenti nella stanza 8 ». — Caristie, *Rest.*, dessin X, fig. 1.

son profil à l'intérieur est le même qu'à l'extérieur, et il est probable que si une voûte se fût appuyée sur la corniche, on aurait diminué la hauteur de celle-ci, afin de mieux asseoir la voûte. Le fragment retrouvé ne permet pas de supposer qu'il en ait été ainsi. Nous devons donc nous représenter le plateau du centre comme étant découvert.

Primitivement il n'y avait même pas de colonnade. Selon Caristie, la construction du plateau circulaire est inférieure à celle du reste de l'édifice [1]; en outre, si on en compare l'entablement à celui du portique entourant la cour [2], on constate que le style de l'ordre de la colonnade et des ornements qui la décorent témoigne de peu d'harmonie dans les profils et de peu de soin dans l'exécution. Nous serions donc en présence d'un travail d'époque de décadence.

Grâce aux fragments retrouvés (fragments de fûts, fragment de la corniche, morceau de l'architrave, portion de la frise, corniche du stylobate de la colonnade [3], fragments en marbre des rampes d'appui des escaliers), on peut se représenter l'état antique de cette partie du monument. Les colonnes étaient en brèche africaine; leur diamètre était de $0^{m}68$ (en haut) et de $0^{m},76$ (en bas), le fût était haut de $5^{m},30$; la hauteur totale, en y comprenant les bases en marbre blanc, était de $7^{m},22$. Des sculptures représentant des chevaux marins et des dauphins, auxquels se mêlent des Tritons et des Néréides [4],

1. Caristie, *Mém.*, p. 12 : « La construction du plateau circulaire est en briques plus épaisses, d'un ton plus foncé, de joints plus épais, ainsi que celle des piédestaux en avant des colonnes. Ces parties de l'édifice sont d'une construction inférieure à celle du bâtiment principal ».

2. Comparer les dessins VII et X de la *Rest.* de Caristie.

3. *Rest.*, dessin XVI, n° 2, fig. 3 : fragment de la frise de la colonnade circulaire (haut. : 0,260 ; larg. : 0,37), représentant un chien tourné vers la droite, la gueule ouverte, dans un décor de feuillage stylisé. — Dessin n° X, fig. 2, Soffite de la corniche, comprenant les motifs suivants de décoration : à l'extérieur, une bordure représentant des dauphins affrontés, et, entre les dauphins, des antéfixes. Au-dessus des dauphins et des antéfixes sont de larges feuilles ornementalisées. De l'autre côté, la bordure avec des dauphins, des antéfixes, et un décor végétal.

Dessin X, fig. 1 : fragment de la corniche (larg. à la base : $0^{m},760$; en haut : $2^{m},09$; de chaque côté, la saillie de la corniche était de $0^{m},66$; — la hauteur est de $0^{m},669$. La décoration comprend des motifs géométriques et des ornements végétaux. La figure 6 du dessin X représente le profil de la corniche, profil qui, étant extérieurement et intérieurement le même, prouve que la colonnade du plateau circulaire était découverte.

4. Dessin X, fig. 5 : colonne en brèche africaine (une base et des fragments de colonnes en brèche africaine que l'on a retrouvés appartenaient à la

ornaient les bases. Des dauphins affrontés entraient dans la décoration de l'entablement, qui comprend aussi comme motifs un décor géométrique et un décor végétal stylisé. Le motif sculptural des monstres marins réapparaît sur les rampes d'appui des escaliers. Celles-ci sont sculptées en forme de dauphins, qui dévorent des poulpes. Des animaux à queue de poisson, à tête de cerfs, de chiens marins, de lions, de licornes sont, sous le dauphin, figurés en bas-relief [1].

Les vases en marbre blanc cannelé étaient au nombre de douze [2]. Ce n'étaient pas des margelles de puits, car ils ne sont pas ouverts par le fond. Caristie cependant, sur le dessin qu'il donne de deux de ces vases, dessine au fond une petite ouverture ronde, de 8 à 9 centimètres; comme il est toujours fort exact, nous sommes obligés de croire que certains de ces vases (ceux dont il donne le dessin), sinon tous, étaient percés pour permettre l'écoulement d'un liquide ou de l'eau dont on les remplissait.

Le carrelage du plateau, en marbre blanc, était semblable à celui de l'atrium. Il était incliné vers le centre [3], où plusieurs

colonnade circulaire autour du plateau, *Mém.*, p. 9). — Largeur de la base des colonnes : 1m, 03 (en bas); diamètre en haut : 0, 884. — La décoration de ces bases, qui sont en marbre blanc, se compose, en allant de bas en haut : de la moulure convexe (tore) ornée d'entrelacements (0, 060); du filet (0, 022); de la moulure à profil concave (scotie), ornée de bas-reliefs représentant des monstres marins : dauphins et chevaux marins qui déroulent leur frise de droite à gauche. Dans la partie gauche du fragment retrouvé on voit, au milieu de dauphins et d'un cheval marin, un Triton couché, tourné vers la droite et jouant de la trompette ; plus à droite, entre deux groupes de chevaux, est une figure féminine, une Néréide (?), étendant la main droite sur la croupe du cheval qui la précède, et la main gauche vers le cheval qui la suit; au-dessus de cette rangée de bas-reliefs viennent le filet (0,018), et une moulure convexe (0,060), décorée d'imbrications.

1. Fragments retrouvés des escaliers : dessin XI, fig. 1, 2, 3. — Restauration des escaliers et des rampes d'appui, *ibid.*, fig. 5, 6. — Chaque escalier a cinq marches, dont la profondeur est de 0m 40, la hauteur de 0m, 23. — Profondeur du profil de l'escalier : 1m, 60. — Décoration des rampes des escaliers : un dauphin, dont la tête est tournée vers le bas et qui dévore un poulpe, constitue, avec son dos renflé et sa queue recourbée en arrière, la rampe de l'escalier. Sous le dauphin sont sculptés en bas-reliefs différents animaux : chiens marins, sortes de boucs sur le front desquels se dressent de longues cornes de licornes, lions marins, etc... Le poil de ces animaux prend souvent la forme d'algues.

Entrecolonnements du plateau circulaire : 3 mètres. Largeur des escaliers : 3 mètres. Stylobate de la colonnade : piédestaux, prof. : 1 mètre ; larg. : 1 mètre ; haut. : 1m, 17.

2. Caristie, *Rest.*, dessin X, fig. 11, 12, 13, 14. Larg. des vases en haut : 0m, 71 ; en bas : 0m, 73. ; Haut. 0m, 74.

3. Id., *Mém.*, p. 43.

antiquaires, Guasco et l'abbé de Saint-Non, virent une rosace, pierre forée recouvrant un canal par où s'écoulaient les eaux pluviales [1]. A l'époque de Caristie, cette particularité n'était plus visible; il s'en rapporte lui-même sur ce point aux témoignages antérieurs. Au centre du plateau il y avait un socle en marbre, de forme octogonale, dont Caristie releva les traces. Par des ouvertures pratiquées dans le socle, les eaux s'écoulaient jusqu'à la pierre forée [2].

Cour et portique. — Autour de la plate-forme centrale s'étendait une cour carrée, pavée entièrement de dalles de marbre, et ceinte d'un portique. Celui-ci, composé de colonnes de cipollin et de granit gris (hauteur du fût : 6m, 11 ; diamètre à la base : 0m, 80), comprenait sur chaque côté 9 colonnes, c'est-à-dire, en tout 36 [3]. Un certain nombre de fragments, qui appartiennent à l'ordre du portique autour de la cour, ont été retrouvés; ils fournissent les éléments suffisants d'une reconstitution possible. Caristie donne les dessins de deux fûts de colonnes cassés, de diverses bases, d'un chapiteau, de fragments de l'architrave et de la frise, d'un fragment de la corniche présentant un angle saillant [4]. Des fragments de l'ordre de l'atrium sont visibles encore dans le monument, par exemple des morceaux de colonnes, de chapiteaux, du soffite de l'architrave. Un autre soffite, qui est semblable au précédent et qui, par conséquent, appartenait sans aucun doute au macellum de Pouzzoles, fait aujourd'hui partie de la plate-bande de la porte d'entrée principale de la cathédrale de

1. Saint-Non, *Voyage pittoresque*, II, p. 195. — Guasco, cité par Caristie, *l. c.* — Cette pierre forée est également très visible sur la gravure du recueil de Paoli.

2. Caristie, *Mém.*, *l. c.* — Selon Caristie, ce socle aurait été un autel. Cf. aussi Palatino, *Stor. di Pozz.*, p. 214 : « Nel centro del tempietto, e sull' ara maggiore della quale pur ora si osservano i segni sul pavimento ».

3. Les bases des colonnes de l'atrium (larg. en bas : 1m. 148 ; haut. 0m, 40) n'avaient, à la différence de celles du plateau circulaire, aucune décoration sculptée. — Devant ces colonnes, il y avait un nombre égal de piédestaux supportant des statues, Caristie, *Mém.*, p. 9.

4. *Rest.*, dessin XVI, fig. 1, 2 : fragment de l'architrave. Décor végétal stylisé. Dessin VII : détails de l'entablement du premier ordre autour de l'atrium, fig. 1, 2, 3, 4 : fragment retrouvé de la corniche, grâce auquel Caristie propose une restauration d'ensemble de cette corniche (Dessin VIII, fig. 1), dont le style apparaît assez différent de celui de la corniche du plateau circulaire. Le décor ornemental proprement dit y prédomine, comme le fait remarquer Caristie; le décor végétal est beaucoup plus discret, et beaucoup plus géométrisé.

Salerne [1]. Il représente une sorte de candélabre du fond duquel

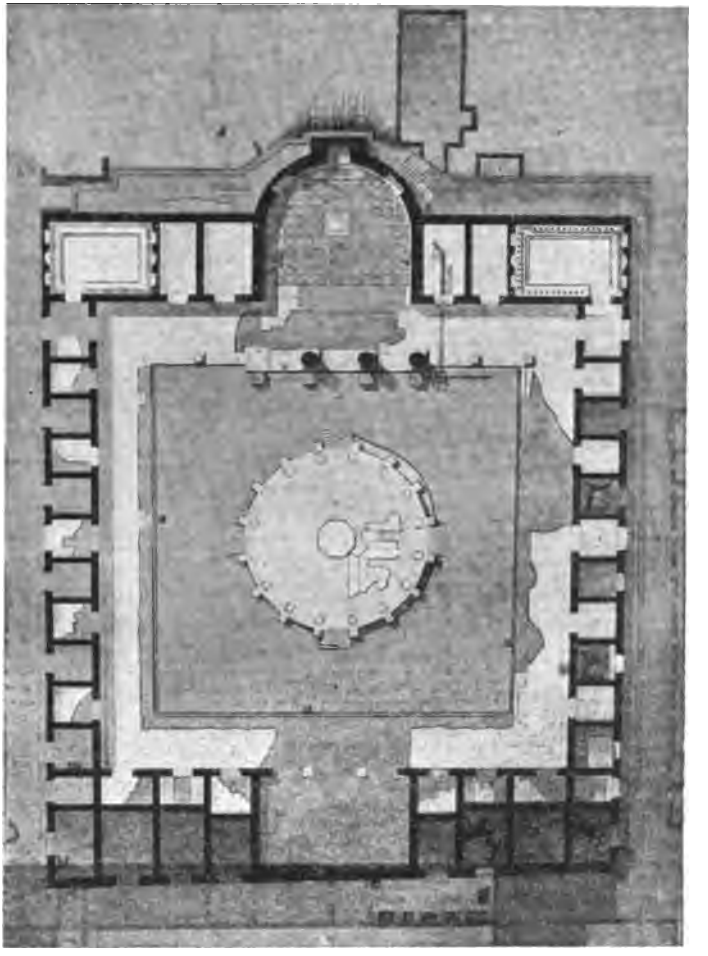

Fig. 26.
Plan général du macellum, d'après Caristie (état actuel).

sortent divers ornements végétaux, feuillages stylisés, fruits arrondis, au milieu desquels sont symétriquement disposés

1. Ce fragment a été transporté à Salerne au moyen âge. « Le linteau de la porte principale de la cathédrale de Salerne est un morceau entier de

des chiens dont on voit seulement la tête et la moitié antérieure du corps. Les chapiteaux, de style corinthien, portaient sur chaque face une coquille marine contenant un petit dauphin [1].

Le style général de l'entablement diffère de celui de la colonnade circulaire et de celui du grand ordre devant la cella. Selon l'appréciation de Caristie, il leur est supérieur et est d'une meilleure époque. Il est plus pur, plus sévère et, comme exécution, plus soigné que celui de la colonnade circulaire ; les motifs géométriques y contrebalançent davantage l'emploi du décor végétal. Celui-ci même y est stylisé autrement que dans l'entablement du grand ordre devant la cella ; l'emploi des larges volutes et des rosaces végétales, qui apparaît dans ce dernier, en est banni. Ces inductions, tirées du style et de l'art, suffiraient à indiquer que le portique autour de la cour n'appartient à la même époque ni que la colonnade circulaire ni que l'entablement devant la cella. Mais d'autres indices portent aussi à croire que le portique autour de la cour est d'une époque antérieure à l'établissement des quatre grandes colonnes devant la cella et de l'entablement qu'elles soutenaient.

Ces colonnes sont celles qui ont été attaquées par les lithophages, et dont trois sont encore en place. Elles sont en marbre cipollin ; le fût, haut de 11^{m}, 780, a en bas un diamètre de 1^{m}, 49 [2]. — Elles constituent le frontispice de la cella ; or, à droite et à gauche de ce frontispice, les entrecolonnements du portique sont irréguliers, comme on peut s'en rendre compte par un coup d'œil jeté sur le plan. Primitivement ils

l'architrave du premier ordre autour de l'atrium ; et quelques-unes des colonnes employées à la construction de l'église Saint-Jérôme à Naples semblent avoir appartenu à l'édifice de Pouzzoles ». Caristie croit aussi que des chapiteaux de la cathédrale de Pise proviennent du monument de Pouzzoles. *Mém.*, p. 17. *Rest.*, dessin VII, fig. 6 : soffite transporté à Salerne. Fig. 4, 5 : soffite subsistant à Pouzzoles.

La décoration du soffite de l'architrave (fragment de Pouzzoles) comprend : une bande unie (0^{m}, 145) ; une bande très étroite (0^{m}, 065) décorée de larges feuilles ; enfin la décoration centrale (0^{m}, 155) : d'une urne cannelée et ornée de palmettes sort une frise de feuilles, de fruits, de tiges flexibles. De ce décor végétal émergent, à mi-corps, des chiens tournés vers la gauche, le museau tendu, dans l'attitude de la course. Au cou des chiens, un collier.

1. *Rest.*, dessin VIII, fig. 3. Larg. du chapiteau, en bas : 0^{m}, 680 ; haut. : 0^{m}, 910.

2. Les bases de ces colonnes (diam. : 2^{m}, 07) n'ont, pas plus que celles du portique autour de la cour, de décoration ornementale.

étaient réguliers, et le frontispice n'existait pas. Les entre-colonnements du portique sur l'un quelconque des côtés de la cour sont au nombre de sept et parfaitement réguliers, sauf ceux du côté nord, dont l'irrégularité provient de ce qu'un

Fig. 27.
Les trois grandes colonnes du frontispice de la cella.

changement fut apporté à cette partie de l'édifice, afin de rendre plus majestueuse la façade de la cella. Ce qui confirme cette hypothèse de Caristie, c'est, selon lui, le caractère architectural du frontispice de la cella, différent de celui du portique de la cour, ce dernier ayant sa corniche ornée de modillons, et offrant un arrangement différent dans le détail des ornements et plus de pureté dans l'exécution. En outre, un fragment de corniche, dessiné par Caristie (dessin n° VII), n'a pu appartenir, comme il le fait justement remarquer, qu'à

la corniche du portique de la cour; il était à l'angle de ce de ce portique, au-dessus des deux colonnes à droite et à gauche du frontispice : il présente en effet un angle saillant, tandis que le portique autour de la cour, n'ayant aucun avant-corps, ne présentait que des angles rentrants. Son aspect enfin dénote que le profil a été retourné d'équerre, postérieurement à l'époque de l'exécution de la face de cette corniche, du

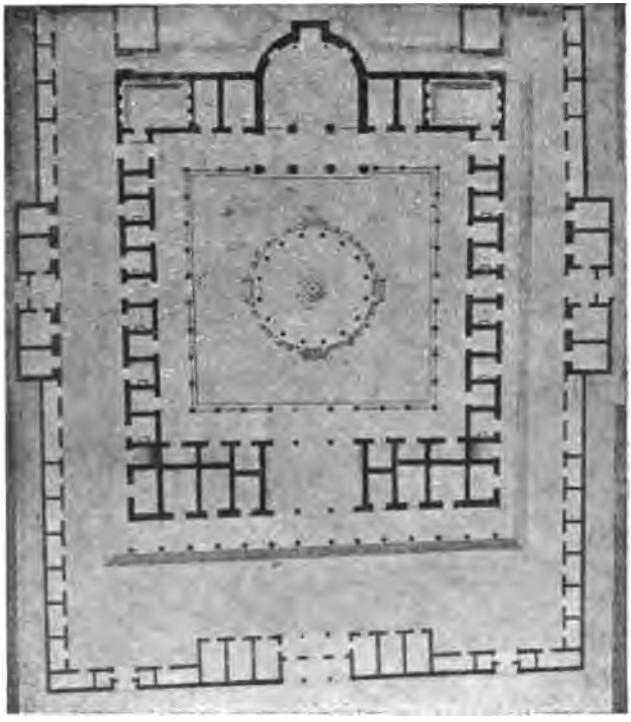

Fig. 28.
Plan général du macellum, d'après Caristie (restauration).

côté de la cour, parce que la face en retour offre dans le travail des particularités qui la font différer un peu de la première [1].

1. Caristie, *Mém.*, p. 45. Caristie ne nous dit pas d'ailleurs en quoi, selon lui, consistaient ces particularités de l'exécution.

Pour toutes ces raisons, il faut admettre avec Caristie qu'une modification fut apportée sur le côté nord de la cour, quand on voulut établir le frontispice de la cella. On diminua la largeur des entrecolonnements à droite et à gauche, au portique de la cour, et on retourna d'équerre l'entablement pour l'appuyer sur le mur du fond. Caristie, sur le détail A de son dessin n° VII, a représenté la disposition primitive du portique du côté nord, sur le détail B la disposition actuelle par suite de l'établissement du frontispice [1].

Devant la colonnade du portique était creusée dans le pavé de la cour une rigole pour l'écoulement des eaux de pluie [2], et devant les colonnes étaient placés des piédestaux qui supportaient des statues, et où étaient gravées des inscriptions [3]. Entre les colonnes étaient des barrières de marbre à claire-voie, dont on a retrouvé des fragments, et dont on a constaté aussi en divers endroits les traces sur le pavé ; sur plusieurs fragments de fûts, les traces d'attache de ces cloisons étaient également visibles [4].

Sur le pavage de la cour, en avant des deux escaliers du plateau circulaire situés sur l'axe longitudinal de l'édifice, étaient scellés deux gros anneaux de bronze [5].

1. Id., *Mém.*, p. 46. *Rest.*, dessin XXVI, n° 1 (plan supposé de l'édifice avant la modification apportée au côté nord du péristyle de la cour par l'addition du frontispice de la cella). Ainsi, d'après ce que nous venons de voir, il conviendrait de distinguer dans le monument des constructions de trois époques : 1° début de l'Empire : corps principal, chambres, cella, portique autour de la cour. Style de l'entablement plus pur et plus sévère que dans les autres parties de l'édifice, prédominance du décor géométrique ; 2° adjonction postérieure, au côté nord du portique, du frontispice de la cella avec les quatre grandes colonnes. Style différent de l'entablement : enroulements de larges volutes végétales. Caristie attribue cette adjonction à l'époque des Antonins ; 3° construction de la colonnade circulaire, que Caristie attribue à une époque où le style commençait à décroître. Il propose le temps des Sévères.

2. Très visible sur la gravure de Paoli. — Caristie, *Rest.*, dessin XXXI. G. (larg. 0m,25 ; prof. 0m,25).

3. A l'époque de Caristie, quatre de ces bases étaient encore en place devant les quatre grandes colonnes de la cella. Trois autres, sur le pourtour de la cour, sont indiquées sur le plan qu'il donne de l'état actuel. Ces piédestaux étaient, selon Caristie, d'une assez basse époque. Trois d'entre eux portaient des dédicaces aux empereurs Septime et Alexandre Sévère (devant les grandes colonnes) ; *C I L.*, X, 1652, 1653, 1654.

4. *Rest.*, VIII ; fig. 4, 5. — Hauteur des cloisons : 1m,10. Les fragments retrouvés ont permis à Caristie d'en restaurer le dessin.

5. Diam. : 0m,140. — Voir aussi Di Iorio, *Guid. di Pozz.*, p. 30.

Cella. — Grâce aux fragments retrouvés (fragments de l'architrave, des fûts des trois autres colonnes, de la corniche, de la cimaise de la corniche, plusieurs parties de la corniche rampante du fronton, un fragment de chapiteau), Caristie donne (dessin n° VI), en tenant compte de la hauteur de l'entablement par rapport à celle des colonnes, une très intéressante restauration de cet ensemble d'entablement et du fronton qui le couronnait [1].

Le seuil de la cella était constitué, aux deux coins, par deux pilastres, dont on a retrouvé en place les bases ainsi que le revêtement en marbre cipollin, et au centre par deux colonnes en marbre cipollin, dont les fûts brisés ont été également retrouvés [2]. Entre les pilastres et les colonnes, le carrelage portait la trace de cloisons en marbre; il n'en était pas de même dans l'entrecolonnement du milieu qui était libre [3].

La largeur de la cella est, sur le devant, de près de 14m,430; au fond, elle forme un hémicycle; dans les murs sont creusées trois niches, deux sur les côtés, une au centre [4]. Cette dernière était précédée d'un escalier de trois marches, et surmontée d'un fronton qui reposait sur deux colonnes de granit placées de chaque côté, dont on a retrouvé les fragments de fûts ainsi que les bases en marbre blanc [5].

1. Caristie, *Rest.*, dessin V : fragments de la cimaise supérieure de la corniche rampante du fronton, fig. 2, 3; dessin VI, fig. 4; fig. 2, n° 2; dessin V, fig. 5, 6, 7 : fragments de la cimaise de la corniche; fig. 8 : fragment de l'entablement au-dessus de la frise; fig. 9, 10, 11 : fragments de l'architrave.

Caristie, d'après tous ces fragments, propose une restauration générale de l'entablement du grand ordre de la cella : dessin VI, fig. 1; dessin XXVII. L'ornementation ne diffère pas sensiblement de celle de l'entablement du portique autour de la cour; ce sont les mêmes motifs de décor végétal, d'oves, de denticules, etc... Toutefois la bande supérieure de la cimaise rampante de la corniche est constituée par un décor végétal de larges volutes, de rosaces, d'enroulements de feuilles et de tiges, particulier à l'entablement du grand ordre de la cella.

Chapiteaux du grand ordre : dessin XVI, n° 2, fig. 5 : fragment de chapiteau corinthien (h. 0m. 280).

Ch. Garnier a donné aussi une étude de restauration du fronton de la cella.

2. Caristie, *Mém.*, p. 8. *Rest.*, dessin XXII, fig. 2. Colonnes de même diamètre que les grandes colonnes du frontispice.

3. Caristie, *Mém.*, p. 41. — Di Iorio, *Tempio di Serapide*, p. 76. L'entrecolonnement du milieu se fermait peut-être au moyen d'un voile (cf. un fragment de peinture antique reproduit par Caristie, *Rest.*, dessin XIVL).

4. Niche du fond : prof. 1m, 75; larg. 3m, 54. — Niches latérales : larg. 2m, 30; prof. 0m, 745.

5. Haut. des colonnes : 4m, 720. Diam. à la base : 0m, 585. — Larg. de la

Le pavé de la cella était plus riche que celui du reste de l'édifice ; au lieu d'être simplement en dalles de marbre blanc, il était en marbres rouges, jaunes, verts et violets, dessinant

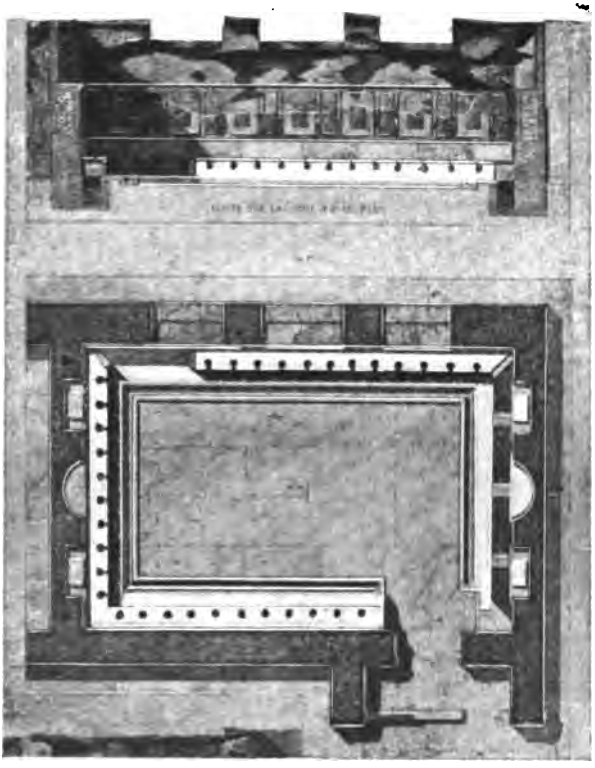

Fig. 29.
Salle d'angle de l'est (d'après Caristie).

un décor géométrique de ronds, de carrés et de losanges [1]. La cella était voûtée, et les murs revêtus de marbres variés [2].

C'est derrière la cella que l'eau arrivait dans l'édifice par

base en marbre blanc : 0m, 860 ; haut. 0m, 340. — Caristie, *Rest.*, dessin IX, fig. 12, 13, 14 : essai de restauration de la grande niche.

1. Caristie, *Mém.*, p. 40. Ruggiero, *Scavi.*, p. 121.
2. Di Iorio, *Temp. di Serap.*, p. 45. Caristie, *Rest.*, dessin XXVII.

quatre canaux souterrains [1]. Ils se réunissaient au milieu de la cella sous le compartiment central du carrelage ; de là l'eau était conduite dans les grandes pièces situées aux deux coins du monument (du côté nord) [2].

Pièces situées sur le côté septentrional. — A droite et à gauche de l'hémicycle central, se trouvent deux petites pièces, dont les murs étaient décorés de marbres [3]. On n'y a rien retrouvé qui puisse nous renseigner sur leur destination.

Les pièces suivantes, aux angles de l'édifice, étaient au contraire fort bien conservées jusque dans les premières années du XIXe siècle [4]. C'étaient les plus grandes (10m, 50 × 6m, 50).

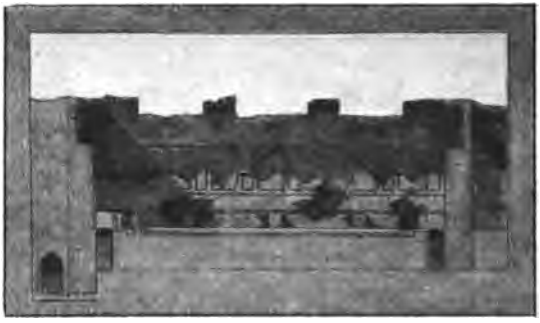

Fig. 30.
Salle d'angle de l'ouest, d'après Caristie (coupe).
A gauche, l'égout collecteur.

Tout autour régnait un canal large de 0m, 50 et creusé assez profondément : cette profondeur variait, le canal allant en pente vers certains points où il aboutissait dans des égouts ; elle atteignait jusqu'à 0m, 80. L'eau était amenée dans le canal par deux conduits en briques, qui débouchaient dans chaque salle, aux deux angles intérieurs, et se déversait dans un

1. Caristie, *Rest.*, dessin XXII, fig. 1, 2. Largeur de chaque canal : 0m, 50.
2. Caristie, *Rest.*, dessin XXXI. — *Mém.*, p. 40.
3. On voit encore des traces du marbre blanc et du marbre rose dont les murs étaient revêtus. Cf. Caristie, *Rest.*, dessin XIX.
4. *Ibid.*, dessin XVII (salle de droite) ; dessin XVIII (salle de gauche ; état actuel en 1817). Cf. aussi une vue de la salle de droite, dessin III, fig. 2, et une vue prise de l'anti-salle de droite, avec les restes de la cloison ornée d'hermès, *ibid.*, fig. 4.

égout, dont l'ouverture était située (salle de droite) dans le coin à droite de la porte d'entrée, et (salle de gauche) dans le coin qui constitue l'angle extérieur de l'édifice. Cette disposition des canaux a pu être étudiée grâce à des fouilles entreprises par un évêque de Pouzzoles, Mgr Rosini, en 1818, en présence de Caristie, qui a rapporté avec le plus grand soin tous les détails de ces canaux et égouts. L'égout collecteur, dégagé en partie sur le côté ouest du monument,

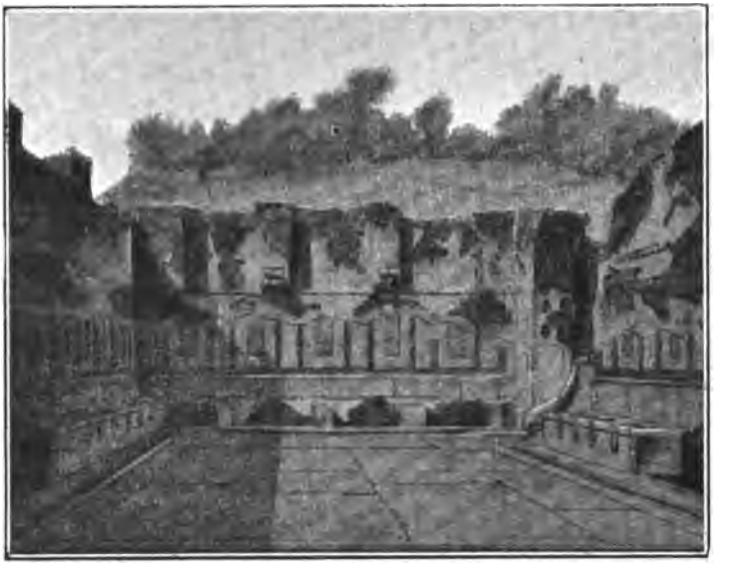

Fig. 31.
Vue de la salle d'angle de l'ouest (d'après Caristie).

était haut de 0m, 90, large de 0m, 58 (fig. 30) ; un autre égout courait le long du côté est [1].

Dans chaque salle, le canal était recouvert de sièges : de grosses pierres carrées (au nombre de 16 dans la salle de droite, de 18 dans la salle de gauche) étaient encastrées dans

1. Dans la salle de gauche, Caristie a retrouvé un canal supplémentaire d'écoulement, qui passait sous la porte de la salle, puis, faisant un angle droit et passant sous la porte voisine du passage latéral de l'édifice, rejoignait l'égout collecteur. On n'a pas retrouvé de canal de ce genre dans la salle de droite ; mais Caristie suppose, vraisemblablement, qu'il en existait un semblable.

le mur : au-dessus de ces pierres et par devant étaient appliquées des dalles de marbre portant chacune un trou rond. Chaque trou (diam. 0m, 26) des dalles verticales de devant communiquait par une fente avec celui des dalles horizontales formant siège. Il y avait place pour 45 de ces sièges, devant lesquels, dans chaque salle, étaient ménagés de petits caniveaux dans le dallage[1].

Dans les murs latéraux étaient, à une certaine hauteur, creusées trois niches (larg. : 1m, 30) : l'une, au milieu, semi-circulaire, les deux autres carrées, avec des piédestaux pour porter des statues. La niche du milieu était ornée de deux colonnettes (diam. 0m, 22), reposant sur deux consoles sculptées[2]. Jusqu'à une hauteur de 0m, 40 au-dessus des sièges, la décoration était constituée par des plaques de marbre blanc ; au-dessus, par des rectangles de mosaïque en marbres variés[3]. Les ornements architecturaux étaient eux-mêmes recouverts de mosaïques, comme on put le constater sur un morceau de fronton qui, d'après les mesures prises, appartenait au fronton soutenu par les colonnettes de la niche du milieu[4].

Le mur du fond était percé de trois fenêtres, larges celles des côtés de 1m, 80, et celle du centre de 2m, 10. Ces salles étaient les seules qui eussent des fenêtres.

L'entrée présentait une disposition spéciale. Elle était protégée par une barrière en marbre ornée d'hermès, qui empêchait de voir dans la salle, parce que la porte d'entrée de cette cloison ne correspondait pas à celle de la cella[5].

1. Largeur des sièges : 0m, 517 ; haut, 0m, 52. — On remarquera sur la vue ici reproduite d'après Caristie (dessin III, fig. 2) l'accoudoir en forme de dauphin qui se trouvait à gauche, en entrant dans la salle, au commencement de la rangée des sièges.

2. Ces consoles (long. : 0m, 40 ; larg. : 0m, 35) existent encore, comme on peut s'en rendre compte, dans la salle de droite. Les restes des socles qui, dans ces niches, supportaient les statues, existent dans deux niches de la salle de droite, et dans deux de la salle de gauche. — Caristie, *Rest.*, dessin XII, donne différents détails des fragments retrouvés : fragments des fûts des colonnettes, des consoles, de la corniche du fronton sur la niche du milieu.

3. On voit encore des fragments de ce revêtement (marbres rouge, blanc, jaune). Di Iorio, *Tempio di Serapide*, p. 70-74. Caristie, *Rest.*, dessin XIIII, fig. 9 ; dessin III, fig. 2.

4. Caristie, *Rest.*, dessin XII, fig. 5, 6 (profils et détails retrouvés de l'entablement de la niche du milieu. Le morceau du fronton portait des traces de mosaïque). — Di Iorio, *Temp. di Serap.*, p. 74.

5. On n'a retrouvé les fragments de cette barrière que devant la salle de

Salles du pourtour. — Les trois autres côtés de l'édifice étaient occupés par une série de petites salles qui s'ouvraient alternativement à l'extérieur et sur le portique intérieur. Elles étaient différemment décorées : celles de l'intérieur avaient un revêtement de marbre, qui existait encore en partie au commencement du siècle dernier ; au contraire, les pièces qui s'ouvraient à l'extérieur ne portaient aucune trace d'un revêtement de ce genre ; elles étaient seulement ornées de stucs [1]. On pouvait les fermer ; Caristie a retrouvé des seuils, des restes de chambranles et d'embrassements en marbre ayant appartenu à diverses portes, les traces des trous où étaient les crapaudines, les œillets et la trace de verrous. On voit par ces indications que les portes étaient à deux battants [2].

On n'a rien retrouvé dans ces salles qui nous renseigne avec certitude sur leur destination. Tout ce qu'on sait, c'est que dans le sol de quelques-unes d'entre elles étaient pratiquées de petites ouvertures qui semblaient faites en vue de l'écoulement des eaux [3]. Dans les chambres extérieures, il y avait des

droite. Une autre, semblable, existait de l'autre côté ; elle est indiquée sur le plan de Guasco : Caristie, *Rest.*, dessin XVII, fig. 8. — Ruggiero, *Scavi*, p. 121. — Di Iorio, *Temp. di Serap.*, p. 42. — Travail de basse époque. La cloison a subsisté intacte jusqu'en 1841 (Ruggiero, *op. cit.*, p. 131). On voit encore aujourd'hui dans le monument un des hermès dont elle était décorée.

Longueur de cette cloison : 3m, 50 ; haut. : 2m, 45. La cloison est décorée à gauche de trois hermès, situés respectivement à la distance de 0m, 90 ; puis vient l'ouverture de la cloison (0m, 90). Dans le coin, à droite, était un quatrième hermès : 0m, 28).

1. Dimensions de ces pièces variant entre 4m, 10 et 4m, 65 de largeur ; 4m, 35 de profondeur sur les côtés ; dimensions beaucoup plus irrégulières sur la façade, comme on peut s'en rendre compte par un coup d'œil jeté sur le plan. Caristie, *Rest.*, dessin XIV, fig. 8 et 10, donne les détails des parties conservées des revêtements de marbres, et d'après cela tente une restauration. Dans les chambres, marbres blancs. — Dans les passages latéraux avaient été employés des marbres violets, teintés de blanc et de rose. — Le bas des murs, sous le portique, était décoré d'une bande de marbre rouge. — Caristie dit aussi que les chambres intérieures avaient un pavage en marbre blanc veiné tandis que celles qui s'ouvraient au dehors n'en avaient pas (Cf. dessin XIX). Sur la différence de la décoration, en marbre et en stuc, des chambres intérieures et des chambres extérieures, renseignements analogues dans Di Iorio, *Guid di Pozz.*, p. 29, et *Temp. di Serap.*, p. 65, 70.

2. Caristie, *Mém.*, p. 35 ; *Rest.*, dessin XIII, fig. 4, 5, 13 à 22. Caristie donne les plans de tous les seuils à l'état actuel. — Fig. 11 : porte d'une des chambres, larg. 1m, 745 ; haut. 3m, 030. — Cf. aussi Di Iorio, *Temp. di Serap.*, p. 76.

3. Caristie, *Mém.*, p. 48. Ces ouvertures sont indiquées sur le plan de l'abbé de Saint-Non ; Caristie les indique aussi sur le sien. Dans la première chambre intérieure à droite, en entrant par la porte latérale du milieu (côté est), Saint-Non dessine sur le seuil, à l'intérieur, un trou dans le pavé.

dalles épaisses de pépérin, le long du mur latéral (à droite de la personne qui entre). Ces dalles sont dessinées sur le plan de l'abbé Guasco, qui les prit à tort pour les premières marches d'escaliers qui n'ont jamais existé dans ces pièces. Caristie et di Iorio ont bien vu qu'elles étaient simplement destinées à servir de support à quelque objet[1]. On retrouva des vestiges d'escaliers dans deux pièces seulement : à savoir, respectivement sur chacun des côtés latéraux de l'édifice, dans la seconde salle s'ouvrant au dehors lorsqu'on vient du sud[2].

Étage supérieur. — Ces escaliers prouvent l'existence d'un étage supérieur, auquel il faut rapporter des fragments et des fûts entiers de colonnes, des chapiteaux et des bases qui, en raison de leurs dimensions, ne peuvent appartenir au portique du rez-de-chaussée, ni à aucun des autres ordres[3]. Nous devons donc penser qu'il y avait un premier étage avec un portique et des chambres. Des fragments de cloisons en marbre, différant par le dessin de celles du rez-de-chaussée, ont été découverts ; cette barrière s'élevait dans les entrecolonnements jusqu'à 1m, 30. Quant aux colonnes, leur fût était haut de 4m, 10 ; leur diamètre à la base était de 0m, 50[4]. Le portique de l'étage supérieur régnait partout, sauf au-dessus

Même détail dans la salle en face, et aussi au fond des deux chambres à droite et à gauche de l'entrée principale. Caristie dessine des trous analogues dans deux autres pièces (deux fois sur le seuil, une fois au fond).

1. Caristie, *Mém.*, p. 17. *Rest.*, dessin XIV. — Di Iorio, *Temp. di Serap.*, p. 13-14. Di Iorio en signale quatre comme existant encore de son temps. Caristie n'en a dessiné qu'une sur son plan de l'état actuel (3e pièce du côté ouest, en venant du sud). Long. 1 mètre. Larg. 0m 50.

2. Caristie, *Mém.*, p. 7, 49. *Rest.*, dessin XL. — On a retrouvé les 6 premières marches encore en place ainsi qu'un fragment de la voûte d'arête. L'escalier occupait toute la largeur de la pièce. — Di Iorio, *Temp. di Serap.*, p. 45. Les restes d'un autre escalier ont été retrouvés dans la troisième pièce du côté est ; mais cet escalier était, paraît-il, une construction visiblement postérieure à l'époque antique.

3. « J'ai recherché avec le plus grand soin, parmi les débris de l'édifice, les restes de l'entablement de cet ordre ; je n'ai rien retrouvé, ce qui me porte à penser qu'en raison du grand espacement des colonnes de ce portique supérieur, les architraves étaient en bois, lesquelles portaient une construction qui formait la frise et la corniche, et que le tout était recouvert de stucs ». Caristie, *Mém.*, p. 34.

4. Caristie, *Rest.*, dessin IX, fig. 4 : colonne en cipollin ; base des colonnes : larg. 0m 735 ; haut. 0m 26. — Fig. 1 : chapiteau corinthien (haut. 0m 58 ; larg. à la base : 0m 441). — Fig. 5 : cloisons en marbre.

de l'entrée principale, de la cella, et des salles d'angle du côté nord, qui occupaient toute la hauteur de l'édifice [1].

Portes et portiques extérieurs. — Canaux. — On entrait par un large vestibule, faisant face à la cella [2], et par quatre ouvertures latérales, deux sur chaque côté, qui pouvaient être fermées par deux portes, l'une intérieure, l'autre extérieure :

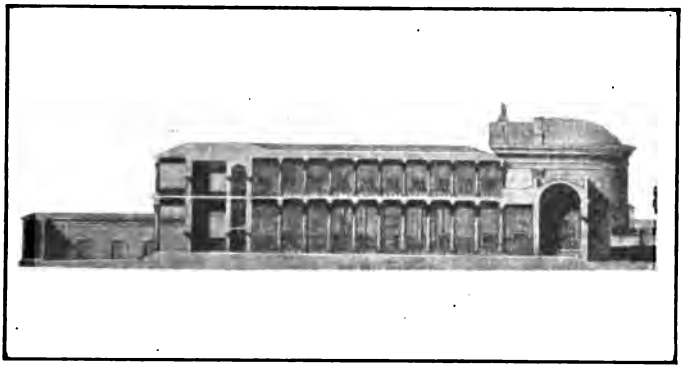

Fig. 32
Section transversale du monument restauré (d'après Caristie).

ces portes différaient de celle des chambres en ce que ces dernières n'avaient que des chambranles, tandis que celles des ouvertures latérales avaient des chambranles flanqués de pilastres cannelés [3].

Au sud, des sondages ont permis à Caristie de déterminer la disposition du mur de l'édifice, de l'angle droit du vestibule et du massif d'un portique de 5 mètres de large, avec l'indication de l'emplacement d'une colonnade et d'un escalier. Sur les côtés, il n'y avait pas de portique, mais seulement un escalier, et un palier de 2^{m}, 50 de large au-devant des murs [4].

1. Caristie, *Mém.*, p. 50.
2. *Ibid.*, p. 7. On a retrouvé en place les bases des pilastres qui faisaient le coin du vestibule, ainsi que les pierres carrées qui supportaient les colonnes. La largeur de ce vestibule est la même que celle de la cella ; celle des entrecolonnements est la même que celle des colonnes du portique autour de la cour.
3. Caristie, *Mém.*, p. 17. *Rest.*, dessin XIV, fig. 11 : détails du revêtement en marbre du passage ; fig. 12 : une des portes latérales sur l'axe transversal, vue de l'intérieur; larg. 2^{m} 180. Pilastres cannelés supportant des chapiteaux corinthiens.
4. Caristie, *Mém.*, p. 10. — Le portique de la façade comprenait 14 colonnes.

aurait recueilli leurs chairs et leur sang. Quant aux différentes pièces, les unes (celles qui sont situées à droite et à gauche de la cella) auraient servi pour le culte ; les autres auraient été des salles de bains. Les salles d'angle où sont les sièges de marbre devraient en ce cas être considérées comme des salles de bains de vapeur. Caristie suppose que les quatre canaux d'aqueduc, qui existaient derrière la cella, amenaient dans ces pièces les eaux chaudes des réservoirs : la vapeur se serait échappée par les trous des sièges, sur lesquels étaient assis les malades. Caristie, ayant étudié la manière dont sont aménagés les bains de vapeur modernes d'Ischia [1], a cru y reconnaître des analogies avec les habitudes antiques. C'est ainsi qu'à Ischia on assied les malades sur des sièges où sont pratiquées de minces ouvertures pour l'exhalaison de la vapeur ; le malade applique sa tête, son dos, ses pieds à d'autres ouvertures du même genre pratiquées dans le sol ou dans le mur [2]. — L'eau, ayant dégagé ses vapeurs dans les salles d'angle, servait encore : les deux canaux, longeant les côtés de l'édifice, la répartissaient dans les autres salles. Les dalles de pépérin, qu'on a observées dans ces pièces, auraient été des supports pour des baignoires. En conséquence, Caristie a reconstitué tout un système de canaux qui auraient conduit l'eau dans les salles du pourtour de l'édifice. Ce qui rend, au premier abord, cette hypothèse assez plausible, c'est le voisinage des eaux thermales, et l'existence des conduits qui ont semblé à Caristie avoir mis les citernes en communication avec le monument. Notons toutefois que le système de canalisation rétabli par Caristie dans les chambres du pourtour de l'édifice ne s'appuie sur aucun indice solide. Di Iorio déclare même qu'aucun canal, distribuant l'eau dans ces chambres n'a été retrouvé [3]. La disposition de l'édifice n'est, sous aucun rapport, celle qu'on est habitué à rencontrer, en Italie ou ailleurs, dans les établissements de bains d'eaux chaudes. Ni les ruines des thermes découvertes

1. On trouvera (dessin XX de la *Rest.* de Caristie) les plans, coupes et élévations des bains de l'île d'Ischia, et un rapprochement établi entre les bains modernes d'Ischia et ceux antiques de Pouzzoles (XXI, fig. 4, 5, 10, 12, 13).

2. De même, écrit Caristie, « à l'édifice thermal de Pouzzoles, le baigneur était assis sur une large bouche de vapeur horizontale ; et une autre bouche disposée verticalement portait la chaleur sur les genoux et les jambes. Un courant d'eau thermale passait sous ces sièges. »

3. Di Iorio, *Temp. di Serap.*, p. 14.

Destination de l'édifice. — Suivant l'opinion généralement adoptée au XVIIIe siècle, l'édifice que nous venons de décrire eût été un temple de Sérapis. La découverte d'une statue de Sérapis dans une des salles d'angle avait donné naissance à cette hypothèse.

Que notre monument comprît un sanctuaire, cela est certain : ce sanctuaire était la cella du fond. Mais tout le reste de l'édifice servait à un usage qu'il nous faut maintenant rechercher. En dehors de l'hypothèse d'un temple de Sérapis, hypothèse qui ne s'appuie sur rien de sérieux et d'après laquelle toutes les pièces du pourtour auraient servi pour les prêtres et pour le culte [1], on ne peut faire que deux suppositions : ou bien le monument eût été un marché, et c'est l'opinion à laquelle nous nous rattachons, ou bien c'eût été un établissement de bains d'eaux chaudes. Résumons d'abord cette dernière supposition, celle de Caristie et de di Iorio [2].

Le réservoir découvert derrière la cella contient une eau minérale, que les anciens avaient utilisée. Des vestiges d'autres citernes ont été retrouvés derrière le monument. Partout en cet endroit jaillissent du sol des eaux chaudes qui ont servi au moyen âge et qui servent encore maintenant. Pour cette raison di Iorio et Caristie ont cru que l'édifice avait été un établissement thermal, et Caristie a fondé sur cette idée sa restauration.

La cella aurait été le sanctuaire du dieu protecteur des thermes, soit Sérapis, soit Esculape, dont une statue, aujourd'hui disparue, fut, selon le témoignage de Caristie, retrouvée dans le monument. Caristie croit même que le temple aurait pu être placé sous la protection commune des deux divinités. Le socle, situé au milieu du plateau circulaire, aurait été un autel pour les sacrifices ; aux anneaux scellés dans le pavé de la cour on aurait attaché les victimes ; dans les vases cannelés on

1. Overbeck, dans son livre sur Pompej (p. 111), a adopté cette opinion, tout en croyant qu'il y avait des eaux thermales dans l'édifice. « Le Serapeum de Pouzzoles est un édifice, au centre duquel jaillissait une source sacrée ; les différentes pièces servaient pour le culte. » Overbeck ne dit pas sur quoi il se fonde pour avancer qu'une source thermale jaillissait au milieu du plateau circulaire. C'est là, semble-t-il, une pure invention. — Indication analogue dans l'*Arch. Ztg.*, XIX, p. 141 (« das Serapeum zu Pozzuoli in dessen Mitte eine Heilquelle liegt ». Article signé Dr. K. Th. Pyl).

2. Opinion exposée aussi par Niccolini, *op. cit.* (mémoire intitulé : *Cisterna e antiche stufe del tempio di Serapide. Nuova spiegazione*).

aurait recueilli leurs chairs et leur sang. Quant aux différentes pièces, les unes (celles qui sont situées à droite et à gauche de la cella) auraient servi pour le culte ; les autres auraient été des salles de bains. Les salles d'angle où sont les sièges de marbre devraient en ce cas être considérées comme des salles de bains de vapeur. Caristie suppose que les quatre canaux d'aqueduc, qui existaient derrière la cella, amenaient dans ces pièces les eaux chaudes des réservoirs : la vapeur se serait échappée par les trous des sièges, sur lesquels étaient assis les malades. Caristie, ayant étudié la manière dont sont aménagés les bains de vapeur modernes d'Ischia [1], a cru y reconnaître des analogies avec les habitudes antiques. C'est ainsi qu'à Ischia on assied les malades sur des sièges où sont pratiquées de minces ouvertures pour l'exhalaison de la vapeur ; le malade applique sa tête, son dos, ses pieds à d'autres ouvertures du même genre pratiquées dans le sol ou dans le mur [2]. — L'eau, ayant dégagé ses vapeurs dans les salles d'angle, servait encore : les deux canaux, longeant les côtés de l'édifice, la répartissaient dans les autres salles. Les dalles de pépérin, qu'on a observées dans ces pièces, auraient été des supports pour des baignoires. En conséquence, Caristie a reconstitué tout un système de canaux qui auraient conduit l'eau dans les salles du pourtour de l'édifice. Ce qui rend, au premier abord, cette hypothèse assez plausible, c'est le voisinage des eaux thermales, et l'existence des conduits qui ont semblé à Caristie avoir mis les citernes en communication avec le monument. Notons toutefois que le système de canalisation rétabli par Caristie dans les chambres du pourtour de l'édifice ne s'appuie sur aucun indice solide. Di Iorio déclare même qu'aucun canal, distribuant l'eau dans ces chambres n'a été retrouvé [3]. La disposition de l'édifice n'est, sous aucun rapport, celle qu'on est habitué à rencontrer, en Italie ou ailleurs, dans les établissements de bains d'eaux chaudes. Ni les ruines des thermes découvertes

1. On trouvera (dessin XX de la *Rest.* de Caristie) les plans, coupes et élévations des bains de l'île d'Ischia, et un rapprochement établi entre les bains modernes d'Ischia et ceux antiques de Pouzzoles (XXI, fig. 4, 5, 10, 12, 13).

2. De même, écrit Caristie, « à l'édifice thermal de Pouzzoles, le baigneur était assis sur une large bouche de vapeur horizontale ; et une autre bouche disposée verticalement portait la chaleur sur les genoux et les jambes. Un courant d'eau thermale passait sous ces sièges. »

3. Di Iorio, *Temp. di Serap.*, p. 14.

en Gaule (Bagnères, la Bourboule), ni celles de Baia, ni celles de l'Algérie ne permettent de supposer que les anciens aient construit, suivant le plan de l'édifice de Pouzzoles, des thermes d'eaux minérales [1]. L'origine antique des réservoirs n'est pas douteuse, mais aucune trace de communication entre eux et notre monument n'a été constatée.

Le plan du monument de Pouzzoles paraît plutôt être celui d'un marché. Qu'on le compare à celui des marchés de Rome, de Pompéi, d'Afrique (Timgad) et d'Asie Mineure (Pergé, Kremna, Sagalassos) [2]. La répartition des boutiques autour d'une cour intérieure carrée, bordée de portiques, est partout la même.

La division des boutiques en deux catégories, les unes intérieures, les autres extérieures, se retrouve à Pompéi. A quoi servaient les dalles de travertin qui existaient dans les boutiques ? Il est impossible de le conjecturer, mais elles pouvaient supporter tout autre objet qu'une baignoire.

Par les ouvertures percées dans le sol s'écoulait l'eau avec laquelle on nettoyait le dallage.

Quant au plateau circulaire, au centre de la cour, il rappelle l'espace rond du macellum de Pompéi qui était entouré de colonnes et couvert d'un toit, selon la restauration de Nissen et de Mau. Un tholus de ce genre apparaît sur une médaille de Néron représentant un macellum [3] ; des ruines analogues ont été retrouvées dans les macella des villes d'Asie-Mineure [4]. Le tholus était généralement surmonté d'une coupole, mais la règle n'était pas absolue. Le bassin qui était au centre du marché de Timgad était à ciel ouvert, et n'était même pas entouré

1. De Caumont, *Abécédaire d'archéologie*, I, p. 175 et suiv. ; p. 181. — Gsell. *Monuments antiques de l'Algérie*, I, p. 236 (thermes d'Aquae Flavianae) ; p. 239 (Hammam-Meskoutine) ; p. 240 (Hammam-Berda).

2. Mau, *Pompej*, fig. 35. — Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 183-215. — Niemann et Petersen, *Städte Pamphyliens und Pisidiens*, I, p. 47 (Pergé) ; II, p. 140 (Sagalassos) ; p. 175 (Kremna). — Pour le macellum magnum de Rome (Rotonda di S. Stefano), cf. Lanciani, *Monum. dei Lincei*, I, p. 506 ; pl. II, fig. 2. Hülsen, *Röm. Mitth.* (1892), p. 297 et suiv.

3. Cohen, *Monn. imp.*, I, 2, p. 288. Nero, n° 126.

4. A Pergé, au centre de la cour entourée de colonnes, existe un monument circulaire, en blocs de travertin, où sont ménagées 9 niches. Niemann et Petersen ne croient pas qu'il avait une destination religieuse. — Au centre du marché de Sagalassos « est un petit temple circulaire à 8 colonnes, reposant sur un socle formé de 3 marches ». Cette colonnade était ouverte. — A Rome, au lieu de la colonnade disposée comme à Pouzzoles, à Pompei, à Sagalassos, il y avait un tholus fermé par un mur circulaire (Hülsen, *l. c.*).

d'une colonnade : la colonnade circulaire de Pouzzoles ne portait pas non plus de toiture et, primitivement, n'existait pas.

Nous avons vu qu'au centre du tholus on a relevé les traces d'une rosace pour l'écoulement des eaux, ainsi que celles d'un socle octogonal : Caristie et di Iorio ont supposé qu'il y avait là un autel. Je ne trouve dans aucun des auteurs qui les ont précédés la notice qu'un autel de ce genre ait été retrouvé. Quant aux douze vases cannelés qui, selon di Iorio, recevaient l'eau lustrale et les portions des victimes immolées sur l'autel, ils sont particuliers au marché de Pouzzoles. Il est aussi impossible de déterminer leur usage que celui des anneaux qui étaient scellés dans la cour. Remarquons seulement que des anneaux de ce genre existent dans le monument d'Eumachia à Pompéi qui, selon la supposition la plus vraisemblable, fut un marché.

Dans tous les marchés, il y avait, comme à Pouzzoles, devant les colonnes des portiques, des bases supportant des statues. A Kremna, ces bases étaient placées dans les entrecolonnements ; à Timgad, des statues étaient aussi, çà et là, disposées dans le macellum ; c'étaient celles des personnages qui avaient construit ou embelli le marché. A Pouzzoles, on avait placé devant deux des grandes colonnes de la cella les statues de l'empereur Alexandre Sévère et de sa femme Barbia Orbiana [1].

L'hémicycle du fond, avec ses trois grandes niches et son portique supportant un fronton, avait une destination religieuse. Il est en face de l'entrée, comme le sanctuaire du marché de Pompéi, qui était surélevé de quelques marches et qui était consacré au culte de la famille impériale. Un sanctuaire existe aussi au fond du macellum représenté sur la médaille de Néron ; on y voit la statue d'une divinité [2]. Nous ignorons quels étaient les trois dieux protecteurs du marché de Pouzzoles. Il est possible, mais non certain, que la statue de Sérapis ait appartenu à ce monument [2]. L'une des divinités était

1. *C I L.*, X, 1653, 1654. — Cf. aussi 1652 (dédicace à Alexandre Sévère), retrouvé près du monument.

2. De même, au fond du monument d'Eumachia, il y avait une abside avec trois niches, dont l'une contenait la statue de la Concordia Augusta.

3. On a aussi retrouvé dans le monument une statue d'Esculape, comme nous l'apprend Caristie, le groupe de Bacchus et d'un Faune, le groupe d'Electre et d'Oreste. Il s'y trouvait des statues d'empereurs. Quels étaient les dieux de la cella ? Il est impossible de le dire.

peut-être simplement quelque genius, comme le genius macelli du marché d'Herculanum, ou celui du marché de Bracara en Espagne [1].

Quant aux soi-disant salles de bains de vapeur, ne seraient-ce pas des latrines? Après la découverte des latrines des thermes de Pompéi [2], Michaelis remarqua la disposition identique du canal courant le long des murs, et émit l'opinion que les salles de Pouzzoles étaient des latrines [3]. Les latrines de Timgad fournissent aussi de grandes analogies (rigole autour des murs, disposition des sièges reposant sur des dalles de pierre, dauphins de marbre formant appui [4].) Enfin, à Pouzzoles et à Pompéi, les portes étaient disposées de la même façon, afin qu'on ne pût voir de l'extérieur [5].

1. *C I L.*, II, 2413 (Bracara).
2. Breton, *Pompeja*, p. 198.
3. Michaelis dans l'*Arch. Anz.*, XVIII, p. 117* 118*.
4. Cagnat, *op. cit.*, fig. 7. « Au-dessus de l'égout, aujourd'hui béant, étaient disposés autrefois, tout autour de la pièce, des sièges larges de 0m 60, reposant sur des dalles de pierre, placées de champ, d'environ 0m 80 de hauteur. Une stalle a été retrouvée en place par les architectes qui ont dirigé les fouilles, ce qui a permis de se rendre compte de l'aménagement de l'ensemble. Tous les sièges étaient, dit-on, séparés entre eux par des dauphins en pierre, où les bras pouvaient s'appuyer ».
5. Mau, *Pompej*, plan hors texte, n° 11, lettre E. — La disposition des ouvertures dans les sièges des latrines de Pouzzoles ressemble à celle de l'ouverture d'une stalle de porphyre du musée du Vatican (Clarac, *Musée de sculpture*, II, pl. CCLX, n° 69), reproduite dans le Dictionnaire de Daremberg et Saglio (Article *Balneum*, p. 663, fig. 768). M. Saglio croit que c'était un siège de bain (« On remarquera l'ouverture du siège, destinée à l'écoulement de l'eau dont s'aspergeaient les baigneurs » (*ibid.*, p. 662, n. 221). Cette même stalle est reproduite dans le Dictionnaire des Antiquités romaines de Cagnat et Goyau (art. *Solium*), où il est dit qu'elle était un solium, ou siège d'honneur destiné au maître de la maison, sur lequel s'asseyait le patronus, quand il recevait ses clients pour leur donner des conseils. — Une stalle en porphyre, ressemblant à celle du Vatican, est conservée au couvent du mont Cassin ; elle provient, dit-on, des ruines des thermes de Cassino.

Signalons, pour terminer, l'hypothèse du docteur Brauns, géologue, dans son opuscule intitulé : *Das Problem des Serapeum von Pozzuoli* (*Schriften des Leopoldinischen Akademie*, 1888), hypothèse reprise par le Dr H. Hranilovic : *Piscina u Pozzuoli rvana Tempio di Serapide* dans la revue *Nastavni Vjesnik*, III, p. 257-268, 313-323 (ann. 1895) (mon ignorance de la langue ne m'a permis de lire ce dernier article). Brauns émet l'opinion insoutenable que le Tempio di Serapide fut un réservoir à poissons. C'est seulement ainsi, selon lui, que l'on peut expliquer les trous faits dans les colonnes par les fameux mollusques lithophages. Il n'admet pas, en effet, que des abaissements et des relèvements alternatifs du sol se soient produits au moyen age (phénomène par lequel les géologues ont généralement cherché à expliquer la présence des trous faits dans les colonnes par les lithodomes, alors que le rivage de Pouzzoles était

II

L'AMPHITHÉATRE

L'amphithéâtre, le monument le mieux conservé de Pouzzoles, offre un intérêt particulier à cause de ses souterrains qui sont intacts, et dont l'étude complète heureusement celle que l'on peut faire des souterrains de l'amphithéâtre de Capoue et du Colysée. Des fouilles n'eurent lieu qu'au siècle dernier. Au XVIIIe siècle, comme on peut s'en rendre compte d'après une gravure du recueil du P. Paoli, l'arène était encore entièrement couverte de terre, et les troupeaux y paissaient. Mais déjà on pouvait parcourir en partie le promenoir circulaire, qui figure sur des gravures de Paoli. Les premières fouilles, commencées en 1841 sous la direction de l'architecte Bonnucci [1], furent poursuivies dans les années suivantes; on déblaya presque tout le souterrain et une partie des portiques; mais aucun objet important, aucune œuvre d'art intéressante ne revint à la lumière. Les fouilles, inter-

enfoncé sous les eaux de la mer. L'opuscule de M. Brauns ne m'a pas semblé, autant que j'en puis juger, apporter des faits ou des idées qui nous autorisent à rejeter l'explication adoptée par les naturalistes, à savoir celle de changements successifs du niveau depuis l'antiquité, explication qui s'appuie sur un ensemble de documents solides et d'inductions géologiques très sérieuses (c'est celle de Süss, de M. de Lapparent, de Lyell, de Roth et, récemment, de M. Günther, qui l'a corroborée d'observations nouvelles faites sur toute l'étendue du golfe de Naples. Append. III). Au point de vue archéologique, il est inadmissible que le monument de Pouzzoles ait pu être un réservoir à poissons. M. Brauns ne paraît pas avoir la moindre notion d'archéologie monumentale, quand il croit que les différents châteaux d'eau de Pouzzoles (Piscina di Cardito, di Lusciano, etc.) étaient également des réservoirs à poissons, et qu'il compare le Tempio di Serapide aux ostriaria ou parcs d'huîtres du lac Lucrin.

L'hypothèse de Caristie et de Di Iorio (Bains d'eaux minérales) est la seule qui pourrait avoir quelque vraisemblance, si la comparaison avec d'autres monuments ne nous permettait pas de croire que le monument de Pouzzoles fut un marché. La place où on a retrouvé les inscriptions relatives à la Ripa (digue élevée dans le voisinage du macellum, *dextra lebaque macelli*, cf. ci-dessus, ch. III, 2e part.) achèverait d'ailleurs de lever tous les doutes. Selon Scherillo (lettre adressée à Gervasio le 27 septembre 1847, et reproduite par Gervasio dans son article intitulé : *Iscrizioni riguardanti il macello dell' antica Pozzuoli*, p. 4 (*Memorie dell' Accademia Ercolanese*, 1852), ces inscriptions ont été « rinvenuti a' lati del Serapeo, dalla parte di settentrione ».

1. *Bullettino dell' Istituto* (1841), p. 183.

rompues ensuite pendant longtemps, ne furent reprises qu'en 1880[1]. L'édifice est aujourd'hui presque entièrement déblayé ; il faut faire exception pour une portion du souterrain et pour une moitié du portique extérieur sur le côté sud. Mais il est probable que le dégagement de ces parties ne nous apprendrait rien de nouveau; l'essentiel est fait, et on peut, dans l'état actuel, parfaitement bien étudier l'amphithéâtre.

La longueur totale du monument est de 149 mètres, sa

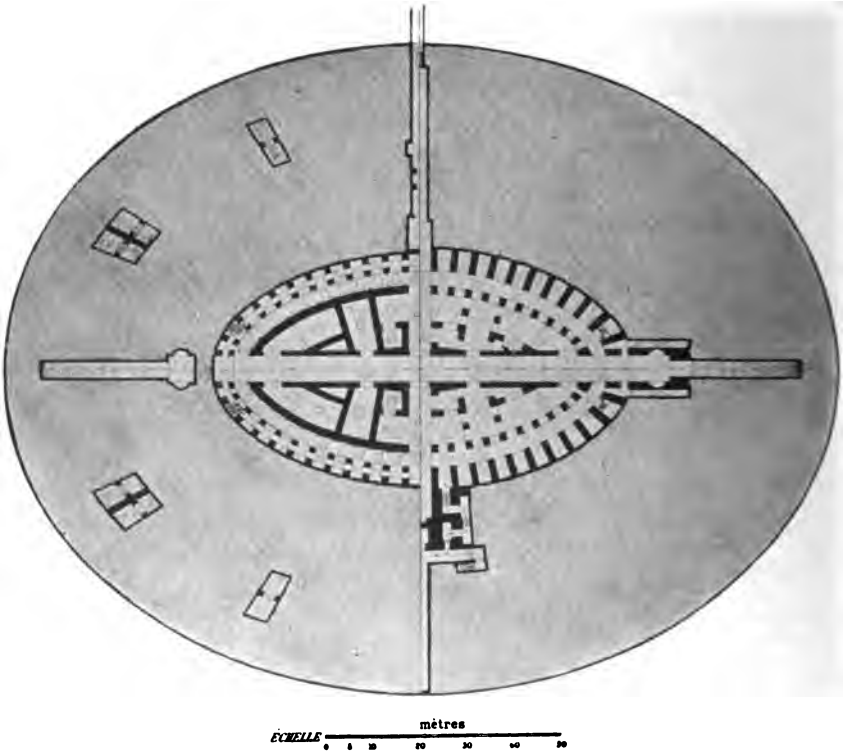

Fig. 33
Amphithéâtre. Plan du souterrain.

largeur de 116 mètres. Sa surface est donc moindre que celle de l'amphithéâtre de Capoue qui mesure 167 mètres de long sur 137 de large.

1. *Not. degli scavi* (1880), p. 64, 96. — En 1882, on fouilla encore un peu. *Ibid.*, 1882, p. 375-6.

1° LE SOUTERRAIN

Le souterrain est constitué par deux couloirs se coupant à angles droits par le milieu de l'édifice : celui du grand axe, long de 90 mètres et large de 4 m, 75, celui de l'axe transversal, long de 55 mètres et large de 4 mètres. La profondeur, en y comprenant le mur qui sert de voûte au souterrain et qui le sépare de l'arène, est de 6m,70, calculée au point d'intersection des deux axes ; elle est un peu moindre sur le pourtour de

FIG. 34
Amphithéâtre. Vue de l'entrée dans le souterrain (rampe du côté ouest).

l'ellipse, l'arène s'inclinant en pente légère vers sa périphérie (6m25).

Deux grandes rampes (largeur 3m, 75), aux deux extrémités de l'édifice, donnent accès au couloir longitudinal. Elles constituent un plan incliné assez raide, s'abaissant de 8m, 40 sur une longueur de 22 mètres. Partant du premier portique extérieur, elles aboutissent, en bas, dans une sorte de petit vestibule ayant, sur chaque côté, une abside semi-circulaire. Ce

vestibule, précédant le couloir central, pouvait être clos par une porte; à la distance de 3 mètres du point où se termine la rampe, on voit dans les murs latéraux deux rainures (larges de 0m 14), qui servaient à élever et à descendre à volonté une barrière en bois fermant l'entrée du couloir souterrain. Cette disposition de l'entrée dans le souterrain diffère de celle de l'amphithéâtre de Capoue, et est plus incommode. A Capoue, les souterrains communiquent avec le dehors par quatre larges ramifications qui, passant sous les deux grandes portes et sous les deux portes latérales de l'édifice, débouchent hors de l'amphithéâtre; à Pouzzoles, au contraire, le souterrain communique, non pas avec le dehors à proprement parler, mais seulement avec le premier portique; c'est pourquoi la pente du plan incliné, étant très courte, est aussi très rapide, ce qui rendait moins aisée l'introduction des objets nécessaires aux représentations, cages, machines, etc... Lorsque les jeux étaient commencés, pour faciliter le va-et-vient des spectateurs et pour leur permettre de passer commodément, en ce point, du portique extérieur au promenoir intérieur, on recouvrait avec des planches le vide laissé par la rampe à l'endroit où elle s'ouvre; sur la large dent (0m 20), formée par les grosses pierres de basalte servant de rebord, il était facile, en effet, d'adapter un plancher provisoire.

Les rampes servaient principalement pour l'introduction des bêtes, des cages, des machines, des objets de toute sorte un peu volumineux employés dans les représentations. Pour le personnel, il existait d'autres entrées. Dans le mur sud du souterrain et à l'étage inférieur s'ouvre un escalier très étroit (largeur 0m 45), qui, après avoir décrit plusieurs détours et passé par deux paliers, débouche à la hauteur du premier étage du souterrain dans un petit couloir large de 2 mètres et parallèle à l'ellipse du monument; si l'on tourne à gauche dans ce couloir, au bout de 5 mètres, on en atteint le fond, et on rencontre alors sur sa droite un second escalier dont quelques marches subsistent, mais qui n'est pas déblayé complètement. Étant donné sa direction et son emplacement, il devait, en haut, déboucher dans le grand vestibule du côté sud.

Si, au lieu de tourner à gauche dans le petit couloir, nous tournons à droite, nous ne tardons pas à rencontrer, au bout de 3 mètres et sur notre gauche, un grand couloir (long. 23 mètres, larg. 2m 40; haut. près de 3 mètres), qui coupe le

précédent à angle droit, et qui est exactement situé sous la grande entrée de l'amphithéâtre du côté sud. Dans le mur du fond était ménagée une étroite ouverture, au delà de laquelle le terrain n'est pas encore déblayé. Il est probable qu'il y avait encore là un escalier qui, étant donné son emplacement, aboutissait en dehors du monument.

Les souterrains communiquaient directement soit avec l'arène, soit avec le couloir situé sous le podium. A droite et

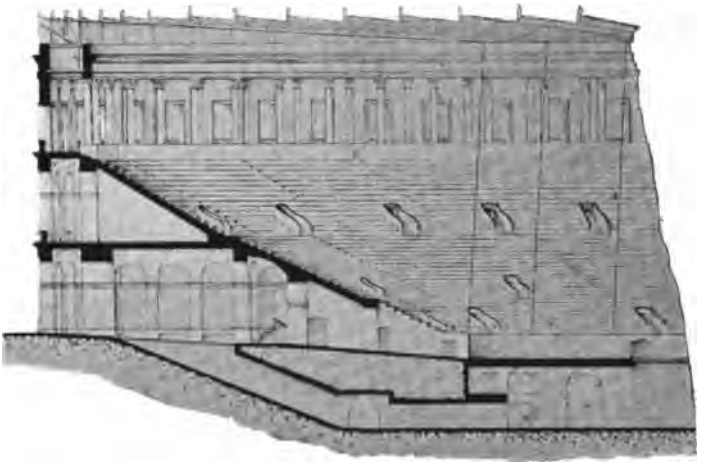

ÉCHELLE mètres 0 5 10 20 30 40 50

FIG. 35

Amphithéâtre. Coupe prise sur le grand axe (à l'ouest).

à gauche de l'entrée ouest de l'arène (à la distance de $4^m 50$) s'ouvrent sur l'arène, tout près du mur du podium, deux escaliers (longueur de l'ouverture, 3 mètres; largeur 1 mètre) fort étroits, qui aboutissent d'abord à l'étage supérieur du souterrain dans le petit portique des cages, puis, après avoir décrit un détour, descendent jusqu'au niveau inférieur. A l'est, outre les deux escaliers ayant leurs ouvertures symétriques à droite et à gauche de la porte d'entrée sur l'arène, en existent deux autres s'ouvrant de l'autre côté du mur du podium, dans le sol du petit couloir qui contourne entièrement l'arène. Ces deux sortes d'escaliers se rejoignent à l'étage supérieur du souterrain, pour aboutir ensemble au fond.

Une dernière catégorie d'escaliers est constituée par ceux qui se trouvent à droite et à gauche des deux grandes entrées ouest et est. Quand on pénètre dans le monument par la porte de l'ouest, après qu'on a franchi le promenoir intérieur, on aperçoit, sur sa droite et sur sa gauche, une étroite porte (larg. 1m31 ; haut. 1m50) avec un seuil de trois marches, conduisant chacune à un petit palier, duquel part un escalier descendant directement jusqu'au fond du souterrain dans le sens du grand axe ; à l'est, existent deux escaliers symétriques (long. 14 mètres; larg. 1m10).

Fig. 36
Amphithéâtre. Souterrain. Couloir central.

L'arène recouvre entièrement le souterrain, sauf au-dessus du grand couloir central (longueur de l'ouverture sur l'arène : 45 mètres) dont l'ouverture pouvait être fermée par un plancher. Au moment des fouilles, on retrouva, toutes pourries, de larges planches en bois de châtaignier, qui reposaient sur

des dents formant rebord[1]. On étendait ces planchers lors des combats de gladiateurs ou d'animaux. On les retirait quand on donnait des spectacles où l'on employait le pegma, c'est-à-dire la machine ou l'ensemble de machines permettant de dresser en l'air différents échafaudages qui simulaient des palais, des montagnes, ainsi qu'on peut le conjecturer d'après des descriptions d'auteurs anciens[2].

Le couloir central (*media via*, comme l'appelle Martial[3]). est commun aux souterrains de tous les amphithéâtres (amphithéâtre de Capoue, Colysée). Dans les autres parties du souterrain, la disposition variait. Le souterrain de l'amphithéâtre de Capoue se divise en dix couloirs, dont neuf se dirigent en ligne droite, parallèlement à l'axe majeur de l'édifice, et dont un, celui du pourtour, est elliptique. A Pouzzoles, il n'y a pas d'autres couloirs parallèles au couloir central, mais un ensemble de compartiments, dont la forme et les dimensions diffèrent et qui, communiquant les uns avec les autres, se correspondent symétriquement dans les deux moitiés du monument, comme on peut s'en rendre compte d'après le plan. La voûte de chaque compartiment est percée d'une ouverture rectangulaire donnant sur l'arène. Ces ouvertures, de dimensions variables ($1^m \times 1^m 30$; $1^m 90 \times 1^m 25$; $2^m 70 \times 2^m$), ont sur l'arène des rebords en basalte; elles se fermaient au moyen de trappes. On voit encore sur les rebords les échancrures où étaient fixées les charnières servant à lever ou à abaisser les planches. Par ces ouvertures, comme par le couloir central, 'on pouvait élever des machines; dans les combats d'animaux, c'est par là qu'on faisait sortir les bêtes féroces.

Un couloir circulaire (larg. $2^m 50$) contourne tout le souterrain. Le mur intérieur de ce couloir repose sur des piliers larges d'un peu plus de 1 mètre, séparés par des arcades larges de 2 mètres et hautes de $2^m 30$. A la hauteur de $2^m 45$ du sol, est encastrée dans la muraille, au-dessus de chaque pilier, une grosse pierre de basalte, large de $0^m 34$, haute de $0^m 26$, et s'avançant hors du mur sur une longueur de $0^m 28$. Juste en face, sont fixées sur le mur opposé des pierres semblables.

1. Scherillo, *Dell' arena negli anfiteatri*, p. 6-7.
2. *Dictionn.* de Daremberg et Saglio, article *Amphiteatrum*, p. 247.
3. Martial, *Epigr.*, *De spect.*, 20.

Elles sont au nombre total de 96, et distantes les unes des autres de 3 mètres. Dans la voûte, à la distance de 4 mètres du sol, sont pratiquées des ouvertures, au nombre de 46, larges de 1m15, longues de 1m80, distantes entre elles de 2 mètres, et de 3m50 du mur du podium sur l'arène. Elles ont

Fig. 37
Amphithéâtre. Souterrain. Couloir circulaire du pourtour.

conservé presque toutes sur l'arène leurs rebords de basalte, avec l'emplacement des charnières et la dent intérieure pour recevoir le couvercle de bois mobile.

De l'autre côté, s'ouvrent sur le couloir des compartiments qui renfermaient les cages des bêtes. Ce sont, à l'étage inférieur, quarante petites pièces (prof. 4 mètres; largeur progressive de 2m15 à 2m30; hauteur. 2m30), pratiquées sous un

second étage qui se compose lui-même d'un étroit corridor prenant jour par des arcades au-dessus du grand couloir elliptique décrit plus haut. Ce corridor voûté (haut de 1m 90, large de 1 mètre) contourne entièrement l'amphithéâtre, en traversant par le milieu un certain nombre de petits compartiments, profonds de 2m 93, larges de 2m 10. Dans les différents compartiments des étages inférieur et supérieur du souterrain, on logeait les cages des animaux. Que les bêtes féroces fussent gardées là, prêtes à être exhibées sous les yeux des spectateurs, c'est ce que prouve la présence au-dessus du couloir

Fig. 38
Amphithéâtre. Souterrain. Couloir circulaire de l'étage supérieur.

circulaire des ouvertures pratiquées dans le sol de l'arène et correspondant avec régularité aux compartiments servant de cages; c'est par ces ouvertures, en effet, que les bêtes étaient transportées sur l'arène. Voici vraisemblablement comment on procédait.

Les grosses pierres de basalte fixées dans les murs supportaient un plancher mobile. On jetait de l'une à l'autre une poutre, sur chacun des côtés du couloir, et les poutres soutenaient des planches qui arrivaient exactement au niveau du petit corridor et des compartiments de l'étage supérieur. Dans

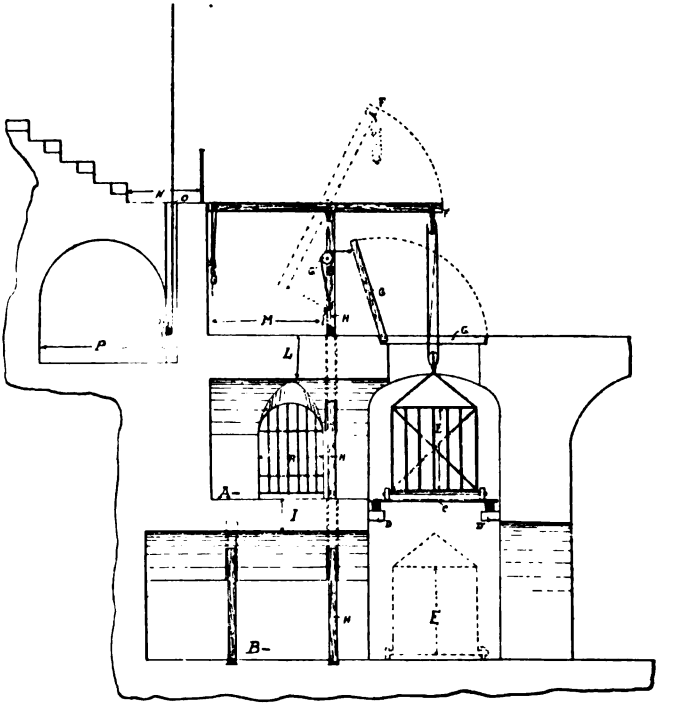

Fig. 39

Amphithéâtre. Souterrain.

Coupe destinée à faire voir la manœuvre des cages.

la partie supérieure du mur du grand couloir circulaire sont creusées de longues fentes n'ayant que quelques centimètres de largeur et de profondeur, et disposées deux par deux, symétriquement, à une faible distance des ouvertures de l'arène et sous ces ouvertures. Ces trous servaient peut-être à tenir, au moyen de crochets, le plancher mobile relevé contre le mur. Au moyen de machines on hissait sur ce plancher des cages roulantes que l'on amenait devant les compartiments où étaient

enfermées les bêtes et on y faisait passer celles-ci ; puis, par des machines disposées à cet effet, on élevait les cages jusqu'aux ouvertures de l'arène dont on faisait basculer les trappes. Les cages de l'étage supérieur, une fois vides, on pouvait enlever le plancher et hisser les cages du bas.

Comment soulevait-on les cages jusqu'aux ouvertures de l'arène? C'est là une question à laquelle il est malaisé de répondre; on ne peut que difficilement se faire une idée du machinisme de l'amphithéâtre. Il existe dans l'arène, à la distance de $2^m 50$ du mur du podium, toute une série de petites ouvertures carrées ($0^m 25 \times 0^m 25$), lesquelles traversent entièrement la voûte de l'arène, de façon à s'ouvrir en dessous, sur chacun des côtés des arcades par lesquelles le petit corridor de l'étage supérieur du souterrain prend jour sur le grand couloir circulaire. Des trous correspondants aux précédents et situés sur la même ligne perpendiculaire sont de même percés entre l'étage supérieur et l'étage inférieur du souterrain et viennent s'ouvrir latéralement dans la voûte des compartiments du bas. Dans ces trous étaient solidement fixés des poteaux, depuis l'arène jusqu'au sol inférieur du souterrain (fig. 39, lettre H). Les poteaux s'élevaient eux-mêmes à une certaine hauteur au-dessus du niveau de l'arène, de façon à servir de point d'appui à une poutre (F) faisant bascule, à l'extrémité de laquelle pouvait être attachée une corde destinée à hisser les cages (E) jusque sur l'arène.

A ces mêmes poteaux était fixée aussi une palissade ou barrière circulaire, constituant tout autour de l'arène comme une grande cage, et mettant à l'abri non seulement les spectateurs, mais aussi les esclaves chargés de la manœuvre des cages et des trappes. Entre cette barrière et le mur du podium était, de la sorte, ménagée une zone de $2^m 50$ où le personnel pouvait circuler. Lorsqu'on fit les premières fouilles, les traces d'un sillon qui limitait cet espace étaient encore visibles et faisaient le tour entier de l'arène parallèlement au mur du podium [1].

Si les poteaux servaient sur l'arène à adapter une barrière. dans le souterrain ils maintenaient fixes les cages des animaux. A l'étage supérieur du souterrain, ils n'étaient qu'au nombre de deux sur le devant de chaque compartiment ; dans

1. Scherillo, *Dell' arena negli anfiteatri*. p. 8.

les compartiments du bas, il y en avait deux autres placés plus en arrière. A 1m 50 du mur du fond, on voit encore à la naissance de la voûte, sur les murs latéraux des compartiments, les trous maçonnés en briques dans lesquels cette armature des cages était enfoncée.

La manœuvre des cages, telle que nous avons essayé de nous la représenter, avait lieu sous les yeux des spectateurs. Des textes d'auteurs nous apprennent, d'autre part, que les bêtes débouchaient parfois des souterrains des amphithéâtres, comme si elles sortaient naturellement de leur repaire [1]. En ce cas, le machinisme devait rester invisible, mais nous n'avons pas d'éléments qui nous permettent de nous figurer comment la chose se passait.

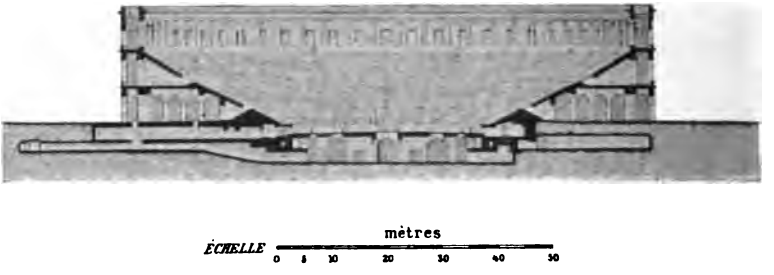

Fig. 40
Amphithéâtre. Section sur l'axe mineur.
(A gauche, l'aqueduc et le canal le faisant communiquer avec l'amphithéâtre).

On donnait probablement aussi dans l'amphithéâtre de Pouzzoles des représentations nautiques : courses de barques, exercices de natation, combats sur l'eau, etc... L'édifice, communiquant avec l'aqueduc campanien, pouvait facilement être inondé. Cet aqueduc, déjà décrit dans un précédent chapitre, passe sur le côté nord de l'amphithéâtre, à la distance de 23 mètres du portique extérieur et à une profondeur de 4 mètres ; un canal le joignait au souterrain. Le mur de l'aqueduc est percé d'une ouverture qu'on ouvrait ou qu'on fermait à volonté au moyen d'une herse et qui donne accès dans une petite vasque ronde (diam. 2m 10) où aboutit le canal de communication, canal d'abord très étroit (1m 05), qui s'élar-

1. Article *Amphiteatrum* dans le *Dictionn.* de Daremberg et Saglio, p. 247.

git ($2^m 50$) après un parcours de 22 mètres, au point où est pratiqué dans la voûte un soupirail ($2^m 50 \times 1^m$), puis va pendant une quinzaine de mètres en pente très douce. A partir de là, l'inclinaison s'accentue, et à la distance de $4^m 50$ du souterrain, le canal s'élargit encore (4^m). Grâce à la douceur de la pente (3^m au total) et à l'élargissement progressif du canal, l'eau arrivait lentement dans le souterrain.

Le niveau des eaux dans l'aqueduc était le même que le niveau du sol dans le petit corridor de l'étage supérieur du souterrain. L'eau ne pouvait donc dépasser cette limite. Une difficulté se présente alors : comment pouvaient avoir lieu les représentations si l'eau n'arrivait pas même sur l'arène ? La réponse est fournie par la structure même du souterrain. Ce n'est qu'originairement que l'amphithéâtre de Pouzzoles put servir pour les représentations nautiques. L'arène et la majeure partie des souterrains n'étaient pas encore construits. A la place de l'arène s'approfondissait un grand bassin inondé par les eaux de l'aqueduc. Cela ressort avec évidence de certaines particularités de la construction.

L'amphithéâtre, nous le verrons plus loin, ne fut pas construit avant le règne de Vespasien ; la maçonnerie (un mélange d'appareil réticulé et d'opus lateritium) est donc de la seconde moitié du 1er siècle après J.-C. Si le souterrain datait de la même époque, la maçonnerie devrait avoir le même aspect. Ce n'est pas le cas. Plus d' « opus reticulatum » ; rien que de la brique de moins belle qualité, sur un massif de blocage. Ce travail semble une addition postérieure. Seul, le mur de la périphérie du souterrain, c'est-à-dire celui qui limite au fond le petit corridor circulaire de l'étage supérieur et les compartiments voûtés du bas, appartient à la construction primitive (opus reticulatum et isodomon) de l'édifice, qui alors n'avait pas d'arène. Le mur du podium descendait jusqu'à la distance de 3 mètres au-dessus du sol du souterrain ; en ce point courait, sur le pourtour de ce mur, une petite plate-forme large de $1^m 13$, sous laquelle le mur descendait de nouveau, mais avec un recul de $1^m 07$, de sorte que la plate-forme reposait sur les petits compartiments du bas qui n'avaient qu'une profondeur et qu'une largeur de $2^m 20$. Ce qui prouve qu'il en était bien ainsi, c'est que dans les murs latéraux de ces compartiments, précisément à la distance de $2^m 20$ du mur du fond, apparaît (et cela sur tout le pourtour du monument) une ligne

de suture, également visible à la voûte; les compartiments ont aujourd'hui une profondeur de 4 mètres, mais la ligne de suture prouve que, à la distance de 2m 20 du mur du fond, la voûte et les murs latéraux sont une addition postérieure. De même, la plate-forme, large de 1m 13, est devenue, après l'adjonction de la voûte et des piliers, le petit corridor de l'étage supérieur.

Dans l'amphithéâtre ainsi construit, on pouvait donner des représentations nautiques. Il y avait une profondeur d'eau de 3 mètres, l'eau arrivant au niveau de la plate-forme circulaire.

Ce n'est pas à dire que l'amphithéâtre, dans son état primitif, n'ait servi que pour des naumachies. Grâce à un système d'échafaudages, on pouvait installer une arène mobile en bois pour les combats de gladiateurs et pour l'exhibition des bêtes fauves. D'ailleurs, ainsi que nous l'avons vu dans un précédent chapitre, il semble que Pouzzoles possédait un second amphithéâtre où ce genre de spectacle pouvait aussi avoir lieu.

Plus tard, pour des raisons que nous ignorons, sans doute parce que les représentations nautiques passèrent de mode ou pouvaient être données plus facilement dans les lacs naturels de la région (Averne, Lucrin...), on construisit les souterrains qui subsistent encore. C'est alors que l'on agrandit les compartiments de l'étage inférieur en en prolongeant les murs latéraux avec une maçonnerie analogue à la maçonnerie plus ancienne (appareil réticulé et appareil isodome). Mais, partout ailleurs (arcades constituant l'ouverture de ces compartiments, corridor de l'étage supérieur, grand couloir circulaire, couloirs centraux, etc...), on employa uniquement la construction en briques, recouvrant un blocage intérieur.

Il existe sous l'amphithéâtre tout un système de canaux et de cloaques. Mais il est difficile de l'étudier dans le détail, car ces canaux ou bien ne sont pas déblayés, ou bien ne peuvent être parcourus à cause des eaux pluviales qui y stagnent. Le sol du souterrain est légèrement incliné vers un puits qui s'ouvre dans le grand couloir longitudinal, à la distance de 20 mètres du point central de l'édifice, dans la partie ouest; ce puits (diam. 0m 60), qui a des rebords en basalte, aboutit à une cloaque, laquelle se dirige vers le sud. Sous le couloir du podium, existe aussi un égout qui suit l'ellipse du monument. Il est figuré sur la section prise sur l'axe mineur

(larg. 0m 80; haut. 1m 70). D'autres cloaques, non visibles ou difficilement explorables, existent dans d'autres parties de l'édifice [1].

Quand on donnait des représentations nautiques, on fermait l'ouverture du puits situé dans le couloir central; c'est par ce puits qu'on vidait ensuite le souterrain et qu'on faisait écouler les eaux sales. Après la construction totale des souterrains, la communication établie entre l'aqueduc campanien et l'amphithéâtre restait encore d'une grande utilité pour le nettoyage du souterrain où on amenait l'eau très facilement, et pour l'inspection de l'aqueduc dans lequel on pouvait entrer commodément en ce point.

2° PARTIES SUPÉRIEURES DE L'ÉDIFICE

La longueur de l'arène (grand axe) est de 74m 78. Sa largeur (petit axe) est d'un peu plus de 42 mètres. On y pénètre directement, en venant du dehors, par les portes s'ouvrant sur le grand axe (larg. 4m 90) et par quatre autres portes (larg. 2m 25) pratiquées dans le mur du podium (une pour chaque quart du monument) et qui se trouvent au débouché de couloirs conduisant en droite ligne de l'extérieur de l'édifice sur l'arène. A l'ouest, le seuil de la porte principale se composait de deux marches de marbre existant encore, par lesquelles on descendait sur l'arène; à l'est, on entrait de plain pied. Le seuil des portes secondaires était creusé sur les côtés par deux rigoles dans lesquelles l'eau de l'arène s'écoulait dans le petit couloir situé sous le podium, dont le sol est à un niveau un peu inférieur, et, de là, dans les bouches d'égout qui s'ouvrent en différents points de ce couloir et qui communiquent avec une cloaque. Dans le mur du podium étaient percées quelques fenêtres prenant jour sur l'arène, et aussi des portes qui se trouvaient, deux par deux, entre les entrées principales de l'arène et les entrées secondaires.

1. Rucca, *Ipogeo puteolano* p. 15, fait allusion à plusieurs de ces égouts, sans en donner d'ailleurs de description.

Le sol de l'arène est assez irrégulier. Les rebords en pierre des trappes constituent en outre des inégalités qui devaient gêner les combattants. Aussi, est-il probable que le sol était entièrement recouvert de planches, ou parsemé d'une couche épaisse de sable.

Le mur du podium, épais de 1 mètre, s'élève à une hauteur de 2 mètres au-dessus de l'arène. Il était revêtu de plaques de

FIG. 41
Amphithéâtre. Arène.

marbre blanc dont plusieurs sont encore en place et il est construit en opus lateritium. Il repose sur une rangée de grosses pierres de taille (épaisseur 0^m 40) qui en constituent le soubassement et par lesquelles il est séparé du mur qui le prolonge directement dans le souterrain. Le mur du podium devait être surmonté d'une balustrade devant les premiers gradins.

Le petit couloir, sous le podium, large de 2 mètres et haut de 2 mètres également, contourne toute l'arène. Les murs sont recouverts d'une couche épaisse de stuc; le sol est percé par des bouches d'égout (0^m 80 $\times$ 0^m 80, et 0^m 55 $\times$ 0^m 70) que recouvraient des planches en bois et auxquelles aboutissaient des rigoles dont une est encore visible (dans la partie nord-ouest).

Ce couloir est interrompu au sud, à l'endroit où il traverse

l'axe mineur, par une petite construction en forme d'hémicycle (larg. 5m ; profondeur avec la niche du fond, 8m 50) qui semble

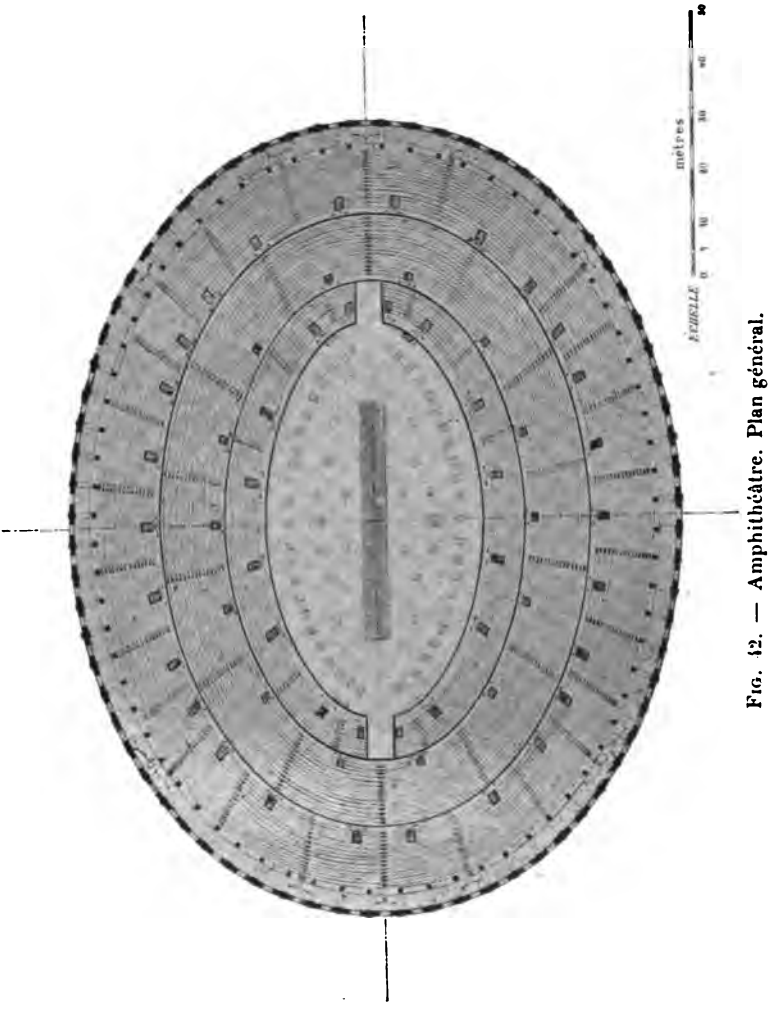

Fig. 42. — Amphithéâtre. Plan général.

avoir été une chapelle et communique à droite avec une pièce dont le pavé en mosaïque (quadrillage blanc et noir, très fin) subsiste en partie. Dans l'hémicycle de la chapelle, on voit sur les murs les traces de compartiments de stucs. Là était probablement le sanctuaire du dieu protecteur de l'amphithéâtre. Quel était-il ? Nous l'ignorons. Tout ce

qu'on peut dire, c'est que dans les dernières fouilles de 1882 a été retrouvé dans l'édifice un petit fronton sculpté, représentant Jupiter avec la foudre et l'aigle. Ce fronton aurait-il appartenu à l'abside de ce sanctuaire et aurait-il surmonté deux

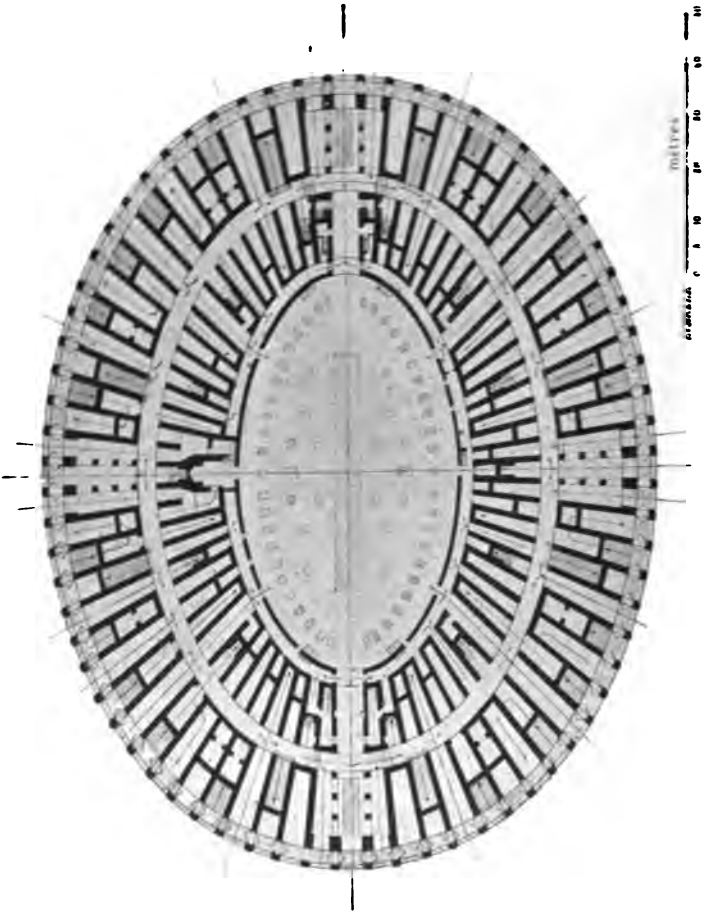

FIG. 43. — Amphithéâtre. Plan de l'arène.

colonnettes entre lesquelles eût été placée la statue du dieu (Jupiter) ? On pénétrait dans la chapelle par une entrée donnant sur l'arène et par une entrée latérale communiquant avec le couloir. Primitivement celle-ci n'existait pas, et le couloir était continu. On voit nettement à la maçonnerie qu'elle est une addition postérieure.

En face de cette chapelle, de l'autre côté du monument, le

couloir situé sous le podium donne accès dans un grand couloir qui le coupe à angle droit et qui est situé entre le canal de décharge de l'aqueduc campanien qui se trouve par-dessous, et le grand vestibule d'entrée qui est au-dessus (Cf. fig. 40). Ce couloir, long de 40 mètres, large successivement de 4 mètres et de 2^{m} 60 et haut de 3 mètres, s'étend au delà de la périphérie

Fig. 44
Amphithéâtre. Restes du portique extérieur (côté nord)

de l'amphithéâtre sur une longueur de 6 mètres. Il est aéré par deux soupiraux pratiqués dans la voûte (larg. 0^{m} 80) à la distance de 12 mètres l'un de l'autre, et qui prennent jour l'un sur le portique extérieur, l'autre sur le grand vestibule d'entrée du côté nord.

Il ne reste que fort peu de chose du portique extérieur. La

partie la mieux conservée se trouve au nord-ouest. Cinq piliers sont encore en place ($1^m 60 \times 1^m 30$). Ils sont respectivement distants l'un de l'autre de 4 mètres et entièrement construits en briques. La hauteur du portique était de 8 mètres, sa largeur de $2^m 60$.

Les quatre vestibules principaux comprenaient trois passages parallèles, séparés par des arcades et des piliers. Le passage du milieu, dans le vestibule ouest (grand axe), conduisait à l'arène ; les passages latéraux étaient plus élevés ; de chaque côté de l'ouverture de la rampe qui descend dans le souterrain et au-dessus de laquelle était le passage du milieu, existaient quelques marches qui arrivaient à leur niveau. Dans les vestibules nord et sud (petit axe), le passage du milieu aboutissait à un des escaliers qui montaient directement à la deuxième précinction (Fig. 46). Les piliers étaient constitués dans leur partie inférieure par de grosses pierres de travertin (4 à 6 assises), dans leur partie supérieure, par de la maçonnerie de briques.

Le promenoir intérieur est actuellement déblayé sur presque tout le pourtour du monument, sauf du côté sud ; il est large de $3^m 50$, et sa hauteur est la même que celle du portique extérieur ; à la naissance de la voûte court, sur les murs, une corniche composée de six rangées de tuiles plates. Sur toute l'étendue du promenoir, existent dans le sol, parallèlement aux murs, des rigoles pour l'écoulement des eaux.

Le portique extérieur et le promenoir communiquaient, là où n'existaient pas d'escaliers ou de citernes, par différents passages, trois par côté (larg. de $4^m 40$ à $3^m 80$). L'un d'eux (côté sud) porte encore à la voûte les traces d'un revêtement de stuc assez riche (caissons, médaillons, etc...), mais la décoration a aujourd'hui disparu.

Entre le portique extérieur et le promenoir sont symétriquement disposées sur les quatre côtés du monument huit grandes citernes comprenant chacune plusieurs compartiments (Cf. fig. 33). La première, que l'on rencontre à gauche de l'entrée ouest, en comprend quatre. Elle est longue de 8 mètres, large progressivement de $7^m 40$ et de $8^m 50$. Son niveau inférieur est le même que celui de l'étage supérieur du souterrain. Deux des compartiments sont situés sous un escalier, les deux autres s'élèvent jusqu'à la hauteur du premier étage de l'édifice. Dans l'angle des murs ouest et nord de la citerne un canal de

décharge indique la limite que l'eau ne pouvait dépasser (ce canal est au niveau du haut de la porte cintrée qui sépare les compartiments). Lorsqu'on monte l'escalier qui, partant du portique extérieur, se trouve à gauche de cette citerne, on

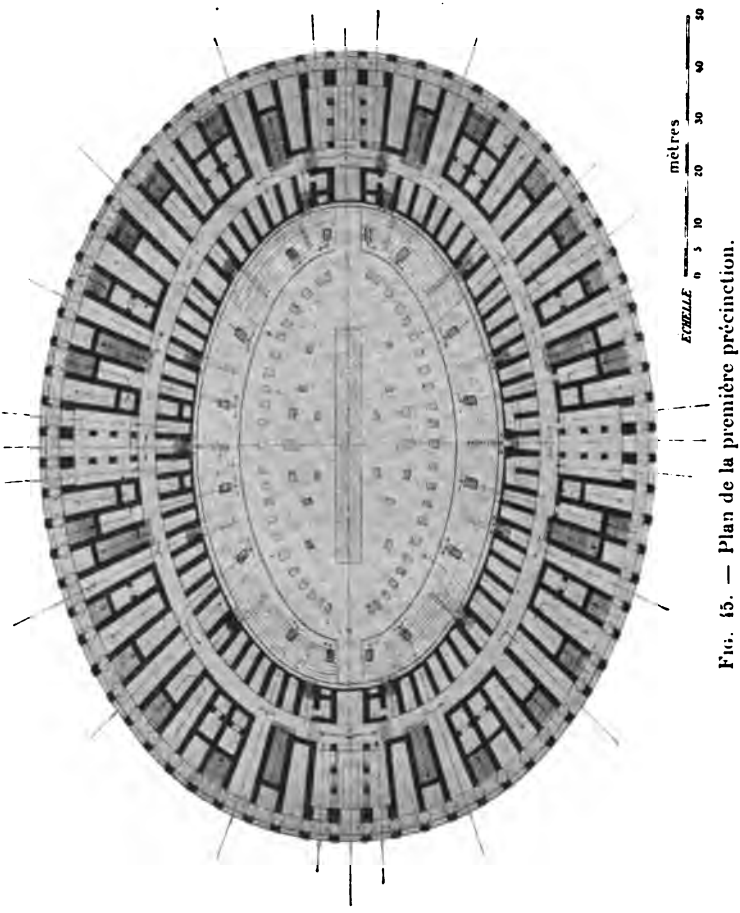

FIG. 65. — Plan de la première précinction.

remarque, sur le palier, une fenêtre qui donne sur le réservoir et qui devait être close soit par des planches, soit par une barrière. La citerne qui correspond à celle-ci dans l'autre quart de l'édifice n'a que deux compartiments. Sur les autres citernes, rien de particulier à noter.

A quelques centimètres au-dessus du sol du promenoir, on voit, là où sont les différentes citernes, des trous carrés percés

dans le mur qui sépare les citernes du couloir. Dans ces trous étaient adaptés des robinets par lesquels on faisait couler l'eau des citernes.

La première précinction commençait immédiatement au-dessus du mur de l'arène. On y arrivait du promenoir par des pentes en rampe douce, et des deux côtés des entrées principales, ouest et est, par quatre petits escaliers. Il y avait en tout douze vomitoires ($1^m 50 \times 2^m 10$) donnant accès à cette première précinction qui comprenait huit rangées de gradins. Entre les vomitoires, quatorze petits escaliers pratiqués dans les gradins montaient jusqu'à la deuxième précinction.

En deux endroits, la première précinction communiquait directement avec le petit couloir situé sous le podium, et aussi avec l'arène. Sur l'axe mineur, du côté nord, une porte (larg. $1^m 50$) avec un seuil de trois marches permet de passer de l'arène dans le couloir situé sous le podium; on voit alors sur sa gauche un escalier occupant la moitié de la largeur du couloir; il aboutissait à la première précinction en s'élevant latéralement au mur de l'arène. Du côté sud existait un autre escalier symétrique à celui-ci; les marches n'en sont plus conservées, mais on en distingue les traces sur les murs; il aboutissait de même à la première précinction.

On arrivait à la rangée inférieure des gradins de la deuxième précinction, par des escaliers (larg. $2^m 20$) qui partaient du promenoir intérieur. Ces escaliers et les vomitoires correspondants (larg. $1^m 20$) sont au nombre de quatorze. La seconde précinction comprenait seize rangées de gradins et quatorze petits escaliers correspondant aux vomitoires et pratiqués entre les gradins. Elle s'élevait jusqu'à la hauteur du premier étage de l'édifice.

Trois sortes d'escaliers conduisaient à la troisième précinction. Les uns partaient du portique extérieur, et les autres du promenoir intérieur. Les premiers comprennent eux-mêmes deux catégories.

Il y en a (larg. 4^m à $3^m 50$) qui montent en droite ligne jusqu'aux vomitoires (larg. $1^m 30$). Ils sont au nombre total de huit. Ce sont ceux qui passent au-dessus des citernes.

Les autres passaient par un palier intermédiaire. Le mieux conservé se trouve immédiatement à droite de l'entrée principale du côté nord. Cet escalier s'élève jusqu'à un palier (à mi-hauteur du sol et du premier étage), tourne à gauche et aboutit

dans le portique du premier étage de l'édifice ; dans ce portique s'ouvre alors sur la gauche un couloir qui mène à un vomitoire. Ces escaliers sont au nombre total de douze, trois par demi côté.

Les escaliers du troisième genre partaient du promenoir

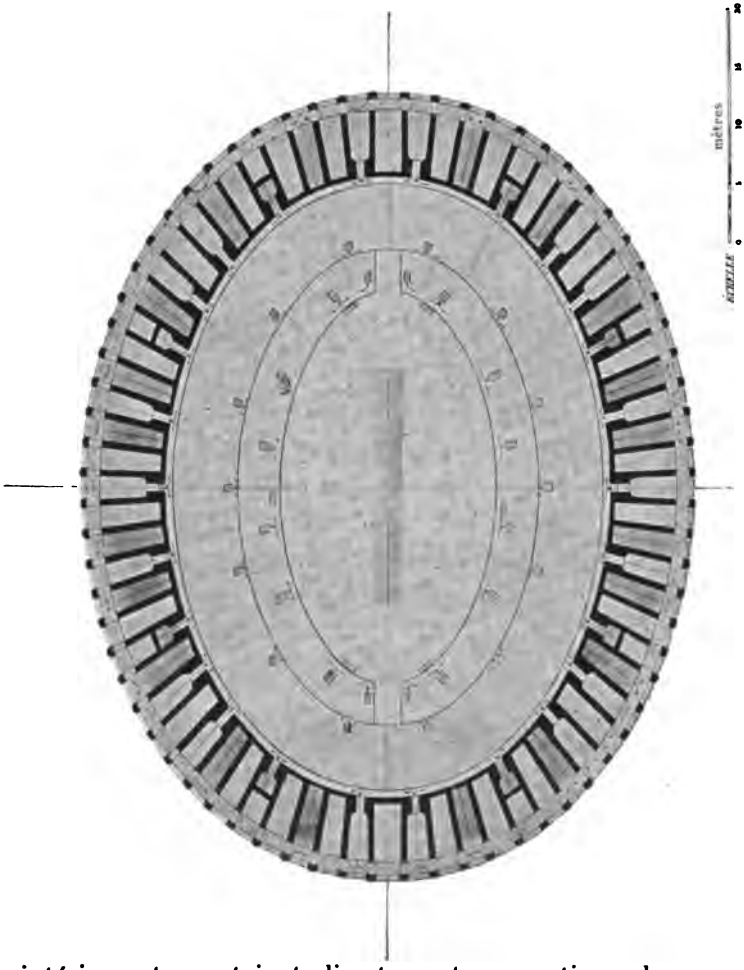

FIG. 46. — Amphithéâtre. Plan de la 1re et de la 2e précinctions.

intérieur et montaient directement au portique du premier étage. Un d'eux, le seul qui soit conservé avec ses marches (larg. 2m 70 à 4m), est celui que l'on rencontre immédiatement à gauche dans le promenoir quand on pénètre dans l'édifice

par la porte principale de l'ouest. Ces escaliers étaient au nombre total de huit.

Les passages qui mènent du portique du premier étage à la cavea et les vomitoires qui leur correspondent étaient au nombre de dix-huit. Chaque vomitoire a trois marches.

La troisième précinction comprenait quinze rangées de gradins et des escaliers pratiqués entre les gradins et correspondant aux vomitoires. En plusieurs endroits on peut voir que

Fig. 47
Amphithéâtre. Vestibule du côté nord.

certains gradins étaient recouverts de mosaïques. D'autres portent au contraire des traces d'un revêtement de marbre.

Il ne subsiste plus rien de la portion du monument supérieure à la troisième précinction. Il reste seulement, du côté est et sur une longueur de quelques mètres, un petit mur, haut de 1m 35, qui court autour des gradins les plus élevés de la troisième précinction. Dans ce mur étaient pratiqués des passages qui, de la troisième précinction, donnaient accès dans le portique du dernier étage. Ce portique comprenait, du côté de la cavea, toute une colonnade, dont les fragments de colonnes, assez nombreux, ont été retrouvés et gisent maintenant dans les souterrains, colonnes corinthiennes,

ainsi que l'attestent les chapiteaux conservés. La restitution de cette colonnade a été faite en tenant compte de la largeur de ces colonnes et de la hauteur qui devait y correspondre (diam. des fûts : en bas, 0m 70; en haut, 0m 50. — Hauteur des colonnes : Larg. des chapiteaux corinthiens : en bas, 0m 70 ; en haut, 1m).

Les tirants du velarium, que l'on tendait au-dessus de l'édifice pendant les représentations, venaient passer dans des trous perpendiculaires, mesurant 0m 18 de diamètre et pratiqués dans le mur du podium. On distingue encore fort bien l'emplacement de presque tous ces trous qui étaient au nombre de vingt-quatre et qui étaient placés trois par trois, à des distances un peu inégales, dans l'intervalle des portes qui s'ouvraient sur l'arène.

Nous avons déjà dit que l'amphithéâtre offre des constructions de deux époques : le souterrain, tout en briques (époque des Antonins ?) et les autres parties de l'édifice qui offrent l'aspect des constructions du premier siècle de l'Empire. Des inscriptions vont nous permettre de préciser davantage. Des fragments d'une inscription qui était posée au-dessus de l'entrée principale peuvent être restitués ainsi : *Co*]*lon*[*i*]*a Fl*[*avia Augusta*] *P*[*u*]*teolana pecuni*[*a sua fecit*]. [1] On pourrait donc proposer comme dates de la construction de l'amphithéâtre la fin du premier siècle, et, pour le souterrain, le IIe siècle. Les fragments d'une inscription, ayant appartenu aussi à l'amphithéâtre et retrouvée près de ce monument, portent : *Colonia Fla*[*via* [*Augusta Pute*]*oli* [*pecuni*]*a sua* [2].

Un amphithéâtre plus ancien existait à Pouzzoles, puisqu'on y donna des jeux sous le règne de l'empereur Néron. Est-ce sur l'emplacement de celui-ci que l'amphithéâtre actuel aurait été reconstruit ? Ou, au contraire, y eut-il à Pouzzoles pendant toute la durée de l'Empire, deux amphithéâtres ? Nous avons déjà examiné cette question dans un précédent chapitre [3].

Dans le voisinage immédiat de l'amphithéâtre, à gauche de la via dell' Anfiteatro, à la distance d'environ trente pas de la

1. *CIL.*, X, 1789. *Bullettino dell' Istituto* (1852), p. 93-95 (Henzen). — R. Garrucci, *Sull' epoca e sui frammenti della iscrizione dell' anfiteatro puteolano* (Naples, 1851, p. 16).
2. *Eph. epigr.*, VIII, p. 87, n° 364. — *Not. degli scavi*, 1888, p. 238.
3. Cf. ch. I (2e part.).

maison du gardien, ont été retrouvées plusieurs inscriptions honorifiques mentionnant des personnages qui s'étaient particulièrement distingués par leurs largesses comme éditeurs et curateurs des jeux, *curatores muneris gladiatorii* : ce sont celles de C. Iulius Apollonius, décurion, de C. Aelius Domitianus Gaurus, et de l'acteur Pylade : L. Aurelius, Aug[usti] libertus, Pylades. On en a conclu qu'il y avait là un endroit où on avait l'habitude de placer les statues des bienfaiteurs de la ville, en particulier des éditeurs des jeux [1].

III

MONUMENTS DIVERS ET RUINES

1e LES THERMES.

Les ruines de plusieurs établissements thermaux existent encore à Pouzzoles; mais nous ne pouvons, d'après elles, nous rendre compte de l'aspect des édifices.

Les unes sont au nord-ouest du marché, sur la colline. Elles sont communément désignées dans les anciens Guides sous le nom de *Tempio di Nettuno* [2]. Dans leur état actuel, elles se composent de deux grands murs parallèles, longs de 70 mètres, séparés par un intervalle de 16m50, et offrant les traces des fenêtres, des niches, et celles des attaches des voûtes qui recouvraient les salles comprises entre ces murs (plan général, n° 15). Aujourd'hui la décoration tout entière a disparu ; on ne voit plus que le gros œuvre de la construction : appareil réticulé et briques ; mais sur la gravure de Paoli sont figurées des traces de caissons en stuc qui ornaient les salles [3]. Çà et là dans l'épaisseur des murs existent encore des conduites d'eau perpendiculaires. On a retrouvé aussi des vestiges de caldaria,

1. *Eph. epigr.*, VIII, nos 370, 368, 369. — Cf. Mommsen, dans les *Mitth. des deutsch. arch. Inst. Röm. Abth.*, 1888, p. 76. — A signaler encore parmi les curateurs des jeux, M. Gavius Puteolanus (*CIL.*, X, 1785).

2. A commencer par Loffredo, *op. cit.*, ch. II (dans Graevius, *Thes.*, IX, 4, p. 2).

3. Paoli, Tav. XXVIII.

les restes d'un conduit d'aqueduc (figuré sur le plan de Paoli), des quantités de fioles à parfums. On a extrait de ces ruines une statue de Vénus Anadyomène [1].

Tout autour, dans les champs voisins, affleurent au ras du sol des ruines qui faisaient certainement partie de ces thermes. On y a découvert, il y a une vingtaine d'années, les restes d'un caldarium, salle longue de 9m, 40, large de 14m 50, avec ses foyers et ses murs creux [2].

Mommsen attribue à Pouzzoles une inscription où il est question d'un Septimius Rusticus, consulaire de la Campanie, appelé « restaurator thermarum ». Il est possible que cette inscription appartienne à une autre ville campanienne, car le nom de la ville dont Septimius Rusticus était le patron n'est pas mentionné [3].

Parmi les ruines indiquées sur notre plan général au n° 19 ont été retrouvés au commencement du XIXe siècle plusieurs vestiges de salles qui pouvaient appartenir à des thermes [4]. Des conduits pour la vapeur pratiqués dans les murs d'une de ces salles dénotaient qu'il y avait là un caldarium ; on découvrit sous le sol les foyers. De là on pénétrait dans trois autres pièces en enfilade, qui communiquaient entre elles, suivant le plan ordinaire des bains antiques (tepidarium, caldarium et frigidarium) ; on en a conclu que ce quartier de Pouzzoles (à savoir celui de l'ouest) possédait aussi ses thermes. Ces ruines sont en briques et en appareil réticulé. On signale derrière le caldarium deux vasques et, en différents endroits, quelques vestiges de conduits d'aqueducs, et deux citernes.

Les restes d'un troisième établissement de bains existent à

1. Di Iorio, *Guid. di Pozz.*, p. 46-47. — Di Iorio signale les fouilles qui furent faites par l'évêque de Pouzzoles, Mgr Rosini, et qui permirent d'arriver en certains points jusqu'au pavé de l'édifice (aujourd'hui tout est enterré de nouveau). On retrouva ainsi « les restes d'une pièce circulaire, qui conservait les vestiges d'excellents marbres élégamment travaillés ». — Pour la statue de Vénus, cf. Catalogue, n° 14.

2. *Not. degli scavi*, 1886, p. 128. Dans la via San Francesco, à côté des deux grands murs, on retrouva les restes « d'un pavé de caldarium avec des mosaïques, les murailles creusées de tuyaux pour la chaleur, et partout la trace du feu. »

3. Cf. ch. II, p. 55. Beloch, *Camp.*, p. 139.

4. Palladini, *Descrizione di un sepolcreto scoperto in Pozzuoli* (1817), pp. 11-15. — La description de Palladini, comme toutes celles de cet antiquaire, est d'une extraordinaire confusion. J'en ai extrait ce qui m'a paru le plus certain. Palladini signale dans ces mêmes ruines des fragments de corniches, de colonnes, de chapiteaux.

l'extrémité opposée de la ville, dans le quartier de l'est, un peu au sud de la Piscina di Cardito (plan général, n° 8). Ils sont considérables, mais à peu près entièrement enfouis ou détruits. Un grand espace rectangulaire (aujourd'hui un jardin d'orangers), entouré de murs antiques en appareil réticulé, marque l'emplacement d'une cour intérieure autour de laquelle étaient disposés des portiques, et d'où l'on entrait dans des salles de bains, ainsi que dans les thermes de Pompéi. Cette cour intérieure mesurait environ 40 m × 45 m. A droite et au sud existent, enfouies sous des jardins (propriété *Maglione*), plusieurs salles que l'on voyait jadis. D'après la description qui m'en a été faite, c'étaient des caldaria ou des sudatoria, avec leurs foyers et leurs cheminées dans l'épaisseur des murs. On m'a parlé aussi de lucarnes percées dans les voûtes, conformément au système d'éclairage des salles de bains antiques. On a extrait du sol un certain nombre de plaques de marbre et de fragments de colonnes [1].

Qu'il y eût là des thermes, c'est ce qu'achèvent de démontrer les ruines d'un escalier qui conduit à une source d'eau chaude, et le fait que, depuis le moyen âge, cet endroit a porté et porte encore le nom de Bagno Ortodonico [2]. Ces thermes paraissent donc avoir compris à la fois des bains ordinaires et des bains d'eaux chaudes. A quelques mètres à l'est de la grande cour carrée sont trois petites salles voûtées, dont la longueur totale est de 10 mètres, et la largeur de 2m 20 ; elles sont construites en briques et en appareil réticulé, et donnent dans un vestibule (2m,20 × 3m,75) où s'ouvre un escalier. Celui-

1. Renseignements fournis par M. Maglione, propriétaire du terrain, ancien maire de Pouzzoles.

2. Que le Bagno Ortodonico du moyen âge doive être identifié avec cette source, cela est prouvé par les textes cités dans la note suivante (allusions faites à l'escalier), par le rang qu'il occupe dans le poëme de P. d'Eboli (entre le bain de Subveni Homini [cf. plus bas] et celui de Cantarello (derrière le macellum), et qui oblige à le situer dans le quartier est de Pouzzoles, enfin par les mots de Loffredo (*op. cit.*, ch. 1) : la ville de Pouzzoles s'étend, « incipiendo a monte Orthodonico, sito super litoris illam plagam, Jesus Maria vocatam. » Or l'église Jesus Maria figure sur les plans de G.G. Rossi (pl. n° 8) et de Mazzella (n° 90), au bord du rivage qui s'étend juste au-dessous de la colline où sont précisément nos ruines. — Enfin dans les inscriptions des bains rédigées au XVIIe siècle, sur l'ordre du vice-roi de Naples, par Bartoli, le Bagno Ortodonico est situé à 36 pas derrière l'église « divi Jacobi ». Or cette église occupait alors l'emplacement qui est aujourd'hui celui de la Madonna del Carmine (cf. le plan de Mazzella, n° 64), ce qui nous ramène exactement à l'emplacement de nos ruines antiques.

ci, large de 0m55, va en pente rapide dans la direction du nord, puis tourne à angle droit vers l'est ; à une profondeur d'environ 40 mètres, correspondant à peu près au niveau de la mer, on arrive à une source d'eau brûlante. D'où vient cette eau ? Où s'écoule-t-elle ? On ne sait. Ce qu'on ne s'explique guère, c'est la manière dont les Romains ont pu en découvrir l'emplacement. Des esclaves allaient la puiser et la remontaient pour l'usage des bains. On l'a encore utilisée au moyen âge. Au XIIIe siècle, elle est signalée par Pierre d'Eboli [1].

Il y avait à Pouzzoles d'autres thermes d'eaux minérales. On trouvera plus loin [2] la description des sources et des ruines de bains disséminées dans le voisinage de Pouzzoles, entre Bagnoli et Baia. Nous ne signalerons ici que les sources que l'on rencontre à Pouzzoles même.

Après qu'on a passé le Monte Olibano en venant de Bagnoli, on rencontre sur le rivage quelques sources, utilisées dès le XIIIe siècle, et probablement dès l'époque romaine. L'une d'elles (la source de Santa Anastasia) jaillissait au milieu de constructions antiques [3]. L'eau de *Subveni Homini*, très renommée de tout temps et encore en honneur aujourd'hui, était peut-être connue des anciens [4]. Ces deux sources sont sur le rivage [5], un peu avant la porta di Pozzuoli.

Les sources qui existent derrière le macellum étaient utilisées par les Romains, qui avaient aussi capté une eau jaillissant

1. Pierre d'Eboli, dans Graev., *Thes.*, IX, 4 (Lombardi *Synopsis*, p. 4) : « Haec manet absconso telluris lympha meatu ; Hanc via sub terris plena timoris habet » — Lombardi *Synopsis*, dans Graevius., *Thes.*, IX, 4, p. 13 : « Ortodonicum balneum... In hoc lavacro per ostium ad plagam australem dispositum multos per gradus descenditur. » Tous deux font allusion à l'escalier souterrain. Loffredo, ch. VI des *Antiq. Put.*, indique d'un mot le sudatorium antique du Mons Orthodonicus. Bartolo (*Ragguaglio dei bagni*, au bain n° XI (*Dello bagno Ortodonico*) dit que l'édifice était très ruiné de son temps (« dall' edificio superbo che tiene intorno il Bagno Ortodonico si può far giudicio che ivi sorgesse una delle più famose terme di Pozzuolo ; mà il tempo o la trascuraggine degli huomini » avaient déjà accompli leur œuvre au XVIIe siècle). — Cf. aussi De Sariis, *Therm. Puteol.*, p. 100.

2. Cf. Appendice II.

3. Elle était sur le rivage, près de l'hospice des Capucins. On la découvrit « dentro una fabbrica antica laterica diruta, 3 palm. fuori dell'arena del mare, oggi assorbita dal mare istesso. » De Sariis, *Therm. Put.*, p. 102. — C'est la dixième source mentionnée dans la 1re inscription de Bartolo.

4. Cf. P. d'Eboli. *l. c.*, p. 12. De Sariis, *op. cit.*, p. 86.

5. La source de Se Anastasia a été absorbée par la mer vers le commencement du XIXe siècle. Cf. le texte cité dans la note 1, et aussi : Lancellotti. *Saggi sulle acque minerali nel territorio di Pozzuoli* (1819) p. 43.

en pleine mer, autour de laquelle ils avaient construit une île artificielle [1]. A l'époque de Pierre d'Eboli, cette source sous-marine n'était plus connue. Pierre d'Eboli décrit, il est vrai, de cette façon, un « balneum Cantarelli » :

Inter aquas pelagi fervens aqua manat, et ipsa
Ne fluat in pontum sectile claudit opus.
Cum mare fervescit, locus oppugnatur ab undis.
Vix aliquis poterit aeger adire locum [2].

Le médecin Giovanni appelle le bain du Cantarello « balneum Puteolani maris » [3]. On penserait volontiers, d'après ces témoignages, qu'il s'agit d'une source sous-marine, et que les constructions auxquelles Pierre d'Eboli fait allusion seraient les ruines des thermes élevés par les Romains dans une île artificielle du golfe. Je crois toutefois qu'il n'en est rien, et que le balneum Cantarelli était alimenté par les sources qui sont derrière le macellum. Villani écrit : « Le bain du Cantarello est le premier que l'on rencontre entre Pouzzoles et Tripergole ; il se trouve sur le rivage, là où sont les colonnes [4] ». Les colonnes dont parle Villani sont les trois grandes colonnes du macellum qui sont encore debout, et qui, du temps de Villani, étaient les seules parties apparentes de l'édifice. C'est donc là qu'il convient de situer le bain du Cantarello [5]. Si Pierre d'Eboli nous le décrit comme étant « inter aquas pelagi » c'est que le rivage était envahi par la mer, en raison des phénomènes géologiques dont le littoral a toujours été et est encore le théâtre.

L'eau du Cantarello était donc une des sources qui existent derrière le marché [6], et que les Romains connaissaient déjà. On a retrouvé là deux réservoirs construits en appareil réticulé, sous le terre-plein, derrière le marché. L'un d'eux, qui

1. Cf. ch. I (2e part.)
2. P. d'Eboli, *l. c.*, p. 21.
3. Manuscrit du médecin Giovanni, édité par Giacosa : *Magistri Salernitani nondum editi. Catalogo ragionato della esposizione di storia della medicina aperta in Torino nel 1898* (Torino, 1901), p. 335.
4. Villani, dans Graevius, *op. cit.*, p. 22.
5. Le nom a été, depuis, transporté à une source qui se trouve un peu plus loin, par derrière, sur la colline (la source actuelle du Cantarello). Cf. Bartoli, *Ragguaglio dei bagni*, n° XIII. — De Sariis, *op. cit.*, p. 103 ; 114-117. Lancellotti, *op. cit.*, p. 50. — Percopo, dans l'*Archivio storico napoletano*, XI, p. 652.
6. Cf. surtout Lancellotti, *op. cit.*, p. 53, 58.

est bien conservé, est encore rempli d'eau minérale. Comme nous l'avons déjà vu, il est douteux que l'édifice appelé *Tempio di Serapide* ait été, comme on l'a supposé, un établissement thermal [1] ; mais ce qui est certain, c'est qu'il y avait dans cette partie de la ville des sources utilisées dès l'époque romaine.

2e TEMPLES.

Aucun temple n'est conservé. Il ne subsiste que quelques détails architecturaux du temple d'Auguste, et les soubassements d'un petit temple voisin de l'amphithéâtre.

Le temple d'Auguste s'élevait dans le plus vieux quartier,

FIG. 48
Ruines de la colonnade et de l'architrave du temple d'Auguste.

dans la citadelle (plan général, n° 4). Les inscriptions qui nomment L. Cocceius, l'architecte, et L. Calpurnius, aux frais duquel il fut bâti, nous sont toutes deux parvenues [2]. Aujourd'hui la cathédrale San Procolo occupe l'emplacement du temple, dont on ne voit plus, sur le côté nord-est, que le haut d'un mur, en grosses pierres de travertin, non recouvert par

1. Cf. plus haut, p. 310.
2. *CIL.*, X, 1613, 1614.

la maçonnerie moderne. Six colonnes cannelées, adossées contre ce mur, sont visibles dans leur partie supérieure, ainsi que les chapiteaux corinthiens et qu'un fragment de l'architrave (fig. 48). Tout cela est d'ailleurs fort endommagé. Le campanile est construit avec des morceaux de marbre, qui appartenaient à l'édifice antique, et avec des cippes funéraires [1]. Une portion extérieure du mur de l'église (sur le côté est, à l'angle de la via del Duomo) est bâtie avec de grosses pierres de travertin.

Au moyen âge, le temple, transformé en église et consacré à saint Proculus, devint l'église cathédrale de Pouzzoles. On ne sait quand il fut affecté au culte chrétien ; la cathédrale de San Procolo est mentionnée pour la première fois dans un document du XIe siècle [2]. Quant aux vicissitudes par lesquelles passa l'édifice, elles nous sont à peu près complètement inconnues. Il semble que ce soient des travaux faits aux XVIe et XVIIe siècles qui l'endommagèrent le plus, et qui amenèrent la disparition de presque toute la construction antique. Après un incendie et un tremblement de terre, une restauration fut entreprise par l'évêque Castaldi [3]. Mais c'est sous l'épiscopat de Léon de Cardenas, qui entreprit d'agrandir et de moderniser entièrement l'église, que ce qui restait encore du temple romain fut détruit ou caché par les adjonctions nouvelles, et réduit en l'état où nous le voyons aujourd'hui [4].

1. Di Iorio, *Guida di Pozzuoli*, p. 26. — Di Iorio prétend qu'il ressort des actes de la visite de Monseigneur Vairo (en 1601) à la cathédrale de Pouzzoles que l'entrée du temple romain était opposée à l'entrée actuelle de l'église. J'ai retrouvé ces actes aux Archives épiscopales de Pouzzoles, mais je n'y ai remarqué aucune indication qui confirme le dire de di Iorio. Le deuxième feuillet qui manque contenait peut-être ce renseignement. — Cf. aussi ce qui est dit dans le *CIL.*, X, 1613 sur le temple d'Auguste, d'après les renseignements d'Accursius et de Smetius. « Sopra le tre fasce nel fresco dell'antico tempio hora Vescovato e nominato San Procolo, di colonne striate da capo a piedi, sei per il lato di esso e nove in longo... viene ad avere otto intercolunnii... *Accursius.* — In frontispicio templi maioris quadratum ex marmore Pario opere Corinthiaco pulcherrimo; zophorum autem in quo inscriptio ipsa habetur, ex variis lapidibus tanta arte compactum est, ut ex continuo saxo esse putetur. *Smetius* ».

2. En l'année 1033 (Capasso, *Monum. Neap. duc.*, II, Regesta, n° 441, année 1033).

3. Ughelli, *Italia sacra*, col. 284-285, n. LIII.

4. Restauration connue par une inscription que rapporte Tutini (man. de la Bibl. Brancacciana) et que reproduit Cantera : *Memorie storiche della chiesa Puteolana* (Naples, 1886), p. 72. — Cf. aussi la lettre écrite par Léon de Cardenas (conservée aux Archives épiscopales de Pouzzoles sous

Entre l'amphithéâtre et les thermes dits Tempio di Nettuno subsistent les substructions d'un petit temple (28 mètres de long, sur 14 mètres de large ; haut. : 3 mètres environ), en opus lateritium. On ne distingue plus grand'chose, sauf, sur les côtés, les vestiges de demi-colonnes adossées au mur, et placées à 2m 60 les unes des autres. Il y en a quatre sur le mur du côté ouest, cinq sur celui du côté nord. Elles sont en briques, comme le reste de l'édifice, et étaient recouvertes de marbre ou de stuc. L'élévation de la ruine de l'est vers l'ouest donne à supposer que l'ouverture du temple était à l'est, et que l'escalier conduisant à la cella partait de l'est [1].

3e CIRQUE.

Le cirque est communément nommé dans les anciens guides *Villa di Cicerone*. Le premier qui se soit avisé que c'était un cirque est Di Iorio [2] ; ce qui subsiste de l'édifice ne laisse en effet aucun doute sur ce point.

A gauche de la via Domitiana, juste en face du cimetière de Pouzzoles, subsiste la portion la plus apparente du monument (plan général, n° 26). C'est un couloir voûté, conservé sur une longueur d'environ 26 mètres, large de 3m 20, et aux trois quarts enfoui. Il prenait jour à l'extérieur par des fenêtres, ouvertures cintrées, larges chacune de 2m 90, et séparées par de gros piliers de 2m 15 de largeur et de 1m 90 de profondeur.

le titre : *Pro liminibus Sanctorum Apostolorum visitandis. Relatio D. Fr. Martini De Leon et Cardenas, etc.*) f. 2 : « Eam (= la cathédrale) non solum a fundamentis ereximus, verum etiam ampliavimus » ; f. 4 : « ...Ita ut nihil in illa sit prorsus vetustatis reliquum praeter duos muros extrinsecus ». — Ces deux murs sont celui que nous avons décrit, et un autre, du côté opposé (au sud) « anche in parte visibile ma riguardandolo da sopra il campanile ». Di Iorio, *op. cit.*, p. 26[illegible]. Un Français, Bouchard, qui visita Pouzzoles à cette époque, écrit que l'évêque, un augustin espagnol, avait entrepris de « raccommoder et agrandir le temple... Il avoit déjà fait abattre un costé de ces beaus murs, et par dedans avoit fait replanter et blanchir toutes les plus belles marques d'antiquités qui restassent ; et avoit fait lever tous les beaus marbres qui servoient de pavé, pour faire faire une fosse très profonde pour enterrer les habitants. » *Un Parisien à Rome et à Naples en 1682, d'aprés un manuscrit inédit de J.-J. Bouchard*, par L. Marcheix, p. 126-127.

1. Plan général, n° 13. On trouvera un petit plan de cette ruine, et un essai de reconstitution, dus à un architecte français, Quantinet, dans un plan qui se trouve à la fin de la *Guida di Pozzuoli* de Di Iorio.

2. Di Iorio, *Tempio di Serapide*, p. 62.

Fenêtres et piliers constituaient un portique qui courait le long du monument : portique de l'étage supérieur, comme le prouvent l'enterrement considérable de l'édifice et la présence, sur la face extérieure des piliers, de grosses pierres de travertin ($0^m,40 \times 0^m,30 \times 0^m,30$), percées d'un trou carré [1] ; ces pierres fixaient les mâts auxquels on attachait le velarium. Treize sont conservées, plus ou moins intactes.

Fig. 49
Ruines du cirque au XVIIIe siècle (d'après Paoli).

Le couloir, du côté de l'arène, était percé d'ouvertures ; il en subsiste deux qui portent des traces de stucs. C'étaient les vomitoires donnant accès aux gradins. Le plan incliné que ceux-ci constituaient au-dessus du couloir est très visible

1. Celui-ci est constitué par une grande ouverture carrée, puis par une fente ronde beaucoup plus étroite par où passait le mât, ce qui donne à supposer qu'il existait par-dessous une seconde rangée de supports, où venait s'appuyer l'extrémité inférieure des mâts.

à l'est. Il l'était davantage encore à l'époque de Paoli, comme on peut s'en rendre compte d'après la gravure ici reproduite.

A l'ouest, les ruines deviennent informes. Toutefois on voit encore une portion du couloir (environ une quinzaine de mètres), et on suit en droite ligne la trace des murs qui affleurent au ras du sol dans les champs, sur une grande étendue. On distingue très bien les vestiges de la longue muraille du cirque, jusqu'à un endroit où la colline, s'interrompant et tombant à pic, laisse à découvert la courbe que l'édifice décrivait à son extrémité.

D'après ces restes, Caristie a dressé un petit plan du monument, qui a paru à la fin du guide de Pouzzoles de Di Iorio. La longueur totale de l'édifice est de 375 mètres, sa largeur de 45 mètres.

Il était construit en briques et en appareil réticulé. On a retrouvé, dans l'espace qu'il occupait, beaucoup de blocs de marbre, de grosses pierres de travertin, un fragment de pavé en mosaïque, avec de beaux dessins, qui a été détruit [1].

4° TOMBEAUX.

Nous avons déjà étudié, dans un précédent chapitre, la répartition des tombeaux autour de la ville et le long des routes. Il nous reste à décrire ces tombes, autant que le permet l'état de conservation des stucs ou des peintures qui les décoraient.

En général, ces fresques, stucs, mosaïques, sont très dégradés ou ont été partout enlevés. Nous connaisons néanmoins, grâce à des gravures et à d'anciennes descriptions, l'aspect qu'offraient certains tombeaux au moment où ils furent fouillés. Nous pouvons ainsi rassembler quelques renseignements.

Tombes décorées de mosaïques. — La tombe isolée qui a été retrouvée à l'est du Bagno Ortodonico (plan général, n° 37), était, paraît-il, assez richement ornée. Les murs étaient recou-

1. Cf. aussi *CIL.*, X, p. 202. « Pighius, in *Herc. Prod.*, p. 492, narrat apparere non procul ab amphitheatro Puteolano vestigia et ruinas templi, quod Antoninus Pius Hadriano patri Baiis defuncto exstruxerit in villa Ciceroniana (on sait que le monument appelé vulgairement à Pouzzoles villa de Cicéron est en réalité le cirque). Ex eius ruinis statuas pulcherrimas plures, columnarum atque marmorum ingentia fragmenta proximis annis extracta esse cum Nervae et Traiani atque Hadriani impp. elogiis patris videlicet, avi, proavi. »

verts de beaux marbres; la voûte en mosaïque représentait un vaisseau, sur lequel un homme se tenait debout, en train d'enfoncer une lance dans le corps d'un autre homme, qu'il saisissait par les cheveux ; ce dernier, à genoux, tentait d'écarter le coup ; une femme, à sa droite, venait à son secours. Le pavé était fait de mosaïques d'un travail élégant : deux hommes nus étaient assis, l'un tenant dans la main une couronne de feuillage, l'autre appuyant sa main droite sur le masque d'une fontaine ; à droite, une femme nue semblait sortir du bain. On trouva dans cette tombe quatre sarcophages, dont l'un, aujourd'hui au musée de Naples, représente Prométhée, entouré de dieux, devant le cadavre d'un homme [1].

On a retrouvé d'autres tombes décorées de mosaïques. Dans un colombaire de la via Campana, qu'on a jugé, au moment de la découverte, appartenir à l'époque des Antonins, la niche principale était couverte de mosaïques représentant des sujets champêtres, avec des ornements tirés du règne végétal : guirlandes de fleurs et plantes sur lesquelles volaient des oiseaux. Des coquillages, des arabesques, des dessins ornementaux décoraient les deux extrémités de la niche, dont l'aspect rappelait celui des fontaines de mosaïque des maisons de Pompéi. Le frontispice était soutenu par deux colonnettes, incrustées de mosaïques qui décrivaient des spirales. Devant cet édicule funèbre était un autel avec des mosaïques : une figure, celle d'un Génie ailé, était encore visible. L'inscription indiquant le nom de la famille, à laquelle appartenait ce colombaire petit, mais richement décoré, avait disparu [2].

Une tombe, voisine de la Solfatare, était aussi décorée de mosaïques. L'un des sujets représentait une Néréide prête à entrer dans la mer, et rejetant loin d'elle un manteau rouge dans lequel elle était enveloppée. Elle se tenait sur les genoux d'un Triton qui, appuyé contre un hippocampe, tenait dans la main gauche les rênes de l'animal fantastique, tandis que dans l'autre main il portait une sorte de calathos orné de fleurs. On signale dans la même tombe une couronne murale en mosaïque, formée de tours et de bastions. Ces mosaïques étaient, paraît-il, d'une très belle exécution [3].

1. Di Iorio, *Guida di Pozzuoli*. — Catal., n° 47.
2. Ruggiero, *Scavi*, p. 186.
3. Ruggiero, *Scavi*, p. 232.

Tombes décorées de stucs. — La décoration en stuc était la plus commune. Les colombaires de Pouzzoles en ont offert quelques exemples intéressants. Une tombe de la via Campana, dont les stucs étaient bien conservés à la fin du XVIIIe siècle, figure dans le recueil de Paoli [1]. Cette tombe, qui existe encore (plan général, n° 34), renferme plusieurs rangées de loculi, et, sur chacun des côtés, un édicule ou grande niche

FIG. 50
Décoration d'une tombe de la via Campana (d'après Paoli).

unéraire, couverte de stucs divisés en deux compartiments; dans le compartiment du haut on voit, sur la gravure de Paoli, une femme nue, étendue à terre devant un trépied; dans celui du bas est un cheval ailé; un homme, assis en face de lui, lui caresse la crinière de la main. De chaque côté d'une étroite fenêtre, au-dessus de l'édicule, s'envole un Amour ailé qui tient dans la main gauche une branche de

1. Paoli, Tab. XXXII, XXXIV.

feuillage, dans la main droite une coupe. Les loculi sont séparés par des pilastres de stuc, surmontés de chapiteaux corinthiens, et ornés de vases d'où sortent des fleurs ornementales ou des génies ailés au milieu de feuillages stylisés. Des festons de fleurs et de fruits, des dauphins, de grands oiseaux dont les ailes s'éploient décorent les murs dans l'intervalle des loculi.

La décoration d'un des murs latéraux était à peu près semblable. L'édicule du milieu comprend deux compartiments : dans celui du haut un homme nu, couché sur le ventre, tient dans la main droite un bâton qu'il appuie sur son épaule; dans celui du bas, un génie ailé est en train de courir. Les parois étaient aussi ornées de pilastres, de dauphins, d'oiseaux, etc... La décoration de la voûte était très riche. Des bandes ornementales séparaient de nombreux compartiments où on voyait des Centaures s'élançant, la massue sur l'épaule (cartouches des extrémités de la bande inférieure), un personnage nu portant sur l'épaule un bâton auquel sont suspendus, semble-t-il, des vêtements (cartouche du milieu), une femme nue assise, retenant au bout d'un fil un oiseau ou un papillon, et deux femmes nues accroupies en face l'une de l'autre et déposant à terre deux objets qui semblent des couronnes (cartouches intermédiaires). Le reste de la décoration comprenait des dauphins, des chevaux marins, des Chimères, des colombes, des trophées, des amphores, des hommes nus en différentes attitudes, avec un bâton sur l'épaule ou à la main, ou bien couchés et en train de boire dans une coupe.

Un peu au delà de cette tombe, au nord, toujours sur le bord de la via Campana, au lieu dit San Vito, existe un grand colombaire à deux étages, maintenant très ruiné (plan général, n° 35); à l'époque de Paoli, les stucs étaient encore bien conservés à l'étage inférieur [1]. Cet étage comprenait quatre grands édicules et quatre hémicycles. Les stucs de l'un des hémicycles (à la voûte) représentaient le combat d'Hercule et de l'hydre de Lerne ; le héros brandissait sa massue sur l'animal, qui redressait vers lui ses têtes menaçantes. Sous ce tableau on voyait un jeune homme entrain de s'approcher d'une jeune femme que, dans un stuc de l'abside voisine, il enlevait dans ses bras ; sur la voûte de cette seconde abside, des Amours lançaient des flèches.

1. Paoli, Tab. XXV, XXVII.

Une tombe, située le long de la route qui contournait Pouzzoles au nord, a fourni des stucs intéressants [1]. Elle était entièrement décorée de stucs et sa corniche en relief était colorée en rouge et en bleu. Dans un édicule en forme de temple comme ceux que nous avons décrits ci-dessus était

Fig. 51.
Tombe de San Vito (d'après Paoli).

représenté un Amour ailé, paraissant voler de haut en bas vers un homme qui se tenait debout; sur chacun des côtés de l'édicule était une femme nue, assise sur un siège à large dos [2]. Dans un autre édicule, une femme était représentée assise sur une table, à côté de deux crânes humains; elle tenait un volumen dans la main droite ; devant la table une autre femme, debout, montrait du doigt un des crânes, et tenait aussi un volumen [3]; sur le côté, étaient deux petits Amours vêtus

1. *Bull. arch. italiano.* Année I (1861-1862), p. 178 et suiv. — *Archaeol. Anzeiger.*, XXII, p. 269*.
2. *Bull. ital.*, tab. VIII, fig. 1.
3. *Ibid.* (compartiment du milieu).

d'une chlamyde : l'un d'eux jouait de la lyre [1]. Dans un troisième édicule (celui du côté nord du sépulcre), on voyait une scène analogue à la précédente : une femme, tenant un volumen dans la main gauche, montrait deux crânes humains gisant à terre ; une autre, appuyée contre une petite stèle, semblait lire dans un volumen déroulé devant elle. Sur les côtés étaient deux petits Amours, dont l'un portait dans la main droite une coupe, et dans la main gauche un tambourin [2]. Sur les voûtes circulaires des trois édicules étaient représentées des figures variées : danseurs et danseuses, oiseaux, Amours chevauchant des hippocampes, ou assis sur le dos d'animaux féroces, tigres et panthères [3].

Dans la niche principale d'une tombe voisine, un bas-relief de stuc représentait une femme nue étendue près d'un arbre, sur un sol rocailleux. On a voulu voir en elle Rhéa Sylvia endormie près du figuier ruminal [4]. Des femmes aux vêtements flottants, portant des coupes remplies de fruits, occupaient les côtés latéraux de l'édicule, dont le fronton triangulaire était surmonté de dauphins [5].

Dans la grande niche d'un troisième sépulcre faisant face aux précédents, on voyait un Amour chevauchant un monstre marin. Sur un deuxième stuc, Hercule imberbe, appuyé sur sa massue, regardait la biche en train de nourrir Telephus [6] ; sur un troisième stuc, un monstre marin surgissait de l'Océan pour dévorer Andromède nue, liée à un rocher, dont s'éloignait rapidement un homme à moitié vêtu d'une chlamyde. Sur les parois latérales de l'édicule étaient figurés deux monstres marins, un griffon et une panthère [7].

Minervini signale un colombaire de la via Campana dont les parois intérieures étaient toutes décorées de Tritons jouant de la trompette [8]. Un sépulcre, désigné par les anciens Guides sous le nom de Sepolcro Cajazzone, près de la Croce di Cam-

1. *Bull. ital.*, tab. VIII (compartiment de gauche).
2. *Ibid.*, (compartiment du milieu et de gauche de la rangée inféireure).
3. *Ibid.*, tab. IX (1er compartiment, à gauche de la rangée supérieure).
4. *Ibid.*, tab. X (compartiment supérieur).
5. *Ibid.*, tab. IX (dernier compartiment de la rangée inférieure).
6. *Ibid.*, tab. X (rangée inférieure).
7. *Ibid.*, tab. IX (compartiment moyen de l'ordre inférieur).
8. Minervini, *Monumenti inediti del Sign. Barone*, p. 71.

pana, était orné d'élégants bas-reliefs de stucs : Génies ailés, Bacchantes, Nymphes [1].

Si on a retrouvé dans les tombes de Pouzzoles un certain nombre de stucs et de mosaïques, en revanche aucune fresque ne nous est parvenue. Je n'ai découvert, dans les recueils archéologiques ou dans les anciens Guides, aucune description de peinture murale ; pourtant j'ai pu constater, dans un colombaire de la via Campana, non loin de San Vito, de nombreuses traces de peinture bleue et rouge ; mais on ne distingue rien nettement. — Un genre de décoration, qui paraît assez rare, nous est signalé dans une tombe, laquelle aurait été ornée de sculptures en bas-reliefs de marbre [2].

5° ÉDIFICES DIVERS DONT SUBSISTENT DES RUINES

Les ruines d'édifices divers (magasins, maisons, portiques, etc.), dont il nous reste à parler, sont informes, ou non encore déblayées.

Nous les décrivons en allant de l'ouest à l'est, et en les répartissant, pour la commodité, en trois grandes catégories : celles du quartier occidental (avant la via Celle) ; — celles du centre de la ville (entre la via Celle et la via Vigna) ; — et celles du quartier oriental (à l'est de la via Vigna).

Au nord du cimetière moderne subsiste, au ras du sol, sur une cinquantaine de mètres environ, un long mur voisin de la moderne via Campana et parallèle à cette route. Sur toute son étendue se détachent, de trois mètres en trois mètres, des restes de murs délimitant de nombreuses pièces. La disposition de ces ruines me porte à croire que c'étaient des horrea (Plan général, n° 28).

Au sud du cimetière existent aussi un certain nombre de ruines, presque entièrement enfouies. La plus considérable est désignée sur la carte par le n° 30. Ce sont sept pièces voûtées, communiquant entre elles, et qui peuvent avoir appartenu à une habitation. Au fond de la dernière pièce, à droite, un

1. Palatino, *Stor. di Pozz.*, p. 39. Di Iorio, *Guid. di Pozz.*, p. 58. Ruggiero, *Scavi*. p. 189. — Cf. encore le signalement d'une tombe de la via Campana, où on a retrouvé plusieurs stucs, dont un représentait Bacchus ; Ruggiero, *op. cit.*, p. 191.

2. Ruggiero, *Scavi*, p. 191.

escalier, dont quelques marches subsistent, conduisait à un étage supérieur, maintenant disparu. Construction en appareil réticulé. — Un peu au-dessus de ces ruines, plus près du du cimetière, les vestiges de cinq ou six pièces se succèdent en droite ligne (direction nord-sud). — Le long de la via Domitiana, sur le côté nord, au-dessous des ruines précédentes jusqu'au carrefour de l'Annunziata, de très nombreuses constructions sont visibles (vestiges de pièces carrées pouvant avoir appartenu à des maisons particulières ; traces, au ras du sol, d'une assez grande salle ronde, analogue à celle des thermes de Baia et de l'Averne. A côté de cette salle, un escalier, construit en briques, et large de 0m,85, s'enfonce dans le sol très profondément. On en descend encore une trentaine de marches).

De l'autre côté de la via Domitiana (côté sud) toute la colline depuis les ruines du cirque jusqu'à la via Celle n'est qu'une suite ininterrompue de constructions (Plan général, nos 30, 31). Juste en face de l'usine Armstrong, une grande ruine en opus lateritium, à peu près informe, se trouve à quelques mètres au-dessus de la route littorale. Plus haut, sur les pentes et le sommet de la colline affleurent partout des murs antiques. En quelques points le hasard a fait découvrir certaines pièces ayant appartenu à des habitations privées et ayant conservé leur décoration. A 8 mètres au-dessus de la route actuelle de Pouzzoles à Baia, près de l'usine Armstrong, a été retrouvée une grande chambre avec son pavé de marbre, sa corniche de stuc, ses murs revêtus de stucs à fond blanc, répartis en petits cadres, à la mode pompéienne, avec des colonnettes, des festons, des dessins géométriques. Dans cette même pièce était peinte une figure de femme, debout, vêtue d'une tunique verte ; de la main droite elle soutenait son vêtement replié à sa ceinture, dans sa main gauche levée elle portait une corbeille pleine de fruits et de fleurs. En face était assis un homme imberbe, qui tenait une lance dans la main droite, et une coupe dans la main gauche. Sur le mur opposé, la frise, au-dessous de la corniche, était divisée en espaces rectangulaires, peints alternativement en rouge foncé et en blanc, dans lesquels étaient sculptés en bas-reliefs des griffons, des chevaux marins, des poissons et des figures humaines. Plus bas il y avait un petit paysage [1].

1. *Not. degli scavi*, 1889, p. 43.

Sur la colline, toujours au-dessus de l'usine Armstrong, on a découvert, il y a quelques années, deux autres pièces décorées de stucs. Le fond de la décoration était blanc ; cinq cartouches étaient divisés par des guirlandes de fleurs et de fruits. Dans le rectangle central étaient un arbre et diverses figures humaines. Dans chacun des deux rectangles voisins on voyait une couple d'oiseaux qui becquetaient, dans le tableau de gauche des cerises, dans celui de droite des mûres. Dans une niche rectangulaire était une peinture à fresque (long. $1^m,32$; haut. $0^m,83$), représentant un paysage maritime, à savoir : à gauche un temple rond, dont le toit est soutenu par 6 colonnes, avec, au milieu du temple, la statue de la divinité, couverte d'un long vêtement, casquée, et tenant dans la main droite une lance. Des guirlandes sont suspendues entre les colonnes, à chacune desquelles est attaché un bouclier avec une épée. A l'extérieur, à gauche, un homme debout a sur la tête un objet rond qu'il soutient d'une main, tandis que de l'autre il saisit une petite lance. Un jardin occupe l'espace intermédiaire entre le temple et la corniche qui entoure la fresque. A droite du temple s'avance dans la mer une longue jetée, sous laquelle s'ouvrent deux arches ; çà et là, quelques barques contenant des personnages ; sur le rivage, des personnages en différentes attitudes. Cette fresque a été transportée au musée de Naples [1].

Les deux pièces où étaient ces peintures contenaient les bains d'une villa ou d'une maison particulière. La première chambre (à droite, en tournant le dos à la mer), large de $1^m,30$, renfermait à droite des conduits en brique. La deuxième chambre ($4^m,65 \times 3^m,65$) présentait sur le côté droit une grande niche presque circulaire. Le pavage se composait de dalles de marbre blanc ($0^m,25 \times 0^m,35$), entourées de bandes de porphyre rouge, et reposant sur de petits pilastres de briques (suspensurae). Au bas des murs courait une plinthe de marbre blanc [2].

Tout près du carrefour de l'Annunziata on voit une ruine qui, dans les anciens guides, est appelée Pondera. Le P. Paoli en donne le plan [3]. Sur une longueur 52 mètres se succèdent

1. *Not. degli scavi*, 1890, p. 124-125.
2. *Ibid.*, p. 123.
3. Paoli, tav. LXI.

huit pièces rectangulaires ($8^m,06 \times 7^m,55$), toutes closes au fond par un mur parallèle à la via Domitiana, et s'ouvrant du côté de la mer. Elles étaient voûtées. Elles communiquaient par de grandes ouvertures, larges de $5^m,20$, avec d'autres, ayant la même largeur ($7^m,55$), mais, à en juger d'après les vestiges des murailles, longues au moins de $9^m,10$. La disposition de ces ruines rappelle la disposition habituelle des horrea. C'étaient probablement des magasins. La maçonnerie est en appareil réticulé (Plan général, n° 29).

De l'autre côté de la via Domitiana, derrière les Pondera, de grandes ruines, encore visibles il y a un demi-siècle, offraient, d'après la description qui nous est faite, la disposition d'un vaste quadrilatère occupant en partie l'espace compris entre la via Domitiana au sud, la via Celle à l'est, la via Campana au nord (Plan général, n° 21). Deux côtés, celui de l'est et celui du nord, subsistaient. On distinguait particulièrement bien sur le côté nord, le long de la via Campana, un mur d'enceinte en appareil réticulé (encore visible aujourd'hui sur une vingtaine de mètres). Comme un fragment d'inscription, où il est question de Tyr et du dieu des Tyriens, a été retrouvé sur le côté oriental de ce quadrilatère, on a supposé que l'établissement des marchands tyriens (statio) devait être là [1]. Ce serait bien possible, car il faut remarquer que, à peu près au même endroit, à l'entrée de la via Celle, a été retrouvée l'inscription relative au Soleil de Sarepta [2].

Dans le quartier central, à l'ouest des thermes et au nord de San Francesco subsistent les ruines d'une maison, bien conservées, mais non déblayées. On peut pénétrer dans quelques pièces voûtées et recouvertes de stucs peints dont on n'entrevoit que la zone supérieure, au haut des murs, le bas n'étant pas dégagé. Ces peintures représentent des poissons, des masques, des guirlandes de fruits et de fleurs, et différents dessins ornementaux. Un de ces stucs représentant, paraît-il, l'enlèvement d'Europe par le taureau était encore visible il y a quelques années (Plan général, n° 18).

Un peu au nord des thermes est un grand édifice, carré à

1. D'après une description de Scherillo, reproduite dans le *CIL*, au n° 1601.
2. *Not. degli scavi*, 1891, p. 167.

l'extérieur, et rond à l'intérieur, appelé Tempio di Diana (Plan général, n° 16). On en trouve un plan et une vue dans le recueil de Paoli [1]. Le diamètre de l'édifice à l'intérieur est de 14m90 ; la longueur des murs extérieurs était d'environ 19 mètres sur chaque côté. La maçonnerie est en blocage et en briques. Dans ce monument, dont la destination demeure incertaine, ont été retrouvées, il y a déjà plusieurs siècles, quelques statues, dont l'une aurait représenté une déesse (qu'on crut être Diane, d'où la désignation de Tempio di Diana), ayant à sa droite un lion et à sa gauche une panthère [2]. Il se pourrait que les animaux désignés comme un lion et comme une panthère (?) fussent les lions de Cybèle ; car, d'après les renseignements fournis par un autre auteur, on aurait retrouvé dans le même monument une statue de cette déesse [3]. De là furent également extraits des fragments de colonnes et de chapiteaux, des inscriptions à l'empereur Trajan, et une statue qui, à en juger d'après la corne d'abondance et le gouvernail qu'elle tenait, parut être celle de la Fortune [4].

Tout le plateau, compris entre l'amphithéâtre et la voie de tombeaux qui contournait Pouzzoles au nord, est parsemé de nombreuses ruines, affleurant au ras du sol. Mais aucune description, même vague, n'est possible.

Au sud de l'amphithéâtre, et séparées de ce monument par la via dell' Anfiteatro, il y avait des ruines maintenant disparues, qui, d'après la description qui nous est faite, pourraient avoir été des magasins. L'ensemble constituait un grand espace carré ou, mieux encore, un parallélogramme (Plan général, n° 14). Les deux côtés les mieux conservés étaient ceux de l'est et de l'ouest ; le mur de l'ouest était flanqué de 13 grandes pièces qui se succédaient en ligne droite, et dont quelques-unes avaient conservé leur voûte. Le mur de l'est, distant du précédent d'une quarantaine de mètres, n'était plus flanqué que de trois pièces. Il est probable qu'il faut se représenter ce monument (horrea, marché, établissement commercial ?) comme constitué par une grande cour intérieure, tout

1. Paoli, Tab. XXIX, XXVII. — Cf. aussi Morghen, Tab. VIII.
2. Mazzella, dans Graevius, *Thes.*, IX, 4, p. 10 C.
3. Loffredo, *ibid.*, p. 2 D : Paucis elapsis diebus eodem in loco inventa fuit statua in multa frusta confracta, capite vero adhuc integro atque impositam habente in vertice turrim, unde patet Cybeles fuisse statuam eamdem.
4. *Ibid.*, p. 3 A.

autour de laquelle étaient disposés des magasins ou des boutiques [1].

A très peu de distance au sud du château d'eau appelé Piscina di Lusciano a été retrouvé l'emplacement de la schola des Scabillarii. Ce sont les restes d'une pièce de forme triangulaire, ayant conservé partiellement son pavé en mosaïque, et son seuil de marbre avec les bases de quatre colonnes devant lesquelles étaient les piédestaux portant les dédicaces du collège à Antonin, Faustine et Marc-Aurèle [2].

Il nous reste à parler de quelques monuments, dont on n'a pas retrouvé les ruines, mais dont l'existence est attestée par des documents épigraphiques. Ce sont des basiliques, connues par les inscriptions suivantes :

—*B*]*asilic*[*am Alexandrianam ad g*]*ratiam sp*[*lendoremque civitatis Puteolorum exst*]*ructam ex o* . . . . . *dedicavit Fabi*[*us Pasiphilus v. c. agens vicem prae*]*f. praet. et*[*Urbi*] [3].

— *Ale*]*xandrianam b*[*asilicam,*.... *f*]*oedatam salvis I*[*mp. d. d. n. n. A*]*rcadio et H*[*onorio* [4].... .....

— la basilica Augusti Anniana, où avaient lieu les délibérations du Sénat (*in curia basilicae Augusti Annianae* ; *in curia templi basilicae Augusti Annianae*) [5].....

— basilique connue par un fragment d'inscription retrouvée dans la Villa Cardito : *ludus ... et basilica... marmoribus* [6] .....

On y joindra les temples dont il a déjà été fait mention (ch. IV, 1re partie), ainsi que les monuments connus par les documents topographiques anciens (vases de verre, etc.).

1. Gervasio, *Iscrizioni riguardanti il macello di Pozzuoli*, dans les *Memorie dell' Accademia Ercolanese* (1852), reproduit une lettre adressée à lui par Scherillo (27 septembre 1847), où une description sommaire est faite de ces ruines. « On distingue deux côtés, celui de l'ouest et celui de l'est. Celui de l'ouest se compose de 13 grands magasins, dont la direction est sud-nord, et qui sont disposés en une ligne continue de façon qu'ils ne sont séparés l'un de l'autre que par les murs intermédiaires. De 2 ou 3 d'entre eux, au sud, subsistent les voûtes, au moins partiellement ; l'arc de l'attache des voûtes est encore visible dans les autres. La maçonnerie est en appareil réticulé, traversé par des rangées de briques. — Du côté est, on ne peut plus observer que trois magasins. Cette aile se dirige aussi du sud au nord, et est comparable à la précédente ; la distance entre elles pourrait être environ de 200 palmes, de sorte que l'édifice dans son ensemble aurait été un carré, ou mieux encore, un parallélogramme ».
2. *Bull. nap.*, N.S., IV, p. 1 et suiv.
3. *CIL.*, X, 1693.
4. *CIL.*, X, 1694.
5. *CIL.*, X, 1782, 1783, 1784. *Eph. epigr.*, VIII, p. 99, n° 371.
6. *CIL.*, X, 1598.

APPENDICE I

LES VILLAS DE POUZZOLES ET DES ENVIRONS

Les personnes qui venaient chercher sur les bords du golfe de Pouzzoles les divertissements et l'agitation de la vie mondaine habitaient, non à Pouzzoles même, mais à Baia, à Bauli, et près des lacs Lucrin et Averne. Là étaient les bains et les villas, où les riches propriétaires, financiers, hommes politiques, membres de l'aristocratie, séjournaient à certaines époques de l'année, et invitaient un grand nombre d'amis, qui constituaient une petite cour sans cesse renouvelée autour du maître de la maison. Là étaient aussi les propriétés impériales. — Mais il y avait un second groupe de villas situées dans la campagne et sur les collines au nord de Pouzzoles, le long de la via Campana, sur les pentes du mont Gaurus et du mont Cigliano. C'est ainsi que sur le mont Ciglio (Plan général, n° 33) on voit des ruines qui paraissent avoir appartenu à une villa. Il est probable que sur les flancs du mont Barbaro, du Campiglione et de la Curvara, en un mot sur tout le cercle des collines qui dominent la Pianura de Pouzzoles, et dans cette Pianura même, il y avait un certain nombre de propriétés (villae rusticae). Le gendre de Symmaque en possédait une sur le Gaurus, c'est-à-dire sur les hauteurs qui vont du monte Barbaro au Vado di Serra. A l'entrée du Vado di Serra on voit, à gauche, en venant de Pouzzoles, sur les pentes de la colline, quelques ruines qui pourraient être celles d'une villa. En 1119, Robert, prince de Capoue, avait sur le mont Burio un castrum avec une église dédiée à saint Nicolas : un chemin pavé (via silice) se détachant de la grande route de Pouzzoles à Capoue, montait jusqu'au castrum [1]. Il est probable qu'il y avait là, dans l'antiquité, une villa romaine, à laquelle on accédait par un chemin dallé et sur l'emplacement de laquelle fut construit plus tard le castrum de Robert de Capoue. Le nom de *billa* (= *villa*) *rustica* était, au moyen âge, attaché à une terre située sur une des collines du ter-

1. Ughelli, *Italia sacra*, VIII, p. 176.

ritoire de Pouzzoles [1]. Les restes d'une villa voisine de la via Campana subsistent. A 1 kilomètre au sud du point de jonction de cette route avec la route provinciale de Soccavo, on a découvert les ruines d'une petite maison de campagne, entourée de trois côtés par un jardin. On a reconnu l'existence de deux celliers, d'un cavaedium et de plusieurs chambres avec des traces de mosaïques en pierres blanches et roses [2]. Cette maison était petite et modeste ; cela prouve qu'il n'y avait pas que de richissimes personnages qui venaient chercher le repos champêtre dans les environs de Pouzzoles. Au reste, la vie que l'on menait dans les villas, opulentes ou modestes, de la plaine campanienne devait être assez différente de celle que l'on menait à Baia, qui était le centre de la vie mondaine ; elle devait être beaucoup plus calme et beaucoup plus retirée.

Les personnages connus comme ayant eu des propriétés dans les environs de Pouzzoles sont : Antoine (Misène), César (Baia), Cicéron (bords du Lucrin), Hortensius (Bauli), Licinius Crassus (Baia), Lucullus (Misène), Pison (Baia), Pompée (Bauli), C. Laelius, l'ami de Scipion l'Africain (Pouzzoles), les Symmaques (Baia et Pouzzoles), Catulus, l'ami de Cicéron (bords du Lucrin), Sylla [3]. Les documents épigraphiques nous révèlent encore les noms de gens ayant possédé des maisons soit dans la ville même de Pouzzoles, soit dans les environs. Voici ceux qu'on lit sur des fistules de plomb.

CIL., X, 1904 : *C. Iulii Proculi p. x.* — On connaît plusieurs Iulii Proculi. L'un d'eux, consul suffect en l'année 104, fut un personnage important du règne de Trajan [4].

Ibid., X, 1905 : *a*) *Metiliarum Marcia...* ; *b*) *Metiliarum Marciae* ; — *c*) *Metiliarum Marciae et Rufin*(*ae*). — Selon Lanciani, Metilia Marcia et Metilia Rufina seraient les filles de M. Metilius Rufus, qui fut proconsul d'Achaïe et curateur de la via Aurelia. Je croirais plutôt qu'il faut voir en elles soit les filles soit les petites-

1. Capasso, *Monum. Neap. duc.*, II, 1, Reg., n° 381 (ann. 1019) : *petiam de terra quae vocatur billa rustica qui est sursum in illum monte quod est planum et scapulis positis in terris memorati caberii puteolani*, etc...

2. *Not. degli scavi* (1884), p. 109-110. — A signaler encore, près de la Montagna Spaccata, les restes d'un pavé en mosaïque, appartenant, semble-t-il, au caldarium d'une villa (Ruggiero, *Scavi*, p. 193).

3. Antoine : Beloch, *Camp.*, p. 199. — César : *ibid.*, 185 ; Cicéron : voir ci-dessous. — Hortensius : Beloch, p. 178 ; Licinius Cassus : p. 175. — Lucullus : p. 198. — Pison : p. 186. Pompée : p. 179. Laelius : Suet., *Deperd. lib. reliq.* ed. Roth, p. 293, l. 26 : Nepos auctore certo comperisse se ait C. Laelium quondam in Puteolano K. Martiis admonitum, etc. — Catulus : Cic., *Acad. Prior.*, II, xxxv, 80 : ego Catuli Cumanum ex hoc loco cerno. — Faustus Sylla : Cic., *Ad Attic.*, IV, 10.

4. *Prosopographia imperii romani*, II, p. 208, s. v. *Julius*.

filles d'une certaine Marcia, fille de l'écrivain A. Cremutius Cordus; cette Marcia, ainsi que nous l'apprend Sénèque, eut deux filles et un fils qui s'appelait Metilius, ce qui donne à croire qu'elle devait avoir pour mari un certain Metilius [1].

Ibid., X, 1902 : *C. Cassi Camilli* (provient de Baia).
Ibid., X, 8183 : .....*vili Capitonis Curf*.....
Ibid., X, 8184 : *C. Velleio Cannuliano.*
Eph. epigr., VIII, n° 375 : *L. Balabi Entacti.*

Ibid., n° 376 : *Egnati Certi et fil. cl. vir.* — Il faut rapprocher ce nom de celui du consul (année inconnue) C. Egnatius Certus [2].
Ibid., n°s 377-381 (Baia) : a) *P. Octa. Lutati Quintilian. c. v* [3].
b) *Q. Pomponi Matern.* — Q. Pomponius Maternus fut consul (année inconnue) avec M. Junius Mettius Rufus [4].
c) *Saeclaris Aug. lib.*
d) *Saecul(aris)*
e) *Noniae Antist(iae)*
Ibid., n° 382 (Baia) : *Q. Vili Flacci.*

Not. degli scav., 1902, p. 637 : *L. Acili Strabonis.* Il faut peut-être identifier ce personnage avec un certain L. Acilius Strabon, fils d'un questeur de la province d'Asie [5].

Ajoutons à ces documents une dédicace d'un certain L. Caesonius Hedylus à L. Caesonius Manlius Bassus, fils de L. Caesonius Lucillus. L. Caesonius Hedylus s'intitule dans cette inscription le procurateur de Caesonius Lucillus. Ce dernier personnage est connu d'autre part; il fut frère arvale en 213 ap. J.-C., et curateur de Pouzzoles. Il avait vraisemblablement des propriétés dans cette ville [6]. — Enfin l'ami de Stace, Pollius Felix, qui était originaire de Pouzzoles, et dont les largesses aux Pouzzolans nous sont con-

1. Lanciani, dans les *Atti dei Lincei* (1880), p. 458. — Sur cette Marcia, fille de l'écrivain Cremutius Cordus, cf. *Prosop. imp. rom.*, II, p. 340, n° 185.— Sur son fils Metilius, *ibid.*, n° 382, et Sénèque, *Cons. ad Marc.*, 16, 6, 8. — Sur ses filles, Sén., *ibid.* — Le nom de Metilia Rufina se retrouve sur une inscription romaine (*CIL.*, VI, 26151) et sur une inscription d'Afrique (VIII, Sup. 12925). — Metilius Rufus, proconsul d'Achaïe, était marié à une femme du nom de Pomponia (*C.I.A.*, III, 874).

2. *CIL.*, IX, 1578. — La fistule de plomb portant le nom d'Egnatius Certus a été retrouvée près de l'amphithéâtre.

3. Personnage dont le nom ne réapparaît pas dans d'autres documents.

4. Dessau, *Inscr. lat.*, 1622. *CIL.*, XV, 69, 939 ; 1409 tegulae.

5. *CIL.*, X, 1486 ; III, 429.

6. Cf. ci-dessus, ch. II, p. 56. — *CIL.*, X, 1687 : *L. Caesonio L. f. Quirina Quinto Rufino Manlio Basso*, etc... l. 6-8 : *L. Caesonius Hedylus prae(urator) patris.*

nues par les vers du poète [1], doit sans aucun doute être ajouté aux personnages qui avaient des propriétés ou des villas à Pouzzoles.

Deux emplacements étaient particulièrement recherchés : le sommet des collines ou le voisinage immédiat de la mer. C'est là ce que Pline le Jeune appelle la « mode de Baia [2] ». Les villas de Lucullus, de César, de Pompée étaient sur la hauteur ; on y jouissait de la vue magnifique qui s'étend sur le golfe et sur les îles de Procida et d'Ischia ; on y respirait aussi un air plus sain [3]. C'est la raison pour laquelle les plus anciennes villas furent construites *in summis jugibus montium* ; ce sont celles qui constituèrent probablement la partie ancienne de Baia, *veteres Baiae*. Mais la ville ne tarda pas à se développer le long du rivage, où l'on pouvait aménager des viviers et où jaillissaient les eaux thermales. Une des premières villas construites au bord de la mer fut celle de l'orateur Licinius Crassus ; là se trouvait aussi celle d'Hortensius ; celle de Pison, l'ami de l'empereur Néron, était également dans la partie basse de Baia. Les villas, dont l'ensemble constitua dès le règne d'Auguste une véritable ville [4], étaient même parfois construites sur des fondations maritimes : Horace, dans une de ses Odes, nous dépeint l'ardeur avec laquelle les riches Romains, ne se contentant pas de la terre ferme, reculaient le rivage de Baia [5] ; Virgile, dans l'Enéide, fait allusion aux fondations maritimes des villas de Baia [6]. Aujourd'hui encore les ruines s'avancent dans la mer ; et, comme on peut s'en rendre compte d'après une ancienne gravure, on voyait sous les flots, au XVIIe siècle, devant le Castello di Baia, les restes de la chaussée romaine [7].

Les villas de Baia étaient remarquables par la magnificence de leurs bains. Les bains étaient, pour tout riche Romain, une partie importante de l'habitation ; mais nulle part ils n'étaient plus luxueux qu'à Baia, où certains personnages avaient même dans leurs propriétés des eaux minérales. — Le luxe des étangs et des viviers était aussi très grand ; on dépensait des sommes très élevées pour avoir des poissons rares. Les piscines d'Hortensius, de César, de la

1. Stat., *Silv.*, III, 1. v. 91-93 ; II, 2, 96 (...nec invideant quae te genuere Dicarchi — Mœnia..) ; 3, 133 et suiv. (Inde Dicarcheis multum venerande colonis —, Hinc ascite meis, pariter his largus et illis).

2. Plin. Jun., *Epist.*, IX, 7 : Altera imposita saxis more Baiano lacum propicit, altera aeque more Baiano lacum tangit.

3. Beloch, *Camp.*, p. 181-182.

4. Baia était, sous Auguste, une véritable ville pour l'importance et l'étendue. Strab., 246 : ἐκεῖ γὰρ ἄλλη πόλις γεγένηται, συνωκοδομημένων βασιλείων ἄλλων ἐπ' ἄλλοις, οὐκ ἐλάττων τῆς Δικαιαρχείας.

5. Hor., *Carm.*, II, 18, v. 20.

6. Virg., *Aen.*, IX, 710

7. Recueil publié chez G. G. Rossi. Tav. XVIII.

femme de Drusus, Antonia, de la tante de Néron, Domitia, étaient célèbres [1]. C'est Sergius Orata, l'inventeur de l'ostréiculture, qui imagina également d'installer sur le rivage des viviers communiquant directement avec la mer, où l'eau se renouvelait toujours [2]. Chaque espèce de poissons était parquée dans des compartiments spéciaux ; des digues mettaient les viviers à l'abri de l'agitation de la mer. Le renouvellement de l'eau était essentiel ; Hortensius critiquait les viviers de M. Lucullus parce que l'eau y séjournait. L. Lucullus avait, à Naples, fait creuser une grotte dans une colline, au bord de la mer, et dans ce vivier naturel, pendant les fortes chaleurs de l'été, les poissons nageaient toujours dans une eau absolument fraîche. Dans sa villa de Baia, des canaux souterrains mettaient en communication les viviers avec la mer, de sorte que le mouvement du flux et du reflux s'y faisait sentir. La bouche du canal, en mer, était protégée par une digue, afin que lors des gros temps aucune agitation ne se propageât dans les viviers [3].

Les bassins artificiels, piscines ou étangs (stagna), avaient encore un autre but ; on se promenait sur leurs bords et, quand ils étaient suffisamment spacieux, on y naviguait ; c'est ce que donne à supposer l'inscription des *embaenitarii piscinenses*, sur laquelle nous revenons plus loin [4]. On allait aussi beaucoup en barque dans le

1. Plin., *Nat. hist.*, IX, 55 (viviers d'Hortensius et d'Antonia).

2. Val. Max., IX, 1 : C. Sergius Orata... peculiaria sibi maria excogitavit aestuaris intercipiendo fluctus pisciumque diversos greges separatis molibus includendos, ut nulla tam saeva tempestas inciderit, qua non Oratae mensae varietate ferculorum abundarent...

3. Varr., *De re rustica*, III, 17 : Piscinas eius (M. Luculli) despiciebat, quod aestuaria idonea non haberet, ac reside aqua in locis pestilentibus habitarent eius pisces ; contra ad Neapolim L. Lucullum, posteaquam perfodisset montem ac maritumum flumen immisisset in piscinas, quae reciproce fluerent ipsae, Neptuno non cedere de piscatu ; ...in Baiano autem aedificans tanta ardebat cura ut architecto permiserit vel ut suam pecuniam consumeret, dummodo perduceret specus e piscinis in mare objecta mole, qua aestus bis cotidie ab exorta luna ad proximam novam introire ac redire rursus in mare posset ac refrigere piscinas — Hortensius avait tout un personnel (piscatores complures) attachés à ses piscines. Varron, *ibid.*

4. Nous avons déjà parlé dans un précédent chapitre, p. 210, et il est question plus loin des pièces d'eau des villas impériales (stagnum Neronis, étangs d'Alexandre Sévère, etc...). On consultera sur ces bassins artificiels des villas romaines l'article de Roztowzew (*Pompeianische Landschaften und römische Villen*, dans le *Jarb. des Kais. deutsch. arch. Inst.*, XIX, 1904, p. 103 et suiv., tab. 5-7, en particulier, p. 113 et 223). — Ces bassins étaient entourés de portiques, de colonnades, de statues (cf. les peintures antiques reproduites par Roztowzew) ; on y allait en barque, quand ils étaient suffisamment grands (Sen., *Controv.*, V, 5, éd. Müller : navigabilium piscinarum freta). Un bassin de ce genre, retrouvé dans une villa des provinces rhénanes, mesurait 58m,30 × 17m,80. Le bassin d'une villa d'Herculanum mesurait 66m,30 × 7m,10 (Winckelmann, *Découvertes d'Herculanum*, 4e partie, p. 38). Cf. aussi Symm., *Ep.*, VI, 67 : renuntias stagna verrentibus. — Les « stagna verrentes » sont les bateliers des pièces d'eau, des étangs des riches propriétaires.

golfe même, dont les eaux paisibles rendaient aisé le plaisir des promenades sur l'eau. On y voyait flotter les galères impériales de plaisance, celles des riches sénateurs, comme les Symmaques, d'innombrables embarcations où flânaient les baigneurs. Parfois avaient lieu des régates. Mais le Lucrin et l'Averne offraient encore une eau plus tranquille et plus sûre pour ces divertissements. Sénèque nous décrit les parties de plaisir des soirées et des nuits d'été [1].

Un autre luxe était celui des jardins, des portiques, des promenades privées ou publiques. A Baia, c'était le tétrastyle [2], portique à quatre rangées de colonnes, et le bois de myrtes où il y avait des thermes [3]. C'étaient, au lac Lucrin, le portique et le parc de l'ancienne villa de Cicéron ; c'étaient les nymphées ou fontaines monumentales, devant et autour desquelles s'étendaient des jardins ; il y en avait une, à Pouzzoles, près du rivage, à l'extrémité occidentale de la ville [4]. A Baia, enfin, nous connaissons par une inscription du Ier siècle un porticus triumphi, qui appartenait vraisemblablement à une villa, peut-être à une villa impériale, et qui était orné de statues colossales, dont une, représentant un des Dioscures, a été retrouvée [5]. Il avait 46 mètres de longueur ; par son nom et par sa disposition peut-être il rappelait le porticus triumphi, qui était probablement un des portiques de la villa publica à Rome. Un porticus triumphi, imitation de celui de Rome, existait peut-être aussi dans la villa d'Hadrien, à Tivoli. Dans une villa privée de la campagne romaine, il y avait un porticus triumphi, mais très petit, imitation mesquine de celui que rappelait, avec des proportions plus rapprochées sans doute de celles du modèle, le portique de Baia [6].

Villa de Cicéron. — Les villas sur lesquelles nous possédons le plus de renseignements sont celles de Cicéron et de Symmaque. Ce que nous savons sur elles va nous permettre de pénétrer plus avant dans la vie que les riches propriétaires des villas menaient sur les bords du golfe de Pouzzoles.

Cicéron possédait deux maisons : l'une à Pouzzoles, qui était, semble-t-il, une maison de rapport, l'autre, sur les bords du Lucrin, qui était sa villa. C'est cette dernière qu'il appelle dans sa correspondance son *Cumanum* ; bien qu'elle fût plus rapprochée de Pouzzoles que de Cumes, elle était cependant située sur le territoire de

1. Sen., *Epist.*, V.
2. Petr., *Satyr.*, 104.
3. Celsus, II, 17.
4. Philostr., *Vita Apoll. Tyan.*, VIII, 11.
5. *Röm. Mittheil.* (1888), p. 314. *Not. degli scavi* (1887), p. 241.
6. De Rossi, dans les *Not. degli scavi*, *l.c.*

Cumes, mais tout à fait à la limite. Comme nous l'avons déjà vu, le territoire de Pouzzoles et celui de Cumes étaient limitrophes dans le voisinage du lac Lucrin, là où, dans les temps modernes, s'est formé le monte Nuovo, et c'est également en cet endroit qu'il convient de situer la maison de Cicéron. Pline écrit : « Digna memoratu villa est, ab Averno lacu Puteolos tendentibus imposita litore, celebrata porticu ac nemore, quam vocabat Cicero Academiam ab exemplo Athenarum [1]. » Cicéron nous apprend de son côté que sa villa était située près du lac Lucrin (villam ad Lucrinum) [2]. On lit dans un fragment des Académiques : « Nunc sedemus ad Lucrinum pisciculosque exultantes videmus [3]. » Les renseignements fournis par Pline et par Cicéron nous invitent donc à placer le Cumanum entre le lac Averne et Pouzzoles, sur les bords du lac Lucrin, à l'est ou au nord-est de ce dernier, là où au moyen âge existait le village de Tripergole, détruit plus tard par l'éruption du monte Nuovo. C'est à cet endroit qui était, sous l'Empire, dans le voisinage immédiat de Pouzzoles, πρὸς τῷ ἄστει, comme dit Philostrate [4], que M. Beloch et, après lui, M. Schmidt [5], ont localisé avec beaucoup de vraisemblance le Cumanum de Cicéron.

C'est en l'année 56 que Cicéron en fit l'acquisition. Il écrit, au mois d'avril, à son frère Quintus, qu'il veut aller voir la villa qu'il vient d'acheter. Jusqu'alors il ne possédait en Campanie que sa villa de Pompéi. Le banquier pouzzolan, Vestorius, lui prêta peut-être de l'argent à cette occasion ; le 14 avril, il écrivait à Atticus, qui était sans doute mêlé à l'affaire, de s'entendre avec Vestorius. La villa fut construite par l'architecte Cyrus, qui fit preuve, paraît-il, dans ce travail, de l'esprit le plus inventif, ce qui réjouissait beaucoup le nouveau possesseur. Les travaux commencèrent immédiatement, et Cicéron les surveilla lui-même. Il invitait son frère Quintus et son ami Marius à y assister. L'aménagement dura quelque temps. En 55, la bibliothèque n'était pas encore installée, car nous voyons à ce moment Cicéron utiliser celle de son ami Faustus, à Pouzzoles ; mais la promenade (ambulatio) et les bains étaient achevés. La propriété était grande ; elle comprenait un jardin (hortus) qu'il faut sans doute assimiler avec le bosquet (nemus), qui était célèbre à l'époque de Pline et qui, avec le portique, était le principal ornement de la villa [6]. Il s'avançait

1. Plin., *Nat. hist.*, XXXI, 1, 3.
2. *Ad Attic.*, XIV, 16, 1.
3. Cic., *Acad.*, Frag. (Orelli-Baiter), p. 71, 13.
4. Phil., *Vit. Apoll. Tyan.*, VII, 5.
5. O. E. Schmidt, *Ciceros Villen* dans les *Neue Jahrbücher für das classische Altertum, Geschichte und deutsche Litteratur*, 1899 (Jahrg., II), p. 478 et suiv.
6. Cf. sur tous ces points Schmidt, *art. cit.*, p. 481.

jusqu'au lac Lucrin. La villa comprenait peut-être aussi des dépendances, vergers, champs ; en tout cas, un personnel nombreux y était occupé. Cicéron parle des vilici et des procuratores de son Cumanum [1].

Il vint souvent dans sa villa du Lucrin, mais n'y fit généralement que de courts séjours. Il s'y rendait de préférence au printemps, en avril ou en mai, les mois les plus agréables en Campanie, ceux pendant lesquels on prenait de préférence les bains de Baia [2]. Nous l'y trouvons au mois d'avril, en 55, 54 et 53 [3]. Il y séjourna au printemps de l'année 49, et au printemps de l'année 44 [4]. La durée de ces séjours était variable : en 44, du 18 avril au 1er mai ; en 49, du 13 avril au 20 mai. D'autres fois, elle était seulement d'un ou deux jours ; en 51, Cicéron partant pour la Cilicie, ne passa que deux jours dans sa villa [5] ; en 50, il y passa deux jours à son retour d'Asie [6] ; en novembre 46, il y vint trois ou quatre jours [7] ; en décembre 45, il y resta sept ou huit jours [8]. Cicéron a donc peu habité son Cumanum ; de temps en temps, il y fait une pointe, l'inspecte et repart. Rien de comparable à ses longs séjours de Tusculum. Pourtant il y resta, en 49, un peu plus d'un mois et demi ; et en 44 il demeura, tant dans son Cumanum que dans son Puteolanum, du 18 avril à la fin de mai ; nous l'y retrouvons au mois de juillet de cette même année, et encore à la fin d'octobre et au commencement de novembre [9].

Il voyait et recevait beaucoup de monde. Présent, il invitait ; absent, il mettait sa villa à la disposition de ses amis. A plusieurs reprises, il fit cette politesse à la femme et à la fille d'Atticus ; tandis que lui-même était à Tusculum ou à Astura, elles passèrent le printemps de l'année 45 dans la villa du Lucrin[10]. De même, en 44, il alla au mois de mai dans sa maison de Pouzzoles et laissa le Cumanum à la disposition de la fille d'Atticus, Pilia[11]. Il était en relations avec tous les grands personnages de Rome qui avaient des

1. *Ad Attic.*, XIV, 16, 1.
2. *Ad Attic.*, V, 2 : Habuimus in Cumano quasi pusillam Romam, tanta erat in his locis multitudo (au mois de mai).
3. *Ad Attic.*, IV, 10, 1 ; — *ibid.*, IV, 14, 1. — *Ad Quint.*, II, 12, 8. — *Ad famil.*, XVI, 10.
4. Schmidt, *Ciceros Briefwechsel*, p. 413. Cic., *Ad Attic.*, XIV, 9, 16.
5. *Ibid.*, p. 395.
6. *Ibid.*, 401.
7. *Ibid.*, p. 423. Cic., *Ad fam.*, VII, 4 ; IX, 23.
8. *Ibid.*, 433.
9. *Ad Attic.*, XVI, 14.
10. *Ad Attic.*, XIII, 27 ; XII, 47 ; 45 ; 40 ; 37.
11. *Ad Attic.*, XIV, 16, 1 ; 15, 4 ; 17, 1 ; 19, 6. — Schmidt, *Ciceros Villen*, p. 482.

villas dans le voisinage, et aussi avec les hommes d'affaires et les riches négociants de Pouzzoles. Il était nécessaire qu'un orateur, un homme d'État eût une propriété dans cette seconde Rome du golfe de Naples; il y pouvait chaque année, tout en prenant un peu de repos, nouer des relations, s'occuper de politique, rendre des services aux banquiers de Pouzzoles qui lui en rendaient eux-mêmes. Telle fut la principale raison pour laquelle il acheta son Cumanum. Il y trouvait son intérêt. En même temps il satisfaisait sa vanité d'homme nouveau arrivé à une haute situation. Il était le voisin des hommes d'État, des chefs de partis, de César, de Pompée. Il entretenait des rapports suivis avec son voisin et ami Varron; ils s'occupaient ensemble de littérature. C'est dans sa villa du Lucrin que Cicéron écrivit une partie des Académiques [1]; il y composa aussi en 54 son ouvrage sur la République [2]. En 49, quand éclata la guerre civile, il y vint attendre les événements, suivre au jour le jour la politique, prendre conseil de ses amis, recevoir la visite de certains Césariens [3]. En 45, il y reçut César victorieux qui passait en Campanie [4].

Relations mondaines et politiques lui prenaient tout son temps. C'était un va-et-vient perpétuel. En 44, il reste dix jours au Lucrin, passe de là à sa maison de Pouzzoles, va à Pompéi, visite Lucullus, retourne à Pouzzoles, puis au Lucrin. Il faut lire la correspondance de l'an 44 pour se rendre compte de la vie singulièrement agitée qui était celle de Cicéron en villégiature [5]. Il allait voir ou recevait sans cesse ses voisins : Hortensius qui habitait Baia [6], Brutus qui avait une villa à Nisida [7], Lucceius, qui en avait une à Pouzzoles [8], Cn. Lucullus [9], Faustus Sylla, le fils du dictateur [10]. Il recevait aussi des amis de Rome : Hirtius, Pansa, Balbus, Lentulus Spinther [11]. A dire vrai, il eût désiré parfois un peu plus de tranquillité. Il écrit à Atticus : « J'irai dans ma villa de Pompéi, et de là je me réembarquerai vers mon royaume de Pouzzoles et de Cumes. O lieux désirables, mais que pour un peu on fuirait à cause de la

1. Cic., *Acad. post.*, I, ch. 1.
2. *Ad Quint.*, II, 14.
3. *Ad Attic.*, X, 4.
4. *Ad Attic.*, XIII, 52.
5. C'est en 44 que le jeune Octave vint flatter Cicéron à Pouzzoles; *Ad Attic.*, XIV, 11, 12.
6. *Ad Attic.*, V, 2. — Le premier entretien des Académiques a lieu dans la villa d'Hortensius, Catulus et Cn. Lucullus y étant présents ; *Acad.*, II, 4, 9.
7. *Ad Attic.*, XVI, 1.
8. *Ad famil.*, V, 15.
9. *Ad Attic.*, XIV, 20.
10. *Ad Attic*, IV, 10. Faustus Sylla possédait à Pouzzoles une bibliothèque, dont Cicéron usait fréquement.
11. *De Fato*, 1, 2. — *Ad Attic.*, XIV, 9; 11; 21.

multitude des gens qui viennent vous importuner ! » Dans la circonstance, les importuns étaient Hirtius et Pansa [1]. Outre ces relations littéraires, politiques et mondaines, Cicéron avait chez les commerçants de Pouzzoles de sérieux amis. Homme nouveau, ayant fait rapidement fortune, ayant exercé des fonctions publiques en Sicile et en Asie, il avait été en rapports fréquents d'affaires avec eux. Il leur avait des obligations et leur rendait des services. En 51, il aida le banquier Cluvius à se faire payer par les villes de Cilicie, ses débitrices [2]. Avianius, un négociant de Pouzzoles, était également son ami [3] ; un autre marchand, Vestorius, lui prêta plusieurs fois de l'argent. Cicéron le voyait souvent, dînait chez lui, lui confiait la défense de ses intérêts à Pouzzoles, prenait conseil de lui, quand il faisait bâtir [4].

Étant donné les courts séjours que Cicéron faisait dans sa villa et les occupations multiples qu'il y avait, il ne lui restait que peu de temps pour goûter les plaisirs de la villégiature, la douceur du climat, les beautés de la nature. Nous voyons toutefois qu'il savait remarquer et apprécier les aspects de la campagne et de la mer. Il aimait, tout en écrivant, à contempler les eaux bleues et tranquilles du golfe, à promener ses regards sur le rivage bordé d'élégantes villas. Tantôt il allait sur la hauteur jouir d'une vue étendue, tantôt il préférait une promenade au bord de la mer ou en mer ; les deux choses le charmaient également. Il s'asseyait près du lac Lucrin, et s'amusait à voir les bonds des poissons hors de l'eau ; de son portique, il observait les nuances de la mer et la teinte bleu sombre de l'eau, où les coups des rames mettaient des reflets de pourpre [5].

La villa du Lucrin était la maison de campagne ; mais à Pouzzoles même, à partir de l'année 45, Cicéron posséda un autre immeuble, toujours désigné dans sa correspondance par le terme de Puteolanum. Il lui fut légué par son ami, le négociant Cluvius. Cicéron eut pour cohéritiers un certain T. Hordeonius et Balbus. Nous apprenons par la correspondance que le notaire chargé de liquider l'héritage était le juriste Offilius, que le chargé d'affaires de Cicéron à Pouzzoles fut Vestorius, et celui de Balbus le négociant en savons Plotius [6]. Cet héritage occupa Cicéron pendant

1. *Ad Attic.*, XIV, 16.
2. Cf. ch. III, p. 75.
3. *Acad. prior.*, 80.
4. Haec conscripsi X kal. accubans apud Vestorium, hominem remotum a dialecticis, in arithmeticis satis exercitatum (*Ad Attic.*, XIV, 12). Cf. encore *Ad Attic.*, XIV, 9 ; 21 ; XIII, 50 ; V, 2 ; IV, 14 ; XIV, 20. Il faut ajouter aux amis que Cicéron avait à Pouzzoles un certain Rufio (*Ad Attic.*, V, 2).
5. Sur tous ces détails, cf. O. Schmidt, *Ciceros Villen*, p. 484, 485.
6. *Ad Attic.*, XIII, 37 ; 45 ; 46 ; 47 ; 50.

tout l'été de l'année 45 ; mais il ne put venir lui-même à Pouzzoles déclarer qu'il l'acceptait ; c'est Vestorius qui le représenta à la cretio. Cluvius était mort vers la fin de juillet, et Cicéron entra en possession de ce qui lui était légué vers le commencement d'octobre. Il alla à Pouzzoles au mois de décembre de la même année ; mais, dans sa correspondance, il ne parle pas de sa nouvelle propriété. Au printemps suivant, il la visite, et écrit à Atticus : « Je suis ravi des biens de Cluvius [1]. » Il y avait de quoi, car ils consistaient surtout en maisons de rapport d'où on pouvait tirer de bons bénéfices, évalués par Cicéron à environ 100,000 sesterces par an [2]. Cicéron nous parle des boutiques et des locataires ; comme Cluvius était un banquier et un négociant, son héritage se composait vraisemblablement de magasins, de boutiques, d'immeubles qu'il louait à des marchands. Mais tout cela était, paraît-il, en assez mauvais état, et l'héritage de Cluvius, avant de devenir lucratif, exigeait des dépenses préliminaires assez élevées. Cicéron commença, pendant la première année, par dépenser en réparations 80,000 sesterces. « Tu me demandes, écrit-il à Atticus, pourquoi j'ai fait venir Chrysippe (son architecte) ? Deux de mes boutiques ont croulé, les autres sont remplies de lézardes. Les locataires, les rats eux-mêmes ont délogé ! On appellerait cela un malheur ; pour moi, ce n'est pas même une contrariété. » En effet, son ami Vestorius, qui s'y connaissait, ayant lui-même une maison de commerce, lui donnait des conseils ; le délabrement même des immeubles fut une occasion de les refaire et de les mieux aménager. « Le projet de reconstruction que me conseille Vestorius et qu'il a conçu me rendra cet accident profitable. » On voit que la propriété de Pouzzoles ne faisait pas double emploi avec celle du Lucrin ; celle-ci était une propriété de plaisance, l'autre une propriété de rapport.

C'est sans doute cette dernière que Cicéron désigne une fois dans sa correspondance par le terme de horti Cluviani (des jardins et une villa y étaient peut-être adjoints) [3].

Cicéron légua à Antistius Vetus sa villa du Lucrin [4] ; quant aux horti Cluviani de Pouzzoles, c'est son affranchi et secrétaire, M. Tullius Tiro, qui en hérita [5]. Un peu après sa mort, on découvrit dans le Cumanum des sources d'eaux chaudes qui devinrent

1. *Ad Attic.*, XIV, 9,
2. *Ibid.*, XIV, 10 ; 11,
3. *Ibid.*, XIV, 16.
4. Pline, *Nat. hist.*, IV, 31, 7.
5. Suétone, *Reliq.*, p. 289, l. 15, ed. Roth. — Beloch, *Camp.*, p. 176, cite des inscriptions où apparaissent des Antistii, des Tullii, affranchis ou descendants d'affranchis des amis de Cicéron. Il faut joindre à ces textes l'inscription d'un Q. Antistius Domitus (*Americ. Journ. of Arch.*, 1898, p. 395).

célèbres et sur lesquelles un de ses affranchis, Tullius Laurea, composa des distiques qui étaient gravés près de la source. « Immortel défenseur de l'éloquence romaine, ton bois a repris de l'éclat et de la verdure. Ta villa célébrée sous le nom d'Académie est réparée et embellie par Vetus. En outre, apparaissent des eaux qu'on n'y connaissait pas et qui guérissent les yeux malades. Sans doute, la campagne même de Cicéron a voulu honorer son ancien possesseur quand elle a mis au jour ces sources salutaires. Ses écrits sont lus sans cesse dans l'univers entier, et les yeux avaient besoin du secours de nouvelles eaux [1]. » Sous l'Empire, la villa de Cicéron (tombée peut-être dans le domaine impérial) était ouverte au public et constituait une promenade à l'extrémité occidentale de Pouzzoles. Le philosophe Apollonius de Tyane y allait converser avec ses disciples [2]. L'empereur Hadrien y fut enseveli [3]. Pendant toute l'antiquité le nom de Cicéron demeura attaché à la villa.

Villas de Symmaque. — La correspondance de Cicéron nous a permis d'étudier la vie que menait un écrivain, un homme politique vers la fin de la République, sur les bords du golfe de Pouzzoles. Celle de Symmaque nous transporte brusquement au IVe siècle après J.-C. L'agitation politique a cessé. Symmaque vient à Baia et à Pouzzoles pour jouir de la nature, de la tranquillité, pour villégiaturer, au sens moderne du mot. Tandis qu'on retire de la correspondance de Cicéron l'impression d'une vie agitée et fébrile, on retire de celle de Symmaque celle d'une vie calme et paisible. Le golfe de Pouzzoles est encore fréquenté, les bains y attirent chaque année beaucoup de monde. Mais le mouvement n'est plus comparable à celui qui régnait à la fin de la République ou au premier siècle de l'Empire, lorsque Claude, Caligula et Néron amenaient avec eux dans la région la foule de leurs serviteurs et de leurs courtisans. Ce qui subsiste du domaine impérial est silencieux ; le reste du pays appartient à un petit nombre de grands propriétaires, aristocrates, dédaigneux de la foule [4]. Un des plus riches était Symmaque. Il possédait des villas dans l'Italie entière ; à Pouzzoles même et dans le voisinage, il n'en avait pas moins de quatre ou cinq. Sans parler de celle de Naples, il en

1. Pline, *Nat. hist.*, XXXI, 1, 3.
2. Philostr., *Vit. Apoll. Tyan.*, VII, 5.
3. Spart., *Hadr.*, 25.
4. La correspondance de Symmaque nous fait connaître les noms de quelques-uns de ses amis, propriétaires à Baia et à Pouzzoles : Censorinus, Gabinius, Barbarus, Pompeianus, personnages importants de l'époque, Praetextatus, Decius (*Ep.*, VII, 33 ; I, 47 ; 48). Sur la famille et la carrière de Praetextatus, cf. O. Seeck., *Symmachi vita* (éd. des œuvres de Symmaque dans les *Monumenta Germaniae*), p. LXXXVI-LXXXVIII.

avait une à Cumes [1], une à Bauli [2], une troisième à Baia [3], une autre sur les bords du Lucrin, une enfin à Pouzzoles [4].

La villa de Bauli était la propriété de son beau-père Orfitus, qui avait été deux fois praefectus Urbi, et dont il avait épousé la seconde fille, Rusticiana [5]. Le mariage avait été célébré en 375, et c'est là que Symmaque passa les premiers temps de son union. Il écrivait à son père, au début de l'automne, que la villa de Bauli lui plaisait extrêmement. « J'ai quitté Bauli pour le séjour du Lucrin, non que j'aie assez de cette demeure ; plus on y est, plus on l'aime ; mais je craignais, en laissant croître en moi l'amour de Bauli, que tout ce que je devais voir ensuite ne me déplût. » Cette villa de Bauli avait été bâtie par Acyndinus, préfet du prétoire d'Orient, de 338 à 340, et consul en 340 [6] ; aussi, pour le célébrer, lui et son œuvre, Symmaque, selon son habitude, compose des petits vers qu'il envoie à son père. Ces distiques, élégants et précieux, retracent brièvement toute l'histoire de Bauli, à commencer par l'histoire mythologique d'Hercule. « La fortune de ce lieu a été rapide ; d'un dieu il a passé à des maîtres éminents ; sa gloire n'a pas souffert de héros obscurs. L'opulent Hortensius fréquenta ce séjour, lui dont l'éloquence a combattu l'orateur d'Arpinum ; ici Acyndinus consul a passé une vie illustre, et aussi Orfitus, qui a donné des lois aux descendants d'Enée. »

Symmaque tenait de son père la villa du Lucrin et celle de Baia. Il en parle dans des lettres de la même époque, mais d'une manière qui prouve qu'elles n'étaient pas chose nouvelle pour lui. Pour celle de Bauli, au contraire, on sent la joie d'une possession récente. Il semble aussi que la villa de Pouzzoles était une propriété de son père. Symmaque allait de l'une à l'autre en grand seigneur un peu blasé. Elles offraient des agréments divers, et, suivant la saison, Symmaque préférait l'une ou l'autre. Ce qui lui plaisait surtout à Baia, c'était le calme dont on y jouissait, la vie retirée qu'on y pouvait mener ; lorsque venait la saison des bains, il partait pour ses domaines du Samnium. « A Baia, je jouissais du repos, loin de tout témoin ; mais lorsqu'on m'y apporta la nouvelle que les gens du commun arrivaient, je pris mes précautions pour que ma solitude ne fût pas troublée par le coudoiement des plébéiens.

1. Symm., *Epist.* (éd. O. Seeck), II, 4.
2. I, 1 ; 8 ; VIII, 23.
3. I, 3 ; II, 26 ; VI, 9.
4. VI, 66.
5. O. Seeck., *Symmachi vita*, I.
6. C'est sans doute à un affranchi d'Acyndinus ou de sa famille qu'il faut rapporter la seule inscription de Pouzzoles qui porte ce nom (*CIL.*, X, 1995), ainsi qu'une inscription sur pierre précieuse (X², 8061).

Aussi je me retirai d'abord à Naples, et peu de temps après, à Bénévent. » Quand le flot s'était écoulé et qu'il était certain que son aristocratique solitude ne serait plus troublée, il revenait. « Je suis retourné à Baia, qui alors était silencieuse [1]. » Les épithètes qu'il donne à ses villas, « Lucrina tacita », « Bauli magnum silentes » indiquent le genre de satisfaction qu'il y venait chercher. Quand au contraire cette solitude lui pesait, il se rendait dans sa villa de Pouzzoles. « La solitude de Baia me pesait extrêmement, écrit-il à son frère Flavianus, au mois de novembre 385 ; aussi ai-je préféré habiter Pouzzoles [2]. » Cette villa de Pouzzoles offrait, paraît-il, l'avantage d'une situation très salubre. Elle était sur une hauteur. Symmaque nous apprend que la maison d'habitation et que les bains étaient séparés et que, le chemin qui les reliait allant en pente raide, il fit exécuter des travaux pour le rendre plus doux [3]. Toutefois, étant donné ses goûts, il préférait habituellement le séjour de Baia ou de Bauli à celui de Pouzzoles [4].

La villa de Baia était, comme celle de Pouzzoles, située au sommet d'une colline ; mais le parc et les terrains qui en dépendaient descendaient jusqu'au bord de la mer [5]. Symmaque y avait pour voisins Censorinus et Gabinius Barbarus Pompeianus. Le premier est peut-être Caelius Censorinus, qui fut consulaire de Numidie entre les années 375 et 378 [6]. Pompeianus était aussi un personnage important ; il fut consulaire de Campanie et proconsul d'Afrique [7]. Symmaque avait avec l'un et l'autre des difficultés relatives aux limites des propriétés. Le litige avec Pompeianus était réglé depuis longtemps déjà, quand sa villa passa, nous ne savons comment, à Censorinus ; ce dernier ne voulait pas respecter les bornes établies ; aussi voyons-nous Symmaque prier son gendre Nicomaque de s'adjoindre un certain Castor, qui était peut-être un de ses procurateurs [8], et un de ses amis de Pouzzoles, nommé Félix, afin de se rendre sur les lieux et d'arranger l'affaire.

L'ensemble de ces villas devait constituer un beau domaine. Symmaque possédait beaucoup d'autres villas en Italie, mais celles du golfe de Pouzzoles lui plaisaient particulièrement. Aussi le voyons-nous engager son père à quitter ses propriétés de Cori et de Formies (Coram rusticam, steriles Formias) pour venir à Pouzzoles,

1. Symm., *Ep.*, I, 3.
2. II, 26 (ann. 385). — Cf. aussi I, 8 (avant 376).
3. VI, 66 (ann. 398).
4. V, 93.
5. VI, 9 ; 11.
6. *CIL.*, VIII, 2216 (Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, s. v. *Caelius*, p. 1908, n° 6.
7. O. Seeck, *Symm. vita*, p. CCIII. *CIL.*, X, 1199 (Abella).
8. Symm., *Ep.*, VI, 18 ; VIII, 15.

« le plus beau lieu du monde », qu'il se met, suivant son habitude, à décrire en petits vers. Rien de plus beau, ajoute-t-il, que la Campanie en automne. Le climat du golfe de Pouzzoles avec ses pluies rares, son soleil chaud et cependant modéré, est délicieux [1]. — Tout en goûtant le charme de ces lieux heureux, Symmaque recevait des amis ou visitait sa fille et son gendre dans leur propriété du mont Gaurus [2]. Ce gendre, Nicomachus Flavianus, de riche et illustre famille, habitait souvent son domaine de Pouzzoles; en 395, il y demeura avec sa femme pendant l'automne et l'hiver; nous l'y retrouvons durant l'été de l'année 396, et encore en 397 et dans les années suivantes [3]. Il y avait fait faire de grands travaux, que Symmaque compare aux merveilles de la villa de Lucullus [4]. Sa femme menait là une vie paisible et retirée; Symmaque la félicitait de ne pas s'adonner aux distractions frivoles, aux promenades en barque sur la mer et sur les étangs, mais de surveiller le travail de ses femmes occupées à filer ou à broder [5].

Les Symmaques avaient leurs bateaux particuliers. Le nom d'un de leurs pilotes est connu par une inscription [6].

Villas et domaines impériaux. — Les empereurs séjournèrent volontiers en Campanie, en particulier sur les bords du golfe de Pouzzoles. Ils y possédaient un domaine important et sans cesse accru [7].

A l'époque d'Auguste, le domaine impérial comprenait la villa de César qui se trouvait sur la colline, à Baia [8], et probablement aussi celles de Pompée et d'Antoine. Nous ne savons pas si Auguste résida souvent à Baia. Suétone nous dit que, en dehors de ses villas de Lanuvium, de Préneste et de Tibur, son séjour préféré était celui de la mer et des îles campaniennes [9]. Il possédait à Pausilippe la villa de Vedius Pollio, que celui-ci lui avait léguée et dont nous connais-

1. I, 7; 8.
2. VIII, 23 (ann. 396).
3. O. Seeck, *Symm. vita*, p. CLXII; CLXIII; CLXVI.
4. Symm., *Ep.*, VI, 70,
5. VI, 67. — Avant d'épouser la fille de Symmaque, Nicomaque avait été marié à une femme de la famille de Claudius Tannonius Dexter, qui avait peut-être aussi une villa dans la contrée. Nous lisons son nom sur une dédicace à Mithra, dans le sanctuaire de la grotte de Pausilippe à Naples (*CIL.*, X, 1479. O. Seeck, *l. c.*, p. LI).
6. Kaibel, *Inscr. gr. Ital. Sicil.*, 879 : Ἐλπίδιος ναύκληρος Συμμάχων τῶν λαμπροτάτων ἐνθάδε κεῖται.
7. On consultera sur les villas impériales, tant du reste de l'Italie que de la Campanie, les articles de O. Hirschfeld, dans les *Beiträge zur alten Geschichte*, II, p. 55 et suiv.
8. Tac., Ann., XIV, 9; Sen., *Ep.*, 51.
9. Suet., *Aug.*, 72.

sons des procurateurs par des inscriptions [1]; l'île de Capri était sa propriété particulière. Où allait-il de préférence? Nous ne savons. En tout cas, des membres de sa famille résidèrent à Baia, par exemple sa fille Julia; Suétone nous a conservé un billet écrit à ce propos par l'empereur à L. Vinicius qui l'avait visitée [2]. — Tibère préféra à tout autre séjour celui de Capri; mais il habitait aussi l'ancienne villa de Lucullus, située entre Baia et Misène et devenue propriété impériale; c'est là qu'il mourut [3]. Claude résidait à Baia en 46; c'est d'une villa impériale appelée « Praetorium Baïs » qu'il data le fameux décret par lequel il accordait aux Gaulois Cisalpins l'accès au sénat.

Josèphe écrit, à propos de Caligula : « Il y avait à Baia de magnifiques palais impériaux, chaque empereur s'efforçant de surpasser son prédécesseur [4]. » En quoi consistèrent les nouvelles constructions de Caligula? Son nom n'est resté attaché à aucun monument, comme cela arriva pour les travaux de Néron; mais nous savons qu'il était en train de faire bâtir, quand il reçut à Baia les envoyés du prince juif Agrippa [5]. Le domaine impérial s'accrut sensiblement sous le règne de Néron; la tante de l'empereur, Domitia, avait à Baia une villa avec de magnifiques viviers; Néron la fit assassiner pour s'en emparer [6]. Il fit creuser un grand bassin (stagnum) auquel son nom resta attaché pendant toute l'antiquité, et entreprit des travaux nombreux et grandioses. Nous avons vu ailleurs qu'il projetait de réunir Rome à Pouzzoles par un canal intérieur; il voulait aussi réunir en une seule grande piscine, couverte et bordée de portiques, toutes les eaux chaudes qui jaillissaient dans la région, depuis Misène jusqu'au lac Averne [7].

1. Dion Cassius, LIV, 23. — *Eph. epigr.*, VIII, p. 91, n° 135. — *CIL.*, VI, 8584.

2. Suet., *Aug.*, 63.

3. Tac., *Ann.*, VI, 50; Suet., *Tib.*, 73. L'ancienne villa de Lucullus (qui avait d'abord appartenu à C. Marius, puis à Cornelia, fille de Sylla, à qui Lucullus l'avait achetée) était située à Bacoli (Hirschfeld, *Beiträge*, II, p. 62; *CIL.*, X, 1748, p. 213.

4. Josèphe, *Antiq. Jud.*, XVIII, 7, 2.

5. Josèphe, *l. c.* Sur les excentricités commises par Caligula à Baia, et notamment sur le fameux pont de bateaux qu'il fit installer du môle de Pouzzoles à Baia pour y chevaucher triomphalement, cf. Suet., *Caligula*, 19; Dion Cass., LIX, 17.

6. Tac., *Ann.*, XIII, 21.

7. Voir aussi dans Suétone (*Néron*, 27), le récit des bizarreries auxquelles il se livrait à Baia et à Pouzzoles. — Il avait, à Pouzzoles, fait cadeau d'une propriété à sa maîtresse Acté. On lit sur un tuyau de plomb retrouvé à Pouzzoles près du rivage (*CIL.*, X, 1903) le nom d'Acté : *Claudiae Aug. l. Actes* (cf. Hirschfeld, *art. cit.*, p. 54, note 4); Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, s. v. *Claudius*, p. 2898). — On lit aussi sur un tuyau de plomb, provenant de Pouzzoles, le nom d'un certain Poppaeus, affranchi d'Augusta Poppaea, femme de Néron (*CIL.*, X, 1906).

L'ancienne villa de l'orateur Hortensius, à Bauli, était tombée en possession d'Antonia, femme de Drusus. La mère de Néron, Agrippine, l'hérita soit de sa grand'mère, soit de Claude qui était fils d'Antonia [1]. Elle vint grossir de la sorte le domaine impérial, dont elle faisait partie à l'époque des Flaviens, comme nous l'apprend Martial [2].

Nous savons qu'Hadrien séjournait à Baia quand il y mourut. Au IIIe siècle, Alexandre Sévère fit exécuter dans le domaine impérial (in Baiano) de grands travaux : palais, viviers, pièces d'eau communiquant avec la mer [3].

Ces biens impériaux requéraient un grand nombre d'administrateurs, d'intendants, d'esclaves. Des architectes étaient attachés aux villas et à leurs dépendances ; nous en connaissons un, architectus Augustorum, ancien soldat des cohortes prétoriennes [4]. Les empereurs, pour eux et pour le personnel de leurs propriétés, avaient aussi des médecins spéciaux, appelés archiatri [5]. Des esclaves, intendants des biens impériaux, sont mentionnés plusieurs fois dans les inscriptions ; une dédicace est faite à une certaine Julia Erotis par un « vilicus Caesaris », et par le groupe d'esclaves qui étaient sous ses ordres, « familia quae sub eo est [6] ». A côté des vilici [7], nous avons à mentionner les jardiniers, comme Lucius, jardinier d'Auguste [8], un relieur [9], esclave de Tibère, un portier du palais [10], les bateliers impériaux [11].

Ceux-ci sont connus par une inscription retrouvée il y a quelques années : « Aux Dieux Manes. A L. Caecilius, curateur perpétuel des Augustales à Cumes, Augustale à double part (duplicarius) à Pouzzoles, curateur perpétuel des bateliers des trirèmes des piscines. » Les mots *embaenitarii iii piscinenses* sont difficiles à expliquer. Il faut les rapprocher d'un passage de Cicéron, lui-même assez obscur. Cicéron écrit : « In urbe ac foro toto maximus rumor fuit te a Q. Pompeio in itinere occisum. Ego, qui scirem Q. Pompeium Baulis embaeneticam facere et usque eo, ut ego misererer eius esuriei, non sum commotus [12]. »

1. Pline, *Nat. hist.*, IX, 172 ; X, 193. — Hirschfeld, *art. cit.*, p. 65.
2. Martial, *Epigr.*, IV, 30.
3. Lamprid., *Alex. Sev.*, 26. Cf. Vopisc., *Tac.*, 7.
4. *CIL.*, X, 1757.
5. *Ibid.*, X, 2858.
6. *Ibid*,. X, 1750. Cf. *Not. degli scavi*, 1894, p. 267 (Castello di Baia).
7. *CIL.*, X, 1749, 1751.
8. *Ibid.*, 1744.
9. *Ibid.*, 1735.
10. *Eph. epigr.*, V, p. 751 : *aedituus Ti. Claud. Aug.*
11. *Not. degli scavi*, 1897, p. 13 (art. de Sogliano).
12. Cic., *Ad famil.*, VIII, 1 ; 21.

M. Sogliano a justement rapproché le mot *embaenetica* de *embaenitarii*. L'*embaenitarius*, mot qu'il dérive du grec * ἐμβαινίζω, ἐμβαίνω est celui *qui facit embaeneticam* : c'est un batelier. Quant aux *embaenitarii iii piscinenses*, ils seraient, selon M. Sogliano, les bateliers des pièces d'eau impériales (piscinae, stagna). A en juger d'après la paléographie, l'inscription pourrait être du IIIe siècle ap. J.-C., époque à laquelle la plupart des grandes pièces d'eau de Baia appartenaient aux empereurs (étang de Néron, étangs d'Alexandre Sévère). Il est donc probable que les *embaenitarii* organisés en collège, et ayant à leur tête un curateur perpétuel, faisaient partie de la famille impériale; c'étaient les bateliers des empereurs, et ils tiraient leur nom des *piscinae*, où leur flottille était sans doute au mouillage.

Un autre collège d'esclaves impériaux était la *familia villae Lucullanae*. Il semble qu'à chaque villa importante était spécialement attaché un collège d'esclaves qui tirait d'elle son nom. A l'époque de Tibère, la villa de Lucullus avait encore conservé son nom, comme on le voit par l'inscription suivante : « Lalus, affranchi d'Auguste, a fait ce monument pour Ti. Julius Helicon, fils de Spurius, pour son fils, pour lui et pour les siens. Lieu donné par décret des décurions. Les esclaves de la villa Lucullana [1]. » Deux des anciennes villas de Bauli, celle de Pompée et celle d'Hortensius, faisaient partie du domaine impérial. Celle d'Hortensius était devenue la propriété d'Agrippine; Tacite l'appelle la « villa de Bauli [2] ». Or, nous connaissons par des inscriptions un *collegium* ou *ordo Baulanorum* [3]. Les mots *ordo Baulanorum* ne désignent pas ici la curie, la municipalité de Bauli; Baia dépendait administrativement de la municipalité de Cumes, et aucun indice ne permet de supposer qu'il en ait été autrement de Bauli. Je crois avec Mommsen, et contrairement à M. Beloch [4], qu'il faut entendre par *ordo* ou *collegium Baulanorum*, le collège des fonctionnaires impériaux de la villa de Bauli. Ce collège était présidé par un procurateur, c'est-à-dire par un administrateur non élu par lui, mais nommé par l'empereur; il possédait des colombaires, et nous voyons par une inscription que, lorsqu'il y avait de la place disponible, il concédait ou vendait des sépultures à des étrangers.

Un certain nombre d'inscriptions de *procuratores*, attachés vraisemblablement aux domaines impériaux de Baia, nous sont parvenues. Certains procurateurs étaient attachés spécialement à telle ou

1. *CIL.*, X, 1748. — Ti.Julius Helicon était certainement un affranchi de Tibère.
2. Tac., *Ann.*, XIV, 4 : Baulos : id villae nomen est.
3. *CIL.*, X, 1746; 1747; p. 213.
4. Beloch, *Camp.*, p. 177.

telle villa ; nous connaissons déjà celui de la villa de Bauli ; il nous faut joindre à lui le procurateur particulier des biens de l'impératrice Domitia, femme de Domitien [1]. L'administration du domaine impérial comprenait aussi des *dispensatores* et des *tabularii* [2]. Une inscription de Pouzzoles nous fait connaître le chef des huissiers de l'empereur, *supra velarios de domu Augusti* [3] ; une autre, le *procurator patrimonii*, qui était peut-être non pas le chef du bureau central du *patrimonium* à Rome, mais, comme le croient Rostowzew et Hirschfeld, le chef d'un district provincial dans l'Italie du sud [4].

La villa de Trimalchion dans le roman de Pétrone. — Cumes, Naples ou Pouzzoles ? — Une dernière question, relative aux villas, nous reste à examiner. Où était la villa de Trimalchion ? Où se passe le Satyricon de Pétrone ?

Pétrone n'a pas désigné expressément dans quelle ville de la Campanie habitait son héros Trimalchion. On a cru que cette ville était soit Pouzzoles, soit Cumes, soit Naples. De longs articles ont été écrits à ce sujet par Mommsen, Friedländer, Haley, E. Cocchia. Je résumerai ici brièvement les différentes hypothèses faites.

1° L'hypothèse de Mommsen en faveur de Cumes [5] doit être abandonnée. Bücheler et Friedländer [6] ont insisté avec raison sur le fait que Trimalchion parle toujours de Cumes comme d'une ville étrangère. Trimalchion a, près de la ville qu'il habite, un « praedium suburbanum », et il possède en outre un « praedium Cumanum [7] ». Mommsen tire son principal argument du titre de préteur que Pétrone emploie au chapitre 65 ; en Campanie, Cumes seule était administrée par des préteurs [8]. Mais préteur est simplement un terme générique, de l'usage littéraire, désignant le premier magistrat d'une ville [9]. — La ville où se passe l'action du Satyricon

1. *CIL.*, X, 1738 : *D.M. Cn. Domitius Chrysanthus proc.Domitiae Domitiani.* — Cf. aussi *Eph. epigr.*, VIII, 307: *vill*]*ae Domiti*[*ae* ou *anae?*]... *proc*[*urator.* — Il faut peut-être lire aussi, *CIL.*, X, 1752 : *villae Dom*[*itianae?*]. 367

2. Inscriptions de *procuratores* : *CIL.*, 1737, 1738, 1739 (règne de Tibère), 1747 ; de *dispensatores* : *ibid.*, 1730-1732 ; de *tabularii* : 1741, 1742.

3. *CIL.*, X., 1745.

4. *Ibid.*, 1740 : *Oronti Aug.lib.proc.patrimonii vixit annis lxxxxvi Alexander proc.piissimus filius fecit.* — Rostowzew, dans les *Röm. Mittheil.*, XIII (1898), p. 110, note 1 ; — et Hirschfeld, *Die kaiserl. Verwaltungsbeamten*, p. 40, n. 3.

5. Mommsen, dans l'*Hermes*, XIII, p. 106-121.

6. Bücheler, *Petronii reliquiae*, Ed. maior, p. VIII ; — Friedländer, *Petronii cena Trimalchionis*, p. 6.

7. Petr., *Satyr.*, 48 ; 53.

8. *CIL.*, X, p. 351.

9. Horace, *Sat.*, I, 5, 34.

est appelée par Pétrone « Graeca urbs [1] ». Mommsen voit là une allusion à l'antiquité de Cumes, une des plus vieilles colonies grecques d'Italie. Mais l'épithète de « Graeca » devrait être applicable à la ville du temps de Trimalchion ; ce n'est pas le cas ; elle ne convient nullement à Cumes qui, dès le ve siècle avant J.-C., était tombée au pouvoir des Samnites, lesquels l'avaient entièrement transformée [2], et qui était, au début de l'Empire, latinisée depuis longtemps. La ville de Trimalchion est enfin une grande cité [3], et Cumes était une petite ville, silencieuse et abandonnée [4],

Pour toutes ces raisons, il convient de rejeter avec Beloch et E. Cocchia la théorie de Mommsen.

2° Beloch, Friedländer, Haley ont pensé que la ville du Satyricon était Pouzzoles [5]. Les données topographiques que nous fournit l'épisode de Trimalchion s'appliquent, selon eux, à Pouzzoles; la ville est répartie en régions [6], division que nous connaissons par les documents épigraphiques. D'autres détails nous ramènent à Pouzzoles : les nombreux portiques (omnes porticus; porticus Herculis) [7], les jeux du cirque [8], la basilique [9], la voie de tombeaux conduisant à Capoue [10]. La dénomination de « Graeca urbs » convient à une ville où il y avait beaucoup d'Orientaux parlant le grec ; Juvénal emploie, en parlant de Rome, les mêmes expressions : « Graeca urbs »; à plus forte raison Pétrone pouvait-il les appliquer à Pouzzoles. — Friedländer établit enfin un rapprochement entre la cohorte des vigiles installée à Pouzzoles et à Ostie par Claude [11] et les gardes nocturnes qui accourent dans la maison de Trimalchion [12].

Ces arguments n'ont que peu de valeur. En ce qui concerne ceux qu'on a tirés de la topographie, comment reconnaître Pouzzoles aux quelques traits signalés par M. Beloch ? En quoi l'existence des portiques, d'un cirque, d'une basilique convient-elle à

1. *Satyr.*, 81.
2. Velleius, I, 4 ; — Beloch, *Camp.*, p. 151.
3. *Satyr.*, 79.
4. *Vacuae Cumae* dans Juvénal, III, 2.
5. Beloch, *Camp.*, p. 451 ; Friedländer, *Petronii cena Trimalchionis*, avec trad. allemande (1891) ; — Haley, *Quaestiones Petronianae* dans *Harvard Studies in classical Philology* ; Vol. II (1891), p. 1-40.
6. *Satyr.*, 78.
7. *Ibid.*, 82 ; 90 ; 106.
8. *Ibid.*, 70.
9. *Ibid.*, 57.
10. *Ibid.*, 62.
11. Juv., III, 61.
12. Suet., *Claud.*, 25.
13. Petr., *Satyr.*, 78.

Pouzzoles plutôt qu'à toute autre ville? La voie de tombeaux conduisant à Capoue peut aussi bien être la route de Naples à Capoue que la route de Pouzzoles à Capoue. Le porticus Herculis n'est point, par ailleurs, connu à Pouzzoles. Quant aux vigiles, pourquoi seraient-ce ceux dont Claude envoya à Pouzzoles une cohorte? Toutes les villes antiques avaient leurs gardes de nuit, leurs vigiles [1].

L'argument tiré de l'épithète « Graeca » est plus intéressant, mais n'est pas plus probant. Insistons-y davantage. Il nous permettra de fixer plus exactement le caractère de la ville et de nous rendre compte de la romanisation de la Campanie au Ier siècle de l'Empire.

Il est certain qu'il faut prendre à la lettre la dénomination de « Graeca urbs ». Ce n'est pas un vain mot, comparable à l'expression analogue dont se sert Juvénal pour désigner Rome par mépris. La lecture du Satyricon prouve indubitablement que la ville de Trimalchion est grecque, parce que la population y est de race grecque et y parle grec. Les aventures du personnage principal se passent toujours, comme Bücheler et E. Cocchia l'ont fait remarquer, en pays grecs (Marseille, Crotone), ce qui, certainement, correspondait à un dessein bien arrêté de l'auteur; les noms de tous les personnages sont grecs; leur langage, tout imprégné d'hellénismes, prouve que le grec était l'idiome local, comme cela ressortirait d'ailleurs d'un passage où il apparaît que les enfants commençaient par parler grec et n'apprenaient qu'ensuite le latin [2]. En ce qui concerne la grécité des personnages, je renvoie aux pages excellentes de l'article de E. Cocchia. Nous avons affaire à une population bilingue, parlant le grec dorique de la Campanie, grec qui paraît d'ailleurs barbare à de véritables Hellènes [3]. Au milieu de tous ces Grecs, Trimalchion est le Latin, le Romain. Pétrone a établi, jusque dans les moindres détails, un contraste très artistique entre Trimalchion et les gens qui l'entourent.

Tout cela serait-il juste si Pouzzoles était la ville du Satyricon? Non. Depuis longtemps Pouzzoles était devenue une cité osque et latine : osque en même temps que Cumes et pour les mêmes raisons, latine après la colonisation romaine [4]. A

1. Mommsen, *art. cit.*, p. 112.
2. Petr., *Satyr.*, 46.
3. *Ibid.*, 11, 52.
4. Il est vrai que, selon Haley (*article cité*, p. 37), la désignation de *Graeca urbs* ne devrait s'appliquer qu'à la partie de la ville située près de la mer, et distincte de la colonie romaine; cette *graeca urbs* ne serait autre que le *vetus oppidum* dont parle Tacite et à qui fut accordé, sous Néron, le *ius coloniae* (cf. 1re partie, ch. II, p. 31 et s.). Mais tandis que nous avons des indices certains que Naples, au Ier siècle de l'ère chrétienne, pouvait être appelée, dans le sens propre du mot, une ville grecque, il est douteux que le *vetus oppidum*

partir des guerres puniques, on parla latin à Pouzzoles; les usages, la langue, les lois de Rome s'y implantèrent dès cette époque. Presques toutes les inscriptions (et, parmi elles, les plus anciennes) sont latines. Quelques-unes, à vrai dire, sont grecques : celles des Orientaux, et je ne nie pas qu'on parlât grec à Pouzzoles plus que dans la plupart des villes italiennes. Les marchands de Syrie, d'Égypte, d'Asie Mineure, leurs employés, leurs esclaves, tous parlaient le grec ; mais ils ne constituaient à Pouzzoles que la population étrangère. Remarquons d'ailleurs qu'ils s'y considéraient comme étant en pays latin, puisqu'ils employaient eux-mêmes fréquemment le latin. Ils écrivaient en grec à leur métropole, comme les Tyriens ; mais l'inscription que les Héliopolitains avaient placée à l'entrée de leur cimetière était rédigée en latin ; les marchands de Béryte rédigeaient en latin une dédicace à Nerva ; d'autres Syriens, les Germellenses, faisaient en latin une inscription votive à leur propre dieu. — Tout cela indique que nous sommes dans un pays absolument romanisé.

Une dernière observation. Pétrone a étudié avec grand soin le langage de ses personnages. Il l'a rendu avec art et fidélité. Cet art serait-il le même, si nous avions affaire aux Grecs de Pouzzoles, qui étaient presque tous des Orientaux ? Non. Car nous devrions retrouver dans leur langage une bigarrure qui n'y est pas. Ce que Pétrone se serait appliqué à rendre, c'eût été le cosmopolitisme linguistique qui devait régner à Pouzzoles. Au contraire, le grec des personnages du Satyricon est, comme l'a montré E. Cocchia, un grec local, le grec dorique qui prédominait en Campanie. C'est celui d'indigènes, non d'exotiques.

Enfin, nous ne trouvons pas dans le roman de Pétrone le moindre trait qui puisse s'appliquer à une ville commerciale et industrielle. Rien qui soit de nature à nous faire supposer que nous sommes dans le principal emporium de l'Italie. Si l'action du Satyricon se passait à Pouzzoles, il serait étrange que Pétrone n'eût pas cherché à mieux caractériser la ville.

3° Si tout nous éloigne de Pouzzoles, tout nous ramène à Naples.

de Pouzzoles, si on en admet l'existence, ait pu être appelé une ville grecque ; depuis longtemps, il avait dû être transformé, ainsi que Cumes, par la conquête osque (*Cumanos osca mutavit vicinia*, Vell., 1, 4, 2,). De plus, aucun indice dans le récit de Pétrone ne nous permet de distinguer deux quartiers aussi nettement mis à part dans la même ville. — Haley (p. 26) fait remarquer que des Cappadociens (63), des Alexandrins (31, 68), des Syriens (22), des Égyptiens (35), des Éthiopiens (34), habitaient la ville. — Mais le voisinage de Pouzzoles et l'esclavage devaient nécessairement amener à Naples un certain nombre d'Orientaux. Des inscriptions napolitaines font connaître dans cette ville des Orientaux (cf. 1re partie, ch. III, p. 178). Cet argument de Haley est donc insuffisant.

C'est ce que M. E. Cocchia a judicieusement mis en lumière [1]. A côté de Pouzzoles, centre commercial, Naples était le centre littéraire et artistique de la Campanie. Il s'y trouvait beaucoup d'étudiants, de grammairiens, de philosophes. Or, de quoi s'occupe la société peinte par Pétrone ? De questions littéraires, de poésie, de la décadence de l'art oratoire. Encolpios, Agamemnon discutent sur Thucydide, Sophocle, Démosthène, Pindare [2]. Leur culture, toute hellénique, s'oppose aux goûts littéraires de Trimalchion, le Romain, qui préfère traiter des sujets latins, par exemple, celui des différences qui existent entre Publilius et Cicéron [3]. Aux suasoria d'Agamemnon accourent une foule d'étudiants (ingens scholasticorum turba) [4]. Tout cela s'applique à merveille, non à Pouzzoles, mais à Naples, centre d'études florissantes, comme nous le savons par le témoignage des écrivains anciens.

L'expression « Graeca urbs » acquiert aussi une signification singulière si nous considérons que presque toutes les inscriptions de Naples sont grecques, que le grec y demeura, sous l'Empire, jusqu'à une période tardive, la langue officielle, que les titres grecs des magistratures survécurent longtemps, que les usages et les habitudes helléniques persistèrent pendant toute l'antiquité. Strabon nous apprend que les colonies grecques de l'Italie méridionale étaient toutes romanisées, à l'exception de Tarente, de Rhégium et de Naples. « De nombreuses traces de la vie grecque, écrit-il en parlant de Naples, subsistent chez les éphèbes, dans les phratries, dans les noms grecs des habitants, bien qu'en fait ils soient devenus Romains [5]. » Il est remarquable aussi que Tacite, tout comme Pétrone, appelle la Naples du temps de Néron une ville grecque [6]. Il y avait là un caractère qui, aux yeux des anciens, distinguait immédiatement cette ville des autres cités campaniennes.

Autant les allusions topographiques sont vagues en ce qui concerne Pouzzoles, autant elles deviennent précises, s'il s'agit de Naples. M. Cocchia les a toutes relevées et expliquées. Il est question, dans le Satyricon, d'une crypte qui est certainement la grotta di Pozzuoli [7], et d'une pinacothèque très riche, située au bord de la mer [8] dans un endroit écarté, au milieu de portiques ; or, une galerie de peintures, qui se trouvait à Naples hors des

1. E. Cocchia, *Napoli e il Satyricon di Petronio Arbitro* dans l'*Archiv. stor. per le provincie napoletane*, XVIII (1893), p. 279-315.
2. Petr., *Satyr.*, 2.
3. *Ibid.*, 55.
4. *Ibid.*, 6.
5. Strab., V, 7.
6. Tac., *Ann.*, XV, 32.
7. Petr., *Satyr.*, 12, 16, 17.
8. *Ibid.*, 81, 82, 83.

murs, dans le faubourg regardant la mer Tyrrhénienne, est mentionnée par Flavius Philostrate, contemporain de Septime Sévère, lequel tira le sujet d'une de ses œuvres, Εἰκόνες, précisément des peintures de ce musée. — M. Cocchia, enfin, a ingénieusement rapproché la fête des *Nudipedalia* (fête religieuse consistant dans l'ascension par les femmes d'un clivus de la ville, pour demander la pluie à Jupiter [1]) d'une cérémonie religieuse qui survécut à Naples jusqu'au XVIe siècle (le clergé, quand on désirait du beau temps, se rendait à San Giovanniello agli Ottocalli, pour obtenir la grâce du ciel) [2]. Le nom de *Pichiuovi*, donné anciennement à l'angle nord-est de l'ancien Campo di Marte, viendrait, selon M. Cocchia, de *Jupiter Pluvius*. Une dernière catégorie d'arguments peut être tirée d'usages populaires et de proverbes napolitains qu'on trouve déjà dans le Satyricon. M. Cocchia a noté ces analogies amusantes et frappantes, qui entraînent d'autant plus la conviction qne Pétrone a voulu écrire un roman de mœurs réaliste.

1. Petr., *Satyr.*, 44.
2. Cf. aussi sur ce point B. Capasso: *Pianta della città di Napoli nel secolo XI*, dans l'*Arch. storic. per le provincie napol.* (1893), p. 322, n. 4. C'est près de l'église San Giovanniello que passait au moyen âge le chemin qu'on appelait *clivus maior* (cf. le *clivus* de Pétrone).

APPENDICE II

LES EAUX MINÉRALES ET LES THERMES DE POUZZOLES ET DE BAIA

Il a été question dans un précédent chapitre des eaux minérales du territoire de Pouzzoles, depuis la plage de Bagnoli jusqu'au lac Averne. Nous complèterons cette description par une étude d'ensemble sur les établissements thermaux non seulement de Pouzzoles, mais de Baia. Nous avons cité la phrase de Pline : « Les sources fondent des villes comme Pouzzoles en Campanie [1] », phrase qu'on ne doit pas prendre à la lettre. La localité fondée par les sources était Baia ; mais Pline entendait par Pouzzoles, outre la ville proprement dite, les localités voisines qui, sans dépendre d'elle administrativement, la prolongaient en fait et vivaient de sa vie, n'ayant acquis toute leur importance que parce qu'elles étaient la banlieue du grand port de commerce qui les approvisionnait directement des marchandises de luxe du monde entier. Un ancien pouvait donc comprendre et comprenait habituellement par bains de Pouzzoles ceux du golfe tout entier. Leur réunion constituait un ensemble où il n'introduisait pas de distinctions.

C'est en 178 avant J.C. que les eaux thermales nous sont pour la première fois signalées : le consul Cn. Cornelius se rendit alors aux Aquae Cumanae pour se soigner [2]. Par Aquae Cumanae, il faut entendre les sources de Baia et celles du Lucrin et de l'Averne. A cette époque, on devait recueillir l'eau à la source même. Mais on construisit sans doute bientôt des thermes où les eaux étaient amenées par des canaux. Les cinquante dernières années de la République furent pour les thermes comme pour les villas une

1. Pline, *Nat. hist.*, XXI, 4.
2. T.-L., XIL, 16.

période de grand développement [1]. Les sudatoria qui, creusés dans la montagne, donnaient passage aux exhalaisons sulfureuses, étaient terminés à l'époque d'Auguste [2]. Au début de l'Empire, le golfe de Pouzzoles était le principal centre balnéaire de l'Italie ; il le demeura pendant plusieurs siècles.

A qui appartenaient les sources ? Certaines jaillissaient dans des propriétés particulières (villa de Licinius Crassus, villa de Cicéron [3]). Les propriétaires tiraient-ils parti de cette richesse naturelle en exploitant leurs eaux ou en en louant l'exploitation ? Aucun document ne nous renseigne à ce sujet ; mais cela est probable. Les sources étaient quelquefois nommées d'après les personnages qui les possédaient ou qui les exploitaient : les Aquae Posidonianae tiraient leur nom d'un affranchi de Claude [4]. D'autres sources pouvaient appartenir aux villes [5], d'autres enfin faire partie du domaine impérial, et constituer un des revenus importants de la cassette des empereurs. Les villas de Pison, de L. Crassus, de Cicéron étaient devenues impériales ; presque tout le territoire de Baia et de Bauli, où ont été retrouvées les ruines de bains les plus considérables, appartenait aux empereurs. Néron essaya même, semble-t-il, d'acquérir pour le domaine impérial la jouissance et le monopole de toutes les eaux chaudes de la région [6].

Des sources jaillissent dans la mer, d'autres au ras du sol, d'autres au cœur des collines. Les Romains ne reculèrent devant aucun

1. Sur le grand développement de Baia, à l'époque d'Auguste et à la fin de la République, cf. Strab., 246. Cic., *Philipp.*, VIII, 3, 9 : Ad aquas usque et Puteolos provehuntur... Plutarque, *Vie de Marius*, 34 (passage où il est question de la villa de Marius près de Misène, et aussi des eaux chaudes de Baia).

2. Vitruve, II, 6, 2.

3. Pline, *Nat. hist.*, XXXI, 8. — Cf. Append. I, p. 371. Peut-être y avait-il des eaux chaudes dans la villa de Marius (Plut., *l. c.*), peut-être aussi dans celle de L. Piso, l'ami de l'empereur Néron (Beloch, *Camp.*, p. 186).

4. Pline, *Nat. hist.*, XXXI, 5. — Pline, *Nat. hist.*, XVIII, 11, 2, cite aussi dans les collines Leucogées les eaux d'Araxus, « fontes Araxi ». Ammien-Marcellin parle d'un « lavacrum Silvani » (XXVIII, 4, 18) ; on ne saurait dire si Silvanus est ici le nom d'une personne ou celui du dieu Silvanus.

5. Il semble, à en juger d'après le texte de Pausanias (cf. ci-dessous), qu'il en était ainsi pour les thermes construits dans l'île artificielle du port de Pouzzoles.

6. C'est ainsi que j'explique le passage, d'ailleurs assez confus, de Suétone, *Ner.*, XXXI : Praeterea inchoavit piscinam a Miseno ad Avernum lacum, contectam porticibusque conclusam, quo quidquid totis Bais calidarum aquarum esset, converteretur. » Ainsi Néron aurait rassemblé au même endroit, dans un même établissement thermal, toutes les eaux chaudes de la région, entre Misène et le lac Averne. Il est naturel de supposer que c'était pour s'en réserver le monopole. Quant aux mots « a Miseno ad Avernum lacum », ils sont difficilement explicables ; comment eût-il été possible de construire une « piscina » sur une pareille longueur, le long d'un rivage couvert d'édifices ?

travail pour les utiliser, en quelque endroit qu'elles se trouvassent, et quelles que fussent les difficultés opposées par la nature. Certains de leurs travaux étonnent. On se demande par quel moyen ils arrivèrent à découvrir des sources situées dans l'intérieur de la montagne, par exemple celle du Bagno Ortodonico à Pouzzoles.

Pas une seule des eaux chaudes sous-marines, qui existent encore aujourd'hui en différents points du golfe, n'échappa, semble-t-il, à l'attention des Romains. Pline, qui les mentionne à plusieurs reprises, cite particulièrement celle de la villa de Licinius Crassus [1]. Il y en a une à Tritoli, devant le sudatorium ; en creusant un peu dans le sable, on la trouve aisément. De Sariis parle d'une source qui jaillissait sur la plage, entre l'Ospizio dei Cappucini et le bain moderne de Subveni Homini, à l'est de Pouzzoles [2]. Près de l'ancienne plage de Tripergole, à l'endroit appelé Bambinella sur les cartes de l'état-major italien, une source d'eau chaude jaillit dans la mer [3]. Il y en a d'autres le long du rivage, jusqu'à Baia, selon De Sariis. A Pouzzoles même, il y en avait une qui, comme nous l'apprend Pausanias, avait été captée [4]. Quant aux sables chauffés par les sources sous-marines, les Romains en connaissaient l'usage ; Celsus recommande les « arenae calidae » pour certaines maladies [5].

L'eau des sources terrestres était généralement amenée dans les thermes au moyen de conduits; c'était le cas pour un certain nombre des bains de Baia [6]. On se servait quelquefois de tuyaux de plomb ; mais cette matière était vite dégradée par les substances minérales et par la température. « Il y a à Pouzzoles, dit Pausanias, une eau si brûlante, qu'en peu d'années elle a rongé entièrement les conduits de plomb par lesquels elle coulait [7]. »

1. Pline, *Nat. hist.*, II, 102 : Ipsoque in mari, ut inter Italiam et Aenariam et in Baiano sinu ; XXXI, 1, 2 : Vaporant et in mari ipso quae Licini Crassi fuere, medjosque inter fluctus exsistit aliquid valetudini salutare. Cf. aussi, Stat., *Silv.*, V, 3, 169 : Qua mediis alte permixtus anhelat | Ignis aquis. — *Anth. lat.*, CX, 8-12... Cum salsum salubri litus abundat aqua | Alpheum fama est dulcem per Tethydos arva | Currere nec laedi gurgitibus pelagi | . Dant simile exemplum nostri miracula fontis | Vicinum patitur nec sapit unda salum.

2. De Sariis, *Thermologia Puteolana*, p. 102.

3. Id., *op. cit.*, p. 135 : « Sur cette plage (l'ancienne plage de Tripergole) on voit l'eau qui jaillit brûlante, au milieu de la mer, et, à proprement parler, dans le lieu appelé aujourd'hui Carofello. »

4. Pausanias, VIII, 7, 3.

5. Cels., 16 : Sudor etiam duobus modis elicitur aut sicco calore aut balneo. Siccus calor est et arenae calidae, et laconici clibani, etc... Oribase (X, ch. 8, tiré d'Hérodote) parle aussi des sables chauds.

6. Les eaux minérales qui stagnent maintenant dans les ruines de Baia viennent de la colline, par infiltrations et écoulements. Il faut admettre l'existence à l'époque antique de canaux de maçonnerie ou de plomb.

7. Pausanias, IV, 35, 12.

Quelquefois on utilisait l'eau à l'endroit même où elle sortait du sol, et on la recueillait dans un bassin. Quand la source ou la nappe d'eau minérale était située à une certaine profondeur sous le sol, on creusait et on aménageait des salles souterraines ou à moitié souterraines, dans lesquelles se trouvait une vasque [1]. Il arrivait même que la profondeur rendît très difficile l'accès de la source, comme au Bagno Ortodonico de Pouzzoles, où les salles de bain étaient construites au sommet de la colline, tandis que la nappe d'eau était au cœur de cette colline, à un niveau très inférieur (environ 40 mètres de profondeur). On avait construit, pour l'atteindre, un long escalier souterrain [2]. Des esclaves, chargés de ce service, allaient puiser l'eau et la rapportaient aux malades. D'autres bains de Baia, non moins curieux que le Bagno Ortodonico, et ayant une disposition analogue, comprenaient de grands escaliers ou de longues rampes creusées dans le sol et aboutissant aux eaux chaudes. On accédait à l'eau appelée au moyen âge eau de San Giorgio par des couloirs souterrains ; on descendait de même à la source du Bagno di Colma par une rampe creusée dans la colline [3].

Outre les eaux, les Romains recueillaient les vapeurs qui sortaient des fentes du sol. Les bains de Pouzzoles comprenaient un certain nombre de sudatoria, où on prenait des bains de vapeurs naturelles [4]. Ces courants de fluides gazeux ont reçu en Italie le nom de fumaroles ; là où ils s'exhalaient, on construisait des salles où les malades venaient les respirer.

Celse parle de thermes qui étaient à Baia dans un bois de myrtes, et où les fumaroles étaient recueillies dans un sudatorium. Un manuscrit français de la Bibliothèque nationale, qui est une traduction, faite en 1392, du poème de Pierre d'Eboli sur les bains de Pouzzoles, contient une figure représentant un édifice du genre de celui que mentionne Celse [5]. Comme les bains antiques de Pouzzoles furent en usage, ainsi que nous le verrons plus loin, pendant

1. C'était le cas pour des bains d'origine antique, à Bagnoli et près du monte Dolce (cf. ci-dessous, p. 395) ; c'était le cas pour un bain de Baia, où on descendait par un petit escalier jusqu'à la vasque d'eau minérale (cf. ci-dessous, p. 401, note 4).

2. Voir la description de ces ruines, ch. V (2e part), p. 342-343.

3. Cf. ci-dessous, p. 404, note 2.

4. Cels., II, 16 : Siccus calor est..., et quorumdam naturalium sudationes, ubi ex terra profusus calidus vapor aedificio includitur, sicut super Baias in myrtetis habemus. — C'est ce que le médecin grec Hérodote, cité par Oribase, appelle ἀφιδρωτήρια, et Philumenus ξηραὶ πυρίαι αὐτοφυεῖς (Orib., X, 40. Philum., XLX, 29, 8). Cf. Bussemaker, *Œuvres d'Oribase*, II, p. 895. Sur les fumaroles de Pouzzoles et de Baia, voir Antumonelli, *Eaux minérales de Naples* (1804), p. 117-118.

5. Man. anc. fonds franc., n° 7471. Comparer cette figure avec celle du laconicum de Pise, dans Bussemaker, *op. cit.*, II, p. 867, fig. 10 ; p. 895 ; fig. 15.

tout le moyen âge, il est possible que cette figure représente plus ou moins fidèlement quelque sudatorium de la région de Baia. On y voit deux personnes assises dans des espèces de niches où se plaçaient les baigneurs pour transpirer. Une disposition analogue existait dans les bains modernes d'Ischia que nous décrit Caristie : nous voyons sur un dessin de cet auteur une salle ronde des bains de vapeur d'Ischia, garnie sur son pourtour de niches où les malades se plaçaient pour recevoir en différentes parties de leur corps la vapeur s'échappant par des bouches ouvertes dans la muraille ou dans les sièges [1].

Les ruines les plus intéressantes de sudatoria sont celles de Tritoli, vulgairement appelées stufe di Nerone. Elles semblent correspondre à un sudatorium décrit par Vitruve. Dans la région de Baia, dit cet auteur, de nombreuses sources bouillonnent sous les montagnes et dans les entrailles de la terre ; leurs vapeurs circulent dans les veines du sol. Pour juger qu'il y a du feu sous ces montagnes, il ne faut que considérer les grottes creusées pour servir d'étuves (loca sudationibus excavata) ; une vapeur chaude continuellement entretenue par la force du feu, et dont la terre est pénétrée, s'amasse dans ces lieux et produit les admirables vertus qu'éprouvent ceux qui y vont pour suer [2]. Les mots « loca sudationibus excavata » s'appliqueraient fort bien aux stufe di Tritoli, lesquelles se composaient de salles où venaient s'accumuler des vapeurs montant par de longues galeries souterraines; celles-ci, après avoir décrit plusieurs détours, aboutissaient à une source d'eau brûlante située au niveau de la mer [3].

L'état de délabrement des ruines ne nous permet pas de nous rendre compte de la manière dont les thermes étaient aménagés. Les seuls renseignements que nous ayons sont ceux du médecin Bartoli qui, au XVIIe siècle, procéda à une recherche méthodique des sources, et de quelques autres voyageurs, archéologues, auteurs et guides : Bouchard, Saint-Non, Brulloff, De Sariis.

Mais les ruines qu'ils nous décrivent, d'ailleurs insuffisamment, avaient été plusieurs fois restaurées au moyen âge, de sorte qu'il est à peu près impossible de savoir ce qui est antique ou non, ces auteurs n'ayant pas pris soin de faire les distinctions qui nous en eussent avertis. C'est ainsi que Brulloff décrit des salles de bains

1. Caristie, Restauration du temple de Jupiter Sérapis à Pouzzoles. Dessins nos XX, XXI.

2. Vitruve, II, 6, 2 : Ardores autem esse in his locis etiam haec res potest indicare, quod in montibus Cumanorum Baianis sunt loca sudationibus excavata, in quibus vapor fervidus ab imo nascens ignis vehementia perforat eam terram per camque manando in his locis oritur et ita sudationum egregias efficit utilitates.

3. *Infra*, p. 401.

de Baia, dans lesquelles se trouvaient des baignoires et des lits de repos. Baignoires et lits étaient, dit Brulloff, en maçonnerie recouverte de stuc. Comme nous le verrons plus loin, il est probable que c'était là une restauration moderne [1]. Dans d'autres thermes on voyait, au commencement du XIXe siècle, une vasque d'eau minérale avec des lits disposés autour des murs. L'écrivain qui nous donne ce détail en croit la disposition antique; mais il ajoute que les lits avaient été refaits par Bartoli, au XVIIe siècle [2].

Que l'origine en fût antique, cela ne serait pas en effet surprenant. Les thermes servirent à peu près sans interruption dans les siècles suivants; et, lorsqu'une restauration était nécessaire, on s'inspirait naturellement de ce qui existait auparavant. En outre le système des baignoires séparées ou des salles divisées en cabines, comme cela semble avoir été le cas pour des salles de bains de Bagnoli [3], était habituel; on l'a constaté dans les bains romains d'eau chaude d'Arles. Ceux-ci se composaient de deux pièces au centre desquelles étaient des piscines; tout autour, des cabines s'ouvrant intérieurement dans la salle renfermaient des baignoires ou des sièges pour douches [4].

Tous ces thermes étaient richement décorés [5]. Aujourd'hui, marbres, stucs, mosaïques ont disparu; mais des dessins de Brulloff nous ont conservé des détails de l'ornementation de salles de bains à Baia; on voit, sur une gravure de Paoli, les caissons de stucs d'une salle des bains de Tritoli. Des renseignements nous sont fournis par quelques anciennes descriptions [6].

A la fin de l'Empire, Sidoine Apollinaire célèbre les bains de Pouzzoles [7]. Cassiodore en parle avec enthousiasme; on en a pour

1. *Infra*, p. 410, note.
2. *Infra*, p. 407, note
3. *Infra*, p. 395, note 1.
4. De Caumont, *Abécédaire d'archéologie*, p. 175 et suiv.; surtout p. 181 (avec le plan de la partie connue des bains d'Arles). — Le système des baignoires séparées, des cabines, était en usage, même pour les bains ordinaires, mais plus anciennement. Vers la fin de la République et sous l'Empire, il fut abandonné, et ne subsista que dans les bains fréquentés à cause de leurs vertus curatives.
5. *Anth. latin.*, CCCLXXVII, 2-4; CXIX : Adspice fulgentes tectis et gurgite Baias | Dant quibus haud parvum pictor et unda decus | . Namque gerunt pulcras splendentia culmina formas | , Blandaque perspicuo fonte fluenta cadunt | ... Hic lavet : hic corpus reparans mentemque relaxans, | Lumina picturis, membra fovebit aquis.
6. Cf. *Infra*, p. 402, notes 1 et 2; 410, note.
7. Sid. Apollin., p. 243. ed. Mommsen (Mon. Germ.), *Carm.*, XVIII : Si quis Avitacum dignaris visere nostram | Non tibi displiceat : sic quod habes placeat | . Aemula Baiano tolluntur culmina cono | Parque cothurnato vertice fulget apex | . Garrula Gauranis plus murmurat unda fluentis | Contigui collis lapsa supercilio, etc... *Carm.*, XXIII, 13. — *Epist.*, V, 14 (p. 87) : Calentes nunc te Baiae et scabris cavernatim ructata pumicibus aqua sulpuris atque iecorosis ac phtisiscentibus languidis medicabilis piscina delectat.

preuve la lettre du roi Théodoric à Primiscenius, écrite de la main de Cassiodore [1]. Le pape saint Grégoire parle au VIe siècle du sudatorium d'Agnano, où l'évêque de Capoue, San Germano, serait venu pour se soigner [2]. Au Xe siècle, Jean Diacre, dans les Actes de la translation de saint Sosius, nous apprend que les bains de Pouzzoles étaient très fréquentés par les malades [3]. Au XIIe siècle, nous avons les témoignages de Benjamin de Tudèle et de Conrad de Querfurth [4]. Nous arrivons ainsi aux premières années du XIIIe siècle où un médecin poète de l'école de Salerne, Pierre d'Eboli, composa un poème en vers latins (*De Balneis Terrae Laboris*), où il décrivit les vertus de toutes les sources du territoire de Pouzzoles et de Baia. Pour l'étude topographique, ce poème est un document important [5].

Pierre d'Eboli dit que la matière de son œuvre est empruntée au Xe livre des *Collecta medicinalia* (Συναγωγαὶ ἰατρικαί) d'Oribase, médecin grec du IVe siècle, ami de l'empereur Julien [6].

1. Cassiod., *Variar.*, IX, *Epist.*, VI (lettre écrite en 527 : Primiscenio Athalaricus rex, ut... Baias ire ei liceat). Il parle des « pulcherrima lavacra, quae sunt et miraculis plena et salutis qualitate pretiosa; nam etsi hominum cura fabricata noscuntur, naturalibus certe ministeriis exhibentur...; et tantum a communibus balneis salubrior invenitur, quantum ab humana industria celsior est natura ».

2. Saint Grégoire, *Dial.*, VI, 40. — Cf. *Infra*, p. 395.

3. Actes de la translation de saint Sosius, par J. Diacre, dans Capasso, *Mon. Neap. duc.*, I, p. 305, parag. 29 : Affluebant enim plurimi non tantum ex adiacentibus castellis, sed etiam ex illis qui pro fovendis corporibus ad ipsas venerant thermas.

4. Benjamin de Tudèle (mort en 1173). *Itiner. Beniamini Tudelensis*, etc... Antverpiae, MDLXXV, p. 22. « Sunt illic thermae nativae aquis medicatissimis, quae a variis aegrotantibus salubriter petuntur; maxime vero a Longobardis, qui aestivo tempore remedii quaerendi causa eo veniunt. » — Conrad de Querfurth (lettre écrite en 1194), dans Pertz, *Mon. Germ.*, XXI, p. 194-195. — Cf. aussi Gervais de Tilbury, *Script. Brunsvic. illustr. cura G.G. Leibnitii*, Hanover, MDCCX. Vol. I, p. 963 (ch. XV des Acta Imperialia, écrits en 1212. G. de Tilbury avait été à Naples en 1190). Cités par Percopo, cf. ci-dessous note 5.

5. Le poème de P. d'Eboli intitulé *De Balneis Terrae Laboris*, fut écrit entre les années 1212 et 1221, et dédié à l'empereur Frédéric II. De ce poème dérive le *Libellus de Mirabilibus civitatis Putheolorum*, duquel sont tirés à leur tour les *Trattati dei bagni di Pozzuoli*, qui suivent la Cronica di Partenope. Du poème de P. d'Eboli sont imités directement un poème napolitain du XIVe siècle, publié par M. Percopo, et un poème français de la Biblioth. Nation. (Anc. fonds fr. 7471). — On consultera sur toute cette littérature du moyen âge Huillard-Bréholles (*Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, XXIe vol., Séance du 19 décembre 1851), et Percopo, *I Bagni di Pozzuoli, poemetto napoletano del secolo XIV*, dans l'*Archiv. storico per le provincie napoletane*, XI, p. 598-750 (étude surtout philologique, mais où sont rassemblés de nombreux textes intéressant l'histoire des bains de Pouzzoles au moyen âge).

6. Percopo, *art. cit.*, p. 610, note 1. — Dans presque tous les manuscrits du poème latin, il est question de ces emprunts faits à Oribase.

[illegible] à caution. Pierre d'Eboli se réclame [illegible] inspirer plus de confiance au lecteur; [illegible] emprunté ses notices. Son poème [illegible] petites pièces qu'il y avait de sources, [illegible] qui était, au moyen âge, celui de la [illegible] eut d'abord fait le travail de critique, [illegible] les sources, désignées au moyen âge par [illegible] Oribase aurait décrit les vertus, et à les [illegible] simplement la rédaction [illegible] médicales de l'École de Salerne. [illegible] écrit, comme Pierre d'Eboli, sur les [illegible] exemple le médecin Giovanni [illegible] publié par M. Giacosa [illegible] de chaque source, [illegible] qu'elle guérissait [illegible] construction des [illegible] antiques, [illegible] d'après d'autres [illegible] inspiratrices [illegible] médecins de Salerne [illegible] il faut cons[illegible] document topogra[illegible] bains servirent [illegible] pour que les 32 [illegible] non toutes, du m[illegible] quelques-unes pou[illegible]

[illegible] Salernitani [illegible] medicina [illegible] atlante [illegible] l. c. « Est [illegible] ad utilitatem [illegible] miro [illegible] dem [illegible] notitia [illegible] copo, [illegible] existence de [illegible] recueil : De [illegible] venise, MDLII [illegible] : « Ex his [illegible] singulis [illegible] beratus, et [illegible] = P. d'Eboli [illegible] Prodr., p. [illegible] d'Eboli [illegible] naissaient [illegible] que celles de [illegible] Cf. Oribase [illegible] ὁδάτων [illegible]

Après Pierre d'Eboli, les eaux de Pouzzoles continuèrent d'être en usage [1]. La connaissance des noms et de l'emplacement des sources se transmit, de génération en génération, dans les poèmes ou descriptions en prose des Bagni di Pozzuoli, depuis P. d'Eboli jusqu'aux temps modernes. En s'aidant de ces poèmes, des traditions, et en procédant à des recherches topographiques et à quelques fouilles, le médecin espagnol Bartoli composa au XVIIe siècle un ouvrage précieux sur les bains de Pouzzoles ; il y indiqua l'emplacement des sources et des ruines subsistantes (ces dernières décrites, d'ailleurs, très insuffisamment). C'est également d'après ces recherches que Bartoli rédigea des inscriptions (au nombre de trois), qui indiquaient la situation et les noms de toutes les sources entre Naples et Misène [2]. Au commencement du XIXe siècle, De Sariis écrivit une *Thermologia Puteolana*, ouvrage médiocre, mais contenant des renseignements utiles [3].

Quelques manuscrits des imitateurs de Pierre d'Eboli sont illustrés de miniatures ou de dessins représentant des baigneurs qui désignent d'un geste la partie malade du corps, pour laquelle est bonne l'eau minérale dont ils font usage [4]. Ces miniatures ne semblent pas une pure invention des dessinateurs du moyen âge; elles étaient grossièrement inspirées de figures sculptées antiques, qui décoraient certaines salles des bains romains de Tritoli, ainsi que le donnent à penser des documents du moyen âge [5].

1. On trouvera dans Bartoli un exposé des diverses restaurations faites du XIIIe au XVIIe siècle.

2. *Breve ragguaglio de' Bagni di Pozzuolo dispersi, investigati per ordine dell' Eccmo Signore D. Pietro Antonio d'Aragona vicerè, e ritrovati da S. Bartoli* (Naples, 1667). — Du même : *Thermologia Aragonia, sive historia naturalis Thermarum in Occidentalis Campaniae ora, inter Pausilippum et Misenum scatentium*, etc... (Naples, 1679, 2 vol. Le 1er vol. est intitulé *Prodromus*, le second *Balneorum ager*). On trouvera dans cet ouvrage les 3 inscriptions rédigées par Bartoli et dites de Pierre d'Aragon.

3. De Sariis, *Thermologia Puteolana* (Naples, 1800).

4. Tous ces manuscrits sont signalés par Percopo, p. 689, 621. — Les miniatures d'un des manuscrits (Bibl. Angelica, Rome. Cote : V. 2, 11) ont été publiées par Giacosa, *op. cit.*

5. Cf. plus loin, les textes, p. 402, note 2.

Grégoire le Grand, le diacre Pascasius subissait les peines du purgatoire dans le sudatorium d'Agnano [1].

Dans les collines Leucogées, les Astroni et la Solfatare jaillissaient des sources utilisées encore au moyen âge. Pline cite l'une d'elles, appelée *fons Araxi* [2].

Nous avons déjà traité, dans un précédent chapitre, des ruines des thermes et des eaux minérales de la ville même de Pouzzoles.

II

DE POUZZOLES A MISÈNE

De Pouzzoles jusqu'à Tripergole, nos documents ne nous font connaître l'existence d'aucune source; aucune n'a été trouvée. Mais il y en avait de très nombreuses (les documents du moyen âge en nomment une dizaine) à Tripergole, village qui fut détruit par l'éruption du monte Nuovo. Il est probable que l'une d'elles était celle qui se trouvait dans la villa de Cicéron. Certainement les Romains avaient construit des thermes en cet endroit. « Là, lisons-nous dans Loffredo, se trouvait la plus grande partie des bains de Pouzzoles; on y voyait un *truglio* antique, qui n'était pas grand comme ceux de Baia, mais bien construit et d'une belle architecture. » Ce que Loffredo appelle *truglio*, d'un nom qui s'est conservé dans la langue du pays, c'est une de ces grandes rotondes,

1. Grégoire le Grand, *Dial.*, VI, 40. — Percopo, *art. cit.*, p. 639, note 34. D'Ancona, *I precursori di Dante*, p. 36. — P. d'Eboli, *l. c.*, p. 5 (v. 11-12). — *AA. SS.*, VIII, 21 mai, p. 438-440. — Baron., *Ann.*, éd. Theiner. vol. VIII, ann. 496, n° 50, p. 574.

2. Pline, *Nat. hist.*, XXXI, 2, 8 : Leucogæi fontes inter Puteolos et Neapolim oculis et vulneribus medentur; XVIII, 11, 2 : In eodem reperitur et sulpur, emicantque fontes Araxi oculorum claritati et vulnerum medicinae, et dentium firmitati. — Les documents du moyen âge et Bartoli font connaître une eau des Astroni, dans la montagne de ce nom, une eau de la Solfatare et une eau dite de la Bolla, dans les collines Leucogées (cf. l'inscr. des bains, et P. d'Eboli, *l. c.*, p. 6, 7). — La source des Astroni a disparu (Breislak, *Topografia fisica della Campania* (Florence, 1798), p. 242), ainsi que celle de la Bolla. Cette dernière était probablement celle qu'on appelait à la fin du XVIIIe siècle l'eau des Pisciarelli (Breislak, *ibid.*, p. 234 : « Entre les deux cratères des Astroni et du monte Spina jaillit l'eau des Pisciarelli à la base septentrionale de la Solfatare. Ce lieu, depuis quelque temps, s'est notablement modifié. Dans une petite grotte creusée sur la pente de la montagne, il y avait une source; aujourd'hui on ne la voit plus.)» Cf. aussi St-Non, *Voy. pittoresque*, II, p. 221.

du genre de celle que nous allons décrire ci-dessous, et qui faisaient partie d'établissements thermaux [1].

La ruine la plus importante des thermes romains du lac Averne est celle qui est vulgairement appelée Tempio di Apollo ; elle est située sur la rive orientale du lac, et couvre un espace assez considérable. La partie la mieux conservée est une grande rotonde, mesurant 15 mètres de diamètre et semblable à celle du Tempio di Mercurio et du Tempio di Diana à Baia. La voûte est presque entièrement écroulée. La maçonnerie se compose d'opus incertum de tuf avec un revêtement de briques. La forme du monument était à l'extérieur polygonale, et à l'intérieur circulaire ; il y avait dans les murs, à l'intérieur, quatre niches semi-circulaires, et une rectangulaire en face de l'entrée ; dans la partie supérieure étaient percées huit fenêtres, dont deux existent encore. La porte d'entrée devait être du côté du lac (cette partie de l'édifice est entièrement écroulée) [2]. Cette rotonde étaient peut-être, comme les autres du même genre existant dans la région, un Nymphaeum. Comme les rotondes de Baia, elle reproduit un des types les plus répandus de nymphées. A Rome, près de la Porta Maggiore, existe un monument analogue, polygonal, voûté en forme de tholus, contenant dans les murs dix grandes niches ; pendant longtemps, on prit ce monument pour un temple de la Minerva Medica, mais depuis que les restes du sanctuaire de la Minerva Medica ont été retrouvés ailleurs, on y voit communément un nymphée ; telle est l'opinion de Petersen, de Richter, de Maas [3]. Sur l'Esquilin, près de la rue qui conduit à la Porta Maggiore, existait un autre nymphée, maintenant disparu ; il était également de forme polygonale [4].

1. Les documents du moyen âge nomment les Balnea (tous ensevelis par l'éruption de 1538) de Tripergulae, Scrofae, S. Luciae, Arcus, Arculi, Raineri, S. Nicolai, Crucis (Lombardi *Synopsis*, dans Graevius, *Thes.*, IX, 4, p. 28-30).— Loffredo dans Graevius, *op. cit.*, IX, 4, p. 9, B, C : Prope Avernum lacum monticulus quidem erat... ; infra monticulum hunc et Avernum atque antrum Sibyllae major pars Balneorum Puteolanorum erat ; quare et ibidem existebat vicus, ducens ab aquis Averni usque ad mare illius aevi, quoniam major hodierni Novi Montis pars tunc a mari occupabatur... Trulium ibi videbatur antiquum non aequali magnitudine illi Baiarum, pulchra nihilominus architectura, ac optime elaboratum.

2. Plan dans Paoli, tav. XLIV. — Le plan de Paoli n'indique que les ruines existant à l'est (à droite) de la rotonde. — Largeur des niches : 5m 72 ; prof. : 2m 60. — Larg. de la niche du fond : 7m 28. — La première salle à droite de la rotonde mesure 11m 70 sur 10m 40 ; dans la salle suivante (1m 30 × 4m 70) étaient aménagés des lits de repos et des baignoires (modernes), visibles à l'époque de Paoli.

3. Petersen, *Vom alten Rom*, p. 57. Richter, *Top. der St. Rom* (2e édit., p. 322. Maas, *Die Tagesgötter in Rom und den Provinzen*, p. 49.

4. Maas, *op. cit.*, p. 49. Lanciani, dans les *Atti dei Lincei*, 1880, p. 385.

Grégoire le Grand, le diacre Pascasius subissait les peines du purgatoire dans le sudatorium d'Agnano [1].

Dans les collines Leucogées, les Astroni et la Solfatare jaillissaient des sources utilisées encore au moyen âge. Pline cite l'une d'elles, appelée *fons Araxi* [2].

Nous avons déjà traité, dans un précédent chapitre, des ruines des thermes et des eaux minérales de la ville même de Pouzzoles.

II

DE POUZZOLES A MISÈNE

De Pouzzoles jusqu'à Tripergole, nos documents ne nous font connaître l'existence d'aucune source; aucune n'a été trouvée. Mais il y en avait de très nombreuses (les documents du moyen âge en nomment une dizaine) à Tripergole, village qui fut détruit par l'éruption du monte Nuovo. Il est probable que l'une d'elles était celle qui se trouvait dans la villa de Cicéron. Certainement les Romains avaient construit des thermes en cet endroit. « Là, lisons-nous dans Loffredo, se trouvait la plus grande partie des bains de Pouzzoles; on y voyait un *truglio* antique, qui n'était pas grand comme ceux de Baia, mais bien construit et d'une belle architecture. » Ce que Loffredo appelle *truglio*, d'un nom qui s'est conservé dans la langue du pays, c'est une de ces grandes rotondes,

1. Grégoire le Grand, *Dial.*, VI, 40. — Percopo, *art. cit.*, p. 639, note 34. D'Ancona, *I precursori di Dante*, p. 36. — P. d'Eboli, *l. c.*, p. 5 (v. 11-12). — *AA. SS.*, VIII, 21 mai, p. 438-440. — Baron., *Ann.*, éd. Theiner. vol. VIII, ann. 496, n° 50, p. 574.

2. Pline, *Nat. hist.*, XXXI, 2, 8 : Leucogæi fontes inter Puteolos et Neapolim oculis et vulneribus medentur; XVIII, 11, 2 : In eodem reperitur et sulpur, emicantque fontes Araxi oculorum claritati et vulnerum medicinae, et dentium firmitati. — Les documents du moyen âge et Bartoli font connaître une eau des Astroni, dans la montagne de ce nom, une eau de la Solfatare et une eau dite de la Bolla, dans les collines Leucogées (cf. l'inscr. des bains, et P. d'Eboli, *l. c.*, p. 6, 7). — La source des Astroni a disparu (Breislak, *Topografia fisica della Campania* (Florence, 1798), p. 242), ainsi que celle de la Bolla. Cette dernière était probablement celle qu'on appelait à la fin du XVIIIe siècle l'eau des Pisciarelli (Breislak, *ibid.*, p. 234 : « Entre les deux cratères des Astroni et du monte Spina jaillit l'eau des Pisciarelli à la base septentrionale de la Solfatare. Ce lieu, depuis quelque temps, s'est notablement modifié. Dans une petite grotte creusée sur la pente de la montagne, il y avait une source; aujourd'hui on ne la voit plus.)» Cf. aussi St-Non, *Voy. pittoresque*, II, p. 221.

du genre de celle que nous allons décrire ci-dessous, et qui faisaient partie d'établissements thermaux [1].

La ruine la plus importante des thermes romains du lac Averne est celle qui est vulgairement appelée Tempio di Apollo ; elle est située sur la rive orientale du lac, et couvre un espace assez considérable. La partie la mieux conservée est une grande rotonde, mesurant 15 mètres de diamètre et semblable à celle du Tempio di Mercurio et du Tempio di Diana à Baia. La voûte est presque entièrement écroulée. La maçonnerie se compose d'opus incertum de tuf avec un revêtement de briques. La forme du monument était à l'extérieur polygonale, et à l'intérieur circulaire ; il y avait dans les murs, à l'intérieur, quatre niches semi-circulaires, et une rectangulaire en face de l'entrée ; dans la partie supérieure étaient percées huit fenêtres, dont deux existent encore. La porte d'entrée devait être du côté du lac (cette partie de l'édifice est entièrement écroulée) [2]. Cette rotonde étaient peut-être, comme les autres du même genre existant dans la région, un Nymphaeum. Comme les rotondes de Baia, elle reproduit un des types les plus répandus de nymphées. A Rome, près de la Porta Maggiore, existe un monument analogue, polygonal, voûté en forme de tholus, contenant dans les murs dix grandes niches ; pendant longtemps, on prit ce monument pour un temple de la Minerva Medica, mais depuis que les restes du sanctuaire de la Minerva Medica ont été retrouvés ailleurs, on y voit communément un nymphée ; telle est l'opinion de Petersen, de Richter, de Maas [3]. Sur l'Esquilin, près de la rue qui conduit à la Porta Maggiore, existait un autre nymphée, maintenant disparu ; il était également de forme polygonale [4].

1. Les documents du moyen âge nomment les Balnea (tous ensevelis par l'éruption de 1538) de Tripergulae, Scrofae, S. Luciae, Arcus, Arculi, Raineri, S. Nicolai, Crucis (Lombardi *Synopsis*, dans Graevius, *Thes.*, IX, 4, p. 28-30).— Loffredo dans Graevius, *op. cit.*, IX, 4, p. 9, B, C : Prope Avernum lacum monticulus quidem erat... ; infra monticulum hunc et Avernum atque antrum Sibyllae major pars Balneorum Puteolanorum erat ; quare et ibidem existebat vicus, ducens ab aquis Averni usque ad mare illius aevi, quoniam major hodierni Novi Montis pars tunc a mari occupabatur... Trulium ibi videbatur antiquum non aequali magnitudine illi Baiarum, pulchra nihilominus architectura, ac optime elaboratum.

2. Plan dans Paoli, tav. XLIV. — Le plan de Paoli n'indique que les ruines existant à l'est (à droite) de la rotonde. — Largeur des niches : 5m 72 ; prof. : 2m 60. — Larg. de la niche du fond : 7m 28. — La première salle à droite de la rotonde mesure 11m 70 sur 10m 40 ; dans la salle suivante (1m 30 × 4m 70) étaient aménagés des lits de repos et des baignoires (modernes), visibles à l'époque de Paoli.

3. Petersen, *Vom alten Rom*, p. 57. Richter, *Top. der St. Rom* (2e édit.), p. 322. Maas, *Die Tagesgötter in Rom und den Provinzen*, p. 49.

4. Maas, *op. cit.*, p. 49. Lanciani, dans les *Atti dei Lincei*, 1880, p. 385.

Derrière cette rotonde, on voit, du côté nord, une sorte d'étroit couloir, large de 1m 95, long d'environ 25 mètres, dont la hauteur atteint le rebord inférieur des fenêtres de la rotonde; il est construit en appareil réticulé, voûté, et dans la voûte sont percées quatre ouvertures circulaires à des distances égales. — A gauche de la rotonde, des substructions presque entièrement enfouies constituent actuellement une espèce de mur long de 20 mètres, dirigé ouest-est; vient ensuite une petite pièce ronde (diam. 7m 80), construite en briques, ayant conservé son revêtement de stuc et recouverte d'une voûte au centre de laquelle est percée une ouverture circulaire. Cette pièce appartenait certainement à des bains; elle ressemble aux frigidaria des thermes de Pompéi. Au-delà, pendant une vingtaine de mètres se succèdent des ruines de murs formant le rebord d'un long talus. — A droite de la rotonde, on distingue, parmi de nombreuses ruines, quelques salles carrées ou rectangulaires.

Ces ruines sont, au moins en partie, celles de bains d'eaux chaudes. Aujourd'hui ces eaux ont disparu; mais, à la fin du XVIIIe siècle, on utilisait une source qui était encore visible dans les premières années du XIXe, et qu'on appelait *Aqua di Capone* [1]. Dans une des salles, à droite de la grande rotonde, étaient aménagées quelques baignoires, indiquées sur le plan de Paoli; mais ces baignoires n'étaient pas antiques, comme Paoli semble le croire [2]. Seuls étaient antiques les conduits qui amenaient l'eau minérale et qui ont été retrouvés [3]. Cette source a été identifiée par Bartoli avec une eau appelée *Balneum de Ferris* dans les poèmes du moyen âge [4]. — L'inscription de Pierre d'Aragon indique, à gauche du Tempio di Apollo, une autre source que Bartoli a identifiée avec le *Balneum Subcellarii* du poème de P. d'Eboli. Cette source a aujourd'hui disparu [5].

1. Panvini, *Il forestiere alle antichità di Pozzuoli*, p. 88. — De Sariis, *op. cit.*, p. 139.

2. Paoli, *l. c.* : Aveva dei bagni B (ceux de la seconde salle à droite), che tuttora si conservano.

3. St Non, *Voyage pittoresque*, II, p. 264 : « On fait journellement usage de ces bains ; mais il n'y a d'antique que la conduite des sources et les fabriques dans lesquelles on a construit les baignoires. »

4. Percopo, *art. cit.*, p. 166, n° XXI : De Balneo De Ferris in vulgari. — Inscription de P. d'Aragon, n° XIII : Balneum Ferri, ab altera parte dicti antiqui aedificii manans.

5. P. d'Eboli, dans Graevius, *Thes.*, IX, 4 (*De Baln. Puteol. Synopsis* de Lombardi), p. 33. Inscription de P. d'Aragon, n° XII : Balneum Subcellarium a parte sinistra antiqui et ingentis aedificii prope lacum Averni fluens. — De Sariis, *op. cit.*, p. 139, signale aussi une source d'eau chaude à gauche de l'édifice; il lui donne le nom traditionnel de Bagno di Succellario, mais appelle, par confusion, le monument Tempio di Mercurio.

Sur la rive méridionale du lac Averne s'ouvre un tunnel, vulgairement appelé grotte de la Sibylle. Il fit probablement partie des travaux entrepris par Agrippa pour la création du Portus Julius, et reliait directement la côte de Baia avec le lac Averne. A moitié chemin, dans le tunnel, une petite porte carrée, à droite, donne accès à une longue rampe creusée dans le roc ; cette rampe aboutit

Fig. 52

Ruines de Tritoli, d'après le recueil de G.-G. Rossi (xviie s.).

à quelques petites pièces pratiquées dans les profondeurs de la colline, en partie ensevelies par des éboulements, en partie envahies par des infiltrations. D'après d'anciennes descriptions, il y aurait eu là une source d'eau minérale. Il ne semble pas toutefois que ces pièces, au nombre de trois ou quatre, petites, ni aérées ni éclairées, creusées au cœur de la montagne, à mi-chemin d'un tunnel, aient été des salles de bain. Il est plus prudent de ne pas se prononcer sur leur destination [1].

1. *Trattato dei Bagni di Pozzuoli*, dans Percopo, *art. cit.*, p. 708. — Cette source est mentionnée pour la première fois, à la fin du xiie siècle, par Conrad

Un autre groupe de sources était celui de Tritoli. Les poèmes du moyen âge et l'inscription de P. d'Aragon n'en mentionnent pas moins de cinq en cet endroit. Aujourd'hui l'espace compris entre le Maricello et la colline est occupé en différents points par des nappes d'eau minérale tiède ; près du sudatorium, sur le rivage, une source jaillit dans le sable ; il y en a une autre derrière la cha-

Fig. 53

Vue d'une salle des bains antiques de Tritoli, d'après Paoli
(Les constructions basses, à droite et à gauche, étaient modernes)

pelle de San Pietro e Paolo (cf. la fig. 12, p. 224). L'ensemble des établissements thermaux installés sur le rivage ou sur la pente de la colline était considérable. Il ne reste plus maintenant que les

de Querfurth : Ibidem est palatium Sibyllae, operosis constructum aedificiis, in quo est balneum, quod hodiernis diebus balneum Sibyllae nuncupatur (Pertz, *Mon. Germ.*, XXI, p. 194-195). Elle est appelée par P. d'Eboli bain de la Crypta Columbara (Graevius, *Thes.*, *l. c.*, p. 35). L'inscription de P. d'Aragon (n° XIV) porte : Balneum cryptae palumbariae seu Sibyllae. — Mazzella décrit ainsi ces chambres souterraines (Graevius, *Thes.*, IX, 4, Mazzellae, *Sit. et antiq. Put.*, p. 45) : « Latere dextro introitus patet in cubiculum pulchrum latum pedes octo, longum quatuordecim, et altum tredecim. Ingressuro obviam fiet prope murum in pavimento inciso fragmentum quadratum, quod e planitie parum-

couloirs pratiqués dans la montagne (stufe di Nerone), et une salle voûtée, creusée à même dans le roc, au pied de la colline, à l'ouest des stufe, derrière San Pietro e Paolo. Toutes les autres constructions ont disparu, mais elles subsistaient encore en partie au XVIIe siècle. Dans le recueil de gravures édité chez G. G. Rossi, la colline de Tritoli apparaît comme entièrement recouverte de ruines imposantes (Fig. 52) [1].

La première source que l'on rencontrait en allant de l'Averne vers les stufe s'appelait au moyen âge le *balneum* ou *lavacrum Silvianae*; c'est peut-être le *lavacrum Silvani*, connu par un texte d'Ammien-Marcellin. Elle se trouvait dans une salle creusée à même dans la colline, à une cinquantaine de pas avant d'arriver au sudatorium [2]. P. d'Eboli parle d'une seconde source (aqua di San Giorgio) à laquelle conduisait une rampe souterraine creusée dans la montagne [3]. Deux autres sources sont également signalées comme existant tout près de la mer, au milieu des ruines antiques [4].

per sese allevans, speciem lectuli exhibet. Fuerat cella, in quantum sese prodit etiamnunc, universa olim ditissime ornata ; nam tholus exornatus ex colore caeruleo auroque obryzo, murique formati e pulcherrimis sunt lapidibus versicoloribus, et pavimentum itidem constructum est ex parvis lapidibus, opere musivo coagmentatis, opere, inquam, profecto non minus divite quam ingenioso ». On voit encore aujourd'hui des traces des mosaïques signalées ici par Mazzella, ainsi que le petit lit dont il parle. — Il y a quelques autres pièces, toutes fort petites ; on ne peut se rendre compte exactement de leur disposition, vu qu'on ne peut les visiter qu'à la lueur des torches et qu'elles sont à moitié envahies par des infiltrations provenant du lac Averne. Dans une de ces chambres, Mazzella dit que de son temps il y avait une source d'eau chaude. Au milieu de la pièce « formatus fuit lacusculus aquae tepidae, ubi calorem tam infensum senties, ut qui ingrediatur, sudorem protinus emittat » (*l. c.*). De Sariis (p. 141-142) prétend avoir encore vu cette source. « Au milieu d'une petite pièce apparaît un petit lac d'eau tiède ; cette source est actuellement pleine de broussailles, de boue et de pierres, et pour cette raison abandonnée ». Depuis lors, la source a disparu.

1. Recueil de G. G. Rossi ; Tab. n° XVI. — Sur l'aspect qu'offrait la colline de Tritoli au commencement du XIXe siècle, avant que la route actuelle de Pouzzoles à Baia n'eût éventré ce qui restait des ruines antiques au-dessous du sudatorium, on pourra consulter le dessin n° 226 du *Voyage pittoresque* de St Non (Bains de Néron ou étuves de Tritoli).

2. P. d'Eboli, dans Graevius, *l. c.*, p. 36. — Inscr. de P. d'Aragon, n° XV : Ab Averno versum sudatorium Trituli venientibus primum occurrit. — Sur le plan de G. G. Rossi, il figure sous le nom corrompu de Balnea Sergianum. — Le texte d'Ammien-Marcellin est cité ci-dessus p. 138 et p. 212.

3. P. d'Eboli, *ibid.*, p. 38, 39 : Est aqua quae poterit de iure Georgica dici | , Abdita telluris vena ministrat aquam | , Qua nullus poterit, flamma non indice, fungi | : Nam via sub terris plena timore latet. — Inscr. de P. d'Aragon, n° XVII : Balneum S. Georgii primum sub ascensu ad sudatorium positum. Eau froide (De Sariis, p. 152), qui, aujourd'hui, a disparu.

4. Ce sont les sources appelées au moyen âge *Balneum Pugilli* et *Balneum Petrolei*. — Baln. Pugilli. P. d'Eboli, *l. c.*, p. 39, vers 3 : Est iter obliquum

Le P. Paoli donne le plan de deux salles voûtées qui étaient dressées dans la colline au nord du sudatorium. Les baignoires de ces deux salles ou étuves souterraines étaient visiblement de restauration moderne, mais à coté de ces salles était encore, d'après le Paoli, couverte de grands dessins de stuc.[1] Fig. 3. Diagramme du Paoli. Paoli ajoute : « Il existait autrefois des restes d'une salle ancienne dressée dans le roc, analogue à celles que décrit Paoli. Les auteurs du moyen-âge parlent de salles de bains semblablement dressées dans la roche et elles étaient ornées de figures sculptées représentant les baigneurs qui nommaient par un geste les différentes sources.[2]

[1] Paoli, op. L. X. L. — Dans le plan de la première salle, Paoli dessine sur son plan des baignoires en maçonnerie. Il en a dessiné six dans la seconde. Les baignoires qui renouvellement peut-être la disposition antique étaient sans aucun doute une adaptation ou une restauration moderne faite peut-être par Barloti. — Un certain Pronni, auteur d'un ouvrage intitulé : *Memorie ed monumenti, o antichità e cose notabili di Siseno*, Bari, etc. Naples, 1812, signale p. 47, au pied des stufe di Tritoli, « deux grandes salles », devant l'une, dans « laquelle est une source d'eau chaude ou tiède ou froide, l'autre salle, anciennement avec de beaux stucs ; c'est la salle dont Paoli donne une vue, dans le fond, on voit encore la niche d'où jaillissait l'eau thermale. »

[2] P. Paoli, op. cit., p. 47. « Est locus antiqua testudine ductus in altum. Ad ingressum cujus cavata lumbus ... quae quia est nominum formis et arte pectitis. Ad quid aquae calcant ... Balneum Tritoli. Quod ... quae est principalis et maximum, in qui sunt vivacines, hodierna tempore vetustate consumptae ... sudatorium partium corporis passiones demonstrantes. Sunt et alia ... quae sunt ... demonstrantes singulis passionibus ... Le bain « principale et maximum » est bien celui de Tritoli, désigné à la, dans le *Piemonte* en dialecte napolitain, publié par Percopo, art. cit., p. 100. « Calidum balneum de Tritoli in a tenuit supremo. » On lit aussi dans Pontanus : « Jacent ibi lapides sculpti qui indicant per la direction de leur main quelle est la source et pour quelle partie du corps cette source est bonne. » Pontanus, *Ep. fam.* Lib. V. « Le rédacteur de la Chronique de Parthenope rédigée après 1124, écrit aussi : « Ivi fe lo quale bagno erano pitturate e scolpite diversi imagine de quale niuno bene manno designavano de chiarità. » Cronica de Parthenope, dans Percopo, art. cit., p. 72. Ces figures étaient déjà très abîmées au XIV siècle, selon la déclaration de Conrad de Querfurth. — Boccard, qui visita au XVII siècle les bains de Tritoli, manu-

Les couloirs du sudatorium appelé communément stufe di Nerone s'ouvrent à mi-côte dans la colline ; par eux montaient les vapeurs dans des salles aménagées pour les malades [1]. Aujourd'hui on voit encore, à l'entrée de ces galeries, trois ou quatre salles creusées dans le roc, avec des lits de repos taillés aussi dans la roche. Ces salles sont-elles d'origine antique, ou ont-elles été faites postérieurement, au moyen âge ? On ne saurait le dire. Elles sont, en tout cas, d'une installation très grossière. — Sous ce sudatorium en existait un autre, au bord de la mer ; l'entrée en est constituée par quelques ruines en opus lateritium et en opus reticulatum ; il se compose également de longues galeries souterraines où circulent

scrit publié par L. Marcheix, p. 111), ne dit pas un mot de ces figures qui devaient alors avoir entièrement disparu. De Sariis trompe volontairement son lecteur quand il déclare que, de son temps, on voyait encore dans la grande salle creusée dans la colline (celle dont Paoli nous a donné le plan) des figures en stuc indiquant par leurs gestes les parties du corps malades (p. 160-1). — Bouchard, *l. c.*, décrit ainsi une salle des bains antiques de Tritoli : « Sous une grande voûte creusée dans le roc, au niveau de la mer, longue de 40 pas et large de 15 ou 20, étaient deux vasques communiquant à travers la pierre : la première avait environ 20 pas de long ou 10 pieds de large, la deuxième, plus petite, s'arrondissait en demi-cercle au fond de la grotte... Les deux vasques sont revêtues tout autour de belles grandes pierres destinées à servir de sièges ; et à côté droit de la grande, il y a même deux ou trois lits cavés dans le roc, où se reposaient et se refroidissaient peu à peu ceux qui s'étaient baignés dans ces eaux chaudes, et voit on aussi quantité de ces mêmes lits en haut au sudatoire, qui servent encore aujourd'hui au même effet. La voûte en est encore toute pleine de beaux stucs très anciens. » Ces stucs portaient, selon Bouchard, des figures d'hommes et d'animaux.

1. La chaleur étouffante et les odeurs sulfureuses qui emplissent ces galeries m'ont empêché de les parcourir. J'ai fait plusieurs fois, mais vainement, la tentative. Il est, au reste, bien difficile de faire, dans ces conditions, une description exacte. Je reproduis, sous toutes réserves, celle de De Sariis, (*op. cit.*, p. 176). « On entre dans ce sudatorium par la grotte située à l'est, et après 20 pas, on trouve deux chemins, l'un à droite, l'autre à gauche, et en suivant celui de droite, après 40 pas, on trouve un puits dans lequel il y a une eau si chaude que, si on la prend dans un vase et si on y met des œufs, ceux-ci y cuisent. Avant d'arriver à ce puits, il y a une autre cavité longue de 30 pas. A main gauche, après les 20 pas de l'entrée, en marchant pendant 8 pas, on trouve une barrière ; on s'avance, à main droite, par une autre galerie dans laquelle, après 40 pas et plus, on trouve une pierre blanche appelée le cheval (il cavallo), indiquant qu'il est nuisible d'aller plus avant ; mais celui qui a l'habitude peut continuer ; au-delà, la galerie s'élargit ; à l'extrémité, il y a une porte grande et bien travaillée et deux gradins par lesquels on descend, mais on ne peut poursuivre, car la respiration vous manque. A partir du Cavallo, à main gauche, on chemine 17 pas, et on trouve un puits sans eau ; à partir de celui-ci, à main droite, il y a une longue galerie qui s'étend jusque sous la punta dell' Epitaffio, et à main gauche, il y en a une autre qui se prolonge jusqu'à la mer. Toutes ces galeries étaient faites pour livrer passage aux vapeurs qui montent et s'exhalent des eaux chaudes. » A l'entrée des galeries sont creusées dans la colline quelques petites pièces, le long des murs desquelles sont disposés des lits de repos, trois ou quatre par pièce.

Le P. Paoli donne le plan de deux salles voûtées qui étaient creusées dans la colline, au pied du sudatorium. Les baignoires et les lits de repos qu'elles renfermaient étaient visiblement une addition moderne, mais la voûte d'une des salles était encore, à l'époque de Paoli, décorée de grands caissons de stuc [1] (Fig. 53). Derrière San Pietro e Paolo subsistent aujourd'hui les restes d'une salle voûtée, creusée dans le roc, analogue à celles que décrit Paoli. Les auteurs du moyen âge parlent de salles de bains semblablement creusées dans la colline ; l'une d'elles était ornée de figures sculptées, représentant des baigneurs qui indiquaient par un geste les vertus des différentes sources [2].

parvam quod ducit ad undam. — Inscr. de P. d'Aragon, n° XVIII : Balneum Pugilli, secundum sub ascensu ad sudatorium. De Sariis, p. 153. « Cette source est près du rivage, devant l'entrée du sudatorium, en ligne perpendiculaire. » Baln. Petrolei. Inscr. de P. d'Aragon, n° XX : Balneum Petrolei, in quod, dum exis in viam novam per sudatorium adapertam, descenditur. Ibi sudatorium et balneum reperies. — Le sudatorium dont il est question ici ne peut-être que celui qui se trouve au niveau de la mer et que De Sariis décrit sous le nom de Sudatorio Venereo Neroniano (cf. plus bas, p. 404, note 1). L'eau de la source se trouvait dans des ruines antiques, « en briques et en appareil réticulé... La source a maintenant disparu » (De Sariis, p. 158). — Il faut peut-être assimiler soit avec l'eau de Pugillo soit avec l'eau Petrolea, la source qui jaillit dans le sable, près du rivage, juste au-dessous des stufe di Tritoli.

1. Paoli, tav. L, XIL. — Dans le fond de la première salle, Paoli dessine sur son plan neuf baignoires en maçonnerie ; il en a dessiné six dans la seconde. Ces baignoires (qui reproduisaient peut-être la disposition antique ?) étaient sans aucun doute une adjonction ou une restauration moderne (faite peut-être par Bartoli). — Un certain Paolini, auteur d'un ouvrage intitulé : *Memorie sui monumenti di antichità, ch'esistono in Miseno, Bacoli* etc. (Naples, 1812) signale, p. 67, au pied des stufe di Tritoli, « deux grandes salles » ; devant l'une, dans le sable, est une source d'eau chaude ; « du côté du Lucrin est l'autre salle, anciennement ornée de beaux stucs (c'est la salle dont Paoli donne une vue) ; dans le fond, on voit encore la niche d'où jaillissait l'eau thermale. »

2. P. d'Eboli, *l. c.*, p. 47 : Est locus antiqua testudine ductus in altum | , Rupe sub ingenti celte cavata domus | , Quae plena est hominum formis ex arte peractis | . Ad quid aquae valeant quaeque figura notat (Balneum Tritoli). Conrad de Querfurth écrit, *l. c.* : Interque balnea unum est principale et maximum, in quo sunt ymagines, hodierno tempore vetustate comsumptae, singulas singularum partium corporis passiones demonstrantes. Sunt et alie ymagines gypsee singule singula balnea demonstrantes singulis passionibus profutura. Le bain « principale et maximum » est bien celui de Tritoli, désigné ainsi dans le *Poemetto* en dialecte napolitain, publié par Percopo, *art. cit.*, p. 668 : « Chisto bagno de Trituli, ch'è tenuto soprano. » On lit aussi dans Pétrarque : « J'ai vu les figures sculptées qui indiquent par la direction de leur main quelle est la source et pour quelle partie du corps cette source est bonne » (Pétrarque, *Ep. fam.*, Lib. V, 4). Le rédacteur de la Chronique de Parthénope (rédigée après 1326), écrit aussi : « In de lo quale bagno erano jntagliate e scolpite cotaly imagine lle quale colle loro mano desingnavano lle jnfirmita » (Chron. de Parthenope, dans Percopo, *art. cit.*, p. 727). Ces figures étaient déjà très abimées au XIIe siècle, selon la déclaration de Conrad de Querfurth. — Bouchard, qui visita au XVIIe siècle les bains de Tritoli (manu-

Les couloirs du sudatorium appelé communément stufe di Nerone s'ouvrent à mi-côte dans la colline ; par eux montaient les vapeurs dans des salles aménagées pour les malades [1]. Aujourd'hui on voit encore, à l'entrée de ces galeries, trois ou quatre salles creusées dans le roc, avec des lits de repos taillés aussi dans la roche. Ces salles sont-elles d'origine antique, ou ont-elles été faites postérieurement, au moyen âge ? On ne saurait le dire. Elles sont, en tout cas, d'une installation très grossière. — Sous ce sudatorium en existait un autre, au bord de la mer ; l'entrée en est constituée par quelques ruines en opus lateritium et en opus reticulatum ; il se compose également de longues galeries souterraines où circulent

scrit publié par L. Marcheix, p. 111), ne dit pas un mot de ces figures qui devaient alors avoir entièrement disparu. De Sariis trompe volontairement son lecteur quand il déclare que, de son temps, on voyait encore dans la grande salle creusée dans la colline (celle dont Paoli nous a donné le plan) des figures en stuc indiquant par leurs gestes les parties du corps malades (p. 160-1). — Bouchard, *l. c.*, décrit ainsi une salle des bains antiques de Tritoli : « Sous une grande voûte creusée dans le roc, au niveau de la mer, longue de 40 pas et large de 15 ou 20, étaient deux vasques communiquant à travers la pierre : la première avait environ 20 pas de long ou 10 pieds de large, la deuxième, plus petite, s'arrondissait en demi-cercle au fond de la grotte... Les deux vasques sont revêtues tout autour de belles grandes pierres destinées à servir de sièges ; et à côté droit de la grande, il y a même deux ou trois lits cavés dans le roc, où se reposaient et se refroidissaient peu à peu ceux qui s'étaient baignés dans ces eaux chaudes, et voit on aussi quantité de ces mêmes lits en haut au sudatoire, qui servent encore aujourd'hui au même effet. La voûte en est encore toute pleine de beaux stucs très anciens. » Ces stucs portaient, selon Bouchard, des figures d'hommes et d'animaux.

1. La chaleur étouffante et les odeurs sulfureuses qui emplissent ces galeries m'ont empêché de les parcourir. J'ai fait plusieurs fois, mais vainement, la tentative. Il est, au reste, bien difficile de faire, dans ces conditions, une description exacte. Je reproduis, sous toutes réserves, celle de De Sariis, (*op. cit.*, p. 176). « On entre dans ce sudatorium par la grotte située à l'est, et après 20 pas, on trouve deux chemins, l'un à droite, l'autre à gauche, et en suivant celui de droite, après 40 pas, on trouve un puits dans lequel il y a une eau si chaude que, si on la prend dans un vase et si on y met des œufs, ceux-ci y cuisent. Avant d'arriver à ce puits, il y a une autre cavité longue de 30 pas. A main gauche, après les 20 pas de l'entrée, en marchant pendant 8 pas, on trouve une barrière ; on s'avance, à main droite, par une autre galerie dans laquelle, après 40 pas et plus, on trouve une pierre blanche appelée le cheval (il cavallo), indiquant qu'il est nuisible d'aller plus avant ; mais celui qui a l'habitude peut continuer ; au-delà, la galerie s'élargit ; à l'extrémité, il y a une porte grande et bien travaillée et deux gradins par lesquels on descend, mais on ne peut poursuivre, car la respiration vous manque. A partir du Cavallo, à main gauche, on chemine 17 pas, et on trouve un puits sans eau ; à partir de celui-ci, à main droite, il y a une longue galerie qui s'étend jusque sous la punta dell' Epitaffio, et à main gauche, il y en a une autre qui se prolonge jusqu'à la mer. Toutes ces galeries étaient faites pour livrer passage aux vapeurs qui montent et s'exhalent des eaux chaudes. » A l'entrée des galeries sont creusées dans la colline quelques petites pièces, le long des murs desquelles sont disposés des lits de repos, trois ou quatre par pièce.

des vapeurs. Ces galeries, maintenant obstruées par des éboulements, pouvaient être parcourues à la fin du XVIIIe siècle [1].

Il y avait et il y a encore sur le rivage, entre Tritoli et Baia, des eaux minérales. Les documents du moyen âge et l'inscription de Pierre d'Aragon en signalent deux dans des ruines d'édifices antiques, le *balneum Solis et Lunae* et le *balneum Culmae* [2]. Si on longe le rivage en barque, entre les stufe di Tritoli e la punta dell' Epitaffio, on constate l'existence, tout près de ce promontoire, d'une source d'eau chaude au fond d'une grotte creusée dans le roc.

A Baia subsistent d'importantes ruines de thermes. La première que l'on rencontre, en venant de Tritoli, est celle qui est communément appelée Tempio di Diana. C'est un monument octogonal à

1. Ces galeries sont décrites ainsi par De Sariis qui nous apprend qu'elles furent retrouvées à la fin du XVIIIe siècle par le médecin D. Giovanni Sirignano. « Ce sudatorium une fois découvert, on le fit déblayer et on construisit un escalier qui, de la mer, s'élève jusqu'à la porte d'entrée de l'édifice. A l'entrée, on trouve une petite pièce pouvant contenir six lits de repos, construite en brique et en appareil réticulé et recouverte d'un stuc très dur et rougeâtre ; à gauche, on entre dans une autre petite pièce pouvant contenir deux lits et disposée de telle manière que la lumière puisse y pénétrer sans que le vent y entre ; à main droite, on entre dans un corridor qui mène à un autre divisé en deux bras, un à droite qui va à la mer, l'autre à gauche où, en descendant une marche, on se trouve dans une petite chambre où on peut mettre un lit ; à main gauche, il y a une autre porte, avec une pièce où il y a cinq lits en maçonnerie ; là vient finir un escalier tournant. » De Sariis décrit aussi une galerie, longue d'environ 18 pas, à l'extrémité de laquelle jaillit une source brûlante et fumante, dans des maçonneries en opus lateritium ; de cette galerie s'en détache, à gauche, une autre qui monte en pente douce pendant 17 pas, et dans laquelle la chaleur est intense. « La galerie est large de 4 à 5 palmes (= 1^m 30), haute de 9 à 10 (= 2^m à 2^m 20). Elle est entièrement construite en maçonnerie de briques ou réticulée, et elle est voûtée. » L'escalier tournant, signalé par De Sariis, conduisait, dit-il, dans deux chambres, peintes et ornées d'une jolie décoration or et bleu, avec un pavé de marbres vert et jaune. De Sariis décrit, on ne sait pourquoi, ces ruines sous le nom de Sudatorio Venereo Neroniano. Aujourd'hui, on ne peut aller qu'en barque jusqu'à ces ruines qui se composent des restes de deux pièces en opus lateritium, ayant conservé en partie leur revêtement de stuc ; dans la seconde aboutit la galerie, maintenant obstruée, par laquelle circulaient les vapeurs.

2. Inscription de P. d'Aragon (IIIe), n° 1 : Balneum Solis et Lunae ab hinc (à savoir après Tritoli) post 100 passus in litore inter magnas ruinas. — P. d'Eboli, *l. c.*, p. 41. — Cf. aussi le médecin Giovanni, dans Giacosa, *op. cit.*, p. 337 : « Balneum quod Sol et Luna vocatur, quod Balneum est Maximiani imperatoris. » Le nom de cette source (peut-être anciennement consacrée au Soleil et à la Lune), et le souvenir du séjour fait par les empereurs à Baia, souvenir encore vivant à l'époque de Giovanni, sont également à remarquer.

« Balneum Culmae, quod 40 pass. post illud Solis et Lunae a dextra invenies ». Inscr. de P. d'Aragon, n° 2. — P. d'Eboli, *l. c.*, p. 41 : Inter aquas alias mirabile Culma lavacrum | Cujus ad accessum non via recta patet | . Immo per obliquum montis accedis ad undas | .Monstrat iter dubium praevia flamma tibi | . Unda latens intus sudorem provocat intus.

l'extérieur et constituant à l'intérieur une grande salle circulaire, dont la voûte est à moitié écroulée. La maçonnerie se compose d'opus isodomon de pierres de tuf et de briques, dont les assises alternent (une rangée de pierres de tuf, puis deux de briques). Le diamètre intérieur est de 29m 50; l'édifice est en grande partie comblé jusqu'à la distance de 1m 40 environ du rebord inférieur des fenêtres. Cinq de ces fenêtres existent encore; elles allaient s'élargissant de l'intérieur à l'extérieur (ayant d'un côté 3m 90 de large, et de l'autre 5m 20), et avaient une hauteur de plus de 8 mètres. La sixième (qui était située immédiatement à droite de la porte d'entrée, est complètement détruite). Entre les fenêtres et à leur niveau sont creusées dans les murs des niches larges de 2m 08, portant sur leur rebord inférieur des consoles qui servaient sans doute à soutenir deux colonnettes, une de chaque côté de la niche. Une niche plus large que les autres (larg. 4m 90) se trouvait juste en face de la porte d'entrée. A la partie inférieure de l'édifice, étaient ménagées dans les murs, sous quatre des fenêtres, quatre grandes absides (on en voit le haut). La partie du monument où était la porte d'entrée est complètement détruite [1].

La disposition de cet édifice est, on le voit, tout à fait semblable à celle du Tempio di Apollo, près du lac Averne, qui, à notre avis, aurait pu être un nymphée. — Tout autour existent de nombreuses substructions, si informes ou si peu apparentes qu'aucune description n'en est possible. Bartoli nous dit qu'il y avait, à côté, une source d'eau minérale; elle a aujourd'hui disparu [2].

Un peu plus loin existent, mieux conservés, des thermes où il y avait aussi des eaux minérales. Ils se composent d'une rotonde mesurant 20m 80 de diamètre [3], comblée jusqu'à une grande hauteur, mais différente de celle des édifices ci-dessus décrits; elle ne comporte pas de fenêtres, étant éclairée seulement par une large ouverture circulaire, percée au milieu de la voûte, et par quatre lucarnes carrées, également pratiquées dans la voûte; sous ces lucarnes il y a dans les murs quatre niches (Fig. 54). Étant donné l'éclairage de cette salle, qui est l'éclairage habituel des salles de bains antiques, je

1. P. Paoli, Tav. LIII.

2. Inscr. de P. d'Aragon : Balneum Gibborosi, ubi ingens et antiquum aedificium. Cette ruine « ingens et antiquum aedificium », étant signalée par l'inscription de P. d'Aragon avant les autres ruines de Baia, ne peut être que le Tempio di Diana, que l'on rencontre tout d'abord quand on arrive à Baia en venant de Tritoli. — A l'époque de De Sariis, la source était ensevelie sous les éboulements, *op. cit.*, p. 108.

3. En Algérie, le « Hammam Berda » (bains antiques d'eaux chaudes), au nord de Guelma, consiste en un grand bassin circulaire de 35 mètres de diamètre, avec une bordure en pierres de taille, large de 1 mètre (St. Gsell, *Mon. ant. de l'Algérie*, p. 240).

crois qu'il faut y voir une grande piscine [1]. Différentes pièces, dont une a une voûte percée par une ouverture carrée, communiquaient

FIG. 54

Rotonde de thermes romains à Baia, d'après Paoli.

directement avec cette rotonde ; elle était entièrement revêtue de marbre jusqu'à la naissance de la voûte qui est contournée par

1. P. Paoli, Tav. LVI; Tav. LIV (vue intérieure de la grande rotonde ; Tav. LV (vue des deux salles situées à gauche de la rotonde). La première salle, à gauche de la rotonde, était vraisemblablement le caldarium ; comme le caldarium des thermes de Pompéi, elle se termine par une niche semi-circulaire, dans laquelle était placé le labrum ou vàsque de marbre (Mau, *Pompej*, fig. 81 : thermes de Stabies; fig. 86 : bains voisins du forum). La salle voisine, moins grande, était sans doute, à cause de sa proximité du caldarium, le tepidarium ; la petite salle polygonale de gauche offre le plan habituel du frigidarium. — La grande piscine (rotonde) ne communiquait pas avec les pièces de gauche ; Paoli nous dit que l'ouverture qui les fait communiquer est moderne.

Reproduisons quelques renseignements fournis par d'anciennes descriptions. « Depuis quelques années, on a découvert dans la partie la plus basse de cette rotonde un aqueduc, d'où on a reconnu que c'était une piscine qui faisait partie des thermes de Baia... Autour de cet édifice, on observe beaucoup de ruines, pièces avec des stucs, conduits pour amener l'eau, fornaces, ce qui donne à croire que ruines et rotonde étaient des thermes » Panvini, *Il fores-*

une corniche de stuc et qui a elle-même un revêtement de stuc. — A côté et à l'est de cette rotonde existent deux salles rectangulaires ; la première mesure 19 mètres de long sur 9m 30 de large, et se termine au fond par une niche semi-circulaire. Après une seconde salle, analogue, mais beaucoup plus petite, on voit les

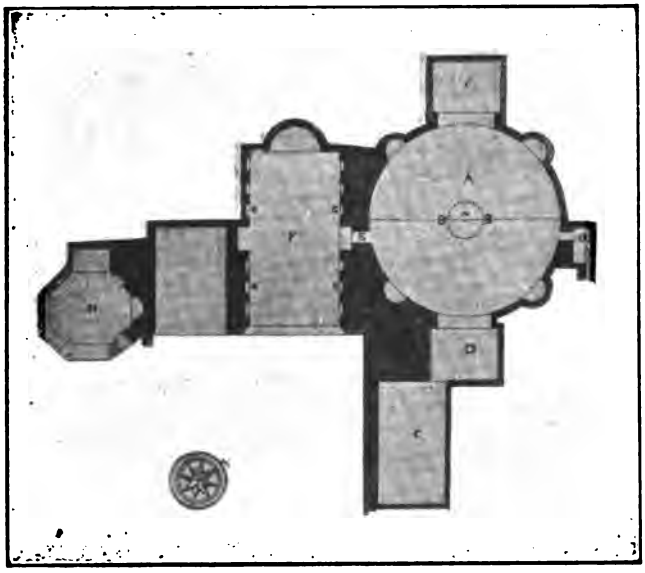

FIG. 55

Plan de thermes antiques à Baia, d'après Paoli.

restes d'une salle polygonale, ressemblant à un petit frigidarium, du genre de ceux de Pompéi (dans les murs sont des niches carrées

tiere alle antichità di Pozzuoli, p. 109). Paolini, dans ses *Memorie sui monumenti di antichità*, p. 41-42, écrit : « Dans cet édifice, le niveau du sol s'est élevé de 30 palmes au moins, si bien qu'un conduit triangulaire, qui anciennement donnait passage à l'eau, laquelle tombait de l'ouverture de ce conduit dans le fond de la rotonde, se voit aujourd'hui presque au niveau du sol de cette piscine. » Paolini a constaté dans une salle (il ne dit pas laquelle) un hypocauste (p. 42). Il ajoute : « Derrière ces pièces, on en observe quelques autres du côté de la colline voisine ; on ne peut entrer que dans une ; les autres sont presque entièrement ensevelies ; on y voit encore la source d'où l'eau tombait dans le bain, et tout autour des murs sont des lits sur lesquels on pouvait se reposer ; toutefois il apparaît clairement que ce n'est là qu'une restauration faite à une époque très postérieure, peut-être à celle de P. de Toledo et cela afin de donner une idée de l'état dans lequel se trouvait cette pièce anciennement » (p. 43). Les dernières ruines dont il est question ici ne seraient-elles pas celles où s'écoule encore aujourd'hui une eau vulgairement appelée aqua di Rogno ? voir ci-dessous, p. 408, note 4).

et semi-circulaires ; fig. 55). — Ces ruines sont en brique et en appareil réticulé ; tout autour, dans les terrains avoisinants, on voit de nombreuses substructions qui appartenaient sans aucun doute au même édifice. Parmi ces ruines, il y avait, semble-t-il, une source.

Il y avait des eaux thermales dans le voisinage de la ruine appelée Tempio di Venere [1], qui est incontestablement un nymphée (fig. 56). De toutes les rotondes de la région, c'est celle qui ressemble le plus au nymphée de Rome (ancien temple de la Minerva Medica). L'édifice, de forme entièrement circulaire à l'intérieur, a un diamètre de 26m 30; on entrait par une grande porte située du côté ouest et par deux absides extérieures, flanquant cette porte à droite et à gauche, et communiquant elles-mêmes avec deux des absides intérieures du monument. Celles-ci étaient au nombre de quatre. Au-dessus de ces absides étaient des fenêtres pratiquées dans le haut des murs; il y avait encore une fenêtre au-dessus de la porte d'entrée et deux autres sur l'axe transversal. Il est difficile de se rendre compte de la forme que présentait extérieurement l'édifice dans sa partie inférieure, car jusqu'à une certaine hauteur il est comblé. Il semble, à en juger d'après ce qui reste et aussi d'après les anciennes gravures, que sur une sorte de soubassement, dont on ne saurait bien déterminer le plan, s'élevait un monument de forme octogonale; à chaque angle était un pilastre s'appuyant sur le soubassement et montant jusqu'à la corniche qui courait tout autour de l'édifice, à la naissance de la voûte. Sur toute la largeur du rebord extérieur de chaque fenêtre, il y avait une console supportant des colonnettes. La voûte est écroulée, mais on en distingue encore très bien la naissance. La maçonnerie est en opus lateritium; les murs, intérieurement, étaient recouverts de marbre jusqu'au niveau des fenêtres; plus haut, ils étaient enduits de stuc [2]. — De nombreuses ruines, très informes, sont de toutes parts attenantes à cet édifice [3].

1. Une source est signalée par Paoli (tab. LIII) : « Il est très vraisemblable qu'il y avait en ce lieu des bains, car on y voit encore maintenant l'eau minérale qui stagne perpétuellement. » De Sariis, *op. cit.*, p. 172, signale l'existence d'une source derrière le Tempio di Venere.

2. P. Paoli, Tav. LIII. — Largeur des niches ou absides intérieures : 6m 75 ; prof. 3m 65. — Larg. des fenêtres : 3m 10 (int.), 4m (ext.). — Larg. des absides extérieures: 5 mètres. — Le revêtement de stuc de la voûte et de la partie supérieure existe encore en partie ; dans le bas des murs, les trous contenant les attaches qui maintenaient les plaques de marbre sont visibles. Cf. aussi St Non, *op. cit.*, II, p. 284 : « L'architecture intérieure consistait en un revêtement de marbre dont on trouve encore quelques morceaux qu'on a négligé d'arracher, avec les attaches en bronze qui les retenaient. »

3. L'une de ces ruines, existant au sud et presque attenante à la rotonde, est une petite pièce dont le plan est exactement celui du laconicum des nouveaux thermes de Pompéi (Mau, *Pompej*, Taf. 89).

Juste sur la même ligne que le Tempio di Venere et derrière lui, à la base da la colline, existent des ruines presque entièrement enfouies ou tellement délabrées qu'on ne peut se faire une idée de ce qu'elles étaient. Une partie de ces ruines est envahie par une eau minérale tiède que les paysans appellent l'aqua di Rogno ; il est probable qu'il y avait là, dans l'antiquité, un établissement thermal [1].

Fig. 56

Ruines à Baia, appelées Tempio di Venere.

Plus loin, l'inscription de P. d'Aragon ainsi que quelques autres documents signalent une source et des ruines ayant visiblement fait partie de thermes romains. Aujourd'hui tout a disparu. Mais, il y a un siècle, Brulloff a relevé le plan de deux salles et dessiné les stucs dont elles étaient encore décorées. Dans chacune d'elles, il y avait dix baignoires, cinq de chaque côté, avec un nombre égal de lits de repos. Ces baignoires étaient une restauration de l'époque

1. Cette eau étant appelée aqua di Rogno (c'est-à-dire, en dialecte napolitain, rogna = gale) doit être assimilée avec le Balneum de Fatis, dont l'inscription de P. d'Aragon dit : « Scabiem illico mundat. » Inscr. III, n° IV.

de Pierre d'Aragon; mais leur disposition rappelait peut-être la disposition antique [1].

Au pied du promontoire de Misène coulait une eau minérale que les Romains avaient peut-être déjà utilisée [2].

1. De Sariis (p. 173) signale comme étant « sous la colline, vers le Castello di Baia, » deux salles de bains d'origine antique, contenant « une jolie décoration de stuc, » et il dit que dans chacune des salles il y avait dix baignoires et dix lits de repos ; « dans la seconde, on voit une source. » Les ruines dont parle ici De Sariis, en les assimilant au *Balneum Spelunca*, l'avant-dernier de l'inscription de P. d'Aragon, sont visiblement celles que Brulloff nous a décrites en ces termes : « Par les dessins ci-joints, on croit s'apercevoir que l'architecte avait l'intention d'imiter les grottes naturelles ;... il faut supposer que ces pièces qui se suivent sur la même ligne étaient éclairées du côté de l'entrée, car le fond est adossé à une colline, excepté la première du côté gauche, laquelle pouvait recevoir le jour du côté où l'on voit trois grandes ouvertures régulièrement disposées, qui furent apparemment murées dans la suite, ou même percées à l'occasion de la restauration d'une partie de ces bains par le vice-roi P. de Tolède... Dans chacune de ces chambres, il y a dix baignoires, cinq de chaque côté, avec un pareil nombre de couchettes, afin qu'en sortant du bain on eût un lieu à part pour se reposer. Ces baignoires, ainsi que les couchettes, sont faites en maçonnerie recouverte de stuc. Les baignoires dans la deuxième chambre B ont cela d'extraordinaire que, sur le bord extérieur des baignoires, qui sont d'ailleurs toutes jointes, il se trouve une auge ou un conduit avec une ouverture vers le milieu de chacune, de sorte qu'en versant de l'eau dans le petit bassin à l'extrémité de cette auge, on pouvait remplir en même temps les cinq baignoires de chaque côté. La fontaine qui fournissait de l'eau se trouve au milieu du mur, en face de l'entrée. Dans l'autre chambre, pas de fontaine ; à la place, une porte conduisant à un souterrain taillé dans le roc. » La décoration est en stuc (compartiments séparés par des festons, contenant des dauphins, des poissons, des Génies ailés, des danseuses, des femmes portant des corbeilles...) ; les murs étaient ornés en outre, dans une pièce, de pilastres, et dans l'autre de demi-colonnes.

Les lits et les baignoires, tels que les décrit Brulloff, étaient très vraisemblablement une restauration de l'époque de Pierre d'Aragon. En effet, on trouve dans le recueil de gravures de Morghen une vue de cette salle et on constate que lits et baignoires étaient aménagés sur un sol très surélevé au-dessus du niveau antique, car les pilastres et les demi-colonnes des murs émergent seulement de terre dans leur partie supérieure. Tout ce qu'on peut dire, c'est que Bartoli, l'auteur probable de ces restaurations, s'était peut-être inspiré de ce qu'il avait observé, soit dans ces ruines, soit dans d'autres, sur la disposition antique des baignoires. Paolini (*Memorie sui mon. di antich.*, p. 46) écrit avec raison à propos des salles dont Brulloff a dessiné le plan : « Ces pièces sont garnies des deux côtés de lits de repos, qui semblent une restauration faite à l'époque du vice-roi D. Pedro di Toledo. » — La description de Brulloff se trouve dans l'ouvrage intitulé : *Thermes de Pompéi*, p. 14-15, pl. X, XI.

2. De Sariis, *op. cit.*, p. 176.

APPENDICE III

LES PHÉNOMÈNES GÉOLOGIQUES

DU RIVAGE DE POUZZOLES

Les phénomènes géologiques, dont le rivage du golfe de Pouzzoles a été et est encore le théâtre, ont été l'objet de nombreuses études. Au point de vue archéologique, quelques indications seulement sont nécessaires, afin de mieux se rendre compte de la topographie antique du port, de la jetée, des modifications faites par les anciens dans certains monuments ou des travaux accomplis par eux en différents points du littoral (cf. ce qui a déjà été dit sur la digue ou ripa, sur le macellum, le lac Lucrin, etc...).

Voici une courte bibliographie de la question :

Breislak, *Topografia fisica della Campagna* (1798), et *Voyages physiques et lithologiques dans la Campanie* (1801). — Di Iorio, *Ricerche sul tempio di Serapide* (1820). — Hoffmann, *Mémoire sur les terrains volcaniques de Naples*, dans le *Bulletin de la Société géologique*, 1833, vol. III, p. 174 et suiv. — Dufresny, *Les terrains volcaniques de Naples* (1838). — Niccolini, *Descrizione della gran terma Puteolana volgarmente detta Tempio di Serapide* (1846, Naples). — Colonel Macintosh, *On the Ospizio dei Cappuccini at Pozzuoli* (*Quart. Journ. Geol. Soc.*, vol. IV, 1847). — Lyell, *Principles of Geology* (1830-1833), et *Successive changes of the temple of Serapis* (dissertation lue en séance de la Geolog. Society, 1856). — Roth, *Der Vesuv und die Umgegend Neapels in geologischer Beziehung* (1857). — Suess, *Antlitz der Erde*, II, p. 476. — De Lapparent, *Traité de géologie* (*Phénomènes actuels*, p. 579). — W. Deecke, *Uber die Gestalt des Lukriner Sees*, dans le IIIe *Jahresbericht der geogr. Gesellsch. zu Greifswald* (I^ter Teil, 1888, p. 1-18). — Brauns, *Das Problem des Serapeums von Pozzuoli* (1888). — Günther, R.-T., *The Phlegraean Fields*, dans le *Geogr. Journ.* (oct. 1897, p. 412* et 477* avec des cartes et une blibliographie). — Du même : dans le *Geogr. Journ.* (vol. XXII, July to December 1903, p. 122-148, p. 269-289), des études sur les modifi-

cations du rivage du golfe de Naples. — Du même, dans l'*Archaeologia* (LVIII, p. 499-560, 7 pl., 29 fig.) : *The submerged Greek and Roman Foreshore near Naples.* — Du même, *Contributions to the Study of Earth Mouvements in the Bay of Naples* (Westminster, 1903). — G. Mercalli, *Il Serapeo di Pozzuoli* (*a proposito dei bradisismi*), dans la *Biblioteca delle Scuole italiane* (S. III, X, 12, 1904. Naples). —

L'hypothèse généralement admise, celle de changements de niveau, a été excellemment exposée par Roth, et récemment reprise par M. Günther, dans de remarquables études. C'est d'après eux que je la résumerai brièvement.

Les trois grandes colonnes du Tempio di Serapide sont, jusqu'à la hauteur de 5 mètres 1/2 environ au-dessus du sol, rongées par des mollusques, dont on voit encore les coquilles dans les trous faits par eux dans le marbre. On a, pour expliquer la chose, recouru à l'hypothèse que les colonnes, avant d'être employées dans la construction du Tempio di Serapide, auraient été sous l'eau, et que c'est alors qu'elles auraient été rongées par les mollusques. Mais comme les trous faits par ceux-ci manquent absolument dans la partie inférieure des colonnes, et qu'ils sont tous situés au même niveau, cette explication ne peut être admise ; il serait d'ailleurs surprenant qu'on eût employé dans la construction d'un monument comme le Tempio di Serapide des colonnes qui eussent été dans un pareil état. Enfin une croûte, comme celle que l'eau de mer laisse généralement sur les objets en se retirant, est visible non seulement sur les trois colonnes de cipollin, mais encore sur les colonnes de granit. Les trous faits par les mollusques existent aussi dans de nombreux fragments d'autres colonnes.

D'autres faits sont favorable à l'hypothèse d'oscillations du sol : le plus ancien pavé de mosaïque du macellum est situé à 5 pieds environ au-dessous du pavé de marbre actuel ; dans le tuf de la côte entre Pouzzoles et le lac Lucrin, on voit jusqu'à la hauteur de 20 mètres au-dessus du niveau de la mer des coquilles de mollusques analogues à ceux qui vivent présentement dans le golfe de Naples. Lorsqu'on creusa pour établir les fondations de l'hospice de Pouzzoles, en 1832, on découvrit à 7 mètres 80 au-dessous du pavé de la rue, c.-à-d., à 25 pieds au-dessus du niveau de la mer, dans une couche de gros sable, une grande quantité de mollusques semblables. Les collines de tuf de la Starza, au-dessous du cirque, montrent, mélangés ensemble, des coquillages, comme ceux dont il vient d'être question, et des morceaux de briques romaines et de mosaïques. Cela prouve qu'à l'époque historique un affaissement de la côte eut lieu. Des observations analogues ont été faites et peuvent l'être sur le littoral d'Ischia, de Gaëte, et en différents points des côtes italiennes de cette région.

De tous ces faits Roth, après Lyell, conclut qu'il y eut des abaissements et des relèvements successifs du sol à l'époque historique.

Le plus bas niveau marin, 6 mètres au-dessous du niveau actuel, est attesté par la jetée romaine et par la petite île du Lazzaretto entre Nisida et Pausilippe (200 av. J.-C.). Le plus ancien pavé du macellum atteste un niveau inférieur de 4 à 5 mètres au niveau actuel (env. 100 av. J.-C.). Plus tard, quand on fit le nouveau pavé de marbre du macellum reconstruit (1er siècle ap. J.-C.), le niveau marin était inférieur de 2 ou 3 mètres au niveau actuel. A l'époque chrétienne, vers la fin du IVe siècle ap. J.-C., le niveau marin n'était, selon Roth, inférieur que de 0m 40 au niveau actuel. Au moyen âge il fut au contraire plus haut, et s'éleva jusqu'à 5 mètres 8. Puis commença une nouvelle période de relèvement du sol, depuis l'année 700 environ où il fut le plus submergé, jusque dans les dernières années du XVIIe siècle, époque vers laquelle il commenca à s'affaisser de nouveau. Cet affaissement lent a progressé pendant tout le XIXe siècle.

Telles sont, rapidement résumées, les vues de Roth. Celles de Günther sont, dans le principe, analogues. Dans son mémoire : *The submerged Greek and Roman Foreshore near Naples*, Günther expose le résultat de ses recherches sur un grand nombre d'édifices, de ruines, de routes entre Naples et Misène, et reconstitue l'ancien littoral, aujourd'hui submergé, de Nisida et de la Riviera di Chiaja. Dans ses *Earth Mouvements in the Bay of Naples*, Günther, étudiant les mouvements du sol à l'époque post-romaine, décrit la submersion des ports de Pouzzoles, de Misène de l'Averne, de Cumes, etc... Ses conclusions générales, c'est qu'un abaissement assez insignifiant eut lieu à l'époque romaine, et que la plage demeura à un niveau supérieur d'environ 20 pieds au niveau actuel. C'est au moyen âge que l'affaissement du sol se fit le plus vivement sentir; les preuves en sont fournies abondamment par des monuments des XIIIe-XVe siècles. Le plus récent soulèvement du sol eut lieu vers le commencement du XVIe siècle ; ce fut un phénomène précurseur de l'éruption du Monte Nuovo en 1538. Puis un lent abaissement se produisit dans les siècles suivants, et se vérifie encore aujourd'hui.

Di Iorio (*Tempio di Serapide*, p. 53-55) cite d'anciens document de la fin du XVe et du début du XVIe siècles, tirés des Archives épiscopales de Pouzzoles, attestant que la mer avait, au moyen âge, envahi la ville basse et une partie des collines.

J'ajouterai que, pour l'époque romaine, d'autres particularités que celles signalées par Roth, prouvent un commencement des phénomènes d'affaissement du sol : notamment la construction au IVe siècle d'une digue destinée à protéger le port de Pouzzoles contre les flots envahissants, et les restaurations que l'on dut faire à plu-

sieurs reprises, pour la même raison, à la via Herculanea. — Rappelons enfin qu'à l'époque romaine le rivage s'avançait plus loin dans la mer que le rivage actuel (de 75 à 100 mètres selon Deecke. Cf. les ruines de colonnades et de quais submergés à la Starza. Cf. p. 267).

CATALOGUE DES OBJETS PROVENANT DE POUZZOLES

I. ŒUVRES SCULPTURALES

1° STATUES ET BUSTES.

N° 1. Statue de Sérapis (musée de Naples). — Marbre trouvé dans les ruines du macellum (Tempio di Serapide). Voir la description faite p. 149.

Parties modernes : la main droite placée sur la tête de Cerbère ; deux museaux du chien ; l'avant-bras gauche qui tient le sceptre. Travail ordinaire de l'époque impériale. — *Nouv. Catal. des marbres* du musée de Naples : n° 975. Gerhardt et Panofka, *Neapels antike Bildwerke*, p. 23, n° 68. Finati, *Real Museo Borbonico*, p. 6, n° 5. *Museo Borbonico*, Tome I, planche 68. Clarac, *Musée de sculpture*, pl. 757, n° 1851.

N° 2. Statue d'Anubis (musée de Naples). — Marbre grec. Haut. : 1m 35. — *Nouv. Catal. des marbres* du musée de Naples : n° 981.

Statue non restaurée. Parties brisées : un fragment de l'avant-bras droit ; tout l'avant-bras gauche, et une partie de l'arrière-bras ; le museau de chacal. L'oreille droite est très mutilée. — Travail ordinaire de l'époque romaine. Voir la description faite ch. IV (1re partie), p. 151.

N° 3. Buste de Sérapis. — Voir la description p. 150. — Matz et Duhn, *Antike Bildwerke in Rom*, I, p. 10, n° 39.

N° 4. Statue de la Fortune. — Marbre de Luna. Hauteur avec la plinthe : 2m 10. La déesse est représentée debout, avec un voile sur la tête ; elle tient dans la main gauche baissée une corne d'abondance. Le bras droit manque : il était sans doute appuyé sur le timon d'un gouvernail. Les cheveux sont frisés, et le visage est assez réaliste (portrait d'une dame romaine en Fortune ?). Le travail du marbre est soigné, mais froid. — *Notizie degli scavi*, 1898, p. 291, fig. 3.

N° 5. Statue de la Fortune. — Aujourd'hui disparue ; retrouvée au xve siècle près du monument appelé vulgairement Tempio di Diana. « Inventi pariter fuere lapides duo Traiano dicati, ac inter

alia simulacrum quoddam sinistra manu cornucopiam gerens, dextera vero gubernaculum regens, eo prorsus modo, quo Trajani numismata Fortunam exhibent ». — Loffredo, *Antiquitates Puteolorum* dans le *Thesaurus Italiae* de Graevius (IX, 4, p. 2, E).

N° 6. Groupe de Dionysos, d'un Faune et d'une panthère. — Marbre de Luna. Hauteur avec la plinthe : 1m 75. Dionysos debout (sans bras, les jambes brisées sous les genoux ; un morceau manque à la jambe droite) plie légèrement la jambe gauche, et se tient appuyé sur la jambe droite. Il a la tête couronnée d'une grappe de raisin, le front entouré d'un bandeau. Des boucles de cheveux tombent sur ses épaules, et de l'épaule droite tombe, en passant sur la poitrine, la nébride. Le visage est bien conservé, sauf la partie inférieure du nez. Le faune capripède (les bras, le bas de la jambe gauche et le nez manquent), de petite stature, est à gauche du dieu, et le regarde en levant la tête. Il est adossé à un tronc d'arbre. A droite du dieu est la panthère, dont il ne reste plus que le train de derrière. — *Notizie degli scavi*, 1898, pp. 288-289 ; fig. 1.

N° 7. Autre groupe analogue au précédent. — Marbre de Luna. Hauteur avec la plinthe : 1m 95. Dionysos, entièrement nu, s'appuie sur la jambe droite, avance la jambe gauche en pliant fortement le genou, et foule sous son pied un serpent. Il abaissait le bras droit, dont il reste l'épaule (on voit les attaches du bras aux hanches et sur la cuisse) ; dans la main gauche levée il tenait probablement une grappe de raisin. Le petit faune est très endommagé ; il lève la jambe droite sur un seau renversé, autour duquel s'enroule le serpent, et il s'adosse contre la hanche gauche du dieu. La panthère, à droite de Dionysos, est levée sur ses pattes, et tourne la tête vers le dieu (les jambes de devant manquent).

Ce groupe a été retrouvé au même endroit que le précédent, et que la statue de la Fortune classée sous le n° 4, à savoir dans la partie orientale de la ville, sur le penchant de la colline, dominant la via Garibaldi. — *Notizie degli scavi*, p. 289, 290 : fig. 2. Pour l'interprétation, Roscher, *Lexicon*, I. col. 1143, art. *Dionysos*.

N° 8. Groupe de Bacchus et d'un Faune. — « Del Bacco che è di grandezza al naturale vi è la testa staccata, tutto il torso diviso in due parti, porzione delle cosce, parte del braccio destro con mano che poggia sulla testa e parte del sinistro che poggia sulle spalle del faunetto ; poi evvi la testa staccata ed alquanto corrosa ed una buona porzione del torso... Il torso del Bacco è coverto in parte da una pelle di montone. » — Groupe retrouvé en 1813, dans les fouilles du macellum. Ruggiero, *Scavi*, p. 122.

N° 9. Statue de Déméter. — La déesse est représentée debout, tenant dans la main gauche baissée des épis et des graines. La main droite, qui sort des plis du vêtement, est brisée. Elle portait probablement une torche allumée (cf. une statue du musée du Louvre : S.

Reinach, *Rép.*, II, p. 240, n° 1). Son manteau dessine de nombreux plis et lui couvre la tête. A cause des traits très réalistes du visage, il faut peut-être penser que cette statue était celle d'une dame romaine, représentée en Déméter. — Salomon Reinach, *Répertoire*, II, p. 656, n° 9.

N° 10. Statue de Pomone (ou de l'abondance ?). — Décrite ainsi dans Ruggiero, *Scavi nelle provincie napoletane*, p. 151. « Statua di marmo. Al di sopra della base è di altezza decimi 71. Gli manca il destro braccio; al braccio sinistro manca la mano che si è infranta e si sono rinvenuti i frammenti, conteneva il corno dell'abbondanza. Sulla spalla una grappola d'uva. » — « Donna col capo velato, mutilata dell'antibraccio destro e della mano sinistra, con la quale sosteneva il corno dell'abbondanza che le poggia sul corrispondente braccio ».

N° 11. Statue d'Esculape. — Retrouvée en 1869, près de l'amphithéâtre. « Statua colossale, seduta su di una sedia che forma un sol masso colla medesima. Ha la barba, mustacchi e capellatura folta, gli manca il braccio sinistro, una buona parte del bastone e il serpente che l'adornava, mancante la punta dello stesso piede. Il braccio destro disteso appoggia sulla gamba... Stile interessante » (Ruggiero, *Scavi*, p. 145). Cette statue a été longtemps dans la villa du baron Zeno à Portici.

N° 12. Statue de Silvain. — Ce Silvain barbu, vêtu d'une petite draperie attachée sur l'épaule gauche et passant en travers sur la poitrine, tenait dans son bras gauche des fruits divers, grappes de raisins, baies, pommes, etc..., enfermés dans un repli de sa courte tunique. Dans la main droite (qui manque) il tenait vraisemblablement une faucille, comme un Silvain de la galerie Torlonia (S. Reinach, *Rép.*, II, p. 43, n° 1). A ses pieds, à gauche, un petit chien est accroupi.

Parties manquant : l'avant-bras et la main gauche; presque tout le bras et la main droite; la cuisse et la jambe gauches. Il ne reste du chien que les pattes de derrière.

Cette statue a été retrouvée à Pouzzoles en 1871, dans la région Vigna (propriété Faraone).

Ruggiero, *Scavi*, p. 160. S. Reinach, *Répertoire*, II, p. 43, n° 5.

N° 13. Statue de Vénus pudique. — La déesse est représentée debout, dans le geste habituel de la Vénus pudique.

Parties manquant : le bas des deux jambes et les deux pieds, la main droite, une partie de l'index de la main gauche. Hauteur : 1m 15. — Reinach, *Répertoire*, II, p. 353, n° 2.

N° 14. Statue de Vénus Anadyomène. — Cette statue a été retrouvée en 1819 près du couvent de San Francesco (aujourd'hui le Bagno Penale), dans les thermes : Di Iorio, *Guida di Pozzuoli*, p. 47. « Statua di ottimo scarpello della Venere Anadiomene... Il lodato Mgr Ro-

cations du rivage du golfe de Naples. — Du même, dans l'*Archaeologia* (LVIII, p. 499-560, 7 pl., 29 fig.) : *The submerged Greek and Roman Foreshore near Naples.* — Du même, *Contributions to the Study of Earth Mouvements in the Bay of Naples* (Westminster, 1903). — G. Mercalli, *Il Serapeo di Pozzuoli* (*a proposito dei bradisismi*), dans la *Biblioteca delle Scuole italiane* (S. III, X, 12, 1904. Naples). —

L'hypothèse généralement admise, celle de changements de niveau, a été excellemment exposée par Roth, et récemment reprise par M. Günther, dans de remarquables études. C'est d'après eux que je la résumerai brièvement.

Les trois grandes colonnes du Tempio di Serapide sont, jusqu'à la hauteur de 5 mètres 1/2 environ au-dessus du sol, rongées par des mollusques, dont on voit encore les coquilles dans les trous faits par eux dans le marbre. On a, pour expliquer la chose, recouru à l'hypothèse que les colonnes, avant d'être employées dans la construction du Tempio di Serapide, auraient été sous l'eau, et que c'est alors qu'elles auraient été rongées par les mollusques. Mais comme les trous faits par ceux-ci manquent absolument dans la partie inférieure des colonnes, et qu'ils sont tous situés au même niveau, cette explication ne peut être admise ; il serait d'ailleurs surprenant qu'on eût employé dans la construction d'un monument comme le Tempio di Serapide des colonnes qui eussent été dans un pareil état. Enfin une croûte, comme celle que l'eau de mer laisse généralement sur les objets en se retirant, est visible non seulement sur les trois colonnes de cipollin, mais encore sur les colonnes de granit. Les trous faits par les mollusques existent aussi dans de nombreux fragments d'autres colonnes.

D'autres faits sont favorable à l'hypothèse d'oscillations du sol : le plus ancien pavé de mosaïque du macellum est situé à 5 pieds environ au-dessous du pavé de marbre actuel ; dans le tuf de la côte entre Pouzzoles et le lac Lucrin, on voit jusqu'à la hauteur de 20 mètres au-dessus du niveau de la mer des coquilles de mollusques analogues à ceux qui vivent présentement dans le golfe de Naples. Lorsqu'on creusa pour établir les fondations de l'hospice de Pouzzoles, en 1832, on découvrit à 7 mètres 80 au-dessous du pavé de la rue, c.-à-d., à 25 pieds au-dessus du niveau de la mer, dans une couche de gros sable, une grande quantité de mollusques semblables. Les collines de tuf de la Starza, au-dessous du cirque, montrent, mélangés ensemble, des coquillages, comme ceux dont il vient d'être question, et des morceaux de briques romaines et de mosaïques. Cela prouve qu'à l'époque historique un affaissement de la côte eut lieu. Des observations analogues ont été faites et peuvent l'être sur le littoral d'Ischia, de Gaëte, et en différents points des côtes italiennes de cette région.

De tous ces faits Roth, après Lyell, conclut qu'il y eut des abaissements et des relèvements successifs du sol à l'époque historique.

Le plus bas niveau marin, 6 mètres au-dessous du niveau actuel, est attesté par la jetée romaine et par la petite île du Lazzaretto entre Nisida et Pausilippe (200 av. J.-C.). Le plus ancien pavé du macellum atteste un niveau inférieur de 4 à 5 mètres au niveau actuel (env. 100 av. J.-C.). Plus tard, quand on fit le nouveau pavé de marbre du macellum reconstruit (1er siècle ap. J.-C.), le niveau marin était inférieur de 2 ou 3 mètres au niveau actuel. A l'époque chrétienne, vers la fin du IVe siècle ap. J.-C., le niveau marin n'était, selon Roth, inférieur que de 0m 40 au niveau actuel. Au moyen âge il fut au contraire plus haut, et s'éleva jusqu'à 5 mètres 8. Puis commença une nouvelle période de relèvement du sol, depuis l'année 700 environ où il fut le plus submergé, jusque dans les dernières années du XVIIe siècle, époque vers laquelle il commenca à s'affaisser de nouveau. Cet affaissement lent a progressé pendant tout le XIXe siècle.

Telles sont, rapidement résumées, les vues de Roth. Celles de Günther sont, dans le principe, analogues. Dans son mémoire : *The submerged Greek and Roman Foreshore near Naples*, Günther expose le résultat de ses recherches sur un grand nombre d'édifices, de ruines, de routes entre Naples et Misène, et reconstitue l'ancien littoral, aujourd'hui submergé, de Nisida et de la Riviera di Chiaja. Dans ses *Earth Mouvements in the Bay of Naples*, Günther, étudiant les mouvements du sol à l'époque post-romaine, décrit la submersion des ports de Pouzzoles, de Misène de l'Averne, de Cumes, etc... Ses conclusions générales, c'est qu'un abaissement assez insignifiant eut lieu à l'époque romaine, et que la plage demeura à un niveau supérieur d'environ 20 pieds au niveau actuel. C'est au moyen âge que l'affaissement du sol se fit le plus vivement sentir; les preuves en sont fournies abondamment par des monuments des XIIIe-XVe siècles. Le plus récent soulèvement du sol eut lieu vers le commencement du XVIe siècle ; ce fut un phénomène précurseur de l'éruption du Monte Nuovo en 1538. Puis un lent abaissement se produisit dans les siècles suivants, et se vérifie encore aujourd'hui.

Di Iorio (*Tempio di Serapide*, p. 53-55) cite d'anciens document de la fin du XVe et du début du XVIe siècles, tirés des Archives épiscopales de Pouzzoles, attestant que la mer avait, au moyen âge, envahi la ville basse et une partie des collines.

J'ajouterai que, pour l'époque romaine, d'autres particularités que celles signalées par Roth, prouvent un commencement des phénomènes d'affaissement du sol : notamment la construction au IVe siècle d'une digue destinée à protéger le port de Pouzzoles contre les flots envahissants, et les restaurations que l'on dut faire à plu-

de Pierre d'Aragon; mais leur disposition rappelait peut-être la disposition antique [1].

Au pied du promontoire de Misène coulait une eau minérale que les Romains avaient peut-être déjà utilisée [2].

1. De Sariis (p. 173) signale comme étant « sous la colline, vers le Castello di Baia, » deux salles de bains d'origine antique, contenant « une jolie décoration de stuc, » et il dit que dans chacune des salles il y avait dix baignoires et dix lits de repos ; « dans la seconde, on voit une source. » Les ruines dont parle ici De Sariis, en les assimilant au *Balneum Spelunca*, l'avant-dernier de l'inscription de P. d'Aragon, sont visiblement celles que Brulloff nous a décrites en ces termes : « Par les dessins ci-joints, on croit s'apercevoir que l'architecte avait l'intention d'imiter les grottes naturelles ;... il faut supposer que ces pièces qui se suivent sur la même ligne étaient éclairées du côté de l'entrée, car le fond est adossé à une colline, excepté la première du côté gauche, laquelle pouvait recevoir le jour du côté où l'on voit trois grandes ouvertures régulièrement disposées, qui furent apparemment murées dans la suite, ou même percées à l'occasion de la restauration d'une partie de ces bains par le vice-roi P. de Tolède... Dans chacune de ces chambres, il y a dix baignoires, cinq de chaque côté, avec un pareil nombre de couchettes, afin qu'en sortant du bain on eût un lieu à part pour se reposer. Ces baignoires, ainsi que les couchettes, sont faites en maçonnerie recouverte de stuc. Les baignoires dans la deuxième chambre B ont cela d'extraordinaire que, sur le bord extérieur des baignoires, qui sont d'ailleurs toutes jointes, il se trouve une auge ou un conduit avec une ouverture vers le milieu de chacune, de sorte qu'en versant de l'eau dans le petit bassin à l'extrémité de cette auge, on pouvait remplir en même temps les cinq baignoires de chaque côté. La fontaine qui fournissait de l'eau se trouve au milieu du mur, en face de l'entrée. Dans l'autre chambre, pas de fontaine ; à la place, une porte conduisant à un souterrain taillé dans le roc. » La décoration est en stuc (compartiments séparés par des festons, contenant des dauphins, des poissons, des Génies ailés, des danseuses, des femmes portant des corbeilles...) ; les murs étaient ornés en outre, dans une pièce, de pilastres, et dans l'autre de demi-colonnes.

Les lits et les baignoires, tels que les décrit Brulloff, étaient très vraisemblablement une restauration de l'époque de Pierre d'Aragon. En effet, on trouve dans le recueil de gravures de Morghen une vue de cette salle et on constate que lits et baignoires étaient aménagés sur un sol très surélevé au-dessus du niveau antique, car les pilastres et les demi-colonnes des murs émergent seulement de terre dans leur partie supérieure. Tout ce qu'on peut dire, c'est que Bartoli, l'auteur probable de ces restaurations, s'était peut-être inspiré de ce qu'il avait observé, soit dans ces ruines, soit dans d'autres, sur la disposition antique des baignoires. Paolini (*Memorie sui mon. di antich.*, p. 46) écrit avec raison à propos des salles dont Brulloff a dessiné le plan : « Ces pièces sont garnies des deux côtés de lits de repos, qui semblent une restauration faite à l'époque du vice-roi D. Pedro di Toledo. » — La description de Brulloff se trouve dans l'ouvrage intitulé : *Thermes de Pompéi*, p. 14-15, pl. X, XI.

2. De Sariis, *op. cit.*, p. 176.

APPENDICE III

LES PHÉNOMÈNES GÉOLOGIQUES

DU RIVAGE DE POUZZOLES

Les phénomènes géologiques, dont le rivage du golfe de Pouzzoles a été et est encore le théâtre, ont été l'objet de nombreuses études. Au point de vue archéologique, quelques indications seulement sont nécessaires, afin de mieux se rendre compte de la topographie antique du port, de la jetée, des modifications faites par les anciens dans certains monuments ou des travaux accomplis par eux en différents points du littoral (cf. ce qui a déjà été dit sur la digue ou ripa, sur le macellum, le lac Lucrin, etc...).

Voici une courte bibliographie de la question :

Breislak, *Topografia fisica della Campagna* (1798), et *Voyages physiques et lithologiques dans la Campanie* (1801). — Di Iorio, *Ricerche sul tempio di Serapide* (1820). — Hoffmann, *Mémoire sur les terrains volcaniques de Naples*, dans le *Bulletin de la Société géologique*, 1833, vol. III, p. 174 et suiv. — Dufresny, *Les terrains volcaniques de Naples* (1838). — Niccolini, *Descrizione della gran terma Puteolana volgarmente detta Tempio di Serapide* (1846, Naples). — Colonel Macintosh, *On the Ospizio dei Cappuccini at Pozzuoli* (*Quart. Journ. Geol. Soc.*, vol. IV, 1847). — Lyell, *Principles of Geology* (1830-1833), et *Successive changes of the temple of Serapis* (dissertation lue en séance de la Geolog. Society, 1856). — Roth, *Der Vesuv und die Umgegend Neapels in geologischer Beziehung* (1857). — Suess, *Antlitz der Erde*, II, p. 476. — De Lapparent, *Traité de géologie* (*Phénomènes actuels*, p. 579). — W. Deecke, *Uber die Gestalt des Lukriner Sees*, dans le IIIe *Jahresbericht der geogr. Gesellsch. zu Greifswald* (I^ter Teil, 1888, p. 1-18). — Brauns, *Das Problem des Serapeums von Pozzuoli* (1888). — Günther, R.-T., *The Phlegraean Fields*, dans le *Geogr. Journ.* (oct. 1897, p. 412* et 477* avec des cartes et une blibliographie). — Du même : dans le *Geogr. Journ.* (vol. XXII, July to December 1903, p. 122-148, p. 269-289), des études sur les modifi-

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] le précédent, et [illegible] dans [illegible] line, dominant [illegible] Pour l'in- [illegible]

[illegible] 3 [illegible] che e il [illegible] n due [illegible] mano che [illegible] sulle spalle del [illegible] una buona [illegible] parte da una [illegible] dans les fouilles [illegible]

[illegible] debout. [illegible] La main [illegible] portait proba- [illegible] du Louvre : S.

Reinach, *Rép.*, II, p. 240, n° 1). Son manteau dessine de nombreux plis et lui couvre la tête. A cause des traits très réalistes du visage, il faut peut-être penser que cette statue était celle d'une dame romaine, représentée en Déméter. — Salomon Reinach, *Répertoire*, II, p. 656, n° 9.

N° 10. Statue de Pomone (ou de l'abondance ?). — Décrite ainsi dans Ruggiero, *Scavi nelle provincie napoletane*, p. 151. « Statua di marmo. Al di sopra della base è di altezza decimi 71. Gli manca il destro braccio; al braccio sinistro manca la mano che si è infranta e si sono rinvenuti i frammenti, conteneva il corno dell'abbondanza. Sulla spalla una grappola d'uva. » — « Donna col capo velato, mutilata dell'antibraccio destro e della mano sinistra, con la quale sosteneva il corno dell'abbondanza che le poggia sul corrispondente braccio ».

N° 11. Statue d'Esculape. — Retrouvée en 1869, près de l'amphithéâtre. « Statua colossale, seduta su di una sedia che forma un sol masso colla medesima. Ha la barba, mustacchi e capellatura folta, gli manca il braccio sinistro, una buona parte del bastone e il serpente che l'adornava, mancante la punta dello stesso piede. Il braccio destro disteso appoggia sulla gamba... Stile interessante » (Ruggiero, *Scavi*, p. 145). Cette statue a été longtemps dans la villa du baron Zeno à Portici.

N° 12. Statue de Silvain. — Ce Silvain barbu, vêtu d'une petite draperie attachée sur l'épaule gauche et passant en travers sur la poitrine, tenait dans son bras gauche des fruits divers, grappes de raisins, baies, pommes, etc..., enfermés dans un repli de sa courte tunique. Dans la main droite (qui manque) il tenait vraisemblablement une faucille, comme un Silvain de la galerie Torlonia (S. Reinach, *Rép.*, II, p. 43, n° 1). A ses pieds, à gauche, un petit chien est accroupi.

Parties manquant : l'avant-bras et la main gauche; presque tout le bras et la main droite; la cuisse et la jambe gauches. Il ne reste du chien que les pattes de derrière.

Cette statue a été retrouvée à Pouzzoles en 1871, dans la région Vigna (propriété Faraone).

Ruggiero, *Scavi*, p. 160. S. Reinach, *Répertoire*, II, p. 43, n° 5.

N° 13. Statue de Vénus pudique. — La déesse est représentée debout, dans le geste habituel de la Vénus pudique.

Parties manquant : le bas des deux jambes et les deux pieds, la main droite, une partie de l'index de la main gauche. Hauteur : 1m 15. — Reinach, *Répertoire*, II, p. 353, n° 2.

N° 14. Statue de Vénus Anadyomène. — Cette statue a été retrouvée en 1819 près du couvent de San Francesco (aujourd'hui le Bagno Penale), dans les thermes : Di Iorio, *Guida di Pozzuoli*, p. 47. « Statua di ottimo scarpello della Venere Anadiomene... Il lodato Mgr Ro-

sieurs reprises, pour la même raison, à la via Herculanea. — Rappelons enfin qu'à l'époque romaine le rivage s'avançait plus loin dans la mer que le rivage actuel (de 75 à 100 mètres selon Deecke. Cf. les ruines de colonnades et de quais submergés à la Starza. Cf. p. 267).

Reinach, *Rép.*, II, p. 240, n° 1). Son manteau dessine de nombreux plis et lui couvre la tête. A cause des traits très réalistes du visage, il faut peut-être penser que cette statue était celle d'une dame romaine, représentée en Déméter. — Salomon Reinach, *Répertoire*, II, p. 656, n° 9.

N° 10. Statue de Pomone (ou de l'abondance ?). — Décrite ainsi dans Ruggiero, *Scavi nelle provincie napoletane*, p. 151. « Statua di marmo. Al di sopra della base è di altezza decimi 71. Gli manca il destro braccio; al braccio sinistro manca la mano che si è infranta e si sono rinvenuti i frammenti, conteneva il corno dell'abbondanza. Sulla spalla una grappola d'uva. » — « Donna col capo velato, mutilata dell'antibraccio destro e della mano sinistra, con la quale sosteneva il corno dell'abbondanza che le poggia sul corrispondente braccio ».

N° 11. Statue d'Esculape. — Retrouvée en 1869, près de l'amphithéâtre. « Statua colossale, seduta su di una sedia che forma un sol masso colla medesima. Ha la barba, mustacchi e capellatura folta, gli manca il braccio sinistro, una buona parte del bastone e il serpente che l'adornava, mancante la punta dello stesso piede. Il braccio destro disteso appoggia sulla gamba... Stile interessante » (Ruggiero, *Scavi*, p. 145). Cette statue a été longtemps dans la villa du baron Zeno à Portici.

N° 12. Statue de Silvain. — Ce Silvain barbu, vêtu d'une petite draperie attachée sur l'épaule gauche et passant en travers sur la poitrine, tenait dans son bras gauche des fruits divers, grappes de raisins, baies, pommes, etc..., enfermés dans un repli de sa courte tunique. Dans la main droite (qui manque) il tenait vraisemblablement une faucille, comme un Silvain de la galerie Torlonia (S. Reinach, *Rép.*, II, p. 43, n° 1). A ses pieds, à gauche, un petit chien est accroupi.

Parties manquant : l'avant-bras et la main gauche; presque tout le bras et la main droite; la cuisse et la jambe gauches. Il ne reste du chien que les pattes de derrière.

Cette statue a été retrouvée à Pouzzoles en 1871, dans la région Vigna (propriété Faraone).

Ruggiero, *Scavi*, p. 160. S. Reinach, *Répertoire*, II, p. 43, n° 5.

N° 13. Statue de Vénus pudique. — La déesse est représentée debout, dans le geste habituel de la Vénus pudique.

Parties manquant : le bas des deux jambes et les deux pieds, la main droite, une partie de l'index de la main gauche. Hauteur : 1m 15. — Reinach, *Répertoire*, II, p. 353, n° 2.

N° 14. Statue de Vénus Anadyomène. — Cette statue a été retrouvée en 1819 près du couvent de San Francesco (aujourd'hui le Bagno Penale), dans les thermes : Di Iorio, *Guida di Pozzuoli*, p. 47. « Statua di ottimo scarpello della Venere Anadiomene... Il lodato Mgr Ro-

alia simulacrum quoddam sinistra manu cornucopiam gerens, dextera vero gubernaculum regens, eo prorsus modo, quo Trajani numismata Fortunam exhibent ». — Loffredo, *Antiquitates Puteolorum* dans le *Thesaurus Italiae* de Graevius (IX, 4, p. 2, E).

N° 6. Groupe de Dionysos, d'un Faune et d'une panthère. — Marbre de Luna. Hauteur avec la plinthe : 1m75. Dionysos debout (sans bras, les jambes brisées sous les genoux ; un morceau manque à la jambe droite) plie légèrement la jambe gauche, et se tient appuyé sur la jambe droite. Il a la tête couronnée d'une grappe de raisin, le front entouré d'un bandeau. Des boucles de cheveux tombent sur ses épaules, et de l'épaule droite tombe, en passant sur la poitrine, la nébride. Le visage est bien conservé, sauf la partie inférieure du nez. Le faune capripède (les bras, le bas de la jambe gauche et le nez manquent), de petite stature, est à gauche du dieu, et le regarde en levant la tête. Il est adossé à un tronc d'arbre. A droite du dieu est la panthère, dont il ne reste plus que le train de derrière. — *Notizie degli scavi*, 1898, pp. 288-289 ; fig. 1.

N° 7. Autre groupe analogue au précédent. — Marbre de Luna. Hauteur avec la plinthe : 1m95. Dionysos, entièrement nu, s'appuie sur la jambe droite, avance la jambe gauche en pliant fortement le genou, et foule sous son pied un serpent. Il abaissait le bras droit, dont il reste l'épaule (on voit les attaches du bras aux hanches et sur la cuisse) ; dans la main gauche levée il tenait probablement une grappe de raisin. Le petit faune est très endommagé ; il lève la jambe droite sur un seau renversé, autour duquel s'enroule le serpent, et il s'adosse contre la hanche gauche du dieu. La panthère, à droite de Dionysos, est levée sur ses pattes, et tourne la tête vers le dieu (les jambes de devant manquent).

Ce groupe a été retrouvé au même endroit que le précédent, et que la statue de la Fortune classée sous le n° 4, à savoir dans la partie orientale de la ville, sur le penchant de la colline, dominant la via Garibaldi. — *Notizie degli scavi*, p. 289, 290 : fig. 2. Pour l'interprétation, Roscher, *Lexicon*, I. col. 1143, art. *Dionysos*.

N° 8. Groupe de Bacchus et d'un Faune. — « Del Bacco che è di grandezza al naturale vi è la testa staccata, tutto il torso diviso in due parti, porzione delle cosce, parte del braccio destro con mano che poggia sulla testa e parte del sinistro che poggia sulle spalle del faunetto ; poi evvi la testa staccata ed alquanto corrosa ed una buona porzione del torso... Il torso del Bacco è coverto in parte da una pelle di montone. » — Groupe retrouvé en 1813, dans les fouilles du macellum. Ruggiero, *Scavi*, p. 122.

N° 9. Statue de Déméter. — La déesse est représentée debout, tenant dans la main gauche baissée des épis et des graines. La main droite, qui sort des plis du vêtement, est brisée. Elle portait probablement une torche allumée (cf. une statue du musée du Louvre : S.

Reinach, *Rép.*, II, p. 240, n° 1). Son manteau dessine de nombreux plis et lui couvre la tête. A cause des traits très réalistes du visage, il faut peut-être penser que cette statue était celle d'une dame romaine, représentée en Déméter. — Salomon Reinach, *Répertoire*, II, p. 656, n° 9.

N° 10. Statue de Pomone (ou de l'abondance ?). — Décrite ainsi dans Ruggiero, *Scavi nelle provincie napoletane*, p. 151. « Statua di marmo. Al di sopra della base è di altezza decimi 71. Gli manca il destro braccio; al braccio sinistro manca la mano che si è infranta e si sono rinvenuti i frammenti, conteneva il corno dell'abbondanza. Sulla spalla una grappola d'uva. » — « Donna col capo velato, mutilata dell'antibraccio destro e della mano sinistra, con la quale sosteneva il corno dell'abbondanza che le poggia sul corrispondente braccio ».

N° 11. Statue d'Esculape. — Retrouvée en 1869, près de l'amphithéâtre. « Statua colossale, seduta su di una sedia che forma un sol masso colla medesima. Ha la barba, mustacchi e capellatura folta, gli manca il braccio sinistro, una buona parte del bastone e il serpente che l'adornava, mancante la punta dello stesso piede. Il braccio destro disteso appoggia sulla gamba... Stile interessante » (Ruggiero, *Scavi*, p. 145). Cette statue a été longtemps dans la villa du baron Zeno à Portici.

N° 12. Statue de Silvain. — Ce Silvain barbu, vêtu d'une petite draperie attachée sur l'épaule gauche et passant en travers sur la poitrine, tenait dans son bras gauche des fruits divers, grappes de raisins, baies, pommes, etc..., enfermés dans un repli de sa courte tunique. Dans la main droite (qui manque) il tenait vraisemblablement une faucille, comme un Silvain de la galerie Torlonia (S. Reinach, *Rép.*, II, p. 43, n° 1). A ses pieds, à gauche, un petit chien est accroupi.

Parties manquant : l'avant-bras et la main gauche; presque tout le bras et la main droite; la cuisse et la jambe gauches. Il ne reste du chien que les pattes de derrière.

Cette statue a été retrouvée à Pouzzoles en 1871, dans la région Vigna (propriété Faraone).

Ruggiero, *Scavi*, p. 160. S. Reinach, *Répertoire*, II, p. 43, n° 5.

N° 13. Statue de Vénus pudique. — La déesse est représentée debout, dans le geste habituel de la Vénus pudique.

Parties manquant : le bas des deux jambes et les deux pieds, la main droite, une partie de l'index de la main gauche. Hauteur : 1m 15. — Reinach, *Répertoire*, II, p. 353, n° 2.

N° 14. Statue de Vénus Anadyomène. — Cette statue a été retrouvée en 1819 près du couvent de San Francesco (aujourd'hui le Bagno Penale), dans les thermes : Di Iorio, *Guida di Pozzuoli*, p. 47. « Statua di ottimo scarpello della Venere Anadiomene... Il lodato Mgr Ro-

sini ha fatto dono a S. M. dell' anzidetta Venere, ora esistente nel Museo Borbonico, stanza delle Veneri ». Cf. aussi Ruggiero, *Scavi*, p. 146. « Venere Anadiomene, con un amorino a fianco mancante però di un braccio e della testa, sebbene ne sia sperabile il rinvenimento ». Di Iorio dit que cette statue était numérotée dans la salle des Vénus du musée de Naples avec le n° 513. J'ai cherché dans les anciens catalogues du musée, remontant à cette époque ; aucune statue de Vénus n'y est signalée au n° 513. D'autre part, sur la présence de cette statue au musée de Naples, nous avons, outre le témoignage de di Iorio, celui de Corcia (*Atti dell' Accademia di Napoli*, II, 1866, p. 64), qui écrit en 1866 que l'on peut voir cette statue au musée de Naples. Les renseignements que nous avons pour identifier cette statue avec l'une de celles conservées actuellement au musée de Naples sont malheureusement trop courts. Cf. le type de cette Vénus dans Reinach, *Rép.*, I, pl. 613, n° 1360.

N° 15. Statue de Cybèle (?). — « Fu ritrovata una statua rotta in molti pezzi, ma la testa intiera, e teneva una torre in cima che dimostrava essere Cibele. » Loffredo, *Antiq. Puteol.*, dans Graevius, *Thes.*, IX, 4, p. 2 D.

N° 16. Groupe de Cybèle et de deux lions. — Les fragments d'un groupe de Cybèle et de deux lions sont signalés comme ayant été retrouvés à Pouzzoles.

L. Palladini, *Descrizione di un sepolcreto scoperto in Pozzuoli... e di alcuni altri antichi monumenti per la prima volta pubblicati* (Naples, 1817), p. 14.

N° 17-17 *bis*. Bustes de Bacchus barbu (musée de Naples). — Marbre grec. Travail ordinaire. Les bandelettes entourant le front du dieu sont entrelacées de grandes roses. L'un des bustes a une double rangée de ces fleurs (haut. : 0m 55). — *Nouv. Cat. des marbres*, n° 6310. Gerhardt et Panofka, *op. cit.*, p. 26, nos 77, 79.

N° 18. Buste de Bacchus barbu. — Haut. 0m 20. Retrouvé en 1882 dans les fouilles de l'amphithéâtre.

Notizie degli scavi, 1882, p. 376.

N° 19. Buste de l'Océan (musée du Vatican). — Ce buste reproduit le type habituel d'Okeanos, modifié pourtant par certaines particularités assez curieuses. Les sourcils sont figurés par des algues ; des algues couvrent aussi la poitrine, et courent sur le menton et à l'attache de la barbe sur les joues. De la barbe émergent deux petits dauphins ; des vagues environnent la partie inférieure du buste. Des guirlandes et des grappes de raisin couronnent le dieu.

Selon Friedrich-Wolter (*Bausteine*, n° 1544) et Helbig (*Führer*, 2e éd., n° 309) ce dernier détail ne serait pas applicable à un dieu symbolisant la mer en général ; il n'est admissible que s'il s'agit d'une partie de la mer baignant un pays fertile en vignes. Or la région de Pouzzoles était renommée pour ses vins. Les attributs du

dieu du musée du Vatican limiteraient donc la conception plus générale d'Okeanos, rappelée par les autres caractères du type ; il faudrait voir là une sorte de *Genius* du golfe de Pouzzoles. — Cf. aussi le *Lexicon* de Roscher, art. *Okeanos*, p. 819 (l'auteur de l'article repousse l'idée de cette limitation du type général d'Okeanos). Brunn, *Griech. Götterideale*, taf. 6. Baumeister, *Denkmäler*, II, p. 913. Roscher, *Lexicon*, art. *Okeanos*, p. 818, fig. 3.

N° 20. Groupe d'Oreste et d'Electre (musée de Naples). — Ce groupe a été retrouvé dans le Tempio di Serapide (macellum) en 1750. Finati (*Real Museo Borbonico*, IV, 8) dit qu'il provient d'Herculanum. Mais la lettre de Gori, que nous avons citée ch. V (2e partie), p. 286, prouve qu'il provient certainement de Pouzzoles. On en a encore pour preuve la restitution du Tempio di Serapide par Caristie, lequel déclare que ce groupe sculptural a été découvert à Pouzzoles.

Oreste, debout et nu, avance légèrement le pied droit, dans l'attitude d'un homme en suspens ou prêt à marcher. Le bras droit tombe le long du corps ; l'avant-bras gauche est tendu, et la main fait un mouvement qui semble accompagner quelque parole sérieuse prononcée par le personnage. L'ensemble de l'attitude est plein de calme et de gravité. La tête, dont la chevelure frisée est entourée d'une bandelette, s'incline à gauche dans la direction d'Electre, avec laquelle Oreste semble s'entretenir. Electre a passé son bras droit derrière le cou de son frère, et l'appuie sur son épaule droite ; elle regarde Oreste avec un mouvement de profonde attention ; son bras gauche est recourbé sur sa hanche. Elle est vêtue d'une longue draperie qui laisse entrevoir les formes du corps ; sa poitrine est recouverte en outre d'une tunique plus petite dont un morceau tombe sur l'épaule droite, et dont l'autre s'enroule autour du poignet gauche. La coiffure est traitée avec un soin particulier ; sur le crâne les cheveux sont lisses ; mais sur le front ils sont tressés en boucles régulières, ceintes d'un bandeau.

Le groupe est dans un état de conservation parfaite. Les seules parties restaurées sont la main droite d'Oreste, et des morceaux insignifiants aux deux bras d'Electre et aux jambes des deux personnages. Peut-être aussi le crâne d'Oreste au-dessus du bandeau est-il moderne.

O. Jahn est le premier qui, rompant avec les anciennes explications proposées (groupe de Ptolémée Soter et de Cléopâtre, groupe d'Hippolyte et de Phèdre, etc...), a montré que ce groupe représente les deux enfants d'Agamemnon, en train de méditer devant son tombeau la manière dont ils le vengeront (O. Jahn, *Berichte der Kön. sächs. Gesellsch. der Wissensch.*, 1861, p. 102 et suiv). L'explication d'O. Jahn a été récemment acceptée par Furtwängler (*Eine argivische Bronze*, 50e Programme des *Winckelmannsfeste*,

1890, p. 127), et elle est confirmée par la comparaison avec un groupe d'inspiration analogue, où les personnages ont exactement les mêmes attitudes, mais où la femme est remplacée par un second personnage mâle. On s'accorde à reconnaître dans ce groupe, existant au musée du Louvre (Collignon, *Sculpture grecque*, II, fig. 348), Oreste et Pylade.

O. Jahn voyait dans cette sculpture un original grec d'une époque de très peu antérieure à Phidias (*art. cit.*, p. 108 et suiv.). Mais d'après une autre théorie plus vraisemblable (Furtwängler, *Programme cité*, p. 135 et suiv.; — Studniczka, dans les *Römische Mittheilungen*, 1887, p. 97; — Collignon, *Sculpture grecque*, II, p. 661-664), le groupe de Pouzzoles est simplement une œuvre de l'époque romaine, d'un style archaïsant. Le type d'Oreste est imité d'un original du ve siècle av. J.-C., à savoir d'un bronze argien représentant un athlète vainqueur. Le groupe de Pouzzoles serait ainsi l'œuvre d'un artiste du siècle d'Auguste, qui aurait réuni le type de la statue d'athlète avec une autre figure, probablement une figure mâle, dont le type réapparaît tant dans le visage de Pylade que dans celui d'Electre, lesquels offrent des ressemblances en effet singulières.

Ce groupe est un des morceaux intéressants du musée de Naples. Le travail du marbre n'a toutefois rien de particulièrement remarquable.

N° 21. Statue d'une Vestale. — Haut : 1^m 80. Retrouvée dans un tombeau de la via Campana.

Le nez et les bras sont mutilés. L'avant-bras droit, dont la main manque, et d'autres fragments ont été retrouvés. Marbre de Carrare.

La femme, d'un âge déjà avancé, est debout. Elle est vêtue de la stola, à laquelle est superposée un manteau qui, partant de l'épaule gauche, lui couvre la tête et, passant sous le bras droit, va tomber sur l'avant-bras gauche en faisant de nombreux plis. Le corps repose sur la jambe gauche; la droite est repliée un peu en arrière. La femme regarde vers la droite; elle étend la main droite vers une sorte de candélabre ou autel cylindrique. — Il faut rapprocher de notre statue la Vestale de la galerie des Offices à Florence, laquelle tient d'une main une patère, et jette de l'autre des grains d'encens sur le candélabre allumé (Reinach, *Rép.*, I, pl. 771, n° 1920). Cette sculpture date de l'époque des Antonins, ainsi qu'on le voit à la coiffure, ajustée à la mode de l'époque de Trajan. Le travail du marbre est assez bon ; les plis du manteau sont traités avec vérité ; le visage est un excellent portrait.

Notizie degli scavi, ann. 1902, p. 60-64, fig. 2 et 3.

N° 22. Statue d'homme en toge (*Mavortius Lollianus*). — Hauteur (sans la tête) : 1^m 85. Cette statue a été retrouvée en 1885, près de l'Ospedale della Carità, avec une inscription (*Eph. epigr.*, VIII, n° 365).

Statue sans tête, manquant des deux avant-bras (qui n'étaient pas taillés dans le même bloc, car on y voit encore les trous qui servaient à les ajuster). Le pied droit et une partie du pied gauche manquent aussi. Le personnage est représenté debout, vêtu d'une ample toge qui dessine de nombreux plis. C'est Mavortius Lollianus, personnage considérable du IVe siècle et patron de la ville de Pouzzoles, comme le prouve l'inscription retrouvée avec la statue.

Notizie degli scavi, 1885, p. 393.

N° 23. Autre statue de Mavortius Lollianus. — Haut : 2m 30. Retrouvée en 1704 dans les jardins de Don Pedro di Toledo, à la Malva, c'est-à-dire non loin de l'endroit où a été retrouvée la statue précédente (cf. les *Avvisi di Napoli* (19 février 1704), cités par Gervasio dans son article : *Iscrizione di Mavorzio* (*Accad. Ercolanese*, tome VIII, p. 15), avec l'inscription *CIL.*, *X*, 1696.

Mavortius Lollianus est représenté debout, vêtu de la toge, dans l'attitude de la marche, la jambe gauche avançant légèrement. Dans la main droite tendue il tient un volumen (qui est une restauration); le bras gauche légèrement plié retombe le long du corps.

Cette statue se dresse aujourd'hui sur la place publique de Pouzzoles (Corso Vittorio Emanuele).

N° 24. Statue d'un homme vêtu de la toge. — Haut : 1m 69. Retrouvée à une trentaine de mètres au sud de l'amphithéâtre. La tête, le bras droit, la main gauche manquaient.

Ruggiero, *Scavi*, p. 144, (ann. 1869).

N° 25. Statue d'homme nu (Antinoüs?). — Cette statue, retrouvée près des ruines appelées Tempio di Diana, est un peu plus grande que nature. La main et le pied gauches manquaient. C'était, selon ceux qui la virent, une copie du type d'Antinoüs.

Ruggiero, *Scavi*, p. 144. *Bull. dell' Instit.*, 1838, p. 162.

N° 26. Statue d'une femme portant une couronne de laurier (Muse ?) — Retrouvée à Pouzzoles en 1743. « Statua a mezzo busto... d'alabastro finissimo di tutta la più pulita struttura, avendo i capelli con trionfo di lauro intrecciati che la rendono assai vaga e bella, avendo anche il volto ridente. La qual intrecciatura di capelli parte si estende sulle spalle, e parte per l'omero sinistro fino al petto... » (Ruggiero, *Scavi*, p. 236). — Statue d'une impératrice, à cause de la couronne de laurier ? (Livie porte la couronne de laurier sur des camées (Bernouilli, Ikonogr., II, 1, p. 105, 281). Mais la description qui nous est faite de la coiffure retombant sur les épaules et sur la poitrine, et du visage souriant, rappelle plutôt le type des Muses (cf. S. Reinach, *Rép.*, I, pl. 506 B, n° 1054A ; pl. 508, n° 1024, etc...).

N° 27 [1], [2], [3], [4], [5], [6]. — Statues de femmes retrouvées dans le voisinage de l'amphithéatre. — Dans le *Bullettino dell' Istituto*, 1841, p. 186, est signalée la découverte de plusieurs statues de

femmes, dans le voisinage de l'amphithéâtre : deux statues colossales de femmes voilées, « le quali sono passate allo studio del Sgr. Solari, ristauratore del R. Museo Borbonico... »; — et 4 autres statues « muliebri... stanno ora esposte in casa del Sig. Gio. Batt. Casanova. Tre non hanno teste, della quarta è staccata. L'una che alza il pallio colla destra verso la spalla sinistra, e l'altro braccio nel pallio tiene involto e pendente, atteggiamento comunissimo di simili figure, distinguesi per lavoro elegante e ben inteso. Delle altre tre l'una è di dimensioni colossali, mostra un bel insieme, ma un' esecuzione convenzionale ed ordinaria; le altre sono d'epoca tarda. » —

N° 28. Buste d'une jeune femme (musée de Naples). — Un bandeau étroit entoure la tête et retient les cheveux, lesquels font sur le front trois rangées de boucles. Sur le cou tombent deux boucles, séparées en deux à l'extrémité. La partie postérieure du buste est plate, et a un trou qui devait servir à fixer le buste contre une surface plane.

Notizie degli scavi, 1891, p. 59.

N° 29. Buste de femme. — Haut. : 0m 28. « Testa in marmo indicante forse il ritratto di Livia.., ornata di leggiadra acconciatura di capelli ».

Ruggiero, *Scavi*, p. 243 (ann. 1852).

N° 30. Buste de femme. — Donné comme celui d'Annia Faustina, fille d'Antonin le Pieux et femme de Marc-Aurèle.

Acheté à Pouzzoles en 1777. Millin, *Les Beaux-Arts en Angleterre*, II, p. 66. Collection Townley, n° 63.

N° 31. Tête de femme. — Tête de femme jeune, aux traits fins et réguliers, brisée à la naissance du cou. La tête et le regard sont légèrement dirigés vers la gauche, les lèvres tombent un peu vers les coins. — Epoque romaine.

A Pouzzoles, chez l'abbé de Criscio.

2° BAS-RELIEFS ET SARCOPHAGES

N° 32. Base de la statue de Tibère, représentant les villes d'Asie-Mineure (Musée de Naples).

A. Côté principal. A droite de l'inscription latine (dédicace des Augustales à l'empereur Tibère), on voit une femme vêtue d'un long chitôn et d'un manteau jeté par dessus, couronnée d'une couronne murale, et tenant dans la main droite levée un objet qu'il est difficile d'identifier. L'inscription a disparu; les noms conservés des autres villes prouvent qu'il faut restituer ici Magnesia (dont les deux dernières lettres IA sont conservées).

A gauche de l'inscription est une femme vêtue jusqu'aux pieds d'un long chitôn, portant sur la tête une couronne murale, couverte d'un voile qui retombe sur les épaules. Dans la main gauche, cette femme tient un objet dont on ne saurait exactement déterminer la nature, mais qui paraît être soit une corne d'abondance, soit, plus probablement, un enfant plus petit que celui qui est à côté de la femme. Le bras gauche, baissé, est posé sur la tête d'un enfant nu, qui se tient debout, à côté, et qui lève la main droite. Dessous, on lit l'inscription : HENIA SArdeS VLLORON. C'est la ville de Sardes, représentée comme une déesse κουροτρόφος.

B. Côté latéral de droite. — *Philadelphea*. Femme revêtue d'un long chitôn, tombant jusqu'aux pieds, et d'un manteau passé par-dessus et noué à la taille. Les traces d'une couronne, et celles d'un voile qui retombait derrière la nuque, sont encore visibles. La main gauche, baissée, tient un objet qui a la forme d'un long bâton.

Tmolus. Jeune homme nu. Sur la poitrine est passée la nébride, allant de l'épaule droite au côté gauche. Les pieds sont chaussés de bottes courtes. La main droite levée tient un cep de vigne ; le bas du bras gauche est brisé. Figure rappelant, par certains détails, le type du dieu Dionysos.

Cyme. Femme portant une couronne de tours, vêtue d'un long chitôn laissant à découvert le bras droit et le haut de la poitrine, et noué autour de la taille. Le bras droit baissé tient un objet de forme ronde, qu'il est impossible d'identifier.

C. Face postérieure. — *Temnos*. Jeune homme portant sur la tête une couronne murale. Tout le haut du corps (ventre et poitrine) et le bras droit sont nus. Un manteau couvre le bras gauche et la partie inférieure du corps. Les pieds sont chaussés de bottes courtes. La main gauche baissée tient un thyrse retourné. La main droite est brisée.

Cibyra. Figure en partie cachée par les deux voisines. Amazone vêtue d'un court chitôn n'allant qu'aux genoux, chaussée de petites bottes, portant dans la main gauche une lance avec un bouclier rond. Sur la tête, un casque surmonté d'une aigrette.

Myrina. Femme vêtue d'un long chitôn tombant jusqu'aux pieds, et d'un manteau dessinant de nombreux plis et recouvrant aussi la nuque et le derrière de la tête, couronnée d'une couronne murale, appuyant le bras gauche sur un trépied, qui est ceint d'une guirlande de vigne et décoré d'une tête de lion, et tenant dans la main gauche une branche de laurier. La main droite levée est brisée.

Ephèse. Amazone. Sur le court chitôn, qui est noué à la taille et qui laisse la poitrine nue, est jeté un petit manteau, noué sur les reins de manière que l'extrémité en retombe derrière les jambes. Aux pieds, de petites bottes. Sur la tête, une couronne de tours, d'où semblent sortir des flammes. La main droite levée tient un

bouquet d'épis et de graines. La main gauche est brisée. Le pied gauche est appuyé sur un masque barbu (symbolisant le Caystre, selon O. Jahn). A gauche, une colonne cannelée, surmontée d'une effigie de l'Artémis d'Ephèse.

Apollonidea. Vêtue en Amazonne, chaussée de courtes bottes, et portant sur la tête une couronne murale. Elle tient dans la main droite un objet qui ressemble à un oiseau (?)

Hyrcania. Femme vêtue d'un court chitôn qui ne descend qu'aux genoux, et sur lequel est passé un manteau. La tête est coiffée d'une calotte ronde, d'où s'échappent les cheveux bouclés.

D. Côté latéral de gauche. — *Mostene.* Femme vêtue d'un chitôn qui laisse nus les bras, la jambe et la cuisse gauches. Pas de couronne murale. Dans les plis que le chitôn dessine sur la poitrine, des fruits. La main droite baissée semble porter un bouquet de fleurs ou de fruits.

Aegae. Femme portant sur la tête une couronne murale, vêtue d'un chitôn qui laisse nus le sein droit et la jambe droite, ainsi que les bras. La main gauche tient un dauphin, la main droite le manche d'un objet, qui est probablement un trident dont la fourche est brisée.

Hierocaesarea. Amazone portant une couronne murale, vêtue d'un court chitôn, chaussée de petites bottes. Tous les attributs ont disparu.

On consultera, pour l'interprétation de ce monument, l'article d'O. Jahn, dans les *Berichte der Königl. sächs. Gesellsch. der Wissensch.*, 1851, p. 123 et suiv. — Michaelis, dans le *Bull. dell' Ist.*, 1858, p. 135-136. — *CIL.*, X, 1624. — Cf. ci-dessus, p 104 et suiv.

N° 33. Bas-relief avec des caryatides (Musée de Naples). — Larg. 1m,04 ; haut. 0, 95.

Plaque de marbre supportant une corniche où on lit l'inscription : τῇ Ἑλλάδι τό τροπαῖον ἐστάθη. De chaque côté sont deux pilastres avec deux caryatides supportant d'une main la corniche et tenant dans l'autre main, qui tombe le long du corps, un pli de leur vêtement. La tête de chaque caryatide est surmontée d'un modius ; elles ont aux pieds de hautes sandales, et sont vêtues d'une longue robe par dessus laquelle est passée une tunique sans manches. Au milieu de la plaque on voit une plante avec des branches en arabesques et des fleurs stylisées. Devant cette plante une femme est assise, dans une attitude mélancolique, appuyant son menton sur sa main droite. — C'est probablement une copie d'une œuvre plus importante. — Cf. ci-dessus, p. 108, fig. 4.

Gerhardt et Panofka, *op. cit.*, n° 497.

N° 34 Bas-relief représentant un aurige et un cavalier. — En 1886, à Pouzzoles, dans la via Rosini, « furono recuperati 2 cunei di un medesimo arco marmoreo, dello stesso monumento, uno dei

quali tra due quadrati, il primo col lato intero, e l'altro a metà, perchè in esso corrispondeva la giuntura del cuneo seguente ». Le carré entier porte au milieu, en un relief très saillant, un quadrige avec l'aurige nu, portant sur la tête une couronne radiée, le fouet dans la main droite, les rênes dans la gauche ; au fond, une branche d'arbre. — Dans le cadre voisin on voit un bras tendu vers le bas avec une main tenant une couronne, ainsi que deux ailes et un manteau volant appartenant à la même figure.

Dans le deuxième carré est une figure d'homme nu, qui tient avec la main droite une torche allumée et qui enfourche un cheval.

Notizie degli scavi, 1886, p. 129. —

N° 35 et 35 *bis*. Deux bas-reliefs représentant des navires (Musée de Naples). — Le premier est haut de 0,95, large de 0,81 ; le second haut de 0, 85, large de 0, 79. — Trirèmes avec 7 rameurs et le pilote à son gouvernail. Il n'y a rien de particulier à remarquer sur la forme des navires ni sur leur ornementation, sinon que la trirème du second bas-relief porte à l'arrière un mât avec une banderole flottante, et à l'avant une tête de Méduse ainsi que l'image d'une divinité très grossièrement représentée, qu'il est impossible d'identifier. La première trirème a les rames tournées vers la droite, l'autre vers la gauche.

Museo Borbonico, tome III, pl. XLIV. —

N° 36. Bas-relief représentant une scène rustique (Petit disque en pierre). — Un paysan, tourné vers la gauche, vêtu d'une longue tunique, est assis sur une pierre et traît une vache dont le lait tombe dans une jarre. La bête est tournée vers la droite.

A Pouzzoles, chez l'abbé Criscio.

N° 37. Bas-relief représentant un soldat. — « Bassorilievo denotante una figura militare armata di spada, asta e piccolo scudo, dell' altezza una testa meno del vero, poco corrosa e frammentata solamente nell' estremità delle mani e del naso... È scolpita in una specie di nicchia, e dalle riprese ove ancora esistono dei frammenti di metallo non devo ingannarmi supponendola appartenente a qualche nobile edifizio. ». — Marbre grec. Travail, paraît-il, d'une bonne époque.

Ruggiero, *Scavi*, p. 240.

N° 38. Vase de marbre avec les figures de Paris, Hélène, Aphrodite et Eros. — Paris debout, vêtu d'un manteau agrafé sur l'épaule et retombant sur le dos, coiffé du bonnet phrygien, regarde Hélène, tandis qu'Eros, les ailes déployées, lui saisit la main droite et fait mine de vouloir l'entraîner vers Hélène. Celle-ci est assise, occupant le milieu du vase; elle appuie pensivement la tête sur sa main droite, et laisse pendre son bras gauche, dans une attitude de confusion, de pudeur et aussi de coquetterie. Aphrodite, assise à côté d'elle, passe son bras droit autour de sa nuque, et lui montre Paris de la

main gauche. — Trois Muses occupent le reste du bas-relief. Immédiatement derrière Hélène, une Muse, enveloppée dans un manteau aux plis nombreux, hors duquel on voit sortir sa main gauche tenant un volumen, appuie ses deux coudes sur une sorte de pilier ou stèle, et soutient sa tête avec sa main droite. Les deux autres Muses font de la musique : l'une souffle dans une double flûte, l'autre joue de la lyre.

Ce bas-relief réunit des éléments empruntés à différents modèles : d'une part le groupe d'Hélène, de Paris et d'Aprodite connu par d'autres monuments (un bas-relief du musée de Naples, un autre du musée du Vatican, un cratère du musée du Capitole...) ; d'autre part celui des trois Muses, inspiré des peintures de vases, comme celles où l'on voit Apollon avec trois Muses, dont l'une chante en tenant un volumen, dont la seconde joue de la flûte, et la troisième de la lyre.

On consultera sur le sujet ici représenté : O. Orlandi, *Le nozze di Paride e Elena* (Rome, 1775) ; O. Jahn, dans les *Berichte der Kön. sächs. Gesellsch. der. Wiss.* (1850), p. 184-185 ; dans le *Bullettino comunale* (1880) : *Le nozze di Elena e Paride rappresentate di basso rilievo in un cratere dell' Esquilino*, par la comtesse Lovatelli ; article *Paris*, p. 1632, dans le *Lexicon* de Roscher. — De tous les monuments analogues au vase de Pouzzoles, celui qui s'en rapproche le plus est le cratère du musée du Capitole (cf. notamment la présence des trois Muses derrière Aphrodite et Eros (*Bull. comun.*, *l. c.*, tav. VII, VIII). — Ce vase, dit Vase Jenkin, fut retrouvé à Pouzzoles au XVIIIe siècle, et vendu par le marchand d'antiquités Jenkin à J. Smith Barry.

Specimens of Anc. Sculpt , II, 16. — Müller-Wieseler, *Denkmäler der ant. Kunst*, II, 27, 295.

N° 39-39 *bis*. Deux caissons en marbre sculpté (Musée de Naples). — Fragments de deux caissons en marbre sculpté, séparés par des dessins ornementaux et portant l'un une rosace, l'autre une tête de Méduse.

Mus. Borbonico, VI, pl. XXVII, fig. 3.

N° 40. Petit bas-relief en forme de fronton (Musée de Naples). — Retrouvé dans l'amphithéâtre. Haut. 0^m 40 ; largeur 1^m 73 (Catal. du musée : n° 6703).

On voit dans un cercle, au milieu, le buste de Jupiter, à côté duquel sont des aigles et la foudre.

Ruggiero, *Scavi*, p. 139.

N° 41. Base de statue, portant en relief une tête de Méduse. — « In un lato è scolpita a bassorilievo la testa di una Medusa d'un lavoro grandioso e squisito. La massa dei capelli è distribuita in ciocche lavorate con istile greco ; il tutto d'una scuola che ricorda la più bella epoca dell' arte. »

Ruggiero, *Scavi*, p. 147.

N° 42. Trapézophore de marbre (Musée de Naples). — Trapézophore d'un beau travail, constitué par une table que soutiennent deux Chimères à tête de lion avec des cornes. Au milieu est une arabesque avec un petit bas-relief représentant un visage humain. De l'autre côté, une corne d'abondance avec des grappes de raisin.

Mus. Borb., VII, tav. XXVIII, fig. 2.

N° 43. Fragment d'un trapézophore en marbre (Musée de Naples). — Ce trapézophore était soutenu par des Chimères à tête de tigre. Le milieu d'une des faces latérales était orné d'élégantes arabesques, auxquelles étaient suspendues des grappes de raisins. De l'autre côté étaient représentées deux chèvres affrontées, en train de lutter.

Mus. Borb., VII, tav. XXVIII, fig. 4 et 5.

N° 44. Bas-relief de l'époque chrétienne, avec les figures du Christ et de saint Pierre. — Pierre portant originairement une inscription, laquelle fut effacée quand on sculpta le bas-relief. Celui-ci représente une croix. Sur le côté droit, l'image grossière de saint Pierre nimbé, tenant dans la main droite un volumen et dans la gauche un trousseau de deux clefs. Sur le côté gauche, l'image, également grossière, du Christ tenant dans la main gauche un volumen, et faisant avec la droite le geste de bénédiction.

Notiz. degli scavi (1886), p. 129.

N° 45. Petit piédestal, portant en bas-relief les images de saint Paul et de saint Pierre. — Piédestal de 1m 15 de haut, portant, en bas-relief, une croix sur le côté principal, sur un des côtés latéraux saint Pierre, et sur l'autre saint Paul.

Ruggiero, *Scavi* (ann. 1851), p. 191.

N° 46. Urne en marbre (Musée de Caserte). — Petite urne de marbre, portant aux angles deux têtes d'Ammon, d'où pend un feston avec des oiseaux.

Mostra in Caserta, p. 51.

N° 47. Sarcophage avec un bas-relief représentant Prométhée et des divinités (Musée de Naples). — Prométhée est assis devant un cadavre sur lequel il étend la main. Éros pose un pied sur le corps de l'homme mort, en renversant une torche ; en même temps, il tend le bras gauche dans la direction d'une femme, Psyché, qui symbolise l'âme se séparant du corps, comme s'il voulait encore la retenir. Mais elle est elle-même saisie déjà par Hermès Psychopompe, qui essaie de l'entraîner dans le monde souterrain, malgré sa résistance et son geste de refus. — A droite de Prométhée, une Parque debout tient son fuseau et penche légèrement la tête. Tous ces personnages, Prométhée, la Parque, Psyché, Éros, Hermès ont un rapport direct avec la création et avec la mort de l'homme. Les autres personnages, représentés sur le sarcophage, sont destinés à exprimer la pensée que l'homme, comme toute chose

sur terre, est soumis au maître du monde souterrain. Le sculpteur a groupé les dieux du monde supérieur et ceux du monde inférieur, en plaçant au milieu d'eux la divinité qui sert d'intermédiaire. Nous voyons à droite Jupiter, portant le sceptre dans la main gauche et une patère dans la main droite; à côté de lui est Hèra, qui porte un sceptre dans la main gauche. De l'autre côté de la figure centrale de Prométhée, c'est-à-dire dans la partie gauche du sarcophage est Poseidôn, reconnaissable au trident qu'il tient dans la main droite et à un dauphin qu'il porte dans la main gauche; un peu plus bas et s'appuyant à lui se trouve, à sa gauche, Hadès, caractérisé par son chitôn à longues manches et par le voisinage des êtres infernaux. Au milieu du sarcophage, juste au-dessus de Prométhée, est Hermès, tenant son caducée dans la main gauche et donnant à Hèra, qui tend la main droite pour la recevoir, une bourse (sur une peinture de Pompéi, on voit de même Hermès en train de donner une bourse à Déméter, et celle-ci la reçoit dans son manteau ouvert. Helbig, *Wandgemälde*, n° 362). — Entre Héra et Zeus, on voit le haut du corps et la tête d'une déesse, peut-être Cybèle, peut-être plutôt Aphrodite portant la στεφάνη. Aux pieds de Poseidôn est étendue Thalassa, symbolisant le domaine sur lequel il veille; elle a sur le front deux cornes recourbées, et tient dans ses mains une rame et un monstre marin; à côté d'elle est un oiseau aquatique. Derrière Hadès sont les êtres du monde souterrain; un petit garçon dort, les deux mains posées sur son genou gauche contre lequel il appuie la tête : c'est Hypnos; enfin vient Artémis-Hécate, gardienne de l'Enfer et déesse des tombeaux; elle tient dans la main gauche la chaîne du chien Cerbère, qui tend vers elle une de ses gueules qu'elle prend dans sa main droite; elle est assise sur des têtes de mort et sur un cadavre.

Aux deux coins du sarcophage, dans le haut, sont représentés Hèlios et Sélènè avec des Génies qui les escortent. Sélènè, du côté où sont les divinités infernales, est montée sur un char attelé de deux chevaux; en face Hèlios, avec sa couronne de rayons, est également monté sur son char. Il est possible que la figure d'homme qui apparaît devant lui, à mi-corps, tenant des deux mains un vêtement qui dessine au-dessus de sa tête un arc de cercle, représente l'Aether ou le Ciel. Sélènè est précédée d'Hespéros, qui porte une torche. Entre Héra et Hermès est un génie du vent, la tête tournée vers la gauche, soufflant dans une trompe qu'il soutient au bout de son bras droit tendu. Un génie de l'air est aussi représenté entre Hermès et Poseidôn. — Deux figures de femmes, symétriquement représentées sous le char de Sélènè et sous celui d'Hèlios, portent au-dessus de leur tête une draperie flottante qui se recourbe en arc de cercle.

A droite du sarcophage, s'opposant symétriquement aux divinités

infernales de gauche, on voit Héphaistos en train de forger et de donner des coups de marteau sur une enclume tenue par Gaia que l'on voit, dans le coin, à demi-couchée, avec ses attributs habituels. Au-dessus d'Héphaistos, un être semble descendre du ciel en agitant une torche sur sa tête. A côté de ce Génie, à droite, on en voit un autre qui porte dans sa main gauche un objet qu'il n'est pas facile de déterminer (peut-être un serpent ?).

Pour l'explication religieuse et mythologique de ce sarcophage, on consultera : Gerhardt et Panofka : *Neapels antike Bildwerke*, p. 52 et suiv. ; — O. Jahn, *Berichte der kön. sächs. Gesellsch. der Wiss.* (1849), p. 158 et suiv. ; — Welcker, *Antike Denkmäler*, t. II, p. 286 et suiv. ; — Conze, *De Psyches imaginibus quibusdam* (Berlin, 1855), p. 18 et suiv. ; — Müller-Wieseler, *Denkmäler der ant. Kunst*, II, p. 27.

Le sarcophage a été découvert en 1817 dans une tombe dont la description est donnée p. 349 (Palladini, *Descrizione d'un sepolcreto scoperto in Pozzuoli*, Naples, 1817). Sculpture assez grossière, de la fin de l'Empire.

Des reproductions (très imparfaites) sont données par Müller-Wieseler, taf. LXVI, n° 841, et par O. Jahn, *art. cit.*, pl. VIII.

N° 48. Sarcophage avec la figure de l'Océan. — Longueur : 1m 47. Marbre blanc. — Au milieu de la face principale du sarcophage, on voit la figure de l'Océan, de face, avec sa chevelure et sa barbe ondoyantes. De chaque côté des tempes sort des cheveux une patte de crustacé. A droite et à gauche, deux petits Amours ailés se tiennent chacun sur le dos d'un monstre marin : le monstre de gauche a une tête de taureau avec trois cornes, et les pattes de devant terminées par des sabots de taureau. L'extrémité du corps finit en queue de poisson. Le monstre de droite a une queue de poisson, une tête et une crinière de lion et des pattes d'oiseau. Sous ces animaux sont représentées les vagues de la mer. Les côtés étroits du sarcophage portent chacun un griffon accroupi sur ses pattes de derrière. Ces scènes symbolisent le passage des âmes à travers l'Océan pour arriver aux Iles Fortunées. Les griffons habitaient les confins du monde, où on plaçait le séjour des Bienheureux.

Bull. arch. Nap., N. S., VI, p. 59-61 (tav. VI, nos 1, 2, 3).

N° 49. Sarcophage avec des Centaures et des Amours. — Dimensions : 1m 88 × 0m 45 × 0m 49. — Sur la plaque de front est sculpté à gauche un char monté par deux petits Amours que traînent deux Centaures, dont l'un joue de la lyre, et l'autre de la trompette. Suivent : un Amour jouant de la cymbale ; deux autres qui dansent ; un quatrième tenant une torche ; un cinquième jouant de la trompette ; une sixième tenant une panthère par la queue ; le septième

danse. Deux chiens courants accompagnent le char et les Amours. — Sur les côtés, festons et feuillages. *Bull. arch. Nap.*, *l. c.*

N° 50. Sarcophage avec des Tritons et des Néréides (Musée de Naples). — Au milieu, deux Tritons barbus, ayant sur le front la double corne recourbée en forme de demi-lune, portent un médaillon soutenu par un petit Génie. Sur leur croupe sont assises des Néréides, à moitié nues, avec une ceinture sous les seins ; elles passent le bras droit autour du cou des Tritons, et de leur main gauche tiennent leur vêtement qui flotte en demi-cercle au-dessus d'elles. Au coin du sarcophage, deux Tritons imberbes tiennent embrassées par la nuque deux femmes semblables aux précédentes ; dans l'autre main, ils portent une sorte de long bâton. Les deux femmes font de la musique : celle de droite joue d'un long instrument à cordes, dont le manche se termine en forme de demi-lune, et dont la caisse sonore a une forme triangulaire. L'instrument dont joue la Néréide de gauche a la forme d'une lyre. Sous les Tritons sont représentés les flots de la mer, avec de petits Amours assis sur des dauphins.

A l'intérieur du médaillon est le portrait d'une femme qui joue du même instrument à corde que la première Néréide. Ce sarcophage était donc celui d'une musicienne.

N° 51. Sarcophage avec une femme assise et des amours ailés. — Dimensions : $6^m 65 \times 2^m 65 \times 2^m 50$. — Sarcophage de très basse époque. Sur la face principale, quatre figures en bas-relief. Au milieu, une femme est assise, la joue appuyée sur la main gauche, et le bras droit passé au-dessus de la tête. Autour d'elle, trois Amours ailés : deux devant, tenant dans la main des guirlandes, et un derrière, portant un gros oiseau.

Ruggiero, *Scavi* (1852), p. 151.

N° 52. Sarcophage avec un portrait d'homme. — Médaillon porté par deux Amours ailés, dont l'un tient une lyre. A leurs pieds sont des masques et deux corbeilles remplies de fruits. Sous le médaillon, on voit deux petits Amours pleurant, et deux colombes. Dans le médaillon, un buste d'homme. Le frontispice du couvercle porte une inscription (*CIL.*, X, 2812) maintenue par deux Amours. Deux autres Amours, à côté d'eux, portent des cornes d'abondance.

Ruggiero, *op. cit.* (1868), p. 159.

N° 53. Sarcophage avec un portrait de femme (Musée de Naples). — Retrouvé dans la même tombe que le précédent. — Au milieu est un buste de femme dans un médaillon soutenu par deux hippocampes sur le dos desquels deux Amours ailés jouent de la trompette. Aux extrémités du côté principal et sur les côtés courts, un Amour guide des dauphins et un lion marin. Sur le couvercle est un fronton rectangulaire dans lequel on voit, à droite un cerf

marin et un griffon, à gauche un hippocampe et un lion marin; dans le milieu est l'inscription *CIL.*, X, 2259.

Ruggiero, *Scavi* (1867), p. 158.

N° 54. Sarcophage avec un portrait d'homme. — Retrouvé via Campana (fond Cajazzone). — Sur la face principale, deux Nymphes assises sur des Tritons soutiennent le portrait du défunt dans un médaillon. Ces Nymphes sont accompagnées de Génies divers et d'autres Tritons. Style, paraît-il, médiocre.

Ruggiero, *op. cit.*, p. 189.

N° 55. Sarcophage avec deux portraits (Musée de Naples). — Haut. : 0m 82, long. 2m 15 (Couvercle : long. 2m 16, haut. 0m 16). — Trois Génies funèbres, deux aux angles et un au milieu, soutiennent d'élégants festons de pampres, de fruits et de divers feuillages, entourant deux bustes : à gauche, celui d'un homme barbu, vu de face, vêtu d'une tunique serrée à la taille par une ceinture ; et à droite, celui d'une femme dont les cheveux tombent en boucles sur les épaules. Aux coins du couvercle, les masques de Méduse. La face du couvercle est ornée de chevaux et de monstres marins, conduits par des Génies ailés. Il faut remarquer la présence, dans les festons, des pommes de pin consacrées à Déméter, ce qui semble indiquer une dévotion particulière que les défunts auraient eue pour cette déesse.

Nouv. Catal. des marbres (Musée de Naples) : 6005.

N° 56. Sarcophage avec une bacchanale. — Sarcophage avec un bas-relief représentant une bacchanale, dont on ne nous fait d'ailleurs aucune description.

Ruggiero, *Scavi*, pp. 189, 192.

N° 57. Monument funéraire avec deux bustes en haut-relief (Musée de Naples). — Monument funéraire de M. Antonius Trophimus avec les portraits en haut-relief du défunt et de sa femme. A gauche l'homme, chauve, vieux, vu de face ; à côté de lui, sa femme, vêtue d'une tunique laissant à découvert le cou et le haut de la poitrine.

Au musée, sous le n° 3459.

N° 58. Pierre funéraire avec le buste d'une jeune fille (Musée de Naples). — Pierre funéraire de M. Metilia Marcia (*CIL.*, X, 1905, add.), avec le buste de la jeune fille vue de face (le nez et la bouche sont endommagés). Chevelure ondulée.

N° 59. Cippe. — « Cippus marmoreus triangularis ornatissimus. In uno latere bacchas cum face, in altero bacchas cum thyrso ; in tertio ara cum muliere sacrificante. »

CIL., X, 2638.

II

BRONZES

N° 60. Statuette de Mercure assis. — « Questo bronzo alto once 5 proviene da Pozzuoli. Su di una base quadrata di 1 uncia si eleva un sasso, sul quale siede il dio di età fanciullesca. Le fattezze poco snelle e le membra ritondette sono appunto convenienti a quella fresca età. Ha il petaso alato, e le ali legate presso a' malleoli, rimanendo i piè nudi. Poggia la sinistra sopra una punta sporgente del sasso, e sulla coscia la destra, colla quale stringer dovea qualche cosa, o il caduceo o alcuno degli oggetti da lui furati negli anni della sua puerizia, se questo Mercurio non voglia pur supporsi pescante ».

Minervini, dans le *Bull. Nap.*, II, p. 121.

N° 61. Sonnette en bronze (Musée de Naples). — Petite sonnette en bronze. « Mancante del manubrio e del piccolo battaglio. In giro, esternamente, la leggenda : ΧΡΩΥΓΙΕΝΕΙΝ. »

Notizie degli scavi (1895), p. 325.

N° 62. Cachet de bronze (Musée de Naples). — Nel castone dell' anello è un inciso vasetto. » Porte l'inscription :

Notizie degli scavi, *l. c.*

N° 63. Statuette d'une femme égyptienne. — « Fra le antiche macerie presso la rovina di una terma (à savoir les thermes voisins de San Francesco, cf. p. 340) scoprivasi non è molto in Pozzuoli una muliebre statuetta di bronzo, dell' altezza di oltre 1 palma (= 0^{m}, 26) e della più perfetta conservazione. Di belle forme e proporzioni, e vestita alla foggia egizia, con si squisito lavoro io la vidi condotta, da superare molto in eccellenza le altre quasi simili venute fuori dagli scavi dell' antica Campania. . . Era in atto di offrire un pomo di pino sopra una piccola mensa portatile quadrata e spiana. »

Atti dell' Accademia di Napoli, II (1866), p. 63.

III

CÉRAMIQUE

N° 64. Lampe. — « Lucerna acquistata in Pozzuoli, sulla quale è rappresentata una cicogna che tiene col becco una bilancia, nell'una

coppa della quale sta un' elefante, nell' altra un sorcio. In cio il più singolare è la osservazione che la coppa col sorcio pesa più che quella coll' elefante. Il rif. confessò di non poter dar alcuna spiegazione soddisfacente di simile rapprezentanza, esternò nondimeno la congettura, essa poter stare in relazione col proverbio ἐλέφας μῦν οὐκ ἀλεγίζει. Notò il Sgr Klügmann d'averne veduto un esemplare identico nel Mus. Britannico, questo appartenuto una volta alla collezione Temple, formata a Napoli e perciò anch' esso probabilmente proveniente da Pozzuoli ».

Helbig dans le *Bull. dell' Istituto*, (1866) p. 69.

N° 65. Lampe. — Bas-relief représentant un Amour ailé en train de se baisser et de tendre le dos, sur lequel deux autres Amours posent la massue d'Hercule. A gauche, sont suspendus le carquois et la peau de lion. Au-dessus, on voit deux autres Amours, dont l'un aide à soulever la massue avec une corde, et dont l'autre met le visage dans un cratère qu'il tient entre ses deux mains par le bord.

Au-desous, dans un cartouche, l'inscription : *Adiuvate sodales.*

Bull. arch. Nap., N-S., III, p. 12. pl. II, n° 3.

N° 66. Lampe. — Bas-relief représentant un vieux pâtre à la barbe touffue, vêtu d'une tunique courte et d'une peau de chevreau tombant sur le dos et nouée sur la poitrine avec les pattes de la bête. Le berger, tourné vers la gauche, s'appuie des deux mains sur un bâton noueux. Derrière lui, à gauche, l'inscription : *Titurus.* Devant lui un arbre, au pied duquel paîssent des chèvres et des agneaux. Un oiseau est posé sur une branche. A une autre branche est suspendue une petite corbeille contenant un agneau nouveau-né. — Sujet inspiré par la bucolique virgilienne.

Bull. arch. Nap., N-S., IV, p. 165-166 ; tav X, n° 3.

N° 67. Lampe. — Un homme nu, à la barbe et aux cheveux touffus, est assis sur son manteau et penche tristement la tête. Derrière lui est un arbuste dont le tronc recourbé et les feuilles passent au-dessus de sa tête. Devant lui, des chèvres et des chevreaux paissent. Ce berger est peut-être Mélibée pleurant ses malheurs, de même que celui de la lampe précédente est Tityre.

Bull. arch. Nap., N-S., IV, p. 165-166, tav. X, n° 4.

N° 68. Lampe. — « Sulla superficie del disco si veggono rappresentati in bassorilievo due fanciulli uno dei quali in ginocchio è fustigato con un flagello dall' altro, che ritto in piedi, gli sta dietro alle spalle. Nella parte inferiore del disco vedesi il bollo MPY » (*CIL.*, X, 8052[13]).

Notizie degli scavi (1883), p. 346.

N° 69. Lampe. — Bellérophon est jeté bas par Pégase, qu'il a essayé d'enfourcher ; Pégase, irrité et surpris, se retourne en regardant vers la droite. A côté de lui gît Bellérophon, tenant encore dans la

main gauche la bride du cheval, et portant dans la main droite une hache.

Archeologischer Anzeiger, XXII, p. 263* et suiv.

N° 70. Lampe. — Sujet tiré de la légende de la chèvre Amalthée. Sur une roche gît Zeus enfant, nu, et levant la main gauche vers une chèvre, qui est placée au-dessus de lui, et qui est conduite par une femme. Cette femme a saisi dans sa main droite les cornes de la chèvre, et tient dans sa main gauche son vêtement, qui laisse à nu le haut du corps, et couvre, par derrière, les cuisses et les jambes.

Arch. Anz., *l. c.*

N° 71. Lampe. — Acquittement d'Oreste. A droite, Pallas appuie la main gauche contre sa hanche, et tient la main droite, avec l'index et le pouce pliés, au-dessus d'un vase placé sur une table. En face d'elle se tient une Euménide, chaussée de hauts brodequins, et vêtue d'un chitôn qui lui descend à mi-jambe, et d'un manteau enroulé autour des hanches. Son bras droit nu est tendu, et tient un serpent ou une lanière en peau de serpent.

Arch. Anz., *l. c.*

N° 72. Lampe. — Au milieu est un cheval à longs poils, derrière lequel se dresse un vexillum brodé. Des deux côtés, les attributs d'Hercule ; à droite le scyphos, à gauche la massue.

Arch. Anz., *l. c.*

N° 73. Lampe. — Dans le bas est un cratère, à gauche duquel un jeune satyre verse du vin hors d'une outre posée sur son épaule gauche. A droite, un autre jeune satyre reçoit le vin dans une coupe.

Arch. Anz., *l. c.*

N° 74. Lampe. — Léda est tournée vers la gauche. Le cygne, les ailes déployées, s'efforce d'atteindre à ses lèvres ; derrière lui un Amour l'aide à se soulever.

Arch. Anz., *l. c.*

N° 75. Lampe. — A droite, Andromède vêtue d'un chitôn, la chevelure flottante, lève la main droite comme pour implorer une aide ou manifester sa joie ; en face d'elle, à gauche, Persée, coiffé d'un bonnet phrygien. Au-dessous des personnages sont dessinées les vagues, hors desquelles émerge la tête d'un monstre marin.

Arch. Anz., *l. c.*

N° 76. Lampe. — Sous un cep de vigne est un jeune garçon (Bacchus ?) ayant à ses pieds une panthère qui le regarde.

Arch. Anz., *l. c.*

N° 77. Lampe. — Représentation d'Harpocrate, vu debout, avec la fleur de lotus sur la tête, posant l'index de la main droite sur sa bouche, et tenant dans la main gauche une corne d'abondance.

Arch. Anz., *l. c.*

N° 78. Lampe. — On voit au second plan une ville avec des murailles, des portes, des portiques, au bord de la mer. Sur le rivage est assis un pêcheur qui détache un poisson de l'hameçon ; à gauche, un autre pêcheur debout jette un filet dans la mer ; il a la taille ceinte d'un tablier. Tous deux sont coiffés d'une espèce de bonnet.

Arch. Anz., *l. c.*

N° 79. Lampe. — Un chien aux longs poils, portant un collier, saute vers la gauche. A côté de lui court un jeune homme, tenant dans la main gauche une lance, et posant la main droite sur la tête du chien.

Arch. Anz., *l. c.*

N° 80. Lampe. — Petit Amour chevauchant un lion, devant lequel vole un cygne.

Bull. Nap., II (1844), p. 137 et suiv.

N° 81. Lampe. — Léda et le cygne. A côté d'eux est un lit.

Bull. Nap., *l. c.*

N° 82. Lampe. — Petit Amour croisant les jambes et étendant les bras en avant. Sous la base : *Auf(idius) Fron(to)*. — (Le même nom reparaît sur d'autres lampes, par exemple une où on voit un singe jouant de la flûte double.) *CIL.*, X, 8053[27a].

Bull. Nap., *l. c.*

N° 83. Lampe. — Actéon déchiré par un chien. Le jeune homme est représenté marchant vers la gauche. Sa chlamyde est suspendue à son bras droit ; dans la main gauche il tient un dard. Le chien saute sur lui et se dispose à le mordre.

Bull. Nap., *l. c.*

N° 84. Lampe. — Hercule avec une peau de lion, un arc et la massue. Au-dessous, l'inscription : *L. Capr.* (L. Caprasius ?).

Bull. Nap., *l. c.*

N° 85. Lampe. — Visage de femme vu de profil. Sous la base : *Erotis* (*CIL.*, X, 8053[66a]).

Bull. Nap., *l. c.*

N° 86. Lampe. — Chien courant. En bas : N.C.O.F. (*CIL.*, X, 8053[238]).

Bull. Nap., *l. c.*

N° 87. Lampe. — Singe enchaîné, saisissant une femme nue qui passe près de lui. En bas, on lit l'inscription : Κέλσει (*CIL.*, X, 8053[46bcdfg]).

Bull. Nap., *l. c.*

N° 88. Lampe. — Un ours et une taupe. En bas, l'inscription : CDC.

Bull. Nap., *l. c.*

N° 89. Lampe. — Un mouton. En bas, l'inscription : PVF (*CIL.*, X, 8053[197ab]).

Bull. Nap., *l. c.*

N° 90. Lampe. — Gladiateur armé d'un glaive et d'un bouclier. Derrière lui, une branche de feuillage. En bas, l'inscription CCORVRS (*CIL.*, X, 8053[56bca]).

Bull. Nap., *l. c.*

N° 91. Lampe. — Fortune ailée, portant un diadème, vêtue d'une longue tunique, appuyant la main droite sur un gouvernail, et tenant dans la main gauche une corne d'abondance.

Bull. Nap., *l. c.*

N° 92. Lampe. — Dauphin tenant dans la gueule un trident.

Bull. Nap., *l. c.*

N° 93. Lampe. — Ulysse sous le bélier. Il s'est lié avec une corde qui lui passe sous les jarrets et entoure ses cuisses.

Bull. Nap., *l. c.*

N° 94 *a b c d*. Lampes. — Quatre lampes où on voit la Victoire debout, avec une palme. Elle tient la main droite appuyée sur un disque, où on lit les mots :

Annum novum faustum felicem.

Dans le champ, une monnaie avec la tête de Janus bifrons, un disque avec deux mains qui se serrent et, au milieu, un caducée; enfin, un autre disque avec une Victoire et différents objets, coupes de fruits, grappes, etc... — Sur une des lampes on voit, au milieu, la tête de Jupiter; à gauche et à droite, deux fruits. Plus bas, symétriquement disposées, deux cornes d'abondance pleines de fruits, de grappes, etc... Entre les deux cornes d'abondance est une coupe avec des comestibles. Près de celle de droite, une monnaie avec un Janus bifrons, et, au-dessus, un cercle divisé en différents compartiments. Près du compartiment de gauche sont deux autres disques, dans l'un desquels il y a deux mains qui se serrent et un caducée. Entre les deux cornes d'abondance, l'inscription suivante dans un cercle :

ann. novum faustum felicem mihi.

Bull. Nap., *l. c.*

N° 95. Lampe. — Figure ailée (probablement la Victoire), tenant dans la main droite une corne d'abondance, sous laquelle est un cercle où on lit :

Mene | ster | va.

Devant elle, un ministre du culte, en tunique courte, tient un vase dans la main, près d'un autel orné de couronnes (*CIL.*, X, 8053[131] : *Mnester va* (*bas*). — Cf. *CIL.*, IV, 1373, 1828, 1862).

Bull. Nap., *l. c.*

N° 96. Lampe en forme de nacelle. — Lampe, en forme de nacelle, avec l'inscription : Λάβε με τὸν Ἡλιοσέραπιν, et la représentation de divinités égyptiennes. — Décrite et étudiée, p. 150.

Gazette des Beaux-Arts, XVI, 1864, p. 54.

N° 97. Terre cuite représentant un masque de Gorgone. — Tête de Gorgone, vue de face, environnée de douze serpents noués sous le cou.

Minervini, *Monumenti inediti del Sig. Barone*, p. 9, tav. II, fig. 2.

N° 98. Figurines de terre cuite. — Figurines de terre cuite trouvées dans une tombe. Elles étaient sur les os incinérés, et chacune d'elles porte, verticalement, écrit par devant, un nom grec qui se lit aussi, dans le sens vertical, répété sur le dos. — La 7e figure fait exception ; elle porte le nom grec écrit seulement sur le devant.

N° 1 : Ἀγαθόπους ; n° 2 : Ἀφροδεισία ; n° 3 : Γέμελλος ; n° 4 : Πιστός ; n° 5 : Πρέπουσα ; n° 6 : Φιλοστείρα ; n° 7 : Ἱέραξ ; n° 8 : Τύχα.

Ces statuettes se rapportent à des *devotiones*.

Notizie degli scavi (1897), p. 529.

Nos 99 à 152. Fragments des poteries de Pouzzoles et d'Arretium. — Ces fragments des poteries de Pouzzoles (fabrique locale ou fabrique d'Arretium) sont presque tous aujourd'hui au musée de Berlin. H. Dragendorff, dans son article *Terra Sigillata* (*Bonner Jahrbücher*, *Cahiers* XCVI et XCVII), en a publié un certain nombre (nos 22 à 77 des planches IV, V et VI). Nous les décrivons ici, d'après les planches accompagnant l'article de Dragendorff.

N° 99. *Dragendorff*, IV, 22. — Fragment représentant des hommes nus en train de danser, coiffés de hauts bérets, et ayant des nez crochus et de longs phallus.

N° 100. *Ibid.*, 23. — Pan est représenté s'avançant dans une attitude comique, la main gauche tendue, et la droite posée sur sa poitrine. Derrière lui, devant une plante à tige haute et étroite, un homme nu est assis. — Marque du potier *Naev(ius)*.

N° 101. *Ibid.*, 24. — Une figure, complètement voilée, courbe à moitié le corps, en se tournant vers la gauche, comme dans les mystères bachiques. On distingue derrière cette figure, vers la droite, un visage barbu qui semble être un masque de Silène.

N° 102. *Ibid.*, 25. — On aperçoit le haut du corps d'une femme revêtue d'une tunique et tournée vers la droite.

N° 103. *Ibid.*, 26. — Vieille femme tournée vers la droite, le bras droit tombant le long du corps, et tenant dans la main gauche levée une coupe, vers laquelle elle penche la tête.

N° 104. *Ibid.*, 27. — Groupe d'un Centaure luttant contre deux Lapithes. Un des Lapithes pose le genou gauche sur le Centaure terrassé, dont il saisit la tête avec la main gauche ; sa jambe droite, nerveusement tendue derrière la croupe du Centaure, s'appuie sur

le sol; dans sa main droite, il brandit l'épée dont il va frapper son adversaire. Le Centaure essaye de se relever, mais il est, par devant, attaqué par un autre Lapithe, dont il tente de détourner le poignet gauche tendu avec sa main droite. Derrière cette scène, à gauche, sont représentés des arbres.

N° 105. *Ibid.*, 28. — Combat d'un Centaure et d'un Lapithe. — Le Centaure, tourné vers la gauche, s'élance, d'un mouvement de course impétueux, vers le Lapithe qui se tient devant lui et qui, les jambes solidement arcboutées contre le sol et le corps incliné en avant, égorge son adversaire; le Centaure, avec la main gauche, essaye de saisir la tête du Lapithe. — Sous le Centaure est étendu à terre un second Lapithe blessé.

N° 106. *Ibid.*, 29. — Un Centaure, tourné vers la droite, est assailli par un Lapithe armé d'un bouclier et d'une épée. De la main gauche, il saisit le bras droit levé du Lapithe, et de la main droite jetée en arrière il se dispose à lancer une pierre contre son adversaire. — A gauche du vase, on aperçoit la croupe et la moitié du corps d'un Centaure qui luttait probablement, d'une façon analogue, contre un Lapithe.

N° 107. *Ibid.*, 30. — Au milieu, un arbre noueux surplombant un rocher. A droite et à gauche de cet arbre, le groupe d'un Centaure et d'un Lapithe. Le Centaure plie sous le poids de son adversaire qui le renverse en appuyant sur lui le genou gauche. Avec la main gauche, le Lapithe saisit le Centaure aux cheveux; il tient dans la main droite levée l'épée dont il se dispose à frapper le Centaure.

N° 108. *Ibid.*, 31. — Fragment d'un groupe analogue au précédent. On ne voit plus que la croupe du Centaure et la jambe du Lapithe tendue contre le sol. — A droite, dans le champ du vase, un masque chevelu et barbu (sans doute, un Silène).

N° 109. *Ibid.*, 32. — Fragment d'un groupe analogue. — On ne voit plus que la partie supérieure du corps d'un Lapithe en train de saisir par les cheveux la tête du Centaure.

N° 110. *Ibid.*, 33. — On ne voit plus que la tête et un peu du torse du Centaure qui se dispose à lapider son adversaire (geste analogue à celui du n° 106).

N° 111. *Ibid.*, 34. — Jeune femme tournée vers la droite, vêtue d'une tunique qu'une ceinture retient à la taille et qui laisse à découvert les jambes et les cuisses. Elle se dispose à mettre sur sa tête un voile qu'elle tient au bout de ses bras levés et danse devant un autel sur lequel est une déesse tenant dans une main une branche de feuillage. — Marque du potier *Naev(ius)*. — Le pourtour du vase est, en haut, décoré de palmettes.

N° 112 *Ibid.*, 35. — Fragment orné de festons et de guirlandes sur lesquels on voit de petits Amours. Dans le bas, deux figures :

une de femme et une d'homme, sortant à mi-corps d'une guirlande, et tenant les deux mains levées, comme en signe d'étonnement.

N° 113. *Ibid.*, 36. — Partie supérieure du corps d'une jeune fille, tenant dans la main droite l'extrémité d'une guirlande qui contourne le vase.

N° 114. *Ibid.*, 37. — Vénus Callipyge, vue de dos, tournant vers la droite son visage qu'on aperçoit de profil, tenant dans sa main gauche levée au-dessus de sa tête un miroir, et dans sa main droite baissée un pli de sa robe, qui laisse son corps entièrement nu jusqu'aux cuisses, et qui, d'autre part, vient s'enrouler autour de son bras gauche. Derrière elle, une haute fleur allongée. Dans le champ du vase, divers festons, feuillages, guirlandes, etc.

N° 115. *Ibid.*, 38. — Une femme debout, vêtue d'une longue robe, est tournée vers la gauche. Elle tient dans sa main droite baissée un long objet qu'on ne saurait définir ; sa main gauche tombe le long du corps. Hors des plis de son vêtement semblent sortir des épis (c'est probablement une Cérès. Le long objet qu'elle tient dans la main gauche baissée pourrait bien être la torche que la déesse porte ainsi dans certains modèles de la statuaire). — Dans le coin, à gauche, on lit l'inscription : *Psani.*

N° 116. *Ibid.*, 39. — Sur un autel, on voit à gauche la statuette de la déesse Spes. Devant elle Hercule, enfant, est agenouillé et étrangle les serpents.

N° 117. *Ibid.*, 40. — Hercule barbu, tourné vers la droite, vêtu d'un manteau qui passe sur l'épaule gauche et laisse à découvert une partie du torse et le bras droit, est représenté assis, tenant sa massue dans la main gauche.

N° 118. *Ibid.*, 41. — Une figure nue, probablement une femme, est tournée vers la droite, la tête couverte d'un voile qui couvre la nuque et qui, passant autour du cou, vient retomber sur le devant de la poitrine. Elle se penche légèrement. De la main gauche levée, elle tient un pli de son voile, et la main droite baissée semble être prête à lancer quelque objet.

N° 119. *Ibid.*, 42. — Deux jeunes filles sont tournées l'une vers l'autre et portent dans les deux mains des corbeilles rondes. A leurs pieds, des fleurs.

N° 120. *Ibid.*, 43. — Un homme nu, vu de face. Dans le coin, à droite, un profil humain.

N° 121. *Ibid.*, 44. — Sur une colonne en spirale la statuette, de style archaïque, de la déesse Spes. Devant elle, à gauche, Hercule au repos s'appuyant sur un pilier (toute la partie gauche du corps d'Hercule a disparu).

N° 122. *Ibid.*, 45. — Un petit Amour au milieu de guirlandes.

N° 123. *Ibid.*, 46. — Une jeune fille debout, tournée vers la droite, mais regardant derrière elle, porte dans la main gauche

levée une corbeille remplie de fruits. La main droite tombe le long du corps, et le vêtement laisse les épaules à découvert. — Divers détails ornementaux : oves, guirlandes, masques, feuilles stylisées, etc.

N° 124. *Ibid.*, 48. — Une jeune fille, tournée vers la droite et vêtue d'une tunique qui laisse à découvert le haut de la poitrine et les bras, tient dans la main gauche l'extrémité d'une guirlande.

Les fragments de poteries classées sur les planches de l'article de Dragendorff du n° 49 au n° 77 n'offrent plus que des spécimens de décoration ornementale ou végétale avec, parfois, de petits Amours.

N° 125. *Ibid.*, 49. — Petits Amours tournés vers la gauche, représentés en train de danser et tenant suspendues dans leurs mains levées des guirlandes. Entre ces petits Amours sont dessinés de grands canthares.

N° 126. *Ibid.*, 50. — Un masque de Silène entre des feuillages stylisés.

N° 127. *Ibid.*, 51. — Un petit Amour ailé danse gracieusement entre des feuilles de vigne, délicatement dessinées avec leurs vrilles légères et les grappes de raisin. Devant le petit Amour, vole un papillon.

N° 128. *Ibid.*, 52. — Un petit Amour ailé, tourné vers la gauche, lève les bras. — Derrière, des feuilles stylisées en forme de volute.

N° 129. *Ibid.*, 53. — Le champ est occupé par des feuilles stylisées, vrilles, rosaces fleuries, épis, etc... A droite, un petit Amour danse au milieu du feuillage.

N° 130. *Ibid.*, 54. — Couronnes, fleurs stylisées, au milieu desquelles se tient un oiseau aux longues pattes et au long bec, qui semble une cigogne.

N° 131. *Ibid.*, 55. — Rosaces et feuilles.

N° 132. *Ibid.*, 56. — A droite du fragment une plante qui paraît être un rosier.

N° 133. *Ibid.*, 57. — Guirlande sinueuse de fleurs épanouies ou en bouton. Dans le champ inférieur du vase, séparé du précédent par un double filet, sont verticalement disposées de longues et hautes palmes.

N° 134. *Ibid.*, 58. — Guirlande sinueuse, composée de petites fleurettes, de palmettes, d'épis et de rosaces.

N° 135. *Ibid.*, 59. — Le champ est occupé par une guirlande de larges feuilles à trois branches, d'où sortent deux longs épis pointus. En bas, des rosaces.

N° 136. *Ibid.*, 60. — En haut, de petites couronnes. Dans le champ, décoration de feuilles et de longs épis contournant le vase en une guirlande sinueuse.

N° 136 *bis*. *Ibid.*, 61. — Guirlandes de feuilles stylisées accolées les unes à côté des autres, et rosaces.

N° 137. *Ibid.*, 62. — Rosaces disposées en lignes brisées, descendant et remontant successivement. A droite et à gauche de chaque rosace est dessinée une longue et étroite feuille. Ça et là tombent de longues tiges sinueuses, terminées par des espèces de bourgeons ou de fleurs rondes ; entre ces tiges, de larges rosaces.

N° 138. *Ibid.*, 63. — Arcs renversés, composés d'un double filet ; chaque arc est réuni au suivant par une rosace, de laquelle s'échappe en haut une longue feuille et d'où sortent, symétriquement opposés, en haut et en bas, de longs épis. — Dans la courbure de chaque arc, une large rosace fleurie en forme de marguerite.

N° 139. *Ibid.*, 64. — A gauche, l'inscription *Naevi*. Plus bas encore une rangée de fines rosaces. Le décor est mi-géométrique, mi-végétal, se composant de longues lignes brisées à double filet, décrivant de grands V tout autour du vase. Entre chaque V est une haute feuille et, de chaque côté de la feuille, un épi.

N° 140. *Ibid.*, 65. — Arcs auxquels sont entremêlés ou s'accrochent des festons, des rosaces, des fleurs et des feuilles très ornementalisées.

N° 141. *Ibid.*, 66. — En haut, un cercle de rosaces ; au-dessous de chacune d'elles une perle, et une sorte d'ornement qui, arrondi en haut et pointu en bas, offre exactement l'aspect d'une toupie. — Pourtour inférieur décoré de rosaces mélangées de petites feuilles stylisées.

N° 142. *Ibid.*, 67. — Feuilles très ornementalisées et de forme carrée, disposées verticalement. — Plus bas, une guirlande horizontale de feuilles du même genre et de petites tiges terminées par une sorte de fleur ronde en bouton.

N° 143. *Ibid.*, 68. — Pourtour supérieur : petits disques juxtaposés. Le champ est occupé par des festons disposés en demi-cercle, et dont la courbe se creuse vers le bas. Au point où chaque demi-cercle se relie au suivant se détachent : en haut un fleuron, en bas une longue et une large feuille. Entre les fleurons, de grandes rosaces.

N° 144. *Ibid.*, 69. — Pourtour supérieur : guirlande de palmettes horizontales. Plus bas, trois filets. Le champ est occupé par des feuilles et des fleurs stylisées. Au-dessus de petites rosaces se dresse une longue feuille pointue autour de laquelle, à droite et à gauche, deux autres feuilles stylisées se recourbent en forme d'arcs de lyre. — Entre ce motif ornemental, une longue fleur verticale qui a l'aspect d'une fleur de lotus.

N° 145. *Ibid.*, 70. — Décoration analogue à celle du fragment précédent. Pas de fleur de lotus.

N° 146. *Ibid.*, 71. — Champ décoré de rinceaux de formes diverses, entremêlés de rosaces et de feuillages et fleurs d'un style naturaliste.

N° 147. *Ibid.*, 72. — Le champ est décoré de larges rosaces. Dans l'espace intermédiaire entre les rosaces, et un peu en dessous, on voit un petit Amour gracieusement penché vers la droite sur une guirlande de fleurs et de feuillage.

N° 148. *Ibid.*, 73. — Différents motifs d'ornementation juxtaposés : larges rosaces surmontées de feuilles stylisées; arcs dont chaque extrémité inférieure est terminée par un masque chevelu ; couronnes.

N° 149. *Ibid.*, 74. — A gauche, un petit Amour debout, tourné vers la gauche. A droite, le commencement d'un motif ornemental constitué par des rinceaux.

N° 150. *Ibid.*, 76. — A gauche, le haut d'une feuille, puis un petit Amour ailé, tourné vers la gauche et dansant au-dessus d'une fleur. A droite, des feuilles ornementalisées. Ça et là, dans le champ, des rosaces. Au-dessus du petit Amour, l'inscription (renversée) *Naevi(us)*.

N° 151. *Ibid.*, 77. — Fragment décoré de guirlandes très larges, de fleurs et de fruits.

IV

STUCS

N° 152. Musée de Naples, n° 9581. — Victoire conduisant deux chevaux.

N° 153. Musée de Naples, n° 9584. — Panthère et arabesques (h. 0^m 21 ; l. 0^m 21).

N° 154. Musée de Naples, n° 9585. — Sphinx (0^m 25 × 0^m 27).

N° 155. Musée de Naples, n° 9586. — Victoire ailée (0^m 47 × 0^m 42).

N° 156. Musée de Naples, n° 9587 — Bacchus assis en train de boire (0^m 30 × 0^m 50).

N° 157. Musée de Naples, n° 9588. — Figure de femme assise (0^m 27 × 0^m 35).

N° 158. Musée de Naples, n° 9589. — Figure de femme tenant dans la main une patère (0^m 30 × 0^m 25).

N° 159. Musée de Naples, n° 9590. — Panthère et arabesque (0^m 23 × 0^m 20).

N° 160. Musée de Naples, n° 9591. — Danseuse (0^m 25 × 0^m 26).

N° 161. Musée de Naples, n° 9594. — Femme assise et deux Amours (0^m 61 × 0^m 79).

N° 162. Musée de Naples, n° 9626. — Cheval marin portant sur son dos un petit Amour (0^m 38 × 0^m 60).

N° 163. Musée de Naples, n° 9627. — Cheval marin monté par une Néréide, et un Amour à ses côtés ($0^m 38 \times 0^m 55$).

N° 164. Musée de Naples, n° 9628. — Femme assise ($0^m 28 \times 0^m 39$).

N° 165. Musée de Naples, n° 9629. — Deux petits Amours et un oiseau au milieu d'eux ($0^m 31 \times 0^m 66$).

N° 166. Musée de Naples, n° 9630. — Un petit Amour sur une amphore ($0^m 29 \times 0^m 21$).

N° 167. Musée de Naples, n° 9631. — Danseuse (diam. $0^m 33$).

N° 168. Musée de Naples, n° 9632. — Petit Amour avec un dauphin ($0^m 25 \times 0^m 24$).

N° 169. Stuc avec un bas-relief (Musée de Caserte, $0^m 30 \times 0^m 32$). « Due uomini barbati con camicia e brache e gladio al fianco sollevano una tabella ov' è incisa questa iscrizione : *N. Arellius N. l. Primogenes.* »

Mostra in Caserta, p. 49, n° 494.

N° 170. — Bas-relief de stuc représentant un coq dressé, vu de profil ($0^m 285 \times 0^m 245$).

Pouzzoles, chez l'abbé de Criscio.

V

FRESQUES

N° 171. Fragment de peinture à fresque, représentant un cygne, les ailes éployées, allongeant le cou et tenant dans son bec le bout d'un feston ($0^m 20 \times 0^m 33$).

Pouzzoles, chez l'abbé de Criscio.

N° 172. Même sujet ($0^m 23 \times 0^m 20$).

Pouzzoles, chez l'abbé de Criscio.

N° 173. Une pie (ocre) perchée sur une feuille ($0^m 26 \times 0^m 31$).

Pouzzoles, chez l'abbé de Criscio.

N° 174. Un poisson (jaune) sur un rocher (vert) ($0^m 30 \times 0^m 49$).

Pouzzoles, chez l'abbé de Criscio.

VI

OBJETS EN VERRE

N° 175. Urne en verre avec un couvercle.

Mostra archeologica in Caserta, p. 74.

N° 176. Tête de Gorgone. — « È di vetro bleu, con porzione di bianco nel giro. Ne furono ritrovate insieme due simili. »
Minervini, *Mon. ined. del Sig. Barone*, p. 27, tav. V, fig. 1.

VII

CAMÉES

N° 177. Camée représentant la tête d'un jeune enfant ornée d'une grosse guirlande de fleurs — Travail de basse époque.
Bull. dell' Ist., 1846, p. 101. — *Bull. Nap.*, V, p. 131.

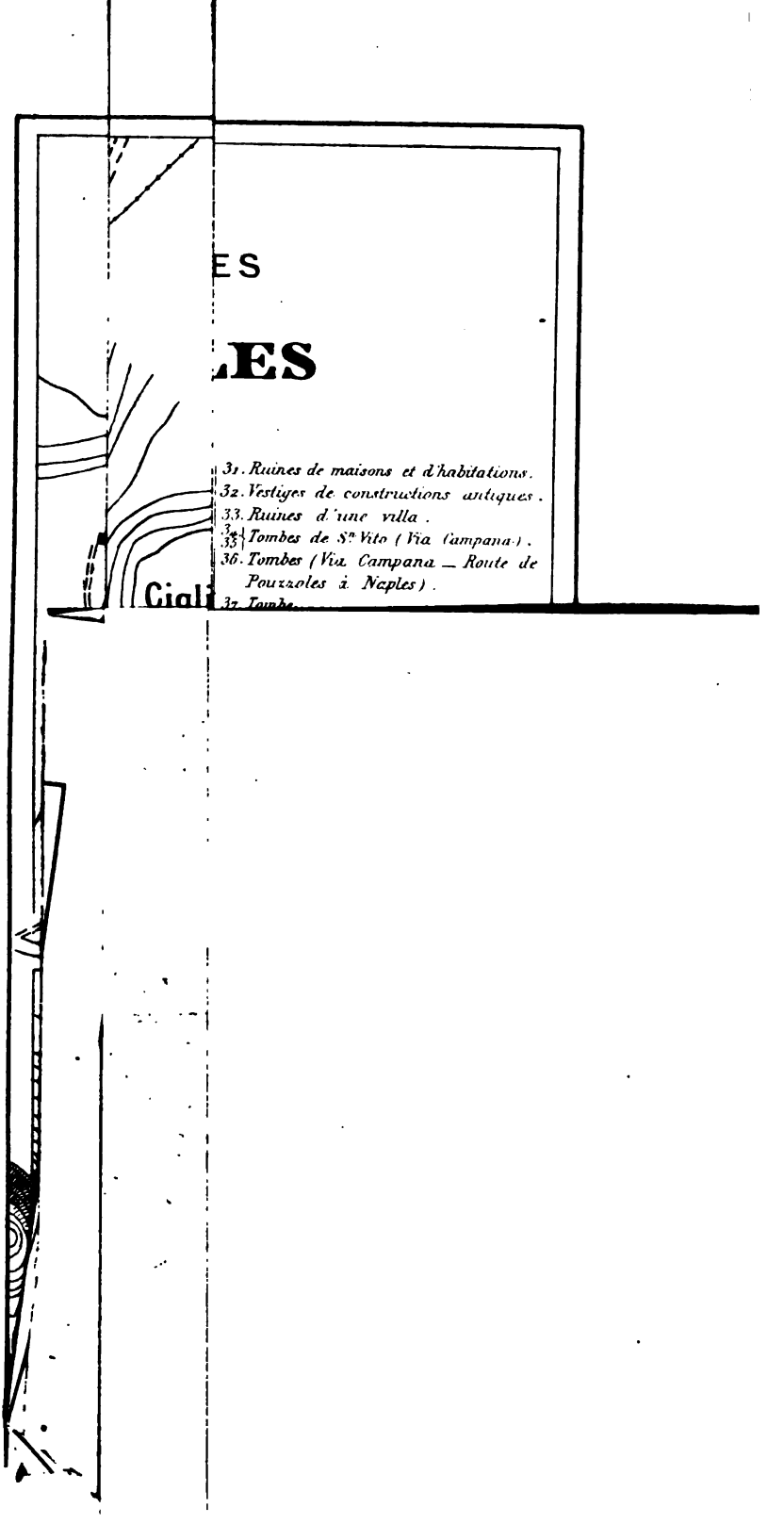
ES
ES
31. Ruines de maisons et d'habitations.
32. Vestiges de constructions antiques.
33. Ruines d'une villa.
34, 35 Tombes de St Vito (Via Campana).
36. Tombes (Via Campana — Route de Pouzzoles à Naples).
37. Tombe.
Cial

N° 176. Tête de Gorgone. — « È di vel
bianco nel giro. Ne furono ritrovate insie
Minervini, *Mon. ined. del Sig. Barone*,

VII

CAMÉES

N° 177. Camée représentant la tête
d'une grosse guirlande de fleurs — Travai
Bull. dell' Ist., 1846, p. 101. — *Bull.*

N° 176. Tête
bianco nel girc
Minervini,

N°
d'une
B

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE HISTORIQUE

Chapitre Ier. Pouzzoles avant l'époque romaine. — I. Époque grecque. Colonisation samienne, p. 1. Révolutions de Samos, p. 2-5. Rapports de Dicaearchia et de Cumes. Dicaearchia et Misène, ports de Cumes, p. 5-9. — II. Époque gréco-samnite. Le problème numismatique de Fistelia et d'Alliba. — Monnaies gréco-osques de Fistelia et d'Alliba, p. 10-11. Théorie de Friedländer et de Mommsen. Fistelia-Fistlus assimilé à Dicaearchia, p. 11-13. Objections; provenance des monnaies. Fistlus, ville du Samnium (Dressel), p. 13-16. Valeur comparée des théories de Mommsen et de Dressel, p. 16-23.

Chapitre II. Histoire municipale de Pouzzoles a l'époque romaine. — Conquête romaine. Colonisation romaine, p. 25-27. La loi municipale de Sylla, p. 27-31. De Sylla à l'époque impériale. Un municipe et une colonie ont-ils coexisté à Pouzzoles ? p. 31-39. Le *ius coloniae* accordé à Pouzzoles par Néron, p. 40. Pouzzoles devient sous Vespasien, *colonia Flavia*, p. 41. Pouzzoles à la fin de l'Empire. Sa décadence au profit de Naples, p. 42-43. Décurions. Liste des principales familles, p. 44-53. Les patrons et les curateurs de la ville, p. 53-57. Le tribu de Pouzzoles, p. 57-59. Les corporations, p. 59-63.

Chapitre III. Commerce et Industrie. — I. Principales phases de l'histoire commerciale de Pouzzoles. Ancien commerce de la Campanie, rôle de Naples, p. 64. Développement de Pouzzoles. Raisons commerciales, géographiques et politiques, p. 64-67. Le *portorium* de Pouzzoles, p. 67-69. Premiers indices d'activité, p. 69-70. Relations avec l'Égypte, p. 70-71 ; avec Délos, p. 71-72. Introduction des divinités d'Orient, p. 73. Chute de Délos, apogée de Pouzzoles, p. 74. Pouzzoles à l'époque de Cicéron, p. 74-77 ; d'Auguste, p. 77. Pouzzoles et Naples, p. 78. Pouzzoles et Ostie, p. 78-81. Les voies commerciales de la Campanie, p. 81-83. — II. Les Orientaux a Pouzzoles. Leurs corporations. La *statio* des Tyriens. Son caractère commercial et religieux, son organisation ; le commerce des Tyriens à Pouzzoles et à Rome, p. 83-97. Les Héliopolitains, p. 97. Les marchands de Béryte, p. 98. Les Germellenses, p. 98-99. Les Nabatéens, p. 99-101. Les Hébreux, p. 101-104. Les négociants d'Asie Mineure et de Grèce, p. 104-106. Inscription panhellénique de Kibyra, p. 106-107. Trophée consacré à la Grèce,

p. 108-109. Inscriptions des Asiatiques, p. 109-110. — III. Relations commerciales de Pouzzoles avec l'Occident. Relations avec l'Espagne et la Gaule, p. 110-111. — IV. Le service de l'annone. Fonctionnaires de l'annone, p. 112-114. La surveillance du port et des voies commerciales, p. 115. Poste impériale, p. 115-116. Pouzzoles représenté sur un sarcophage comme port annonaire, 116-117. — V. Industrie. Industrie minière. Le soufre, l'alun. La *creta*. La pouzzolane, les vins, p. 116-120. Céramique. Les potiers de Pouzzoles et d'Arretium, p. 120-123. Mosaïque, p. 123. Travail de l'écail, p. 124. Verrerie, p. 124-125. Métallurgie, fer, litharge, p. 124-127. Industrie des couleurs ; le *caeruleum* de Vestorius ; la pourpre, le blanc de céruse, p. 127-129. Industrie des parfums, p. 130. Métiers divers, p. 130-131.

Chapitre IV. Religion. — I. Cultes grecs et indigènes. Cultes primitifs, p. 132. Cultes grecs ; Apollon ; Poseidon, p. 133. Démètèr, Dionysos. Influences orientales dans le culte de Dionysos, p. 134-137. Les Nymphes ; Esculape et Hygie, p. 138. Jupiter Flazzus, p. 139-142. Diana Locheia ; Vénus d'Eryx, p. 142-143. Hercule. Bona Dea, p. 143. — II. Cultes romains. Le Génie de la colonie, p. 144. Le culte impérial ; le collège des Augustales, p. 145-148. — III. Cultes d'Orient. Cultes égyptiens. Sérapis, Anubis, p. 148-152. Cultes asiatiques. Cybèle, p. 152. Mithra, p. 153-154. Jupiter Dolichenus, p. 154-156. Baals Syriens, p. 156-157. Le Soleil de Sarepta, p. 157-161. Le dieu des Arabes, Dusarès, p. 161-162. La Virgo Caelestis de Carthage, p. 162. Les divinités de la semaine, p. 163.

Chapitre V. Origines chrétiennes. — Les Juifs à Pouzzoles, p. 164-167. Saint Celse, p. 168-169. Les évêques connus de Pouzzoles, p. 170-171. Martyrs de Pouzzoles : Artémas, Onésime, etc., p. 171-173. Saint Janvier, saint Proculus et leurs compagnons martyrisés à Pouzzoles en 305, p. 173-182. Le *praetorium Falcidii*, p. 182-183. Églises primitives, p. 183-184. Inscriptions chrétiennes, p. 184-185.

TOPOGRAPHIE

Indications bibliographiques, p. 187-189.

Chapitre Ier. Documents topographiques antiques. Vases de verre gravé et fresques. — Vase d'Odemira. Les amphithéâtres, p. 191-193. Le théâtre, p. 193-194. Le temple de Sérapis, p. 194-197. Le solarium ; les thermes et les *jani*, p. 197-198. Le quai et la jetée, p. 198-199. — II. Le vase de Piombino. — Le dessin de Bellori, p. 201. Description du dessin de Bellori, p. 202-204. Hypothèse de De Rossi et de Beloch : il représente le port de Pouzzoles, p. 204-206. Hypothèse de M. Hülsen : il représente la rive subaventine à Rome, p. 206-207. Examen de cette dernière hypothèse. Le vase du musée Borgien, p. 208-213. Le médaillon d'Antonin, p. 213. Le *navale inferius* et la jetée du dessin de Bellori, p. 213-216. Le dessin de Bellori représente le port de Pouzzoles,

p. 216-219. — IV. Peinture antique de Gragnano. Elle offre une vue de tout le golfe, de Pouzzoles à Misène, p. 219-221.

Chapitre II. Topographie générale du territoire et de la ville. — I. Extension du territoire de Pouzzoles. Limites du côté de Cumes, p. 223-225. Limites du côté de Capoue et de Naples, p. 225-226. Agrandissement du territoire de Pouzzoles sous l'Empire. Pouzzoles acquiert la partie méridionale du territoire de Capoue, p. 226-230. — II. Topographie de la ville. Époque pré-romaine. La vieille ville grecque, p. 230-232. La ville romaine, la première colonisation, p. 233. Superficie de la ville, p. 233-235. Population, p. 235-236. — III. Quartiers et rues. Voies aboutissant a la ville. Les régions, p. 237-239. Les rues, p. 240. Route de Cumes à Pouzzoles, p. 240-242. Route de Pouzzoles à Capoue, p. 242-245. Route de Pouzzoles à Naples, p. 245-248.

Chapitre III. Le port. — Situation et conditions géographiques, p. 249. Etendue du port, 250-254. La jetée ou *opus pilarum*, p. 254-259. Construction et restauration de la jetée, p. 259-261. Les bassins du port à l'est de la jetée, p. 261-265. Les quais et la digue ou *ripa*, p. 265-268. L'emporium, p. 268.

Chapitre IV. Aqueducs. — I. Aqueduc campanien. Description du parcours de l'aqueduc campanien, p. 269-271. Construction, p. 271-273. Date de la construction, p. 274-276. — II. Aqueduc de Serino. Son parcours de Naples à Pouzzoles, p. 276-279. Date de la construction de cet aqueduc, p. 279-280. — III. Réservoirs. p. 280-285.

Chapitre V. Principaux monuments et ruines. — I. Le macellum (Tempio di Serapide). Les fouilles, p. 286-290. Colonnade circulaire, p. 290-294. Cour et portique, p. 294-299. Cella, p. 300-302. Pièces situées sur le côté septentrional, p. 302-304. Salles du pourtour, p. 305-306. Étage supérieur, p. 306-307. Portes et portiques extérieurs, p. 307-309. Destination de l'édifice. Un établissement de bains d'eaux chaudes, suivant Caristie, p. 310-312. En réalité, un *macellum*. Comparaison avec les autres *macella* du monde romain, p. 312-314. — II. L'amphithéatre. Les fouilles, p. 315-316. Le souterrain, p. 317-329. Parties supérieures de l'édifice, 329-339. Époque de la construction de l'amphithéâtre, p. 339. — III. Monuments divers et ruines. Les thermes, p. 340-343. Les sources d'eaux chaudes, p. 343-345. Temples ; temple d'Auguste, p. 345-347. Cirque, p. 347-349. Tombeaux ; leur décoration, p. 349-355. Édifices divers dont subsistent des ruines, p. 355-360.

APPENDICES

Appendice I. Les villas de Pouzzoles et des environs. Propriétaires de villas, p. 361-363. Emplacement des villas, p. 364. Bains, viviers, étangs, portiques, jardins, p. 364-366. Villa de Cicéron. Emplacement du *Cumanum*, p. 367. Vie de Cicéron dans sa villa, 368-370. L'héritage

de Cluvius : le *Puteolanum*, p. 370-371. Les héritiers de Cicéron, p. 371-372. Villas de Symmaque. Villas de Bauli, de Baia, de Pouzzoles. Vie d'un grand seigneur du IVe siècle sur les bords du golfe de Pouzzoles, p. 272-274. Le gendre de Symmaque, Nicomachus Flavianus, et sa propriété du mont Gaurus, p. 375. Villas et domaines impériaux. D'Auguste à Alexandre Sévère, p. 375-377. Fonctionnaires des villas, p. 377. Les bateliers des étangs impériaux, p. 377-378. Collèges d'esclaves impériaux, p. 378. La villa de Trimalchion dans le roman de Pétrone. La ville où habite Trimalchion n'est ni Cumes, ni Pouzzoles, ni Naples. Romanisation des villes campaniennes sous l'Empire, p. 379-384.

Appendice II. Les eaux minérales et les thermes de Pouzzoles et de Baia. — Propriétaires des sources, p. 386. Sources sous-marines, p. 387. Sources terrestres ; disposition des thermes, p. 387-389. Les *sudatoria*, p. 389. Restaurations du moyen âge, p. 389-390. Le poème de Pierre d'Éboli, p. 391-393. Description topographique des stations d'eaux et des ruines de bains antiques. De Bagnoli à Pouzzoles, p. 394-396. De Pouzzoles à Misène, p. 396-410.

Appendice III. Les phénomènes géologiques du rivage de Pouzzoles. — Bibliographie, p. 411. Hypothèse de Roth, de Lyell et de Günther sur des abaissements et des relèvements successifs du sol, p. 412-414.

Catalogue des objets provenant de Pouzzoles. — Œuvres sculpturales. Statues et bustes, p. 415-422. Bas-reliefs et sarcophages, p. 422-431. Bronzes, p. 432. Céramique, p. 432-442. Stucs, p. 442-443. Fresques, p. 443. Objets en verre. Camées, p. 443-444.

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

FASCICULE QUATRE-VINGT-DIX-HUIT

AUG 14 1

POUZZOLES

ANTIQUE

(HISTOIRE ET TOPOGRAPHIE)

PAR

CHARLES DUBOIS

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
DOCTEUR ÈS LETTRES
PROFESSEUR AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

OUVRAGE CONTENANT CINQUANTE-SIX ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE
ET UNE CARTE HORS TEXTE

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE THORIN ET FILS
ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR,
Libraire des Écoles françaises d'Athènes et de Rome,
de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire,
du Collège de France et de l'École Normale Supérieure.
4, RUE LE GOFF, 4

1907

BIBLIOTHEQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHENES ET DE ROME

VOLUME D'INTRODUCTION : Mémoire sur une Mission au Mont Athos. Suivi d'un mémoire sur un ambon conservé à Salonique, la représentation des Mages en Orient et en Occident durant les premiers siècles, par Monseigneur Duchesne, de l'Institut, directeur de l'Ecole française de Rome, et M. Ch. Bayet, ancien membre des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, directeur de l'enseignement supérieur. 1877. 1. v. in-8° cavalier, avec 5 pl. en photographie..... 8 fr.

FASCICULE I. 1. Etude sur le Liber Pontificalis, par Monseigneur Duchesne. 2. Recherches sur les manuscrits archéologiques de Jacques Grimaldi, par M. E. Muntz. 3. Etude sur le mystère de sainte Agnès, par M. Clédat..... 10 fr.

II. Essai sur les monuments grecs et romains relatifs au mythe de Psyché, par M. Maxime Collignon..... 5 fr. 50

III. Catalogues des vases peints du Musée de la Société archéologique d'Athènes, par M. Maxime Collignon (avec sept planches gravées)..... 10 fr.

IV. Les arts a la cour des papes pendant le xv° et le xvi° siècle, par M. E. Muntz, membre de l'Institut. 1re partie (*Ouv. couronné par l'Institut*).

N. B. — Ce fascicule ne se vend qu'avec le IX° et le XXVIII°, contenant les 2e et 3e parties du travail de l'auteur. Le prix net des 3 vol. déjà publiés est de 50 francs pris ensemble.

V. Inscriptions inédites du pays des Marses, recueillies par M. E. Fernique, ancien membre de l'Ecole française de Rome..... 1 fr. 50

VI. Notice sur divers manuscrits de la Bibliothèque Vaticane. Richard le Poitevin, par M. Elie Berger. 1 vol. (avec une planche en héliogravure)..... 5 fr.

VII Du rôle historique de Bertrand de Born, par M. Léon Clédat..... 4 fr.

VIII. Recherches archéologiques sur les iles Ioniennes. I. **CORFOU**, par M. Othon Riemann (av. deux pl. hors texte, et trois bois intercalés dans le texte).. 3 fr.

IX. Les arts a la cour des papes pendant le xv° et le xvi° siècle, par M. Eugène Muntz. Deuxième partie. 1 vol. avec deux planches en héliogravure 15 fr.

N.B. — Ce fascicule ne se vend qu'avec le XXVIII° contenant la 3e partie du travail de l'auteur. (Voir également ci-dessus fascicule IV ou 1re partie de cet ouvrage.)

X. Recherches pour servir a l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient avant la querelle des iconoclastes, par M. Ch. Bayet. 4 fr. 50

XI. Etude sur la langue et la grammaire de Tive-Live, par M. O. Riemann... 9 fr.

XII. Recherches archéologiques sur les iles Ioniennes. II. **CEPHALONIE**, par M. Othon Riemann (*avec une carte*) Voir fasc. VIII et XVIII..... 3 fr.

XIII. De Codicibus mss. græcis Pii II in Bibliotheca Alexandrino-Vaticana schedas excussit L. Duchesne, gallicæ in Urbe scholæ olim socius..... 1 fr. 50

XIV. Notice sur les manuscrits des poésies de saint Paulin de Nole, suivie d'observations sur le texte, par M. E. Chatelain..... 4 fr.

XV. Inscriptions doliaires latines. Marques de briques relatives à une partie de la *gens Dominatia*, recueillies et classées par M. Ch. Descemet (*av. fig.*).. 12 fr. 50

XVI. Catalogue des figurines en terre cuite du Musée de la Société archéologique d'Athènes, par M. J. Martha (avec 8 belles planches en héliogravure hors texte, et un bois intercalé dans le texte)..... 12 fr. 50

XVII. Etude sur Préneste, ville du Latium, par M. Emmanuel Fernique, avec une grande carte et trois planches en héliogravure..... 7 fr. 50

XVIII. Recherches archéologiques sur les iles Ioniennes. III. **ZANTE**. IV. **CERIGO**. V. **APPENDICE**, par M. Othon Riemann (av. 2 cartes hors texte) 3 fr. 50

XIX. Chartes de Terre Sainte provenant de l'Abbaye de N.-D. de Josaphat, par H.-François Delaborde, avec deux planches héliogravure..... 5 fr.

XX. La Trière athénienne. Etude d'archéologie navale, par M. A. Cartault (avec 99 bois intercalés dans le texte et 5 planches hors texte)..... 12 fr.

Ouvrage couronné par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France.

XXI. Etudes d'épigraphie juridique. De quelques inscriptions relatives à l'administration de Dioclétien. I. *L'exeminator per Italiam*. II. *Le Magister sacrarum cognitionum*, par M. Edouard Cuq..... 5 fr.

XXII. Etudes sur la chronique en prose de Guillaume le Breton, par H.-François Delaborde..... 2 fr.

XXIII. L'Asclépirion d'Athènes d'après de récentes découvertes, par M. P. Girard (*avec une grande carte et 3 planches en héliogravure*)..... 5 fr. 50

XXIV. Le Manuscrit d'Isocrate Urbinas cxi de la Bibliothèque Vaticane. Description et histoire. Recension du Panégyrique, par M. Albert Martin... 1 fr. 50

XXV. Nouvelles recherches sur l'Entrée de Spagne, chanson de geste franco-italienne, par M. Antoine Thomas..... 2 fr.

XXVI. Les Sacerdoces athéniens, par M. Jules Martha..... 5 fr.

XXVII. Les Scolies du manuscrit d'Aristophane a Ravenne. Etude et collaboration, par M. Albert Martin..... 10 fr.

XXVIII. Première section. Les Arts a la cour des papes pendant le xv° et le xvi° siècle, par M. Eugène Muntz, membre de l'Institut. Troisième partie. Première section (avec deux planches). Voir fasc. IV et IX..... 15 fr.

Ouvrage couronné par l'Institut.

XXIX. Les origines du Sénat romain. Recherches sur la formation et la dissolution du Sénat patricien, par M. G. Bloch..... 9 fr.

XXX. Etude sur les lécythes blancs attiques a représentations funéraires, par M. E. Pottier (avec quatre planches en couleurs)..... 6 fr.

XXXI. Le culte de Castor et Pollux en Italie, par M. Maurice Albert (avec trois planches)..... 5 fr. 50

XXXII. Les Archives de la Bibliothèque et le Trésor de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem a Malte, par M. Delaville le Roulx..... 8 fr.

A suivre.

XXXIII. Histoire du culte des Divinités d'Alexandrie, par M. Georges Lafaye (avec 5 planches)..... 10 fr.

XXXIV. Terracine. Essai d'histoire locale, par M. R. de La Blanchère (avec deux eaux-fortes et cinq planches dessinées par l'auteur)..... 10 fr.

XXXV. Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen age, par M. Antoine Thomas..... 5 fr.

XXXVI. Étude du dialecte chypriote moderne et médiéval, par M. Beaudouin.. 5 fr.

XXXVII. Les transformations politiques de l'Italie sous les empereurs romains (13 av. J.-C. -330 apr. J.-C.), par M. C. Jullian..... 4 fr. 50

XXXVIII. La vie municipale en Attique, par M. B. Haussoullier..... 5 fr.

XXXIX. Des figures criophores dans l'art grec, l'art gréco-romain et l'art chrétien, par M. A. Vyries..... 2 fr. 25

XL. Les Ligues étolienne et achéenne, par M. Marcel Dubois (av. 2 pl.)..... 7 fr.

XLI. Les Stratèges athéniens, par M. Am. Hauvette-Besnault..... 5 fr.

XLII. Etude sur l'histoire des sarcophages chrétiens, par M. R. Grousset 3 fr. 50

XLIII. La librairie des papes d'Avignon. Sa formation, sa composition, ses catalogues (1316-1420), d'après les registres de comptes et d'inventaires des Archives Vaticanes, par M. Maurice Faucon. Voir fasc. L. Tome I..... 8 fr. 50

XLIV-XLV. I. La France en Orient au quatorzième siècle. Expédition du maréchal Boucicault, par M. Delaville le Roulx. 2 beaux volumes..... 25 fr.

XLVI. Les Archives angevines de Naples. Etudes sur les registres du roi Charles Ier (1265-1287), par M. Paul Durrieu. Voir fasc. LI. Tome I..... 8 fr. 50

XLVII. Les Cavaliers athéniens, par M. Albert Martin. 1 très fort volume. 18 fr.

XLVIII. La Bibliothèque du Vatican au quinzième siècle. Contributions pour servir à l'histoire de l'humanisme, par MM. Eugène Muntz et Paul Fabre..... 12 fr. 50

XLIX. Les Archives de l'intendance sacrée a Délos (315-166 avant J.-C.), par M. T. Homolle, membre de l'Institut (*avec un plan en héliogr.*)..... 5 fr. 50

L. La librairie des papes d'Avignon. Sa formation, sa composition, ses catalogues (1316-1420), par M. Maurice Faucon. Voir fasc. XLIII. Tome II..... 7 fr.

LI. Les Archives angevines de Naples. Etudes sur les registres du roi Charles Ier (1265-1286), par M. P. Durrieu. T. II et dernier (*av. 5 pl. en héliograv.*).... 14 fr.

LII. Le Sénat romain, depuis Dioclétien, a Rome et a Constantinople, par M. Ch. Lécrivain..... 6 fr.

LIII. Etudes sur l'administrat. byzantine dans l'exarchat de Ravenne (568-751), par M. Ch. Diehl, anc. memb. des Ecoles de Rome et d'Athènes (*épuisé*). *Net* 15 fr.

LIV. Lettres inédites de Michel Apostolis, publiées par M. Noiret, ancien membre de l'Ecole de Rome (*avec une gr. planche en héliogr.*)..... 7 fr.

LV. Etudes d'archéologie byzantine. L'église et les mosaïques du couvent de St-Luc en Phocide, par Ch. Diehl, anc. memb. des Ecoles françaises de Rome et d'Athènes, (*av. sept bois interc. dans le texte et une pl. hors texte*)..... 3 fr. 50

LVI. Les Manuscrits de Dante et de ses commentateurs, traducteurs, biographes, etc., conservés dans les bibliothèques de France. Essai d'un catalogue raisonné, par M. L. Auvray (*avec deux planches en héliogravure*)..... 6 fr.

LVII. L'orateur Lycurgue. Etude historique et littéraire, par M. Durrbach, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes..... 4 fr.

LVIII. Origines et sources du roman de la Rose, par M. E. Langlois, ancien membre de l'Ecole française de Rome..... 5 fr.

LIX. Essai sur l'administrat. du royaume de Sicile s. Charles Ier et Charles II d'Anjou, par L. Cadier, anc. membre de l'Ecole française de Rome..... 8 fr.

LX. Elatée. — La ville. Le temple d'Athéna Cranaia, par Pierre Paris, ancien membre de l'Ecole franç. d'Athènes (*avec nombreuses figures dans le texte et 15 planches hors texte*)..... 14 fr.

LXI. Documents inédits pour servir a l'histoire de la domination vénitienne en Crète de 1380 a 1499, tirés des archives de Venise, publiés et analysés par M. H. Noiret, ancien membre de l'Ecole de Rome (*avec une carte en couleur de l'île de Crète*)..... 15 fr.

LXII. Etude sur le Liber Censuum de l'église romaine, par M. Paul Fabre, ancien membre de l'Ecole française de Rome..... 7 fr.

LXIII. La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades (687-546), par M. Georges Radet, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes (*avec une grande carte en couleurs hors texte*)..... 12 fr.

LXIV. Les Métèques athéniens. Etude sur la condition légale et la situation morale, le rôle social et économique des étrangers domiciliés à Athènes, par M. Michel Clerc, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes..... 14 fr.

LXV. Essai sur le règne de l'empereur Domitien, par M. Stéphane Gsell, ancien membre de l'Ecole française de Rome..... 12 fr.

LXVI. Origine françaises de l'architecture gothique en Italie, par M. C. Enlart, ancien membre de l'Ecole française de Rome (*avec 131 figures dans le texte et 34 planches hors texte*)..... 20 fr.
Ouvrage couronné par l'Académie française (prix FOULD).

LXVII. Origines des cultes arcadiens, par M. Bérard, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes (*avec 17 figures*)..... 12 fr. 50.
Ouvrage couronné par l'Institut (prix SAINTOUR).

LXVIII. Les Divinités de la Victoire en Grèce et en Italie d'après les textes et les monuments figurés, par M. André Baudrillart, ancien membre de l'Ecole française de Rome..... 3 fr. 50

LXIX. Catalogue des Bronzes de la Société archéologique d'Athènes, par M. A. de Ridder, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes (*avec 5 planches en héliogravure et 13 bois*)..... 8 fr.

A suivre.

LXX. Histoire de Blanche de Castille, par M. Elie Berger, ancien membre de l'Ecole française de Rome..... 12 fr.
Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Premier grand prix GOBERT), 1895.

LXXI. Les Origines du Théâtre lyrique moderne. Histoire de l'opéra en Europe avant Lully et Scarlatti, par M. Romain Rolland, ancien membre de l'Ecole française de Rome (*avec 15 planches de musique*)..... 10 fr.
Ouvrage couronné par l'Institut (prix KASTNERT-BOURSAULT).

LXXII. Les Cités romaines de la Tunisie, par M. J. Toutain, ancien membre de l'Ecole française de Rome (*avec deux cartes en couleurs*)..... 12 fr. 50
Ouvrage couronné par l'Institut (prix SAINTOUR).

LXXIII. L'Etat pontifical après le grand schisme. Etude de géographie politique par M. J. Guibaud, ancien membre de l'Ecole française de Rome (*avec trois cartes en couleurs*)..... 14 fr.

LXXIV. Catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes, par M. A. de Ridder, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté d'Aix (*avec 340 figures intercalées dans le texte et 8 héliogravures hors texte*). Un beau volume sur papier de luxe..... 25 fr.

LXXV et **LXXVI.** Louis XII et Ludovic Sforza, par M. L. Pélissier, ancien membre de l'Ecole française de Rome, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. Deux beaux volumes..... 30 fr.
Ouvrage couronné par l'Institut (prix GOBERT, 2e prix).

LXXVII. Les mines du Laurion dans l'antiquité, par M. E. Ardaillon, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, chargé du cours de géographie à l'Université de Lille (*ouv. contenant 26 gravures dans le texte, une planche en phototypie hors texte et une carte du Laurion en 6 couleurs*)..... 12 fr. 50.

LXXVIII. Mantinée et l'Arcadie orientale, par Gustave Fougères, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, chargé du cours d'Archéologie et d'Histoire de l'art à l'Université de Lille. Un fort volume (*contenant quatre-vingts figures dans le texte, six héliogravures, une phototypie et un plan de Mantinée hors texte, plus deux grandes cartes en six couleurs*)..... 20 fr.
Ouvrage couronné par l'Institut (prix BORDIN).

LXXIX. Etude sur Théocrite, par M. Ph.-E. Legrand, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon. Un fort volume in-8° cavalier..... 12 fr. 50
Ouvrage couronné par l'Institut (prix SAINTOUR).

LXXX. Les Archives de la Chambre apostolique au XIVe siècle, par Joseph de Loye ancien membre de l'Ecole française de Rome, archiviste du département des Basses-Pyrénées. — 1re partie : Inventaire..... 8 fr.

LXXXI. Le Bas-Relief romain a représentations historiques. Etude archéologique, historique et littéraire, par M. Edmond Courbaud, ancien membre de l'Ecole française de Rome. Un volume in-8° (*contenant 18 gravures, dont 5 hors texte en phototypie Berthaud*)..... 12 fr. 50
Ouvrage couronné par l'Institut (prix DELALANDE-GUERINEAU).

LXXXII. Essai sur Suétone, par M. Alcide Macé, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, anc. membre de l'Ecole française de Rome. Maître de conférences à l'Université de Rennes. Un vol. in-8°..... 12 fr. 50
Ouvrage couronné par l'Institut (prix SAINTOUR).

LXXXIII. Etude sur les Gesta Martyrum romains, par Albert Dufourcq, anc. élève de l'Ecole norm. supérieure et de l'Ecole française de Rome, membre de l'Institut de Thiers, agrégé d'histoire et de géographie. Un volume in-8° (*contenant six gravures hors texte en phototypie*)..... 12 fr. 50
Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (prix BORDIN).

LXXXIV. Carthage romaine (146 av. J.-C.-698, ap. J.-C.), par M. Aug. Audollent, ancien membre de l'Ecole française de Rome, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Clermont-Ferrand (*contenant trois cartes en noir et en couleurs dont deux hors texte*). Un volume..... 25 fr.

LXXXV. Catalogue des Vases peints du musée national d'Athènes, par MM. Maxime Collignon, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, et Louis Couve, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes maître de conférences à la Faculté de l'Université de Nancy. Un fort volume 25 fr.

LXXXV *bis.* Catalogue des Vases peints. — Index..... 3 fr.

LXXXV *ter.* Catalogue des Vases peints. — Table chronologique..... 2 fr.

LXXXVI. Les préliminaires de la Guerre de Cent ans. — La Papauté, la France et l'Angleterre (1328-1342), par M. Eugène Desprez, membre de l'Ecole française de Rome, docteur ès lettres. Un vol. in-8°..... 12 fr. 50
Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (prix GOBERT).

LXXXVII. L'île Tibérine dans l'antiquité, par Maurice Besnier, ancien membre de l'Ecole française de Rome, chargé d'un cours complémentaire à la Faculté des lettres de l'Univ. de Caen. Un vol. avec grav..... 12 fr. 50
Ouvrage couronné par l'Institut (prix SAINTOUR).

LXXXVIII. Le Commerce et les Marchands dans l'Italie méridionale au XIVe siècle, par Georges Yver, ancien membre de l'Ecole française de Rome. Un vol. in-8° 12 fr.

LXXXIX. Essai sur le règne de l'empereur Aurélien, par M. Léon Homo, ancien membre de l'Ecole française de Rome. Un vol. in-8°..... 12 fr.

XC. L'Italie méridionale et l'Empire Byzantin depuis l'avènement de Basile Ier jusqu'à la prise de Bari par les Normands (867-1071), par M. Jules Gay, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ancien membre de l'Ecole française de Rome. Un volume..... 20 fr.

A suivre.

XCI. Recueil des Inscriptions chrétiennes du [illegible], MM. G. Millet, J. Pargoire et L. Petit, première partie contenant cinquante-six figures dans le texte, onze planches hors texte et de nombreuses reproductions ..... 15 fr.

XCII. La Sculpture attique avant Phidias, par M. Henri Lechat, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes. Quarante-huit figures dans le texte. Un volume 20 fr.

XCIII. Le Culte d'Apollon Pythien a Athènes, par M. G. Colin, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux. Trente-neuf gravures et deux planches hors texte. Un vol. in-8° 10 fr.

XCIV. Rome et la Grèce, par M. G. Colin. Un volume ..... 16 fr.

XCV. L'Administration financière du Sanctuaire pythique au IVe siècle avant J.-C., par M. Emile Bourguet, ancien membre de l'École française d'Athènes. Un volume ..... 5 fr.

XCVI. La Fiscalité pontificale en France au XIVe siècle (Période d'Avignon et Grand schisme d'Occident), par MM. Ch. Samaran et G. Mollat. Un fort volume in-8° avec cartes ..... 10 fr.

XCVII. L'Aventin dans l'Antiquité, par A. Merlin, ancien membre de l'Ecole française de Rome, directeur du Service des Antiquités et Arts de la Tunisie. Un fort volume ..... 12 fr.

Appendice I. Carte archéologique de l'île de Délos (1893-1894), par MM. E. Ardaillon, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur de géographie à l'Université de Lille; H. Convert, conducteur des Ponts et Chaussées, ancien chef des travaux techniques aux fouilles de Delphes. Notice et trois feuilles grand aigle (0,80 × 0,95) à échelle de 1/2000e en quatre couleurs. Prix : 25 fr. — Collée sur toile et pliée au format de la notice in-4° raisin : 38 fr. — Prix de la carte collée sur toile et montée sur gorges et rouleaux : 48 fr.

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

DEUXIÈME SÉRIE (format grand in-4° raisin, sur deux colonnes), publiée ou analysée d'après les manuscrits originaux du Vatican et de la Bibliothèque nationale. — Le prix de souscription est établi à raison de 60 centimes par chaque feuille de texte et 1 fr. par planche de fac-similé. Aucun fascicule n'est vendu séparément.

ÉTAT DE LA PUBLICATION AU 1er Octobre 1907

OUVRAGES EN COURS DE PUBLICATION

6° LE LIBER CENSUUM DE L'ÉGLISE ROMAINE, texte, introduction et notes, par M. Paul Fabre, ancien membre de l'Ecole française de Rome. — *N. B.* Cet ouvrage formera environ 130 à 150 feuilles, divisées en deux volumes. — Les cinq premiers fascicules ont paru. Prix : 57 fr. 15. Le sixième fascicule est en préparation.

9° LES REGISTRES DE GRÉGOIRE IX (1227-1241), par M. L. Auvray, archiviste-paléographe, ancien membre de l'Ecole française de Rome. — Cet ouvrage formera trois volumes et sera publié par livraisons de 15 à 20 feuilles environ. — L'ouvrage complet formera environ 151 à 160 feuilles. — Les dix premiers fascicules, formant le tomes I et II, sont en vente. Prix : 97 fr. 85.
— Le onzième fascicule est sous presse.

1° LES REGISTRES D'INNOCENT IV (1243-1254), par M. Elie Berger, ancien membre de l'Ecole française de Rome. — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné à l'auteur, pour cet ouvrage, le *Premier Prix Gobert* (séance du 1er juin 1888). — *N. B.* Ce grand ouvrage parait par fascicules de 20 à 25 feuilles. Il se composera de 270 à 300 feuilles environ, formant 4 beaux volumes. — Les tables, formant un volume à part, sont en cours de publication. Prix des trois premiers volumes : 115 fr. 50.

15° LES REGISTRES D'ALEXANDRE IV (1254-1261), par MM. Bourel de la Roncière, de Loye et Coulon, anciens membres de l'Ecole française de Rome. — Les Registres d'*Alexandre IV* formeront deux volumes. — Ils seront publiés par fascicules de 15 à 20 feuilles environ. — L'ouvrage entier se composera de 200 feuilles environ. — Les quatre premiers fascicules ont paru. Prix : 36 fr. 75. — Le cinquième fascicule est sous presse.

13° LES REGISTRES D'URBAIN IV (1261-1264), par M. J. Guiraud, ancien membre de l'Ecole française de Rome. — Cet ouvrage formera trois volumes dont un est occupé par le Registre dit Caméral. — L'ouvrage complet formera 160 à 180 feuilles environ. — Le *Registre dit Caméral* (tome I complet) a paru. — Les quatre premiers fascicules du *Registre ordinaire* (tome II complet), les cinquième, sixième, septième huitième (tome III complet) et neuvième fascicule ont paru. Prix total : 93 fr. 45. — Sous presse le dixième et dernier fascicule.

11° LES REGISTRES DE CLÉMENT IV (1265-1268), par M. Edouard Jordan, ancien membre de l'Ecole française de Rome. — Cet ouvrage formera un volume, et sera publié par fascicules de 15 à 20 feuilles environ. L'ouvrage complet formera 70 feuilles environ. — Les quatre premiers fascicules ont paru. Prix 33 fr. — Le cinquième fascicule est sous presse.

12° LES REGISTRES DE GRÉGOIRE X ET DE JEAN XXI (1271-1277), par MM. J. Guiraud et L. Cadier, anciens membres de l'Ecole française de Rome. — *Les Registres de Grégoire X et de Jean XXI* (réunis en une seule publication) formeront un beau volume. — Ils seront publiés par fascicules de 15 à 20 feuilles environ. — L'ouvrage entier se composera de 60 feuilles environ. — Les quatre premiers fascicules ont paru. Prix : 37 fr. 90. — Le cinquième fascicule est sous presse.

14° LES REGISTRES DE NICOLAS III (1277-1280), par M. Jules Gay, ancien membre de l'Ecole française de Rome. — Cet ouvrage formera un volume et paraitra en quatre fascicules. — Il formera environ 60 feuilles comprenant, avec les bulles, une introduction, un appendice et les tables. — Les deux premiers fascicules ont paru. Prix 15 fr. 60. — Le troisième fascicule est sous presse.